This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

Société d'archéologie lorraine

ET DU

Musée historique lorrain

TOME LXV^e (4^e Série, 15^e Volume)

1920-1922

NANCY

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

PALAIS DUCAL

GRANDE-RUE (VILLE-VIEILLE)

—

1922

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
L84S6
v.65

DIDIER BUGNON

GÉOGRAPHE DU DUC LÉOPOLD

Sa correspondance pendant les années 1714 et 1715

PAR

Le Cte A. de MAHUET

Il est peu de personnes qui, s'occupant du règne de Léopold et des modifications territoriales survenues en Lorraine au commencement du XVIIIe siècle, n'aient rencontré le nom de Bugnon, ingénieur et géographe, et, cependant, ce personnage intéressant est peu connu. Cela tient à ce que, malgré l'immense labeur qu'il dut fournir pendant trente-cinq ans, il n'a laissé que quelques cartes et un ouvrage imprimé, aujourd'hui oublié ; mais, par contre, la Bibliothèque de la ville de Nancy et celle du du Musée lorrain renferment de nombreux manuscrits de cet auteur, qui témoignent de son activité. On trouve aussi, dans les collections privées, soit des manuscrits originaux, soit des copies des travaux de cet ingénieur. Il avait laissé, dit Dom Calmet (1), quantité de papiers et de mémoires qui furent dispersés après sa mort. Ces nombreux et divers documents, actuellement épars, pleins de notes variées, nous attestent la continuité et l'intensité d'un labeur poursuivi sans relâche pendant plus d'un quart de siècle.

(1) Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, Nancy, A. Leseure, 1751, in-fol., p. 172.

Digitized by Google

Didier Bugnon naquit à Metz, le 4 mai 1676 (1) ; c'était le deuxième enfant de Dominique, maître maçon, puis inspecteur des fortifications de Givet, et de Nicole Martin, de Salone (2), sa seconde femme. Le tableau généalogique ci-joint résume les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette famille. « La biographie de quelque homme que ce soit, qui n'est pas un misérable enfant trouvé, dit M. F. Masson (3), est impossible à écrire, si on ne sait d'où il vient, quelles furent les relations, les appuis, les tendresses, les inimitiés même, que lui fournit sa naissance ». André Bugnon, le grand-père de Didier, était né à Poitiers en 1525 ; il vint en Lorraine, raconte son petit-fils, « pendant les guerres civiles qui déchirèrent les Poitous en accablant les catholiques ». Didier épousa Anne Compagnot, fille unique de Nicolas, gentilhomme, dit-il, conseiller au bailliage et siège présidial de Toul, et de Marie Pillement (4), fille de Claude, célèbre avocat de cette ville. Dominique, sur la fin de sa vie, habitait avec son fils, il avait sollicité plusieurs emplois qu'on ne put lui accorder à cause de son âge, il se plaignait de n'être pas riche et à la charge de son fils. Didier aimait beaucoup son père, qui a été, écrit-il, toute sa vie pour ses enfants un exemple de piété et de vertus ; il en parle avec la plus tendre affection dans ses lettres. A sa mort, sur-

(1) Voici son acte de baptême, que nous devons à l'obligeance de M. J.-J. Barbé, nous lui adressons tous nos remerciements. « 1676. Didier, fils de Domange Bugnon, m^tre masson, et de Nicole Martin, est né le 4^me may, et a esté baptisé le 10^me suivant ; a eu pour parrain Didier Breton, fils de Jean Breton, et pour marraine Marie Chlapade, fille de Barbe Legendre, veuve, qui ont signé ». Paroisse Saint-Étienne, Archives municipales de Metz, port. 1105.

(2) Salone, canton de Château-Salins (Meurthe).

(3) F. Masson, *Les Goncourt*. (Société de Conférences.)

(4) Le père de Marie Pillement et son frère Laurent, chanoine, mort à Toul, le 1^er juillet 1717, furent inhumés à la Cathédrale. Ce dernier portait : *De... au chevron de... accompagné en chef de deux molettes d'éperon à six rais de... et en pointe d'une gerbe de...*

Digitized by Google

André Bugnon
1525—1595

Claude Bugnon
1555—1635

Dominique Bugnon, inspecteur des fortifications de Givet, né en 1647, † à Nancy, le 18 mars 1715 = 1° N.; 2° Nicole Martin.

Catherine Bugnon née à Metz, le 15 octobre 1674, † en bas âge.	Didier Bugnon né à Metz, le 4 mai 1676, † à Nancy, le 6 août 1735, = Anne Compagnot, † le 10 juin 1749, âgée de 80 ans.	Henriette Bugnon † à 14 ans.	Jean-Louis Bugnon, lt. au service de S. A. R., ingénieur, † à Nancy, le 27 novembre 1732, = 1° à Nancy, le 13 juin 1713, Manne Labbé, † le 3 octobre 1730, fille de Pierre, avocat, et de Madeleine de Beurges ; 2° à Nancy, le 25 juillet 1731, Antoinette-Dieudonnée des Mutez, veuve d'André, marchand.	Joseph Bugnon † en bas âge.	N. † en bas âge.

Anne Bugnon née à Nancy, le 30 septembre 1703, † en bas âge.	Anne Bugnon née à Nancy, le 28 novembre 1707, † le 22 mars 1756.	Marguerite-Gabrielle Bugnon, née à Nancy, le 26 janvier 1710, = à Nancy, le 21 février 1752, François-Henri de Lescale (1724-1762), capitaine au régiment des gardes lorraines, fils de Henri-Joseph, et de Jeanne de Marne.	Marie-Françoise Bugnon née à Nancy, le 3 avril 1711, † le 10 septembre 1729	Nicole Bugnon née à Nancy, le 9 septembre 1712.	François-Louis Bugnon, né à Nancy, le 4 avril 1714, † à Nancy, le 10 octobre 1743, capitaine au service de France.	François-Ignace Bugnon, né à Nancy, le 23 décembre 1718.

Digitized by Google

venue le 18 mars 1715, il renonça à la succession paternelle ; on n'avait, sans doute, trouvé que des dettes.

Didier Bugnon avait des prétentions nobiliaires : dans une lettre au généalogiste Chevillard, il lui demande un armorial du Poitou et s'il ne connaît pas une famille portant le nom de Bugnon, établie dans cette province ; il sait que, en 1706, un M. de Bugnon, chevalier de Saint-Louis, est mort à Paris : « Au reste, leur blason et le mien se ressemblent sans aucune différence, car ils sont l'un et l'autre : *D'azur à trois besans d'or, deux et un* ». Chevillard ne fut pas pressé d'écrire, Bugnon lui demande, trois mois après, s'il a reçu sa lettre. Nous ignorons quelle fut la réponse et même s'il y en eut une. Dans une lettre au président de Mahuet, il paraît faire allusion à son anoblissement, qu'il devait obtenir lorsqu'il aurait terminé les cartes des prévôtés, offices, grueries des duchés, le tout accompagné de dissertations géographiques et historiques, travail qu'il avait proposé « autant pour le bien de l'Estat que pour mériter par cet ouvrage la récompense qui le doit suivre et qui doit mesme l'accompagner ». L'ouvrage ne parut pas, mais l'anoblissement eut lieu le 25 août 1725, avec dispense de finance : « Les souverains qui sont les arbitres et les dispensateurs de cette grâce ne doivent l'accorder qu'à ceux de leurs sujets qui se sont efforcés de le mériter, ainsy qu'a fait nostre cher et amé Didier Bugnon, nostre premier géographe et l'un de nos ingénieurs, lequel, depuis plus de vingt années qu'il est à nostre service, n'a cessé, dans toutes les occasions, de nous donner des preuves de son zèle, fidélité et attachement, particulièrement dans les cartes géographiques qu'il a dressées de nos Estats et dans lesquelles il s'est singulièrement appliqué à consigner les fautes qui s'étaient glissées dans les précédentes et à donner à nos Estats leur véritables situation et limites. En sorte qu'étant pleinement satisfait de ses services et de sa capacité, et voulant

Digitized by Google

lui donner des marques de la satisfaction qui nous en reste... (1) », il lui est octroyé les armoiries suivantes :

D'azur à trois besans d'or, deux en chef et un en pointe, à la croix pattée d'argent mise en cœur, et pour cimier un bras dextre armé, la main au naturel, tenante une sphère armillaire d'or, surmontée d'une croix pattée de même, issant d'un armet morné, orné de ses bourrelet et lambrequins, aux métaux et couleurs de l'écu.

Bugnon, dès sa jeunesse, étudia avec un attachement particulier la géographie ; il est probable qu'il se livra aussi à l'étude de plusieurs sciences définies auxquelles il devait emprunter certaines applications pour les utiliser dans ses travaux. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la géographie générale se reconstitue en France ; c'est l'époque où l'Académie des sciences fait mesurer, entre Paris et Amiens, un degré, avec une exactitude dont nul n'avait approché ; on entreprend la mesure du méridien sur toute la largeur de la France. « La cartographie de la Lorraine ne commence en réalité qu'à partir de la fin du XVI^e^ siècle, dit M. Wiener (2) ; on connaît bien quelques travaux antérieurs, mais ce ne sont que des essais que l'on peut considérer comme des curiosités, néanmoins ayant encore une certaine valeur ». Les premières cartes de Lorraine signalées par cet auteur sont dues à Gérard Mercator et datées de 1587 (3).

Nous ne savons rien de la jeunesse de Bugnon, ni ce qui l'engagea dans cette voie ; sans doute, il dut aider son père dans les travaux de fortifications ; en 1690, il commença à faire des cartes, il était alors dans le duché de

(1) Arch. de M.-et-M., B. 165, fol. 77.

(2) L. WIENER, *Essai de cartographie de la Lorraine*, dans *M. S. A. L.*, 1896, p. 30.

(3) Pour les cartes antérieures à cette date : Cf. L. BENOIT, *Le Westrich*, dans *M. S. A. L.*, 1861, pp. 44-48.

Digitized by Google

Luxembourg. En 1695, la carte de l'Évêché de Metz fut dressée.

S'il entra au service de la Lorraine, ce ne fut pas volontairement, car, né Français, il comptait être reçu ingénieur en France; la nomination fut signée, non par le roi, mais par le duc de Lorraine. De nouveau, après la mort de Léopold, il écrivit au marquis de Creil (1), intendant de Metz, pour lui proposer ses services et de faire la carte des Évêchés. Il se plaignait de sa misère, de ses modestes appointements; il rappelait qu'il était attaché à la maison de Lorraine, à laquelle « j'ai sacrifié toute ma jeunesse, qui était destinée au service de la France, ma patrie ». Ceci nous prouve que l'occasion seule de trouver une situation le fit rester en Lorraine. Le duc Léopold, au commencement de son règne, voulut, après une si longue période de troubles, mettre de l'ordre dans ses États ; il désira avoir une description exacte de ses duchés, que des changements successifs avaient modifiés ; il fit appel aux hommes instruits. Le 27 juillet 1700, Didier Bugnon reçut un brevet où on lit : « Avons iceluy retenu et estably, retenons et establissons par ce présent brevet, nostre géographe ordinaire aux honneurs, droits, immunités, prérogatives et privilèges qui appartiennent et despendent de semblables estats et aux gages de 600 livres tournois, par chacun an, que nous avons attribués, et pour lesquels nous ordonnons à nostre très cher et féal le sieur baron de Mahuet, nostre conseiller d'Estat et intendant de nostre hostel et de nos finances, de le coucher sur l'estat de nostre maison... » Le 25 août suivant, il prêta serment entre les mains du baron de Mahuet « de servir fidèlement Son Altesse Royale en la qualité de son géographe ordinaire ». Le brevet fut entériné le 22 avril 1701. Il devint

(1) Jean-François, marquis de Creil-Bournezeau, fut intendant de la généralité de Metz de 1720 à 1754.

Digitized by Google

premier géographe et ingénieur le 2 mars 1713 : « Les nouveaux progrès qu'il a faits depuis ce temps et dont il nous aurait donné des preuves, de mesme que de son zèle et de son attachement à nos intérêts, l'ayant toujours rendu plus digne de nos grâces et de nostre estime, cela nous auroit engagé à luy en donner de nouvelles marques par quelque titre encore plus honorable que celuy qu'il a eu jusqu'à présent, et qui fasse connoistre la distinction que nous faisons de sa personne et de la satisfaction que nous avons de ses bons, fidèles et agréables services. Pour ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, nous avons ledit Didier Bugnon nommé, ordonné et estably, le nommons, ordonnons et establissons, par ce présent brevet, nostre premier géographe et ingénieur, voulons que, non seulement il continue de faire toutes les cartes générales et topographiques de nos Estats et de toutes les parties dont ils sont composés, mais encore qu'il ait et prenne l'inspection sur toutes les autres cartes qui en feront partie, de quelque nature qu'elles soient...» Il lui accordait 1.200 livres de gages. Ces lettres ne furent enregistrées par la Chambre des comptes que le 12 avril 1723.

D'après divers imprimés ou notes contenus dans les manuscrits de Bugnon, nous pouvons nous rendre compte de sa manière de travailler. Il envoyait dans chaque paroisse, au curé, des circulaires le priant d'indiquer sur des feuilles préparées à l'avance tout ce qui environnait le village « jusqu'aux hermitages et aux moindres habitations », dans l'espace d'une heure ou une heure et demie, ou de deux heures au plus. Au bas du modèle se trouvait une échelle, dont les divisions représentaient un quart d'heure ; quatre de ces divisions devant faire une lieue ou 3.000 pas géométriques ; mais, malgré la bonne volonté qu'on devait mettre à lui fournir ces renseigne-

Digitized by Google

ments, cette manière de mesurer les distances n'offrait qu'une exactitude toute relative.

Dans ses instructions, il indiquait « comment se font ou se doivent faire les opérations communes en matière de faits géographiques et chorographiques sur les simples connaissances que l'on a du local de la situation des lieux où l'on est, sans opérer par les règles de la trigonométrie selon lesquelles on perfectionne les choses par des voyages et des observations continuelles, et en nombre suffisant, pour les conduire au véritable degré de la perfection, le tout pour épargner la moitié des prodigieuses dépenses que dix années de voyages causeraient dans une province de 40 lieues du levant au couchant et d'autant du midy au septentrion, par le moyen desquels on épargne plus du tiers de la dépense outre le temps que l'on gagne encore ». Il recommande ensuite de se bien orienter : « Or il n'y a point d'habitant dans un lieu qui connaisse mieux le côté de l'Orient qu'un ecclésiastique qui y fait sa résidence actuelle et qui en est le pasteur... » Il indique comment il faut marquer les cours d'eau, les forêts, etc. A la suite de ces recommandations, contenues dans trois feuillets, se trouve « la liste alphabétique de toutes les choses que Dieu et les hommes peuvent avoir formées dans la nature aux environs d'un lieu ». Cette nomenclature a pour but de faciliter le travail et de veiller à ce que rien ne soit oublié. Enfin, au dos de cette quatrième page, un espace encadré d'un filet est destiné à la carte. Il réunissait alors les documents obtenus de cette manière, puis il allait les vérifier lui-même.

Un manuscrit curieux (1), acheté récemment par la Bibliothèque publique de Nancy, nous indique les étapes

(1) *Examen des prévostés et offices de Rosières-aux-Salines, Chastel, Charmes, etc.;* 187 pages,160 sur 135 millim., provient de la bibliothèque du Pont de Romémont.

Digitized by Google

d'un de ses voyages. Il fait ses cartes sur place (1), d'abord au crayon, se servant des renseignements verbaux

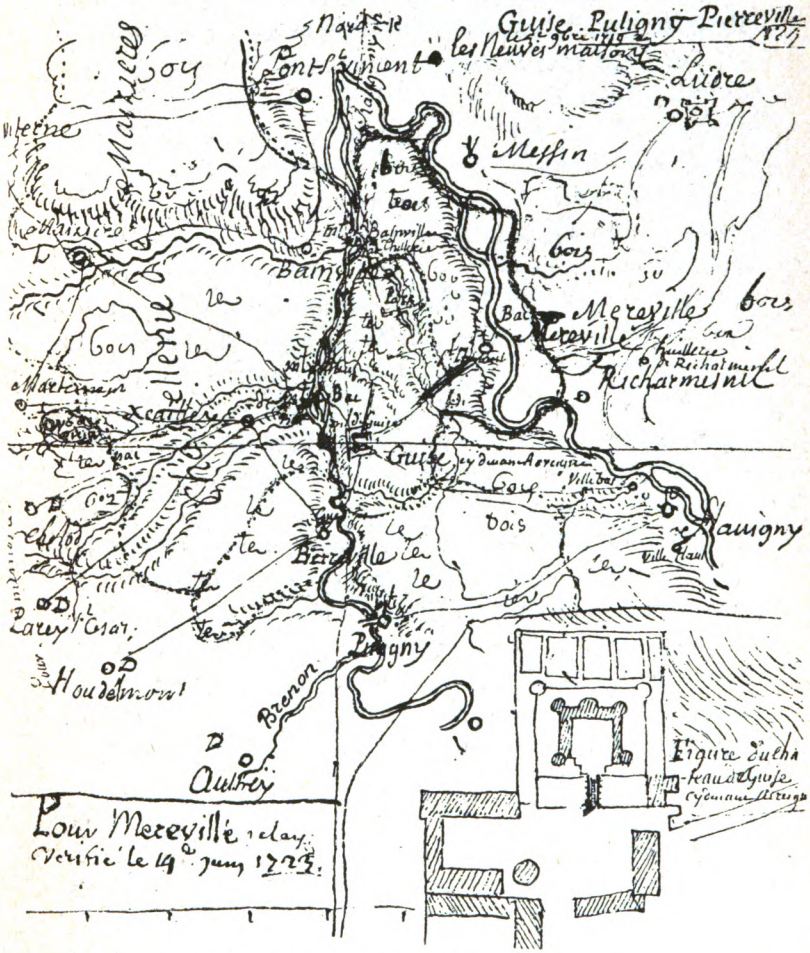

Esquisse d'une carte dessinée par Bugnon.

qu'on lui donne; tel village est à une heure de marche, etc. Il note en général, en haut de ces cartes, la date et

(1) Nous reproduisons une de ces cartes et une autre mise au net.

Digitized by Google

le nom de la personne chez laquelle il a couché. Ainsi, le 2 octobre 1719, il est à Coyviller (1), loge chez le curé Halla, « fort honneste homme »; le lendemain 3, au matin, il visite Tonnoy (2), Velle-sur-Moselle (3), Saffais (4); le

Carte mise au net par Bugnon.

soir, il passe la nuit à Haussonville (5). Pour procéder si rapidement, il est nécessaire que Bugnon ait déjà des

(1) Coyviller, canton de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle).
(2) Tonnoy, *ibid.*
(3) Velle-sur-Moselle, canton de Bayon (Meurthe-et-Moselle).
(4) Saffais, canton de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle).
(5) Haussonville, canton de Bayon (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

notions sur les lieux qu'il parcourt ; ses cartes paraissent assez exactes ; à son retour, il les perfectionne. D'après ce même manuscrit, nous voyons qu'il assiste à la messe presque tous les matins ; du 2 octobre 1719 au 8 novembre suivant, il dresse les cartes de près de cent villages.

Dans un manuscrit (1) intitulé : *Mémoires à retoucher sur plusieurs villes de Lorraine,* on trouve quelques lettres de 1721 à 1723, la description des routes de Sainte-Marie-aux-Mines, Raon-l'Étape, Bitche. Nous y apprenons qu'il voyageait à cheval ; le 18 octobre 1721, il se plaint à M. de Circourt, capitaine d'une compagnie du régiment du Han, qu'en descendant de cheval à Dugny (2), il s'est aperçu qu'on lui avait volé un pistolet à Souilly (3).

De 1704 à 1729, Léopold paraît hésiter sur la manière de faire faire les cartes de ses duchés. Au début, il désire les cartes des villes et « deux lieues et demie autour ». Bugnon estime à 70.000 livres ce travail qui ne fut pas entrepris, vu la dépense et la difficulté de trouver des gens assez habiles pour le bien exécuter ; le géographe proposait de dresser des cartes chorographiques qui ont l'avantage d'être terminées rapidement, à condition de trouver quelqu'un de compétent ; il promettait de finir toutes les prévôtés en quatre campagnes : livrant une carte générale des deux duchés, suivie d'une description historique et géographique, une carte du duché de Lorraine, « un peu plus chargée », puis le bailliage de Nancy, celui de Mirecourt, etc.

En 1717, Léopold désire avoir des cartes de toutes les prévôtés ; Bugnon — qui n'a pas exécuté le projet de 1704 — lui répond que ce travail sera long : 1.800 villages et

(1) Il contient 451 pages, 155 sur 100 millim.; et provient aussi de la collection du Pont de Romémont.

(2) Dugny, canton de Verdun (Meuse).

(3) Souilly, chef-lieu de canton (Meuse).

Digitized by Google

autres lieux, à 6 jours de travail par village font 10.800 jours, 30 ans de travail pour un ingénieur ! sans compter le prix qui sera très élevé, l'exécution difficile, car si on fait des cartes de deux lieues et demie à la ronde, comme les terres des Évêchés sont fréquemment mêlées à celles de Lorraine, il faudra nécessairement ne pas franchir les limites, alors des vides se trouveront sur les cartes ne pouvant lever géométriquement ces lieux. Enfin, en 1729, il reçut seulement l'ordre de se mettre au travail ; Bugnon réunit alors les documents concernant chaque prévôté, il y travailla jusqu'à sa mort.

Pendant son règne, Léopold fit faire à plusieurs reprises des enquêtes concernant l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc. En 1706, les auditeurs à la Chambre des comptes durent produire un dénombrement de toutes les prévôtés. En 1708, on envoya dans chaque village des feuilles imprimées pour « le dénombrement en détail des sujets de S. A. R. ». Ces feuilles, divisées en 31 colonnes, devaient indiquer les nobles et exempts de tailles, les juges, avocats, bourgeois, laboureurs tenant deux charrues, une charrue ou une demi-charrue, les vignerons, artisans, manœuvres, les veuves tenant deux charrues, une charrue ou une demi-charrue, les garçons au-dessous de seize ans, au-dessus, les filles au-dessus de seize ans, les garçons de boutique, les valets, les servantes, les pauvres, les mendiants, les enfants des mendiants, etc. On devait inscrire la quantité de terres cultivées, les vignes, prés, le nombre de chevaux, bœufs, vaches, moutons, porcs, etc., le nom du seigneur, des ecclésiastiques, des religieux. Sur la feuille concernant Hilbringen (1), nous lisons que les choux cabuts croissent bien et en si grande quantité qu'on les exporte à Cologne et en

(1) Hilbring, canton de Sierck (Moselle).

Digitized by Google

Hollande ; on note, que le tabac y pousserait à merveille si on en plantait. Il fallait indiquer la quantité de vignes, paquis, bois ; signaler les moulins, forges, taillanderies, scieries, verreries, papeteries, etc. ; mentionner « le commerce et nourry principal des lieux » ; les droits et rentes seigneuriales, le total des impositions, etc. Avec une statistique aussi complète, Bugnon pouvait, par exemple, faire facilement une étude sommaire sur l'importance des forêts en Lorraine. Il en était de même pour le commerce ; les prévôts des villes recevaient des circulaires : ils faisaient connaître comment était composé le corps des marchands de la ville, le commerce particulier auquel se livrait chacun de ces marchands, d'où ils tiraient leurs marchandises, où ils les exportaient, ce qu'ils rapportaient en échange, et, « comme le commerce des États n'est jamais plus facile n'y plus florissant que par l'attention que l'on donne à l'entretien des chemins... », on leur demande d'indiquer les routes qui traversent les villes et leur état.

Bugnon avait donc à sa disposition tous les renseignements exigés par l'administration et, par suite, les éléments des travaux qu'il devait exécuter. Il s'en procurait lui-même directement. Aux religieux, il envoyait un questionnaire leur demandant d'indiquer : l'époque ou l'ancienneté de leur fondation, le nom du fondateur, la beauté de leur église, soit en architecture, sculpture ou peinture, le nom du patron, les fondations, les tombeaux des personnes illustres, le nombre de religieux. Ces renseignements destinés, dit la circulaire, à la description de la Lorraine, devaient être renvoyés au sieur Bugnon, demeurant « vis-à-vis l'hôtel de Ferrary, rue du Haut-Bougeot, ville vieille à Nancy » (1).

(1) Plus tard, d'après l'abbé Lionnois, *Histoire de Nancy*, t. II,

Digitized by Google

Bugnon avait même préparé un questionnaire en 26 demandes, adressé à M. Alcan, demeurant à Nancy (1), et concernant les Juifs établis en Lorraine et particulièrement à Metz (2). Il rappelait qu'en 1566, il y avait 4 familles juives à Metz qui, pour y rester, offrirent 200 écus à l'hopital et 200 francs par an; le duc d'Épernon les protégea. Leur multiplication, ajoute-t-il, a été à l'infini : en 1589, on compte 24 familles ; en 1674, 119 familles, soit 665 personnes ; en 1698, 265 familles, soit 955 personnes. Ces dernières prétendaient être toutes issues des 4 premières familles fixées à Metz. On comptait en plus 32 familles étrangères venues après la guerre du Palatinat. Bugnon demandait combien de familles juives se trouvaient à Sierk, Boulay, Dieuze, si elles avaient l'autorisation du roi ou des seigneurs ; à quel âge les Juifs mariaient leurs enfants, s'ils sont « naturellement propres », ce qu'ils font pour éviter les maladies contagieuses ; si la fidélité et la bonne harmonie règnent entre eux, et principalement de synagogue à synagogue. Exercent-ils l'hospitalité envers les étrangers ? « Comment on peut définir l'union et la société des Juifs, si c'est comme une république neutre pour le commerce entre les différents États ». Comment sont-ils mieux informés du prix des marchandises et du gain que l'on peut en retirer, où se procurent-ils les marchandises défendues ? Comment font-ils pour vendre leurs marchandises à meilleur compte que les commerçants chrétiens et gagner

p. 594, nous voyons que Bugnon habitait rue Notre-Dame, n° 121. Cf. Ch. Courbe, *Promenades historiques à travers les rues de Nancy*, Nancy, chez l'auteur, 1882, pp. 324-325.

L'auteur paraît contester ce fait.

(1) Moïse Alcan, banquier juif.

(2) Sur les Juifs de Metz, voir particulièrement : *Revue des études juives, passim.* — Roger Clément, *La condition des Juifs de Metz sous l'ancien régime*, Paris, Jouve, 1903.

Digitized by Google

encore plus que ces derniers ? etc. Il est regrettable que nous ne connaissions pas les réponses qui furent, sans doute, fournies par Moïse Alcan.

Lorsque Bugnon se déplaçait pour lever des plans on lui facilitait sa tâche. Un ordre de Léopold, du 4 avril 1720, enjoint aux prévôts, officiers, maires et à tous les justiciers, de fournir des arpenteurs pour toiser les terres, des manœuvres « soit pour le transport de ses chaînes, herses, niveaux et autres instruments de mathématiques, soit pour faire quelques légères excavations de terre... » Il se faisait rembourser les frais occasionnés par ces travaux ; on en a la preuve par les registres des comptes déposés aux Archives départementales. En 1711, le 8 juin :

« Pour avoir employé un escrivain au sujet du *Polium* géographique, pendant 20 jours..... 20 livres ;

Le mesme escrivain a fait 176 rôles..... 44 livres ;

Pour les 4 vignettes (1) placées dans le corps de cet ouvrage, pour servir d'ornements, comme estant destiné pour le cabinet de S. A. R..... 16 livres ;

Reliure de l'ouvrage..... 3 l. » (2).

Sur l'ordre du président de Mahuet, il leva le plan de la forêt de Kalenhoven (3) dans la gruerie de Bouzonville, plan destiné à être utilisé pendant les conférences tenues à Metz. Il y travailla 61 jours, du 8 mai au 7 juillet 1715, à 2 écus par jour, soit 366 livres (4).

Il partit le 13 octobre 1718 pour faire la carte de

(1) Les vignettes qui ornaient les ouvrages de Bugnon étaient de Claude Charles.

(2) Arch. de M.-et-M., B. 1598.

(3) Forêt située sur le territoire de la commune de Filstroff (Moselle). Il existe aux Arch. de M.-et-M., B. 10843, 4 cartes de cette forêt.

(4) Arch. de M.-et-M., B. 1641.

Digitized by Google

Villers-la-Montagne (1), celles de Longuyon, Arrancy (2), Sancy (3), Norroy-le-Sec (4), et une partie de celle de Bouzonville, il resta jusqu'au 19 novembre, soit 38 jours.

Par ordre de S. A. R., il fait le tracé du cours de la Meuse depuis Euville (5) jusqu'au-dessous de Verdun, du 17 juillet au 31 août 1720, à 5 livres par jour, soit 235 livres (6). Il exécutait des travaux pour les particuliers, aussi dressa-t-il une infinité de plans pour des seigneurs, des abbayes. Bugnon fit hommage à Louis XIV de plusieurs cartes manuscrites, il est l'auteur de celles qui se trouvent dans l'*Histoire de Lorraine*, de Dom Calmet. Il prêta plusieurs de ses manuscrits au savant bénédictin; ce dernier conserva même pendant 3 ans et fit copier l'*Alphabet curieux des lieux des duchés de Lorraine et de Bar* (7), c'est du moins ce que nous indique Bugnon dans une note écrite sur le titre de cet ouvrage.

En 1729, après l'apparition de l'*Histoire de Lorraine*, Bugnon se méfie de Dom Calmet, il a peur que cet auteur ne se serve de ses notes et les fasse imprimer sous son nom; c'est ce que nous apprend le fragment d'une lettre de notre géographe: « Ma passion d'imprimer n'est pas fondée sur l'ambition aveugle et inconsidérée, si c'est, Monsieur, pour m'enlever toute la gloire et la récompense

(1) Villers-la-Montagne, canton de Longwy (Moselle).

(2) Arrancy, canton de Spincourt (Meuse).

(3) Sancy, canton d'Audun-le-Roman (Moselle).

(4) Norroy-le-Sec, canton de Conflans (Meurthe-et-Moselle).

(5) Euville, canton de Commercy (Meuse).

(6) Arch. de M.-et-M., B. 1643.

(7) Bibliothèque publique de Nancy, manuscrit 460 (11). Voici comment Dom Calmet apprécie ce travail: « Feu M. Bugnon, géographe de S. A. R. Léopold I, duc de Lorraine, avait dressé avec un travail infini et une exactitude admirable, la liste alphabétique des villes, bourgades, villages, hameaux et censes de toute la Lorraine et du Barrois, marquant jusqu'aux moulins, tuileries et hermitages, qui se trouvent dans chaque endroit. J'ai en main une copie exacte de

Digitized by Google

de mes ouvrages de 27 années par un larcin qui deviendroit le plus criant et le plus injuste qui se fut jamais, c'est ce que je ne crois cependant pas. Quoyqu'il en soit, Monsieur, vous avouerez qu'il est assez difficile de définir le caractère de Dom Calmet dans cette occasion ; comme il a escrit son histoire de Lorraine en anticipant sur les droits de l'historiographe légitime de Lorraine (1), il veut peut-estre, aussi, enfreindre mes droits et exercer ma charge, malgré le grand fond d'insuffisance où il se trouve, puisqu'il luy manque encore tant de ces choses qui sont indispensablement nécessaires pour y bien réussir. En vérité, je ne croyais pas qu'un homme qui s'estoit acquis tant de réputation par ses *Commentaires sur la Bible* et son *Dictionnaire sur l'Escriture* seroit capable d'eschouer dans une histoire de la Lorraine qui est celle de sa patrie » (2). Il est probable que Dom Calmet ne connut point les sentiments que Bugnon témoignait à son égard, car, plus tard, dans ses ouvrages, il parlera de lui plutôt avec éloge.

cet ouvrage. J'avais même marqué en marge, en latin, les lieux que j'avais rencontrés dans les titres originaux et dans les anciens monuments du pays dans le dessein de marquer les noms latins anciens de chaque lieu avec le nom moderne qu'on lui donne aujourd'hui. Mais la différence de ces noms anciens, comparés aux nouveaux, s'est trouvée si grande, que je n'ai pas réussi, comme je l'espérais, à joindre toujours le nom ancien au nouveau, et à illustrer, comme j'avais souhaité, l'ancienne géographie. Il y a une infinité de noms anciens de villages et de bourgades tellement défigurés, qu'ils ne sont plus reconnaissables aujourd'hui, et pour les lieux qui ont conservé leurs anciens noms, il est superflu de les remarquer. Si l'on pouvait trouver un imprimeur qui voulut se charger de l'impression de la liste dressée par feu M. Bugnon, il rendrait certainement un grand service au public. » Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, t. I., pp. IV-V.

(1) Bugnon fait, sans doute, allusion au Père Hugo.

(2) Il est regrettable que nous n'ayons qu'un fragment de cette lettre intéressante ; nous ne savons à qui elle a été adressée, elle se trouve écrite dans les marges d'un imprimé.

Digitized by Google

Bugnon aimait la réclame, il communiquait aux journaux de l'époque des articles concernant ses ouvrages (1). Une note de sa main, qui se trouve dans ses papiers, destinée à la publicité (2), nous donne la liste de ses principaux travaux, elle nous dispensera d'analyser plus complètement ses manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques publiques (3) et privées. Les nombreuses copies de ses ouvrages qui furent faites sont une preuve du succès qu'ils obtinrent, malheureusement les copistes commirent de multiples erreurs.

De 1690 à 1727, Bugnon publia comme cartes :

1° En 1690, la carte du duché de Luxembourg ;

2° En 1692, la carte de la province de la Sarre ;

3° En 1695, la carte de la Lorraine, et celle des Trois-Évêchés, qu'il envoya par Turgot, intendant de Metz, au duc de Bourgogne ;

4° En 1701, la carte de la Lorraine ;

5° En 1709, la carte abrégée des États de Lorraine « en partie sur celle qu'il avait dressée pour Mgr le duc de

(1) Dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, à Trévoux, 1706, pp. 1631-1636, on trouve la description d'un *Polium* de Lorraine et de Bar et d'un autre concernant les Évêchés. — Le même journal de 1709, pp. 990-1005, contient une longue analyse de son livre, les *Caravanes d'Asie*. — Cf. *Clef du cabinet des princes de l'Europe* de 1706, pp. 205-206, et 1708 p. 64 ; *Mercure Galant*, 1706 pp. 55-72 ; *Journal de Scavans*, 1711, pp. 38-43.

(2) Une partie de cette note est publiée dans les *Mémoires de Trévoux*, 1728, pp. 2130-2136.

(3) Cf. J. FAVIER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Nancy*, Paris, Plon, 1886 et le *Supplément*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, nos 460 (11), 1273 (757), 1274 (879), 1298 (828). — J. FAVIER, *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine*, dans *M. S. A. L.*, 1887, nos 5 à 14 et no 62. — *M. S. A. L.*, 1880, p. 18, et 1900, p. 125. — Mentionnons enfin deux achats de manuscrits de Bugnon faits, en 1914, par la Bibliothèque publique de Nancy ; l'un très important (sept volumes) provient d'une ancienne bibliothèque d'un amateur lorrain qui passait pour avoir les plus intéressants ouvrages de Bugnon que l'on connaisse.

Digitized by Google

Bourgogne, en 1695 ; elle mesurait 14 pouces, 2 lignes de longueur, et 11 pouces, 6 lignes, de hauteur, elle était destinée au *Polium* géographique des duchés, elle fut gravée, sans son consentement, par un imprimeur de La Haye qui commit des erreurs en la publiant ;

6° En 1715, le plan du cours de la Meuse « pour la jonction de l'Océan et de la Méditerranée ». Ce projet était étudié par M. de Boves, directeur des places des Pays-Bas autrichiens de la part de S. A. R., et par M. de Bauvilliers de la part du Roi, ces derniers reconnurent la possibilité de cette jonction des deux mers, au moyen d'écluses et de bassins sur la Meuse, depuis Verdun jusqu'à la Saône (1) ;

7° Vers 1724, les cinq cartes qui se trouvent dans l'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet.

Il composa les ouvrages suivants :

1° *Polium* (2) géographique des duchés de Lorraine et de Bar, en 1706, avec celui des Trois-Évêchés ;

2° Sommaire de tous les États de Lorraine, extrait des dénombrements de 1706 à 1708 ;

3° Dictionnaire des lieux de la Lorraine et du Barrois et des Trois-Évêchés ;

3° Caravanes ou cortèges des marchands d'Asie, en 1708, (3) ;

4° Inventaire alphabétique de tous les lieux qui composent les duchés de Lorraine et de Bar, avec les principaux droits attribués à chacun des lieux ;

5° Recueil des paroisses, par prévôté, par bailliage, par duché.

(1) Cf. Noël, *Catalogue des collections lorraines*, Nancy, chez l'auteur, 1850-1851, n° 3422, t. I, p. 466. Noël possédait le dossier des études concernant ce curieux projet, le devis était de 4.025.400 livres.

(2) *Polium* ou pouillé vient de *polyptychum*.

(3) Bugnon (Didier), *Relation exacte concernant les caravanes ou cortèges des marchands d'Asie*, Nancy, R. Charlot, (1707), in-12.

Digitized by Google

En 1729, d'après cette même note, il nous apprend que, pour finir son *Polium*, il ne lui reste plus que deux ou trois campagnes à faire; il dresse des cartes, il en a déjà 40, mais il en faudra 80 pour la Lorraine seule, et 60 pour les Trois-Évêchés. Cet ouvrage est destiné au cabinet de S. A. R., où il sera placé en « manuscrit », comprenant deux volumes, in-fol., avec cartes manuscrites, ces dernières pourront servir à un format in-4° quand on imprimera. Il fit une infinité de voyages et d'observations dans le pays, notant tout ce qui lui paraissait intéressant. Il ne cessa de remanier ses ouvrages, de les perfectionner; ce fut évidemment une des causes qui en empêchèrent la publication. Peu de temps avant sa mort, il demandait au prévôt de Nomeny des renseignements pour une *Description géographique et historique ancienne et moderne des États de S. A. R. et des Évêchés de Metz, Toul et Verdun.*

Tous les ouvrages de Bugnon furent déposés dans la bibliothèque du duc de Lorraine, mais on en fit des copies pour les ministres, pour les ambassadeurs près des cours étrangères et même pour des particuliers.

Avant Bugnon, le président Alix (1) avait donné un *Dénombrement* de la Lorraine, en 1594, époque où le duché était à peu près à l'apogée de sa grandeur. Ce *Dénombrement* a été publié, en 1870, dans le *Recueil de Documents sur l'histoire de Lorraine.* Thierry Alix ne parle pas du duché de Bar, aussi les annotateurs ont-ils reproduit dans la préface le sommaire des chapitres du *Polium* de Bugnon concernant le Barrois, et se sont-ils servi de cet ouvrage pour dresser les tables alphabétiques du document qu'ils publiaient.

(1) Cf. LEPAGE, *B. S. A. L.*, 1857, pp. 112-138. — Pierre BOYÉ, *Qualis vir et scriptor exstiterit Theodoricus Alisius, in curiarationum Latharingica præses, nanceii*, 1898, in-8°, et notre ouvrage *Biographie de la Chambre des comptes de Lorraine*, Nancy, 1914, pp. 1-3.

Digitized by Google

Le hasard nous ayant mis entre les mains un *Journal des lettres familiéres, domestiques et autres*, contenant la correspondance de Bugnon du 24 mai 1714 au 4 octobre 1715, nous nous sommes décidé à publier ce document, sans grand intérêt historique, mais qui renferme des détails curieux ; de plus, ces lettres, d'un style agréable, nous permettront de nous rendre compte de la vie de ce fonctionnaire, de ses relations avec la cour et avec certains personnages de cette époque. Ce manuscrit, de 150 sur 98 millim., contient 178 pages. Nous publierons, *in-extenso*, toutes les lettres qui nous ont paru les plus intéressantes, en omettant 69, la plupart écrites à des parents. Ces lettres sont d'autant plus précieuses que, malgré l'active correspondance que dut entretenir ce fécond géographe, on a de grandes chances de ne pas retrouver semblable recueil, quoiqu'il n'embrasse qu'une courte période d'un an. En effet, on lit en tête de ce manuscrit : « C'est le deuxième tome où sont placées mes lettres ordinaires, celles qui ont esté faites avant 1713 sont dans mes papiers pour servir de mémoire sur la conduite que j'ay tenue dans le cours de toutes mes affaires ». Le premier tome devait donc contenir sa correspondance pendant l'année 1713 ; nous sommes aussi fondé à croire qu'après l'année 1715 il revint à son premier système. Enfin, en tête de ce manuscrit, il nous donne quelques notes peu précises sur sa famille, il ignore même le nom de la première femme de son père.

Didier Bugnon mourut à Nancy, le 6 août 1736, âgé d'environ 60 ans, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame. S'il ne fut pas un des personnages les plus marquants du règne de Léopold, néanmoins il aida puissamment à mettre de l'ordre dans les duchés, qui venaient d'être troublés par de longues guerres. Il vécut à une époque où l'étude de la géographie se transformait et où elle

Digitized by Google

devenait scientifique ; ce géographe, de réelle valeur, par ses patientes recherches rendit d'inappréciables services. Quoique nous n'ayons pu pénétrer plus intimement dans la vie de Didier Bugnon, nous avons cependant pu nous rendre compte qu'il était de mœurs patriarcales, de caractère modéré, de commerce agréable et d'esprit conciliant.

Digitized by Google

1

A M. Lanty (1), *subdélégué de M. l'Intendant, et conseiller au siège présidial de Toul.*

A Nancy, le 24me may 1714.

Monsieur,

J'aurois eu l'honneur de vous adresser plus tost les cartes des cours et courbes de la Meuse que vous avez souhaitées, s'il n'avait fallu y travailler au milieu d'une infinité d'autres occupations qui en ont reculé l'expédition ; vous verrez, Monsieur, les petites augmentations que j'ay faites et celles que vous avez desjà faites avec tant de dextérité ; sans estre géographe par brevêt, vous estes né avec un génie très propre à remporter le prix de la géographie sur une multitude de gens de cette sorte qui se tuent à fasciner les yeux du public par l'envie mercenaire d'en attirer de l'argent, qu'ils ne méritent guère, lorsque leur ouvrage paroit devant des yeux aussy bons que les vostres. Celle de ces deux cartes que je vous envoye, qui est de vostre construction, est faite par mon frère sur vostre original que vous avez présenté à M. le comte de Ruffé (2), l'autre est encore dessinée par luy mesme, sur mon original que j'ay eu l'honneur de présenter à S. A. R. au commencement de ce mois. J'espère que M. Geoffrois vous aura marqué qu'il ne m'a pas remis celle que vous luy demandiez en luy escrivant par mon canal ; je

(1) Christophe-François Lanty, fils de Jean, maître chirurgien à Toul, et de Marie Perrot, conseiller au bailliage de Toul, maître échevin de cette ville, subdélégué de l'intendant, épousa Françoise-Marguerite de Maxey.

(2) Louis-Anne-Marie Damas, comte de Ruffey, fils de Claude, gouverneur de Dombes, et de Claude-Alexandrine de Vienne, mousquetaire en 1684, mestre de camp de cavalerie en 1696, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1710, commanda le camp français de la haute Meuse par lettre du 20 mai 1714 ; il mourut, sans avoir été marié, le 23 septembre 1722.

Digitized by Google

vous recommande, autant qu'il est en vostre pouvoir, les sujets de S. A. R. distingués par les limites des terres et des lieux des différentes dominations que j'ay distingués dans cette carte autant qu'il a esté possible, et mesme conformément à ce que vous en aviez fait, qui estoit bien fidèle.

J'ay fait récit, il y a quatre jours, à M. le comte de Curel (1), que nous avions couché plusieurs bouteilles de vin de Champagne, à Toul, en buvant à sa santé avec vous, et, comme il me donnoit à dîner ce jour-là en bonne compagnie, il but à l'instant à la vostre d'une manière à me faire honneur, et vous faire plaisir si vous en eussiez esté tesmoin. Et, en attendant que nous puissions nous rejoindre à Toul ou à Nancy, mesme pour faire une petite séance bacchique, ayez agréable que je sois toujours avec un parfait dévouement, Monsieur,...

J'ay donné copie à M. le comte de Ruffé, avec agrément de S. A. R., et à M. Geoffrois, votre commissaire ordonnateur, pour leur faciliter une plus grande attention aux intérests des sujets de S. A. R.

2

A M. le chevalier de Denonville (2).

A Nancy, le 26me may 1714.

Monsieur,

J'ay cru qu'une petite carte du cours de la Meuse, qui con

(1) Nicolas-François Hennequin, comte de Curel, baron de Fresnel, fils de Ferdinand, gouverneur de Gorze, et de Catherine de La Haye, né à Paris, le 28 mai 1662, chambellan, conseiller d'État, grand louvetier de Lorraine, épousa : 1° le 11 avril 1695, Élisabeth Le Preud'homme de Vitrimont, née à Nancy, le 28 février 1671, fille de Blaise-Ignace, colonel de cavalerie, et de Catherine de Chastenoy ; 2° à Frenelle-la-Petite, le 16 décembre 1727, Catherine-Élisabeth de Roncourt.

(2) Jules-Armand de Brisay ou de Brissé, fils de Pierre, conseiller du roi et capitaine de cavalerie, et de Louise d'Alès de Corbet, chevalier de Denonville, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, directeur général des fortifications des Trois-Évêchés ; il mourut à Metz, le 9 octobre 1714, âgé de 68 ans.

Digitized by Google

tient trois ou quatre lieues au-dessus et au-dessous de Vaucouleurs, vous seroit agréable parce qu'elle renferme les terrains que M. le mareschal de Catinat occupa, en 1688, dans ses camps de paix, j'en ay présenté une à S. A. R., et une autre à M. le comte de Ruffé pour lui faciliter une plus grande attention aux intérests des peuples de S. A. R.

C'est en quelques manières par ces raisons que je vous fais part de celle-cy, car, comme vous connaissez les intérests des princes à merveille, et que ceux de S. A. R. vous sont chers, je me suis figuré que vous auriez du plaisir à recevoir ce morceau dont j'ay dressé l'original et dont j'ay fait faire copie diligemment par mon frère pour vous l'adresser. Recevez-le, je vous en conjure, pour un petit tesmoignage assuré, quoyque petit, de mon estime et du respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

3

A M. Robin (1), *conseiller du Roy, commissaire provincial, ordonnateur.*

A Nancy, le 26me may 1714.

Monsieur,

Le temps, qui s'est escoulé depuis que je n'ay eu l'honneur de recevoir de vos nouvelles, m'a semblé si long, que je me suis fait un plaisir de vous adresser ce mémoire divertissant du sieur Thomas (2), par les prétendues merveilles qu'il annonce à

(1) Jean-Baptiste Robin, fils de Jean, marchand banquier à Metz, et de Claudine Trouillot, né à Romans, en Dauphiné, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, commissaire provincial ordonnateur des guerres, subdélégué général de l'intendance de Metz, obtint le titre de comte de Castille et de chevalier de Saint-Michel ; il épousa à Metz, le 23 novembre 1693, Barbe Renault, fille de Nicolas, receveur des finances à Metz, et de Barbe Larcher ; il mourut en juin 1732, âgé de 67 ans.

(2) François Thomas, né à Sainte-Marie-aux-Mines, le 14 mai 1670, célèbre machiniste. Les mémoires de l'Académie des sciences font

Digitized by Google

toutes les puissances de la terre. Je souhaiterois qu'il vous fit autant de plaisir que j'en aurois de vous en procurer de plus grand s'il estoit maintenant en mon pouvoir ou que vous puissiez me suggérer. Mais, au contraire, c'est à moy, Monsieur, à qui vous allez en faire un très sensible en m'accordant la grâce de signer cette formule de certificat (1), qui est jointe à ma lettre, et de me l'envoyer à l'adresse de M. Henrion, secrétaire de M. le baron de Mahuet (2). J'espère, Monsieur, cette grâce de vous, avec celle de vous conserver toujours une petite part dans vostre amitié et de vostre estime et de me croire avec un entier attachement, Monsieur,...

J'oubliais de vous dire qu'hier, à trois heures après midy, fut faite dans la prairie, entre Nancy et Tomblaine (3), l'épreuve du canon dont il est parlé au 30me article du mémoire que j'ay l'honneur de vous adresser. M. le comte de Curel, commandant pour le service de S. A. R. dans les places de Nancy, y estoit avec grand nombre d'autres tesmoins de sa suite ; il me fit l'honneur de me mettre dans son carrosse pour en avoir le plaisir, et j'observois que ces pièces, estant bien jetées, ont toutes les excellentes propriétés que luy attribue son auteur prétendu qui se croit dans tout l'univers l'unique inventeur de ces pièces et de toutes celles qui sont à peu près semblables ; de mesme que toutes les autres qui sont rapportées dans son mémoire, que vous trouverez, sans doute, assez réjouissant, si vous prenez la peine de le lire.

mention de ses machines ; il avait aussi une grande habileté pour découvrir les sources. Le duc de Lorraine lui donna, le 27 avril 1715, 6000 livres « tant pour la façon et invention des ouvrages et machines qu'il a faits pour notre service que pour frais de voyages. » Arch. de M.-et-M., B. 1618.

(1) Ce certificat, destiné aux « hôtels de ville », devait lui faciliter le moyen de trouver à se loger pendant ses voyages.

(2) Jean-Baptiste, baron de Mahuet, fils de Jean, maître échevin de Nancy, et de Jeanne d'Hoffelize, né à Nancy, le 14 mars 1649, premier président de la Cour souveraine, ministre plénipotentiaire du duc Léopold, mourut à Paris, le 26 août 1721.

(3) Tomblaine, canton de Nancy-Ouest (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

4

A M. le baron de Mahuet (1) *de Lupcourt, conseiller secrétaire d'Estat et intendant des postes des Estats de S. A. R.*

A Nancy, ce 27me may 1714.

Monsieur,

Pour obéir à l'ordre que vous m'avez donné de vous informer des mémoires dont j'ay besoin pour achever l'ouvrage commencé sur les bois et forests des Estats de S. A. R. et dont j'ay eu l'honneur de vous présenter une dissertation que je souhaiterois augmenter, et vérifier les tables, qui l'accompagnent, sur les déclarations des gruyers de la quantité de bois qu'ils ont dans chaque gruerie. Voicy, Monsieur, une lettre circulaire que je vous supplie de faire expédier à ce sujet ; vous connaissez l'importance qu'il y a de faire cette exacte recherche, il me suffira de vous demander en grâce de m'en remettre les mémoires qui vous seront adressés, afin que je les employe à l'usage auquel je les destine, pour le bien de l'Estat, et pour la gloire mesme de S. A. R. Je me sers agréablement de cette occasion de vous renouveler le parfait attachement et le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

5

Formule d'une lettre circulaire pour messieurs les gruyers.

Monsieur,

S. A. R. voulant faire une exacte recherche de la quantité de tous les bois qui sont dans ses Estats, de quelque nature qu'ils soient, et à qui ils puissent appartenir, j'ay ordre de vous dire

(1) Marc-Antoine, baron de Mahuet, frère du président de Mahuet, né à Nancy, le 20 mars 1643, conseiller secrétaire d'État, intendant général des finances, épousa à Pont-à-Mousson, le 29 juillet 1678, Marie-Anne Richard de l'Isle Richard, fille de François, lieutenant-général au bailliage de Pont-à-Mousson, et de Françoise Peschard ; il mourut à Nancy, le 5 juin 1717.

Digitized by Google

de m'en envoyer un estat, à Nancy, de tous ceux qui font la consistance de vostre gruerie, canton par canton, et d'y joindre seulement une simple copie en lignes de la figure desdits bois, sans prendre la peine d'y représenter des arbres, d'y mettre de couleur, mais seulement les villages, les estangs, les ruisseaux et les rivières que l'on a coutume d'y rapporter. J'ay ordre, cependant, de vous dire que l'intention de S. A. R. est qu'il ne soit fait aucun frais pour cela, car elle ne veut précisément, avec l'estat dont je vous ay parlé, que copie des topographies qui ont esté faites de votre gruerie, ce que j'ordonne par cette présente à vos arpenteurs de vous donner, sans retard, sur du papier ordinaire, et que s'il n'y avoit point eu de topographie de faite de vostre gruerie, vous leur feriez tracer à peu près la figure locale. Cela, joint aux connaissances que vous avez du mesme local, suffira pour le présent jusqu'à ce que S. A. R. ait ordonné quelque chose de plus parfait. C'est ce que j'attends incessamment.

6

A M. Hanus (1), *conseiller de S. A. et greffier en chef de l'hostel de laditte Altesse Royale.*

Le 27me may 1714.

Monsieur,

Vous voulez bien que je vous recommande l'expédition de la lettre circulaire qui est jointe à celle que j'escris à M. le baron de Lupcourt ; il m'a ordonné de vous en adresser le paquet, afin de luy faire passer plus promptement entre les mains ; j'obéis à ses ordres en vous faisant mille instances pour apporter de vostre part la diligence qui dépendra de vous. C'est une nouvelle faveur que j'en recevrai comme une nouvelle marque de

(1) Gérard Hanus, conseiller secrétaire du duc Léopold et greffier en chef de son hôtel, épousa Marie-Anne Archambaut ; il dut mourir vers 1750.

Digitized by Google

vostre estime que je mets toujours au rang des personnes pour lesquelles j'en ay infiniment ; n'en doutez pas, s'il vous plaist, puisque j'ay l'honneur d'estre avec un inviolable attachement, Monsieur,...

7

A M. le baron de Lupcourt.

Le 28me may 1714.

Monsieur,

Ne m'estant pas souvenu hier de vous rappeler le souvenir de retirer du cabinet de S. A. R. la pencarte que vous luy présentâtes, il y a quelque temps, des environs de Nancy, et que M. le baron de Mahuet (1) vous avoit mise en main, après que je la luy eus présentée pour cela, j'ay l'honneur, Monsieur, de le faire aujourd'huy, ainsi que vous me l'avez ordonné. Ce morceau, quoyque imparfait, peut devenir très utile en ce qu'il contient des environs de Nancy, s'il est fidèle. C'est pour le vérifier, Monsieur, qu'il me seroit nécessaire ; je vous demande en grâce de me le faire tenir aussitost que vous l'aurez retiré, et de faire expédier la lettre circulaire que j'ay eu l'honneur de vous adresser. J'ay celui d'estre toujours avec un attachement inviolable et un profond respect, Monsieur,...

8

Au Révérend Père Benoist, gardien des Capucins et ancien définiteur de l'ordre Saint-François, à Toul.

Le 27me may 1714.

Mon Très Révérend Père,

Pour user de représailles avec vostre Révérence sur le présent qu'elle m'a fait de son dernier livre, voilà un exemplaire d'un petit ouvrage que j'ay mis au jour, il y a quelque temps, sur

(1) Jean-Baptiste de Mahuet, frère du baron de Lupcourt.

Digitized by Google

les *Caravanes ou Cortèges des marchands d'Asie*, Vostre Révérence y verra tout ce qui s'y pratique de curieux et de remarquable, leurs précautions contre les crimes des Arabes et les traités qu'elles font avec eux pour y conserver la sureté et la tranquillité du commerce. Ce traité, qui est un des morceaux les plus intéressants de l'ouvrage fera, sans doute, vostre attention dans l'extrait que vous en pourrez faire; si vous croyez qu'il fasse honneur à celuy auquel vous travaillez, et dont vous m'avez parlé, lorsque j'ay eu l'honneur de vous voir, à Toul, à mon dernier voyage. Je me garderay bien, cependant, de croire que vous en fassiez l'extrait, car comme vous ne donnez place dans cet ouvrage qu'aux hommes illustres de nos provinces, il y auroit de la témérité de se croire en droit d'estre placé parmy des illustres, quand on n'en n'est que l'ombre. Je vous laisse, cependant, Mon Révérend Père, la liberté de faire et de dire de moy tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me laissiez celle de vous donner dans toutes les occasions que je trouveray des marques sensibles de ma vénération et du respect profond avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Mon Très Révérend Père,...

9

Au Révérend Père Benoist, capucin de Toul, cy-devant définiteur de l'ordre Saint-François.

Le 30me may 1714.

Mon Très Révérend Père,

Comme j'ay eu l'honneur de vous adresser un paquet, le 27me de ce mois, par un nommé Champagne, et que je crains qu'il n'ait manqué d'exactitude ou de fidélité, je vous supplie de me tirer d'inquiétude et de m'apprendre par un mot d'escrit si ma crainte est bien fondée. Il est postillon du maistre de la poste aux chevaux de Toul, c'est là où vous en saurez nos nouvelles, au cas qu'il n'ait pas encore satisfait à ses engagements. C'est luy qui a voulu se charger de la commission, mais, malgré

Digitized by Google

sa bonne volonté, je n'ay pas une entière confiance dans ce que disent ces sortes de gens, et plus on marque de charité pour eux, moins on marque de prudence dans leur conduite. En attendant de vos nouvelles, Mon Très Révérend Père,...

10

A M. Chevillard (1), *généalogiste du Roy et historiographe de France.*

De Nancy, 2me juin 1714.

Monsieur,

Comme je m'intéresse infiniment à ce qui regarde la très illustre maison de Beauvau, j'ay une grande estime pour toutes les personnes qui ont fait quelques ouvrages à sa gloire, pour en faire connoistre l'antiquité, et je ne sache personne, Monsieur, qui ait poussé ses remarques plus loin que vous l'avez fait, aussy est-ce par cette raison que je n'ay pu vous refuser mon estime lorsque vos magnifiques ouvrages là-dessus sont tombés sous mes yeux. J'ay fait un abrégé généalogique de cette maison, il n'est pas comparable à tout ce que vous en avez fait, ce n'est pas non plus pour me mettre en parallèle avec vous que je me suis hasardé d'y travailler ; mais ce qui m'a engagé à le faire ça esté l'honneur que j'ay reçu de M. le marquis de Craon (2) lorsqu'il m'a tesmoigné que je luy ferois plaisir de faire la chorographie de son nouveau marquisat de Craon (3) ; c'est,

(1) Jean Chevillard, auteur du *Grand Armorial*, vivait au commencement du XVIIIe siècle ; il eut trois fils, qui s'occupèrent de généalogie et publièrent d'importants ouvrages héraldiques.

(2) Marc, prince de Beauvau, fils de Louis, et d'Anne de Ligny, né à Nancy, le 2 avril 1676, marquis de Craon le 21 août 1712, conseiller chevalier d'honneur à la Cour souveraine, grand écuyer le 12 septembre 1711, épousa, le 16 décembre 1704, Anne-Marguerite de Ligniville, décédée le 13 juillet 1772, âgée de 86 ans, fille de Melchior, et de Marguerite-Antoinette de Bouzey ; Marc de Beauvau mourut au château de Craon, le 10 mars 1754.

(3) C'est le manuscrit n° 1273 (757) de la Bibliothèque publique de Nancy.

Digitized by Google

Monsieur, ce que j'ay fait en deux manières différentes : la première en carte chorographique et générale de toutes les terres qui composent ce marquisat et celles qui leur sont adjacentes ; la seconde, en chorographie historique, accompagnée du dénombrement des peuples et des facultés de chacun des sujets, avec les droits qui font la consistance des revenus de ce nouveau Craonnois. Ce dernier volume est un ouvrage in-4° de l'épaisseur d'un pouce et demy, et c'est à cet ouvrage que je joindray cet abrégé que j'ay fait de la généalogie de la maison de Beauvau. Je vous aurois supplié de lire ce petit ouvrage pour m'en dire vostre sentiment, mais comme il n'est pas encore entièrement achevé, c'est ce qui fait que je n'ay pu vous le faire tenir par M. Martel, gouverneur de M. le marquis de Bassompierre (1), qui s'est bien voulu charger de vous rendre celuy-cy qui est une petite dissertation en forme lettre sur les *Caravanes ou cortèges des marchands d'Asie*, où vous verrez tout ce qui s'y pratique de remarquable et de curieux, combien elles sont attentives à se précautionner contre les crimes des Arabes et les traités qu'ils font avec eux pour y conserver la sûreté et la tranquillité du commerce, comme il est assez mal escrit pardonnez-en la diction qui n'est ni élégante ni pureté de langage, c'est la grâce que je vous demande après celle encore que je vais vous demander.

Il n'y a personne, Monsieur, qui puisse mieux m'informer que vous des nobiliaires qui se sont imprimés, en France, de chaque province, et je vous aurois une entière obligation de me dire où je pourrois trouver celuy de la province de Poitou, vous en connaissez, sans doute, toutes les familles, et je suis persuadé que celle qui porte le nom de Bugnon ne vous est pas inconnue. Or, Monsieur, ce qui fait que je m'intéresse à l'apprendre, c'est que mes ancestres les plus reculés, qui soient venus à ma connoissance, ne montent pas plus haut leurs établissements dans ce pays, icy, que jusqu'à l'an 1561 ou 1525, et ils ont toujours laissé par tradition qu'ils estoient originaires du pays de Poitou et de la ville mesme de Poitiers, qui en est la capitale.

(1) Louis-François de Bassompierre, né à Nancy, le 18 avril 1699, fils de Charles-Louis, maréchal du Barrois, grand bailli de Vosges, et de Louise de Beauvau.

Digitized by Google

Je vous avoue que je serois ravi d'estre descendu de ces messieurs les Bugnon, de Poitiers, qui sont les seuls hommes que j'ay encore rencontrés dans ce monde porter mesme nom que je porte ; je ne sais s'ils seront connus depuis l'an 1561 ou si leur ancienneté peut remonter plus haut, mais c'est de quoy je serois ravi d'estre informé. Ce que j'ay pu découvrir jusqu'à présent, c'est qu'à Poitiers il y a une famille de ce nom, que l'ainé avait un frère, appelé M. de Bugnon de Saint-Georges, cy-devant lieutenant du Roy au fort Louis, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mort à Paris au mois de décembre de l'année 1706, et que ses neveux, fils de l'aîné, auroient recueilli sa succession ; et que l'un de ces messieurs estoit encore, en 1707, capitaine des grenadiers dans la marine royale, portant mesme nom, au reste leur blason et le mien se ressemblent sans aucune différence, car ils sont l'un et l'autre : *D'azur à trois besans d'or, deux et un.* Si vous pouviez, Monsieur, m'en apprendre plus, je vous serois infiniment redevable et je tascheray de vous en marquer ma reconnaissance. Vous voulez bien que je joigne encore icy, à ma lettre, celle qui a esté faite au sujet de l'érection du marquisat de Craon, et, en attendant l'honneur de recevoir de vos nouvelles, j'ay celui d'estre, avec une estime parfaite, Monsieur,...

Vous trouverez mon adresse au titre de mes *Caravanes* dont je donneray une seconde édition vers la fin de cette année.

11

A M. le comte de Bressey (1).

Le 5me juin 1714.

Voilà d'autres livres que j'ay l'honneur de vous envoyer et quoique vous les ayez desjà lus, vous serez, sans doute, très aise

(1) Charles-Anne-Nicolas, comte de Bressey, fils de Claude-Nicolas, sgr de Manoncourt, et de Jeanne-Denise de Poutiers, chambellan, conseiller chevalier d'honneur à la Cour souveraine, conseiller d'État, épousa : 1° en 1680, Antoinette de Tournebulle ; 2° à Nancy, le

Digitized by Google

de les recevoir encore, et possible Mme la comtesse de Bressey pareillement, c'est *Rome Galante* (1), qui est très bien escrite, et le sujet des plus agréable. M. le comte de Ruffé est parti, le 3me de ce mois, pour se rendre sur la haute Meuse où il posera son camp, au-dessus et au-dessous de Vaucouleurs, et avant la huitaine il n'y restera plus que quatre bataillons de troupes en Lorraine, et que la plus grande partie, qui est la cavalerie, destinée pour ce camp où l'on prétend que Leurs Altesses Royales et Électorales iront vers la my-juillet tant pour visiter M. le prince de Vaudémont (2) que pour voir les troupes du camp. On tient aussy que le roy d'Angleterre, connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges (3), s'y trouvera. Il dîne à ce moment à Betlemont (4), chez M. Collin, où Leurs Altesses Royales et Électorales se sont rendues un moment après qu'il a esté arrivé. Ce prince, qui s'en retourne à Bar, vient des eaux de Plombières. En y allant, il fit plusieurs présents, comme des montres, des tabatières d'or et de vermeil, à quantité de sujets de S. A. R., et entre autres à Mlle Marcille d'une belle montre

12 juillet 1701, Marie de Villelume, decédée à Lunéville, le 13 septembre 1708; 3° Jeanne-Agnès de Raigecourt ; 4° Marie-Thérèse de Dortant, veuve du marquis de Senecterre; il mourut en décembre 1733.

(1) *Rome galante,* ou *Histoire secrète sous les règnes de Jules César et d'Auguste* (par le chevalier DE MAILLY), Paris, 1695.

Il existe une réimpression sous le titre des *Amours des empereurs romains Jules César et Auguste,* Amsterdam, 1701, in-12.

(2) Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, fils de Charles IV et de Béatrix de Cusance.

(3) Jacques-Édouard-François Stuart, connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Sur son séjour en Lorraine, voir: Comte E. FOURIER DE BACOURT, *Le Chevalier de Saint-Georges à Bar-le-Duc, 1713-1716,* dans *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 4e série, t. VII, pp. 225-246.

(4) Buthegnémont, nom d'une côte située dans le faubourg de Boudonville de Nancy. Remy Collin, bourgeois de Nancy, acheta, vers 1698, ce domaine, qu'il augmenta considérablement. Remy Collin fut anobli le 26 mai 1720 ; son gendre, Claude-François, marquis de Toustain de Viray, avocat général à la Cour souveraine, occupa cette propriété, qui passa ensuite entre les mains de M. Antoine Drouot, neveu du général.

Digitized by Google

qui est d'un très grand prix. Mais ce présent n'est point comparable à celuy qu'a fait S. A. R. à M. le comte de Ruffé. Ce prince, qui ne fait rien qui ne tienne de la grandeur de la majesté, envoya icy M. le marquis de Craon, le 2me de ce mois, vers M. le comte de Ruffé. Ce fut à trois heures que M. le marquis de Craon arriva, M. le comte de Ruffé estoit chez M. de Macheinville (1), on le fit avertir, et comme M. le marquis de Craon l'attendait chez Mme la maréchale de Bassompierre (2), sa sœur, ce fut chez elle que se fit l'entrevue.

M. le comte de Ruffé estant arrivé, M. le marquis de Craon luy dit : « Monsieur, S. A. R. m'envoye près de vous pour vous remercier de sa part du bon ordre et de la discipline avec laquelle vous avez commandé les troupes du Roy dans ses Estats, pour vous en marquer sa gratitude, voilà un diamant que je vous remets, recevez le pour un gage de sa reconnaissance et de son estime ».

Ce diamant, qui est du prix de dix mille livres, fut reçu, comme vous pouvez, Monsieur, vous l'imaginer, avec un extrême plaisir de M. le comte de Ruffé, et M. le marquis de Craon le luy ayant ainsi présenté, remonta en chaise, et repartit pour Lunéville, où il estoit attendu avec impatience. Ce sont là, Monsieur, les nouvelles du temps les plus importantes, mais pour celles qui vous intéressent plus particulièrement, vous en serez mieux instruit par le billet que je joins, icy, à ma lettre au bas duquel jay escrit le nom de la personne qui vous donne cet avis. Ma femme est très sensible, Monsieur, à l'honneur de votre honnesteté et à la bienveillance de Mme la comtesse de Bressey que j'ay l'honneur de saluer très respectueusement. Je vous conjure aussy de croire que je seray toute ma vie avec un parfait dévouement, Monsieur,...

(1) Il s'agit, sans doute, d'un membre de la famille de Gournay, qui possédait la terre de Maxéville, près Nancy.

(2) Marie-Louise de Beauvau, fille de Louis, et de Charlotte de Florainville, épousa Charles, marquis de Bassompierre, maréchal de Lorraine, bailli de Vosges ; il était fils de Charles et d'Henriette d'Haraucourt.

Digitized by Google

12

A Melle La Marche.

De Nancy, le 18me juin 1714.

Mademoiselle,

Je me fais un plaisir très sensible de vous procurer la lecture des *Exilés* (1) par le grand désir où je vous ay vue de la faire. Ne les ayant pas dans ma bibliothèque, j'ay tâché de les rencontrer ailleurs. Voilà, Mademoiselle, les deux volumes que j'ay découverts, ayez la bonté de les lire sans les laisser voir qu'à votre intime amie, Melle de Chambley (2), fille de Mme Adam, que je salue très respectueusement, j'espère qu'aussitost que vous en aurez fait la lecture avec elle vous me les enverrez avec *Rome Galante* que je luy adresse. J'ay l'honneur d'estre avec une parfaite estime et un profond respect, Mademoiselle,...

13

A Melle Adam, fille, le mesme jour.

J'envoie ce que j'ay pu trouver des *Exilés* à Melle La Marche, et tandis qu'elle en fera la lecture vous pouvez faire, Mademoiselle, celle de *Rome Galante* que j'ay l'honneur de vous adresser. Ces deux lectures sont également belles et ont infiniment de rapport. Si vous y trouvez autant de plaisir que j'en aurois de vous en procurer de plus grand vous me donneriez place dans votre estime, car je vous proteste que personne n'est avec plus de passion et de respect que moy, Mademoiselle,...

(1) *Les Exilez de la Cour d'Auguste*, par Marie-Catherine-Hortense Desjardins, Dame de Villedieu, Paris, 1701, 2 vol. in-12.

(2) G. Richard épousa Jeanne-Élisabeth Chambley, fille de Léonard, et de N.; devenue veuve, elle épousa Lambert Adam, concierge à Lunéville et maître des fourriers.

Digitized by Google

14

A M. le comte de Carneau, inspecteur de la cavalerie française et brigadier des armées du Roy.

Nancy, ce 20me juin 1714.

Monsieur,

Vous ne vous estonnerez pas si j'ay l'honneur de vous escrire après tant de grâces et de faveurs que j'ay reçues de vous, sans les avoir méritées. J'en suis, Monsieur, si pénétré que je ne puis me vaincre sur le mouvement qui me presse à vous en tesmoigner ma reconnoissance, et je m'estimeray très heureux que vous daigniez avoir agréable que je vous le renouvelle quelques fois. Combien je suis sensible à tous les honneurs, Monsieur, dont vous m'avez comblé. Comme toutes les grâces que vous faites vous coûtent peu, il vous sera aisé de m'en donner vostre agrément, vous avez captivé, icy, les esprits de tant de personnes les plus aimables, mesme dans les deux sexes, que je m'imagine passer dans la foule de toutes celles dont vous avez emporté l'estime, je seray trop long à les dire, je me contenteray seulement de vous apprendre que Mme la comtesse de Furstemberg (1) est repartie pour Lunéville, il y a deux jours, et que je luy feray, désormais, ma cour par la respectueuse condescendance que je dois à vos conseils dont, sans doute, je me trouveray toujours bien. J'ajouteray à cela, Monsieur, que M. le comte de Curel partira demain pour aller vers M. le comte de Ruffé. Par ordre de S. A. R., je ne puis finir ma lettre sans vous parler de l'aimable Mlle d'Arnolet (2),

(1) Marie-Françoise, comtesse de Fustenberg, chanoinesse du Chapitre de Sainte-Ursule de Cologne, mourut à Lunéville, le 18 mars 1729, âgée de 78 ans environ; elle fut inhumée dans le caveau des Dames prêcheresses de Nancy.

(2) Marie-Anne-Antoinette d'Arnolet, dame de Boncourt, fille de Jean, gouverneur de Bruyères, et de Anne-Antoinette Fournier, mourut le 25 mai 1751.

Digitized by Google

dont je pense que vous entendrez toujours parler avec plaisir. Croiriez-vous bien, Monsieur, qu'il n'a pas esté en mon pouvoir de la rencontrer chez elle, une seule fois, depuis mon retour de Lunéville ; j'en suis, je vous prie, inconsolable, et, si quelque chose peut en adoucir ma peine, c'est la liberté que je vous demande de vous en parler quelques fois et de vous assurer que je suis avec un parfait dévouement et un très profond respect, Monsieur,...

15

A M. d'Arnolet (1), *colonel d'un Régiment d'infanterie au service de S. M. T. C., chambellan de S. A. R. de Lorraine, présentement à l'armée de M. le comte de Ruffé, sur la Haute Meuse, qui est à Vaucouleurs.*

A Nancy, ce 21me juin 1714.

Monsieur,

L'encens que vous m'avez donné, la veille de votre départ pour l'armée, n'a point causé dans ma personne l'ivresse que donnent ordinairement des louanges, bien entendu celles que vous m'avez adressées vous sont mieux dues qu'à moy, parce que vous estes un gentilhomme accompli, et que parmy quantité de mauvaises choses que je fais paroistre, j'en laisse rarement entrevoir quelques bonnes. Mais vous, Monsieur, tout ce qui vous échappe est excellent, et l'on peut dire que c'est l'oracle qui a parlé quand M. d'Arnolet a dit quelque chose. Voilà les sentiments que j'ay, Monsieur, de vostre mérite, et pour vous persuader de la sincérité de ce que je dis, c'est que je vous supplie de faire la lecture de l'épître à S. A. R. que je joins à ma lettre, et, qu'après que vous l'aurez lue, vous ayez aimable de m'en faire remarquer les défauts. Si cette pièce estoit de votre goût, elle seroit de tous les autres goûts du monde, et comme je n'oseray en présumer avantageusement qu'après que vous en aurez porté votre jugement, c'est, Monsieur,

(1) Jean-François, frère de la précédente, chevalier, sgr d'Athienville, Arracourt, Bures, chambellan du duc Léopold, commandant une de ses compagnies des gardes du corps, colonel au service du roi de France.

Digitized by Google

ce que j'attends, avec autant d'impatience que j'ay de plaisir dans cette occasion de vous renouveler le parfait dévouement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

16

A M. le comte de Carneau.

Le 23me juin 1714. de Nancy.

Monsieur,

Vous allez d'abord m'accuser d'impolitesse et dire, avec raison, que je passe les bornes de la bienséance, car c'est ce que l'on peut penser d'un procédé comme le mien. J'eus l'honneur de vous escrire avant hier, je vous escrit encore aujourd'hui, et je vous avoue qu'il y auroit là je ne sais quoy d'impardonnable devant tout le reste des hommes, mais devant vous il devient excusable parce que vous pardonnez aisément, mesme jusqu'à ceux qui vous importunent au milieu des services que vous rendez à S. M.: M. le chevalier de Courdaqui estant au désespoir de ce que je ne luy avois pas donné ma lettre du 20me, m'a prié, de si bonne grâce, d'y faire une addition, que je n'ay pu résister au charme de la tentation, et j'y succombe avec plus de plaisir et d'agrément que le premier homme n'en eut en mangeant du fruit défendu. Vous verrez, Monsieur, par ma lettre, ce que je vous dis de Mme la comtesse de Furstemberg, de M. le comte de Curel et de la très aimable Mlle d'Arnolet, que j'ay eu l'honneur de voir depuis ma première lettre escrite; mais, Dieu me le pardonne, quand je la vois, je voudrois toujours la voir, ou ne l'avoir jamais vue ; car, à moins d'estre née princesse, je ne pense pas que l'on soit plus aimable qu'elle: toutes les princesses sont aimables ou par leur naissance ou par leurs belles qualités, et, quand je pense à Mlle d'Arnolet, je trouve en elle la naissance et les qualités d'une princesse, et peut-estre ne me trompai-je point, car ayant mérité comme elle a fait les faveurs et les grâces d'un des plus grands princes du monde sans les avoir désirées, il me semble qu'un mérite, élevé

Digitized by Google

à ce degré suprême, ne peut estre placé que dans un sujet issu du sang des dieux, aussy je ne m'étonne pas que vous la trouviez adorable. Mais ne soyez point jaloux si je l'adore comme vous. Si vous me faites, Monsieur, l'honneur de m'escrire, parlez moi d'elle, je vous en conjure, et vous userez de représailles avec l'homme du monde qui est avec le plus de passion et de respect, Monsieur,...

17

A M. le comte de Rouergue (1), *milord, et actuellement chambellan de S. A. R. de Lorraine, et major de son Régiment d'infanterie.*

De Nancy, le 25me juin 1714.

Monsieur,

Vous me demandez si je me lève matin, je réponds qu'en esté le soleil est trop paresseux pour respondre à mes désirs et à mes vœux; et, en hiver, je suis au désespoir de sa trop longue absence par ce que je fais, sans pouvoir m'en défendre, un sacrifice de mes yeux à ma chandelle. Dès que le feu de mon imagination s'est emparé de mon esprit, je saute à bas de mon lit, comme si j'avais le feu sous les reins. Je seray ravi, Monsieur, de pousser aussy loin que vous l'amour des belles lettres, et je suis extrêmement jaloux de l'excès de la tendresse que vous avez pour elles au-dessus de moy; ce ne seroit qu'en cela que je pourois aspirer d'entrer en parallèle avec vous, mais ma vigilance ne l'emportera jamais sur la vostre, aussy ne craignez rien de tant d'ardeur que j'ay conçue pour elle; elle ne surpassera jamais ce beau feu que l'amour qui nous inspire nous a fait concevoir à vous et à moy. Si vous me demandez encore com-

(1) Eugène, comte de Rouerke, gentilhomme irlandais, major du régiment des gardes du duc Léopold, chambellan, conseiller d'État, épousa Catherine-Diane de Beauvau, veuve de Charles-François de Stainville, comte de Couvonges ; elle était fille de Louis, marquis de Beauvau et d'Anne de Ligny. Elle avait épousé en premières noces Anne-François-Joseph de Bassompierre et mourut le 25 avril 1752, âgée de 81 ans. Cf. *J. S. A. L.*, 1890, pp. 97-118 et pp. 121-134.

Digitized by Google

ment je nourris ce feu de l'esprit, au milieu de mes occupations ordinaires, je le fais en tâchant de vaincre et de dompter mes passions terrestres et les plus vicieuses, celles qui ne tendent qu'aux pratiques des vertus que je trouve dans les gens de bien que je vois le plus souvent ; c'est chez mes voisins d'où je ne sors jamais sans être édifié. Mais, entre tous ces voisins, Messieurs de l'Oratoire (1) sont pour moy une véritable académie qui, depuis dix années, ont souffert mes soins et mes assiduités. C'est une maison toujours remplie d'excellents sujets, qui sont eux-mesmes remplis de tant de bonté pour moy et de tant de lumières qui éclairent les ignorants que je ne les ay jamais quittés sans en estre plus éclairé ; mais ce qu'il y a de charmant, c'est que tout ce qu'ils disent, c'est toujours avec beaucoup de grâces et de nouveaux agréments. De cette illustre académie vous en connaissez le Père Bouché (2), supérieur, l'un des plus aimables hommes que l'Oratoire ait jamais possédé ; cela est si vrai que le monde en est jaloux et voudroit toujours le posséder, mais il se donne presque tout entier à l'édification de ses ouailles. Le Père Delorme (3), dont le mérite vous est connu, emporte, sans contredit, l'estime des gens qui le connoissent en parfait mérite ; le père Jacquillat (4) par sa douceur et sa bénignité, gagne le cœur et l'amitié de tous les gens de bien. Le Père Le Vasseur (5) en fait autant, et le Père Le Febvre (6), qui est sujet de S. A. R., est tellement accompli que l'on peut dire de luy et de tous ces messieurs que c'est un corps d'académie spirituelle dont chacun des membres, en particulier, peut ramener au sein de l'Église le pécheur le plus endurci.

(1) Sur la congrégation de l'Oratoire établie à Nancy en 1618 : Cf. Ch. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. II, pp. 659-663.

(2) Marc-Antoine Boucher arriva à Nancy au commencement de novembre 1705, il fut supérieur en novembre 1711. Arch. de M.-et-M., H. 2347.

(3) Le Père Martin Delorme arriva à Nancy en décembre 1711, quitta cette ville pour Beaune en septembre 1715.

(4) Le Père Louis Jacquillat vint à Nancy en 1711.

(5) Le Père Arnould Le Vasseur arriva à Nancy au mois d'août 1711.

(6) Le Père Charles-François Le Febvre vint à l'Oratoire de Nancy en novembre 1712, sortit de l'Oratoire à la fin de 1714.

Digitized by Google

18

A M. le marquis de Bassompierre, colonel d'un Régiment de cavalerie pour le service de Sa Majesté, de Nancy à Sauvigné (1), *à l'armée de M. le marquis de Ruffé.*

Voilà, enfin, la carte que vous avez souhaitée que je vous envoie ; il y a, je vous proteste, plus de six jours qu'elle est faite, si je n'ay pas eu l'honneur de vous l'adresser, ne vous en prenez pas directement à moy, j'estois à Lunéville pour le service de S. A. R., où j'avois, Monsieur, donné ordre qu'on me l'envoya, à dessein de vous l'envoyer ensuite, et dans le temps qu'on me l'adressoit, étant en route pour m'en revenir à Nancy, le paquet est tombé dans des mains si négligentes qu'il n'est arrivé qu'aujourd'huy, j'en ay de la confusion par l'empressement que j'auray toute ma vie à vous donner marque de mon zèle, du parfait dévouement et du profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

19

A Mlle D...

Le 29me juin 1714, à Nancy, à huit heures et demie.

Dans le temps que je pensois à vous envoyer un bouquet, ce matin, jour de Saint Pierre et Saint Paul, il est venu une fille chez moy chercher du feu pour allumer chez vous ; je lui ay dit : « Entrez dans mon cabinet, il en est plein », elle m'a répondu : « Je n'en veux point, il est trop petit » ; là-dessus, je l'ay envoyée ailleurs en chercher, avec défi d'en trouver du plus grand ; mais, auparavant que de la laisser aller, je lui ay demandé s'il faisoit jour chez vous ; elle m'a répondu que le jour n'y paroissoit qu'à neuf heures du matin, là-dessus je lui ay dit : « Mademoiselle, si vous aviez autant de feu et d'amour que moy, vous seriez plus éveillée que vous ne l'estes, le soleil

(1) Sauvigny, canton de Vaucouleurs (Meuse).

Digitized by Google

a desjà fait, à mon sens, 1800 lieues depuis qu'il a quitté sa toilette, et, avant que vous soyez à la vostre, il en aura fait plus de 2000. Soyez donc plus diligente, ayez plus d'amour et moins de tiédeur, si ce n'est pour respondre aux feux que vous inspirez, que ce soit au moins pour recevoir un bouquet en faveur des deux grands saints qui sont vos protecteurs et les miens, nos habitations estant placées dans un quartier qui porte leurs noms, il en faut, de concert, célébrer la feste et joindre mutuellement nos feux avec une grande joye, car j'en ay toujours infiniment à vous marquer la passion respectueuse avec laquelle je suis, Mademoiselle,...

20

A M. Taillevin (1), *greffier en chef du bureau des finances de la ville de Metz.*

Le 1er juillet 1714.

Monsieur,

Depuis le mois de janvier, qui est celuy où vous m'avez fait remettre le troisième volume de la consistance des domaines de Lorraine, je me suis dérobé avec plaisir à mes autres affaires pour en faire la lecture, mais, ne croyant pas y trouver des erreurs ni des omissions, j'ay esté le plus surpris de tous les hommes d'en rencontrer près de soixante en autant d'articles différents et répandues dans le corps du volume. S'il en estoit autant des autres, vous m'avouerez, Monsieur, que l'ouvrage ne vaudroit point ce qu'il a coûté, c'est ce que je n'ay point examiné en détail ; cependant, vous en jugerez encore mieux par ce que je vais vous dire. Comme je me suis fait un plaisir de voir en général si toutes nos prévostés estoient insérées dans le corps des six volumes, j'ay trouvé avec estonnement qu'il y manquoit : Saint-Avold, et toute sa dépendance, le comté de

(1) Michel Taillevin était déjà greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Metz en 1697. E. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, Nouvian, 1853, in-8°, p. 511, donne ses armoiries.

Digitized by Google

Bitche avec toute sa dépendance, Bouquenom et Sarverden, Lixheim avec tous les villages qui en dépendent, le comté d'Apremont, Mandres-aux-Quatre-Tours et Gondrecourt-en-Bassigny ; ce qui fait plus de cent villages omis ; outre les minuties dont je viens de parler, qui ne laissent pas douter qu'elles ne soient des erreurs de copistes, votre intention a esté de nous rendre ce corps d'ouvrage le plus parfait qu'il soit possible, je vous crois, aussy, convaincu que ce n'a esté qu'en cette vue qu'on vous l'a demandé ; je vous supplie, Monsieur, de me dire tous les moyens que l'on peut prendre pour remédier à toutes ces erreurs, car je crois qu'elles sont purement commises par inadvertance, je vous seconderay à y apporter du remède autant qu'il me sera possible, c'est de quoy je vous conjuge d'estre persuadé et de l'honneur que j'ay d'estre parfaitement, Monsieur,...

21

A M. Le Febvre (1), *procureur général des Chambres des Comptes de Lorraine et de Bar.*

Le 1er juillet 1714.

Pendant que vous estes encore à Lunéville, je profite de vostre séjour pour vous supplier de retirer la carte de Mercator d'entre les mains de S. A. R., si elle en fait l'usage qu'elle désiroit, je vous en serois obligé, et vous me mettrez en estat d'examiner à fond un ouvrage sur lequel on s'est fondé jusqu'icy avec tant de confiance qu'il est important pour le bien de l'Estat d'éplucher ou rechercher si ce n'est pas vainement qu'on s'y est trop assuré.

Au reste, Monsieur, j'ay trouvé vostre lettre à mon retour de Lunéville, il semble que vous me fassiez un crime, et M. Kicler (2)

(1) Nicolas-Joseph Le Febvre, né à Épinal, le 7 février 1663, conseiller d'État en 1711, procureur général de la Chambre des comptes en 1713, premier président de cette Compagnie en 1726, épousa Jeanne-Claude Guillon, décédée à Nancy, le 7 décembre 1741 ; il mourut à Nancy, le 26 octobre 1736.

(2) Henri-Joseph, baron de Kiecler, fils de Charles-Emmanuel, et d'Élisabeth Mesquin, auditeur à la Chambre des comptes de Lorraine

Digitized by Google

aussi, de m'estre fait un plaisir d'aller au-devant de ce qui en pouvoit faire à S. A. R., au sujet de cette carte, je puis vous assurer, Monsieur, que, lorsqu'il a esté question d'y travailler pour respondre aux désirs de S. A. R., je ne savais encore sur qui elle avoit jeté les yeux pour lui en faire une semblable que l'original, et quand je l'ay entrepris, ça esté de mon pur mouvement, et par le grand désir que j'avois de faire plaisir à ce prince, sans prétendre me croire un mérite de cet ouvrage auprès de luy ; cependant je rendis la carte et l'original, tout ensemble, sans avoir eu jamais d'ordre d'en faire ; cependant si vous croyez cette carte si nécessaire à présent, vous seriez fort à plaindre, si l'amour que j'ay pour les ouvrages des anciens ne m'avoit pressé jusqu'à en faire une autre pour moy, qui est précisément celle que je vous recommande de retirer. Si S. A. R. a eu la bonté d'en satisfaire sa curiosité, j'auray l'honneur de vous voir au retour et de vous renouveler le respect et le dévouement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

22

A Mme la marquise douairière de B...

Le 1er juillet 1714.

Madame,

S'il y a jamais eu des paroles flatteuses sorties de la bouche d'une dame pour un cavalier, je n'en connois point qui le soient plus que celles que vous me dîtes, hier, à dîner chez M. le comte de Curel, en présence d'une compagnie remplie de beauté et de charme ; ceux que vous laissez voir, Madame, partout où vous allez, augmentèrent infiniment les grâces et les ris qui parurent dans cette auguste compagnie ; mais ne croyez pas que je sois

en 1698, conseiller d'État en 1712, grand-maître des eaux et forêts du département de la Sarre; il avait épousé : 1° le 23 juillet 1674, Marguerite-Louise Cotte, décédée en 1681, fille de Jean-Charles, et de Marguerite Vitou ; 2° le 29 septembre 1681, Anne de Pindray, décédée le 8 juillet 1731, fille de Bernard, et de Chrestienne d'Anglure ; il mourut à Nancy, le 31 octobre 1738, âgé de 90 ans.

Digitized by Google

de ces hommes qui mordent à la grappe aussi aisément que les dupes. S'il n'y a, aujourd'huy, que trop de ces hommes infatués qui croyent qu'il n'y a qu'à se baisser et prendre avec les dames, je crois que vous me ferez bien la justice de penser qu'il n'en n'est pas ainsy de moy, et que je tiens que parmy le beau sexe il règne une vertu en de certains sujets qui est au-dessus de tous les éloges que l'on peut leur donner. La vostre est, sans doute, de cette nature, Madame, mais, puisque parmi les hommes cette nature est si corrompue, ce seroit trop présumer judicieusement de votre sexe de le croire invincible, mesme aux plus légères tentations. Non assurément, je scay, à n'en pouvoir douter, qu'il y a des femmes dont je viens de parler, et je connois combien il est dangereux d'estre trop galant homme avec des femmes de la sorte et dont on ne connoist pas bien la sphère du génie. Il se voit des hommes qui ont continuellement, dans toute occasion, avec les dames, un air enjoué et toujours badin, ils font d'ordinaire plus d'impression sur l'esprit du beau sexe que les autres et par conséquent peuvent y faire plus de conquestes, je soutiens que ces hommes sont moins dangereux que les autres; je suis de cette opinion. Qui me respondra, par exemple, que Joseph avec sa chasteté n'avait point les qualités enjouées et badines, on en seroit bien empêché ; car c'est d'abord l'idée qu'on a de luy par le récit qu'il fait agréablement de ses songes à ses frères ; mais les effets de cet enjouement à réciter ce qu'il disoit étaient bien différents dans Jacob, son père, et dans Putiphar, qu'ils ne l'estoient dans l'esprit de ses frères, et tandis que ceux-ci concevoient pour luy une jalousie implacable, qui ne tendoit qu'à le perdre, ceux-la concevoient pour sa personne une amitié et une tendresse capables d'augmenter encore plus la jalousie de ses frères ; cette tendresse qu'on ne pouvoit refuser à Joseph fit mesme tant de progrès sur l'esprit de la femme de Putiphar que son cœur en devint impudiquement amoureux. Mais comme Joseph en avoit fait la conqueste, sans y penser, il ne s'en aperçut pas, et sa tiédeur naturelle, augmentant de plus en plus l'ardeur déréglée de cette diablesse incarnée, luy fit elle-mesme des sollicitations si pressantes pour luy découvrir son amour qu'il ne luy estoit pas permis d'en douter. Ce fut lorsqu'il s'aperçut de l'embrasement

Digitized by Google

du cœur de cette femme qu'il fit des efforts pour disparoistre à ses yeux ; mais elle, outrée de voir et de rencontrer tant d'ingratitude et du mépris pour tant de feu dont elle vouloit que Joseph lui tint compte, se plaignit à Putiphar de la manière que vous l'avez vu mille fois dans l'Écristure. Il ne faudroit pas puiser, Madame, dans une source si sainte des actions si abominables dans la femme, elle pousse plus loin, sans contredit, la malice que les hommes. Mais que ne sont-elles toutes comme vous, Madame, elles seroient aimables, édifiantes et judicieuses. Ce sont les vœux que nous devons faire pour toutes les femmes dont les mœurs sont trop susceptibles de corruption et ne vous estonnez pas si les miens sont pressants la-dessus, vous me connoissez un père de quatre filles qui ne sont encore qu'enfants et si elles manquaient de vertus je perdrois et ma tranquillité et mon repos, qui m'est aussi cher que ma vie. J'ay l'honneur d'estre, Madame,...

23

A Mme la marquise de B...

Le 3me juillet 1714.

Madame,

Oui, Madame, je voudrois aussy bien connoistre les peuples qui habitent les terres australes et qui sont renfermées dans les cercles polaires et dans l'isle de Californie que je connois le continent du point de nostre commune habitation, mais c'est ce que les habitants de l'Europe n'ont encore pu découvrir, quoyqu'il semble que la découverte n'en soit réservée qu'à eux. Je vous dirois, Madame, de quelle taille sont les hommes de ces différentes régions, mais je ne pourois vous fixer le véritable degré de chaleur qui prédomine sur ces corps animés de figures humaines. La raison en est que si la chaleur est extrêmement différente selon la variété des climats, le froid l'est tout de mesme selon la diversité des situations populaires, qui se trouvent sur la convexité de nostre terre. Ainsy, Madame, les

Digitized by Google

uns sont plus sensibles aux plaisirs innocents, les autres sont plus ardents et plus empressés aux plaisirs sensuels ; mais rien de tout cela n'est venu à ma connoissance.

Les relations de nos voyageurs nous laissent toujours dans l'ignorance et dans de pressants désirs de connoistre des terres et des nations sur lesquelles vous pourriez régner en souveraine, et avec vous, Monsieur le marquis, vostre espoux, ou plutost, sans doute, vostre générosité vous porterait de ne régner qu'avec luy, car vous l'aimez avec une tendresse parfaite que vous lui mettriez sur la teste une couronne qui vous seroit présentée, soit par des nations étrangères, soit par des nations plus familières et qui nous sont mieux connues, mais si vous n'avez pas la couronne, c'est la fortune qui la donne, il suffit de la mériter. Et pour n'avoir pas une couronne, en est-on moins heureux ? Non, Madame, vous, vous estes un exemple vivant de cette félicité dont on jouit avec une naissance comme la vostre, en possédant un mari accompli, comme celui que vous avez, et qui vous aime si tendrement. Je sais que cette tendresse a ses degrés d'élévation et que quand elle est parvenue au plus haut l'âme qui en a reçu les impressions tombe dans la défaillance et dans la langueur pour un certain temps que la nature a limité, et voilà, sans doute, la cause du relâchement de vostre santé : mais ne vous alarmez point, cette langueur se dissipera, vos forces renaîtront et à mesure que votre puissance augmentera, vos forces iront en augmentant aussy, c'est, Madame, ce que je désire passionnément, après vous avoir fait connoistre que je connois la carte de la rue Saint-Pierre aussy bien que je connois mal les terres australes et encore mieux que je ne connois la Lorraine, quoique je sache quelques fois l'ignorer.

Je finis en ayant l'honneur de vous dire que j'ai quitté Lunéville à regret de n'avoir pu vous y voir avant mon départ pour Craon rendre mes très humbles respects à Monsieur le marquis, ce fut vendredy passé que j'eus cet honneur, il me reçut avec tant d'empressement que j'en suis pénétré de reconnaissance; il a souhaité que je lui laisse mon épître pour la présenter à S. A. R., à Lunéville, à son retour. C'est maintenant en Dieu, en S. A. R., en luy, que je mets toute ma confiance.

Digitized by Google

24

A M. Mathieu (1).

Le 9me juillet.

La crainte que j'ay que vous ne m'ayez flatté en donnant vostre applaudissement à mon épître adressée à S. A. R., et que j'ay eu l'honneur de présenter à M. le marquis de Craon, le 13 juin, à Craon mesme, me la fait retoucher en plusieurs petits endroits ; c'est, Monsieur, ce que je vous feray voir à nostre première rencontre icy ou dans le séjour qui nous laissera jouir de vostre présence, à moins que vous ne soyez du voyage de la Cour à Commercy, ce qui pourroit bien arriver. Un applaudissement donné en deux mots, et venant d'une personne pleine d'érudition est préférable mille fois à mille autres. C'est, Monsieur, celuy que vous m'avez donné à Lunéville, et j'espérois, néanmoins, que vous daigneriez me le confirmer par quelqu'une de vos lettres en respondant à celles que j'ay eu l'honneur de vous escrire, mais je m'y suis vainement attendu. Vostre silence a augmenté ma crainte et m'a fait naistre l'envie d'envoyer mon épître à M. d'Arnolet, au camp de M. le comte de Ruffé, sur la Haute-Meuse. Vous connaissez le mérite du cavalier dont je vous parle, il est de mes amis et ne me flatte point. Lorsqu'il reçut mon paquet, M. le comte de Curel estoit à l'armée de M. le comte de Ruffé par ordre de S. A. R., l'épître que vous aviez applaudie le fut aussy de M. d'Arnolet et de tous les officiers de l'armée et j'ay trouvé dans ce nouvel applaudissement la confirmation que je cherchois dans le vostre. M. le comte de Curel, à son retour de l'armée, m'a tesmoigné combien il estoit charmé d'avoir vu, avec admiration, combien m'est chère la gloire de S. A. R., et combien j'ay de plaisir à la publier.

(1) Dominique Mathieu de Moulon, fils de Nicolas, et de Gabrielle Rouot, né à Vendières, substitut du procureur général en 1704, maître des requêtes, conseiller d'État en 1713, procureur général en 1721 ; épousa Catherine Dujard, décédée à Nancy, le 5 octobre 1725 ; il mourut à Lunéville, le 9 mars 1724.

Digitized by Google

et je luy ay respondu qu'il n'y avoit nulle ostentation de ma part et que si je pouvois apprendre à tout l'univers les vertus héroïques de S. A. R., je le ferois sans crainte de sortir de mon devoir, puisque j'y suis obligé, mais que quand je ne le ferois pas, je crois que mes inclinations suppléeroient à mes obligations.

Comme je suis occupé à un ouvrage qui touche M. le marquis de Craon d'infiniment près et que je voudrois enrichir cet ouvrage de sept ou huit portraits de sa famille en Lorraine, et des personnes actuellement vivantes, ayez la bonté de me dire, Monsieur, si je trouveray ces portraits à Lunéville ou à Craon. C'est la grâce que je vous demande et d'ajouter au lardon de ma lettre du 18 juin avant le mot de Putiphar *la femme de* (1), car, comme l'imagination va plus vite que la plume, cela y estoit demeuré et quantité d'autres choses que je ne dirai pas, ayant beaucoup de plaisir à les taire. Je suis...

25

A M. Lanty, subdélégué de M. l'intendant de Metz.

Le 11me juillet 1714.

Monsieur.

Je suis pénétré de la diligence avec laquelle vous respondez aux services que je vous demande, et, puisque vous permettez que je continue, j'ay encore l'honneur de vous adresser ce petit bout des environs de Troussey (2), où je n'ay marqué l'ancien camp de M. de Catinat qu'en crayon, à dessein de vous laisser la liberté de marquer le moderne. Si vous aviez agréable, Monsieur, de me l'envoyer, l'obligation que je vous aurois me seroit aussy sensible que toutes celles que je vous ay desjà. Je pense qu'après celà, Monsieur, vous serez le plus exact à escrire

(1) Voir p. 46.

(2) Troussey, canton de Void (Meuse), dépendait du bailliage de Toul ; les prairies de ce village furent choisies en 1714 et en 1730 pour y installer des camps de cavalerie.

Digitized by Google

la relation de la bataille, la situation du camp et le siège qui se prépare à Troussey. Si mes désirs estoient accomplis, j'en serois un des acteurs les plus attentif ; ce seroit trop exiger de vous, Monsieur, que de vous demander encore la bataille et le siège, aussy je m'en tiendray à la situation du camp, et je m'estimeray très heureux de trouver des occasions de vous marquer ma reconnaissance, puisque je n'auray point de plaisir comparable à celuy de vous assurer que je seray toujours passionément, Monsieur,...

26

A Mlle D. (1).

Le 11me juillet 1714.

Tandis que vous passez agréablement les plus doux moments de la vie dans les plaisirs innocents que vous goûtez à Malleloy (2), nous sommes icy très mal à nostre aise. Un zéphir s'est changé en un tourbillon affreux hier, à neuf heures, et la chaleur estant au 32me degré, selon l'Académie de Florence et au 61me 30 minutes, selon le climat d'Ausbourg, il parut un esclat subit de lumière qui fut si promptement suivi du bruit du tonnerre que toute la ville en fut effrayée et trembla : Je ne scay mesme si elle ne tremble pas encore. Enfin, Mademoiselle, le bruit fut si terrible que le tonnerre tomba, et ce fut si près de chez vous que ce ne fut qu'à 50 pas et à 20 de chez M. le comte de Rosières (3), sur un orme des remparts que tout le monde va voir par curiosité. Tous ceux qui ont vu cet arbre se sont voulu mesler de raisonner sur les causes du tonnerre et sur ce qu'il est de sa nature. Vous savez, Mademoiselle, que les plus excel-

(1) Sans doute Mlle d'Arnolet.

(2) Malleloy, canton de Nomeny (Meurthe-et-Moselle).

(3) Sans doute Joseph-Benoît comte de Rosières, fils de Charles-Antoine, et de Marguerite de Maillet ; né le 25 novembre 1670, chambellan de S. A. R., colonel au service de France, épousa le 22 septembre 1703 à Euvezin, Barbe Vignolle, fille de Charles-Arnould, procureur général de la Chambre des comptes, et de Christine Marionnel, il mourut à Nancy le 15 mai 1726.

Digitized by Google

lents philosophes de l'antiquité ont eu cette curiosité et qu'elle a esté pour eux un écueil très dangereux contre lequel ils ont eschoué ; et l'on prétend que quelqu'un d'entre eux fut foudroyé sur une montagne en cherchant la cause de la foudre. Mais, malgré ces effets de la foudre qui peut, sur les montagnes et dans la plaine, tomber en tout lieu, rien n'empêche les esprits de faire des raisonnements. Je ne veux point vous réciter tout ce qui s'est dit là-dessus, je tomberais dans le galimatias, en parlant après de si mauvais philosophes ; mais si vous me permettez de parler après les modernes renommés, Descartes et Rohaut (1), définissent la lumière qui précède le bruit du tonnerre, et qui l'annonce ordinairement, comme des exhalaisons, qui, par le choc et la chute de plusieurs nuées dont les mouvements rapides venant à les enflammer, poussent avec une extrême violence certaines petites boules du prétendu second élément que les cartésiens admettent vers les objets qui environnent ces exhalaisons, et d'où la réflexion se faisant à nos yeux, nous fait voir malgré nous et avec surprise tous les objets que nous découvririons en plein midy, quand mesme ce seroit minuit de la nuit la plus obscure.

M. de Cassendi est d'un autre sentiment, et prestend que l'esclair n'est qu'une lumière respandue et lancée dans l'air par la foudre enflammée, que la foudre est composée naturellement de quantité d'exhalaisons sulfureuses, nitreuses, grasses et bitumineuses, que le soleil attire, et qui sont encore poussées par la force de la chaleur interne du premier élément, ou des entrailles de la terre dont ces exhalaisons sont détachées et qui venant à s'enflammer par le choc des nuées en sortant violemment, fait un bruit terrible et des effets si surprenants en crevant qu'il tombe en faisant fracas. C'est ce qui prend le nom de tonnerre lorsque l'on n'entend que gronder. Plusieurs nuées le forment souvent et s'entassent les unes au-dessus des autres. Ces nuées sont tantost composées de vapeurs et tantost d'exhalaisons que les ardeurs du soleil enlèvent des entrailles de la terre, dont l'air le plus voisin s'estant eschauffé s'élève et s'attache aux nuées les plus hautes en en condensant les parties,

(1) Jacques Rohault, philosophe cartésien, né à Amiens en 1620, mort à Paris en 1675.

Digitized by Google

produit la descente rapide de cette nuée sur celle qui est la plus basse, cela fait que l'air qui est vivement passé entre la nuée supérieure et l'inférieure fait de violents efforts pour sortir, par les issues et les extrémités les plus resserrées, c'est en ce temps que se produit ce grand bruit que l'on appelle ordinairement le tonnerre qui n'est autre chose que le carreau (1) et que la foudre. Voilà, Mademoiselle, ce que les modernes disent du tonnerre. Dites moy, je vous prie, si en voulant éviter le galimatias je n'y suis pas tombé ! mais, quoy qu'il en soit, revenons aux arbres qui sont touchés du tonnerre.

Scaliger s'est moqué des empereurs qui craignaient la foudre et qui pour s'en garantir se couvraient le chef d'une couronne de laurier, d'autres prenaient la peau d'un veau marin et s'en couvraient le corps ou portaient sur eux une pierre d'hyacinthe. Cardan (2) croit estre bien plus assuré dans une caverne profonde, par ce que, dit-il, si la foudre descend au plus cinq coudées en terre lorsqu'elle tombe, si elle vient à renverser un arbre, cela est de malheureux augure pour celuy à qui il appartient. Et, par un effet contraire, Mathieu (3), l'historien, assure dans la vie d'Henry IV qu'il ne faut qu'estre enseveli dans le sommeil pour n'en estre jamais frappé. Mais ne nous y assurons pas, Mademoiselle, elle foudroie également les endormis innocents et les coupables. Pompée (4), Strabon, les empereurs Carus (5) et Anastase (6), Zoroastre, Tullus Hostilius (7) et Sigismond

(1) Les carreaux de la foudre étaient, d'après Littré, une substance solide imaginaire qu'on croyait, au commencement du XVIIe siècle, lancée par la foudre et qui tuait ainsi ceux qu'elle frappait comme un carreau d'arbalète.

(2) Girolamo Cardano connu sous le nom français de Cardan, savant italien (1501-1576).

(3) Pierre Mathieu, poète et historien français (1563-1621); Henri IV le fit son historiographe.

(4) Cneius Pompeius Sextus Strabo fut frappé de la foudre en 88, près de Rome.

(5) Aurelius Carus, frappé par la foudre en Mésopotamie, décembre 283.

(6) On attribue la mort d'Anastase Ier, empereur de Constantinople, soit à l'effroi qui le saisit au milieu d'un orage, soit à un coup de foudre, 9 juillet 518.

(7) Tullus Hostilius, troisième roi des Romains, périt foudroyé, dit-on, au milieu d'une cérémonie religieuse, en 630 av. J.-C.

Digitized by Google

Stylite, qui étaient tous de grands hommes et d'une probité reconnue, sont morts dans l'antiquité par le tonnerre, et nous apprenons que ce genre de mort est commun à tous les hommes et que nous devons à Dieu des grâces de permettre qu'il tombe si près de nous sans nous escraser. C'est assez vous parler tonnerre. Il arriva hier un accident d'une autre nature, trois garçons âgés de 12, 13, 14 ans, se baignant à la rivière pour une seconde fois du mesme jour, il y en eut deux qui furent suffoqués dans les eaux sans pouvoir estre secourus, le troisième s'échappa, et, après s'estre bien débattu, il se dégagea des deux autres qui ne le vouloient pas quitter dans le temps mesme de la suffocation qui leur ostoit la vie ; M. de Hoffelize, avec un ami, qui se baignoient à quinze pas de là, ne purent jamais y apporter de secours.

S. A. R. a couché à Houdemont (1) et part aujourd'hui pour Commercy. Je suis...

27

A M. Hénard (2), *grand maistre des Eaux et Forests.*

Le 1er juillet 1714.

Monsieur,

Pour l'ouvrage dont j'ay eu l'honneur de vous parler et que j'ay médité sur l'importante nécessité qu'il y a de faire des topographies de toutes vos grueries, il seroit indispensablement nécessaire pour en venir à l'exécution d'un semblable projet de faire intervenir vostre autorité, pour scavoir de vos officiers de grueries la quantité de bois qu'il y a dans chacune de ces grueries, selon les anciens registres qui sont entre les mains des gruyers et des autres officiers de la gruerie afin d'empêcher de

(1) Houdemont, canton de Nancy-Ouest (Meurthe-et-Moselle).

(2) Africain Hénard, fils de Dominique, maître échevin de Toul et d'Anne Gerbillon, né à Toul vers 1664, conseiller au Parlement de Metz, réformateur des eaux et forêts à Metz, conseiller d'État, épousa N. Pancheron, fille de Laurent, grand maître des eaux et forêts à Metz, et d'Anne-Adrianne Aubertin de Juvrecourt.

Digitized by Google

développer les erreurs qui se sont faites anciennement et qui le sont encore chaque jour par le serment des peuples dans les temps de dénombrement, et qu'on puisse travailler à la recherche de la vérité par des règles et des principes infaillibles, dont j'ose espérer, Monsieur, que vous allez devenir l'appui et donner vostre attention à ce que j'ay l'honneur de vous dire, attendu que le succès ne peut retourner qu'au bien de l'Estat et à vostre gloire, puisque je ne crois pas qu'il se soit jamais rien fait de plus important dans l'administration des Eaux et Forests pour en conserver toutes les parties soit pour le présent soit pour l'avenir. Parquoy il ne faut pas, Monsieur, discontinuer ce que vous avez si glorieusement commencé. J'ay l'honneur d'estre avec autant de respect que d'attachement, Monsieur,...

28

A M. Lanty.

A Nancy, le 20me juillet 1714.

Je suis perdu d'honneur si vous ne m'envoyez le combat de Vertusey (1), de la mesme manière que vous avez eu agréable de m'envoyer le mouvement de l'armée de M. le comte de Ruffé, et l'extrême magnificence qu'il a fait paroistre à la réception de tous les souverains qui l'ont esté visiter, mille gens de marque qui l'ont vue m'ont prié de vous escrire pour vous supplier de me faire part du combat par une relation détaillée à peu près de mesme que la précédente. Je le fais, Monsieur, avec l'entière confiance que j'ay en vostre galanterie, accordez-moi cette grâce pour conserver ma réputation qui seroit en très grand danger sans cela.

La carte que je vous destine est desjà commencée, en voicy encore un bout sur lequel vous aurez la bonté de marquer la disposition de vostre armée pour en venir au combat. Ayez agréable de me le renvoyer avec la relation, et de me faire la justice de croire que personne n'est avec plus d'estime et de passion que moy, Monsieur,...

(1) Vertusey, canton de Commercy (Meuse).

Digitized by Google

29

A M. le comte de Ruffé, lieutenant général des armées du Roy, commandant les troupes de Sa Majesté dans les Estats de Lorraine et l'armée de la Haute-Meuse, au camp de Troussey.

Le 22me juillet 1714.

Monsieur,

Sur la petite carte que j'ay l'honneur de vous adresser, vous y reconnoistrez la situation de vos trois camps sur la Haute-Meuse, et à peu près la disposition de vostre armée pour le combat de Vertusey. N'ayant pu me transporter sur les lieux, M. Lanty, subdélégué de M. l'Intendant, n'a rien négligé pour m'informer de tous les mouvements de vos escadrons, c'est ce que vous verrez par la lettre que j'escris à M. le comte de Gellenoncourt, vostre ayde de camp, quoyqu'il n'ait pas cessé d'estre à vos costés, ce que nous avons appris par le canal de M. Lanty. Je scay, Monsieur, que de toutes vos campagnes, celles de paix sont les moins esclatantes pour vostre gloire, parce que vous n'avez point d'occasion de vous signaler, mais je trouve quelque chose de si grand dans celle-cy par la rencontre de tant de souverains qui, charmés eux-mesmes de vostre magnificence aussy bien que du bon ordre et de la discipline que vous observez partout, qu'ils n'ont pu s'empêcher de vous aller visiter à vostre dernier camp et prendre part à la victoire que vous avez remportée sur l'armée de Saint-Pouange (1) au combat de Vertusey. Il est vrai que ce ne sont que des jeux militaires, mais ils sont grands parce que les hérauts y sont comme des dieux Mars et Jupiter, et lorsqu'il y a des princesses, elles y sont comme des déesses armées ou comme spectatrices qui décident de la victoire du vainqueur et du sort des vaincus

(1) Sans doute Francois-Gilbert Colbert de Saint-Pouange, colonel. d'un régiment de cavalerie, puis maréchal des camps et armées du Roi, décédé le 11 novembre 1719 ; il avait épousé, le 24 mars 1702, Angélique d'Escoubleau.

Digitized by Google

Vous m'avouerez, Monsieur, que toutes ces choses ne sont pas indifférentes aux historiens et qu'ils manqueroient de fidélité s'ils négligent des traits aussy remarquables, et, ainsy, Monsieur, sans estre historien, je ne les néglige pas dans mes ouvrages qui seront relatifs à l'histoire. Jugez maintenant si l'on peut oublier des campagnes où vous aurez pu vous signaler avec les ennemis de Sa Majesté dans toutes les occasions qui se sont présentées ; non assurément, il le faut pour la gloire de son règne et pour la vostre ; à mon particulier je le feray pour ces importantes raisons et pour mon honneur mesme, mais, auparavant de rien faire paroistre là-dessus, je suis ravi d'avoir trouvé cette occasion de vous assurer de mon obéissance, du parfait dévouement et du profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

30

A M. le comte de Gellenoncourt, aide de camp de M. le comte de Ruffé, à l'armée de la Haute-Meuse.

Le 22me juillet 1714.

Monsieur,

Vous croyez, sans doute, que nous sommes mal informés de ce qui se passe dans vostre armée, mais soyez-en dissuadé. Un de mes amis a esté tesmoin de la réception et des magnificences de M. de Ruffé envers la Cour de Lorraine, M. Lanty, subdélégué de M. l'Intendant, m'a fait l'honneur de m'escrire. Je scay, Monsieur, que vous avez partagé la gloire de tant de belles actions avec les généraux et les plus braves officiers, mais que vous traitez tout cela comme un jeu parce que vous n'estes pas en présence de l'ennemi ; cependant remettez-vous l'impression que cela fait sur les esprits, et tout le monde scait que vous n'estes jamais plus intrépide que lorsque vous en venez aux prises avec les ennemis du Roy qui sont toujours les vostres. Ce sont, Monsieur, les sentiments que j'ay de vous, soyez-en persuadé, comme de l'estime et de la passion avec laquelle j'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

Digitized by Google

31

A M. le comte de Carneau, inspecteur général de cavalerie française, brigadier des armées du Roy, à Verdun ou au camp de la Basse-Meuse.

A Nancy, ce 23me juillet 1714.

Monsieur,

J'ay cru qu'une nouvelle carte des camps de M. le comte de Ruffé ne vous seroit pas moins agréable que celle où paroit la situation des camps de M. de Catinat en 1688. Je vous fais ma cour, Monsieur, de cette bagatelle qui ne vous rendra pas plus esclairé que vous l'estes sur la connoissance que vous avez de la Haute-Meuse, mais je suis très assuré que vous aurez du plaisir à y reconnoistre la situation de l'armée en bataille, pour le combat de Vertusey. C'est, Monsieur, ce que vous verrez par la relation que je joins à ma lettre où sont descrits tous les mouvements de l'armée, en présence d'une troupe de souverains qui s'est rencontrée à Troussey le 14me. Je ne crois pas que l'on ait encore vu d'assemblée plus illustre sur les bords de la Meuse ; cela joint aux curieuses circonstances du combat et des mouvements de tous les escadrons qui ont passé et repassé en revue sous les yeux de cette auguste jonction de princes, m'a semblé digne de vostre curiosité. Je m'en rapporte à vous, Monsieur, qui scavez mieux que personne combien sont grandes les choses les plus petites où les testes couronnées ont quelque part. Je considère, Monsieur, ces combats dans des temps de paix, où les princes et les généraux commandent, comme d'illustres jeux militaires où il n'y a rien que de grand : les princes et les généraux y sont comme les dieux Mars et Jupiter jouant innocemment des armes, et les princesses comme des Minerves qui décident du sort des vaincus et qui jugent de la victoire des vainqueurs. Toutes ces choses, qui ne sont que purs amusements et galanteries, sont pourtant, à mon sens, très dignes de l'attention des historiens : et comme ma géographie des courtisans sera un ouvrage entièrement relatif à l'histoire, je n'y omettray jamais rien de tout ce qui pourra luy faire honneur.

Digitized by Google

Jugez, Monsieur, si, après cela, je seray attentif aux occasions où vous vous estes signalé pour la gloire de S. M. et pour la vostre mesme, il ne faudroit plus que de la guerre pour vous distinguer par de nouvelles actions esclatantes. Mais si vous aimez le repos des peuples, vous n'en estes pas moins glorieux que si vous aviez remporté de nouvelles victoires sur les ennemis de la couronne. Ce sont, Monsieur, des choses dont je suis autant persuadé que j'ay de plaisir de vous assurer que personne n'est avec un dévouement plus parfait, ny un plus profond respect que moy, Monsieur,...

32

A M. le comte de Bressey, à Manoncourt (1).

De Nancy, ce 25me juillet 1714.

Monsieur,

Vous demandez des nouvelles, en voilà qui sont desjà surannées pour nous, mais, peut-estre ne le seront-elles pour vous, Monsieur. J'aurois eu l'honneur de vous les escrire par la poste si vostre laquais ne m'estoit venu voir de vostre part, je les luy ay données et vous pouvez compter sur la fidélité de ces relations; c'est un de mes amis, qui est de la dernière exactitude, qui me les a escrites. La magnificence de S. A. R. a toujours paru dans ses libéralités par l'or et l'argent qu'elle a répandus et fait distribuer aux troupes de l'armée, celle de Madame Royale s'est encore manifestée par de semblables générosités, surtout par le présent d'une bague de grand prix qu'elle a donnée à M. le comte de Ruffé après la bataille. La Cour revient aujourd'hui à Houdemont (2), d'où elle partira demain pour Lunéville, où l'on retrouvera Mme la marquise de Lunaty (3),

(1) Manoncourt-sur-Seille, canton de Nomeny (Meurthe-et-Moselle).

(2) Houdemont, canton de Nancy-Ouest (Meurthe-et-Moselle).

(3) Jeanne-Thérèse de Roquefeuille épousa, le 20 juin 1704, Ferdinand marquis de Lunati-Visconti, chambellan, colonel de la garde suisse de S. A.; il mourut à Lunéville, le 30 juillet 1732.

Digitized by Google

convalescente d'une maladie pourpreuse qui l'a pensé mettre à mort. Voilà, Monsieur, les nouvelles de Cour, celles de ville vous apprennent la mort de M. Rutant (1), conseiller à la Cour, dont vous estes conseiller honoraire, la mort de Mme Olivier (2), la secrétaire d'Estat, la chute du tonnerre derrière chez M. le comte de Rosière sur un ormeau qui en est brisé et dépouillé, et la mort de deux escoliers qui, se baignant pour la seconde fois du mesme jour, ont esté noyés dans des eaux mesme assez basses, sans pouvoir estre secourus de personne, quoyqu'il y en eut plusieurs assez près; j'oublois de vous dire que le roy Stanislas est arrivé au Deux-Ponts le 15me de ce mois, et que le roy de Suède y est attendu. Madame a gagné au camp de Troussey plus de mille louis au jeu. J'ay l'honneur d'estre, Monsieur,...

33

A Mme la comtesse de Bressey.

A Nancy, ce 4me aoust 1714.

Madame,

J'avois marqué à M. le comte de Bressey par ma précédente que M. de Ruffé revenoit, icy, le 8 du mois, seul et sans troupe, mais il y a contre-ordre, Madame, et il prend la route de Paris aujourd'huy ou dimanche, sans retard. Les troupes ont desjà leurs quartiers et sont distribuées dans diverses provinces du

(1) Pierre de Rutant, fils de Pierre, et de Chrestienne Waty, né le 9 novembre 1630, conseiller au bailliage de Nancy, conseiller à la Cour souveraine le 6 octobre 1698, puis conseiller d'État en 1710, épousa : 1° à Nancy, le 7 octobre 1656, Françoise Mauljean, 2° le 14 juillet 1681, Geneviève Génin, 3° le 6 octobre 1705, Louise Thieriet ; il mourut le 20 juin 1714.

(2) Charlotte-Louise-Bonne de Bérauville de Villandré, fille de Gabriel, lieutenant-colonel au service de France, et de Marie Vaultier, épousa Charles-Joseph Olivier, baron de Méligny, fils de Charles, et de Barbe de Rang ; il devint conseiller à la Cour souveraine en 1698, conseiller d'État en 1702, conseiller secrétaire d'État en 1711. Il épousa en secondes noces, à Bar, le 29 avril 1719, Catherine-Jeanne Le Bègue, fille de Gaspard, et de Béatrice de Gondrecourt ; il mourut à Nancy, le 17 décembre 1741.

Digitized by Google

royaume ; vostre voisin, M. le marquis de Bassompierre, avec M. Darnolet sont de retour, leur régiment va à Phalsbourg. Nous avons vu, icy, un envoyé du roy Stanislas, dimanche 30 du mois dernier, auquel M. le comte de Curel envoya faire complimenter dans son carrosse par le président de l'hostel de ville, M. Malvoisin (1), et le chef de police, M. Marcol (2), qui le prièrent à dîner de la part de M. de Curel, le carrosse y retourna à midy pour le prendre. Cet envoyé n'a pas fait long séjour, il avoit eu l'honneur de saluer Leurs Altesses Royales en passant à Lunéville. On croit qu'il va en France pour les affaires de son maistre et du roy de Suède que l'on croit maintenant en marche par la Hongrie et l'Allemagne, d'où il passera en France avec le roy Stanislas. On ne dit pas encore quand la garnison française évacuera Nancy. M. de Valeil, commandant, est très mal de son asthme qui ne s'enlèvera, dit-on, qu'à la chute des feuilles.

Mme la comtesse de Brémoncourt (3) vous en dira plus que personne sur les nouvelles du temps, j'ajouteray seulement, Madame, que M. et Mme la marquise de Bassompierre vous font mille compliments, et que Mme la marquise se réjouit fort de vous voir, icy, faire vos couches, lorsque ce temps arrivera, je vous les souhaite heureuses aussi bien que ma femme, qui est très sensible à l'honneur de vostre souvenir.

A mon particulier, Madame, je vous supplie d'estre persuadée du parfait dévouement et du profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre...

(1) Charles-François, baron de Malvoisin, fils de Claude-Charles, et de Marie-Élisabeth Collignon, conseiller au bailliage de Nancy en 1706, conseiller à la Cour souveraine en 1710, puis président à mortier en 1743 ; il mourut à Nancy, le 17 décembre 1756, âgé de 75 ans.

(2) Nicolas-Pascal de Marcol, fils de Pascal, prévôt de Nancy et lieutenant général de police, et de Catherine Lorson ; né le 29 mai 1673, prévôt et lieutenant général de police en 1714, conseiller d'État en 1718, épousa : 1° le 13 novembre 1696 Françoise Gravisset, décédée le 18 juillet 1703 ; 2° le 12 mai 1705, Françoise Haillecourt ; il mourut le 19 avril 1725.

(3) Antoinette de Gournay, fille de Paul, et de Charlotte de Ficquelmont, décédée en 1732, avait épousé en 1679 Claude-Bernard-Hyacinthe de Raigecourt, dit le comte de Brémoncourt, colonel de cavalerie, mort en 1706 ; il était fils de François-Henri de Raigecourt, grand veneur de Lorraine, et de Béatrix de Bauffremont.

Digitized by Google

34

A M. Lanty.

Nancy, le 14me aoust 1714.

Je dois m'estimer bien heureux qu'avec autant d'éloquence, de capacité et de lumière que vous en avez, vous ayez donné vostre suffrage à mon épître, adressée à S. A. R., pour l'inventaire des droits de toutes les seigneuries de ses Estats. En voilà une autre, Monsieur, pour mettre à la teste d'un recueil des lieux, du produit de leurs finances, et des noms des seigneurs. Obligez-moi d'en faire la lecture et de ne m'épargner non plus qu'un recteur feroit d'un de ses disciples qu'il aimeroit le plus tendrement du monde et qui ne pourrait mieux luy marquer qu'en le bien corrigeant de ses défauts. M. de Caumont (1) vous prestera une dissertation ou épître sur les bois qu'il a souhaitée de moy ; faites-en de mesme la lecture et ne me refusez point la grâce de m'en dire, aussy, vostre pensée. Je ne serois pas surpris que vous trouvassiez des défauts dans mes pièces de littérature ; comme l'épître est la pierre de touche du bel esprit, il faudroit que je fusse bien téméraire pour me flatter d'y réussir n'ayant aucune des parties de l'orateur. C'est pourquoy, Monsieur, j'ay recours à vous pour m'esclairer de vos lumières et de vos sages conseils ; j'y fais autant de fond, Monsieur, que j'en pourois faire sur mon frère, vostre intime. Usez de représailles et me faites l'honneur de croire que personne n'est avec un plus parfait attachement que moy, Monsieur,...

35

A Mlle D.

Le 20me aoust 1714.

Vous avez raison, je connois assez le monde pour travailler maintenant à l'exécution des projets sur lesquels j'ay médité

(1) Était ingénieur en chef à Toul.

Digitized by Google

depuis quinze années. C'est pourquoy je vais m'y attacher avec plus de constance que je ne le pourois dire. Je commenceray par les plus pénibles occupations pendant les six mois de la plus belle saison, je m'occuperay, en campagne, à la levée de mes cartes, une partie des hivers, à rapporter mes mémoires trigonométriques pour la construction de ces mesmes cartes, et l'autre partie je me délasseray de cette occupation sérieuse à faire mes dissertations qui doivent les accompagner. Si vous jetez, un jour, les yeux sur ces ouvrages, Mademoiselle, je voudrois qu'ils vous missent autant dans le goût des sciences qu'ils renferment que vous m'avez mis dans celuy de vous plaire par tant de vertus réunies en vous, vous feriez à cet ouvrage une faveur qui le feroit estimer des gens de bien. Je suis,...

36

A Mlle de Tilly, à Ormes (1).

De Nancy, le 30me aoust 1714.

Mademoiselle,

Vostre exactitude est bien grande à rendre les livres qu'on vous preste pour ne pas vous laisser la maîtresse des miens autant qu'il vous plaira les tenir, je suis ravi que le système de M. Hughens (2) sur la réalité prétendue qu'il a donnée à la *Pluralité des Mondes* de M. de Fontenelle vous ait fait assez de plaisir pour en faire deux fois la lecture, je les ay dévorés l'un et l'autre, il y a longtemps.

M. de Fontenelle a donné dans son système une idée de la métaphysique la plus élevée au-dessus des choses matérielles, et il n'y a pour la sublimité de ses pensées que la contemplation de Dieu et des choses spirituelles qui sont encore plus élevées.

M. Hughens s'est plus rapproché des choses matérielles par

(1) Ormes-et-Ville, canton d'Haroué (Meurthe-et-Moselle).

(2) Christian Huyghens, physicien et astronome hollandais (1629-1695).

Digitized by Google

ses comparaisons et ses parallèles. L'un a traité son sujet d'une manière riante et agréable en y répandant mille étincelles du plus bon feu de son imagination, l'autre, plus sérieux, a tâché de tenir un milieu dans ses propositions qui puisse nous persuader de la vérité du système de son amy. En quoy, Mademoiselle, je trouve qu'il a heureusement réussi. L'idée qu'il me reste d'avoir jeté les yeux dans leurs ouvrages ne suffit pas pour en parler aussy pertinamment que vous, mais si j'ay jamais le loisir de les relire, alors j'aurois bien de la satisfaction de m'en entretenir quelquefois avec vous. Comme ceux-cy sont de vostre portée et que je n'en ay point qui soit au-dessus de vostre intelligence, disposez de tous ceux qui sont dans mon cabinet, et, à mesure que vous aurez lu ceux que je vous enverray, je vous en fourniray d'autres pour vous assurer par ces petites occasions combien je voudrois en trouver de plus grandes à vous marquer que je suis avec autant d'estime que de respect, Mademoiselle,...

37

A M. Robin.

Le 20me septembre 1714.

Monsieur,

Ayant eu l'honneur de vous saluer à Metz, il y a quatre jours, et de vous parler de l'ordre dont j'ay besoin pour passer et repasser sur les terres de vostre département en faisant mes tournées dans la Lorraine et le Barrois, comme vous m'avez fait la grâce de me dire de vous en adresser la formule pour me la renvoyer signée, j'ay cru, Monsieur, qu'il estoit mieux pour vous laisser la liberté de dresser l'ordre selon le style ordinaire de France de vous adresser copie (1) de celuy de M. l'intendant

(1) Voici la copie de cet ordre : « Marc-Antoine de Mahuet, baron du Saint-Empire, chevalier, sgr de Lupcourt, du Vermois et d'autres lieux, secrétaire d'Estat, commandements et finances, intendant de l'hostel, des finances et des bastiments de S. A. R. :

Nous ordonnons à tous les prévosts, substituts et gruyers, maires, lieutenants de maires et autres officiers des duchés, bailliages, pré-

Digitized by Google

Mahuet, le voilà joint à ma lettre ; ayez la bonté, Monsieur, d'en suivre le sens de manière que les sujets du Roy ne puissent rien exiger de moy, en quelque façon que ce soit, non plus que les sujets de Lorraine exigent d'un officier du Roy pour les guider, et les éclaircissements qu'ils leur demandent en passant de la Lorraine aux terres de France qui nous environnent et des terres de France aux Éveschés qui sont enclavées dans la Lorraine. En attendant, j'ay l'honneur d'estre toujours avec un parfait attachement, Monsieur,...

38

A M. Robin.

Nancy, ce 28me septembre 1714.

Monsieur,

Je connois par votre lettre que celle que j'ay eu l'honneur de vous escrire le 20me de ce mois n'explique pas assez, mais permettez-moy d'ajouter que mon dessein n'est pas de faire sur les terres de France ce que je dois faire sur les terres de Lorraine, et comme il est impossible d'aller et de venir dans les Estats de S. A. R. sans passer sur les terres de France en mille occasions, j'ay cru que, sans difficulté, vous pourriez me donner un ordre pour avoir des guides, et me faciliter les moyens de repasser plus aisément sur nos terres. Je scay, Monsieur, qu'il faudroit aussy un ordre de la Cour ou de M. de Saint-Contest (1) pour

vostés, grueries de tous les Estats de Lorraine de fournir et faire fournir des guides au sieur Bugnon, premier géographe et ingénieur de laditte Altesse Royale, et de respondre à toutes les demandes qu'il leur fera pour le bien du service de l'Estat dans la description des cartes qu'il a ordre de faire dans les deux duchés de Lorraine et de Bar, sans que lesdits officiers sous quelque prétexte que ce puisse estre, aux habitants de chacune des communautés d'exiger aucun payement des instructions qu'il leur aura demandées et enjoignons à ce sujet auxdits principaux officiers de punir corporellement ceux d'entre les habitants qui contreviendront à cet ordre. »

(1) Dominique Barberie de Saint-Contest fut intendant de la généralité de Metz de 1700 à 1715 ; il mourut à Paris le 22 juin 1730.

Digitized by Google

faire les cartes des terres françaises qui sont nos enclaves, mais cela ne pourroit tomber sur moy estant à S. A. R. Ainsy l'ordre que j'ay eu l'honneur de vous demander ne regardait que les guides français, je n'ay pas pensé que cela put estre l'objet d'une matière délicate, attendu que l'on fournit toujours des guides lorrains sur les terres de Lorraine à tous les officiers du Roy qui vont en Allemagne ou en France, et que par droit de réciprocité j'ay cru qu'on n'en refuseroit point aux sujets de S. A. R.

A l'égard des petits éclaircissements que je pourrois tirer de ces guides, ils ne regardent que des choses assez communes ; c'est, par exemple, pour scavoir combien à peu près les terres d'un tel village de France s'approchent d'un tel village de Lorraine, et cela pour vérifier ce qui m'aura esté dit ou ce que me dira le maire de ce mesme village qui confine aux terres de France, et ainsy des autres qui confinent aux terres de Lorraine. Toutes ces choses, Monsieur, qui ne tirent à aucune conséquence pour l'intérest des souverains ne serviront qu'à rectifier la carte que j'ay faite de la Lorraine pour M. de Turgot (1), et des Éveschés vers l'année 1698, et qu'il envoya au Roy avec les plans des places qui accompagnaient les mémoires de son département qu'il devoit fournir à la Cour. Il m'avoit choisi pour faire cet ouvrage et depuis S. A. R. m'ayant fait le mesme honneur, il a souhaité maintenant que je rectifie ce que j'avois fait sur ses Estats, avec un peu de précipitation, dans un temps où la guerre empêchoit fort ces sortes de choses.

39

A Monsieur Robin.

A Nancy, ce 5me octobre 1714.

Monsieur,

J'ay trouvé, à mon retour d'un petit voyage, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 27me de l'autre mois. Je

(1) Jacques-Étienne Turgot, intendant de la généralité de Metz de 1696 à 1700, épousa Marie-Claude Le Pelletier.

Digitized by Google

vous en suis très redevable, Monsieur, et vous supplie d'estre persuadé que j'attendray avec plaisir le retour de M. de Saint-Contest pour avoir l'ordre dont j'ay besoin puisque vous n'avez pas jugé à propos de me l'expédier. Aussitost que je sauray son retour je tascheray de joindre M. Protin (1) pour le prier de lui escrire. Je demande seulement que les guides dont j'auray besoin dans les terres du Roy ne me soient point refusés, sans que l'on en puisse rien exiger de moy non plus que des éclaircissements que je pourrois demander, et ces éclaircissements, Monsieur, ne pouvant estre que fort ordinaires en fait de cartes chorographiques, celles qui ont été faites jusqu'icy des Estats de S. A. R., n'estant pas des plus exactes, elle a souhaité que je m'y employasse pour les rectifier dans toutes leurs parties, et il n'y a pas jusqu'à celle que j'avois dressée dans le cabinet pour M. de Turgot, vers 1698, qui ne se soit trouvée mauvaise, cependant je l'avois dressée sur des mémoires qu'il m'avoit fait fournir, mais ces mémoires n'étant pas assez complets ny assez instructifs je n'ay eu que des cartes un peu moins mauvaises que toutes les autres mais qui ne sont pas encore assez bonnes pour n'y pas retoucher, c'est à quoy je vais travailler par ordre de S. A. R.

40

A M. Jourdan (2).

Le 3me novembre 1714.

Monsieur,

Après avoir esté si longtemps sans vous donner de mes nouvelles, vous aurez, sans doute, agréable que, dans cette conjoncture, j'aye l'honneur de vous faire part d'une épître mise à la

(1) Paul Protin, fils de Jean, et de Barbe de Mory, né à Lunéville le 13 décembre 1655, sgr de Vulmont, lieutenant général au bailliage de Lunéville, conseiller d'État en 1705, avait épousé, le 26 novembre 1675, Catherine-Nicole Anthoine, décédée à Lunéville le 1er février 1733; il mourut à Lunéville le 16 janvier 1724.

(2) Claude Jordan a fondé et rédigé pendant de longues années *La Clef du Cabinet des princes*, recueil connu sous le nom de *Journal de Verdun*.

Digitized by Google

teste d'un manuscrit de deux grands volumes in-folio, présentés à S. A. R., la veille de la Saint-Léopold, sous le titre d'*Inventaire des droits attribués aux seigneuries des duchés de Lorraine et de Bar*. Cet ouvrage, qui est autant celuy de mon père que le mien, est composé par ordre alphabétique, de sorte que les villes, les bourgs, les villages, les châteaux, les hameaux, les censes ou métairies, les moulins et généralement toutes les usines et autres lieux, les rivières mesmes, situées dans les Estats de Lorraine et de Bar, se trouvent placées dans cet ouvrage selon l'ordre de l'alphabet. Mais ce qui le rend fort curieux, c'est que sous chacun des noms de lieux l'on connoist dans quelle prévosté, office, bailliage et duché il est situé, qui en est le seigneur haut, moyen et bas justicier, foncier et décimateur, et, ensuite, les droits seigneuriaux qui y sont attribués. C'est, Monsieur, sur les dénombrements que S. A. R. avait ordonnés, en 1708, que ce recueil a été fait ; comme ce prince, il y a quelques jours, après l'avoir parcouru, témoigna en estre fort satisfait, et qu'il pouvait bien estre imprimé, mais je vous avoue, Monsieur, que je doute qu'il ne le soit qu'après que S. A. R. aura ordonné la vérification des droits des seigneurs aux plaids annaux pour éviter les procès et les chicanes qui pourroient naistre entre ces seigneurs. Si j'estois chargé de cette commission je tascherois de m'en acquitter, et supposez que je sois assez heureux pour éviter toutes les discussions avec la noblesse et les peuples, il pourroit bien estre imprimé, et, alors, je me ferois un plaisir, Monsieur, de vous en présenter un exemplaire, aussy bien que de mes *Polium* lorsqu'ils seront imprimés. La guerre qui en a empesché l'impression m'a donné le loisir de les augmenter, et, comme la paix me laisse maintenant la liberté de voyager dans le pays et d'y faire mes observations, j'espère qu'en les augmentant je pourray rendre cet ouvrage plus parfait. Pour ce qui est de l'épître, cy-jointe à ma lettre, elle est de ma composition ; elle a esté une partie du bouquet qui fut présenté à S. A. R. à Lunéville, le 15, veille de la Saint-Léopold. Je ne vous l'envoye point pour une pièce achevée, puisqu'une épître est pour ainsy dire la pierre de touche des plus excellents auteurs ; c'est pourquoi, Monsieur, je vous supplie de la regarder bien moins pour une pièce d'éloquence que

Digitized by Google

parce qu'elle contient une partie des plus importantes raisons qui ont fait observer la neutralité à S. A. R. pendant cette guerre, et, comme ce prince est vostre héros et le mien, je vous laisseray en dire ce que vostre zèle et ses vertus pourront vous inspirer. Il me reste à vous prier, Monsieur, que si vous en faites mention dans l'article de littérature de vostre journal que ce sera, comme je l'espère, au mois de janvier prochain. Si je puis estre assez heureux de trouver lieu à vous en marquer ma gratitude, je le feray avec autant de plaisir que j'en ay dans cette occasion.

41

A M. Jourdan.

Comme je me persuade que vous avez reçu la lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire le 3me de novembre 1714, je dois penser, aussy, que vous n'avez pas trouvé lieu à faire usage de l'épître à S. A. R. qui estoit jointe. J'en ay esté d'autant plus aise que vous y avez mis en place, au mois de janvier, un éloge de ce prince, qui est de vous, et qui vaut mieux que l'épître en question (1). Aussy, Monsieur, bien loin de vous faire des plaintes de l'avoir supprimée, je vous en remercie ; mais je vous demande en grâce d'annoncer dans vostre journal du mois de mars prochain (2) le mariage de haut et puissant seigneur le comte de Ferrary (3), chambellan de S. M. I., grand chambellan de S. A. É. de Trèves, et l'un de ses conseillers d'Estat, qui espousa, le 5me de ce mois, Mlle de Fontet, fille du feu comte de Fontet, et de Mme Carle (4), veuve dudit feu sieur comte de Fontet, qui avoit esté général des troupes de l'Empereur.

Mlle de Fontet estoit fille d'honneur de Mme la duchesse

(1) Cf. *La Clef du Cabinet des princes de l'Europe,* janvier 1715, pp. 65-66.

(2) Cf. *Ibid.*, pp. 310-311.

(3) Louis comte de Ferrari, chambellan de S. M. I., conseiller d'État et grand chambellan de S. A. S. le prince Charles de Lorraine, électeur de Trèves, épousa Anne-Thérèse de Fontette ; il mourut à Lunéville, le 3 avril 1733, âgé de 48 ans.

(4) Voir *infra.*

Digitized by Google

royale ; ils s'espousèrent chez M. le marquis de Lunaty (1), dans la chapelle de son magnifique château de Frouard, situé à deux lieues de Nancy sur la route du Pont-à-Mousson. Ces nouveaux mariés ont esté tenus sous le drap par deux très grands princes qui sont Mgr le prince Charles, électeur de Trèves, et M. le chevalier de Saint-Georges, accompagnés de Mgr le prince François, de M. le marquis de Lunaty, de la mère de la nouvelle mariée, de Mme la marquise de Lunaty, de Mme de Puiedebar, sœur de Mme de Carte, et de plusieurs autres personnes de la première considération.

Le lendemain de la cérémonie, toute cette illustre assemblée revint à Nancy où la Cour restera pendant tout le reste du carnaval. Voicy une autre cerémonie où le carnaval me conduit insensiblement ; vous ne serez d'autant moins fâché de la connoistre qu'elle regarde les nouveaux mariés (2). Cette cérémonie, de laquelle les souverains mesme ne sont pas exempts, se fait tous les ans le 1er dimanche de carême, appelé à ce sujet le dimanche des fachenottes. Ce jour estant venu, il n'y a pas un des nouveaux mariés dans la ville de Nancy qui ne soit obligé, sous peine d'amende, d'aller à pied ou à cheval, hors la porte Nostre-Dame, entre Boudonville et les Trois-Maisons, recevoir des mains des officiers subalternes de l'hostel de ville une fascine ou petit fagot qu'il reçoit en donnant une reconnoissance qui ne doit pas estre moins de douze deniers, et, qu'ensuite après l'avoir reçue, revient sur ses pas dans la ville portant la fascine jusque dans la cour du Palais où il fait trois tours sous les yeux du souverain, de la princesse et de toutes les dames et courtisans de leur suite. Après quoy, le nouveau marié sort du Palais, toujours chargé de sa fascine, pour continuer sa route jusque devant l'hostel de ville. Il n'y est pas plus tost arrivé qu'il y remet son fagot pour estre sacrifié au feu, et confirmer le sacrifice volontaire qu'il a fait de sa liberté ; il y en a d'autres qui prennent des obligations et des devoirs qu'ils

(1) Ferdinand, marquis de Lunati-Visconti, colonel de la garde suisse de Léopold, épousa à Einville, le 20 juin 1704, Jeanne-Thérèse de Rocquefeuille de Puydebar ; il mourut à Lunéville, le 30 juillet 1732, âgé de 63 ou 64 ans.

(2) Cette coutume est signalée dans la *Clef du Cabinet des princes*, 1713, pp. 311-313.

Digitized by Google

doivent apporter à l'éducation des enfants qui naissent des liens matrimoniaux et qu'ils n'ont contractés que sur les conseils de saint Paul et pour accomplir l'ordre que Dieu donna à toutes les créatures vivantes et inanimées, après qu'il eut achevé le grand ouvrage de l'univers, que pour augmenter le nombre des bons et fidèles sujets de l'Estat qui reçoivent le jour dans cette capitale ou qui y ont fixé leur habitation en s'y mariant. Le nouveau marié, ayant ainsi posé son fagot devant l'hostel de ville, est délivré de son obligation et s'en retourne chez lui.

C'est ainsy que feront ceux qui sont dans le mesme cas, et je ne doute pas que la foule n'en soit très grande, car depuis que la ville de Nancy a esté privée de la présence de S. A. R., et que les Français l'ont occupée, la cérémonie a esté interrompue, mais ce qui la rendra d'autant plus curieuse et plus honorable pour l'hostel de ville, c'est que ce prince y dîne en personne, ce jour-là, avec tout le célèbre corps de l'hostel de ville, qui a maintenant pour chef M. le baron de Hennequin, comte de Curel, conseiller d'Estat, commissaire principal de la police et grand maistre de la louveterie de Lorraine ; et, comme jay dit que les souverains mesme ne s'exemptoient pas de la cérémonie des nouveaux mariés, je n'ay rien exagéré en le disant, car s'ils ne peuvent y assister eux-mesmes, ils le font au moins par commissaires, et ce fut M. le comte de Curel qui s'en acquitta pour S. A. R. en 1698 ; je vous laisse à penser la magnificence avec laquelle il s'acquitta de cette commission, on a remarqué que tout y respondoit à la grandeur du prince qu'il représentoit, et que le fagot ou la fascine dont il estoit chargé n'estoit composé que de branches de laurier dont les héros sont ordinairement couronnés.

Tous ces fagots, disposés et rangés avec soin sous la forme d'une monstrueuse pyramide, estant disposés, S. A. R. y met le feu avec un flambeau, sans sortir de l'hostel de ville, et ce feu se communiquant à la pyramide de combustible par le moyen d'une fusée volante que le flambeau allume, un instant après on voit tout le reste enflammé, et alors les feux d'artifice préparés jouent et remplissent l'air de mille figures différentes que l'on ne sauroit voir sans plaisir.

Digitized by Google

42

Au R. P. Benoist, définiteur des Capucins de Toul.

Le 29me mars 1715.

Mon Très Révérend Père,

Voilà, enfin, le dénombrement des grands hommes que la Lorraine a produits depuis que les provinces qui la composent en portent le nom. C'est au moins ce que M. Geudeville (1), auteur de l'*Atlas historique de Hollande*, y en a rapporté, et il avoue que la dissertation où ces grands hommes sont insérés luy a esté envoyée par un gentilhomme lorrain, et qu'il l'a placée mot à mot dans son atlas. Peut-estre qu'il en a usé ainsy pour marquer l'estime qu'il faisoit de l'auteur de la dissertation, et, comme vous le connaissez parfaitement, il vous sera aisé de le reconnoistre comme l'annoncent ses ouvrages dans l'analyse ci-jointe. Il ne parle pas de cette dissertation ny de Baleicourt (2), non plus que des lettres apologétiques qu'il a faites pour le soutenir, et, encore moins, de son Nobiliaire de la Lorraine. Mais c'est que ces nouveaux ouvrages n'avoient point encore vu le jour, lorsque cet *Atlas historique de Hollande* a commencé à paroistre. Il est vrai, Mon Révérend Père, le Nobiliaire n'est qu'un manuscrit et que peut-estre il ne sera jamais publié, mais vous pouvez toujours luy attribuer cet ouvrage puisque la gloire luy est due, il est d'ailleurs assez considérable pour mériter place dans le vostre sur les hommes illustres de la Lorraine et des Éveschés : je n'en dis pas de mesme de mes *Polium géographiques du temporel des Estats de Lorraine et des Trois Éveschés de Metz, Toul et Verdun* qui font deux ouvrages séparés, si vous leur faites cet honneur, aussy bien qu'à mes *Caravanes*, que je suis sur le point de réimprimer,

(1) Nicolas Gueudeville écrivit de nombreux ouvrages ; il publia : *Atlas historique ou nouvelle introduction à l'histoire,* Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol.

(2) Pseudonyme du Père Hugo.

Digitized by Google

augmentées du précis du commerce de chaque nation pour servir d'introduction aux amateurs du commerce, si vous leur faites, dis-je, cet honneur, vous ne manquerez, sans doute, de le faire à deux autres manuscrits : l'un présenté et dédié au nouvel an dernier à S. A. R., à Lunéville, sous le titre de : *Inventaire des droits attribués aux seigneuries situées dans toutes les hautes, moyennes et basses justices des deux duchés de Lorraine et de Bar,* où l'on voit le nombre des habitants des lieux, leurs différents seigneurs, les usines dont ils sont les propriétaires, la quantité des bois seigneuriaux et les différents tribunaux où ressortissent chacun de ces lieux, soit prévosté, gruerie, bailliage et duché, le tout par ordre alphabétique. L'autre ouvrage qui est aussy un dictionnaire renferme à peu près les mêmes matières, il en faut seulement excepter les droits des seigneurs, mais on a substitué aux droits, les finances que produisent chacun des lieux, et cet ouvrage est dédié à M. le baron de Mahuet, conseiller secrétaire d'Estat, intendant des finances, etc.

Après les épîtres de ces deux manuscrits, l'on trouve un avant-propos qui comprend une description générale des Estats de Lorraine, où il est parlé de la division des duchés, des bornes, des rivières, des juridictions, du nombre des chefs de famille, des nobles et des exempts de tailles, des veuves, des garçons au-dessus de 16 ans et de ceux au-dessous, des filles au-dessus et au-dessous de 14 ans, des ecclésiastiques séculiers et réguliers, hermites, religieuses, pauvres mendiants et de tous les peuples que renferment ces différentes classes, ensuite il est parlé des villes, des bourgs, des villages, des chasteaux, des fiefs, des censes, maisons seigneuriales, moulins, forges, papeteries, verreries, tuileries, scieries, taillanderies, fonderies, poudreries et huileries. Toutes les hautes justices, moyennes et basses et foncières, celles du domaine, de la noblesse et du clergé, les revenus de la couronne ; le spirituel des Estats : la primatie, les différents diocèses, leurs divisions par archidiaconé et doyenné, les paroisses lorraines qui en dépendent, les annexes, toutes les abbayes et chapitres d'hommes et de filles, les prieurés, les commanderies, tous les couvents d'hommes et de filles ; toutes les terres cédées dans les deux duchés, les quan-

Digitized by Google

tités de celles que l'on cultive ou qui sont en friche, et généralement tous les bestiaux que l'on nourrit ou que l'on peut nourrir dans les Estats de Lorraine. Ce sont là, Mon Révérend Père, toutes les choses dont il est parlé dans les avant-propos de ces deux ouvrages en question, et où il n'y a rien de moy que l'ordre dans lequel ils sont composés avec les épîtres et ledit avant-propos, tout le reste est purement l'ouvrage de mon père qui a travaillé sur les dénombrements que je lui ay mis en mains, qui sont ceux qu'avaient ordonnés S. A. R., en 1706 et 1708, et qui me furent délivrés par ordre de S. A. R., à la prière que j'en avois faite au prince, pour vérifier mon *Polium géographique* en ce qui regarde la quantité des lieux de chaque préfecture qui y sont rapportés aussy bien que pour faire sur ce dénombrement un sommaire relatif à mon *Polium*, et c'est ce que j'ay fait en 1713, où l'on voit par prévosté, par bailliage, par duché, toutes les choses qui sont énoncées dans l'avant-propos, dont j'ay parlé cy-dessus, et qui est enfin terminé par tout ce qui se trouve de chacune de ces catégories dans les duchés de Lorraine et de Bar.

Comme vous connaissez, Mon Révérend Père, le mérite des ouvrages de littérature, de quelque nature qu'ils soient, je ne vous diray rien de ceux-là. Il ne me convient pas d'exagérer d'ailleurs sur des choses qui me touchent de si près, c'est aux personnes judicieuses, comme vous, à en porter un jugement qui fasse connoistre l'estime ou l'indifférence que l'on en peut concevoir. Ce que je puis vous dire, c'est qu'ils n'ont pas esté entrepris sans avoir cru auparavant faire des ouvrages utiles au bien de l'Estat, soit qu'ils deviennent publics, soit qu'ils demeurent en manuscrit dans le cabinet du prince ou de ses ministres. Or, sans entrer dans le détail des raisons que j'ay eues pour ne pas imprimer ces ouvrages, il me suffira de dire que S. A. R., elle-mesme, m'a porté à le faire, et sur les réponses que je luy ai faites que le temps n'estoit pas encore venu, elle m'a laissé une entière liberté là-dessus, mais si, en attendant ce temps, vous avez agréable de donner place à ces ouvrages dans celuy où vous travaillez, je connoistray par là l'intérest que vous portez à ma gloire et à celle de ma famille, et j'useray de représailles dans mes *Délices de la Lorraine et*

Digitized by Google

*des Évesché*s auxquels je suis maintenant occupé, mais ce ne sera jamais aussy tost que je souhaiterois vous témoigner combien je suis très parfaitement, Mon Révérend Père,...

43

M. Le Vasseur, prestre de l'Oratoire.

Le 4me avril 1715.

Poisson d'avril.

Vous vous plaignez d'avoir eu le poisson d'avril, mais consolez-vous avec ceux qui pourroient vous faire des plaintes sur le mesme ton. Ce qu'il y a eu de bon pour vous c'est le plaisir de la promenade que l'on vous a fait faire, aux Trois-Maisons, pour y chercher une femme en couche, à l'extrémité, à dessein de la confesser, et que, malgré toutes vos démarches pour en trouver la maison, il ne vous a pas esté possible. Vraiment, Monsieur, vous n'auriez garde de la rencontrer, car, puisque la femme en question estoit imaginaire, la maison pouvoit l'estre aussy, et, comme tout poisson d'avril n'est que de pure imagination en Lorraine, le Père qui vous a donné celuy-là, tout Père de l'Oratoire qu'il est, a employé le mensonge pour y envelopper une chose sainte. Voilà le mal qu'il y a dans un jeu qui d'ailleurs doit toujours estre innocent et imaginé d'une manière à ne point offenser Dieu n'y mesme la personne à qui on veut la donner. C'est en quoy il faut observer que le poisson d'avril n'est donné qu'entre gens égaux ou gens qui sont véritables amis, et de supérieur à inférieur, et non jamais d'inférieur à supérieur, et que les moyens que l'on employe pour réussir à le bien donner soient vraisemblables mais ne blessent personne. Or le père O... (1), ne luy en déplaise, a manqué de raison dans cette rencontre par la

(1) Le Père Louis Osio était arrivé à l'Oratoire de Nancy au commencement de novembre 1705, il quitta cette maison au mois d'octobre 1715 pour aller à Caen.

Digitized by Google

confession dont il se sert dans ce jeu pour vous porter à aller confesser une ombre, c'est un trait qui me le fait reconnoistre ; mais vous le reconnoistrez encore mieux à celuy dont je vais vous faire la peinture. Le mesme jour qu'il vous donna luy-mesme ce poisson d'avril, il le fit donner à un autre par Jean-Jean, sous le nom duquel il se cacha. Ce petit marmiton crasseux, gagné par le père O., vint chercher cette personne à son logis, et, ne l'y ayant pas trouvée, il demanda où elle estoit, on luy respondit qu'il la trouveroit, sans doute, à la messe aux Cordeliers ; il y vint, l'y trouva et s'acquitta de sa commission. Il dit à cette personne ce que le père Osio luy avait bien recommandé de dire : scavoir que Mme de G. la prioit, et Mme de M., de prendre la peine d'aller chez cette dernière dame et qu'elle souhaitoit luy parler pour quelques choses. Comme elle seroit allée au bout du monde sur un moindre émissaire de l'Oratoire qu'elle affectionne, et que d'ailleurs Mme de M. et Mme de G., sa bru, pouvoient avoir à luy parler touchant l'*Histoire universelle* que cette personne avoit prié M. le comte de G. de luy faire venir de Liège, il y a neuf ou dix mois, ou que ces dames vouloient luy parler de quelques blasons, comme de la maison de Saintignon dont elle lui avoit desjà parlé quelque temps auparavant, elle croyoit encore que Mme de G. qui va souvent à la messe à l'Oratoire, sans suite, non plus qu'une femme d'une condition infiniment au-dessous, ayant eu à luy dire toutes ces choses se seroit servi de ce petit drôle pour faire dire à cette personne de vouloir bien passer un moment chez elle, ainsy que la chose estoit faisable. Sur toutes ces réflexions, la personne n'hésita point, après avoir oui la messe, d'aller chez M. de M. En y montant le degré, elle y trouva M. de G. à qui elle demanda des nouvelles de son livre de Liège. M. de G. qui ne pouvoit en donner encore des nouvelles ne respondit rien de positif, il en fit autant, lorsqu'elle luy demanda ce que Mme sa mère souhaitoit d'elle, ce fut l'ignorance où se trouva alors M. de G. qui fit comprendre à cette personne que c'estoit le poisson d'avril qu'on luy avoit donné ; elle fut confirmée dans cette pensée par l'arrivée mesme de Mme de G. qui la trouva sur l'escalier et qui ne lui dit rien de tout ce qu'elle avoist supposé

Digitized by Google

véritable. Il ne luy en fallut pas d'avantage pour estre plus solidement persuadée que c'estoit le poisson d'avril dans les formes qu'on avoit eu dessein de luy donner. Elle l'avoua ingénument à M. de G. qui commença d'en rire avec elle, et, sans passer outre, elle quitta M. le Comte et s'en revint chez elle rêvant à son aventure, et en se figurant toujours que c'estoit de la part de quelqu'un des Pères de l'Oratoire et surtout du père de L. (1) ou du Père O. (2). Le lendemain, elle trouva ce dernier au sortir du sermon de Saint-Epvre, et luy dit en l'examinant : « Hé ! bien, Monsieur, avez-vous bien donné des poissons d'avril », le Père respondit froidement et avec un air indifférent : « Oh ! non, je ne suis point de ces gens-là et ce n'est point mon caractère », voulant, par là, insinuer qu'il avoit un grand mépris pour ces sortes de jeux qui ne conviennent guère qu'aux gens fort badins et qui ne se remplissent l'esprit que des choses de pure bagatelle. Sur cela, on luy dit, si ce n'est point vous qui avez fait faire cela, c'est donc le Père D. ou le Père O... Non, répondit-il, ce n'est ny l'un ny l'autre. La personne luy demanda : « Dites-moi donc qui se peut estre de vostre maison. — Il faut, respondit-il, que ce soit le petit coquin qui vous a parlé luy-mesme aux Cordeliers », la personne lui répliqua qu'il estoit impossible que ce petit drôle eut une telle impudence. « Pardonnez-moi, dit le Père, il en est très capable, car il en a desjà fait de pareilles, et je vous promets qu'il aura le fouet de la bonne manière. » Après avoir dit cela, le père Osio entra chez luy et quitta la personne qui n'estoit pas contente de voir qu'il rejestoit ce poisson sur le petit drôle, car il n'y avoit rien là de vraisemblable qui put tomber sous le sens commun. Cette personne, en effet, ne se trompoit pas fort dans cette conjoncture, et, le lendemain, elle en reconnut toute la vérité. Elle apprit que ce Père, si réservé en apparence, estoit l'auteur de vostre poisson d'avril, quoyqu'il eut voulu persuader, le jour suivant, qu'il regardoit ces plaisanteries comme indignes de son caractère. Il arrive cependant que, malgré luy-mesme, il se fait voir tel qu'il se condamne dans les autres.

(1) Le Père Delorme.
(2) Le Père Osio.

Digitized by Google

Voilà l'homme, en effet, *il va du blanc au noir*, dit Boileau, et il n'est à plaindre que lorsqu'il ne connoist ou qu'il n'avoue pas son défaut lorsqu'il le connoist. Le père O. cachoit à cette personne le poisson qu'il vous avoit desjà donné, cependant il n'estoit que trop véritable, il veut après cela donner pour vérité une chose qui n'en a point surtout l'apparence et nous persuader que c'est le petit drôle qui a fait la chose de son chef, mais sa réthorique n'est pas assez subtile pour se croire bien caché sous le nom de ce marmiton et ce parallèle cloche à sa honte. Mais, malgré tout cela, Monsieur, il en faut rire, puisque l'usage a produit dans nos provinces de pareils divertissements au mois d'avril ; cela n'empeschera pas que M. O. ne trouve sa condamnation dans son désaveux, et qu'il ne soit reconnu par tous ces traits pour un homme qui affecte un grand fond de probité et de religion quelquefois aux dépens de l'honneur de son prochain et de la religion mesme. J'espère, néanmoins, qu'il n'aura pas esté assez cruel pour fouetter un innocent, lorsqu'il se scait luy-mesme coupable de la chose dont il veut l'accuser, et je trouve qu'il le mérite assez pour se donner au moins la discipline pendant le reste du caresme ; s'il n'en avoit pas le courage, je souhaiterois que vous luy rendissiez ce bon office pour réparer les choses de bonne grâce. Voilà tout ce que je puis vous dire pour vous consoler, il est de vos amis et des miens, nous pardonnons à nos ennemis, pardonnons-luy de mesme. Je suis...

44

A M. Jordan, conseiller du Roy et historiographe de S. M.

Monsieur,

J'ay fait voir à Mme la comtesse de Ferrary l'honneur que vous luy avez fait de placer son mariage dans vostre journal (1), elle m'a chargé de vous remercier et de vous en tesmoigner sa reconnoissance. Je m'en acquitte, Monsieur, avec d'autant plus de plaisir qu'elle m'a fait remarquer des fautes auxquelles j'ay

(1) Cf. *Clef du cabinet des princes*, t. XXII, 1715, p. 284.

Digitized by Google

apparemment donné lieu dans le mémoire que je vous avais envoyé ; c'est que nous la faisions petite-fille de M. Carle et cependant elle ne luy est rien du tout, mais bien elle est petite-fille maternelle de M. d'Herbéviller qui estoit père de dame Agnès d'Herbéviller (1), veuve du feu comte de Fontet, et père du feu mareschal d'Herbéviller (2) qui commandait les troupes de l'Empereur en Hongrie et qui les a gouvernées en Bavière pendant l'absence de l'Électeur de ce nom. Au reste, Melle de Fontet, aujourd'huy comtesse de Ferrary, estoit première fille d'honneur de Mme la duchesse royale de Lorraine. Elle est nièce de Mme de Puidebar (3) et de Mme d'Herbéviller (4), et cousine germaine à Mmes la marquise de Lunaty et comtesse de Martigny (5). M. le comte de Fontet, son père, estoit d'une illustre famille de Champagne qui a donné à la France plusieurs officiers généraux. Pour ce qui est de M. Carle, il n'a point commandé les troupes de l'Empereur, mais bien celles de l'Électeur de Hanovre au service duquel il est mort officier général. J'oublie de vous dire que c'estoit Mgr le prince François qui tint le drap avec M. le chevalier de Saint-Georges au mariage. Voilà de quoy rectifier les fautes glissées dans le premier mémoire, comme je

(1) Françoise-Agnès de Bannerot, née à Herbéviller, le 15 novembre 1656, morte à Lunéville, le 13 janvier 1737, épousa : 1° à Frouard, le 28 mai 1692, Louis-René de Saint-Remy, comte de Fontet, fils de feu Remy-Sébastien, et de Marie-Théophile d'Anglure, mort à Frouard, le 21 octobre 1695, âgé de 25 ans ; 2° à Frouard, le 1er mars 1701, Jean de Carle, chevalier de Saint-Lazare, colonel d'un régiment d'infanterie, mort à Nancy, le 26 octobre 1705, âgé de 70 ans.

(2) Louis de Bannerot, dit le comte d'Herbéviller, fils de Didier, devint chambellan de S. M. I., maréchal de ses armées, colonel d'un régiment de dragons, gouverneur de la Bavière pour l'Empereur ; il épousa Marie Henry de Seichamps, fille de Jacques, et de Françoise d'Arbois, sa première femme.

(3) Antoinette-Thérèse de Bannerot d'Herbéviller, veuve de Jean-François de Puydebar, sgr de Roquefeuille, mourut le 20 juin 1734, âgée de 70 ans ; elle était le 18me et dernier enfant de Didier de Bannerot.

(4) Catherine de Rand, épouse de Nicolas de Bannerot, lieutenant-colonel du régiment de Bavière, tué à la bataille de Saint-François.

(5) Catherine-Françoise de Puydebar de Roquefeuille épousa Louis-Philippe, comte du Han de Martigny, conseiller d'État, grand veneur de Lorraine, il mourut le 8 novembre 1733, âgé de 71 ans.

Digitized by Google

tiens cecy de la source mesme, il n'y a rien que de véritable. Vous ferez un second honneur et un nouveau plaisir à Mme la comtesse de Ferrary de retoucher ces endroits dans le *Journal* de may, et d'en charger votre errata par un renvoy en avril, si la chose ne vous est point désagréable. Je suis ravi d'avoir encore trouvé cette occasion de vous assurer de l'estime parfaite avec laquelle j'ay toujours l'honneur d'estre, Monsieur,...

45

A M. le premier Président (1).

Le 10me juillet 1715.

J'ay l'honneur de vous informer que la carte que vous avez ordonnée pour M. l'intendant est achevée, il ne reste plus, Monsieur, que de savoir si vous souhaitez que j'en sois le porteur à Metz, ou si je la remettray à M. le baron de Mahuet pour vous la faire tenir. J'attends vos ordres là-dessus, Monsieur, pour m'y conformer. On dit que S. A. R. viendra demain à Nancy, mais la chose n'est pas bien certaine. J'espère, Monsieur, qu'à la première entrevue avec elle, vous aurez la bonté de vous souvenir de moy en renouvelant à ce prince l'importance des services que je puis rendre à l'Estat par l'exécution de ce projet que j'ay dressé, en 1704, de faire un recueil de toutes les cartes des prévostés, offices et grueries de ses Estats de la même manière qu'est la carte générale que j'ay eu l'honneur de vous présenter de la plus grande partie de la prévosté et office de Bouzonville. Comme je n'ay pu, Monsieur, exécuter ce projet pendant la guerre, maintenant que nous jouissons de la paix, je crois, et vous le sçavez, Monsieur, que c'est une des meilleures choses que l'on puisse faire pour la conservation de toutes les parties de l'Estat dans quelque conjoncture que ce soit, ainsy que vous le verrez par la remontrance que j'en fis à S. A. R., il y a onze ans. Depuis ce temps-là, j'ay eu ordre d'y travailler ; je me suis mis en estat de le faire, mais ne pouvant y soutenir que par les moyens que

(1) J.-B. de Mahuet.

Digitized by Google

S. A. R. peut me donner, il me seroit impossible de subvenir à la dépense qui y est fixée par M. le baron de Mahuet à tant par jour, parce qu'on m'a retranché 20 sols de ce que je demandois, ce qui pouvoit estre la dépense d'un valet. Il faut que je le paye à mes frais ou que S. A. R. me le fasse retrouver par ses bienfaits. Pour cela, Monsieur, il faudroit non seulement qu'il me fît donner des à-bon-compte, chaque année, pour les frais de mes voyages, mais qu'il me rétablisse ma pension comme elle estoit avant la réforme, sans plus estre susceptible de changement. C'est, Monsieur, ce que S. A. R. m'a promis, et, j'espère, moyennant vos bons offices, que je n'auray pas attendu vainement, et que dans cette conjoncture vous aurez agréable que je vous représente mes petits intérests pour le bien de ma famille qui est nombreuse.

Vous scavez que j'ay sacrifié ma jeunesse à l'attachement que j'ay pour le service de ce prince. Quoyque ma fidélité aille fort loin là-dessus, elle a esté cependant inconnue jusqu'à présent aux ministres de S. A. R. Je ne vous en diray, Monsieur, qu'un endroit qui suffira pour vous le faire connoistre, et je vous l'exposeroy comme si je le faisois à tous les ministres mesme de S. A. R. C'est, Monsieur, que pendant la dernière guerre, les intrigues de la France ayant soupçonné S. A. R. d'intelligence avec les autres alliés, on porta les soupçons si loin que l'on crut S. A. R. auteur d'un traité secret par lequel on projetoit de réduire la France du costé de la Lorraine à trois limites différentes, selon l'heureux ou le malheureux succès de ses armes.

La première limite estoit Stenay, Verdun, Saint-Mihiel et Toul, la seconde estoit Longwy, Metz et Nancy et, enfin, la troisième estoit Sarrelouis, Phalsbourg et Belfort. On assuroit que tout cela estoit dans une carte faite pour donner une idée de tous ces projets aux puissances intéressées. Elle s'estoit gravée en Hollande, exprès pour en faciliter l'exécution, et, comme cette carte estoit mise au jour sous mon nom, ce fut à moy que l'on s'adressa pour découvrir s'il estoit véritable que S. A. R. fut véritablement l'auteur d'un tel projet. Je répondis qu'il n'y avoit nulle apparence que ce prince voulut encore tronquer ses Estats, ou s'en dépouiller tout à fait pour agrandir une couronne

Digitized by Google

qui estoit déjà bien puissante, quoyqu'elle fut sur le point d'un grand abaissement. On me répliqua que ce prince ne s'embarrassoit guère de perdre la Lorraine pour acquérir un plus grand Estat. Je répliquay que l'amour paternel qu'il avoit pour son peuple ne luy feroit jamais abandonner le patrimoine que ses ancêtres luy ont laissé, et qu'il estoit attaché par des liens trop serrés à la maison de Bourbon pour jamais rien entreprendre contre elle, quoy qu'en disent ses ennemis jaloux de sa neutralité. On ne me poussa pas plus loin, et l'on connut que ma fidélité était inviolable. En effet, Monsieur, j'ose vous assurer que si elle est extrême pour S. A. R., mon attachement à sa personne est aussy de la mesme nature, car, comme j'ay desjà rejeté trois fois les propositions que l'on m'a faites de venir en France depuis que j'ay l'honneur d'estre à son service, je ne m'en suis pas prévalu dans l'espérance où j'estois que ce prince ne m'oublieroit pas. Ma constance n'a point de bornes pour la soutenir, il faut que j'aye recours aux grâces de S. A. R. Je la supplie donc de me rétablir ma pension comme elle estoit en 1709, en laissant mes gages sur le pied qu'ils sont, de me faire payer l'un et l'autre exactement à la fin de chaque quartier pour faire subsister ma famille qui est, comme j'ay dit, très nombreuse, et qu'il me soit accordé des à-bon-compte pour mes frais de voyages en faisant mes cartes. Il y a encore cet interprète dont j'ay besoin pour la langue allemande au bailliage d'Allemagne, dont j'ay eu l'honneur de vous parler pour supplier d'en toucher un mot à S. A. R. La confiance que j'ay dans l'honneur de vostre protection me fait espérer que vous ne m'oublierez pas dans cette conjoncture qui me paroit assez propre à rendre mon establissement meilleur qu'il ne l'a esté jusqu'à présent. Mes espérances sont d'autant mieux fondées que S. A. R. sait que depuis plus de quatorze ans je luy ay consacré mes services et ma fidélité et les luy continueray l'un et l'autre avec une constance à toute épreuve autant qu'il luy sera agréable, mais s'il veut me le marquer c'est de m'accorder ce que je demande.

Enfin, Monsieur, je laisse mes intérests entre vos mains, je vous les recommande, et vous conjure de me croire toujours avec un profond attachement et un profond respect, Monsieur,...

Digitized by Google

46

A M. le premier président de Mahuet, à Metz.

Le 13me juillet 1715.

Monsieur,

Ayant trouvé un postillon, tout à propos, pour vous faire tenir la carte que vous avez souhaitée pour M. de Saint-Contest, j'ay profité de l'occasion sans attendre plus longtemps. J'ai eu l'honneur de la faire voir à M. le baron de Mahuet avant que d'en faire l'enveloppe, c'est luy-mesme qui m'a indiqué un postillon à l'arsenal qui s'en est chargé pour vous la faire passer.

La reine d'Angleterre arriva hier vers les sept heures du soir, Leurs Altesses Royales et le chevalier de Saint-Georges allèrent au-devant avec la pluspart des grands de la Cour jusqu'à Bathelémont. Cette princesse estoit arrestée, en ce lieu, pour prendre un peu de repos, mais une heure après l'on remonta en carrosse où la Reine ne voulut jamais prendre la droite ny la gauche, de sorte qu'il fallut que Leurs Altesses Royales se plaçassent dans le fond, et le carrosse estant rempli de ces quatre souverains reprit le chemin de Nancy où l'on arriva à l'heure du souper, mais la Reine souhaita souper en son particulier.

On dit que la Cour sera icy jusqu'à mardy ou mercredy avec cette princesse et qu'ensuite Leurs Altesses Royales reprendront la route de Lunéville et le chevalier de Saint-Georges avec la Reine, sa mère, celle de Commercy. M. de Tilly (1) est mort la nuit passée après une suite de la maladie qui le retenoit depuis six semaines. Il y a trois jours que voyant Melle sa sœur, il luy demanda si elle vouloit mander quelqu'un de l'autre monde, qu'il y feroit ses affaires.

(1) François-Julien de Tilly, fils de François, conseiller d'État et de N., sgr d'Ubexy, nommé conseiller auditeur garde des chartes et titres du duché de Bar le 20 avril 1662, épousa à Nancy, le 26 février 1669, Reine Cuny, décédée le 21 juin 1729; il mourut à Nancy, le 13 juillet 1715.

Digitized by Google

J'eus hier le plaisir, Monsieur, de voir votre plafond (1) qui dans peu sera entièrement fini. En vérité, on ne peut rien de plus beau, il est travaillé avec tant d'art et de délicatesse qu'il respond parfaitement à la beauté de vostre salon, s'il ne le surpasse. Je crois mesme que le peintre s'est surpassé luy-mesme en surpassant les autres dans ce genre de peinture et qu'il s'est rendu comparable aux plus grands hommes de l'Italie. Vous en jugerez sans doute ainsy, Monsieur, lorsque vous le verrez. Je souhaite que ce soit bientost pour vostre satisfaction et pour celle des personnes qui respirent passionnément après votre retour.

47

A M. le premier président de Mahuet.

A Nancy, ce 28me juillet 1715.

Monsieur,

Comme je partiray pour le bailliage d'Allemagne, à dessein d'achever la prévosté de Bouzonville et quelques autres avant mon retour, j'ay cru qu'il estoit de mon devoir et de la prudence de vous en informer avant mon départ. Je le fais donc, Monsieur, afin que si vous aviez quelque ordre à me donner pour ces questions-là, je les attendisse, c'est, Monsieur, ce que je feray jusque vers le 10me du mois prochain.

Vous m'avez si bien confirmé, Monsieur, dans les sentiments où j'estois par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire que vous intercéderiez pour moy auprès de S. A. R., qu'il m'a semblé indispensablement nécessaire d'ajouter à ma précédente du 10me de ce mois, qu'il ne tient plus qu'aux ordres de S. A. R., ainsy que vous l'avez cru, pour travailler à mes cartes de prévostés, offices et grueries puisque par le dernier

(1) Il s'agit ici des peintures faites par Claude Charles et Barilly pour décorer l'hôtel que le président de Mahuet avait fait construire rue Saint-Dizier. Cf. J. Lionnois, *Histoire de Nancy*, t. II, pp. 439-440.

Digitized by Google

brevet qu'elle m'a fait l'honneur de me donner en 1709, il est porté expressément que j'y travailleray et en conséquence j'y ay fait ce que les temps fâcheux ont permis. Les passeports m'ont servi de sauvegarde pendant la guerre, mais, la paix y ayant succédé, j'ay continué en vertu d'un ordre de M. le baron de Mahuet relatif au brevet de S. A. R., et je crois, Monsieur, que cela me suffit pour agir, désormais, sans craindre aucun changement ny autre révocation de ses ordres, à moins que je n'eusse le malheur de luy estre désagréable ; mais c'est ce que je ne crois pas, et je pense qu'elle a trop bien conçu que cet ouvrage doit estre accompagné de descriptions géographiques, de tables pour expliquer les propriétés, des passages de l'histoire les plus mémorables et des dissertations sur l'histoire naturelle de chacune de ces parties. Cet ouvrage, dis-je, Monsieur, accompagné et mis en forme d'atlas dans les archives de la couronne et dans le trésor servira très certainement, dans mille conjonctures, à S. A. R., mesme à ses descendants et à leurs ministres, pour y soutenir les intérests de l'Estat contre les anticipations de ses voisins, dans tous les temps. Ainsy, Monsieur, je crois que cela ne doit faire aucune difficulté non plus que le reste.

J'avoue, Monsieur, que l'ouvrage est de longue haleine, qu'il faut du courage et de la résolution pour soutenir toutes les peines et les fatigues qui s'y rencontrent, mais, comme je n'en ay pas conçu l'idée ny le projet, sans le bien connoistre, je l'ay proposé autant pour le bien de l'Estat que pour mériter par cet ouvrage la récompense qui le doit suivre et qui doit mesme l'accompagner. Ainsy, Monsieur, une des grâces que je vous supplie de m'accorder lorsque vous serez auprès de S. A. R., c'est de fortifier sa résolution sur ce sujet, ce qui ne peut manquer de m'estre favorable.

A l'égard du temps qu'il me faudra, Monsieur, pour l'entier accomplissement de ce projet, si ma santé continue seulement dix ou douze années, je le mettray bien près de sa fin. Or, comme je n'ay pas quarante ans, le Seigneur me laissera bien encore vivre, s'il luy plaist, pour ma famille une quinzaine d'années, peut-estre plus, et, alors, je pourray jouir du fruit de mes travaux, après avoir eu la satisfaction de rendre un

Digitized by Google

service à l'Estat qui sera sans doute digne de quelque récompense.

Pour ce qui est, Monsieur, de la dépense de cet ouvrage, S. A. R. y a également pourvu en donnant pour cela des ordres à M. le baron de Mahuet, car, il y a quelques années qu'elle ordonna que ses ingénieurs ou architectes et autres officiers, obligés à faire voyage par rapport à leur commission, seraient payés de leurs gages, aussitost les quartiers échus, et que les mandements seroient ainsy expédiés, de mesme pour le remboursement de leurs dépenses de voyage. C'est, Monsieur, ce qui a esté assez bien suivi jusqu'à présent, au moins à mon égard, mais, comme à l'avenir, mes voyages seront de sept à huit mois en campagne, et que j'y consommeray mes appointements dans le service, sans laisser à ma famille de quoy subsister, il faudroit que S. A. R. eût agréable de convertir en gages, avec mes appointements, mes frais de voyage, pour les pouvoir toucher ensemble l'un et l'autre par les mains de M. Anthoine (1), qui se monteroient environ à 2300 livres pour servir sept à huit mois en campagne, mes gages estant de 1200 livres, ce seroit 1100 livres pour mes voyages ce qui feroit laditte somme de 2300 livres. Cette conversion de frais de voyage en appointements n'est pas sans exemple : M. André (2), défunt, estoit sur ce pied, son successeur M. Duhautoy (3), grand voyer, a journellement dans cette qua-

(1) Nicolas Anthoine, fils de Dominique, et d'Anne Breton, trésorier général de Lorraine, décédé en 1737 ; il avait épousé Nicole Richard, fille de Claude, et de Marguerite Vaultrin.

(2) Christophe André, savant mathématicien et ingénieur, déclaré gentilhomme le 26 mars 1701, avait été secrétaire du roi, maison et couronne de France, puis intendant des bâtiments, ponts et chaussées en Lorraine. Il avait épousé: 1° Madeleine Quiche; 2° le 14 février 1711, à Nancy, Élisabeth Husson, fille d'Étienne, notaire à Toul ; il mourut à Nancy, le 30 avril 1712, âgé de 67 ans.

(3) Pierre-Paul-Maximilien-Abraham, comte du Hautoy, fils de Jean-Paul, et d'Anne-Louise de La Grange de Méronveaux, chambellan, bailli de Bourmont en 1708, conseiller, chevalier d'honneur à la Cour souveraine en 1712, surintendant des ponts et chaussées en 1715, conseiller d'État le 12 novembre 1720, il avait épousé le 11 juin précédent, Madeleine-Bernarde de Saintignon, chanoinesse de Remiremont, née à Nancy, le 18 décembre 1699, décédée le 2 décembre 1750 ; il mourut le 31 mai 1746.

Digitized by Google

lité 2000 livres, le sieur Monfange, ingénieur sous luy pour les ponts et chaussées, a aussy 2000 livres, c'est à dire chacun 1200 livres comme gages et le reste pour les voyages de ponts et chaussées. Cependant, je puis vous assurer, Monsieur, sans exagérer, que dans le cours de l'année, il n'y a pas soixante jours à estre en campagne pour ces messieurs, je le scay par expérience, pour avoir aidé M. André, pendant plus de 18 mois, en 1702 et 1703. Or, puisque S. A. R. a accordé à ces Messieurs des frais de voyage pour deux mois de temps, au plus, lorsqu'ils sont en campagne, elle m'accordera bien pour six mois non seulement 1100 livres avec mes gages, mais encore le rétablissement de ma pension sur le pied qu'elle estoit en 1709. A propos de quoy, Monsieur, je ne manqueray pas de vous dire que S. A. R., qui me l'a toujours promis depuis la réforme, avoit ordonné, cet hiver, sur un billet de M. Sauter (1) de me la remettre sur l'estat; mais M. le baron de Mahuet s'y estant opposé, c'est, sans doute, plustost pour cacher le bien qu'il me veut que par effet d'une mauvaise volonté, car il m'a permis de parler à S. A. R. pour le mesme rétablissement. Il vous est réservé, Monsieur, de me procurer cette grâce, je l'espère d'autant mieux ; aussy bien que la jonction de mes frais de voyage avec mes gages, que depuis trois ou quatre ans au plus le sieur de Monfange, dont j'ay parlé, a obtenu l'un et l'autre. Cependant, je ne vois pas que l'on puisse comparer ses services aux miens, ny mesme la nature des fonctions de nos emplois, les miennes estant infiniment au-dessus. Ainsy il y a de la justice à ne pas me refuser ce que l'on accorde à tant d'autres qui n'ont pas les services que j'ay, et qui n'ont assurément ny le zèle, ny l'attachement que j'auray toute ma vie pour les intérests de S. A. R.

Voilà, Monsieur, les choses dont il m'a semblé devoir vous escrire touchant mes affaires. J'ay tant d'espérance dans vos bons offices que j'y mets toute ma confiance, aussy fais-je des vœux pour la conservation de la santé de S. A. R. et de la vostre. La

(1) Charles-François, baron Sauter de Mansfeld, précepteur du duc Léopold, garde du Trésor des chartes, le 24 août 1698, et auditeur à la Chambre des comptes de Lorraine, le même jour ; il épousa Marie-Barbe de Rueland, décédée à Lunéville, le 5 avril 1725, et mourut en cette même ville, le 17 avril 1722.

Digitized by Google

mort qui vient d'enlever Mgr le prince François, à la veille d'estre pourvu d'un bénéfice de cent mille escus, met icy la larme aux yeux de tout le monde. S. A. R. qui a passé, dit-on, icy dès le matin, n'a pu soutenir la vue de Lunéville, elle est allée à Commercy pour quelques jours.

M. le baron de Mahuet est parti pour Lunéville à la première nouvelle qu'il a eue de la mort de ce prince qui a esté précédée d'un jour par celle de M. de Lonze (1) qui fut inhumé avant-hier à l'hospital. Vostre plafond, Monsieur, estant achevé je crois qu'on n'aura pas manqué de vous confirmer ce que j'ay eu l'honneur de vous en escrire, en quoy je n'ay rien exagéré puisque mille personnes le vont voir comme une merveille. J'ay l'honneur...

Depuis ma lettre escrite, le corps du prince défunt a esté mis au tombeau de ses pères, avec les cérémonies accoutumées. On avait cru que ce dépost seroit conduit icy, la nuit du 27 au 28, mais apparemment que les ordres furent changés puisque ce n'a esté que dans la nuit du 28 au 29.

48

A M. de Marne, chanoine de Saint-Dié.

Le 9me aoust 1715.

Monsieur,

Vous me fites l'honneur de me dire, il y a quelque temps, que vostre insigne chapitre seroit bien aise que je luy fisse une carte de son district pour estre conservée dans ses archives, afin d'avoir recours dans le besoin pour le soutien de ses intérests temporels et spirituels. Je vous respondis, alors, que les affaires de S. A. R. m'occupaient un peu trop pour pouvoir faire ce que vous me proposiez et nous remîmes la chose à une autre fois. A

(1) Michel-Jérôme de Lonze, conseiller d'État du prince Charles de Lorraine, originaire d'Aragon, confirmé dans sa noblesse, le 7 avril 1712, épousa : 1° à Nancy, le 25 juillet 1699, Thérèse Cabout, décédée le 28 août 1704, 2° Françoise-Antoinette Philbert, décédée le 29 novembre 1760 ; il mourut à Nancy, le 24 juillet 1715.

Digitized by Google

présent, Monsieur, que j'ay le temps qu'il me faut pour cela et les chevaux dont j'ai besoin pour l'exécution de ce projet, je le commenceray quand il vous plaira. M. l'abbé de Mahuet (1), à qui j'en ay parlé, m'a dit qu'il vous en escriroit. Vous ne pouvez mieux faire que de profiter de cette conjoncture, il en viendra d'autres qui ne me laisseroient pas le temps dont j'aurois besoin pour cet ouvrage. J'en useray avec le chapitre autrement qu'avec les particuliers, ceux-cy me donnent une pistole par jour lorsque je vay pour eux en campagne pour quelque dissentiment, encore sont-ce des choses dont je ne me mêle pas volontiers ; mais pour celle de vostre chapitre, Monsieur, qui est comme une affaire générale, j'y travailleray avec plaisir sur le pied que je travaille pour S. A. R. en campagne, qui est à sept livres par jour, et je ne pourrois y suffire si S. A. R. n'y ajoutoit quelque gratification au bout de l'année. M. l'abbé de Mahuet pourra, Monsieur, vous assurer de ce que j'ay l'honneur de vous dire. J'attendray de vos nouvelles par le premier ordinaire, sur ce que vous aurez résolu avec le chapitre auquel je vous supplie d'assurer que je seray ravi de rendre mes services dans cette occasion. Ayant l'honneur d'estre avec un très profond respect, Monsieur,...

49

Le 19me octobre 1715, le matin, au retour de la messe.

Mon Dieu, vous qui estes le plus parfait, le plus accompli, et le plus puissant de tous les estres, vous qui n'avez jamais eu de commencement et qui n'aurez jamais de fin, puisqu'il vous a plu de me donner des enfants dans le sacrement de mariage que j'ay contracté en face de nostre mère la sainte Église, vostre

(1) Jean-François de Mahuet, fils de Marc-Antoine, né à Pont-à-Mousson, le 30 août 1680, docteur en théologie, prieur de Froville en 1706, grand prévôt de Saint-Georges en 1711, conseiller prélat à la Cour souveraine, grand prévôt de Saint-Dié en 1723, mourut à Nancy, le 11 décembre 1740.

Digitized by Google

fille, donnez-moi, s'il vous plaist, les talents dont j'ay besoin pour les élever avec édification, et pardonnez moy toutes les impatiences qui m'échappent dans les corrections que je leur fais. Inspirez leur, je vous en conjure, les sentiments de la vertu et de la religion, à mesure que l'âge et la raison peuvent augmenter en eux, et que j'aye le bonheur et le plaisir de voir qu'ils y font de nouveaux progrès en marchant sur les traces de vostre cher fils, Nostre Seigneur Jésus-Christ, qui est le modèle le plus accompli et le plus parfait que nous devons suivre. Faites-nous en la grâce, mon Seigneur et mon Dieu, pour sa gloire et celle de vostre saint Nom.

Digitized by Google

JEAN RUYR

POÈTE

PAR

Georges **BAUMONT**

Lorsqu'à l'ombre de la collégiale de Saint-Dié, Jean Ruyr consacrait ses laborieux loisirs à rimer des poésies édifiantes, si quelque malin génie fût venu lui dire qu'il s'efforçait en vain et que, de son œuvre poétique, rien ne subsisterait dans la mémoire des hommes, le chanoine en eût éprouvé sans doute une amère déception, et un grand étonnement. Il aspirait à la gloire ; ses amis proclamaient qu'il était un grand génie, et il avait de l'inclination à le croire. Pourtant la postérité ne le connaît plus guère, et si l'on lit encore les *Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge*, on a rarement la curiosité d'ouvrir les *Triomphes* ou les *Poésies sacrées*, dont la renommée devait aller jusqu'aux astres et ne s'éteindre jamais (1).

Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine* (2), donne

(1) Hunc quicumque leget studiosa mente libellum,
Laudibus immodicis te super astra feret.
(*Épigramme* de Jean des Hières d'Épinal, en tête des *Triomphes*, p. 10.)
[Opus] dignum perpetuis vivere sæculis...
(Jean des Hières, *in Sacra poemata*, p. 166.)

(2) Calmet, *Bibliothèque lorraine*, Nancy, 1751, in-fol., col. 858.

Digitized by Google

une énumération fort sèche des ouvrages de Ruyr, et lui, si prodigue d'éloges parfois, il s'abstient de tout jugement sur les vers du chanoine. Le plus récent biographe de Ruyr, M. l'abbé Chapelier, a imité cette réserve dans sa savante étude sur *Jean Ruyr, sa biographie et ses œuvres* (1).

Je n'ai nullement l'intention de venger les poèmes de Ruyr d'un oubli mérité. Toutefois, j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas tout à fait inutile de consacrer quelques pages à une œuvre médiocre, mais curieuse.

I

Le petit volume qui renferme les poésies de Jean Ruyr est actuellement assez rare. Dom Calmet ne le possédait pas et il lui fut communiqué par « M. Abram, chanoine écolâtre de Saint-Diey ». J'ai eu la bonne fortune de le tenir à ma disposition. Il m'a été confié par M. le chanoine Thomas, professeur au grand séminaire de Saint-Dié, à qui rien n'est étranger de ce qui intéresse l'histoire de notre ville, et qui a mis à satisfaire ma curiosité une obligeance et une bonne grâce dont je suis heureux de le remercier.

L'ouvrage est intitulé : *Les Triomphes de Pétrarque, mis en vers françois par forme de Dialogues, avec autres Meslanges de diverses inventions, dédiez aux sieurs vénérables doyen, chanoines et chapitre de Sainct Diey, par Jean Ruyr, Charmesien, secrétaire desdicts Sieurs, à Troyes chez Claude Garnier, Imprimeur du Roy demeurant en la petite Tannerie à l'image Sainct-Edme, 1588.* C'est un volume in-8 de 197 pages d'une typographie

(1) *Bull. de la Soc. philomat. vosg.*, t. XVII, 1891-1892, p. 171-237. L'auteur ne consacre que quelques lignes aux *Triomphes*.

Digitized by Google

assez élégante et soignée, que relèvent des lettres ornées, des bandeaux et des culs-de-lampe (1).

L'ouvrage se divise en deux parties, les *Triomphes* qui remplissent 76 pages, et les *Mélanges ou poésies sacrées :* nous étudierons séparément ces deux groupes de poèmes.

Sur la foi du titre équivoque de son livre, on a pu croire que Ruyr avait *traduit* les *Trionfi* de Pétrarque : or, dans les six Dialogues, il n'y a sans doute pas six vers qui soient proprement une *traduction* du texte italien. Ce serait trop dire encore que de parler d'imitation. La vérité est que Ruyr s'est inspiré très librement de l'œuvre de Pétrarque : il en a pris l'idée, le dessein général, quelques développements, — et à cela se bornent les ressemblances entre deux œuvres qui, par ailleurs, sont à ce point différentes qu'il n'est guère possible de l'être davantage.

Les *Triomphes* de Pétrarque sont en quelque sorte le poème de la vie humaine : « L'amour domine le monde, mais l'homme peut s'en affranchir, et alors triomphe la chasteté ; il est atteint par la mort, mais son nom survit par ses œuvres ; la renommée elle-même est vaincue par le temps qui n'a au-dessus de lui que la divinité, dernière fin de l'homme. Ainsi l'Amour triomphe de l'Homme, la Chasteté de l'Amour, la Mort de la Chasteté, la Renommée de la Mort, le Temps de la Renommée et de la Renommée la Divinité (2). » Par une lente ascension, l'âme attachée

(1) V. Beaupré, *Recherches... sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*, p. 376, n° 1. Une faute d'impression a fait numéroter les pages 110-191, 1010-1091. Le verso du dernier feuillet est décoré d'une médiocre gravure (qui est l'illustration du verset 19 du psaume IX : *patientia pauperum non peribit in finem* (la citation en exergue porte *pauperis*). L'exemplaire est relié en parchemin et en excellent état. Il provient de la succession de M. l'abbé Lhote qui l'avait acquis à Nancy, où il avait appartenu à M. Beaupré, conseiller à la cour, dont l'ex-libris est collé au verso de la couverture.

(2) A. Jeanroy dans *La Grande Encyclopédie*, t. 26, s. v. Pétrarque, p. 535. V. encore la préface de l'édition des *Trionfi* dans la *Bibliotheca romanica* (47).

Digitized by Google

d'abord aux fausses voluptés s'élève jusqu'à la sérénité suprême dans le ciel des élus. Ballotté d'illusions en erreurs, l'homme finit par trouver près de Dieu la paix dans la vérité. C'est par ce caractère religieux et moral que l'œuvre de Pétrarque a séduit Ruyr. « Pétrarque, dit-il, par tout le discours de ses six Triomphes, a voulu démontrer les divers états de l'âme raisonnable (1). » Il y a vu un exposé magnifique de certains points de doctrine. Ces idées de la vanité de toutes choses sur la terre, du néant humain, de la félicité des justes, sont chrétiennes. Ruyr a pensé qu'il serait profitable et méritoire de présenter aux hommes ces fortes vérités revêtues des prestiges de la poésie :

> ... imitant le modeste Pétrarque
> J'ay d'un stile moral efformé ces discours
> Par lesquelz le lecteur cognoistra les destours
> Que peult passer l'esprit qui au monde s'embarque...
> Adresse toy à Dieu, quite moy tous amours,
> Pour concevoir en luy ton amour asseurée (2).

Ce thème moral qu'il a emprunté au poète toscan, Ruyr l'a développé sans nullement s'astreindre à une fidélité qui eût compromis son dessein. Ce qu'il veut, en effet, c'est faire œuvre d'édification et cela seulement, — et c'est pourquoi il s'est presque toujours écarté de Pétrarque. Il note lui-même quelques-unes des libertés qu'il s'est permises : il a « réduit en Dialogues » les poèmes de Pétrarque, il a ajouté ou retranché à ses dénombrements, et introduit le personnage de Jeunesse. Mais ces modifications extérieures ne touchent pas, en somme, au fond des choses. Il en est une autre, plus considérable et plus profonde.

(1) Argument, p. 16.
(2) Avant-propos, p. 14 et 15.

Digitized by Google

Les Triomphes de Pétrarque sont une œuvre lyrique car le poète y exprime les émotions qu'éveillent en son âme quelques-uns des sentiments éternels dont vit l'humanité. L'amour, la mort, la gloire, Dieu, ne sont point pour lui des idées dont s'amuse l'intelligence, mais des réalités émouvantes qui exaltent la sensibilité. Il ne faut point se laisser abuser par les mots, et prétendre que, puisque Pétrarque feint qu'il a vu en songe l'Amour, la Chasteté, la Gloire, les *Trionfi* sont comparables au *Roman de la Rose* plutôt qu'au *Livre des Amours* ou aux *Méditations* ; car l'Amour c'est Laure, la Chasteté c'est Laure chaste, la Mort c'est Laure morte. Ce sont *ses* amours que chante Pétrarque, et *son* désir de gloire et *ses* aspirations au bonheur éternel. Si donc la poésie lyrique est la poésie personnelle, — si le poète lyrique est celui qui éprouve avec plus d'intensité et traduit avec plus de force les sentiments de tout le monde (1), jamais peut-être — non pas même dans les *Sonnets* — Pétrarque ne s'est montré plus vraiment lyrique que dans certaines parties des *Trionfi* ; — que par exemple dans le Triomphe de la Mort, où, par un miracle de l'amour, la mort dépouillée de son horreur s'embellit des grâces de l'amante, que dans le Triomphe du Temps où l'on croit entendre le cri désespéré de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum...*

Ruyr n'a point suivi Pétrarque : il ne pouvait le suivre. Il n'a point voulu en effet, lui, nous faire confidence de ses sentiments intimes : il se propose un but tout différent, qui est d'exposer avec clarté et éloquence certaines vérités essentielles de la foi. Son œuvre est didactique ; l'émotion en est absente. Ces notions de l'amour, de la mort, de Dieu, il ne les considère qu'en ce qu'elles ont de permanent et d'objectif. C'est pourquoi il use de l'allégo-

(1) Brunetière me semble l'avoir établi avec autorité dans *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIX^e siècle*, 4^e leçon.

Digitized by Google

rie, qui est la réalisation de l'idée sous sa forme la plus générale et la plus abstraite, de l'idée pure ; c'est pourquoi il renonce à l'artifice du songe qui a quelque chose de trop personnel ; c'est pourquoi enfin il introduit le personnage de Jeunesse « laquelle soubs le nom de l'Homme suportera... tous lesdicts estats, bien qu'ils soient communs à tout aage, premier que d'avoir la cognoissance du vray fondement et origine de gloire et de félicité » (1) — précisant ainsi l'intention édifiante de son œuvre. Allégoriques et didactiques, les Triomphes de Ruyr sont précisément le contraire des *Trionfi* de Pétrarque, poèmes lyriques, poèmes d'amour.

Les Triomphes s'ouvrent par une épigramme au Zoïle qui doit « acteur se rendre » avant d'être « bon envieux ». Puis l'auteur, dans une dédicace assez alambiquée et obscure, « à Messeigneurs les vénérables doyen, chanoines, et chapitre de Sainct-Diey » expose les raisons qui l'ont déterminé à « imiter » Pétrarque (2). Quelques lignes qu'il adresse au « lecteur bénévole » nous apprennent que c'est à la prière de ses « plus familiers amis » qu'il a entrepris son œuvre, — et eux-mêmes inscrivent aux premières pages du livre le témoignage de leur indulgente admiration :

Ut tuus euadat, uariis iam cognitus oris
Maior honos, libros protinus ede tuos ;
Protinus ede tuos, Ruyri, facunde, triumphos ;
Compositum docto pectore profer opus,
Quod magni faciet quisquis pertingere Laurum
Et meritum potuit cingere fronde caput.
Rumpe moras, vitamque tuis largire Trophœis :
Occultas damnat Trinus et Vnus opes (3).

(1) Argument, p. 17.

(2) La dédicace est datée du 1er janvier 1588.

(3) *Ad D. Ruyrium, ut suos in lucem edat Triumphos, Joannis de Hieres Spinalensis hortatorium Epigramma.*

Digitized by Google

La série des pièces préliminaires s'achève par un Avant-propos en vers et un Argument.

Il ne saurait être question de poursuivre dans le détail une comparaison entre les Dialogues et les *Trionfi* : il nous faudrait répéter les remarques que nous avons faites plus haut. Nous nous bornerons donc à une analyse rapide de l'œuvre de Ruyr.

Dialogue I. — Le Triomfe de Cupidon. « Entreparleurs : Jeunesse, Echo, Cupidon. » — Jeunesse inquiète, agitée, incapable « d'arrêter un dessein » vient chercher dans la solitude paix et conseil. Écho, goguenard, l'intrigue par ses réponses laconiques et équivoques :

— ... pour se marier le faut-il tost ou tard ? — Tard...
— Quel profit trouverai-je en ensuyvant la guerre ? — Guère...
— Mais qu'est-ce que l'amour hommes et dieux bravant ? — [Vent...]

Ce qu'elle apprend de l'amour est si décourageant qu'elle va s'enfuir quand se présente Cupidon :

Je suis Amour le grand...

Jeunesse, que l'arrogance du jeune vainqueur intimide, pense lui échapper par une prompte retraite. Vain espoir : un trait de l'Archer lui perce le flanc et la force à faire sa soumission. Cupidon entonne un chant de triomphe. Rien ne lui résiste ; et il énumère tous ceux qu'il a vaincus depuis Apollon jusqu'à

l'éhontée Myrrha
Laquelle osa tromper son père Cynara,

en passant par Ninus, Léandre, Jacob, David, Samson, Hercule et Sémiramis. Jeunesse se lamente d'être au

Digitized by Google

pouvoir d'un aussi impitoyable maître, car elle comprend

Que l'Amour et la Mort n'ont grande différence (1).

Dialogue II. — Le Triomfe de Chasteté « Entreparleurs : Chasteté, Jeunesse et Cupidon. » — Le triomphe de Cupidon est de courte durée. Chasteté, qui depuis longtemps a quitté la terre pour le ciel, en descend pour secourir Jeunesse. « Fuis Cupidon », lui conseille Jeunesse

...car s'il te sçait icy
Il t'abattra soudain et sans aucun mercy.

Mais Chasteté dont le cœur est « barré de saincte cognoissance » défie Cupidon. Le dieu lui décoche un dard qui s'émousse et retombe inutile. Cupidon toutefois ne s'avoue pas vaincu et il discute avec la déesse raisonneuse qui oppose, à l'amour vulgaire, l'amour chaste et l'amour pur qui s'attache à la perfection. Pour achever Cupidon, Chasteté l'accable sous le poids de ses victoires, moins nombreuses peut-être que celles de l'Amour, mais plus honorables :

Si le nombre est petit, l'efficace en est grande.

Camille fut chaste, et Pénélope, et Calliope, et Lucrèce en dépit qu'elle fût violée. Chastes furent Virginie, Argie, Hippolyte, Judith, et Suzanne et Joseph. Cupidon vaincu rend son cœur à Jeunesse et se range sous les lois de Chasteté.

Dialogue III. — Le Triomfe d'Atropos. « Entreparleurs : Jeunesse, Chasteté, Cupidon, Atropos. » Jeunesse n'est point encore sortie des tribulations, non plus

(1) Chaque Triomphe est suivi d'un Trophée et d'un *Stemma triumphatorium ab incerto auctore.*

Digitized by Google

qu'Amour et que Chasteté. Voici venir la noire chasseresse à laquelle nul n'échappe :

Car tout ce que nature a produit *il* l'efface.

Toutefois, Atropos réserve à ses victimes un traitement différent : si elle voue Cupidon à « l'horreur et l'effroy », elle promet à Chasteté le ciel. Elle n'ira point dans

le lieu où san fin toute tristesse abonde...

aux Enfers où l'on voit Rhadamante, « l'infecte Perséphone »,

l'effroyable Mégère et cruelle Alecton,

où l'on voit Sennachérib, Pharaon, Hérode, Néron et Mahomet. Mais Jeunesse et Chasteté mourront parce que la mort est la loi suprême et dure que fait peser sur l'humanité la faute d'Adam. Cependant, comme Chasteté demande à Atropos de laisser Jeunesse « accomplir le cours de sa mortelle vie », la déesse consent à retarder son heure.

Dialogue IV. — Triomfe de Renommée. « Entreparleurs : Jeunesse, Renommée, Atropos. » Jeunesse est encore glacée de la mort de Chasteté, que se présente à elle une belle dame : c'est Renommée qui, quoique n'étant pas « céleste », ne redoute rien des coups d'Atropos. Elle sauve l'homme de la mort. Mais Atropos ne confessera la puissance de la nouvelle venue que quand elle lui sera prouvée. Or, les favoris de Renommée sont légion : c'est Moïse, Josué, Abraham, les Prophètes, Tobie, les cinq Macchabées, ce sont les rois et les conquérants, Charlemagne, Godefroy de Bouillon fils de « la grasse Lorraine », et les Grecs, et les Romains, les poètes, les philosophes, les mathématiciens. Atropos est convaincue et Renommée promet à Jeunesse sa faveur.

Digitized by Google

Dialogue V. — Triomfe du Temps. « Entreparleurs : Le Temps, Jeunesse, Renommée. »

> Que tout cède à ma faux, que la Machine ronde
> Tremble sous le sourcil de ma perruque blonde.

A sa faux, sinon à sa perruque, on a reconnu le Temps, *tempus edax rerum*, qui enfin triomphe de tout et même de Renommée. Celle-ci cherche à adoucir le dieu rigoureux. Et, bien que Renommée soit sa plus cruelle ennemie, il différera sa victoire :

> Poursuivez doncq en paix le voyage entrepris.

Dialogue VI. — Triomphe de la Divinité éternelle. « Entreparleurs : Divinité, Renommée, Jeunesse et le Temps. » Une voix se fait entendre qui convie Renommée, Jeunesse et Temps à lui « guinder leurs âmes ». C'est la voix de Dieu. Renommée se réjouit; Jeunesse tremble au souvenir de ses erreurs passées. Seul le Temps se targue de sa puissance, mais il est vite convaincu qu'il n'est rien devant la Divinité. Jeunesse supplie Dieu de la recevoir dans sa miséricorde : elle a pu jadis se bercer d'illusions, trompée par l'Amour, la Renommée et le Temps : maintenant elle voit la vérité et connaît son indignité. Elle n'est rien, elle ne peut rien que s'en remettre à Dieu :

> Si tu ne me reçois qui sera mon adresse ?

La Divinité évoque l'heure terrible du jugement et reçoit parmi les élus Jeunesse sanctifiée.

Telle est cette œuvre sur laquelle Ruyr fondait des espérances, qui ont été trompées. Les défauts en sont grands et frappent d'abord. Nous laisserons de côté l'art de Ruyr pour ne nous occuper ici que du fond.

Digitized by Google

Ce fond est très pauvre. Ruyr manque d'originalité : évidemment il n'est pas un penseur. Sur l'amour, la mort, la gloire, la fuite du temps, Dieu, il ne fait que répéter une fois de plus les lieux communs sur lesquels s'exercent depuis des siècles la subtilité des moralistes et l'ingéniosité des rhéteurs. Pourtant les spéculations des théologiens, les fines analyses des casuistes eussent pu, semble-t-il, enrichir son commentaire : il a négligé ces trésors. Les raisonnements et les preuves roulent leur flot banal sous nos yeux blasés. C'est en vain que Ruyr charge son œuvre des dépouilles opimes des deux antiquités : son érudition fatigue sans nourrir. Il est permis en outre de trouver que les triomphateurs ont chez lui la victoire trop prompte : dès qu'ils paraissent, tout cède à leur force neuve. Seul, Cupidon se défend avec quelque énergie. Les autres mettent à se laisser vaincre une vertueuse mais invraisemblable bonne volonté.

La critique, sans doute, aurait peu touché Ruyr. S'il est vrai que tout a été dit déjà au XVI^e^ siècle, c'est en matière de foi et de morale qu'il reste le moins à dire. Le dogme, d'ailleurs, contient l'inspiration entre des bornes étroites. Le chrétien a fait assez quand il a exprimé la vérité éternelle et immuable.

Il serait vain de chercher à laver Ruyr du reproche d'avoir abusé de l'érudition. Mais, tout d'abord, le coupable en l'espèce c'est Pétrarque, et des deux le plus lassant n'est point Ruyr. En outre, ces interminables énumérations qui, dans les *Trionfi*, gênent et tarissent l'émotion, sont mieux à leur place dans les dialogues : Ruyr a besoin, pour appuyer la leçon morale qu'il donne, d'exemples empruntés à l'histoire : le malheur est qu'il en emprunte trop. De même, la soudaineté du triomphe et la faiblesse de la défense s'expliquent par l'intention édifiante : plus la victoire sera rapide, plus clairement se

Digitized by Google

dégagera l'idée de l'impuissance de l'Amour contre la Chasteté, et de tous contre Dieu.

On n'attend pas sans doute que nous établissions un parallèle humiliant pour Ruyr entre son œuvre et celle de Pétrarque. Ce qui fait l'intérêt de l'ouvrage, c'est qu'il dénote chez Ruyr une culture littéraire étendue et variée, une curiosité avisée, un goût naturel pour les beaux vers. Enfin, il est assez piquant de voir éclore, à la fin du XVI^e^ siècle, dans un coin perdu des Vosges, une œuvre qui, par delà Pétrarque, se rattache à la tradition littéraire d'où est sorti le *Roman de la Rose*.

II

Au mince livre des *Triomphes*, Ruyr a ajouté un recueil de *Mélanges ou poésies sacrées* qui en triplent le volume sans en augmenter d'autant l'intérêt (1). Bien que l'auteur confonde sous un même titre les quelque cent pièces qui forment cette 2^e^ partie, et qu'en effet la plupart — toutes même, dans un certain sens — soient d'inspiration religieuse, on peut cependant établir entre elles une distinction. Les unes sont proprement des développements moraux, les autres des manières de poésies de circonstance (2).

Les premières, qui sont les plus nombreuses, ne nous arrêteront pas longtemps. La poésie sacrée est un genre ingrat et ce qu'elle a produit de plus remarquable est sans doute l'épigramme de Voltaire sur les *Cantiques* de Lefranc de Pompignan. Tout n'est pas mauvais dans les

(1) La table qu'ajoute Ruyr à son volume est très peu détaillée, ainsi que celles que donnent CALMET, *Bibl. lorraine*, et M. l'abbé CHAPELIER, *op. l.* Nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de dresser une table complète des pièces contenues dans ce livre devenu assez rare. On la trouvera en *Appendice*.

(2) Il va sans dire que cette distinction n'a rien d'absolu.

Digitized by Google

sermons en vers qu'adresse Ruyr aux vénérables du chapitre, mais il s'en faut que tout y soit bon. On n'y sent point d'émotion et ni le tour de la pensée ni la qualité du style ne sont tels qu'en soient renouvelés des lieux communs défraîchis sur la patience, l'humilité et le mépris du monde. Quelques vers bien venus, fleurs trop rares dans les sables, ne valent pas qu'on s'y attarde.

Aussi bien, les pièces que nous avons appelées de circonstance sollicitent davantage notre curiosité. Notre goût est vif pour les minuties biographiques, pour l'anecdote comme on disait jadis, le document comme on dit aujourd'hui : nous comptons qu'il trouvera à se satisfaire dans ces poèmes familiers. Nous espérons y surprendre l'auteur dans son particulier et recueillir de sa bouche de libres propos, des confidences, et peut-être des aveux. Avec Ruyr, à tout le moins, nous allons pénétrer dans le chapitre de Saint-Dié au XVI^e^ siècle, nous mêler aux pieuses occupations, aux ébats de ces Messieurs, respirer un peu cet air du passé au parfum léger et tenace. Il en faut beaucoup rabattre. Le chanoine observe, avec une rigueur que nous jugeons excessive, le précepte qu'il est haïssable de parler de soi, et, quand il parle des autres, il n'est pas moins discret. Les renseignements que nous pourrons recueillir sur sa personne, sur son œuvre et sur son temps ne sont point abondants ; c'est une raison pour n'en dédaigner aucun.

Son livre, écrit-il dans l'épitre dédicatoire des *Triomphes*, est un « premier fruit avorté au crépuscule de son adolescence » (1). En 1588, il avait

(1) Dédicace en tête des *Triomphes*, fin. Dans l'*Ode I ou Palinodie des premiers écrits de l'Autheur*, p. 92, Ruyr dévoue aux dieux « Vulcan, Neptun, Saturne » les œuvres de sa « fole jeunesse ». Avait-il brûlé sur les autels du « mol Archérot » un encens impur ? Il se peut. Il n'a rien publié qui mérite un tel anathème et il y a, sans doute, beaucoup de rhétorique dans la *Palinodie*. De même,

Digitized by Google

38 ans (1), ce qui, on l'avouera, est un peu plus que le « crépuscule » de l'adolescence. Faut-il lui prêter l'intention puérile de se rajeunir ? Il est plus vraisemblable qu'il avait, à ce moment, les *Triomphes* en portefeuille. Cette œuvre édifiante sent son jeune clerc dévot et un peu pédant. Quant aux *Mélanges*, il y consacra, dit-il, les loisirs de « deux sombres hyvers » (2). Il n'en avait passé encore que trois ou quatre à Saint-Dié, étant entré en possession de son canonicat au commencement de 1585 où à la fin de 1584 (3). La plus ancienne pièce des *Mélanges* est, sans doute, celle qu'il composa en l'honneur de Gabriel de Reynette quand il succéda à Cuny Alix dans la dignité de grand prévôt, en 1585 (4). Les *Mélanges* furent donc écrits tout entiers à Saint-Dié, pendant les premières années qu'y passa Ruyr.

Les temps, à dire vrai, n'étaient point alors fort propices aux paisibles travaux des lettres (5). Le moment

Ruyr annonce à la fin du Salut *au lecteur bénévole* un « Discours... du Triomphe des Martyrs de l'Église Catholique militante » (p. 9) qui n'a jamais paru. CALMET déclare qu'il n'a trouvé nulle part la *Bergerie sacrée* dont il est question p. 180 et qui fut pourtant imprimée. BEAUPRÉ, *op. l.*, n'en parle pas.

(1) Il était né vers 1560. Voir abbé CHAPELIER, *l. l.*

(2) *Mél.*, p. 150.

(3) RIGUET, *Mémoires historiques et chronologiques pour l'insigne église de Saint-Diey, en Lorraine* (ms. n° 9 de la Bibliothèque municipale de Saint-Dié, 2 vol. in-f°), t. II, p. 405, écrit : « 1585. Ruyr commence à signer les actes capitulaires ». Il était secrétaire de la cour du prévôt.

(4) *Mél.*, p. 104. Sonnet 7, sur le décès de R. P. Monsieur Cunin Alix, grand prévôt de Saint-Dié. Cunin Alix mourut le 12 mai 1585 et G. de Reynette entra en fonctions en octobre suivant. V. RUYR, *Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge...* (Espinal, Ambroise, 1634), p. 282. Cf. RIGUET, *Mémoires...*, t. II, p. 403, et SOMMIER, *Histoire de l'Église de Saint Diez* (Saint-Diez, Dominique Bouchard, 1726, 1 vol. in-8°), p. 267.

(5) Dans la dédicace des *Triomphes*, Ruyr dit que son temps « semble avoir retenu l'esgout de tous les malheurs des siècles passés ».

Digitized by Google

semblait venu où la Lorraine, qui n'avait point souffert des luttes entre catholiques et protestants, allait connaître les misères de la guerre. L'ambition turbulente des Guise s'accommodait mal de la paix de Beaulieu qui, en éteignant les passions religieuses, ruinait leurs espérances. Ils employèrent à réveiller les haines des partis toute leur habileté politique, tout leur génie d'intrigue. Au commencement de 1585, ils formèrent, à Nancy, le projet de reconstituer la Ligue, dissoute en 1576 (1). Mais, cette fois, la défense de l'orthodoxie, l'extermination de l'hérésie n'étaient que des prétextes qui dissimulaient à peine les desseins les plus hauts. La « ligue de Nancy » voulait faire un roi (2). On eût bien étonné Ruyr en le lui disant. Très sincèrement, il voyait dans les Guise les défenseurs de la religion menacée. Elle ne l'avait jamais été sérieusement en Lorraine ni, en particulier, à Saint-Dié. La politique préventive des ducs n'avait pas laissé aux communautés protestantes le temps de grandir ni même la possibilité de vivre (3). Dans le Val de Galilée, l'hérésie ne pénétra jamais (4). En 1572 et en 1582 avaient été

(1) Voir MARIÉJOL, dans l'*Histoire de France* de LAVISSE, t. VI, p. 238 et ss., Aug. DIGOT, *Histoire de Lorraine*, t. IV, p. 226 et ss., et Chr. PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. II, p. 258-264.

(2) Voir Chr. PFISTER, *o. l.*, p. 261, 262.

(3) Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, ch. 2, § 1 et 2.

(4) En 1525, quoiqu'en dise l'abbé VAIREL, *Essai historique sur Nompatelize*, dans le *Bull. de la Soc. phil. vosgienne*, t. XXII, p. 47, les Rustauds n'atteignirent pas Saint-Dié (G. SAVE, *Les Rustauds à Saint-Dié en 1525*, dans le *Bull. de la Soc. phil. vosgienne*, t. XXII, p. 207-214). Il y eut des protestants au nord et à l'est de Saint-Dié, jamais dans la ville ni dans ses environs immédiats. Vers 1550, les comtes de Salm introduisent le calvinisme dans leurs États (CALMET, *Histoire de l'abbaye de Senones*, publiée par F. DINAGO dans le *Bull. de la Soc. phil. vosgienne*, t. VII *bis*, p. 252 et 260. Cf. Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 107). Vers 1574, l'abbaye d'Étival fut pillée par des bandes huguenotes (abbé VAIREL, *o. l.*, p. 47. Cf. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 107, n 2). En 1580, Claude Raville, abbé de Senones, se choisit un coadjuteur jeune, nécessaire en ces temps où « les protestants qui environnaient son monastère,

Digitized by Google

publiés des décrets contre les réformés (1) : on ne voit pas qu'ils aient été appliqués à Saint-Dié. Néanmoins, la vigilance des hommes de Dieu ne devait point se relâcher. Et Ruyr, afin sans doute que nul ne s'y trompe, décrit les « propriétés de l'hérétique » :

Il veut estre estimé soigneux du bien publique,
Le Peuple librement désire estre traicté,
Il ne luy preschera rien plus que liberté,
Et selon son désir l'escriture il explique (2).

Son fait, au demeurant, n'est qu'ambition. Mais les nouveautés séduisantes de la doctrine risquent d'égarer les âmes. Le péril est mortel et, en cette occurrence, le chanoine se tourne naturellement vers ceux qui s'érigent en soutiens de l'Église. C'est ainsi qu'il s'adresse au cardinal de Vaudémont :

Afin que tous erreurs, et l'hérétique même
Succombent terrassez souz l'œil du grand Pasteur,
Aux Princes généreux sois conseil et moteur,
Pour reléguer cest Hydre à sa ruine extrême (3).

Vœux imprudents ! La Lorraine devait porter le poids des fautes de ses princes. Elle connut alors de tristes

menaçaient de tout envahir » (CALMET, *Hist. de l'abbaye de Senones*, p. 277). Enfin, il y avait des protestants à Sainte-Marie-aux-Mines (Rod. REUSS, *L'Alsace au dix-septième siècle*, t. II, p. 499 et 501).

(1) Voir *Recueil de M. Thierry* (Recueil des droits et privilèges de l'insigne église de Saint-Diey, extrait des titres et papiers qui sont au trésor et archives de la dite église. Ms n° 8-77 de la Bibliothèque municipale de St-Dié, 1 registre papier in-f°), p. 314 : « Héréticques. Dans une lettre de M. Guimet, il donne avis à Messieurs que par une ordonnance de 1575, les hérétiques ont commandement de vuider le pays et on leur donne un an pour disposer de leurs biens ; et par une autre de 1582, on ne leur donne plus que deux mois à faute de quoy les biens sont confisquez. » Cf. Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 124 ss.

(2) *Mél.*, p. 163.

(3) « A Monseigneur le Cardinal de Vaudémont, sonet 6, sur le succès de la S. Ligue », *Mél.*, p. 103. Charles, cardinal de Vaudémont (1559

Digitized by Google

jours. Une famine avait éprouvé le pays en 1585 (1). A Saint-Dié, l'année 1587 fut particulièrement mauvaise. L'été fut pluvieux ; une épidémie de peste éclata, et, à ces maux, s'ajoutait la crainte des hérétiques (2). La tristesse et le découragement étaient grands dans la malheureuse ville. Ruyr, d'ordinaire saintement résigné, sentait fléchir son courage. Il y a bien de l'amertume et comme du désespoir dans le sonnet suivant :

Puisque la piété, et la dévotion
N'ont plus de restaurant au cœur du Catholique,
Et qu'on laisse regner le parjure Héretique
Syringuant le venin de sa Religion,

N'espérons plus du Ciel la bénédiction,
N'attendons plus de voir la Terre pacifique,
Nè pensons plus tenir la Justice publique,
Le monde n'entend plus qu'à malédiction.

Alors que Charité regnoit dessus la Terre,
Tout venoit à souhait, tout estoit salutaire,
Et la Paix apportoit toute fertilité.

1587), évêque de Toul et de Metz, abbé commendataire de Moyenmoutier depuis 1582 :

...Moyemmonstier, où ce grand Cardinal
Soleil de Vaudémont tient le soin Pastoral.

« Discours à Maistre Jaques Fournier ». *Mél.*, p. 125.

V. CALMET, *Bibl. lorraine ;* Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t, I, p. 627 ; L. JÉRÔME, *L'abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine*, t. I, L'abbaye au Moyen Age. Paris, Lecoffre, 1902. 1 vol. in-8, p. 511 et ss.

(1) Aug. DIGOT, *Hist. de Lorraine*, t. V, p. 53 ; cf. RUYR, *Mél.*, p. 160, Allusion sur le *Da pacem*, v. 1 : « Nous avons ja trois ans esprouvé la Famine... »

(2) RIGUET, *Mémoires*, t. II, p. 408 : « 1587. A la fin de juin, temps fort pluvieux ; peste et crainte des hérétiques. On fit des prières neuf jours durant pendant lesquelles le corps de Saint-Diey fut mis sur l'autel. » Il y eut ensuite 40 jours de beau temps. Cf. SOMMIER, *op. l.*, p. 269. L'épidémie fut assez menaçante pour que, le 18 septembre, chaque chanoine fût autorisé à se retirer où il voudrait (RIGUET, *op. l.*, p. 408), ce qui n'arrivait que dans les circonstances exceptionnellement graves.

Digitized by Google

Maintenant le Discord, l'Hérésie et le Vice
Nous bannissent la Paix, Piété et Justice,
Et pour sequeles ont une stérilité (1).

L'inspiration est la même dans l' « Allusion sur le *Da pacem Domine*, etc., pour les calamitez regnantes » (2) :

Nous avons ja trois ans esprouvé la Famine,
Le Laboureur n'a eu le fruict de son labeur,
Au Monde maintenant la Pauvreté domine :
Parquoy devotement à toy disons, Seigneur, — *Da*
. . . . . .
Ceux qui ont eschapé l'Épidimie affreuse
Ne sont pourtant sauvez de ceste souffreté,
Un désastre ensuit l'autre, et l'âme langoureuse
Ne voit le corps mortel à demy sustenté.
Quia non est.
A ce mal-heur arrive un Congresse hérétique
D'hommes tous depravèz et lasches déserteurs
De la Religion et ordre Catholique,
Mais tu es nostre chef, et est des séducteurs
Alius.
. . . . . .
Le mal contagieux et l'escadre infernale,
Avecque la famine en la fin se rendront
A nostre patience et constance loyale,
Quand tes bras infinis contre eux s'esleveront
Pro nobis.
Les Rois, bien que puissans, et Princes charitables
Ligués en un sainct Vœu taschent de resaper
Les complots de Satan, par armes effroyables,
Mais nul ne peut ce mal, qui renaist, extirper,
Nisi tu (3).

(1) *Mél.*, p. 162.

(2) Cette pièce importante se compose de 11 strophes de 4 vers terminées chacune par quelques mots du *Da pacem* cousus tant bien que mal au texte français : *Da — pacem — Domine — in diebus nostris — quia non est — alius — qui pugnet — pro nobis — nisi tu — Deus — noster.*

(3) Voir encore les *Vers rapportés* dans *Mél.*, p. 162.

Digitized by Google

Les craintes qu'exprime ici Ruyr n'étaient point chimériques. La guerre avait recommencé entre catholiques et protestants, ceux-ci ayant à leur tête Henri de Navarre. Une armée de secours levée par les princes protestants d'Allemagne pour prêter main-forte au Béarnais se rassemblait en Alsace. Elle comptait 35.000 hommes et 19 pièces de canon (1). Un tel déploiement de forces au delà des Vosges inspirait en Lorraine les plus légitimes appréhensions. Nancy, à la hâte, se fortifiait (2). A Saint-Dié, malgré la présence d'une garnison, on craignait un coup de main : il fallait veiller. En ce péril, les chanoines décidèrent de coopérer à la défense de la ville. « Pour éviter les surprises des religionnaires, messieurs ordonnèrent que six ou sept des plus jeunes chanoines assisteraient au corps de garde tant des portes qu'autrement et signament la nuit ils feraient la ronde sur les murailles pour connaître si les bourgeois sont en leur devoir. Et à ce sujet, messieurs les ont exemptés du service durant ces troubles (3). » Ruyr, de par le privilège de son âge, dut prendre part à ces rondes de nuit. La métamorphose est piquante du poète en gendarme. Toutefois, les miliciens improvisés ne faisaient point, peut-être, trop mauvaise figure sous le harnois. Ils savaient manier une arquebuse, car, en des temps plus heureux, ils se divertissaient à chasser (4). Ils s'exerçaient même au tir dans leurs propres

(1) Mariéjol, dans l'*Histoire de France*, de Lavisse, t. VI, p. 255-256 ; Aug. Digot, *Hist. de Lorraine*, t. IV, p. 236-237 ; Chr. Pfister, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 294.

(2) Chr. Pfister, *Hist. de Nancy*, t. II, chap. VII.

(3) Riguet, *Mémoires*, t. II, p. 408 ; Digot, *op. l.*, t. IV, p. 239 ; Gravier, *Hist. de Saint-Dié*, p. 235.

(4) En 1576, une ordonnance fut rendue fixant les conditions dans lesquelles la chasse était permise aux chanoines (Riguet, *Mémoires*, t. II, p. 402 ; Sommier, *op. l.*, p. 266). En 1591, Claudinot reçoit une livre pour avoir nettoyé les arquebuses du chapitre. De Chanteau, Guillmoto et P. Chevreux, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Vosges*, t. I, p. 129.

Digitized by Google

maisons avec un zèle si inconsidéré qu'on dut, en 1582, leur interdire cet exercice dangereux (1). Pourtant, l'appoint du renfort canonial ne suffisait point sans doute à calmer les inquiétudes. On eût préféré une bonne paix, — et même une mauvaise. C'est le sentiment général que traduit Ruyr dans ces vers :

> La Paix nourrit les biens, et la Terre est fertile
> Quand le Monde est exempt de temps séditieux :
> Bien que la Guerre ait cours rien ne t'est dificile,
> Monstre-nous de la Paix le retour gracieux
> *In diebus nostris* (2).

Sa prière fut, pour l'essentiel, exaucée. L'armée protestante ne fit que traverser la Lorraine « tout en lui portant les coups les plus rudes qu'il serait possible » (3). Elle n'approcha point de Saint-Dié. Mais l'alerte avait été chaude. On ne dut pas de sitôt oublier cette triste année

(1) RIGUET, *Mémoires*, t. II, p. 405. Il ajoute que c'est à une imprudence de ce genre que fut attribué l'incendie de 1554. GRAVIER, qui rapporte le fait (*op. l.*, p. 226 et note), y trouve prétexte à l'une de ces déclamations anticléricales que M. PFISTER juge « assez vulgaires » (*Tableau de Saint-Dié au XVII^e siècle* dans *Les Marches de l'Est*, décembre 1913, p. 122). Il accuse formellement les « moines chasseurs et guerriers ». Le fait très simple de la mort de deux chanoines, brûlés dans l'incendie, prend chez lui un air mystérieux et vaguement mélodramatique. « Deux d'entr'eux (des chanoines) disparurent et supportèrent tout l'odieux de l'accusation. » L'une des victimes, Claudius, fut brûlée dans la maison de Jean Basin de Sandaucourt. Une inscription mutilée, encastrée dans la tourelle d'angle de cette maison, rappelle cet événement :

HIC. MO *ritur*
B ASIN. SENDAC *urti*
IAM. OPERA. REM *anent*
incen DIVM. VI. JVL. M *DLIV*
DEVORAVIT. CLAVD *ium*
S A *C*. DIEI. CAN.

(2) *Mél.*, Allusion sur le *Da pacem...*

(3) Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 294. V. p. 295-296, l'itinéraire de l'armée allemande.

Digitized by Google

1587. Pour Ruyr, il gardait un mauvais souvenir de ces jours de tribulation et d'angoisse.

Les *Mélanges* n'apportent pas de renseignements nouveaux sur les événements dont Ruyr fut, à Saint-Dié, le témoin pendant les années 1585-1588. Le témoignage, toutefois, qui présente des garanties suffisantes de sincérité et d'impartialité, n'est point à dédaigner. Derrière le chanoine, nous avons pu regarder par-dessus les murailles de la ville affamée, pestilentielle et tremblante. Mais il ne nous introduira pas dans sa demeure, ni dans le chapitre, ni dans les maisons canoniales, où nous aurions aimé le suivre. Il n'a fait qu'entr'ouvrir, pour la refermer aussitôt, la porte du chapitre : c'est à peine si nous avons pu jeter un coup d'œil sur la société cléricale de Saint-Dié au XVI^e^ siècle.

De sa famille et de lui-même, Ruyr nous parle à peine. Il loue son père de sa charité, de son dévouement au bien public (1), il assure son frère qu'il ne chérit personne au monde plus que lui (2) : c'est tout, et ce n'est rien.

Pour lui, il était de petite fortune. Les prébendes n'étaient point grasses à Saint-Dié (3) et, en 1588, Ruyr ne touchait pas encore les revenus de la chapelle du Sépulcre de

(1) *Mél.*, Sonnet 32, « à M. Didier Ruyr, Père de l'auteur », p. 149.

(2) *Mél.*, Épigramme 48, « à Nicolas Ruyr, son frère, pour estreines », p. 149.

Nicolas Ruyr, chanoine, curé de Saint-Léonard, puis de Saulcy. En 1645, il exerça les fonctions de grand-vicaire, auxquelles l'avait nommé Louis Machon, chanoine et archidiacre de Toul, élevé à la grand-prévôté du chapitre de Saint-Dié par le roi de France. Le chapitre, qui avait élu grand-prévôt Charles de Lorraine, abbé et prince de Gorze, s'opposa à la prise de possession de Machon. Un arrêt du conseil du roi maintint Charles de Lorraine en possession (20 déc. 1647). Dans l'intervalle, Nicolas Ruyr avait fait acte de grand vicaire ; il avait, par exemple, visité l'église Saint-Martin. Le chapitre lui défendit, le 20 juillet 1647, d'exercer ces fonctions. (V. RIGUET, *Mém.*, t. II, p. 439 ; *Hist. de l'Église de Saint Diey*, p. 278-280 ; *Inventaire sommaire... Vosges*, t. I, p. 229).

(3) Chr. PFISTER, *Tableau de Saint-Dié au XVII^e^ siècle*, p. 134.

Digitized by Google

Charmes (1). « La pauvreté indignement m'oppresse », confie-t-il à sa Muse. Il est accablé d'une « infinité de négoces » et souffre parfois de la fièvre : autant d'occasions d'exercer la divine vertu de patience qu'il célèbre dans plusieurs pièces.

Il devait oublier facilement ces misères dans le commerce de ses amis. Il en avait et, sans doute, d'abord parmi les vénérables. Mais les vers qu'il leur dédie ne nous apprennent rien d'eux. Peut-être, d'ailleurs, Ruyr n'entretenait-il avec ceux-là que des relations de courtoisie et réservait-il à quelques élus les épanchements d'une amitié qui ne se prodiguait point. On est tenté de le croire à lire les vers qu'il écrit pour Guillaume Beudot. Celui-là fut cher à son cœur. L'amitié qui les unissait était d'une qualité rare et singulière. Elle avait ceci de remarquable que les deux amis, à ce qu'il semble, ne s'étaient jamais vus :

Sit facies ignota licet, venerande Sacerdos
Est tamen ingenii nota superficies (2).

Nous aimerions connaître un peu mieux ce Gulielmus

(1) *Invent. sommaire des Archives... Vosges*, t. III, p. 171. « 1596. Pied-terrier des biens appartenant à la chapelle Saint-Jean-Baptiste, dite du Sépulcre, érigée en l'église de Charmes, dressé par Didier Thomas, arpenteur et vergeur-juré au dit lieu, à la requête de Jean Ruyr, chapelain de cette chapelle (l'auteur des *Saincles antiquitez de la Vôge*). » Aux indications biographiques recueillies jusqu'ici, notamment par M. l'abbé CHAPELIER, *op. l.*, on peut encore ajouter celles-ci. En 1621, Ruyr était « recteur de la confrérie du Saint-Sacrement. (*Invent. sommaire... Vosges*, t. I, n° 584) ; dès 1623, il était chantre (*ibid.*). En 1614, il était justicier des mines de La Croix-aux-Mines et, comme tel, logé dans une maison appartenant au duc (LEPAGE, *Invent. sommaire des Archives... Meurthe-et-Moselle*, B. 8713). Il y a, dans les *Recherches des Saincles antiquitez de la Vôge* (éd. de 1634, p. 91), une comparaison qui est d'un homme qui a observé la vie des mineurs. Sur les fonctions du justicier, cf. Robert PARISOT, *Histoire de Lorraine*, t. I, Des origines à 1552. Paris, Picard, 1919. 1 vol. in-8, p. 443.

(2) « *Ad Dominum Gulielmum Beudotium P. Campanum* », Épigr. 45. *Mél.*, p. 144.

Digitized by Google

Beudotius Campanus P. à qui le chanoine avait voué une si tendre affection :

C'est des amis le prime
Je le sçay par effect :
Aussi plus je l'estime
Qu'oncque autre je n'ay faict.....
Je croy que le Ciel mesme
N'a jamais esclercy
Amitié suprême
Tant qu'on voit ceste-cy :
Deux âmes transportées
En un vœu rapportées
N'ont qu'un mesme soucy (1).

On songe à la page immortelle : « Nous nous cherchions avant que de nous estre veus... » L'homme qui a inspiré et ressenti un sentiment d'une si exquise délicatesse, avait l'âme noble et le cœur sûr.

Le peu que Ruyr nous découvre de lui est d'ailleurs pour nous charmer. Sa piété sincère et simple ignore les exaltations comme les défaillances (2). Il va dans la vie le cœur assuré, confiant dans la parole de son maître qui a promis la vie aux hommes de bonne volonté. Il est un homme de bonne volonté. Il s'acquitte avec exactitude des obligations de son état, consacrant ses loisirs à des ouvrages qui sont encore des exercices de piété (3). Au reste, la grande affaire de sa vie est son salut : il y travaille avec une sereine ardeur, s'en remettant à Jésus-Christ de l'assister au jour suprême.

(1) Ode 5 ou « Prosopopée à la Muse, sur l'amitié exhibée par ledict sieur Beudot. » *Mél.*, p. 145.

(2) *At tu qui pius es, pium frequenter*
Enarras aliquid, nefasque ducis
Quicquid non redolet sacram Poesim.
(Guliel. Beudotii Campani P. ad ipsum Authorem Phalecium.) *Mél.*, p. 11.

(3) « Discours à Monsieur Maistre Jaques Fournier... », *Mél.*, p. 123.

Digitized by Google

Le bon chanoine n'eut qu'une faiblesse et la plus pardonnable : il attachait quelque prix aux vanités de la gloire littéraire. Fumée, dira-t-on ! certes, mais si enivrante qu'on n'en saurait oublier l'enchantement quand on l'a une fois subi.

> J'aime le vert Laurier, pour son lustre immortel,
> Et l'honneur émané d'une saincte science... (1).

Son talent, par malheur, n'était point à la hauteur de son ambition. Mais quoi, à défaut de la gloire il connut la renommée qui en est comme l'ombre. Il était l'honneur du chapitre. Il ne déplaisait point sans doute aux vénérables qu'un des leurs fût versé dans les lettres profanes : la compagnie en prenait comme un air d'élégance et de distinction. Ruyr devint même en quelque sorte le poète officiel du chapitre. Le sonnet au Cardinal de Vaudémont exprimait les vœux des chanoines. Lors du festin sacerdotal offert par Gabriel de Reynette, Ruyr rima, et lut sans doute, un *Simpose ou Dialogisme* un peu bien lourd et pédant, où l'on voyait Vertu, Science, Honneur et Concorde saluer les convives (2). Aux fêtes liturgiques, il composait des cantiques que son ami Le Clerc mettait en musique (3). De l'estime en laquelle ses amis tenaient le poète, nous avons de nombreux témoignages que Ruyr, avec une vanité naïve, a joints à ses œuvres (4). L'exagération de l'éloge fait sourire : l'amitié a de ces illusions.

(1) *Mél.*, p. 138, Épigr. 43 à J. du Haut : « Que l'honneur prend source de Vertu et des Arts. »

(2) « Simpose ou dialogisme dressé par ledict Ruyr, au festin sacerdotal de R. P. Monsieur Gabriel de Reynette, grand prévost de Sainct Dié, auquel Vertu, Science et Honneur débatent qui aura prérogative de saluer les Assistans. » *Mél.*, p. 105.

(3) « A Maistre Jaques le Clerc, Musicien, Sonet 34. *Mél.* p. 150. »

(4) Voir *Mél.*, p. 166 et ss. et *Recherches des sainctes antiquitez*, a, i, j et ss. Ruyr ne fait d'ailleurs en cela que suivre la coutume du temps.

Digitized by Google

Il reste que, s'il ne fut point un grand poète, ni même simplement un poète, il eut du moins un sincère amour des lettres. Elles lui étaient une source de pures joies :

Les arts me sont plaisans, et toute faculté
Me promet le moyen à la félicité :
Mais d'ou vient le sçavoir d'ailleurs que de noz Muses ?

Celuy doncques fera Moselle retourner,
A sa pierreuse source, avecques mille écluses,
Qui du Mont Pégazin me voudra détourner (1).

Il regrette seulement que les devoirs de son état le forcent à mesurer à son Uranie (2) les heures d'entretien :

Muse, si tu reçois de moy peu de caresse,
Ne m'accuse pourtant d'ingrate volonté,
Mais plains que j'ai si peu, ou point de liberté,
Et que la Pauvreté indignement m'oppresse (3).

Toutefois, dès ce moment, il jugeait ces délassements poétiques quelque peu profanes et il annonce, à la fin des *Mélanges*, son intention de se consacrer à des travaux plus dignes d'un homme d'église (4). Il réalisa plus tard son rêve. Il écrivit avec amour un livre qui est, en même temps qu'une œuvre d'une rare érudition, un pieux hommage rendu aux saints des Vosges par l'homme qui était le mieux fait pour les comprendre et pour les aimer.

Près de la moitié des pièces des *Mélanges* sont adressées à des amis de Ruyr, et 25 aux membres du chapitre. On sait que le chapitre, outre le grand-prévôt et les trois

(1) *Mél.*, « p. 150. A Monsieur I. des Hières, sonet 33. »

(2) C'est toujours ce nom qu'il donne à sa Muse.

(3) *Mél.*, p. 163. « Sonet, de l'auteur à sa Muse. »

(4) C'est du moins dans ce sens que j'entends ces mots de « Au lecteur, salut (*Mél.* p. 165). [Ma Muse] cy après, ayant défriché les halliers plus sourcilleux de mon adolescence, te récompensera (comme j'espère) d'une moisson plus heureuse. »

Digitized by Google

dignitaires, comptait, en principe, 24 chanoines. Ce total était rarement atteint (1). On voit que c'est une liste complète des vénérables que nous donne Ruyr. Malheureusement, ce n'est guère autre chose qu'une liste (2). Les pièces que Ruyr adresse aux chanoines sont des amplifications de thèmes moraux où rien n'apparaît de la personnalité du destinataire. Car, de penser que N. Alexandre, à qui il dédie une ode sur la modestie, se faisait remarquer par sa retenue et que F. Padoulx était, à l'exemple du Christ, doux et humble de cœur, c'est supposition pure. La vérité est que ces personnages ne sont pour nous que des noms, et c'est tant pis. Nous connaissons, en effet,

(1) Chr. PFISTER, *Tableau de Saint-Dié au XVII^e siècle*, p. 131.

(2) Voici la liste des personnes à qui il dédie ses pièces. Les renseignements donnés sur quelques-uns d'entre eux sont tirés de l'*Inventaire sommaire des archives.... Vosges, passim*, notamment t. I, et de pièces d'archives, récemment déposées à la Bibliothèque municipale de Saint-Dié, non encore classées et qui m'ont été signalées par le bibliothécaire, M. Pierrot. Je les désignerai ainsi : 1° *Comp. hôpital : Compte de l'hospital 1670, F. Colliquet comptable*, un cahier papier de 20 feuillets numérotés de 1 à 16 au recto ; 2° *Comp. pauvres : Compte des pauvres de la ville de Saint-Diey pour 1695*, un cahier papier, de 22 feuillets, numérotés de 1 à 21, au recto ; 3° *Comp. cap. : Comptes capitulaires, 1705*, un cahier papier, de 66 feuillets, irrégulièrement numérotés, 4 feuillets blancs à la fin.

Jacques Fournier, docteur en l'un et l'autre droit, grand-doyen (doyen en 1574, † avant 1617. *Inv.*)

F. Patton, chantre (chantre en 1573, † en 1593. *Inv.*). Ne pas confondre ce personnage avec François Patou, qui adresse une demande d'entrée en possession en 1673 (*Inv.* I, n° 380).

Daniel Padoulx, escholastre († le 9 septembre 1597. *Inv.* et *Comp. pauvres*, f° 6, v°, léguant 1000 livres aux pauvres. Ne pas confondre ce personnage avec le lieutenant du bailli de Nancy, qui signe un acte de vente en 1621.

J. Vuirionj, chan. (Jean Vuirioni hérite, en 1577, de son frère Claude, chanoine à Saint-Dié, *Inv.*, † en 1587. *Comp. pauvres*, f° 4, v°).

F. Serarii, chan., (distributeur, *Inv.*, fait, en 1586, un legs de 2958 l., 8 gr., 6 d. aux pauvres. *Comp. hôpital*, f° 2, v°.)

C. Geoffroy Lyonnois, chan. (Claude Geoffroy ou Joffroy, né à Lyon, chanoine et curé de Rambervillers, fait son testament en 1550. *Inv.* † en 1587. *Comp. pauvres*, f° 5, v°).

J. Piersonny, chan. (Jean Piersonny ou Piersoni, lègue aux pauvres

Digitized by Google

assez peu ce milieu canonial où vivait Ruyr. Nous avons des documents officiels, des dossiers massifs de procédure, des registres de comptes. Que ne s'est-il glissé, parmi ces papiers austères, les mémoires de quelque chanoine ou, si c'est trop demander, des lettres, les fragments d'un journal intime ! Si Ruyr, dans ses *Mélanges*, nous en donnait l'équivalent, il aurait plus fait sans doute pour notre reconnaissance et sa renommée qu'en s'essoufflant à suivre Pétrarque. Mais c'est en vain qu'à le lire on s'efforce de rendre aux choses et aux gens d'autrefois les couleurs de la vie. Les images s'effacent aussitôt qu'apparues : des ombres indistinctes passent dans des brumes

1930 l., 4 gr. *Comp. pauvres*, f° 7, v°. † le 13 août 1601. *Comp. cap.*, janv., f° 2).

N. Alexandre, chan. (lègue aux pauvres 1742 l., 6 gr. *Comp. pauvres* f° 5, v°).

N. Cavet, chan. (peut-être faut-il lire Canet, l'u pouvant être l'n retournée). Nicolas Canet possédait une maison contiguë au terrain vague, dont le chapitre donna l'emplacement pour y bâtir une école, en 1586. *Recueil de M. Thierry*, p. 32.

B. Brissoni, chan. (lègue aux pauvres 560 livres. *Comp. pauvres*, f° 8, v°).

S. Bontemps, chan. (Sébastien Bontemps, chanoine en 1571. *Inv.*).

N. Thévenin, chan. (Nicolas Thévenin, chanoine en 1574, écolâtre en remplacement de D. Padoulx en 1597. *Inv.* Fait un legs à l'hôpital. *Comp. hopital*, f° 6 v° et 7).

B. d'Igney, chan. (Brice d'Igney ou Digney, fait un legs à l'hôpital. *Comp. hôpital*, f° 4, v°).

F. Padoulx, chan. (François Padoulx le jeune, † à Paris, le 18 décembre 1654. *Comp. cap.*, f° 13-20).

C. Gaillard, chan. (Claude Gaillard, chanoine en 1577. *Inv.*).

H. de Trouscey, licencié ès-droicts, chanoine (lègue 281 livres aux pauvres. *Comp. pauvres*, f° 7).

A. Loys, chanoine, B. Arnoulf, chanoine, D. Soyrel, chanoine, J. Jenin, chanoine.

I. du Haut, chan. (chapelain du duc, chanoine en 1580. *Inv.* Fait une fondation à l'hopital. *Comp. hôpital*, f° 6).

T. Guyot, chanoine, I. d'Igney, chanoine (J. d'Igney ou Digney, † le 31 janvier 1607. *Comp. cap.*, mars, f° 3).

N. Le Brecq, chan. (Nicolas, fils de Jean Le Brecq, lieutenant du bailli de Nancy à Saint-Dié, chanoine en 1560. *Inv.*).

D'autres pièces sont dédiées « à Messieurs de Moyen-monstier, faisans Procession » c'est-à-dire « aux religieux de Moyenmoutier

Digitized by Google

grises où elles s'enfoncent, vision d'un instant qui s'évanouit comme les figures étranges que dessinent les nuages. Nous aurions voulu pénétrer avec Ruyr dans l'intimité de Messieurs du chapitre. Que faisaient-ils lorsqu'ayant quitté le rochet et le camail, ils rentraient dans leurs maisons canoniales, plaisantes alors avec leurs pignons neufs, leurs tourelles restaurées, et qui n'ont pas encore perdu tout leur charme discret (1) ? Quelle était

portant la châsse de saint Hydulphe leur patron, en procession à la chapelle de Béchamp, pendant que Messieurs de Saint-Dié y apportent aussi la châsse de leur patron » (CALMET, *Bibl. lorraine*) ; à « Monsieur de Sennones » (Claude Raville ; CALMET, *Hist. de l'abbaye de Senones*, p. 256-280) ; au « R. P. Doridant, abbé d'Estivay (voir abbé VAIREL, *op. l.*, p. 47 et Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 107 et n° 3) ; à « R. P. C. Chevalier, abbé d'Autre » (CALMET, *Hist. de Lorraine*, 2e édition, t. VII, p. 22) ; à « N. du Ruz, charmesien, chanoine de Toul » ; à « Monsieur Trumeau, imprimeur à Troyes » ; « ad Dominum A. CRUCE (La Croix du Maine) de industriosa ejus Bibliotheca Gallica » ; à « Relig. Pers. M. Jean Valdenaire, prieur d'Hérival » (CALMET, *Bibl. lorraine* ; Valdenaire a écrit des *Commentaires* sur l'histoire de Remiremont) ; à « Monsieur M. I. des Hières ». (Ce Jean des Hières, indiqué ailleurs, *Mél.*, p. 10, comme originaire d'Epinal, *Spinalensis*, est-il le Jean de La Hière qui reçut, en 1611, l'office d'architecte des bâtiments du duc de Lorraine, en 1629, l'office de contrôleur général des fortifications, qui travailla aux châteaux des ducs à Marsal, à Lixheim, à Lunéville, etc., et collabora aux planches de la pompe funèbre de Charles III ? Je ne saurais l'affirmer. Sur Jean de la Hière, voir CALMET, *Bibl. lorraine ; La Grande Encyclopédie*, t. XXI, p. 773 ; Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. II, p. 395 ; BAUMONT, *Histoire de Lunéville*, p. 54.)

(1) « Aujourd'hui encore on reconnaît très bien les anciennes maisons canoniales qui se groupent autour de l'église » (Chr. PFISTER, *Tableau de Saint-Dié au XVIIe siècle*, p. 133.) Presque toutes avaient été rebâties ou restaurées, après l'incendie de 1554, telle celle de J. Basin de Sandaucourt (8, rue des Jointures), réparée en 1556, comme l'atteste le cartouche sculpté de la porte de style grec, telle encore la plus belle et la mieux conservée de toutes, celle que l'on appelle la Maison des Sept Sages (11, rue du Nord). Au-dessus de la porte se lit l'inscription suivante :

SEBAST : SYMONEFTVS PROTONOT APLICVS
POST MISERANDVM HVIVS TEMPLI ET VRBIS
INCENDIVM ECCLÈÆ ORNAMENTO ET SVOR/
CONFRATRUM VSVI HAS ÆDES A FUNDA-
MENTIS INSTAVRAVIT MDLVII.

Digitized by Google

leur vie, quelles leurs occupations, quels leurs plaisirs ? Ruyr ne nous en a rien dit. Plusieurs, sans doute étaient, comme le poète, hommes d'étude et de goût : ils lisaient, écrivaient peut-être. Et il est vraisemblable que les vénérables ne vivaient point clos dans leurs appartements, qu'au contraire ils se visitaient souvent. Dans la grande salle un peu sombre de quelque maison de la Cachée Rue, on se les représente réunis par une maussade après-midi d'hiver. L'Ormont est blanc de neige mais, dans la cheminée, les bûches de sapin flambent clair. Les conversations vont bon train, car on ne se voit guère qu'à l'église où le plus discret *a parte* ne saurait échapper au punctateur (1). On cause des affaires du chapitre, des prétentions de Mgr l'Evêque de Toul, ou du revenu des dîmes, dans une langue aux élégances fanées, rehaussée de savoureux provincialismes. On plaisante, avec une grâce un peu lourde, mais l'auditoire est indulgent et chacun se persuade, au murmure flatteur dont on accueille ses saillies, qu'il a beaucoup d'esprit. Ruyr vient lire quelque ingénieux poème de sa façon : monsieur le grand-prévôt daigne l'en complimenter. Gabriel de Reynette a une prédilection pour le poète qui le salua à son avènement et sut le louer délicatement lors du banquet de bienvenue. Comme lui, d'ailleurs, il aime les livres, les beaux livres (2). En mourant, pour que son ami pense à lui jusqu'en ses occupations familières, il lui léguera un de ces présents humbles et touchants, dont fait tout le prix le souvenir qui s'y attache, il lui laissera « une petite cuillière d'argent » (3).

Il arrive à ces graves personnages de sacrifier aux

(1) Voir *Inventaire sommaire des archives... Vosges*, t. I, p. 116 et surtout p. 134. Cf. PFISTER, *Tableau de Saint-Dié au XVII^e siècle*, p. 133.

(2) Voir le testament de Gabriel de Reynette, daté de 1619, *Inventaire sommaire des archives... Vosges*, t. I, p. 141.

(3) Voir *Invent. somm.*, *ibid.*

Digitized by Google

Muses badines. Ils se plaisent, notamment, au jeu un peu puéril des anagrammes. Du nom de Jean Ruyr, le sieur de La Croix du Maine a tiré *Ry Vranie* (1). Admirable trouvaille qui ravit d'aise le poète et ses amis. Ruyr fit sur cet anagramme une pièce acrostiche double dédiée à La Croix du Maine :

Illustrati operis conficitur libeR
Excedens veteris dogmata sæculI
Arcto Philosophos continet ambitV
Nec non Pyeridum numine nectituR,
Rerum gesta docet, Factaque GallicA
Virtutū cumulos explicat, et tameN
In te hujus sita sunt, A cruce, præmiI.
Robur, lausque, sacro prodita FlaminE (2).

C. Brisson, N. Du Vivier, parisien, et un inconnu qui signe P. T., se travaillent à trouver d'ingénieuses applications de ces deux mots (3). On ne s'arrêta pas en si beau chemin. Le nom du poète, torturé de dix manières, subit les plus surprenantes métamorphoses : il devint *in senio rura, es viror anni, sine vi narro, en vir in ora*, qui ne signifient pas grand'chose, et même *Vray Henry* qui ne signifie rien (4). Mais, de tous ces anagrammes, celui, sans doute, que préféra Ruyr, c'était *Ry Vranie*. Il découvrait dans cette phrase sibylline on ne sait quelles promesses d'éternelle bienveillance de la Muse qui lui semblaient

(1) « Guill. Beudot, Sonet aux Muses, et au Sieur de la Croix du Maine, sur l'Anagrame par luy trouvé dudict Ruyr : Ry Vranie. » *Mél.*, p. 12. Je n'ai pu établir quelles relations Ruyr avait entretenues avec La Croix du Maine, quand, ni comment elles étaient nées. Faut-il supposer qu'il s'était adressé à Ruyr lorsqu'il réunit les matériaux de sa *Bibliothèque*? Voir *Biographie universelle* Michaud, t. XXII, p. 406.

(2) « Ad Dominum A. Cruce, de industriosa ejus Bibliotheca Gallica, octastichon 37. » *Mél.*, p. 148.

(3) Voir *Mél.*, p. 167, 168 et une pièce de Ruyr lui-même, p. 163.

(4) Voir *Recherches des saincles antiquitez de la Vôge* (1634).

Digitized by Google

d'un favorable augure. C'est ainsi qu'elle figure, entre les armes du chapitre et celles du poète, sur une taque qui orna peut-être la cheminée de Ruyr avant d'échouer à Raon-l'Étape, d'où elle fut transportée au Musée lorrain de Nancy (1).

L'esquisse est indécise que nous avons tenté de tracer de la vie de Ruyr au chapitre de Saint-Dié, vers 1587. Cette belle figure de prêtre et de lettré ne ressort pas avec autant de netteté qu'on le voudrait. Peut-être, pourtant, commence-t-on d'en distinguer quelques linéaments, d'en discerner le caractère. Jean Ruyr fut l'ornement du chapitre de Saint-Dié. Le chapitre était sa patrie, le quartier de la collégiale son univers. Cette existence égale et paisible — presque toujours — au milieu de compagnons de choix, embellie par le culte des lettres et fleurie de vertus satisfaisait son cœur et son esprit. Il s'y épanouissait, car il avait, si l'on peut dire, l'âme canoniale : sa vie fut sa plus belle œuvre.

III

A peu près à l'époque ou Ruyr écrivait les *Triomphes* et les *Mélanges*, l'évolution littéraire commencée dans la première moitié du siècle était près de s'achever (2). La Renaissance triomphait, c'est-à-dire que s'imposait désormais une conception de la vie et de l'art qui orientait les lettres françaises vers un idéal nouveau. Quelle fut sur le chanoine l'influence de ce vaste mouvement ? C'est ce qu'il peut sembler d'abord superflu de se demander. Qu'en put-il connaître en effet ? La tradition des grands

(1) C'est M. Ch. Sadoul qui m'a signalé ce document. M. des Robert décrit et commente cette taque en une note faisant suite, dans ce volume, à la présente étude. A ces deux érudits qui ont bien voulu s'intéresser à mon travail je dois une grande reconnaissance.

(2) Voir Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, 7e éd., 1902, p. 224 et note.

Digitized by Google

érudits du xv^e^ siècle était perdue alors à Saint-Dié, et le chapitre n'était plus le *Gymnase*. Les maisons canoniales restaient closes aux souffles vivifiants de l'humanisme comme à l'haleine mortelle de la Réforme. Seul, ou presque, Ruyr avait des préoccupations d'ordre intellectuel. Mais isolé, perdu dans un canton sauvage de la montagne vosgienne, retranché du monde, il ne dut recueillir de la lutte que des échos affaiblis ; il en ignora les péripéties et peut-être jusqu'au nom du vainqueur.

La conclusion est prématurée. Il apparaît, au contraire, que Ruyr fut touché par l'esprit nouveau. Il n'en pouvait guère être autrement. En 1588, les doctrines de la Pléiade avaient reçu la double consécration du temps et du succès : elles étaient partout connues et généralement acceptées. Si confiné qu'on imagine Ruyr aux choses de son état, il ne se pouvait qu'il ignorât la *Défense et illustration de la langue française* par exemple, et les *Odes*. Eût-il d'ailleurs, par impossible, borné ses lectures aux œuvres des écrivains anciens, que l'on éditait alors avec un grand luxe de commentaires, il eût bien remarqué qu'il y avait quelque chose de changé dans la république des lettres. Mais il lisait les modernes, du Bellay et Ronsard presque à coup sûr. Il était, d'ailleurs, au témoignage de dom Calmet, en relations avec les savants de son temps, et pour n'en citer qu'un, avec La Croix du Maine, dont la *Bibliothèque française* n'est rien d'autre qu'un manuel de bibliographie où il put s'instruire. Nous allons trouver dans son œuvre la preuve qu'il connut et appliqua les théories de l'école littéraire de 1549.

Le premier point de la Pléiade est qu'il faut imiter les anciens et les Italiens : humanisme et italianisme sont les deux sources où la France barbare vient boire la science : Platon et Pétrarque sont les maîtres de toute doctrine et

Digitized by Google

de toute beauté. L'inspiration de Ruyr est antique et italienne. Il mettra, toutefois, dans ses emprunts, une discrétion que n'ont pas toujours observée les plus grands.

Il avait une forte culture latine, comme tout le monde clérical d'alors. L'on doit croire qu'il a lu beaucoup des auteurs qu'il énumère dans les *Triomphes*. Il tournait facilement le vers latin ; il traduit Ovide. Mais dans le détail, les imitations, les réminiscences sont rares et peu frappantes. Savait-il le grec ? Non, selon toute vraisemblance : où l'aurait-il appris ? On comptait les hellénistes au XVI^e^ siècle. Pour la masse des lecteurs, même lettrés, c'est à travers les traductions latines que leur apparaissaient les œuvres de l'antiquité grecque (1). Ruyr cite Platon. Ce n'est point pour lui qu'un nom : il l'a lu, au moins le *Théètète* (2) et l'*Ion* peut-être ; il connaît sa théorie du rêve (3). Ceci est caractéristique. Le Moyen Age a ignoré Platon, dont le XVI^e^ siècle eut par l'Italie l'éblouissante révélation (4). Ruyr n'a pas échappé au charme. Il donne au prince des philosophes du tout-

(1) Voir Pierre VILLEY, *XVI^e^ siècle, Les sources d'idées* Paris, Plon-Nourrit, 1 vol., p. 40-41. Sur les traductions françaises, voir DARMESTETER et HATZFELD, *Le XVI^e^ siècle en France*, p. 68.

(2) « ...je serois de sentence avec le sage Platon, qui donnant définition de la vertu au dialogue de *Théètète*, dict icelle estre la ressemblance de Dieu, et la fuite du Monde ». « Épistre », en tête des *Triomphes*.

(3) C'est peut-être dans ce dialogue qu'il a pris la comparaison de la chaîne aimantée dont les anneaux s'attirent (*Ion*, V).

« S'il faut adjouter foy aux nocturnes songers
Si (comme dict Platon) les célestes pensers
S'écoulent en nos sens..... »

« Discours à Maistre Jaques Fournier », *Mél.*, p. 117.

(4) Voir Philippe MONNIER, *Le Quattrocento*. Paris, Perrin, 1908, 2 vol., t. II, p. 75 et ss. Sur l'enthousiasme de Pétrarque pour Platon qu'il ne lisait pas dans le texte, ni en entier, voir Pierre DE NOLHAC, *Pétrarque et l'humanisme*, 93^e^ fascicule de la bibliothèque de l'École des hautes études, 1892, p. 330 et ss.

Digitized by Google

divin (1). Toutefois, en son âme scolastique, Aristote a gardé son prestige : il s'incline devant :

> ... l'excellent Stagyrite,
> Qui en Philosophie acquit plus de mérite
> Que nul autre Grégeois, joinct que de ses écrits
> La féconde moisson a remply tant d'esprits,
> Qu'on la nomme, à bon droit, la corne d'abondance,
> Et l'antidote exquis de l'énorme ignorance (2).

La dette de Ruyr est plus lourde envers l'Italie. Il a emprunté à Pétrarque le sujet de son œuvre principale. M. l'abbé Chapelier dit qu'il était « fort versé dans la langue italienne » (3). Il se peut, quoiqu'on n'en puisse rien savoir. Il existait d'ailleurs des traductions de Pétrarque qu'il pouvait lire (4). Ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'il s'est attaché à Pétrarque non seulement parce qu'il y découvrait ou croyait y découvrir une inspiration toute chrétienne, mais encore parce que du Bellay et Ronsard avaient conseillé aux poètes français l'imitation du Toscan. D'autres s'étaient inspirés des sonnets d'amour de Pétrarque : Ruyr s'est inspiré de ce qu'il croyait être une œuvre pieuse.

Les sympathies de Ruyr pour la doctrine littéraire dont du Bellay avait été l'éloquent prophète, se marquent encore dans le choix des genres et des formes poétiques. Il semble qu'il ait voulu remplir le programme que trace du Bellay dans le chapitre : « Quels genres de poèmes doit élire le poète François » (5). Il y a, dans son livre, des sonnets, beaucoup de sonnets, des épigrammes, beaucoup d'épigrammes, et une élégie traduite d'Ovide, et un *Dialogisme des bergers de Judée* pour faire suite à la *Bergerie*

(1) *Triomphes*, dial. 4, p. 57.
(2) *Triomphes, ibid.*
(3) Abbé Chapelier, *op. l.*, p. 176.
(4) Voir Pierre Villey, *op. l.*, p. 37 et ss.
(5) Chapitre 4 de la 2e partie de la *Défense*.

Digitized by Google

sacrée, où l'on peut voir une églogue qui complète un poème dramatique du genre pastoral. Si les sonnets ne sonnent point très fièrement, si les épigrammes ne sont point fort plaisantes, la faute n'en est pas à Pétrarque ni à Martial.

L'effort le plus considérable de la Pléiade, sinon le plus heureux, a porté sur l'illustration de la langue. En ceci encore, Ruyr s'est montré docile élève. Non seulement il a adopté des termes rajeunis ou créés par les maîtres, mais à leur exemple, il en a introduit de nouveaux dans son œuvre. Le résultat ne le satisfit point du reste, et, dans son « Salut » au lecteur, il s'excuse d'avoir employé « beaucoup de termes, peut-estre moins usités entre les excellens Poètes François ». Tel quel, le livre des *Triomphes* est intéressant à étudier au point de vue linguistique. N'était la chronologie, ou le croirait plus récent que les *Recherches des sainctes antiquités de la Vôge*, dont la première édition parut en 1625. C'est peut-être aux néologismes qu'y hasarde Ruyr qu'il doit cet air de jeunesse. A défaut d'une étude complète de la langue des *Triomphes*, quelques indications sommaires ne seront pas inutiles. On voudra bien se reporter au livre 3e, chapitre 2 du *Seizième siècle*, de M Brunot, que nous suivons ici pas à pas (1).

Peut-être faut-il considérer comme un lotharingisme l'emploi du verbe *chomer* au sens de dormir :

> Quelle joye ici-bas, si après un moment
> Je doibs aller chomer souz le froit monument (2) !

Le *Supplément* du *Dictionnaire* de Fr. Godefroy (3) n'indique pas ce sens. Aujourd'hui encore le mot existe

(1) Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. II. Le seizième siècle, Paris, A. Colin, 1906, 1 vol.

(2) *Triomphes*, p. 91.

(3) Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 10 vol.

Digitized by Google

dans certains patois vosgiens, où il signifie exactement : sommeiller.

Parmi les mots vieillis que conserve Ruyr, on peut citer *souloir* et *célestien :* céleste.

Dans la liste suivante de mots nouveaux, il en est que signale M. Brunot : les autres nous ont paru pouvoir rentrer dans les catégories qu'il établit.

I. Dérivation impropre. — Substantifs formés 1° d'infinitifs : le *penser*, le *dire*, le *vouloir ;* 2° de participes : le *restaurant*, le *proposé ;* 3° d'adjectifs : le *seur*, le *vrai*. L'expression : l'esprit abhorre son *imparfait*, lui a peut-être été suggérée par Pétrarque.

II. Dérivation propre. — Substantifs : *desply* (de déplier), *navigage*, *poignard*. Adjectifs : *goufreux* (de gouffre), *peineux*, *pipeux* (de piper), *perleux (perleux Orient* que l'on trouve dans Ruyr se lit avant lui dans Ronsard, Godefroy, *op. l.)*, *diamantin* (Godefroy n'en cite pas d'exemple antérieur à 1602), *larmoyable*, *insoulable*. Adverbe : *fruiteusement*. Verbes : *oreiller*, *basanner*, *désastrer*.

III. Composition par particules. — *Attrencher*, *attracer*.

IV. Composition proprement dite. — C'est dans la création des adjectifs composés, presque tous mal venus, que Ruyr s'est montré le plus hardi. On en trouve chez lui de tous les types que distingue M. Brunot. *Grave-doux*, *trine-une*, *double-saint*, *sacré-saint*, *sacré-douce*, *tout-divin ; haut-criant*, *belles-doux-flairantes*, qui est curieux ; *crespés-blonds*, *terre-nez* (géants) ; *rase-tout* (faux rase-tout), *blèce-honneur ; mieux-né*.

Parmi les termes qu'emprunte le XVIe siècle aux langues étrangères, on rencontre chez Ruyr : *accort*, *cadence*, *infanterie*, *sonnet*, *stance*, qui viennent de l'italien. Au latin, il prend *statuer* dérivé à la française d'une racine latine, puis des mots tout faits : *contemner*, *depraver*,

Digitized by Google

dition, *elabourer*, *infeste*, *lascif*, *maculer*, *pristin*, *propugnation*, *ratiocinative*, *rescinder*, *stolide*. Enfin, au grec, il doit *épigramme*, *anagramme*, plus *phlégon*, substantif qu'il tire du verbe φλέγω et *philautique* formé sur l'adjectif φίλαυτος.

Si l'application docile des théories littéraires suffisait pour réaliser une œuvre d'art, nul doute que Ruyr ne fût un grand poète. Malheureusement, il lui manque cela seul qui ne se peut acquérir : c'est à savoir le talent ou le sens de l'art.

L'art de Ruyr ne mérite pas une longue étude.

L'allégorie dont il use dans les *Triomphes* est, sans doute, de tous les procédés littéraires, le plus factice et le plus froid. Pour animer ces vains fantômes que crée l'imagination, il faut le souffle puissant d'un grand poète (1) : c'est dire que le chanoine n'y réussit pas. Ses personnages, raides, tout d'une pièce, manquent absolument de vie. A défaut d'une forte personnalité morale, ils n'ont pas même d'individualité physique marquée : ils sont sans corps comme sans âme. Ils n'ont pas le relief vigoureux des figures que Guillaume de Lorris a peintes sur le mur du jardin d'Amour :

> Tote sa teste estoit chenue
> Et blanche com s'el fust florie...
> Les oreilles avoit mossues,
> Et totes les denz si perdues
> Qu'ele n'en avoit mais nés une (2).

La forme du dialogue a mal servi Ruyr. Ses *Triomphes* sont moins des dialogues que des suites de développements oratoires. Il a parfois cherché à rompre la monotonie de ces dissertations en précipitant les répliques : je ne vois guère qu'il y ait réussi ailleurs que dans le

(1) V. par exemple la Déroute dans l'*Expiation*, de Victor Hugo.
(2) *Roman de la Rose*, v. 346 et ss.

Digitized by Google

Triomphe de Chasteté, où Chasteté et Amour ferraillent avec une certaine vivacité. Cette gaucherie du dialogue se marque particulièrement dans les débuts. Le personnage nouveau est introduit presque toujours de la même façon : le vainqueur du dernier tournoi, tremblant à l'aspect de celui qu'il devine plus fort que lui, demande grâce. Enfin, le plan des dialogues se répète avec une monotonie lassante : quelques répliques insignifiantes, un chant de triomphe, une énumération, un acte de soumission.

Signalons, pour mémoire, certaines fantaisies métriques que Ruyr a héritées des grands rhétoriqueurs : rimes en écho (1), vers rapportés (2).

Sur ces faiblesses, nous passerions condamnation si Ruyr écrivait bien ; mais le style chez lui ne rachète point la pensée. Il pèche surtout par la platitude et la banalité ; on regrette que ce poète n'écrive point en prose.

> Bon Dieu ! le souvenir de ceste hydeuse dame,
> Avoit en moy logé une glaceuse flamme
> Après qu'elle eut ravi madame Chasteté... (3).
> Il est expédient que nous allions trouver
> La fleur de Chasteté, afin que dépraver
> L'on ne puisse son nom... (4)

Ces façons de parler prosaïques rendent fatigante la lecture des longues énumérations que nous inflige Ruyr :

> Ce magnanime Roy des Macédoniens,
> Ayans prins le dessus des Babyloniens,
> Estimoit tel progrès ne suffire à sa gloire,
> Si du bas univers il n'avoit la victoire.
> J'en pourroy dire autant du preux Themistocles... (5)

(1) *Triomphes*, dial. I. Il y a une pièce rimée ainsi dans du Bellay.
(2) *Mél.*, p. 162.
(3) P. 49.
(4) P. 69.
(5) P. 55.

Digitized by Google

Une liste de noms, sans commentaires, ennuierait moins.

Comme Ruyr manque de goût, il tombe dans la trivialité. Le Temps ressemble fâcheusement au soldat fanfaron de Plaute :

> Que tout cède à ma faux, que la Machine ronde
> Tremble sous le sourcil de ma perruque blonde,
> Que tout terrestre effort, que tous les faicts humains
> Succombent sous le faiz de mes pesantes mains...

Apollon a reçu de l'Amour une « secousse », la Renommée est la « déesse emplumée » et Jeunesse pose sérieusement cette question étonnante :

> L'homme n'a donc pas plus de bonheur qu'une tourte? (1)

La pensée se plie malaisément au rythme ; de là de l'obscurité, parfois de l'incohérence :

> ... telle *amorce*
> Change mes *sentiments* en un *but* si malsain (2).

Ruyr n'est point un artiste : il est lourd et gauche. La pensée se traîne péniblement entre ciel et terre, plus près de celle-ci, sans que jamais la poésie lui prête ses ailes.

Le bon chanoine n'a d'un poète que la prétention de l'être. Mais pourtant, par la force même des choses, parce que la nécessité d'enfermer sa pensée en douze syllabes impose à l'auteur de la ramasser et de la concentrer, on a l'heureuse surprise de rencontrer parfois chez Ruyr quelque vers solide et nettement frappé :

> Mon penser n'est plus mien et ma froide parole
> Sans partir de mon cœur à tes souhaits s'envole... (3)

(1) P. 20.
(2) P. 22.
(3) P. 23.

Digitized by Google

Mon nom est assez clair, ma gloire est assez grande
Puisque dans l'univers comme Dieu je commande... (1)
La crainte fait souvent qu'un faible abat le fort... (2)
Fais-moi mourir en moi pour en toi mieux renaître (3).

Il y a de la grâce dans des vers comme ceux-ci :

Fécondité d'Amours convient à la nature... (4)
[des hommes] ont préféré la mort aux plus grands délices
Que la Cyprine expose en ses longues blandices... (5)

« Longues blandices » est véritablement exquis.

Certes, quelques vers heureux ne suffisent pas à racheter la médiocrité de l'œuvre. Mais il y a mieux. Quand, débarrassé des discussions où il s'embourbe, Ruyr s'élève à l'exposition des idées générales, il atteint assez souvent à une véritable éloquence. Or l'éloquence n'est point sans doute la poésie, mais elle est peut-être ce qui y ressemble le plus, et il arrive qu'elle en donne l'illusion. Voici le couplet de l'Amour :

Je suis Amour le grand, qui de noble nature,
Commande heureusement sur toute créature,
Ma force est plus qu'humaine et mon bras infantin,
Change la dureté d'un cœur diamantin
En extrême douceur..,
Je me promeine au Ciel et en fendant les airs
J'environne la mer et circuy l'univers... (6)

Évidemment, ce n'est pas l'Ἔρως ἀνίκατε μάχαν (7) d'Antigone, mais enfin il faut reconnaître qu'il y a là une certaine puissance.

(1) P. 25.
(2) P. 41.
(3) P. 91.
(4) P. 34.
(5) P. 37.
(6) P. 21.
(7) SOPHOCLE, *Antigone*, v. 781.

Digitized by Google

Écoutez ce que dit le Temps :

L'on a beau engraver dessus le marbre ou cuyvre
Les hauts faicts des humains pour les faire revivre,
J'aboly tout cela : ma furieuse main
Ne s'arreste longtemps sur le marbre ou airain :
Rien ne se faict sans moy par qui tout se commence
Et par qui tout prent fin, hormis la haute essence
Du supernel autheur qu'on ne peut mesurer (1).

Enfin, ces quelques vers du triomphe de Divinité :

... on voira les Demons effroyables
Terrasser, culbuter les hommes misérables
Au goulfre ténébreux duquel le repentir
Ne les pourra jamais ayder à ressortir... (2)

ces vers font songer au jugement dernier de d'Aubigné(3). On entend de reste qu'aucune comparaison n'est possible entre cette esquisse indigente et la fresque grandiose qu'a brossée le fougueux protestant; mais qu'elle en évoque le souvenir, c'est quelque chose déjà.

Enfin Ruyr, et ceci est assez rare pour qu'on y insiste, est un homme « pour qui le monde extérieur existe ». Il a un sentiment juste et vif des beautés de la nature. Non pas qu'on trouve dans son œuvre des « descriptions », — mais certains passages témoignent d'une observation précise :

Puis ainsi qu'au matin la rosoyante Aurore
Au desply de ses rays deschassans les brouillars
Qui la terre ombrageoient parmy les airs espars
Se monstre la beauté qui le monde decore
De mesme Chasteté... (4)

(1) *Triomphes*, p. 63.
(2) *Ibid.*, p. 74.
(3) *Tragiques*, l. VII : Jugement.
(4) Avant-propos, p. 14.

Digitized by Google

Nous citerons pour finir ce sonnet vraiment assez bien venu :

Pendant qu'un aspre hyver toute la terre englace
Et que des longs frimats les arbres sont couuers,
A peine discernons les arbres secs des verds ;
Mais lorsqu'un gay Printemps vient succéder en place,

Alors tout l'escadron des Aquilons deplace,
Alors les arbres vifs ont feuillages divers :
Aussi tant que vivons en ce bas univers,
Qui nous est un hyver ou tout lustre s'efface,

Telle calamité oppresse un vertueux
Que devroit endurer l'homme plus vicieux,
Et la même Atropos va terminant leur age.

Mais alors qu'affranchis de cest hyver mortel
Nous serons transportez au céleste héritage
Celuy qui semble mort fleurira immortel (1).

* * *

On ne lit plus Ruyr et nous ne saurions dire que l'on a tort. Cependant, un bon juge, M. Pfister, écrit que Ruyr est un des grands noms du chapitre de Saint-Dié au XVII[e] siècle. Je sais bien que le savant historien pense surtout à l'auteur des *Sainctes Antiquitez de la Vosge ;* peut-être, cependant, connaît-on mieux Ruyr quand on a lu ses œuvres poétiques. Il nous apparaît là avec son amour sincère des lettres, sa noble ambition de se faire un nom, et ses précieuses qualités morales. Si ces pages ont précisé quelques traits de cette figure originale de chanoine humaniste et poète, peut-être ne paraîtront-elles pas superflues à ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

(1) « A Nicolas Cavet : de la vie militante et de la céleste », p. 131.

Digitized by Google

APPENDICE

TABLE DES *TRIOMPHES* ET DES *MÉLANGES*

Au Zoile

A Messeigneurs les vénérables doyen, chanoines et chapitre de Sainct Diey ..... Aij

Au lecteur benevole, salut 9

Ad Dominum Ruyrium, ut suos in lucem edat Triumphos, Joannis des Hières Spinalensis hortatorium Epigramma 10

Aliud ejusdem 10

Guliel. Beudotii Campani P. ad ipsum authorem phaleucium 11

Sonet aux Muses et au Sieur de la Croix du Maine sur l'Anagramme par luy trouvé dudict Ruyr, Ry Uranie 12

Avant-propos des six premiers dialogues 13

Argument 16

Dialogue premier contenant le triomfe de Cupidon 18

Le Trophée de Cupidon 28

Cupidinis stemma triumphatorium ab incerto Authore 28

Second dialogue contenant le triomfe de Chasteté 29

Trophée de Chasteté 40

Stemma triumphatorium Castitatis ab incerto Authore .. 40

Dialogue troisième contenant le triomfe d'Atropos 41

Trophée d'Atropos sur Chasteté 48

Stemma triumphatorium ab incerto Authore 48

Dialogue quatrième contenant le triomfe de Renommée 49

Trophée de Renommée sur Atropos 60

Famae stemma triumphatorium ab incerto Authore 61

Dialogue cinquième, contenant le triomfe du temps ... 62

Trophée du Temps sur Renommée 67

Temporis stemma triumphatorium ab incerto Authore 67

Dialogue sixième contenant le triomfe de la divinité éternelle 68

Digitized by Google

Trophée souverain de la divinité éternelle..... 75
Summi Triumphatoris Jesu Christi stemma ab incerto Authore..... 75
Conclusion des Triomfes..... 76
Meslanges ou poésies sacrées de Jean Ruyr, charmesien
Le livre au lecteur..... 78
Liber de se..... 78
In Zoilum..... 78
Au Zoile..... 78
De l'origine et premier usage de Patience, sonet..... 79
De Patience, épigramme I..... 80
Que Patience ne peut avoir lieu en péché, épigramme 2 80
Des vertus joinctes à Patience, épigramme 3..... 80
Stances de Patience ou Consolation en adversité..... 81
Stances de Patience contre Désespoir..... 84
De Désespoir, épigram. 4..... 85
Des circonstances de Patience, épigramme 5 86
De commander à soy-même, épigramme 6..... 86
Patience nourrit la science, épigramme 7 86
Patience contre le malheur, épigramme 8..... 86
Patience contre le superbe, épigramme 9..... 87
De l'avarice, épigr. 10..... 87
A l'avaricieux, épigr. 11..... 87
Sonet 2 faict par l'autheur estant ès accès de la Fièvre... 88
Des trois ennemis de l'âme, sonet 3..... 89
Prière à Jésus-Christ..... 90
Ode 1, ou Palinodie des premiers Escrit de l'autheur.... 92
Elogium..... 93
Devise..... 93
Emblema cordis volantis..... 93
Emblème du Cœur volant..... 93
Elogium D. B. A. C..... 94
Devise..... 94
Que la mort est égalle, épigramme 12..... 94
Sentence de l'Apocalipse S. Jean, Épigramme 13..... 94
Invective au Monde, sonet 4..... 95
Vœu ou souhait chrétien. Épigramme 14..... 95
Liberté nulle avant la mort. Épigramme 15..... 95
De l'âme vitieuse, épigram. 16..... 97

Digitized by Google

A un Géographe dissolu. Sonet 5 96
Que la félicité s'acquiert par la vie temporelle. Épigr. 17 97
Apophtegme 97
A un ignorant. Épigr. 18 97
De discipline. Épigram. 19 98
Du jeune Escolier. Épigr. 20 98
De la Muse 21 98
De l'ingratitude. Épigr. 22 98
A un arrogant. Épigra. 23 98
A un vicieux. Épigr. 24 98
D'un présomptueux. Épig. 25 99
Le secret du fol. Épigr. 26 99
Le secret du sage. Épig. 27 99
De la parole. Épig. 28 99
A un gormand. Épigr 100
A un vieil luxurieux. Épigram. 30 100
Contre la peur de la mort. Épigram. 31 100
De penser à la mort. Épigram. 32 100
Misère humaine. Épig. 33 101
A un commum *(sic)* mesdisant. Épigramme 34 101
A luy encor. Épigr. 35 101
Acciome 101
Emblème de la Croix 102
Aux ennemis de la Croix, ou effigie du Crucifix. Épig. 36 102
A eux encor. Épigr. 37 102
L'Autheur à sa Muse. Épigram. 38 102
La Muse à l'Autheur. Épigramme 39 102
A Monseigneur le Cardinal de Vaudémont. Sonet 6. Sur le succès de la S. Ligue 103
Sur le décès de R. P. Monsieur M. Cunin Alix, grand-prévost de S[t] Dié. Sonet 7 104
Simpose ou dialogisme dressé par ledict Ruyr, au festin sacerdotal de R. P. Monsieur Gabriel de Reynette Grand prévost de Sainct Dié, auquel Vertu, Science et Honneur débatent qui aura prérogative de saluer les Assistans 105
Audict Seigneur de Reynette Grand Prévost, etc. Vers rapportez. Épigramme 40 116
In ejusdem Elogium 117

Digitized by Google

Le mesme. Épigram. 41 117
Discours à Monsieur Maistre Jaques Fournier, Docteur en l'un et l'autre droict, Grand Doyen de Sainct-Dié..... 117
MÉDITATIONS PIEUSES, PARTICULIÈREMENT DÉDIÉES AU CHAPITRE DE SAINCT-DIÉ.
Paraphrase du verset Cor mundum crea in me Deus, qui est pour la Devise de Monsieur Maistre Jaques Fournier, Grand Doyen..... 125
Qu'il faut adhérer à Jesus Christ. Ode 2. A Monsieur F. Patton, Chantre. 126
Des louanges d'Humilité. Ode 3. A Monsieur Maistre Daniel Padoulx, Escholastre..... 127
De l'Aumosne. A M. J. Vuirionj, Chanoine..... 128
De Dieu et du Monde. Sonet 8. A Monsieur F. Serarij, Chanoine..... 129
Quels amis le Chrestien se doit acquérir. Sonet 9. A Monsieur C. Geoffroy Lyonnois, Cha. 129
Que l'espérance est remède de nos maux. Sonet 10. A Mons. I. Piersonny, Chan..... 130
De Modestie. Ode 4. A Monsieur N. Alexandre, Chanoine. 131
De la vie militante et de la céleste. Sonet 11. A Monsieur N. Cavet, Chanoine..... 131
Des œuvres de Charité. Sonet 12. A Monsieur B. Brissoni, Chanoine..... 132
Misère de nostre siècle. Sonet 13. A Monsieur S. Bontemps, Chanoine..... 133
Mespris de la vie humaine. Sonet 14. A Monsieur N. Thevenin, Chan..... 133
Que nature nous enseigne à fuyr le péché. Sonet 15. A Monsieur B. D'Igney, Chanoine..... 134
La Couronne des vertueux. Sonet 16. A Monsieur F. Padoulx, Chanoine..... 134
De l'instabilité du Monde. Sonet 17. A Monsieur C. Gaillart, Chanoine..... 135
Élection du bonheur. Sonet 18. A Monsieur H. de Trouscey, Licencié ès droits, Chanoine..... 135
Des vertus d'un chrétien. Épigramme 42. A Monsieur A. Loys, Chanoine..... 136

Digitized by Google

Charité envers Dieu et les hommes. Sonet 19. A Monsieur B. Arnoulf, Chanoine..... 136
De libéralité et son contraire. Sonet 20. A Monsieur D. Soyrel, Chanoine..... 137
Que les vocations des hommes sont diverses. Sonet 21. A Monsieur J. Jenin, Chanoine..... 138
Que l'Honneur prend source de Vertu et des Arts. Épigramme 43. A Monsieur I. Du Haut, Chanoine..... 138
Des quatre fins dernières de l'Homme. Sonet 22. A Monsieur T. Guyot, Chanoine..... 139
Que la félicité suit le Trespas. Sonet 23. A Monsieur I. d'Igny, Chanoine..... 139
Correspondance de l'Ame et de l'Honneur. Sonet 24. A Monsieur N. Le Brecq, Chan. 140
Quelle est la perfection de l'Homme. Sonet 25. A Monsieur C. Robert, Chanoine..... 140
Conclusion 44. A Messeigneurs de Sainct-Dié..... 141
A Messieurs de Moyen-monstier, faisans Procession. Sonet 26..... 141
A Monsieur de Sennones, Sonet 27..... 142
A R. P. A. Doridant, abbé d'Estivay. Sonet 28..... 142
A R. P. C. Chevalier, abbé d'Autré. Sonet 29..... 143
A Monsieur N. Du Ruz Charmesien, chanoine de Toul. Sonet 30..... 143
Ad Dominum Gulielmum Beudotium P. Campanum. Épigram. 45..... 144
Aliud ad eundem, 46..... 144
Ode 5. Ou Prosopopée à la Muse, sur l'amitié exhibée par ledict Sieur Baudot..... 145
A Monsieur Trumeau, Imprimeur à Troyes, Sonet 31..... 148
Ad Dominum A Cruce, de industriosa ejus Bibliotheca Gallica. Octastichon 37..... 148
A M. Didier Ruyr Père de l'Autheur. Sonet 32..... 149
A Nicolas Ruyr son frère. Épigramme 48, pour estreines. 149
A Monsieur M. J. des Hières. Sonet 33..... 149
A Maistre Jaques le Clerc Musicien. Sonet 34..... 150
Pour antithèse de la recepte contre la Peste, écrite par le sieur Claude Garnier, en son Almanach de l'an 1586.. 151

Digitized by Google

Épigramme allégorique sur l'Élégie suivante. A Relig. Pers. M. Jean Valdenaire, Prieur d'Herival 152
Élégie ou complainte du noyer extraite des œuvres d'Ovide et traduite par ledit Ruyr 153
Allusion sur le Da pacem Domine etc. Pour les calamités régnantes 160
Vers rapportés 162
Sonet : *Puisque la piété* 162
Propriétés de l'Hérétique. Sonet 162
Sonet de l'Autheur à sa Muse 163
Epigrammata aliquot ab ipso authore in Zoilum quendam protervum ex tempore dictata 164
Du mesme 164
Aliud 164
Aliud 164
Aliud 164
Au lecteur, Salut 165
In sacra poemata J. Ruyrii (I. des Hières) 166
In miscellanea J. Ruyrii (N. Sellier P. M) 166
De miscellaneis J. Ruyrii judicium (G. de l'Estang) 166
Sur l'anagramme de Jean Ruyr, Ry Vranie (C. Brisson). 167
Sur le même (P. T.) 167
Sur un autre anagramme du dit Ruyr (N. Du Vivier) 168
Ejusdem aliud latine redditum 168
De sacris J. Ruyrii Miscellaneis (J. Vuiriot) 168
De lui encore 169
Super anagrammatismum ejusdem Domini Ruyrii (Guliel. Beudotius) 169
Dialogisme des bergers de Judée et des pasteurs retournant de Bethléem 180 (1)
Chant rustique, pour la Minuit de Noël 188
Cantique pour le premier jour de l'an 192
Cantique pour le jour des Rois 195
Vers rapportés 196
Table des matières 197

(1) Erreur pour 170.

Digitized by Google

TAQUE DE CHEMINÉE

AUX ARMES DE JEAN RUYR ET DU CHAPITRE DE SAINT-DIÉ

PAR

Edmond des ROBERT

Sous le porche du Palais ducal, à gauche de l'entrée du logement du gardien, est placée une taque de cheminée acquise à Raon-l'Étape, il y a six ou sept ans, sur les indications de M. Charles Sadoul.

D'assez belles dimensions (84 cm de hauteur sur 1m 10 de largeur), elle porte, comme sujet principal, la Sainte Vierge couronnée, debout sur le croissant de la lune, écrasant du pied le serpent infernal. Souriante, elle tient sur le bras gauche l'Enfant Jésus et de la main droite lui présente une boule ou une pomme. Le manque de relief et un léger empâtement ne permettent point de mieux détailler la figurine, le tout est cependant d'un bon dessin et d'un ferme modelé.

Au-dessus, sur un listel en forme de cartouche, se lit l'inscription énigmatique : RY VRANIE, flanquée de deux écussons du style de la Renaissance. A dextre les armoi-

Digitized by Google

ries du Chapitre de Saint-Dié : *A la bande aux trois roses*, dont nous connaissons les émaux : *D'or à la bande de gueules, chargée de trois roses d'argent ;* à sénestre : *Un chevron accompagné, en pointe d'un cœur ailé, surmonté d'une étoile, en chef de trois étoiles mal ordonnées ; un mont à trois coupeaux mouvant de la pointe de l'écu.*

Cet ensemble qui avait, à plusieurs reprises, piqué la curiosité de certains, ce singulier et tant soit peu irrévérencieux rapprochement de la Vierge Marie associée au croissant lunaire et de la Muse de l'Astronomie, les armoiries du Chapitre, tout faisait supposer que cette plaque de foyer avait été fondue pour un chanoine de Saint-Dié, membre de cette sorte d'Académie à laquelle appartint le parrain d'Amérique.

Le travail de M. Baumont sur *Jean Ruyr, poète,* nous révéla l'anagramme : RY VRANIE = IEAN RVYR et identifia du même coup la taque en question.

Nous connaissons ainsi les armoiries que s'était sans doute composées Jean Ruyr lui-même (1). Si nous tentions d'en restituer les émaux nous croyons pouvoir, sans nous tromper beaucoup, les proposer comme suit : *D'azur au chevron d'or accompagné, en pointe, d'un cœur d'or ailé d'argent surmonté d'une étoile d'or ; en chef, de trois étoiles aussi d'or mal ordonnées ; un mont à trois coupeaux de sinople mouvant de la pointe de l'écu.*

(1) Le sceau de Nicolas Ruyr, son frère, vicaire général de la ville et du val de Saint-Dié en 1646, sceau conservé aux Archives des Vosges (G. 651) et mentionné sous le n° 503 dans l'*Inventaire des sceaux* (*Série* G) que vient de publier M. Philippe, porte un blason plus simple : *Un chevron accompagné de trois roses.*

Digitized by Google

TAQUE DE FOYER AUX ARMES DE JEAN RUYR

Digitized by Google

Digitized by Google

Étant donné l'amour du symbolisme de ces beaux esprits du XVI^e^ siècle, nous verrions dans le mont : la terre, dans le cœur ailé : les aspirations du poète vers l'idéal, dans le chevron : l'expression de cette ascension vers les sphères supérieures, vers le ciel, vers l'infini, représentés par le champ d'azur semé d'étoiles d'or.

Après avoir été communiquée à M. Baumont, cette note était déjà donnée à l'impression quand notre obligeant confrère nous adressa la lettre suivante :

« En relisant, en vue d'une revision de mon travail sur les *Triomphes* de Ruyr, j'y remarque quelques vers où je n'avais vu, jusqu'ici, qu'un obscur symbole, mais qui, après la lecture de votre note, m'apparaissent parfaitement clairs.

« Les voici. Ils se trouvent dans les *Mélanges ou poésies sacrées*, à la page 93 :

Emblema cordis volantis.
Terra Fidem nescit. Cœli Spes uniqua restat.
Cor fugiens terras spirat ad astra meum.

Emblême du cœur volant.
Puisqu'en terre n'y ha fiance
Mon cœur cherche au Ciel alliance.

« Les deux pièces se font suite. Ces quatre vers confirment de façon éclatante votre ingénieuse interprétation.

« Peut-être aussi permettent-ils de dater la taque. Elle porte les armes et l'anagramme : RY VRANIE. Armes et anagramme sont dans les *Mélanges* et ne sont plus dans les *Antiquitéz*. Or les *Mélanges* ont été écrits entre 1585 et 1588. Est-ce trop s'avancer que de supposer que la taque est de cette époque ? Il me semble que, en tout cas, il faut la placer dans ce que j'appellerai la *période poétique* de la carrière de Ruyr. Elle ne s'étend guère au delà de 1588,

Digitized by Google

car, à la fin des *Mélanges*, Ruyr semble annoncer qu'il va se consacrer à une œuvre de longue haleine. Peut-être songeait-il déjà aux *Antiquitéz*. Je vous livre ces réflexions telles quelles. Il m'a paru que les deux *Emblêmes* vous intéresseraient et que je devais vous les signaler, puisqu'ils sont, à n'en pas douter, une explication des armes de Ruyr. »

Ce texte se passe de commentaires, nous ne pouvions espérer plus probante vérification de l'hypothèse émise. Que M. Baumont reçoive ici nos remerciements pour nous l'avoir fournie.

Digitized by Google

RUE ET QUARTIER DE LA BOUDIÈRE

A NANCY

AU TEMPS DES CALLOT (1552-1666)

PAR

Edmond BRUWAERT

I. *Sujet.* — Des recherches faites pour retrouver les demeures où naquit, où vécut, où mourut Jacques Callot à Nancy ont été difficiles, faute de liste d'habitants suffisamment bien classées pour ces temps déjà éloignés ; mais elles ont abouti à ce double résultat : de déterminer avec précision quatre immeubles identifiés avec le célèbre graveur et sa famille, comme le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine* en a rendu compte dans ses numéros de mai 1914 et octobre-décembre 1919 (1), et de reconstituer avec assez d'exactitude une liste de propriétaires des maisons tant de la partie de la Grande-Rue appelée alors rue de la Boudière que de quelques fragments de rues avoisinantes. Ce sont ces dernières informations qu'il ne semble pas hors de propos de résumer : elles peuvent simplifier les études de ceux qu'intéressent les problèmes de topographie ancienne, qu'il s'agisse des immeubles ou des occupants, les uns et les autres appartenant à l'histoire locale.

(1) Dans ce dernier fascicule, pp. 197-199, *Maison natale de Jacques Callot*, lire : Dr *Hally*, au lieu de : Dr Malvy ; étude *Berment*, au lieu de : étude Bermont ; Pierre de la *Gironzière*, au lieu de : la Girouzière ; et enfin : dame Lambillon d'*Abaucourt*, au lieu de : d'Abancourt.

Digitized by Google

II. *Sources.*— Les bases de ce travail ont été, d'une part, les comptes de la Collégiale de Saint-Georges, pour les propriétés, et, pour les personnes, le peu de rôles d'impôts qui restent de cette époque, tous documents sérieux, imparfaits pris isolément, mais qui se complètent assez bien lorsqu'on les rapproche.

Censiers de Saint-Georges (1). — Le chapitre de Saint-Georges avait, entr'autres revenus, des cens établis sur des propriétés de la ville, cens créés par testaments de fidèles ou encore par actes soit de placements de sommes, soit d'aliénations de biens-fonds contre paiement d'une rente annuelle ou semestrielle. Un chanoine était chargé d'opérer les rentrées : le rentier, comme on le nommait, tenait un carnet d'échéances dans lequel chaque propriété grevée est désignée, faute de numérotage des rues, par le nom du propriétaire débiteur et par les noms des deux propriétaires voisins de part et d'autre. Chaque cens inscrit révèle ainsi un groupe de trois propriétés contiguës ; plusieurs groupes voisins, juxtaposés, font revivre toute une section de rue : malheureusement, le carnet n'indique ni le côté de la rue, ni l'orientation des voisins.

Rôles d'impôts (2). — Les rôles d'impôts interviennent alors ; ils ont l'avantage d'être orientés : l'agent du fisc suit les rues dans une direction précise, ici du nord au sud, et sa liste permet de situer débiteurs et voisins à leurs places respectives et, s'il y a des lacunes entre des groupes de débiteurs, de découvrir quels contribuables, ne devant rien à l'église, occupent les intervalles immunes. Mais l'agent fiscal a le défaut de ne pas s'attacher à un seul côté de la rue ; il opère en zigzags, traversant et retraversant constamment la chaussée, inscrivant à la

(1) Arch. de M.-et-M., G. 640 (1586) à 706 (1674).

(2) Arch. de M.-et-M., B. 7.251 (1552), 7.255 (1572), 7.274 (1580), 7.277 (1582), 7.296 (1589) ; Arch. mun. de Nancy, CC. 111 (1636), GG. 44-55 (1654).

Digitized by Google

suite l'une de l'autre des propriétés qui ne sont nullement limitrophes ; nulle part, il ne note la caractéristique des lieux, encognure, fontaine, marque, qui fixerait la parcelle même sur laquelle s'élève l'immeuble. Un seul rôle municipal, celui de 1636, le premier dressé sous l'occupation française, fait exception : ici, l'agent de l'impôt suit d'un bout à l'autre le même trottoir et indique ainsi sur quel bord, occidental ou oriental, les groupes de débiteurs s'alignent.

Actes notariés. — Des points de repère sont fournis, ça et là, par la comptabilité de Saint-Georges, par de rares actes notariés du temps retrouvés au hasard (le dépôt notarial de la Cour d'appel de Nancy n'est hélas ! pas accessible), par des titres de propriété modernes ou par des traditions historiques conservées chez les auteurs.

III. *Chances d'erreur.* — Malgré ces références variées, il serait imprudent de se flatter d'être arrivé à la certitude absolue : des éléments d'erreur subsistent encore. L'énumération, qui suit, des immeubles de la fin du XVI^e^ siècle est calquée sur le plan cadastral moderne de la rue. Or, à en juger par certaines propriétés, il est évident que plusieurs parcelles voisines ont pu, depuis trois siècles, être réunies en une seule ; d'autres immeubles ont pu, en sens inverse, être subdivisés pour l'érection d'une maison supplémentaire. Les données présentes n'ont donc, pour quelques maisons, qu'une valeur relative, sujette à contrôle, tant que les propriétaires actuels n'auront pu par leurs titres ou par leurs recherches confirmer ou infirmer l'origine ancestrale qui leur est ici attribuée dans une limite d'erreur aussi réduite que possible.

IV. *Itinéraire suivi.* — Au temps de Callot, les énumérateurs publics partaient de la porte de la Craffe pour remonter jusqu'à la porte Saint-Nicolas. Le numérotage moderne commence, au contraire, là où se trouvait cette

Digitized by Google

dernière porte et se poursuit du sud au nord : c'est la direction que suivra cette notice en prenant un à un les numéros impairs, à gauche, de la Grande-Rue pour revenir ensuite passer, à droite, devant chacun des numéros pairs. Incidemment seront insérés des fragments d'autres rues — *des Maréchaux*, *des Comptes*, *du Duc-Antoine*, *de la Carrière*, — à la suite des immeubles que ces fractions avoisinent.

V. *Rue des Maréchaux.* — « En face de la Porte Saint-Nicolas, à l'ung des cantons (coins) de la rue de la Boudière, du costé de la rue des Mareschaulx » habitait, en 1552, Me Laurent, le sellier ; il eut plus de vingt ans pour voisins, à l'ouest, les Piédeschault, Didier, puis Nicolas. Après lui, Claudin Lallement, barbier, occupe la maison. En 1604, Symon Waultrin, boutavant ou mesureur de sel à Moyenvic, possède l'immeuble : son voisin à l'ouest est d'abord Renauld Rogier, maréchal, puis, en 1620, Rémond Polhey, pâtissier. A Waultrin ont succédé Charles-Jean Cellerier, de Nancy, en 1631 et, en 1636, Vincent Breton, cordonnier, qui se trouvera encore là en 1666, ayant eu comme voisins les chirurgiens Landart, Thierry, puis François. Cent ans plus tard, en 1750, le coin sera en possession de la veuve Claude Toussaint, entre Mougenot et Vallier : le cens, qui avait toujours été de 6 francs, payable à Noël, est alors réduit à 2 livres, 11 sous, 6 deniers.

Rue de la Boudière, numéros impairs. — Au no 1 actuel de la Grande-Rue loge, en 1552, Regnauld, le maréchal. Il est remplacé, dès 1572, par Bastien Bonnet, dont le nom reste attaché à l'immeuble jusqu'en 1631, sauf interruption en faveur de Thierry de Bar, en 1589, et d'Anthoine Colin, tanxeur de vin, en 1604. A partir de 1636, Loys Alary, fourbisseur, habite la demeure ; il y est encore en 1656. En 1750, on y trouve Mougenot.

Le no 3 appartenait, sous le règne du duc Antoine, à

Digitized by Google

Jacques Mangeot ; il était, en 1552, devenu la propriété de Colas l'herbier ou, moins familièrement, Nicolas Bégin ou Béguin, qui fut, en 1586, l'herboriste de Monseigneur (Charles III). Le rôle de 1589 y place comme contribuable Nicolas de Longueval, maréchal, qui s'y trouve encore en 1604. La maison est occupée en 1636, et pour vingt ans au moins, par Claude Longueval, sellier, qui a pour locataire Nicolas Gervais, maître d'école.

Au n° 5 se trouve, en 1552, Claudin Champenois, qui doit être le même que Claudin Hurré, nommé aussi Huet par le censier. En 1572, la maison a passé à Jean Loys, tailleur ; sa veuve, Yzabellon, la conserve longtemps après lui, bien que les rôles y placent, en 1589, Quentin Richard et, en 1604, Jean Fournier. En 1636, on y voit Jean Geandel, sellier.

Le n° 7, coin sud de la rue des Comptes (rue Callot, aujourd'hui) appartint à Jacques l'Arbalétrier, sans doute Jacob de Neufchâteau qu'un brevet de René II nomme, en 1492, membre de l'artillerie de Nancy. En 1552, l'immeuble abrite Médard Chuppin qui recevra plus tard le titre de « painctre de Monseigneur » ; sa veuve et ses hoirs gardent encore le bien en 1592. Les rôles d'impôts nomment comme locataires, de 1572 à 1582, Didier de Létricourt ; en 1580, Noël Duprey, sellier ; en 1582, Claude Philippe, aussi sellier ; en 1589, Julien Le Maire (le peintre graveur ?) ; en 1636, Pierre Gérard, cordonnier.

VI. *Rue des Comptes.* — La maison de l'angle nord de la rue des Comptes s'ouvrait alors, comme aujourd'hui, sur cette rue même et, par suite, n'est qu'incidemment mentionnée ici : elle a été longtemps considérée par une tradition populaire comme la demeure de Jacques Callot ; une plaque de marbre commémorait même ce souvenir en 1877 : une échauguette qui la décore, reproduite plusieurs fois à l'œuvre du graveur, avait probablement donné naissance à cette croyance. En 1666, « au quart de

Digitized by Google

la rue des Comptes et de la Boudière » habitait Diane de Myon, veuve de Charles Périn ; son voisin, à l'ouest, était un cordonnier, Nicolas Larson.

Boudière. — C'est au n° 9 que devait se trouver l'étude de Nicolas de Bar, tabellion, dont le nom figure de 1572 à 1589 sur les listes de contribuables. Après lui, on y voit installé le notaire Dominique Wuillaume qui, le 15 mars 1635, reçut les dernières volontés de Jacques Callot, mourant, 5, place de la Carrière. Plus tard, Wuillaume se rapprocha du Palais sur la Carrière et, en 1667, sa place est ici occupée par Christophe Prudhomme, maître des requêtes.

Le n° 11 semble avoir été habité, en 1552, par Hugues des Moines, et, en 1572, par Richard Luyton, tailleur de Madame. Entre 1580 et 1589 on y trouve Jean Humbert, clerc juré, secrétaire ensuite, en compagnie de Claude Guérin, aussi secrétaire et auditeur des Comptes. En 1592, la veuve de Nicolas Lambert, qui possède le n° 13, s'étend jusqu'ici. Mais en 1604, on y retrouve le secrétaire Humbert, puis sa veuve et ses héritiers en 1620. En 1631, en 1636, l'occupant est « noble Louys Humbert, secrétaire à S. A. ». Dans son *Histoire de Nancy*, M. Pfister, parlant de cet immeuble, dit qu'il abrita au XVIII^e^ siècle le jurisconsulte Guillaume de Rogéville.

Il est singulier qu'aucune mention ne soit faite au censier de l'angle de la *ruelle du Maure-qui-trompe*, alors *rue du Moulin* ou même *des Moulins*, qui pouvait, comme aujourd'hui, séparer le n° 11 du n° 13. Ce dernier immeuble, fort large de façade, semble un de ceux qui ont pu se former de plusieurs parcelles réunies. Au XVI^e^ siècle, les plus anciens propriétaires sont Jacques Guérin le jeune (1552), Humbert le Long (1572). En 1580 ont succédé à celui-ci la veuve de noble Nicolas Lambert, valet de chambre de S. A., et Didier Courcol, qualifié en 1589 de contrôleur, en 1604 de secrétaire de Mgr le

Digitized by Google

duc de Bar, en 1619 de noble, secrétaire de S. A. et contrôleur de sa dépense. En 1631, en 1636, le cens, de 10 francs, est payé par la veuve et les héritiers de noble Nicolas de Spire. En 1636, un sieur de Spire, médecin en ces parages, cherche à échapper à l'impôt, faute de ressources suffisantes.

Le nº 15 est, dès 1552, en possession de Jacques Vyon, auditeur des Comptes, Vyon de Monteroy, selon Lionnois qui cite un cens de 12 francs dû par lui, le 21 novembre 1565, à la chapelle Saint-Nicolas de Saint-Epvre. Nicolas Vion, auditeur également, y demeure en 1580; noble homme, dit le carnet de 1592. Le carnet de 1604 ne mentionne plus que la veuve et les héritiers. Le compte de 1620 nomme un de ces héritiers : M. de la Hutterie, auditeur, qui, en 1631, est remplacé par ses propres héritiers, notamment, en 1636, par noble Jean Estienne de la Hutterie, avocat à Nancy.

L'immeuble auquel revient le nº 17, si l'état parcellaire du XVIe siècle est encore le même, est ainsi défini : maison de la rue de la Boudière sortant sur la rue des Moulins. Ses vicissitudes sont variées. Il appartenait au chapitre de Saint-Georges, ainsi que la maison voisine au nord. En 1552 y sont logés deux chanoines, Messires Claude, rentier, et Guyot. En 1577, l'église la louait pour 12 ans à Pierreson des Moynes, le jeune, archer, concierge de l'hôtel de Salm, à raison de 72 francs par an. En 1590, ce locataire est remplacé par Esme Musnier, « varlet de garde-robbe à Mgr de Vaudémont », qui achète la propriété et qui l'augmente, en 1604, d'un « grenier » situé sur le lot voisin appartenant à l'église. Comme Musnier ne peut pas payer le prix, il se grève d'une redevance annuelle qu'il promet, pour lui et ses successeurs, d'acquitter aux échéances. Le successeur de 1631 est Claude Thiébaut, dit Saragosse, qui ouvre une *hostellerie à l'enseigne des Trois Roys*. C'est le titre même sous lequel

Digitized by Google

Claude Callot, l'archer, grand-père du graveur, exploitait à ses débuts, selon le P. Husson, un hôtel à Nancy. La guerre survient ; en 1633, les affaires vont mal : Messieurs du chapitre poursuivent Thiébaut et se font « colloquer sur l'immeuble pour 3.800 francs en principal, reste de plus grandes sommes ». En 1643, la maison des Trois Roys est occupée par un capitaine et ses hommes. En 1656, Pierre Saragosse, dit Arragon, tient l'auberge. En 1666, elle est adjugée à Messieurs du chapitre pour 4.650 francs ; ruinée durant la guerre, où elle servait de corps de garde, elle est, après réfection, louée pour 3 ans à Jacques Dassier. Elle comportait, à l'arrière, une maison sur la rue du Moulin.

Le n° 19 appartenait, comme le n° 17, à Saint-Georges : le chantre, maître Michel, y logeait en 1552 et l'écolâtre, Étienne Le Conte, en 1572. En 1577, César Chaccart, chanoine, prit pour 12 ans, la maison du fond, au loyer de 33 francs, payable à Noël ; en 1580, le chanoine Vasseur prit pour 6 ans la maison de front qui comportait une chambre basse louée à part d'abord à Marguerite Naude, puis au voisin, Pierson des Moynes, jusqu'en 1590. A cette époque de guerre et d'impôts, l'église vendit l'immeuble à Jean Croiset, appelé aussi Creusset, qui fut sellier de la duchesse de Bar : sa veuve était encore là en 1631. Les rôles de 1636 à 1656 y placent François Croiset, marchand. La maison touche la Grande-Rue et la rue du Moulin, dit le carnet de 1666 ; sur la rue du Moulin, elle avait, au nord, M. Fabert, comme voisin.

Il n'y a guère de renseignements sur les nos 21 et 23. En août 1552, la veuve d'un contrôleur de la Monnaie qui occupait l'immeuble s'est retirée à Pont-à-Mousson. Peut-être est-ce là qu'habitait en 1572 le secrétaire Bonnet. De 1604 à 1631 la propriété est désignée comme appartenant aux pupilles ou héritiers du contrôleur général.

Digitized by Google

D'après M. Pfister, le 23 conserverait encore des restes de l'hôtel de Ligniville.

Les maisons situées entre le n° 23 et la rue du Duc-Antoine ne sont pas mentionnées au censier de Saint-Georges, les propriétaires n'ayant pas, à cette époque, de redevance à payer à l'église. D'après les rôles d'impôts, on peut supposer que le n° 25 fut successivement occupé : en 1552, par Claudin Maillard, couturier, par Grant Jehan, banquier ; en 1582, par Jacques Vosgien, serrurier ; en 1636, par Philippe Fabert, chirurgien, et le n° 27 par Claudin Le Clerc, marchand, en 1552 ; par sa veuve, en 1572 ; Étienne Boget, en 1580 et 1582 ; noble François Perrin et noble Francisque Millany, en 1636 ; puis la veuve du sieur Perrin-Millany, en 1656. En 1789, la maison, ainsi que la suivante au nord, aurait appartenu à la famille de Rennel.

Le n° 29 abrite, en 1552, Jean Chrétien, secrétaire ; de 1572 à 1580, Lambert des Bordes, et la veuve de celui-ci en 1582. En 1636, noble François Barrois, échevin, et noble Rennel habitent l'immeuble. Les descendants des Rennel le possédaient encore, le 24 messidor an x, date où ils le cédèrent à Pierre de la Gironzière : il était alors avoisiné du citoyen Duval et de la dame Lambillon d'Abaucourt ; il appartient aujourd'hui au Dr Hally.

Au n° 31 on trouve successivement sur les rôles d'impôts : 1552, Gaynayer, le fourbisseur ; 1572, dame Humbert ; 1580-1589, Humbert Vallée, orfèvre ; 1636, Marin Vallier (Vallée), orfèvre. Si le goût du burin est entré dans l'esprit de Jacques Callot, on peut croire qu'il le doit à Humbert Vallée, que le jeune enfant, voisin de porte, pouvait voir tous les jours à son établi, ciselant ses œuvres variées.

En effet, la maison n° 33, qui forme l'angle sud de la rue du Duc-Antoine est, selon toute probabilité, celle où naquit le célèbre graveur durant l'hiver de 1591-1592.

Digitized by Google

Elle appartenait, dès avant 1552, à l'échevin Colin Maimbourg, qui mourut le 8 janvier 1575 ; sa veuve, Barbe Robert, conservant la demeure, mourut à son tour, le 8 octobre 1582, suivie bientôt par son fils Nicolas, décédé le 31 juillet 1583. La maison est ensuite occupée par Jean Callot, alors archer, pas encore héraut d'armes, marié de l'été 1587 à Renée Brunehaut, cousine par alliance d'un Maimbourg. Le carnet de 1619 indique que noble Jean Callot, qui avait abandonné sa charge de héraut à son fils aîné, avait alors déménagé et demeurait dans une maison de sa femme rue Vannequel, dite aussi Naxon ou des Suisses, rue de la Source d'aujourd'hui : c'est sans doute là que Jacques Callot retrouva son père à son retour d'Italie, en mai 1621. Le rôle de 1636 montre Gabriel Maimbourg réinstallé dans l'immeuble familial de la rue de la Boudière.

VII. *Rue du Duc-Antoine.* — Pas plus que la rue des Comptes ou la rue du Moulin, la ruelle du Duc-Antoine n'est signalée ni aux censiers, ni aux rôles, et cette lacune est d'autant plus embarrassante qu'elle laisse un groupe de quatre à cinq feux, deux ou trois immeubles sans doute, sans place bien déterminable. Il s'agit surtout de Mgr de Saillon ou Jaillon, président, de sa veuve, du secrétaire Melchior, de la veuve Melchior-Goury, de Jean Le Poivre, le jeune, contribuables que les rôles de 1552 à 1589 nomment toujours ensemble, dans le même ordre, mais tantôt avant, tantôt après, tantôt même entre des immeubles contigus inséparables. La seule hypothèse possible placerait ce groupe dans la ruelle même, aux abords ou dans les dépendances de l'hôpital Saint-Julien, près de l'école publique que Nicolas Vaillant, préviseur, louait alors (1586-1598) 30 francs par an, de l'église Saint-Georges.

Boudière. — L'angle nord de la ruelle, le nº 35, est suffisamment précisé au censier par l'expression « maison

Digitized by Google

de l'hôpital » qui lui est attribuée en 1586. En 1592, noble homme François Caboat, maître des fourriers de S. A., s'en est rendu acquéreur ; après lui, Jean Caboy l'occupe en 1619 comme en 1631. Le rôle de 1636 y place noble Charles Caboat et noble Prudhomme. En 1666, le censier mentionne toujours le sieur Prudhomme, maître des requêtes, comme ancien propriétaire.

Par un acte de 1557, le n° 37 fut grevé d'un cens de 10 francs au profit de Saint-Georges à la charge de Barnet; en 1586, le débiteur est noble François Caboat, futur acquéreur du n° 35. Toutefois, il n'occupe pas l'immeuble où sont divers locataires, cordonniers, tailleurs. En 1620, de Charles Caboy, gouverneur des salines de Dieuze, la maison a passé à son héritière, la veuve de noble Charles de Girmont, conseiller d'État, secrétaire de S. A. En 1636, la maison abrite noble Courcol et, en 1643, la veuve de celui-ci, héritière de Charles de Girmont. En 1666, les enfants de Courcol sont en possession et acquittent le cens.

Le n° 39 est défini « proche l'hospital Saint-Jullien » : il appartint à Nicolas Fraîcheur, au temps de l'établissement du cens — 30 francs à la Saint-Martin, 5 francs à la Saint-Georges —, puis il devint le bien de Jean Abraham, dit Yvon. En 1552, il est occupé par un cordonnier, Colas Champenois. En 1572 s'y trouve établi Didier Florette, couturier, qui meurt avant 1580 et à qui a succédé, en 1592, André Florette, tailleur. En 1620, André est le tailleur de Mgr de Verdun, Charles de Lorraine, fils d'Henri, comte de Chaligny, jeune prince qui sollicita en 1619 pour Claude Deruet, à Rome, la croix de chevalier du Christ, et qui, renonçant bientôt à son évêché, entra aux Jésuites. La maison a passé, en 1631, à noble Marc de Billautz, apothicaire, auquel a succédé, en 1636, Lambert fils, également pharmacien. Jacques Bardin, avocat, achète l'immeuble vers 1643 et le possède encore en 1666.

Digitized by Google

Le nº 41, tel qu'il se présente aujourd'hui avec sa large façade, a dû absorber deux parcelles du XVIe siècle : la parcelle sud appartenait à Jeanne la Folle ou la Folie, qui s'en défit avant 1552, époque où Loys, le couturier, l'occupe, et, après lui, en 1572, Errard Le Clerc, orfèvre. Étienne Rabbin s'y trouve en 1580. Puis, en 1586 s'y installe le tailleur Jean Mansuy qui y demeurera jusqu'en 1619 pour faire place alors à Francisque Milani, premier valet de chambre de Madame. Bientôt on y signale Christophe Jacquemin, aide sommelier de S. A., puis sa veuve, en 1636. En 1666, l'immeuble appartient à Henry Jacquemin. Une plaque de marbre placée sur la maison rappelle que c'est là qu'habitait vers 1800 l'abbé Lionnois. La parcelle nord appartint d'abord à l'église Saint-Georges et c'est peut-être là que logeaient : en 1552 le chanoine Claude Mesguyen, en 1572 le rentier, s'il y a erreur d'attribution au nº 60. On y voit la veuve de Nicolas Alexandre, cordonnier, de 1580 à 1586, date où la maison est acquise par Arnould Guebenhouse, cordonnier de S. A. Sa veuve y est encore en 1604. Le rôle de 1636 y place Henry Bonnet, orfèvre. Le censier dit, en 1643, qu'elle appartient pour les deux tiers à Francisque Milani et pour un tiers à Marie Raisin, tous deux héritiers de Guebenhouse. En 1666, on y trouve installés Jean Perrin et sa femme Marie Fréminet.

Comme le nº 41, le nº 43 peut être le total de plusieurs parcelles du XVIe siècle : il se présente, en effet, pour cette époque et pour cette partie de la rue, plus de propriétaires qu'il n'y a aujourd'hui de propriétés. La parcelle sud supportait, en 1552, la demeure de Jean Le Moyne, qualifié, en 1572, d'apothicaire de Monseigneur : il était alors locataire de l'église, comme le fut après lui, de 1580 à 1589, Étienne Guillaume, de même profession. En 1589, Arnould Guebenhouse, cordonnier de S. A., qui loge au moins cinq ouvriers, s'agrandit et achète l'im-

Digitized by Google

meuble. En 1619, Nicolas de Pullenoy a acquis la propriété qui, en 1666, est encore en possession de ses descendants. Le rôle de 1636 y place Jean Bruyères, chirurgien, comme locataire sans doute.

Sur la parcelle du nord s'élevait, en 1552, la maison de Jehan la Barbotte qu'avait acquise, avant 1572, Jeanne Gennetaire, veuve de Jacques Bruneau ou Brunehault, chirurgien de Monseigneur. Celle-ci avait deux filles, Renée qui fut la mère de Jacques Callot, Chrétienne qui épousa Jean Colliquet, conseiller en la Chambre des Comptes de Bar. Longtemps elle habita cette demeure animée d'où l'on apercevait l'église et le palais. En 1636, on y retrouve Renée, veuve de noble Jean Callot, qui avait perdu son mari, le héraut d'armes démissionnaire, le 12 août 1630, et son fils, Jacques le graveur, le 24 mars 1635.

VIII. *Rue Saint-Georges.* — A partir de l'immeuble suivant, n° 45, la rue de la Boudière devient pour le censier la *rue Saint-Georges* ou la *rue devant l'Église.* Le n° 45 est occupé, en 1552 et en 1572, par maître Anthoine Le Poix ; de 1580 à 1604 par Pierre Ruiz (appelé aussi Royer) dit l'Espaignol, valet de chambre de S. A. Le fils de Pierre, Jean-François, épousa Marguerite Callot, tante du graveur : le censier lui attribue la maison en 1620 et le qualifie de valet de chambre de S. A.

Au n° 47 habitait, avant 1572, Jacques Gossée dit Forcade. A cette époque vint s'y fixer Loys Durand que le censier de 1586 qualifie de noble homme, valet de chambre à feu Madame. Pierre Durand lui succède en 1589. En 1604, l'immeuble a passé à noble homme Pierson Collignon et et la veuve de celui-ci s'y trouve encore en 1620.

Le rôle de 1552 place à cet endroit, le n° 49 peut-être, M. le président, les rôles de 1580 à 1589, M. le contrôleur de la Ruelle. Le censier nomme là René de la Ruelle et le fait voisin au nord tantôt de Mme Brunehault, tantôt de Loys Durant, ce qui laisse des doutes, à moins que le

Digitized by Google

terrain de la Ruelle n'enveloppât les deux autres propriétés.

Maisons détruites. — L'élargissement de la place Saint-Epvre, à l'est, a amené la suppression d'immeubles qui continuaient la rue de la Boudière en face l'église Saint-Georges. Ces immeubles qui figurent au censier et aux rôles sont ici rappelés sous les lettres de A à F, les numéros actuels 51 et suivants ne reprenant qu'en face du Palais ducal.

Le 49 A paraît être une maison habitée en 1552 par Didier, en 1572 par Humbert, tous deux orfèvres. Après eux vient, en 1580, Nicolas Morisot, couturier, puis sa veuve, à qui succède, en 1592, la veuve de Me Nicolas Abraham, chirurgien. Le censier de 1586 dit que le lot au nord de Loys Durant appartient aux héritiers du chanoine Jean Bagard.

Au 49 B se trouve de 1572 à 1586 l'étude d'Olry de Belesse, tabellion. En 1589, le fisc y note Arnould Bourgeois et Clément, tous deux tailleurs.

Le 49 C appartenait à l'église et pouvait comme les autres maisons canoniales comporter deux demeures jumelles, car on y note, d'une part, le prévôt des chanoines en 1552, messire Nicolas Dominici en 1580, le prévôt de 1586 à 1604, messire César Chaccard en 1589, l'écolâtre en 1620, messires Charles du Bois et Loys des Fours en 1636. En 1643 « la maison de M. du Bois devant l'église a été, d'après le censier, laissée à Jean Bruyères, chirurgien, tout en restant à M. des Fours pour son logement canonial ». En 1653, le censier dit que la maison du chanoine Loys des Fours a seule droit de sortie sur la rue Saint-Julien : elle est occupée par Jacques Hermant, chanoine et trésorier, qui paie 42 francs de loyer.

Dans la seconde maison on voit, en 1552, Mons. Lasson, chantre de Saint-Georges, dont la place est prise, de

Digitized by Google

1580 à 1589, par messire Guérard, chantre de la chapelle; de 1636 à 1643, par Nicolas Priquet, chanoine; en 1653, par M. Gautheron.

Le 49 D doit être aussi une maison double : dans l'une on voit, en 1552, messire Gérard Boucheron; en 1580, Mre Richard, trésorier de Saint-Georges; en 1586, Me Dutot, rentier; en 1589, Mre François Marchis. De 1626 à 1643, messire Claude Breton, chanoine, l'occupe au « loyer annuel de 42 francs pour la rente de 600 francs qu'il doit de reste du prix de la maison qu'il tient du chapitre » : il loge chez lui son frère Jean Doran et un neveu, Claude Doran fils, orfèvre. L'autre maison est affectée, en 1552, au chanoine Nicole Saget; en 1580, à l'écolâtre Étienne Leconte, logé, l'année d'avant, au no 19. En 1586, le chanoine Dominici, rentier, quitte la maison voisine pour venir ici. Trois ans plus tard, il est remplacé par son confrère Claude Poirel; en 1592, c'est le chantre qui tient la maison. En 1632, le prévôt, M. de Ligniville, s'y installe. En 1666, la maison est occupée par le vénérable messire Didelot, chanoine, qui doit 700 francs en principal sur cette maison qu'il a prise, le 16 septembre 1653, pour sa vie durant.

Les deux dernières maisons, avant d'arriver à la ruelle, étaient comme les précédentes, patrimoine de l'église : la plus rapprochée, 49 E, était, en 1580, louée à Pierson Bertrand, couturier et à Guillaume Rodger, fourbisseur. De 1636 à 1666 l'immeuble est occupé par les chirurgiens Bruyères, Jacques d'abord, et ensuite Jean. La maison, 49 F, du « coin de la rue devant l'église qui mène à la place » était louée en 1586 à Pierron Collignon, marchand, que le censier de 1592 qualifie de noble homme : il avait pour voisin à l'ouest, Henri Deville, lingier.

IX. *Rue devant la Cour.* — Passé la ruelle de la place, le censier continue à mentionner la rue de la Boudière qu'il nomme de préférence *rue devant la Cour.* Il suffira

Digitized by Google

de citer, pour l'année 1589, le peu d'habitants qui se suivent du sud au nord dans cette section jusqu'à la rue Saint-Michel : Jean Darbois, Gaspard Vallée, Israël de la Corne, orfèvre — probablement le parrain, en 1596, d'Israël Henriet, dont le père Claude, peintre-verrier, arrivé depuis peu de Châlons-sur-Marne, habitait, en 1589, rue Naxon — ; Georges Bertrand, tailleur, successeur de Pierre, apothicaire, Claudin de Longueval, bonnetier, et son colocataire François Bonzon, fourbisseur ; Aguy Louvion, tailleur, et, à l'angle, Hermance de la Ruelle.

X. *Boudière : numéros pairs.* — Moins long, le côté oriental de la rue de la Boudière est, en outre, favorisé de points de repère plus nombreux, de sorte que les chances d'erreurs y sont moindres. Il s'adossait, avant 1550, au mur même de la ville, mur assez peu respecté puisque les riverains s'en étaient emparés et y avaient percé des ouvertures, fenêtres, portes même. L'ordonnance rendue par les régents, Christine de Danemark et le comte Nicolas de Vaudémont, le 12 février 1552 (n. s.), à la veille de la prise des Trois-Évêchés par le roi de France Henri II, reportait l'enceinte cent mètres plus à l'est et fixait, sur l'emplacement du mur et du fossé supprimés, un alignement de la porte Saint-Nicolas au chevet de Saint-Georges qui allait devenir le trottoir occidental de la Carrière, le long duquel les façades devaient bientôt se modifier et les constructions nouvelles se multiplier ; les riverains, représentés par Christophe Didelot et le notaire Jean Rouyer, consentaient à payer 10.000 francs à la Cour pour les avantages que leur donnait le nouveau tracé (1)

Le coin oriental de la rue de la Boudière, en face la porte Saint-Nicolas, le n° 2 d'aujourd'hui, était habité, en 1552, par le tabellion Sirejean ; en 1572, par Claude (de Briey ?) le sellier ; de 1580 à 1589, par Jean Gillot, coutu-

(1) Bib. nat., Collection de Lorraine, vol. 314, p. 142.

Digitized by Google

rier ou tailleur. D'après le censier de 1586, « la maison qui fait le quart ou l'équaire près de la poterne » appartenait à la veuve et aux hoirs de Jean de Blénod, maçon. En 1604, le possesseur se nomme Symon Chrétien. L'immeuble a pour voisin immédiat à l'est, en 1552, Claudin Marjollet, potier ; en 1580, Nicolas Paulus ; en 1582, Laurent, maréchal ; en 1586, Jean Bellini ; en 1592, Demange Barbier, ouvrier de la monnaie ; en 1604, Jacques-Jean Jacquot, cordonnier de S. A., qui, en 1636, sera logé près d'André Florette, au 39 de la Boudière ; un second voisin, le plus à l'est, se nomme, en 1552, Claude Guillaume, couturier ; puis, en 1582 et pour des années, le serrurier François l'Homme de bien, dont la veuve, en 1620, sera installée rue Vannequel à côté du père de Jacques Callot. En 1604, la place du serrurier est prise par Me Jean de Verdun, brodeur.

Le no 4 de la Boudière n'a pas changé souvent de maître durant cette période : de 1552 à 1589 on y trouve toujours ou Jean Frische, cellerier, ou, à partir de 1572, sa veuve. En 1636, la maison était occupée par Claude Louvion, archer. Sous le roi Stanislas, en 1752, les Luyton y sont installés.

Au no 6 les rôles placent, en 1572, Jean Voisin, apothicaire, désigné comme sommelier en 1589. D'après le censier, de 1592 à 1604, l'immeuble est aux enfants de François Regnauldin, boulanger, qui vivait en 1552 et qui a pu mourir vers 1560. De 1620 à 1631 les propriétaires sont les héritiers de noble Jean Voysin, si le copiste du carnet n'a pas reproduit, distrait, une inscription ancienne. En 1636, le contribuable qui y demeure s'appelle Claude d'Essey, musicien.

Au no 8 était, en 1552, l'établissement du boulanger Regnauldin, — qu'on appelait plutôt le grand François. Quand il mourut, vers 1560, Marie, sa veuve, conserva des droits sur la maison et fut, de ce chef, sujette à un

Digitized by Google

cens annuel de 10 francs envers Saint-Georges, les terrains des nos 6 et 8 restant aux enfants issus du mariage. Marie se remaria avec Michel de Fricourt : devenant ainsi belle-sœur de Claude Callot l'archer, elle fut grand'tante de Jacques Callot. En 1620, l'immeuble appartient à la veuve et aux hoirs de noble Gérard de Moynes, secrétaire de S. A. ; en 1631, à Rémond Polhey, pâtissier de S. A., qui a déménagé de la rue des Maréchaux. Le rôle de 1636 indique comme imposable Paul Thiériet, bahutier. En 1752, la maison est occupée par Mme Baillivy et Jacques Lemaire.

Le no 10 était, en 1552, le bien de Jacques Mengeot, procureur, le même sans doute qui avait cédé le no 3 à Nicolas l'herbier. Le rôle y loge en 1580 et en 1582 le sellier Antoine Bassin et la veuve Didier Hanna ; d'après le censier des mêmes dates, l'immeuble appartenait par moitié à noble Didier Jacquemin, sommelier de Mesdames, puis, en 1589, contrôleur de Mgr de Vaudémont, et à noble Gilles de Rambouillet, clerc juré en la justice de Nancy. Il est habité, en 1620, par noble Jean de Saucourt, ancien pharmacien, qui, en 1623, donnera sa fille, sœur de lait de la duchesse Nicole, en mariage au peintre Claude Deruet et dont les héritiers seront seuls mentionnés en 1631. D'après le rôle, la veuve de Gilles de Rambouillet est revenue là en 1636. En 1752, une dame de Lichecourt occupe la maison que le roi Stanislas achète pour la construction du Palais des marchands.

Dès 1552, le no 12 semble appartenir à M. de Ripvière et le censier l'attribue à ses héritiers de 1586 à 1604. Or, dans l'*Histoire de Nancy* de M. Pfister, on lit qu'un décret de Charles III, du 27 août 1590, confisqua sur le protestant Gohécourt cette propriété, située entre Didier Jacquemin et Claudin Maillart, et la donna à Haraucourt de Parroy. En 1636, François Hardy, marchand, figure au rôle pour cet immeuble, qui porte encore son nom en 1656 et celui

Digitized by Google

de ses héritiers en 1670. En 1752 demeurait là une veuve de Villers, et, en 1796, un sieur Perny.

Au nº 14 apparaît, en 1552, le lieutenant du bailli Jean de Lescut; on y voit, en 1575, maître Fleurat; en 1580, Claude Maillart, désigné en 1589, comme hostelain à *l'enseigne du Petit Saint-Nicolas*. L'hôtel est tenu, en 1604, par maître Denis Coussu et par ses héritiers en 1620. A la gestion ont succédé, au 7 mars 1626, Gérard Noël et, en 1636, Claude Guyot et son fils Jacques. La veuve de Jacques Callot, Catherine Kuttinger, en fit l'emplette, sans doute avant la mort, en 1668, de son troisième mari, Jean Mouchot, commissaire des guerres de Louis XIV. Nicolas Fournier, baron de Nyedeck, succéda en 1680 à Catherine, tante de sa femme. En 1718, l'immeuble avait passé à Jeanne de Saint-Belin, veuve de Bologne; en 1752, au receveur des finances Hocquet, qui le vendit 14.000 fr. au roi Stanislas : il devint alors bien de la Bourse. L'État l'adjugea à Guivart en 1796. M. Lepage le possédait en 1914.

Le nº 16 fut, au début du XVIe siècle, auparavant peut-être, la propriété de Martin l'orfèvre, puis de Nicolas des Grands Moulins et de sa veuve Didier de Bouxey. En 1552, il est habité par la veuve d'un serrurier, Ysabel; en 1580, par Nicolas Daviller, sellier de Monseigneur, qui en fait l'emplette de part à demi avec son voisin du sud Claudin Maillart, anxieux d'agrandir son auberge du Petit Saint-Nicolas. En 1604, le sellier est mort, mais ses héritiers conservent l'immeuble jusque vers 1636 où il est occupé, suivant le rôle, par Vincent Martin, archer. En 1680, c'est la demeure du procureur général, Fr. Balthasar Huyn. Les Mougenot, futurs orfèvres du roi, s'y succèdent de 1718 à 1772. Jean Maire, serrurier, s'y trouve en 1796. Il est aujourd'hui la propriété de M. Krick.

Les rôles de 1552 et de 1571 placent au nº 18, Jean de

Digitized by Google

Fricourt, apothicaire, qui mourut en octobre, cette dernière année. On peut le croire frère de son voisin, Claude de Fricourt, oncle par conséquent de la femme de Claude Callot l'archer. Après sa mort, la maison est en possession du trompette de Monseigneur, Jean ou Jenin de la Vallée, à cause de sa femme. Celle-ci est veuve en 1592 et c'est elle apparemment que le censier désignera bientôt comme veuve d'Henri de Pullenoy, premier valet de chambre de S. A. Elle figure encore au censier de 1620 et, en 1631, on mentionne ses héritiers. Le rôle de 1636 place dans la maison Antoine le jeune, apothicaire. L'immeuble appartient en 1718, à Barille ; de 1748 à 1759 à la demoiselle Grosjean, veuve Miston ; de 1760 à 1769 à Jean Lamour, serrurier ; en 1770 à Sébastien d'Avril, huissier.

Le censier est muet sur les deux maisons suivantes, exemptes de redevances ecclésiastiques ; les rôles nomment au n° 20, en 1572, le sellier Antoine Bassin, qui allait bientôt se transporter au n° 10, chez Didier Jacquemin ; en 1580, Rémon Luyton, le tailleur ; en 1582, Georges Lallement ; en 1589, Nicolas du Bois, contrôleur ; en 1636, Claude Chevrier, sellier ; en 1654, peut-être Anthoine Roger, orfèvre.

Les mêmes rôles indiquent au n° 22, en 1552 et en 1572, M^e^ Nicolas de Lescut ; en 1580, Bertrand Mittat, valet de chambre de S. A., qui a pour portier Aulbert. La veuve Mittat s'y trouve seule en 1589 : née Marguerite Gennetaire, elle était tante de Renée Brunehault, la mère de Jacques Callot.

Le n° 24 est, dès 1572, en possession de Christophe Mérigauld, tailleur de Monseigneur, et restera longtemps dans la famille après la mort, vers 1590, de Christophe. Il est occupé, lorsque Jacques Callot meurt près de là en 1635, par noble Jean Ruiz, petit-fils de Pierre Ruiz l'Espagnol du n° 45 : fils de Marguerite Callot, Jean est cousin germain de l'artiste ; il avait épousé Charlotte Mérigault

Digitized by Google

chez qui il était installé. Le gendre des propriétaires actuels est M. le professeur Muller, de Strasbourg.

Le nº 26 était assujetti à un cens de 40 francs, payable à la Purification, constitué au XVIe siècle par Jean Prieur, dit l'Alouette, gruyer de Bar. En 1552, le possesseur était maître Claude de Fricourt, hostelain à l'*enseigne de Saint-Martin :* beau-père de Claude Callot, l'archer, qui épousa sa fille Claude vers 1560, il est l'arrière-grand-père du graveur. Il dut mourir peu avant 1580, car le rôle de cette année place dans la maison Pierre Libotte et Hilaire, le messager. Le rôle de 1589 y place Simon Laurent, tailleur, et Girard, cuisinier. En 1599, le censier indique comme copropriétaires, chacune pour moitié, deux cousines germaines, la veuve de Claude Callot, l'archer, grand'mère du graveur, et Claude, fille de Michel de Fricourt, mariée à Richard Barrois, secrétaire de Mgr de Vaudémont. En 1636, Mme Barrois, veuve, demeure toujours là, mais dans la maison du fond : elle loue le bâtiment en façade à Nicolas Hilaire, tailleur, qui figure, en effet, au rôle, alors qu'elle n'y apparaît pas. La maison a appartenu à feu M. Daubrée, ancien directeur des Eaux et Forêts ; un des locataires est M. Croctaine, avoué.

Au nº 28, les rôles nomment, en 1552, Florentin, l'orfèvre ; en 1572, le procureur général ; en 1580, Claude Callot, l'archer, qui a déménagé de la rue des Comptes pour venir se fixer auprès de son beau-père, Claude de Fricourt, hostelain de Saint-Martin, du nº 26. C'est là qu'il mourut le 23 juin 1594 et d'où on le porta au cloître des Cordeliers. C'est là qu'on retrouve sa veuve jusqu'en 1610, date de sa mort à elle. Plus tard, en 1636, la maison est occupée par sa fille Antoinette Callot, mariée à Claude Houat, greffier des assises de la noblesse. Il est possible que ce soit là encore que, d'après les vagues indications du P. Husson, habite à sa mort, en 1677, Jean Callot, l'avocat, héraut d'armes, neveu du graveur et grand-père

Digitized by Google

de Mme de Grafigny : alors ce serait là que, vers 1732, on aurait retrouvé, dans quelque grenier, les cuivres vert-de-grisés du *Saint Antoine* de Florence dont Mariette, de Paris, à l'affût des œuvres égarées de l'artiste, fit aussitôt l'emplette par les soins, soit de Jadot, soit de Lancelot, ses correspondants et amis de Nancy.

Le no 30 est la maison bien connue de Georges Marqué ou Marquiez où fut apporté, après la bataille de Nancy, le corps glacé de Charles le Téméraire, en janvier 1477, et que distingue une mosaïque portant ce millésime, incrustée au trottoir. Le rôle de 1552 paraît y placer Nicolas Davilier, sellier, qu'on retrouve au no 16, en 1580. En 1572 y habite Jean de Lescut, lieutenant du bailli, venu du no 14. Sa veuve, Barbe Le Clerc, dame de Pixérécourt, et ses héritiers y sont notés ultérieurement ; puis, en 1619, apparaît noble Balthasar Rennel, président de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui a épousé une demoiselle Barbe de Lescut. La maison est restée, depuis lors, en possession des Rennel qui s'en défirent seulement le 1er prairial an IX (1802). Elle appartient aujourd'hui à Mme Lalitte, veuve d'un chirurgien-major.

Le no 32, propriété actuelle de Mme la marquise d'Eyragues, s'est évidemment formé de plusieurs parcelles, vu ses larges dimensions présentes, et cette absorption peut introduire un élément de doute dans la distribution des immeubles suivants au moins jusqu'au no 40 qui est fixé par un point de repère certain. La partie la plus au sud avait été grevée d'un cens de 24 francs par Honoré Pernot dès avant 1552. A cette dernière date, la parcelle est occupée par Jean Rouyer, tabellion et contrôleur de l'artillerie de Nancy à qui, en 1582, sa veuve et ses hoirs succèdent. En 1620, y habite noble Jacob Ruttant, président des Grands Jours à Saint-Mihiel, qui a épousé, en 1598, Claude de Lescut, sœur de Barbe du no 30. Puis, viennent Nicolas Ruttant et ses cohéritiers. Jean Frehel,

Digitized by Google

apothicaire, est là en 1630 et en 1636; Bastienne Mougeart, veuve de Gandel ou Geandel, en 1643; Nicolas Pelaude, libraire, et Marie Périn, sa femme, en 1666. Sur la parcelle contiguë au nord, qui avait appartenu à Jean Devereaulx, receveur des mines, on voit, en 1552, Loys de Lescut, lieutenant du bailly; en 1572, la vieille lieutenante; en 1580, maître Claude de Lescut. En 1620, Jacob Rutant, qui s'agrandit, a annexé l'immeuble où l'on note encore, en 1641, maître Nicolas Ruttant. En 1636, Claude Chavance, sellier, occupe la place et, après lui, ses héritiers en 1666.

Le nº 34 est, en 1580, attribué par le rôle à Mᵉ Nicolas de Lescut; en 1582, à sa veuve; en 1586, à ses héritiers, « voisins au nord de la veuve Loys de Lescut ». C'est sans doute là que de 1636 à 1654 habite Gaspard Colliquet, fourbisseur. On y signale, en 1656, Nicolas Morquin, contrôleur du domaine, qui refuse de se soumettre à l'impôt municipal.

Le nº 36 doit être la demeure de Thierry Vignolles, orfèvre, depuis 1580; en 1615, il est qualifié peintre. En 1636, la maison semble occupée par Fiacre Dorset, tailleur, alors que les Vignolles sont allés au nº 44.

Le nº 38 n'est pas très bien défini : c'est sans doute l'immeuble occupé, en 1551, par le receveur général, en 1580 par François de Chastenoy, puis, en 1589, par Georges de Chastenoy, secrétaire, et Didier Jacquemin, contrôleur. L'apothicaire Jean Paré semble habiter là en 1636.

Le nº 40, à trois portes du nº 46, point bien fixé, appartenait dès 1552, à Jehan l'orfèvre, nommé en 1572 Jehan Le Poivre, le vieil. Paul Le Poivre lui a succédé en 1589, alors que Jean Le Poivre, le jeune, s'est établi tout près, entre Melchior et la veuve de Sallon, sans doute dans la ruelle du Duc-Antoine. En 1604, l'immeuble est toujours aux Le Poivre. En 1636, il paraît habité par la veuve d'Antonin Foulon, chirurgien.

Digitized by Google

Le nº 42 appartient à l'église qui le loue, en 1580, 65 francs par an, pour 20 ans, à maître Jean Blayez ou Bayez, dit Bariscot, peintre. En 1604, Bariscot est encore là, d'après le censier. De 1636 à 1656, la maison a dû être la demeure de Jean et de Nicolas Racle, orfèvres.

Le nº 44, bien de l'église, avait été vendu, avant 1586, à Bernardin de Remicourt, qui le possédait encore en 1620. En 1636, le rôle y place comme contribuable noble Claude Vignolles.

Le censier définit comme bien du chapitre « la maison devant la Fontaine dicte de l'hospital », le nº 46 d'aujourd'hui. Lionnois donne à cette fontaine le nom de messire Thierry, chevalier : elle était placée rue de la Boudière, dans l'axe de la ruelle du duc Antoine. Le carnet de 1592 dit que « M. Jean Vasseur, chanoine, tient jusqu'au bon plaisir de Messieurs du chapitre cette maison que tenait feu messire Bénédict Guillaume ». En 1620, Vasseur, trésorier, est encore là, ayant renouvelé son bail de 9 ans en 9 ans.

En 1636, Claude Moret, tailleur, loue pour 9 ans, au loyer annuel de 300 francs, la maison de l'église où soulait demeurer M. Vasseur, trésorier.

Comme les autres maisons canoniales, toutes jumelles ou doubles, le nº 46 comportait une seconde demeure où habitaient, en 1552, messires Jehan Bagard et David ; en 1572, messires Jean Mathieu et Dominique Grollet, ce dernier remplacé, en 1582, par Bénédict Guillaume. En 1604, le chanoine Chaccard, dépensier de l'aumônerie, habite la maison au nord de celle de Vasseur ; il est remplacé, en 1619, par messire Florentin Blanverlaty, rentier de l'église.

En 1636, le censier porte que cette « maison que souloit tenir M. Derran, chanoine de Saint-Georges, a été louée 200 francs pour six ans à Claude Pescheur, orfèvre. »

Le censier place au nº 48 une propriété de Jean Beau-

Digitized by Google

trizet : les rôles y logent Claude Prieur, cordonnier, de 1572 à 1589, puis Jean Vincent, trésorier général.

Le nº 50 était débiteur de l'église, au moins depuis Pierre de la Case, qui l'occupait en 1552. Vinrent ensuite les frères Reboursel, François-Chrétien et Jean, sous la tutelle de leur oncle, Étienne Beatriset, contrôleur de l'hôtel de Monseigneur, en 1586. De 1592 à 1620, il n'est plus question que de Chrétien. En 1636, c'est là que semble demeurer une dame de Carcoat.

De 1572 à 1620, le nº 52 est attribué par le censier d'abord à Jean Bertrand, marchand, qualifié aussi Grand Jean, le brodeur, puis à sa veuve et à ses hoirs. En 1636, le rôle y loge Georges Jean, pâtissier.

Le nº 54 est à Didier Arrembourg, gouverneur des Pages, à cause de sa femme, d'après le censier, de 1580 à 1589, et de 1592 à 1604, à sa veuve et à ses hoirs. En 1636, le rôle place là Paul Frocault.

Au nº 56, habitait Adrian Jacquois, verger de Saint-Georges, qui fut, au début du XVIe siècle, débiteur d'un cens de 38 francs. En 1552, Petit Jean, sonnetier, occupe la maison. Puis, dès avant 1572, la possèdent en commun, à cause de leurs femmes, Didier Libotte, tailleur, et Guillaume de Cintrey. Cette assertion du censier se concilie mal avec l'ordonnance de confiscation du 4 avril 1590 que cite M. Pfister et qui aurait donné cette propriété même, bien des protestants Marc Antoine Gallien et Bastienne, sa femme, à Jean de Cintrey, valet de chambre de Charles III. Peut-être ne s'agissait-il que de meubles de locataires. Pierre Capitaine, cordonnier, habite là en 1636.

L'avant-dernière maison avant d'arriver à l'angle, le nº 58, a pu être très modifiée depuis le XVIIe siècle et la démolition de l'église Saint-Georges. Durant la période étudiée, elle appartient à maître Christophe Didelot, secrétaire, et, après sa mort en juillet 1571, à ses descendants, Isaac, puis Charles, auditeur des Comptes. De 1636 à 1654,

Digitized by Google

les rôles y notent Gérard d'Ambrin. On signale à Rome, en 1681, un éventailliste nommé Sébastien d'Ambrin, que François Spierre, graveur, nomme son héritier par un testament dont François Collignon, graveur, élève de Jacques Callot, est l'exécuteur : tous trois étaient enfants de Nancy transplantés sur les bords du Tibre.

La maison du coin, disparue, sur l'emplacement de laquelle s'élève le n° 60, appartenait à l'église : on y trouve, en 1552, messire Claude Mesgayen, en 1572, le rentier de Saint-Georges ; mais elle est indiquée entre Didelot et Libotte, peut-être comme maison d'arrière, alors que la maison de front aurait été occupée en 1552 par messire Pierre, chantre, et, en 1580, par Jean de Parey, signalés dans ce parage. Le rôle de 1636 place là messire Étienne Bon, chanoine, qui paie 42 francs de loyer. En 1653 et en 1673, mention est faite au censier de la maison canoniale, où est mort messire Étienne Bon, prévôt de Saint-Georges, qui est louée 60 francs à Charles Laurent, chanoine et écolâtre.

XI. *Rue de la Sacristie.* — L'agent du fisc intercale dans la rue de la Boudière le petit groupe de maisons qui longeait la sacristie, le *revestiaire* de l'église Saint-Georges, la *rue Neuve*, selon le censier, et qui comportait, en 1589, les noms suivant de l'ouest à l'est :

a) Gérard Jacques, cordonnier, et Antoine Boissault ;

b) Jean Cressart, dit aussi Jean de Lyon, mercier brodeur, établi dès 1552 ;

c) Pierre Cressart, frère de Jean, qualifié marchand ;

d) Jacques Foullon, dit Jacques Lorrain, tailleur, locataire de l'église, ayant comme sous-locataire Nicolas Waillart, fourbisseur ;

e) Maître Hans, orfèvre, qui se trouvait à l'angle de la Carrière.

XII. *Rue Neuve* ou *Carrière.* — Le rôle de 1582 nomme comme suit les principaux contribuables qui, venus depuis

Digitized by Google

la suppression du rempart en 1553, habitaient la *rue Neuve*, appelée depuis la *Carrière* ou le *Jeu de Paume :* après Hans l'orfèvre, ci-dessus mentionné, maître Didier, horloger, maître Jean Jambon, Claude Paris, dit de la Sauzie, la veuve de maître Nicolas Piccard, maître Pierre Le Thellier, la veuve de maître Médard Chuppin, déménagée du n° 7 de la Boudière, M. Barbarin, Jean Ferri, maître des monnaies — époux de Marie Gennetaire et, dès lors, futur grand-oncle de Jacques Callot, — maître Claude Villon, Jacques-Jean Jacquot, cordonnier, futur fournisseur de S. A., qui logera, en 1608, près de la poterne et, en 1636, au 39 de la Boudière, Domenge Gigoul, couturier, Claude Parisot, greffier de la Chambre des Comptes, Jean Comtesse, peintre, François Cabouet, propriétaire du 37, et bientôt du 35 de la Boudière, Noël du Prey, sellier, venu lui aussi du n° 7, comme la veuve Chuppin.

Un demi-siècle plus tard, en 1636, la Carrière s'est complètement bâtie, comme le montre la gravure de Jacques Callot. Le rôle fiscal indique du nord au sud la série des contribuables dont voici les principaux propriétaires présumés : noble Claude de la Ruelle, M. Fournier, Henri Varnel, tabellion, Jean Callot, tailleur, veuve de noble Georges Ruyz (Anne-Marie Méry) — cousine germaine de Jacques Callot par son mari, fils de Marguerite Callot —, noble Pierre Collignon de Silly, émigré du n° 47, M. de Raigecourt, Martin Geandel, M. d'Ourches, M. Maimbourg, M. du Châtelet, maréchal de Lorraine, chef de Jean Callot, héraut d'armes, qui lui dédia à cette époque un armorial de Lorraine, attribué à tort à son frère Jacques le graveur. M. du Châtelet avait un concierge, Georges Huneson. Viennent ensuite la veuve (Anne de Bockenheim) de noble Claude Gennetaire — qui avait été trésorier général des monnaies, cousin germain d'ailleurs de la mère de Jacques Callot —, noble Jean

Digitized by Google

Habert, dit de la Hutterie, La Pierre, Jean Capchon, peintre, Mme de Malvoisin, noble Didier Dattel, nouvel échevin, Guillot d'Ocraigne, Notaire de Xeuilley, le sieur Mil, M. Fournier de Bavières, Mme de Bassompierre et Henry le jeune, son concierge, Mme de Chambley et Nicolas, sa concierge, Nicolas du Mesnil et Claude Rouyer, tous deux gouverneurs des Pages, François, secrétaire de Mme d'Ormeuilles, Étienne de La Rocq, veuve Jean Génin, Dominique Lagrange, tabellion. Le rôle doit s'arrêter vers les nos 11 ou 9 actuels de la Carrière, dans l'axe prolongé de la rue des Comptes, ligne de démarcation entre les 2e et 4e quartiers.

XIII. — Quant aux immeubles situés aux abords de cette ligne de séparation, le censier de Saint-Georges et le *Compte de la dépense des bâtiments* du roi Stanislas fournissent quelques renseignements supplémentaires. Au nord de la ligne de partage, le no 13 actuel, qui en 1752 portait le no 39, appartenait entre 1748 et 1772 à M. Chéron, officier d'infanterie.

Le no 11, alors 40, maison du docteur Charles-Joseph Deviller, qui l'avait reçu de sa mère Louise Dufour, propriétaire depuis 1718, fut cédé au roi, en 1752, pour 3.000 livres tournois. Stanislas en fit don au concierge de son château de Malgrange, Antoine Cagnon, qui le vendit à Jean Lamour, désireux d'accroître son immeuble voisin, le 18 de la rue de la Boudière. La maison est acquise ensuite, après la suppression d'une servitude de passage qui la grevait, par Duparge (1769), par Louis Auvrest, notaire (1770), par Sigisbert Huyn, avocat (1772), par Roger. Elle appartient aujourd'hui à M. Cransac.

Le no 9, qui portait en 1775 le no 41, est la propriété mentionnée au no 16 de la Boudière ; elle a issue sur les deux rues.

De même, le no 7 de la Carrière est l'ancien Petit Saint-Nicolas qui, en l'an IV, portait le no 21 de la *place de la*

Digitized by Google

République et s'ouvrait sur la *rue de la Convention* d'alors, au nº 14 de la Grande-Rue actuelle.

XIV. Au sud de la ligne de séparation se trouvait, avant la construction du présent Tribunal de Commerce, une petite propriété créée lors de la suppression du rempart : elle appartenait aux comtes de Salm qui avaient leur hôtel de l'autre côté de la place. En 1622, le bien était en possession de Vincent Humbert, trésorier de feu la duchesse de Brunswick. En 1623 ou en 1624, Jacques Callot, qui avait obtenu la main de Catherine Kuttinger, acquérait la maison et s'y installait avec sa jeune femme : c'est de la fenêtre de la maison qu'il dessina, en 1626, la *Vue de la Carrière ;* c'est dans la chambre à coucher de cette maison que le représente à son chevalet, à côté de sa femme, qui brode, et d'un chat noir, qui dort, la gravure de François Collignon, son élève, en 1630 ; c'est là qu'il mourut le 24 mars 1635. Après sa mort, la veuve conserva la maison où elle vécut avec le docteur Garnier (1636-1643), avec Jean Mouchot, commissaire des guerres (1645-1668), ses deux autres maris. Elle se mit à la louer, quand elle eût acquis pour elle-même le nº 7, l'ancien *Petit Saint-Nicolas.* Après 1680, le mari de sa nièce, Nicolas Fournier, baron de Nyedeck, entre en possession et s'en défait, En 1752, le docteur Charles-Michel Chailly la cède pour 13.000 livres à Stanislas : les bureaux du greffe couvrent aujourd'hui son emplacement.

Adjoignant cette parcelle, il s'en trouvait une autre au sud qui, elle, est couverte à présent par l'entrée du Tribunal. Le 21 février 1557, MM. les vénérables de Saint-Georges l'avaient vendue, par devant Me Barnet, à Claude de Fricourt, arrière-grand-père de Jacques Callot, contre un cens de 10 francs, représentant la somme de 200 francs ; puis était devenu débiteur du cens Jean de Fricourt, l'apothicaire, pour une construction au fond du lot et pour une construction sur le devant, celle-ci de part à demi

Digitized by Google

avec Bertrand Mittat. En 1586, le débiteur est Claude de Briey, sellier; en 1619, Nicolas Hardy, marchand, pour les trois quarts, et Jean Hanus, éperonnier, pour l'autre quart. A Nicolas succèdent Charles Hardy, puis les héritiers de celui-ci. En 1673, les arrérages se paient mal et le chapitre est obligé de saisir la propriété en 1674. En 1752, elle est en possession de Marie-Jeanne Charpentier de Lichecourt qui la vend au roi 19.000 livres : elle a issue sur la Grande-Rue, le nº 10 actuel sans doute.

Cette maison avait pour voisin, au sud, en 1586, Didier Georges, en 1623 un sieur Oudet dont le nom reste attaché à la propriété jusqu'en 1674 au moins. Lorsque le roi l'achète 7.600 livres en 1752, elle appartient à Joseph Séverin, maréchal ferrant, qui a pour voisins à l'ouest, sur la Grande-Rue, Mme de Baillivy et Jacques Lemaire, et, au sud, M. Luyton.

Résultats. — Sèche comme toute liste d'adresses, cette nomenclature de quartier a néanmoins déjà fait ses preuves d'utilité. Elle a fourni des dates d'existence, d'établissement, de décès, qui se rencontrent difficilement ailleurs; elle a révélé, par les seules mutations de propriétaires, des renseignements sur des filiations, des parentés, des alliances, qui ne se soupçonnaient pas; elle ressuscite tout un siècle de vie passée, avec des mœurs déjà oubliées. Si la même énumération pouvait s'étendre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, d'excellents éléments seraient ainsi réunis pour une histoire topographique intime de ce vieux quartier: beaucoup de noblesse et de dignité, au centre de cette ruche merveilleuse qu'est devenu le Nancy industriel moderne.

Pour retrouver en un instant les ancêtres cités dans cette étude, une table alphabétique des noms propres a été ajoutée à la notice.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES (1)

Abaucourt (L. d'), I, 29.
Abraham (Jean ou Yvon), 39.
Ahraham (Nicolas), chirurgien, 49 A.
Alary (Loys), fourbisseur, 1.
Alexandre (Nicolas), cordonnier, 41.
Ambrin (Gérard d'), 58.
Ambrin (Sébastien d'), éventailliste, 58.
Antoine le jeune, pharmacien, 18.
Aragon (Pierre), hôtelier, 17.
Arrembourg (Didier), gouverneur des Pages, 54.
Aulbert, portier, 22.
Auvrest (Louis), notaire, XIII.
Avril (Sébastien d'), huissier, 18.

Bagard (Jean), chanoine, 49 A, 46.
Baillivy (Mme de), 8, XIV.
Bar (Nicolas de), notaire, 9.
Bar (Thierry de), 1.
Barbarin, XII.
Barbier (Demange), 2.
Bardin (Jacques), avocat, 39.
Barille, 18.
Bariscot, peintre, 42.
Barret, 37, XIV.
Barrois (François), échevin, 29.
Barrois (Richard), secrétaire, 26,
Bassin (Antoine), sellier, 10, 20.
Bassompierre (Mme de), XII.
Bayez (Jean), dit Bariscot, 42.
Beautrizet (Étienne), contrôleur, 50.
Beautrizet (Jean), 48.
Béguin (Nicolas), herboriste, 3, 10.
Bélesse (Olry de), notaire, 49 B.
Bellini (Jean), 2.
Berment, I.
Bertrand (Georges), tailleur, IX.
Bertrand (Jean), brodeur, 52.
Bertrand (Pierson), tailleur, 49 E.
Billaults (Marc des), pharmacien, 39.
Blanverlaty (Florentin), chanoine, 46.
Blayez (Jean), dit Bariscot, 42.
Blénod (Jean de), maçon, 2.
Bockenheim (Anne de), XII.
Boget (Étienne), 27.
Bois (Charles du), chanoine, 49 C.
Bois (Nicolas du), contrôleur, 20.
Boissault (Antoine), 11.
Bologné (de), 14.
Bon (Étienne), chanoine, 60.
Bonnet, secrétaire, 21.
Bonnet (Bastien), 1.
Bonnet (Henry), orfèvre, 41.
Bonzon (François), fourbisseur, IX.
Bordes, (Lambert des), 29.
Boucheron (Gérard), chanoine, 49 D.
Bourgeois (Arnould), tailleur, 49 B.
Bouxey (Didier de), 16.
Breton (Claude), chanoine, 49 D.
Breton (Vincent), cordonnier, V.
Briey (Claude de), sellier, 2, XIV.
Brunehault (Jacques), chirurgien, 43.
Brunehault (Jeanne), sa femme, 43, 49.
Brunehault (Chrétienne), leur fille, 43.
Brunehault (Renée), leur fille, 33, 43, 22, XII.
Bruyères (Jacques), chirurgien, 49 E.
Bruyères (Jean), chirurgien, 43, 49 C, 49 E.

(1) Les chiffres romains renvoient aux différents paragraphes du travail; les chiffres arabes à la nomenclature des maisons de la Grande-Rue (numéros actuels).

Digitized by Google

Caboat (Charles), 35, 37.
Caboat (François), fourrier, 35, 37, XII.
Caboat (Jean), 35.
Cagnon (Antoine), concierge, XIII.
Callot (Claude), archer, grand-père, I, 17, 8, 18, 26, 28.
Callot (Jacques), graveur, I, IV, VI, 9, 17, 31. 33.
Callot (Jean I), archer, héraut, père, 33, 43, 2.
Callot (Jean II), héraut, frère, 33, XII.
Callot (Jean III), avocat, héraut, neveu, 28.
Callot (Antoinette), tante, 28.
Callot (Marguerite), tante, XII, 24, 45.
Capehon (Jean), peintre, XII.
Capitaine (Pierre), cordonnier, 56.
Carcoat (dame de), 50.
Cellerier (Charles-Jean), V.
Centrey (Jean de), valet de chambre, 56.
Centrey (Guillaume de), 56.
Chaccard (César), chanoine, 19, 49 C, 46.
Chailly (Ch.-M.), docteur, XIV.
Chamblay (de), XII.
Champenois (Claude), 5.
Champenois (Nicolas), cordonnier, 39.
Charles le Téméraire, 30.
Charpentier (Marie-Jeanne), XIV.
Châtelet (du), maréchal de Lorraine, XII.
Chastenoy (François de), 38.
Chastenoy (Georges de), secrétaire, 38.
Chavance (Claude), sellier, 32.
Chéron, officier d'infanterie, XIII.
Chevrier (Claude), sellier, 20.
Chrétien (Jean), secrétaire, 29.
Chrétien (Simon), 2.
Chuppin (Médard), peintre, 7, XII.
Cintrey, *voir* Centrey.
Claude, chanoine, 17.
Clément, tailleur, 49 B.
Colin (Antoine), tanxeur de vin, 1.
Collignon (François), graveur, 58, XIV.
Collignon (Pierson), 47, 49 F, XII.
Colliquet (Jean), conseiller, 43.
Colliquet (Gaspard), fourbisseur, 34.
Comtesse (Jean), peintre, XII.
Courcol, noble, 37.
Courcol (Didier), contrôleur, 13.
Coussu (Denis), hôtelier, 14.
Cransac, XIII.
Cressart (Jean), brodeur, XI.
Cressart (Pierre), marchand, XI.
Croctaine, avoué, 36.
Croiset (François), marchand, 19.
Croiset (Jean), sellier, 19.

Danemark (Christine de), X.
Darbois (Jean), IX.
Dassier (Jacques), 17.
Dattel (Didier), échevin, XII.
Daubrée, 26.
David, chanoine, 46.
Daviller (Nicolas), sellier, 16, 30.
Derran, chanoine, 46.
Deruet (Claude), peintre, 39, 10.
Devereaulx (Jean), receveur, 32.
Deville (Henri), linger, 49 F.
Deviller (Ch.-Jos.), docteur, XIII.
Didelot (Charles), auditeur, 58.
Didelot (Christophe), secrétaire, X, 58, 60.
Didelot (Isaac), 58.
Didelot, chanoine, 49 D.
Didier, horloger, XII.
Didier, orfèvre, 49 A.
Dominici (Nicolas), chanoine, 49 C, D.
Doran (Claude), orfèvre, 49 D.
Doran (Jean), 49 D.
Dorset (Fiacre), tailleur, 36.
Dufour (Louise), XIII.
Duparge, XIII.
Duprey (Noël), sellier, 7, XII.
Durand (Loys), valet de chambre, 47. 49, 49 A.
Durand (Pierre), 47.
Duval, 29.

Essey (Claude d'), musicien, 6.
Eyragues (Mme la marquise d'), 32.

Fabert (Philippe), chirurgien, 19, 25.
Ferri (Jean), maîtres des monnaies, XII.
Fleurat, 14.

Digitized by Google

Florentin, orfèvre, 28.
Florette (André), tailleur, 39, 2.
Florette (Didier), tailleur, 39.
Forcade, 47.
Foullon (Jacques), tailleur, XI.
Foulon (Antonin), chirurgien, 40.
Fournier, XII.
Fournier de Bavières, XII.
Fournier (Jean), 3.
Fournier (Nicolas), baron de Nyedeck, 14, XIV.
Fours (Loys des), chanoine, 49 C.
Fraicheur (Nicolas), 39,
François, seerétaire, XII.
Fréhel (Jean), pharmacien, 32.
Fréminet (Marie), 41.
Fricourt (Claude de), hôtelier, 18, 26, 28, XIV.
Fricourt (Claude de), sa fille, 18, 26.
Fricourt (Claude de), sa petite-fille, 26.
Fricourt (Jean de), pharmacien, son frère, 18, XIV.
Fricourt (Michel de), son fils, 8.
Frische (Jean), cellerier, 4.
Frocauld (Paul), 54.

Gallien (Antonin), protestant, 56.
Gallien (Bastienne), protestante, 56.
Garnier, docteur, XIV.
Gautheron, 49 C.
Gaynayer, fourbisseur, 31.
Geandel (Jean), sellier, 5.
Geandel (Martin), XII.
Geandel (Nicolas), 32.
Génin (Jean), XII.
Gennetaire (Claude), trésorier général, XII.
Gennetaire (Jeanne-Brunehault), 43, 49. XII.
Gennetaire (Marguerite-Mittat), 22.
Gennetaire (Marie-Ferri), XII.
Georges (Didier), XIV.
Gérard (Pierre), cordonnier, 7.
Gervais (Nicolas), maître d'école, 3.
Gigoul (Domenge), tailleur XII.
Gillot (Jean), tailleur, 2.
Girard, cuisinier, 26.
Girmont (Charles de), conseiller d'État, 37.
Gironzière (Pierre de la), I, 29.
Gohécourt, protestant, 12.
Gossée (Jacques), 47.
Goury, VII.
Grafigny (Mme de), 28.
Grandjean, banquier, 25.
Grands Moulins (Nicolas des), 16.
Grollet (Dominique), chanoine, 46.
Crosjean, 18.
Guebenhouse (Arnould), cordonnier, 41, 43.
Guérard, chantre, 49 C.
Guérin (Claude), secrétaire, 11.
Guérin (Jacques), le jeune, 13.
Guillaume (Bénédict), chanoine, 46.
Guillaume (Claude), tailleur, 2.
Guillaume (Étienne), pharmacien, 43.
Guillot, XII.
Guivart, 14.
Guyot, chanoine, 17.
Guyot, Claude, hôtelier, 14.
Guyot (Jacques), 14.

Hally, docteur, I, 29.
Hanna (Didier), 10.
Hans, orfèvre, XI, XII.
Hanus (Jean), éperonnier, XIV.
Hardy (Charles), XIV.
Hardy (François), marchand, 12.
Henri, le jeune, concierge, XII.
Henriet (Claude), peintre, IX.
Henriet (Israël), peintre, IX.
Hermant (Jacques), chanoine, 49 C.
Hilaire, messager, 26.
Hilaire (Nicolas), tailleur, 26.
Hocquet (Franc.-Jacq.), receveur, 14.
Houat (Claude), greffier, 28.
Huet, (Claude), 5.
Humbert (dame), 31.
Humbert, orfèvre, 49 A.
Humbert (Jean), clerc juré, 11.
Humbert (Loys), secrétaire, 11.
Humbert (Vincent), trésorier, XIV.
Huneson (Georges), concierge, XII.
Hurré (Claude), 5.

Digitized by Google

Husson, cordelier, auteur, 17, 28.
Hutterie (Etienne de la), auditeur, 15, XII.
Hutterie (Habert de la), XII.
Huyn (Franç.-Balt.), procureur général, 16.
Huyn (Sigisbert), avocat, XIII.

Jacob de Neufchâteau, 7.
Jacquemin (Christophe), sommelier, 41.
Jacquemin (Didier), sommelier, 10, 12, 20, 38.
Jacquemin (Henri), sommelier, 41.
Jacques, arbalétrier, 7.
Jacques (Gérard), cordonnier, XI.
Jacquois (Adrien), verger, 56.
Jacquot (Jacques-Jean), cordonnier, 2, XII.
Jadot, 28.
Jaillon ou Saillon, VII.
Jambon (Jean), XII.
Jean (Georges), pâtissier, 52.

Krick, 16.
Kuttinger (Catherine-Callot), 14, XIV.

La Barbotte (Jean), 43.
La Case (Pierre de), 50.
La Corne (Israël de), orfèvre, IX.
La Folle (Jeanne), 41.
La Grange (Dominique), notaire, XII.
Lalitte, docteur, 30.
Lallement (Claude), barbier, V.
Lallement (Georges), 18.
Lambert, fils, pharmacien, 39.
Lambert (Nicolas), valet de chambre, 11, 13.
Lambillon d'Abaucourt, I, 29.
Lamour (Jean), serrurier, 18, XIII.
Lancelot, 28.
Landart (François), chirurgien, V.
Landart (Thierry), chirurgien, V.
La Pierre, XII.
La Rocq (Etienne de), XII.
Larson (Nicolas), cordonnier, VI.
La Ruelle (Claude de), XII.
La Ruelle (Hermance de), IX.
La Ruelle (René de), 49.
La Sauzie (de), XII.
Lasson, chantre, 49 C.
Laurent, sellier, V,
Laurent (Charles), chanoine, 60.
Laurent (Simon), tailleur, 26.
Laurent, maréchal, 2.
La Vallée (Jénin de), trompette, 18.
Leclerc (Barbe), 30.
Leclerc (Claude), marchand, 27.
Leclerc (Errard), orfèvre, 41.
Leconte (Etienne), écolâtre, 19, 49 D.
Lelong (Humbert), 13.
Lemaire (Jacques), 8, XIV.
Lemaire (Julien), peintre-graveur, 7.
Lemoyne (Jean), pharmacien, 43.
Lepage, 14.
Lepoivre (Jean), le jeune, VII, 40.
Lepoivre (Jean), le vieil, orfèvre, 40.
Lepoivre (Paul), orfèvre, 40.
Lepoix (Antoine), 45.
Lescut (Barbe Rennel de), 30, 32.
Lescut (Claude Rutant de), 32.
Lescut (Maître Claude de), 32.
Lescut (Jean de), lieutenant de bailli, 14, 30.
Lescut (Louis de), lieutenant de bailli, 32, 34.
Lescut (Nicolas de), 22, 34.
Le Thellier (Pierre), XII.
Létricourt (Didier), 7.
L'Homme de bien, serrurier, 2.
Libotte (Didier), tailleur, 56, 60.
Libotte (Pierre), 26.
Lichecourt (de), 10, XIV.
Ligniville (de), 23, 49 D.
Lionnois (abbé), auteur, 15, 41, 46.
Longueval (Claude), bonnetier, IX.
Longueval (Claude), sellier, 3.
Longueval (Nicolas), maréchal, 3.
Louvion (Aguy), tailleur, IX.
Louvion (Claude), archer, 4.
Loys (Jean), tailleur, 5, 41.
Luyton (Raymond), tailleur, 20, XIV.
Luyton (Richard), tailleur, 11, 4, 24.

Maillard (Claude), tailleur, 25.

Digitized by Google

Maillard (Claude), hôtelier, 12, 14, 16.
Maimbourg, XII.
Maimbourg (Gabriel), 33.
Maimbourg (Nicolas), échevin, 33.
Moire (Jean), serrurier, 16.
Malvoisin (de), XII.
Mansuy (Jean), tailleur, 41.
Marchis (François), chanoine, 49 D.
Mariette, (Pierre-Jean), auteur, 28.
Marjollet (Claude), potier, 2.
Marqué ou Marquiez (Georges), 30.
Martin, orfèvre, 16.
Martin (Vincent), archer, 16.
Mathieu (Jean), chanoine, 46.
Melchior, secrétaire, VII, 40.
Mengeot (Jacques), procureur, 3, 10.
Mérigault (Charlotte-Ruiz), 24.
Mérigault (Christophe), tailleur, 24.
Méry (Anne-Mary-Ruiz), XII.
Mesguyeu (Claude), chanoine, 41, 60.
Mesnil (Nicolas de), gouverneur des Pages, XII.
Michel, chantre, 19.
Mil, XII.
Millany (Francisque), valet de chambre, 27, 41.
Miston, (veuve), 18.
Mittat (Bertrand), valet de chambre, 22, XIV.
Moines (Gérard des), secrétaire, 8.
Moines (Hugues des), 11.
Moines (Pierson des), archer, 17, 19.
Monteroy (Vion de), 15.
Morel (Claude), tailleur, 46.
Morisot (Nicolas), tailleur, 49 A.
Morquin (Nicolas), contrôleur, 34.
Mouchot (Jean), intendant, 14, XIV.
Mougeart (Bastienne), 32.
Mougenot, orfèvre, V, 1, 16.
Moulins (Nicolas des Grands-), 16.
Muller, professeur, 24.
Musnier (Esme), valet de chambre, 17.
Myon (Diane de), VI.

Naude (Marguerite), 19.
Neufchâteau (Jacob de), 7.
Noël (Gérard), hôtelier, 14.
Notaire, XII.
Nyedeck (baron de), 14, XIV.

Ormeuilles (d'), XII.
Oudet, XIV.
Ourches (d'), XII.

Paré (Jean), pharmacien, 38.
Parey (Jean de), chanoine, 60.
Paris (Claude), XII.
Parisot (Claude), greffier, XII.
Paulus (Nicolas), 2.
Pelaude (Nicolas), libraire, 32.
Perin (Charles), VI.
Perin (Marie), 32.
Pernot (Honoré), 32.
Perny, 12.
Perrin (François), 27.
Perrin (Jean), 41.
Pescheur (Claude), orfèvre, 46.
Petitjean, sonnetier, 56.
Philippe (Claude), sellier, 7.
Piccard (Nicolas), XII.
Piédeschault (Didier), V.
Piédeschault (Nicolas), V.
Pierre, chanoine, 60.
Pierre, pharmacien, 14.
Pixerécourt (dame de Lescut de), 30.
Poirel (Claude), chanoine, 49 D.
Polhey (Raymond), pâtissier, V. 8.
Prieur (Claude), cordonnier, 48.
Prieur (Jean), gruyer, 26.
Priquet (Nicolas), chanoine, 49 C.
Prudhomme, 35.
Prudhomme (Christophe), maître des requêtes, 9.
Pullenoy (Henry), valet de chambre, 18.
Pullenoy (Nicolas), 43.

Rabbin (Étienne), 41.
Racle (Jean et Nicolas), orfèvres, 42.
Raigecourt (de), XII.
Raisin (Marie), 41.
Rambouillet (Gilles de), clerc juré, 10.
Reboursel (Chrétien), 50.
Reboursel (Jean), 50.

Digitized by Google

Regnauld, maréchal, 1.
Regnauldin (François), boulanger, 6, 8.
Regnauldin (Marie de Fricourt), 8.
Remicourt (Bernardin de), 44.
Rennel (Balthazar), président, 27, 29, 30.
Richard, chanoine, trésorier, 49 D.
Richard (Quentin), 5.
Rivière (de), 12.
Robert (Barbe), 33.
Rodger (Guillaume), fourbisseur, 49 E.
Roger (Antoine), orfèvre, 20.
Rogéville (Guillaume de), juriste, 11.
Rogier (Renauld), maréchal, V.
Rouyer (Claude), gouverneur des Pages, XII.
Rouyer (Jean), notaire, X. 32.
Royer ou Ruiz, 45.
Ruiz (Georges), XII.
Ruiz (Jean), 24.
Ruiz (Jean-François), 45.
Ruiz (Pierre), valet de chambre, 45, 24.
Rutant (Jacob), président, 32.
Rutant (Nicolas), 32.

Saget (Nicolas), chanoine, 49, D.
Saillon ou Sallon, VII, 40.
Saint-Belin (Jeanne de), 14.
Salm (de), 17, XIV.
Saragosse, hôtelier, 17.
Saucourt (Jean de), 10.
Séverin (Joseph), maréchal, XIV.
Sirejean, notaire, 2.
Spierre (François), graveur, 58.
Spire (Nicolas de), 13.
Thiébaut (Claude), hôtelier, 17.
Thiériet (Paul), bahutier, 8.
Thiéry, chevalier, 46.
Toussaint (Claude), V.

Vaillant (Nicolas), proviseur, VII.
Vallée (Gaspard), IX.
Vallée (Humbert), orfèvre, 31.
Vallée (Marin), orfèvre, 31.
Vallier, V.
Varnel (Henri), notaire, XII.
Vasseur (Jean), chanoine, 19, 46.
Verdun (Jean de), brodeur, 2.
Vignolles (Claude), 44.
Vignolles (Thierry), orfèvre, 36.
Villers (des), 12.
Villon (Claude), XII.
Vincent (Jean), trésorier, 48.
Voisin (Jean), pharmacien, 6.
Vosgien (Jacques), serrurier, 25.
Vyon (Jacques), auditeur, 15.
Vyon (Nicolas), auditeur, 15.

Waillart (Nicolas), fourbisseur, XI.
Waultrin (Simon), boutavant, V.
Wuillaume (Dominique), notaire, 9.

Xeuillet, XII.

Yzabel, serrurier, 16.
Yzabellon (veuve), 5.

Digitized by Google

LE CHEF DE L'INVASION ALLEMANDE DE LORRAINE ET DE FRANCE EN 1587

Fabien, seigneur et burgrave de DOHNA

(1550-1621)

PAR

J. HAZON DE SAINT-FIRMIN

En parcourant les grands travaux ou les remarquables études dont l'invasion allemande de 1587 a été l'objet, on ne constate pas sans surprise l'absence de toutes notes sérieuses sur les chefs des troupes germaniques qui se ruèrent à cette époque sur la Lorraine et la France.

De toutes ces lacunes, la plus regrettable est, sans conteste, celle qui laisse les historiens dans l'ignorance à peu près absolue de tout ce qui concerne le principal personnage, Fabien, burgrave de Dohna (1), représentant des princes protestants de l'empire. En Allemagne, au contraire, on s'est beaucoup occupé, au cours de ces dernières années, de la vie de Fabien de Dohna (2), dont la

(1) Nous rendons à Fabien de Dohna son véritable titre, dénaturé dans les écrits du XVI[e] siècle et jusqu'à nos jours. La famille de Dohna porte pour blason : *d'azur à deux ramures de cerf d'argent, les pieds passés en sautoir, l'écu brodé d'or.*

(2) On peut citer, notamment, une étude de H.-G. SCHMITT dans le cahier 34 des *Halleschen Abhandlungen zur neueren Geschichte*, publication dirigée par G. Droysen ; le travail du comte S. DE DOHNA : *Aufzeichnung über die Vergangenheit der Familie* (Berlin, 1877) ; et

Digitized by Google

famille est encore aujourd'hui l'une des plus considérables de la Prusse. Ce seigneur ne fut pas, comme on a pu le croire jusqu'à présent, un simple capitaine de mercenaires. C'était un personnage de la plus haute importance, qui occupa dans le Palatinat, en Anhalt et en Prusse des situations élevées.

Il ne paraît donc point inutile de compléter les savantes études de MM. l'abbé Edmond Chatton (1) et Louis Davillé (2). Ce n'est d'ailleurs pas sans un sentiment de légitime orgueil que les Lorrains liront l'histoire de ce guerrier allemand qui, s'il n'a pas été vaincu sur le territoire du duché, le fut du moins par deux princes du sang de Lorraine, avec « de l'honneur et de la gloire autant qu'en peuvent avoir bons et vaillans capitaines » (3).

* * *

Fabien de Dohna, septième fils de Pierre de Dohna et de sa seconde femme Catherine de Zehmen (4), naquit le 26 mai 1550 au château de Stum (Prusse Orientale). Pierre de Dohna appartenait à la branche cadette d'une antique famille de Bohême, fixée en Prusse depuis le XV^e^ siècle et qui avait, au cours des bouleversements dus

enfin *Die Selbstbiographie des Burggrafen Fabian zu Dohna*, par C. KROLLMANN, archiviste de la famille princière de Dohna, au château de Schlobitten (Prusse orientale), Leipzig, 1905. Ces ouvrages sont du genre panégyrique et, dans la vie du burgrave, ne font tenir qu'une petite place à la désastreuse campagne de Lorraine et de France. Ajoutons que l'article consacré à Dohna dans la *Grande Encyclopédie*, qui paraît rédigé par un Allemand, passe sous silence la défaite du burgrave et dénature le caractère de l'invasion de 1587.

(1) *Itinéraire et ravages des reîtres en Lorraine sous la conduite du duc de Bouillon* (1587), dans *M. S. A. L.*, 1911, p. 177-308 ; tirage à part à Nancy, librairie Lambert et Vagner, 1911, in-8°.

(2) *Les ravages de la Lorraine pendant la Ligue*, publié par *Le Pays lorrain et le Pays messin*, janv. et fév. 1911.

(3) Dom MORIN, *Histoire du Gâtinais*.

(4) D'une famille noble de Pologne, Achatius de Zehmen était membre de la Diète polonaise et capitaine de Marienbourg.

Digitized by Google

à la Réforme, acquis l'une des premières places du duché. En effet, Pierre de Dohna était chevalier de l'Ordre teutonique, lorsque le grand maître, Albert de Hohenzollern, abjura le catholicisme et s'empara des immenses biens des religieux qu'il sécularisa à son profit et dont il fit le duché de Prusse (1525). Dohna l'imita et rendit au duc Albert de si notables services, que celui-ci l'en récompensa en lui donnant des terres considérables, qui sont encore actuellement dans la maison de Dohna (1).

Pierre mourut en 1552 et sa femme en 1557. Le jeune orphelin, Fabien, tomba alors en la tutelle de ses tantes Anne et Barbara de Zehmen, puis de son beau-frère, Hans-Jacob de Truchsess-Waldburg (2), qui l'envoyèrent étudier au gymnasium de Thorn, en Pologne. Il y reçut les éléments d'une éducation fort distinguée, puis, vers l'âge de dix ans, l'un de ses frères, Achatius de Dohna, l'emmena à la cour de Prusse où il fut admis au nombre des nobles compagnons d'études du margrave Albert-Frédéric, fils du duc Albert (3). Il y demeura quatre ans et de là partit pour Strasbourg dont les écoles jouissaient d'une haute réputation. Malgré les sages conseils de sa sœur, Fabien y dépensa son temps et son argent en folles orgies et y contracta de grandes dettes. Quand il quitta la ville, à l'âge de dix-huit ans, il se vit obligé d'engager une partie de ses biens pour les payer.

La mort inopinée de plusieurs de ses frères (4), surve-

(1) Notamment Schlobitten, Morungen, Braunsberg, Stum (Prusse Orientale) proviennent des dépouilles de l'Ordre teutonique. (Voir SCHMITT, *Fabian von Dohna*, p. 6.)

(2) C'est par cette alliance de Sophie de Dohna que le burgrave se trouvait être apparenté au célèbre archevêque de Cologne, Gebhard Truchsess de Waldburg.

(3) Une vingtaine de jeunes nobles polonais partageaient cette faveur avec F. de Dohna. (C. KROLLMANN, *Die Selbstbiographie des Burggrafen Fabian zu Dohna*, p. 2.)

(4) Henri de Dohna, officier au service de la Pologne, fut tué devant Pernau en 1563 ; Jean mourut en 1565 et Abraham, qui servit en

Digitized by Google

nue en peu d'années, le rendit héritier d'une certaine somme. Fabien était alors un beau jeune homme, fort intelligent, qui, malgré les folies de sa vie d'étudiant, possédait plusieurs langues, maniait habilement la plume et avait le goût des voyages. Profitant de ce que sa bourse était bien garnie, il partit pour l'Italie qu'il visita presque entièrement et ne rentra en Allemagne que lorsque ses ressources furent épuisées. Sa famille le réclamait et une carrière brillante s'offrait à lui à la cour de Prusse. Mais les charges qu'on lui offrit ne le séduisirent pas. Le fils de son souverain, dont il avait jadis partagé les jeux et les études, donnait déjà des signes d'aliénation mentale (1), et son état inspirait à Fabien une insurmontable horreur : « Je fus effrayé, écrit-il, et ne voulus rester près de lui... M'étant muni d'argent, je retournai en Italie (2). »

Les circonstances de ce voyage, raconte le burgrave lui-même dans une curieuse autobiographie qu'il nous a laissée (3), devaient influer sur toute sa vie. Tombé gravement malade à Padoue, il traversa une de ces crises morales fréquentes chez les adeptes de la Réforme. Pris de doutes sur la vérité du dogme enseigné par Luther, il fit le vœu d'aller s'instruire à Genève dès le rétablissement de sa santé. Aussitôt guéri il se rendit dans cette Rome calviniste où il se lia d'amitié avec les théologiens,

France sous les ordres de Jean-Casimir lors de l'invasion de 1569, contracta, après la bataille de Moncontour, une grave maladie dont il mourut, peu après, en octobre 1569. (C. KROLLMANN, *loc. cit.*, *passim.*)

(1) Il devint complètement insensé. Son règne ne fut qu'une longue régence et, comme il n'avait que des filles, sa mort amena de graves complications dans le duché qui faillit être subjugué par la Pologne, alors suzeraine du duché.

(2) *Selbstbiographie,* p. 8.

(3) Cette pièce est restée inédite dans les archives de la famille de Dohna jusqu'en 1905, époque où elle fut publiée, avec d'autres pièces concernant le burgrave et la succession de l'électeur de Brandebourg en Prusse, par C. Krollmann, archiviste des comtes-princes de Dohna-Schlobitten. Elle se termine à l'année 1606.

Digitized by Google

notamment avec Théodore de Bèze. La mort de sa sœur, qu'il aimait tendrement, arrivée sur ces entrefaites, calma suffisamment sa soif de plaisirs pour lui donner le temps d'étudier les préceptes de la réforme de Calvin (1572).

A son retour en Prusse il se déclara ouvertement calviniste. On sait que la confession d'Augsbourg était généralement adoptée dans les cours d'Allemagne et que les sectateurs de Calvin y étaient presque aussi mal vus que les catholiques. Si la foi nouvelle du jeune Dohna ne déplut point à son frère, le burgrave Achatius, — qui, paraît-il, l'aurait même engagé à retourner à Genève (1) — il n'en fut point de même dans les différentes cours qu'il fréquentait et où, malgré ses relations avec une foule de théologiens et d'hommes d'État éminents, il fut reçu avec froideur. Aussi les années qui s'écoulèrent entre sa conversion au calvinisme et son arrivée à la cour du comte palatin Jean-Casimir sont-elles uniquement remplies par les voyages incessants et les tentatives diverses du jeune Prussien, toujours à court d'argent, pour embrasser une carrière conforme à ses goûts, à son fanatisme et à son ambition. Il parcourut une partie de l'Allemagne, assista en curieux à la diète de Ratisbonne, gagna Vienne, où l'empereur voulut se l'attacher et l'envoyer en ambassade à Constantinople. Il refusa et, comme il n'avait pas d'argent, regagna ses domaines de Prusse où il dut attendre « avec patience » la rentrée de ses revenus (2).

Vers cette époque (1577), une attaque du roi de Pologne contre la ville de Dantzig le tira de la morne inactivité dans laquelle il languissait à Morungen. Afin de protéger les biens de sa famille en Livonie, il se fit introduire à la cour du roi de Pologne, Étienne Bathory. Sa bonne mine

(1) Tous ces détails et ceux qui suivent sont empruntés à la *Selbstbiographie* de Fabien de Dohna.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

séduisit encore ce souverain qui l'engagea à demeurer auprès de lui. Les talents du roi inspiraient au jeune Dohna beaucoup de respect et « dans tout autre pays » il se fût attaché à sa personne. Mais, quoique né d'une mère polonaise, le burgrave haïssait profondément ce pays et voici les raisons caractéristiques par lesquelles il explique son refus d'accepter les propositions d'Étienne : « Depuis mon enfance et durant toute ma vie, je n'ai du fond du cœur éprouvé que de l'effroi, de l'aversion et de l'horreur pour la nation polonaise, à tel point que je ne puis assez l'exprimer (1). »

C'est à ce moment qu'un ambassadeur du régent de Prusse (2) instruisit Fabien de Dohna que la lutte des Pays-Bas contre la tyrannie espagnole venait de recommencer avec une nouvelle fureur. La pensée de mettre au service de ses coreligionnaires opprimés l'épée qu'il avait refusée à l'empereur et au roi de Pologne entra dans l'esprit du burgrave et ne le quitta plus. Il hésita, anxieux, car il n'avait point du tout d'argent dans sa bourse. Il s'est dépeint lui-même « dans la grande salle de Karwinden (3), assis devant la cheminée, le cœur plein de soucis, priant Dieu du fond du cœur afin qu'il voulût bien lui donner les moyens de servir cette cause ». Son frère Achatius, qu'il implora, lui prêta 400 thalers avec lesquels il acheta quatre vieux chevaux, réunit quelques serviteurs et « au nom de Dieu » partit pour les Pays-Bas (4). Le voyage était long et le burgrave ne tarda pas à être entravé par une foule de difficultés dont sa pénurie d'argent était la principale. Il écrivit alors au fameux Lan-

(1) *Selbstbiographie*, p. 13.

(2) Wilhelm von Heydeck, qui venait annoncer au roi de Pologne que Georges-Frédéric de Brandebourg, vu l'état de démence du nouveau duc Albert-Frédéric, prenait la régence du duché.

(3) Karwinden, Prusse Orientale, fief de la maison de Dohna.

(4) Tous ces détails sont extraits de la *Selbstbiographie*.

Digitized by Google

guet (1) pour demander conseil. Celui-ci releva son courage, l'assura que la reine d'Angleterre venait d'envoyer de l'argent au comte palatin, Jean-Casimir, pour mener un secours dans les Pays-Bas, et l'engagea à aller prendre du service dans les troupes de ce prince, le seul qui professât le calvinisme en Allemagne.

Ce conseil plut au burgrave. Outre la satisfaction de servir un maître de sa croyance, une carrière s'ouvrait pour lui loin « de ce Nord inhospitalier avec son misérable souverain et les querelles de ses théologiens » (2) qui l'exaspéraient. Après un séjour de quelques semaines près du comte de Hanau (3), Fabien de Dohna, muni de lettres de recommandation de Languet et du comte, se rendit à Oppenheim où Jean-Casimir de Bavière se trouvait alors (mars 1578).

* * *

La petite cour de Kaiserslautern où résidait ordinairement Jean-Casimir était, après Genève, le principal foyer des idées calvinistes en Europe. Le prince qui la gouvernait était le quatrième fils de l'électeur palatin Frédéric III (4). Étonnant mélange « de zèle religieux et de brutal égoïsme, de dignité princière et de mercenaire amour du gain, de goût français et de grossièreté allemande » (5), Jean-Casimir, que Sismondi appela si justement « un condottiere », est le type le plus marquant de

(1) Hubert Languet, gentilhomme français, émigré en Allemagne après avoir embrassé le luthéranisme. Ami et ambassadeur de l'électeur Auguste de Saxe, il joua un rôle considérable dans la diplomatie allemande (1518-1581).

(2) SMITT, *Fabian von Dohna*, p. 11.

(3) Philippe-Louis Ier, mort en 1580.

(4) Ces princes appartenaient à une branche cadette de la maison de Bavière, qui avait embrassé le protestantisme.

(5) Friedrich VON BEZOLD, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. I, p. 17.

Digitized by Google

cette période de la Réforme en Allemagne. Son frère aîné, Louis, électeur palatin, caduc et scrofuleux, luthérien, avec lequel il vivait d'ailleurs dans une discorde acharnée, se mourait à Heidelberg, n'ayant qu'un fils en bas-âge dont Jean-Casimir guettait la tutelle. Le zèle intéressé que ce cadet sans États montrait pour la cause calviniste dissimulait des convoitises énormes, et il rêvait sans cesse d'arracher des territoires à ceux qu'il venait secourir et seconder dans leurs entreprises.

En attendant la satisfaction de ses ambitions, joyeux luron, grand buveur, il ne négligeait rien pour leur donner toutes les chances de réussite. Il tenait à Kaiserslautern une petite cour calviniste, exécrée de son frère et de l'empereur, où se rassemblaient tous les persécutés de la secte et d'où partaient les redoutables bandes armées qu'il faisait métier de mener combattre dans les pays agités par les discordes religieuses.

Né en 1543, Jean-Casimir avait passé une partie de sa jeunesse en Lorraine et en France. Il gardait de ces cours somptueuses un souvenir envieux et les récits qu'il ne se lassait pas de faire de leurs richesses et de leurs splendeurs était un des moyens dont il se servait pour exciter la cupidité des Allemands. Il ne désespéra jamais de se tailler un État dans l'un ou l'autre de ces pays et c'est à ce désir qu'il faut attribuer l'insistance avec laquelle il envahit la France. Par deux fois il se fit céder par les huguenots, pour prix de son secours, le territoire des Trois-Évêchés (1). Enfin, en 1580, il rêva d'une souveraineté en Languedoc et se fit vendre encore le fort et les

(1) Le premier traité fut signé à Strasbourg, le 4 juin 1574, par Condé, ses adhérents huguenots et Jean-Casimir. Comme il ne put recevoir son exécution, il en fut signé un nouveau le 28 septembre 1575 qui amena l'invasion de 1576. (V. Bezold, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. Ier, introduction.)

Digitized by Google

salines de Peccais, près d'Aiguesmortes, dans cette province (1).

Excité contre la France et l'Espagne par l'Angleterre qui lui fournissait des subsides, il encourageait sans cesse les huguenots de France et des Pays-Bas, recueillait à sa cour ou donnait place dans ses armées à quiconque se proposait pour servir ses desseins.

Tel était le prince dont le burgrave venait implorer les faveurs dans des circonstances particulièrement bien choisies. Il lui fut même présenté à un moment caractéristique qui devait donner au futur envahisseur de la France une inoubliable impression de la richesse de notre pays. Jean-Casimir se trouvait alors à Oppenheim (2), où il partageait entre les colonels allemands qui avaient fait avec lui la dernière campagne de France (1575-1576) (3), l'énorme quantité de bijoux et de pierres précieuses que Henri III, faute d'argent, lui avait livrée en gages lors du honteux traité de 1576 (paix de Monsieur). L'aspect de ces splendides dépouilles combla le burgrave d'admiration et se grava profondément dans son souvenir. « Je vis les joyaux placés sur une table, dit-il ; c'était vraiment magnifique à voir (4)... » Et le jeune Prussien mêle au récit de sa première entrevue avec le célèbre comte palatin ses regrets d'avoir vu disperser et gaspiller ces trésors entre les mains d'hommes de guerre,

(1) On trouvera dans les *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, et dans les *Mémoires de la Huguerye* (publiés en 1880, en 3 vol. in-8°, par le baron de Ruble, pour la Société de l'Histoire de France, t. II, p. 64 et *passim*) les plus curieux détails sur les ambitions de ce prince et la politique des réformés.

(2) Actuellement ville du grand-duché de Hesse.

(3) Là se trouvaient le fameux Hans von Buch et Frédéric de Weren, qui revinrent en Lorraine et en France sous Dohna, en 1587 ; Henri de Stein, le colonel suisse ; Louis d'Erlach, etc... (*Selbstbiographie*, p. 15.)

(4) *Selbstbiographie*, p. 15 et 16.

Digitized by Google

avides d'argent, pressés de s'en défaire à n'importe quel prix.

Jean-Casimir fit au nouveau venu les plus engageantes promesses. Fabien sut d'ailleurs gagner à première vue ses bonnes grâces puisque, peu de semaines après son arrivée, il l'emmenait à Heidelberg, où il allait voir l'électeur Louis, puis l'envoyait en Hesse solliciter le landgrave (1) de vouloir bien participer, pécuniairement du moins, à son expédition des Pays-Bas. Le burgrave réussit dans sa négociation. Il obtint du landgrave une somme de 3.000 florins avec lesquels il retint à la solde de Jean-Casimir le régiment de lansquenets du colonel Christophe de Hackenborn (2).

L'expédition fut mal engagée. Fabien de Dohna, dont la faveur avait rapidement grandi, ayant été placé par Jean-Casimir à la tête de son état-major, vit bientôt l'ambition suspecte de son maître donner ombrage aux Flamands et au prince d'Orange. A la suite d'un festin, où s'était manifestée l'intempérance commune aux Allemands et aux Flamands de cette époque, Dohna se prit si violemment de querelle avec Guillaume d'Orange, au sujet de Beutterich, autre favori de Jean-Casimir, qu'il fallut les séparer (3). Jean-Casimir, qui ne cherchait qu'un prétexte pour quitter l'armée, avait peut-être provoqué l'incident qui eut des suites graves. Sous prétexte d'aller se plaindre à la reine d'Angleterre et chercher de nouveaux subsides, il s'enfuit en Angleterre. Son départ causa une vive indignation et un affreux désordre ; le contingent qu'il avait amené se débanda et se mit au service de Don Juan d'Autriche (4). Jean-Casimir, effrayé des clameurs soulevées par sa conduite, n'osa point retourner

(1) *Selbstbiographie.*
(2) *Ibid.*
(3) Schmidt, *Fabian von Dohna*, p. 21.
(4) *Ibid.*, p. 22.

Digitized by Google

dans les Pays-Bas. En mars 1579, il rentrait fort dépité (1) et très discrédité à Kaiserslautern. Le burgrave, qui l'avait accompagné en Angleterre, l'y suivit sans s'occuper davantage de ses coreligionnaires. Au sommet de la faveur, comblé des témoignages d'une amitié sincère et qui dura jusqu'à la mort de Jean-Casimir, il attendit près de ce prince une nouvelle occasion de faire briller ses talents militaires.

* * *

Après cinq années passées joyeusement auprès de Jean-Casimir ou dans les différentes cours protestantes d'Allemagne, Fabien de Dohna vit enfin arriver l'événement qui devait lui permettre de retirer du fourreau l'épée qu'il y laissait avec impatience. Un énorme scandale, provoqué par un de ses proches alliés, éclatait à Cologne, menaçant d'ébranler jusqu'au trône impérial.

Gebhard Truchsess von Waldburg (2), archevêque de cette ville, violemment épris d'une jeune et belle religieuse, la comtesse Agnès de Mansfeld, embrassait le calvinisme (3) et l'épousait le 2 février 1583. Cette apostasie n'eût été qu'un triste exemple de plus de la faiblesse humaine si Gebhard, endoctriné par les calvinistes, n'avait eu la prétention de sécullariser l'électorat ecclésiastique de Cologne, afin d'en faire un État laïque sous son sceptre. Sa voix, jointe alors à celle des trois autres électeurs protestants de la Diète, assurait l'élection d'un prince protestant au trône du Saint-Empire germanique. C'est dans l'espoir d'arriver à ce but que tous les princes protestants d'Allemagne prirent fait et cause pour ce

(1) Il écrivait à l'électeur Auguste de Saxe « qu'ayant fait assez de bévues, il retournait chez lui garder ses oies afin de réserver sa peau pour la patrie quand ce serait utile ». (Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 327.)

(2) Né en 1547, il était électeur de Cologne depuis 1577.

(3) Le choix de cette secte lui valut l'hostilité des luthériens dans toute l'Allemagne.

Digitized by Google

débauché sans aucun talent politique ou militaire (1). Tandis que le Pape l'excommuniait et nommait à sa place Ernest de Bavière (2), qui accourut avec des troupes conquérir son siège épiscopal, Gebhard, complétant sa trahison, implora le secours de Jean-Casimir. Pour garantie de la solde des troupes de celui-ci, l'électeur parjure engagea, « pour lui et ses successeurs », Cologne et tous ses territoires, promit de livrer les villes, forteresses et châteaux, dès leur arrivée, aux forces étrangères, et céda en même temps à l'envahisseur les privilèges, douanes, revenus de toute nature de l'électorat jusqu'à sa complète satisfaction (3). A ce prix, Jean-Casimir leva une armée et marcha à son secours.

C'est Fabien de Dohna qui tient, après son maître, la première place dans cette période de la guerre de Cologne. Par sympathie pour le parent de sa sœur (4) autant qu'à cause de la religion calviniste embrassée par Gebhard, il fut, dès le début, un de ses plus chauds partisans. Il recruta et assembla la plupart des colonels et des capitaines destinés à conduire l'armée de secours et assista aux revues des troupes ; enfin, le 4 septembre 1583, Jean-Casimir le nommait feld-maréchal (5).

Cette nouvelle expédition fut la pénible réédition de celle des Pays-Bas. Gebhard, accablé par les conséquences de sa faute, incapable de soutenir son rôle, se livrait à la boisson, rebutait tous les capitaines et offensa, dit-on,

(1) V. Bezold, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. II et III, *passim*.

(2) Ernest, duc de Bavière, évêque de Freising, Liége et Munster, puis archevêque et électeur de Cologne.

(3) F. de Bezold, *op. cit.*, t. II, pièce 115, p. 94. C'étaient les conditions ordinaires de Jean-Casimir ; on retrouvera des stipulations analogues dans le traité de Friedelsheim, en vertu duquel il envahit la France et que nous citons plus loin.

(4) On se rappelle que Sophie de Dohna avait épousé Hans-Jacob de Truchsess-Waldburg.

(5) *Selbstbiographie*, p. 43.

Digitized by Google

Jean-Casimir (1). Alors celui-ci, sous le prétexte de la mort de son frère, l'électeur Louis, donna, un matin d'octobre, l'ordre à Fabien de Dohna d'assembler les troupes et de les licencier, tandis qu'il courait à Heidelberg s'emparer de la tutelle de son neveu, le jeune Frédéric IV, âgé seulement de neuf ans.

Mais, si le burgrave avait ses raisons de comprendre facilement l'avantageuse nécessité pour son maître d'abandonner l'armée de Cologne, il en fut autrement des soldats, qui faillirent le massacrer. « Qui était plus insensé que reîtres et lansquenets ? écrit-il. Moi, pauvre diable, je dus pourtant attacher la clochette au chat, assembler les reîtres et les lansquenets, excuser mon noble maître et les remercier. Des reîtres je vins encore à bout, mais les lansquenets m'eussent presque mis en pièces (2).... » Il s'en tira pourtant et sans se soucier davantage de la cause, d'ailleurs perdue, de Gebhard (3), reprit la route d'Heidelberg où il arriva heureusement le 27 octobre 1583. Jean-Casimir venait d'y faire casser le testament de son frère, rétablissait par la force le calvinisme dans le Palatinat et demeurait seul investi, pour de longues années, de la tutelle du jeune fils de l'électeur. De plus vastes horizons s'ouvraient pour la politique du régent, désormais toute dirigée contre la France.

*
* *

Les préliminaires de l'invasion de 1587 sont la partie la moins connue de cette période agitée de notre histoire et, en dehors de l'intérêt qui s'y attache, il est nécessaire

(1) V. dans F. DE BEZOLD, *op. cit.*, t. II, les curieux détails donnés sur le désordre de l'armée protestante, et les scandales journaliers de Gebhard dans le camp. La pièce 222 (p. 164) est particulièrement intéressante.

(2) *Selbstbiographie*, p. 45.

(3) Gebhard Truchsess fut entièrement défait à Flockembourg le 31 mars 1584. Il prit la fuite et traîna le reste de ses jours une misérable existence.

Digitized by Google

d'y jeter un coup d'œil pour comprendre par suite de quelles circonstances une expédition de cette importance fut confiée au burgrave de Dohna.

Quelques historiens écrivent encore, au préjudice de la vérité, que l'invasion était seulement dirigée contre les Guises et le chef de leur maison.

En réalité, la guerre qui se prépara en Allemagne dès 1584, cachait à peine son but réel, et ne fut qu'un épisode de la lutte des peuples latins et germaniques toujours aux prises depuis l'invasion des barbares. Anglais et Allemands déguisèrent sous des prétextes religieux leur désir d'abattre les deux puissantes barrières opposées à la Réforme et à l'expansion germanique : la Lorraine et la France. La suprême tentative de 1587 fut le dernier effort des « pays du Nord ou protestants pour envahir et dominer les pays du Midi ou catholiques... Ainsi la lutte n'avait jamais été si générale et si solennelle : les deux opinions y mettaient leur dernier enjeu (1). »

En arrachant aux princes protestants d'Allemagne l'espoir de s'emparer du trône impérial, la défaite de Gebhard Truchsess les avait violemment irrités. Leur rage se tourna vers la France à laquelle ils résolurent d'imposer un monarque hérétique, du règne de qui ils attendaient toutes sortes d'avantages. La mort du duc d'Anjou (2) venait d'ouvrir la question de la succession au trône de France. L'insurrection de la Ligue contraignant Henri III à s'associer aux catholiques, à révoquer des édits trop favorables aux huguenots et continuellement violés, à refuser le titre d'héritier présomptif à leur chef Henri de Navarre, leur fournit un nouveau prétexte de rébellion. Les agents habituels de ce prétendant, qui parcouraient depuis deux ans l'Europe en demandant une alliance et

(1) Th. LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. II, p. 518.

(2) François de Valois, duc d'Alençon puis d'Anjou, mourut le 10 juin 1584.

Digitized by Google

des secours pour leur cause, firent alors entendre des sollicitations de plus en plus pressantes.

Avant que la Ligue eût un régiment sur pied (1), Henri de Navarre demandait à l'Angleterre une flotte, à l'Allemagne une armée, un prince allemand pour la conduire (2) et soutenir ses droits. Il offrait tout l'argent que les Églises réformées pourraient fournir, promettait aux princes qui épouseraient sa querelle des récompenses énormes le jour où « la couronne qui lui pendait à un filet sur la teste » (3) ceindrait son front, et enfin son appui futur dans la lutte contre la maison d'Autriche à laquelle il s'agissait d'arracher le trône du Saint-Empire. Il excita ou réveilla ainsi tous les appétits des peuples et des princes faméliques du nord de l'Allemagne. L'Angleterre et le Danemark promirent des subsides.

La *Croisade* se prépara alors au milieu des clameurs

(1) Vers le 25 mars, c'est-à-dire une semaine avant le manifeste des ligueurs (Péronne, 30 mars 1585), le roi de Navarre rappelait à Ségur, son agent en Angleterre et en Allemagne, qu'il avait tout pouvoir pour « *traicter, capituler et conclure en toute diligence* si vous ne l'avez déjà faict et faire la plus grande levée de Reistres et gens de guerre que faire se pourra... » (B. DE XIVREY, *Lettres missives de Henri IV*, t. II, p. 674.) Toute la correspondance du roi de Navarre, *depuis juillet 1583*, est remplie de ses négociations avec l'Allemagne et l'Angleterre et justifie les craintes et les armements de la Ligue.

(2) F. DE BEZOLD, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*. Le roi de Navarre avait en 1585 demandé au roi de Danemark son fils pour commander l'expédition de France (t. II, p. 305, pièce 377); presque en même temps Ségur écrivait au ministre anglais Walsingham, au sujet de l'armée d'invasion, que « le roy de Navarre [la] désireroit estre conduicte par le filz aysné du duc de Brunzvich, si le duc Cazimir pour l'administration de l'Électorat palatin ne pouvoit venir »... Il ajoute que les Allemands devront tous obéir à la Reine d'Angleterre à cause du large secours dont elle favorise les réformés de France, etc., etc. (*Ibid.*, t. II, p. 299 et 371.)

(3) *Éphém. de la Huguerye*, p. 7. — Le 26 septembre 1585 l'envoyé du roi de Navarre, Ségur, écrivait au landgrave de Hesse pour lui faire un appel pressant en faveur du prétendant, et promettait « que le roy, une fois en possession de la couronne, récompensera richement ». (BEZOLD, *op. cit.*, t. II, p. 286, pièce 361.)

Digitized by Google

de haine et des outrages adressés à la Lorraine (1) et à la France. Une ambassade de princes et de grands seigneurs allemands vint à Paris en 1586, et osa reprocher à Henri III d'avoir manqué à sa parole en révoquant ses édits. Mais où se démasquaient les desseins de l'Allemagne protestante (réalisés et poursuivis avec succès depuis), c'est dans cette lettre de Joachim-Frédéric de Hohenzollern (2) à l'électeur de Saxe : « Il est temps, écrivait ce prince, de délivrer la postérité de graves périls et de faire craindre à tous le nom allemand autrefois redouté de tous (3). » Un traité, signé à Friedelsheim (4) le 11 janvier 1587, entre Henri de Navarre, les églises réformées de France et Jean-Casimir, termina les négociations (5), arrêta le plan et les conditions de l'invasion :

1° Son Altesse conduira ou fera conduire en France au secours dudict roy de Navarre et des églises réformées une

(1) On en trouvera un exemple dans certaines pièces des *Mémoires de Duplessis-Mornay*. On y retrouve trace aussi de l'enthousiasme avec lequel les réformés attendaient ces secours. Le second volume des *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir* contient une foule de pièces curieuses sur ce sujet (1585-1586).

(2) Alors administrateur de Nuremberg et ensuite électeur de Brandebourg. Son fils Jean-Sigismond épousa l'héritière de Prusse. Il fut la souche des rois de Prusse.

(3) JANSSEN, *L'Allemagne et la Réforme*, t. V, p. 89.

(4) Actuellement ville du Palatinat bavarois (Bavière).

(5) Les négociations avaient surtout pour objet la contribution financière des souverains et des villes libres de l'Allemagne protestante. On connaît aujourd'hui les sommes qui furent versées pour l'invasion de France. L'Angleterre versa 155.000 florins, le duc de Bouillon 18.000 fl., les églises de France 15.746 fl., Henri-Jules, administrateur d'Halberstadt, 11.680 fl., la Chambre électorale palatine 20.000 fl., l'Administration de l'Électorat palatin 10.000 fl., Jean-Casimir personnellement 9.957 fl., l'Arsenal du Palatinat 1.312 fl., la Chambre et l'Arsenal particulier de Jean-Casimir 30.512 fl., le landgrave Guillaume de Hesse 12.000 fl., le roi de Danemark 24.180 fl., Magdebourg 18.896 fl. En outre Jean-Casimir emprunta à Strasbourg 20.000 fl. et pour 6.068 fl. de pièces d'artillerie. (Stadtsarchiv. de Munich, *Schwarze Abteilung* 545/4 f.-452 ff., cité par BEZOLD, *loc. cit.*, t. III, p. 115, pièce 130, en note.)

Digitized by Google

bonne, forte et grande armée avec artillerie, pionniers, poudre et munitions.

2° Le roi de Navarre promet de fournir à S. A. 4.000 arquebusiers français, conduits par Mouy, Chatillon ou Lesdiguières qui devront toujours marcher avec S. A. ou celui qu'il ordonnera. Jean-Casimir s'efforcera de faire récompenser ces seigneurs.

Les ambassadeurs du roi de Navarre s'engagent à fournir à Jean-Casimir 19.000 livres « et la somme de C. 4 mil florins d'Allemaigne » pour en disposer à son gré pour l'entreprise. Les sommes que S. A. fournira de son bon gré lui seront remboursées par le roi Henri III ou garanties sur « bonne asseurance en Allemaigne » ainsi que les dettes antérieures (1).

L'artillerie demeurera du tout à la discrétion de S. A. ; « les poudres et munitions qu'il fera mener en France » étant épuisées, Henri de Navarre sera tenu d'en fournir d'autres.

Si le chef de l'armée ennemie (2) est fait prisonnier par les soldats de l'armée de S. A. il lui sera loisible (ou à celui qu'il ordonnera) de le retirer s'il veut moyennant la somme de 10.000 écus ; les autres princes ou seigneurs français pourront également être rachetés par S. A. chacun pour la somme de 6.000 écus. Le roi de Navarre et ses adhérents ainsi que les églises réformées engagent pour le paiement des frais de guerre de S. A. tous leurs biens, meubles et immeubles tant en France qu'à l'étranger. Pour ce qui concerne les terres des Bourbons aux Pays-Bas, le roi de France devra pourvoir à ce que S. A. en puisse prendre possession et en tirer les revenus en faisant au besoin la guerre au roi d'Espagne. Le roi de Navarre s'engage, « affin que les assignations et asseurances que ledict seigneur roy de France en pourra donner [à Son Altesse] ne soyent inutilles et frustratoires », à ne poser les armes que lorsqu'on lui aura fourni « la plus grande somme de deniers comptants » et donné en la meilleure forme possible

(1) Celles reconnues à la suite de deux invasions précédentes et encore non acquittées par Charles IX et Henri III.

(2) Cet article aurait permis à Jean-Casimir, au cas où Henri de Lorraine eût été fait prisonnier, d'en tirer une rançon aussi forte que celle demandée par Édouard III à Duguesclin.

Digitized by Google

garantie des autres dettes depuis l'an 1576 et les intérêts d'icelles.

Ces garanties seront données « sur les receptes généralles et particullières, tant du domaine, tailles, équivallens, impositions que des greniers et gabelles du sel et autre nature de deniers lesquelles ledict seigneur roy de Navarre et lesdictes esglises et associez tiennent de présent et tiendront au jour de la paix tant en Guyenne, Gascogne, Languedoc Daulphiné que autres lieux du royaume ». On ne tiendra compte d'aucun engagement, aliénations, partiz et assignations si ce ne sont celles données à Clervant et Lesdiguières (1) qui auront leur cours jusqu'à l'expiration.

De terme en terme, S. A. recevra les sommes (ou celui que S. A. commettra à cet effet) et il en donnera simple quittance. La recette sera faite et les deniers conduits en Allemagne par le roi de Navarre, qui devra par tous les moyens en sa puissance veiller à l'exécution de cet article.

Le roi de Navarre promet que toutes les villes, places, châteaux qu'il tient à présent et qui seront prises et fortifiées par la présente armée tant dedans que hors le royaume (2) serviront aussi d'assurance audits payements.

On mettra dans ces places une garnison française choisie par le roi de Navarre, mais agréable à S. A., « et qui feront à cette fin tel service qu'il sera jugé convenir au contentement de S. A. ». Dans celles hors du royaume une garnison allemande agréable au roi de Navarre.

Après paiement, ces villes seront laissées au roi de Navarre pour en faire ce qu'il jugera convenable au maintien de la paix; celles hors du royaume seront laissées à S. A. pour en disposer au bien de ses affaires.

Le roi de Navarre sera tenu « de presser et solliciter toutes lesdictes esglises, princes, seigneurs et gentilshommes tant de la Religion que associez, ensemble de porter et solliciter tous les princes estrangers ses amys, notamment la royne d'Angle-

(1) Tous deux capitaines huguenots.

(2) Ces mots : « hors le royaume » visent les États du duc de Lorraine.

Digitized by Google

terre pour faire amasser les plus grandes sommes de deniers qu'il sera possible et les envoyer en ladicte armée, ès mains de S. A. ou de celluy qu'il ordonnera, pour, avec tous autres deniers qui proviendront de la force et mesnage de ladicte armée comme de tous branchaps (1), sauvegardes, passeportz, contributions, vivres et toute autre nature de deniers dont ce pourra faire recouvrement, estre mis ès mains du trésorier allemand de S. A. ».

Au moment de la paix, le roi de Navarre promet et assure S. A. d'exiger que le roi de France leur donne tous les moyens qui sont en sa puissance soit dedans soit hors du royaume pour les faire payer selon un état que S. A. fera dresser. Les colonels et autres particuliers à qui, pour occasion de guerre, sont dues des sommes d'argent par le feu roi ou le duc d'Anjou, seront remboursés par le roi de France.

Le roi de Navarre et tous ses associez et les églises s'engagent à ne point poser les armes que S. A. et ses gens de guerre ne soient préalablement satisfaits, et lesdits gens de guerre ne se sépareront point de lui, qu'il n'ait obtenu une bonne et ferme paix dont les articles seront résolus par le roi de Navarre et S. A. et dont les trois points principaux sont :

Art. 1er. « Oubliance et abolition généralle de toutes choses passées depuis la mort du roy Henry second jusqu'à présent ; l'établissement des églises réformées dans toutes les provinces, villes, lieulx et endroictz du royaume de France esgallement avec les catholicques, de la justice mie partye, l'acession possible des réformés à toutes charges, honneurs, bénéfices royaux et municipaux, trois bonnes places de sûreté en chaque province et une assignation de quelques décimes sur les biens du clergé pour entretenir les églises réformées, leurs ministres, leurs écoles, etc. »

Art. 2. On requerra la révocation de l'excommunication du roi de Navarre et du prince de Condé, on les rétablira, ainsi que les princes, seigneurs et gentilshommes dans leurs honneurs et biens, offices, charges, etc., réellement et de fait. Le prince de Condé obtiendra une place de sûreté en Picardie. Le roi de

(1) Rançon qu'on tire d'un captif en menaçant de le pendre aux branches d'un arbre.

Digitized by Google

Navarre sera déclaré et reconnu par tout le royaume, premier prince du sang de France, héritier présomptif de la couronne et comme tel obtiendra l'apanage entier de Monsieur. Toutes ligues, tant dedans que hors le royaume, seront dissoutes et si elles se renouvellent leurs auteurs déclarés criminels de lèse-majesté. En cas de décès du roi de Navarre, Condé sera reconnu pour son héritier et à ce titre recevra un apanage convenable à sa personne, première après le roi de Navarre. Ces choses seront jurées, homologuées par le roi, les princes, officiers de la couronne, gouverneurs, cours de parlements et même une assemblée des États.

En la paix sera comprise S. A., ses pays patrimoniaux ou de son administration. Son Altesse recevra pleine satisfaction pour le paiement de ses gens de guerre et celui des dettes précédentes, en argent comptant ou bonnes assurances en Allemagne et dans le royaume. S. A. sera libre d'avoir en France pour la poursuite de ses affaires et paiements, ambassadeurs et gens de telle qualité, condition et nation qu'il lui plaira de choisir. Ils recevront pour leur sûreté, passeports, sauf-conduits, etc., et leur entretien sera payé par le roi de France.

En cas où S. A. serait assaillie en ses États patrimoniaux ou le Palatinat, il lui sera libre d'y retourner avec toute ou partie de l'armée.

Toutes les églises et associés contractants de quelques qualités seront reçus en la protection de l'armée. Comme le motif principal de la campagne est l'établissement d'une bonne et ferme paix et que le roi de France a souvent fait connaître son impuissance à la maintenir, le roi de Navarre et S. A. promettent réciproquement de procurer... « avant que poser les armes une libre et légitime assemblée des estatz du royaume pour... par le corps entier de tous les subjects... affermir la dicte paix, rompre toutes ligues et associations contraires au Réformés et si cette assemblée des Etatz ne peut avoir lieu ou est sujette aux corruptions et subornemens ordinaires, le roi de France fasse établir la paix de son plein pouvoir et autorité avant que l'armée sorte du royaume donnant toujours par l'un et l'autre moyen... contentement et satisfaction de S. A. » Le roi de Navarre s'engage à partir du 1er mars (nouveau style) à ne

Digitized by Google

faire aucun traité de paix sans l'avis, consentement, satisfaction et contentement de S. A. (1).

Cette guerre, décidée après de longs et pénibles marchandages, était l'œuvre principale à laquelle Fabien de Dohna avait depuis trois années consacré la plus grande partie de son activité. Cependant, il n'était pas alors destiné à assumer la lourde tâche de commander l'armée, car Henri de Navarre l'avait proposée à une foule de princes et souverains étrangers (2), et enfin à un duc de Lunebourg. Le burgrave devait être donné à ce prince comme lieutenant (3), projet qui n'eut pas de suite à cause, dit-on, de la jalousie de Jean-Casimir. Mais, sous n'importe quel chef, le burgrave brûlait du désir de parcourir en conquérant le beau royaume dont, souvent, en d'interminables veillées, son maître lui dépeignait la richesse et les splendeurs (4).

Dès 1585, nous le voyons, au cours de ses voyages, retenir, pour la future campagne, la plupart des capitaines qu'il amènera en France en 1587. Il s'abouche avec Ludwig Rumpf (5), les colonels Frédéric von We-

(1) Capitulation de Henri de Navarre avec Casimir de Bavière, Bibliothèque nationale. Ms français, 3975, f° 71 et suiv. Le fonds de manuscrits de la Bibliothèque de Nancy en possède la copie *in extenso*.

(2) Notamment au roi de Danemark, aux princes d'Anhalt, au duc Philippe de Brunswick, aux princes de Saxe-Altembourg et de Saxe-Weimar, au prince de Lutzelstein de la maison de Bavière, à Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard.

(3) F. DE BEZOLD, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. II, p. 313.

(4) La magnificence de la cour de France était pour Jean-Casimir de Bavière un sujet de conversation favori. Il aimait à rappeler ses souvenirs de jeunesse et parfois, fort tard dans la nuit, il en narrait les splendeurs à son favori « jusqu'à ce que ses yeux se fermassent, dit le burgrave, tandis que moi, je ne pouvais me rassasier d'écouter, ni de m'émerveiller ». (*Selbstbiographie*, p. 30.)

(5) Capitaine de reîtres. Il avait servi sous Schomberg « pendant les guerres passées », écrivait celui-ci à Henri III en 1587. Passé au service de Jean-Casimir, on le trouve, en 1582, quittant Bonn pour

Digitized by Google

ren (1), Hans von Buch (2), David Bernsdorff (3), Schregel (4), dont les pillages sont demeurés célèbres dans l'électorat de Cologne (5), et enfin le jeune duc de Bouillon (6).

Cependant, malgré l'inertie du roi de France, les avis certains donnés par la Cour que ce dernier (7) laisserait

accomplir une mission dans les Pays-Bas. (BEZOLD, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. II, pièce 24, t. III, pièce 76.) Feld-maréchal pendant la campagne de France, en 1587, il fut tué dans une embuscade près d'Écury (Eure-et-Loir), le 20 novembre 1587.

(1) Colonel allemand, alors âgé de soixante ans ; depuis longtemps au service de Jean-Casimir ; il avait fait sous ses ordres la campagne de France en 1575. Il prit part à la guerre de Cologne et périt à Châteauvillain le 29 septembre 1587.

(2) Colonel allemand, depuis de longues années au service de Jean-Casimir. Il avait pris part aux campagnes de 1575, des Pays-Bas et de Cologne. Battu en Lorraine par le duc de Guise, il fit la campagne de France, s'échappa d'Auneau avec Dohna et put regagner l'Allemagne. Il vivait encore en 1591.

(3) Capitaine allemand ; fut fait prisonnier au combat de Vimory.

(4) Georges-Erasme von Schrögel, colonel, conseiller de Jean-Casimir. Il est appelé « le vieux Schrögl » par Dohna. (*Selbstbiographie*, à la date de 1586.) Il servit d'abord sous le prince d'Orange, puis passa au service du régent qui le nomma commissaire des guerres. Il prit part à la guerre de Cologne et rançonna les habitants. En 1586 il représentait Jean-Casimir et le jeune électeur dans l'ambassade des princes allemands à Paris. Il s'échappa d'Auneau, retourna à Heidelberg (janvier 1588), et vivait encore, fort haï des huguenots de France, en 1591.

(5) V. Ch.-Gottl. VON FRIEDBERG, *Eine Geschichte von Schregels Raübereien in einer Abtei während des köln. Kriegs*, dans *Neuer calvinischer Modell des heil. röm. Reichs*, 1616, p. 67.

(6) Guillaume-Robert de La Marck né en 1563, mort à Genève le 1er janvier 1588. Les écrits de La Huguerye font de ce jeune prince un personnage aujourd'hui bien connu.

(7) La haine que le roi éprouvait pour le duc de Guise et la Ligue le poussait dans cette voie honteuse. Sa conduite, qui ramenait le royaume aux temps pitoyables de la fin de la dynastie carolingienne, restée dans l'ombre grâce à la partialité des historiens, a été mise en lumière par les grands travaux historiques publiés en France et à l'étranger depuis une cinquantaine d'années. On pourra consulter utilement sur ce sujet l'*Éphéméride de La Huguerye*, p. 186 ; A. TUETEY, *Les Allemands en France*, t. I ; FROUDE, *History of England*. Voir aussi une note de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE dans le *Bull. histor. et philol.* du Comité des travaux historiques, 1901, p. 374-380.

Digitized by Google

écraser l'armée de la frontière commandée par le duc de Guise, les princes allemands réunissaient péniblement leurs troupes et n'osaient avancer. Un seul homme en France répliquait aux insolences germaniques par la menace de passer le Rhin (1), de saccager le Palatinat (2) et d'anéantir l'armée avant qu'elle eût fini de s'assembler (3) ; mais c'était Henri de Lorraine, qui avait déjà victorieusement défendu Poitiers contre les troupes de l'électeur Frédéric III (4) et défait à Dormans celles de Jean-Casimir. Henri de Lorraine ne put, naturellement, obtenir de Henri III l'autorisation de mettre ses projets à exécution, mais il effraya du moins Jean-Casimir. Celui qui, l'année d'avant (24 octobre 1586), portait à la France catholique cet injurieux défi : « Si le roi et les ligueurs voyaient 8.000 reîtres et deux régiments de pied en campagne, ils cesseraient de braver et donneraient promptement une réponse favorable pour la paix (5) », n'osa même pas quitter les États de son pupille. Jaloux de sa suprématie, fort des termes de son traité qui l'autorisait à désigner le chef *qu'il ordonnerait*, ce fut son favori qu'il plaça à la tête des troupes d'invasion qui venaient de passer le Rhin (17 juillet 1587).

(1) Lettre du duc Henri de Guise au roi Henri III, du 26 juin 1587. Bibl. nat. f. fr. 4734, f° 215.

(2) Le 28 décembre 1585, Jean-Casimir écrivait à Albert de Nassau pour l'avertir que les Français menaçaient de ravager tout le Palatinat « et d'abattre jusqu'aux arbres ». (Bezold, *op. cit.*, t. II, pièce 322.) Depuis la tentative du duc de Guise sur Strasbourg, en 1579, il avait une continuelle appréhension d'une descente de ce prince et de la « Welscherie » dans le Palatinat. (*Ibid.*, t. I^er^, pièce 175.)

(3) Lettre originale du duc de Guise au roi, 26 juin 1587. Bibl. nat., f. fr. 4734.

(4) Frédéric III était le père de Jean-Casimir. Il secourut plusieurs fois les huguenots de France.

(5) F. de Bezold, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. II, pièce 500 : « Da aber der Kunig und die Ligurirten ein 8000 teutsch pferd und 2 regiment knecht im feld sehen solten, wurden sie ir bravieren bald underlassen und des friedens halben besser antwort geben. »

Digitized by Google

La désignation du burgrave fut mal accueillie. Nous connaissons par La Huguerye les incidents qui éclatèrent en Alsace à ce sujet, les reproches dont les huguenots (1) accablèrent Jean-Casimir pour avoir refusé de marcher en personne et empêché qu'un autre prince allemand prît le commandement de l'expédition de France. Ces récriminations furent stériles ; Dohna demeura, en fait, le chef de l'armée et en conçut un vif orgueil. Quand il marchait, « par grand ostentation (2) » il se faisait précéder par des cymbales comme les plus grands seigneurs d'Allemagne (3). Refusant d'obéir à l'émissaire de l'empereur (4), il ravagea l'Alsace et répandit partout la « terreur du nom allemand ». Enfin, sur l'ordre du roi de Navarre, commença le sac de la Lorraine, cette belle et riche terre, objet constant de la rapace convoitise des Allemands. Si quelque tempérament fut encore apporté au ravage du duché, c'est sur les instances des colonels de Weren et de Dommartin (5) qui voyaient avec répugnance saccager une terre vassale de l'empire et brûlaient du désir de piller la France.

Les talents militaires du burgrave ne brillèrent pas en Lorraine. La première rencontre de sa formidable armée avec les troupes très inférieures en nombre des ducs de Lorraine et de Guise le couvrit de confusion.

Nous ne ferons que rappeler en passant l'admirable retraite exécutée par Henri de Guise à Pont-Saint-Vincent « à sa barbe et nez (6) », l'impression déplorable produite

(1) V. Duplessis-Mornay, *Mémoires*, années 1587 et 1588 ; *Éphéméride de La Huguerye*, Appendice, *passim*.

(2) Brantôme, *Discours d'aucunes retraictes de guerre*, édit. Soc. hist. de France, t. II, p. 209.

(3) *Ibid.*

(4) Bezold, *op. cit.*, t. III, p. 51.

(5) Ce dernier était Lorrain. (V. abbé E. Chatton, *Itinéraire et ravages des reîtres en Lorraine*, ch. VI, p. 73.)

(6) Brantôme, *op. cit.*, t. VII, p. 298.

Digitized by Google

sur les soldats allemands et suisses par la pusillanimité et l'égoïsme de Fabien de Dohna, du feld-maréchal Rumpf et du duc de Bouillon [surtout mise en regard du dévouement et de l'intrépidité de leur adversaire (1)], le pillage et l'incendie qui sillonnèrent leur route depuis la frontière d'Alsace jusqu'à celle de la France. Enfin, avec de « furieuses menasses » de la détruire et « ruyner de fond en combles (2) », l'armée s'avança vers la France où elle ne comptait rien moins que prendre et piller Paris (3).

La Lorraine avait reçu le premier choc avec son héroïsme ordinaire ; ce fut encore à deux princes du sang de Lorraine, les ducs de Guise et de Mayenne, cependant totalement abandonnés par leur roi, qu'échut la gloire d'accabler l'orgueil du burgrave et des Allemands, de venger et de libérer leurs deux patries. Charles III ayant été obligé, sur l'ordre formel de Henri III, d'abandonner le duc de Guise à ses seules forces dès la frontière, Fabien de Dohna comptait avoir bon marché de cette petite armée de trois à quatre mille hommes privés de tout et sans artillerie (4). Il ignorait les ressources du génie de son adversaire ! Résolu à s'ensevelir sous les

(1) On trouvera dans l'*Éphéméride de La Huguerye* et les pièces ajoutées en appendice par les éditeurs la critique des opérations militaires et de la conduite de ces capitaines. Dans Brantôme, *Discours d'aucunes retraictes de guerre ;* Maimbourg, *Histoire de la Ligue ;* La Chatre, *Discours des faitz advenus en 1587*, le récit de la belle retraite exécutée par Henri de Lorraine qui risqua sa liberté et sa vie pour retirer du danger deux régiments, envoyés inconsidérément au devant de l'ennemi par ses ordres.

(2) Brantôme, *loc. cit.*, p. 291.

(3) Voir dans l'*Éphéméride de La Huguerye*, p. 205 et suiv., l'insistance du conseil allemand de l'armée pour marcher sur Paris. Ils n'étaient plus qu'à une quinzaine de lieues de la capitale lorsque Henri de Lorraine les vainquit à Auneau.

(4) Pour tous les détails de cette campagne consulter le *Discours très ample et très véritable contenant les plus mémorables faitz advenus en l'année 1587, etc.*, par Claude de la Chatre, Paris, 1588, et surtout la correspondance du duc Henri de Guise, encore inédite. Bibl. nat., f. fr. 4734.

Digitized by Google

ruines de la France ou à lui éviter une honte suprême, Henri de Lorraine entreprit avec ses faibles moyens de ruiner cette puissante armée. Fanatisant ses soldats par son courage et sa confiance en lui-même, vendant à vil prix les débris de son patrimoine pour nourrir et équiper ses petites troupes, le duc de Guise marcha en avant des Allemands, mettant les villes en état de siège et protégeant les bourgades qui offraient quelques ressources aux envahisseurs ; dans la campagne, il dressa des embuscades, détruisit les ponts, les moulins, noya le sel et brûla les fourrages, transformant en un désert les contrées où s'avançaient les Allemands. En se hasardant à attaquer Chatillon (1), leur allié, avec une rapide hardiesse, il contraignit même les Allemands à rebrousser chemin et à abandonner le territoire français (2). N'ayant reçu aucun secours et voyant avec douleur l'armée d'invasion repasser la frontière, le duc reprit sa première tactique, admirablement secondé par quelques officiers intrépides et des mercenaires qu'il transformait en héros.

Fabien de Dohna n'entendait rien à cette guerre d'embuscade qui démoralisait ses soldats et les réduisait à la famine. Il cherchait en vain à attirer au combat un ennemi insaisissable (3) et si prompt dans les plus audacieuses entreprises que chaque effort pour lui nuire coûtait, au

(1) François de Chatillon-Coligny, fils de l'amiral de Coligny, mort en 1591.

(2) *Éphéméride de La Huguerye*, p. 220-227. Lettre du duc de Guise au roi, 24 septembre 1587, f. fr. 4734, f° 310.

(3) V. dans Bezold, *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, t. III, p. 74, une curieuse lettre de Dohna à Jean-Casimir, écrite du camp de Ravières (Yonne), le 30 septembre 1587, et dans laquelle, quoiqu'il cherche à tranquilliser son maître, il exprime son inquiétude de ne pouvoir rencontrer l'ennemi. « Nous cherchons tout le temps notre ennemi, mais nous ne pouvons point le trouver. Il est partout et pourtant nulle part ! A chaque passage il fait de grands préparatifs pour nous arrêter et quand nous arrivons, nous n'y trouvons personne... » Déjà la famine, la maladie, fauchent des quantités de soldats.

Digitized by Google

contraire, des soldats ou du bagage aux Allemands. Trouvant toutes les villes et tous les châteaux armés, le burgrave tenta de s'emparer de l'abbaye de Clairvaux, l'une des plus riches du royaume. Mais au moment où il se croyait certain de toucher une énorme rançon en argent et en vivres, le duc de Guise survint, emplit l'abbaye de soldats et entreprit de la défendre. Les Allemands, déconcertés par ce brusque changement, reculèrent sans combattre et se vengèrent seulement en incendiant tous les villages qui dépendaient de l'abbaye (1). Au milieu des dissensions amenées par la misère, semant leur route de centaines de cadavres de soldats, laissant à chaque étape les tombeaux de leurs capitaines, l'armée allemande, entraînée vers la Loire par les agents du roi de Navarre, parcourut, en les ravageant, la Bourgogne et le Nivernais. Henri de Guise les y suivit, bientôt rejoint par le duc de Mayenne, et, à la faveur du pays boisé et marécageux, ils harcelèrent l'armée sur ses deux flancs au point qu'elle arriva, harassée, en vue de La Charité, où elle comptait se joindre à Henri de Navarre et aux huguenots. Ils ne trouvèrent que Henri III, retranché sur l'autre bord du fleuve avec une grosse armée, et se virent ainsi placés entre les feux de deux ennemis. Le baron, se croyant acculé à la nécessité d'une bataille, fit le dénombrement des hommes capables de porter les armes. Il ne montait plus qu'à 10.000 (2) !

Par pusillanimité ou une lâche connivence avec l'envahisseur, Henri III négligea cette occasion certaine d'attacher son nom à une éclatante victoire (3). Malgré

(1) *Éphéméride de La Huguerye*, p. 255.

(2) *Éphéméride de La Huguerye*, p. 317-321. — Au début on évaluait l'armée à 35.000 ou 40.000 hommes.

(3) La lecture des pages 313 à 327 de l'*Éphéméride de La Huguerye* donnera idée mieux que tous les commentaires du désarroi de l'armée allemande, de la situation désespérée dans laquelle elle se trouvait quand elle arriva en face de l'armée de Henri III.

Digitized by Google

les prières des ducs de Guise et de Mayenne, sans tenir compte des efforts et des épreuves de sa vaillante petite armée qui, seule, tenait tête à l'ennemi depuis deux mois, il laissa les Allemands reprendre la route de Paris. En marchant vers les riches plaines de la Beauce, Fabien de Dohna espérait ravitailler son armée, pensait enfin forcer son ennemi à se découvrir et pouvoir profiter des avantages que lui donnait sa cavalerie sur un terrain favorable. De leur côté, les ennemis du duc de Guise et le roi comptaient que le prince serait infailliblement écrasé. Henri de Guise déjoua tous ces calculs. Avec une grande audace il se jeta en travers de la route des Allemands, pilla les terres de Chatillon où ils comptaient trouver du repos et des vivres et mit Montargis en état de défense, tandis que l'armée étrangère s'embourbait dans des chemins épouvantables sans oser lui disputer la route. Le 26 octobre au soir, le burgrave et ses reîtres prenaient leur quartier dans la bourgade de Vimory (1). Les Allemands étaient si démoralisés qu'ils refusèrent de dresser leurs gardes. Peu d'instants plus tard, ils étaient surpris par les troupes des ducs de Guise et de Mayenne, qui leur infligeaient un rude échec. Dans un corps à corps avec le duc de Mayenne, Fabien de Dohna fut blessé à la tête et quitta le combat. Sa défaite ne fut point complète, car les Français, craignant qu'il fût secouru par les Suisses et les huguenots, se retirèrent en emmenant des chevaux, du bagage et des prisonniers. Personnellement, le burgrave perdit tout son bagage, ses attabales (cymbales) (2), « la plus grande marque de dignité qu'aye un général de Reistres (3) », et même deux chameaux qu'il devait offrir à la reine d'Angleterre ou au roi de Navarre de la part de

(1) Chef-lieu de canton, arr. de Montargis, Loiret.

(2) « ...Ce brave, grand M. de Guize les lui cassa et en fit taire le son à sa grande honte. » (BRANTÔME, *op. cit.*, t. II, p. 209.)

(3) LA CHATRE, *loc. cit.*

Digitized by Google

Jean-Casimir. Henri de Guise, qui ne retint aucune part du butin, réclama ces deux animaux qui avaient alors une grande valeur et les offrit à Catherine de Médicis.

De graves mutineries éclatèrent après cet événement, mais Fabien parvint à les apaiser. Malgré la défection imminente des Suisses, il reprit sa marche vers Chartres, toujours harcelé par Henri de Guise. En vain, Henri III, pressé d'arracher à son sujet une gloire dont il n'avait voulu profiter pour lui-même et désirant conclure la paix avec l'ennemi avant qu'il fût vaincu, retira des troupes au duc de Guise, affama ses quartiers, lui donna des ordres absurdes qui le contraignirent à prendre la route la plus dangereuse pour lui ; rien ne découragea le prince ni ne put éviter la défaite des Allemands. Le premier dessein du duc de Guise sur Auneau (1) ayant été découvert par le burgrave, celui-ci envoya à sa poursuite l'élite de ses officiers et de ses soldats. Prévenu à temps par des paysans, Henri de Guise fut assez habile pour attendre l'ennemi dans une vaste embuscade où périrent, outre les soldats, le feld-maréchal Rumpf, le neveu de l'électeur, Gebhard de Waldburg, et trente-cinq officiers des plus illustres familles d'Allemagne. Neuf gentilshommes qui échappèrent à la mort demeurèrent prisonniers du duc de Guise (2). Enfin, le 24 novembre, ce prince anéantissait les reîtres à Auneau, 2.000 hommes restèrent sur la place ; huit drapeaux, les chevaux, le bagage, l'immense butin des Allemands demeurèrent aux mains du vainqueur, « acquérant ainsi une gloire immortelle » (3).

Dohna s'était échappé d'Auneau sans combattre (4).

(1) Auneau, ch.-l. cant., arr. de Chartres.

(2) La Chatre, *Discours des faitz advenus en 1587.*

(3) Stefano Cosmi, *Memorie della vita di G.-F. Morosini*, p. 220.

(4) Ce fait historique est si connu qu'il suffit d'ouvrir n'importe quel historien du XVI[e] siècle pour en trouver le récit. On ne sait exactement comment le burgrave s'échappa. Les auteurs qui lui sont

Digitized by Google

Réfugié dans le quartier des Suisses à Roinville, Fabien de Dohna, accablé, refusa de tenter, avec les Français huguenots, un effort pour venger sa défaite en retournant attaquer les vainqueurs dans Auneau. Il prit alors rang, avec quelques centaines de soldats échappés au massacre, dans les fuyards poursuivis par l'armée royale. Enfin, favorisé par le duc d'Épernon qui apporta au duc de Guise l'ordre formel du roi de cesser les hostilités, le burgrave put signer une capitulation. Malgré la protection que lui assurait ce traité qui exaspéra les vainqueurs et le peuple, pourchassé par les nobles et les paysans, guetté à la frontière par les ducs de Guise et de Mayenne, il ne put amener à Genève qu'un petit nombre d'hommes en haillons, exténués par la fatigue et les maladies (1).

favorables prétendent qu'il était parmi les premiers cavaliers qui sortirent au moment où l'on ouvrait les portes du bourg pour le départ des troupes qui devaient déloger au petit jour le 24 novembre. Un mémoire de Quitry (*Eph. de la Huguerye*, app. ; p. 432) prétend que les régiments huguenots et français allant pour secourir le burgrave après sa défaite « et s'offrans d'aller assaillir M. de Guise, ledit baron de Dohna *dit qu'il estoit trop tard et que c'estoit faict* ». Ce témoignage est confirmé par le récit de Chatillon : « Comme je sortais de mon quartier, écrit-il, on me vint dire qu'il y avoit quelque chose à Aulneau. Je m'y en allai soudain. Je trouvai le baron de Dohna... à demie lieue dudit Aulneau. Les Suisses etoient en bataille autour de luy. Sa perte *estoit plus grande qu'il ne le pouvoit dire*. Je mis en avant d'aller quérir le reste de l'armée, faire venir l'artillerie et aller investir à l'heure mesme le villaige m'asseurant que fort aysément nous l'emporterions, les soldats estant encore au pillage ; que nous debvions l'entreprendre d'autant plus résolument et courageusement que notre perte *estoit grande fraische et signalée ;* mais, par je ne sais quel malheur qui accompagnait ordinairement cette armée *je ne trouvai aucun courage auprès ny des allemands, ny des françoys assez gaillards pour faire un si bon effort.* (*Discours... de François de Chatillon ;* DELABORDE, p. 482.)

Telles sont les seules notes que nous possédions sur l'attitude, d'ailleurs peu héroïque, de Fabien de Dohna après son désastre. Pour des raisons que nous signalons plus loin nous ne possédons pas ses impressions personnelles sur ce fait important.

(1) BRANTÔME, *Discours d'aucunes retraictes de guerre.* « J'ay veu un homme qui estoit avec Monsieur de La Noue qui les vit arriver avec 500 chevaux seulement à Genesve, bien mallotreux du reste de leur naufrage. »

Digitized by Google

« Ce fut de cette manière, put écrire un capitaine de l'armée du roi, que... cette armée orgueilleuse se vit dispersée à son grand dommage et avec deshonneur et qu'elle périt presqu'entièrement (1). »

* * *

La victoire du duc de Guise eut un énorme retentissement qui rendit d'autant plus amère la défaite des forces protestantes de l'empire. Des disputes éclatèrent entre le burgrave et les chefs huguenots français au lit de mort même du jeune duc de Bouillon. En dépit d'engagements réciproques de ne pas discuter les responsabilités (2) et de se réconcilier en tentant un nouvel effort pour secourir les huguenots et le roi de Navarrè, l'opinion soulevée dans une partie de l'Europe provoqua des polémiques violentes. Huguenots et Allemands se rejetèrent les uns sur les autres les causes de la défaite. Les premiers attaquèrent le burgrave et son état-major (3). Celui-ci, soutenu par Jean-Casimir, répliqua avec âpreté dans des libelles, qu'il fit distribuer aux foires de Francfort et annonça, en outre, qu'il se tenait à la disposition de ses « calomniateurs (4) » pour leur rendre raison par

(1) Lettre du capitaine Balthasard de Grissach à ses souverains seigneurs de Soleure, 23 décembre 1587. (Baron DE ZURLAUBEN, *Histoire militaire des Suisses au service de France*, Paris, 1751-1753, 8 vol. in-12, t. V, p. 202.)

(2) De THOU, t. VII, p. 47. — C. KROLLMANN, *op. cit.*, p. 111.

(3) Si l'on en doit croire de Thou, le burgrave, malgré cet accord, « voyant que ce malheureux succès l'avait rendu la fable de toute l'Allemagne, oublia la parole qu'il avait donnée et publia l'année suivante un manifeste où il prétendait se justifier... » Plusieurs lettres de Duplessis-Mornay, datées du début de 1588, et diverses autres pièces nous autorisent à croire que l'attaque fut simultanée en France et en Allemagne et que chaque parti fut entraîné par la force des choses à entreprendre sa justification en même temps.

(4) Il est exact qu'on l'accusait d'avoir publié un libelle très violent contre Ségur, mais on peut croire que celui-ci exagère quand il accuse le burgrave de l'avoir voulu faire assassiner. (*Éphéméride de La Huguerye*, appendice, p. 477 et suiv.)

Digitized by Google

les armes. Plusieurs de ces pièces justificatives sont parvenues jusqu'à nous ; elles répondent faiblement et sans arguments péremptoires aux diatribes des Français. Le burgrave rejette toutes les fautes sur ces derniers et le duc de Bouillon. La meilleure pièce qu'il invoque pour sa défense est une lettre fort élogieuse que lui écrivit François de Chatillon après l'issue malheureuse de la campagne (1).

Dans l'« autobiographie » du capitaine prussien nous espérions trouver des révélations importantes; mais cette pièce, demeurée dans les archives des comtes-princes de Dohna, à Schlobitten, « contient, entre les pages 88 et 89, une lacune significative ». Quelque membre de la famille de Dohna, exaspéré par des souvenirs de défaite, a arraché *plusieurs* (2) pages et le texte qui manque contient précisément le récit de la fatale campagne de France. La suppression arbitraire qui nous prive des réflexions intimes du burgrave est des plus fâcheuses, car ces réflexions nous eussent peut-être révélé des choses importantes et des appréciations plus sincères que celles mises au grand jour des débats publics. A son défaut, il serait pourtant injuste de juger le burgrave exclusivement d'après les discussions passionnées de l'époque et les écrits des huguenots français. Fabien de Dohna avait certainement

(1) Cette lettre, qui confirme malheureusement les accusations de La Huguerye contre les huguenots français, se trouve dans l'appendice de l'*Éphéméride*, publiée par MM. Léon Marlet et de Laubespin, p. 531.

(2) Nous donnons ces renseignements d'après M. l'archiviste C. Krollmann (*Die Selbstbiographie des Burggrafen Fabian zu Dohna*, p. IV et 62), qui a publié le manuscrit du burgrave. Pour expliquer que, selon lui, il manque plusieurs pages entre celles numérotées 88 et 89, nous devons penser qu'une nouvelle pagination a été donnée à ce manuscrit postérieurement à la mutilation dont il est question. On doit louer M. Krollmann d'avoir écrit, pour combler cette lacune, un bon récit de la campagne de 1587 que, vu son pénible dénouement, les biographes prussiens et allemands affectent d'ignorer.

Digitized by Google

une intelligence réelle qu'il sut, plus tard, utiliser dans la politique, mais on ne trouvait point chez lui les talents et la valeur nécessaires pour diriger une expédition militaire. Sa parole avait de l'influence, mais sa personne était sans prestige, et s'il arrivait à maintenir des soldats sous son commandement, à calmer les séditions toujours imminentes dans les armées d'alors, il ne savait point utiliser ces masses d'hommes, leur communiquer de l'énergie, leur inspirer de l'héroïsme. Il n'osa assiéger aucune ville, tenter aucune surprise, n'excita ses soldats qu'au pillage et à l'incendie par lesquels ils vengeaient leurs revers. Après avoir montré du courage personnel à Vimory, il en fut autrement à Auneau, où, en dehors des fautes militaires, sa fuite, sans une tentative pour défendre ses étendards, sauver ses régiments ou périr dans le désastre, révèle un fâcheux souci de sauver sa personne, sans se préoccuper de l'honneur. Ses efforts pour se justifier, les suppressions maladroites à l'aide desquelles des parents ou des admirateurs posthumes ont cru effacer des pages cruelles pour sa mémoire, ne peuvent changer l'arrêt de l'histoire et empêcher les circonstances de sa défaite d'avoir été honteuses.

* * *

Le régent supporta, en partie, les conséquences de la défaite de son favori. En dehors de l'humiliation cruelle qu'il ressentit, il fut, jusqu'à l'assassinat de Henri de Guise, en proie à la terreur de voir ce prince (1) et les Français fondre dans le Palatinat et lui faire éprouver le

(1) On sait la panique que provoqua dans les États protestants de l'Allemagne la nouvelle du désastre d'Auneau et comment un des officiers vaincus fit connaître la menace du duc de Guise, « de ne plus laisser reposer sa tête qu'il n'eût tiré vengeance de l'Allemagne et en particulier de Strasbourg et du Palatinat ». (Lettre de Pistoris et Vitzthum, conseillers à la cour de Saxe, 9 janvier 1588 ; orig. à Dresde, citée par Bezold, *op. cit.*, t. III, p. 102.)

Digitized by Google

sort du comté de Montbéliard ou du duché de Bouillon (1). Sur-le-champ, Jean-Casimir n'en voulut point à Dohna (2), mais le burgrave avait auprès du régent des ennemis qui, ne cessant de critiquer son rôle de capitaine et de faire de sa conduite la principale cause des défaites, excitèrent Jean-Casimir, au point qu'il adressa plusieurs fois à Dohna des propos désobligeants. Le burgrave crut prudent de laisser passer l'orage et s'éloigna de la cour pendant un certain temps (3). C'était un joyeux philosophe qui paraît s'être consolé facilement par le vin et la bonne chère des revers les plus sanglants (4). Sa disgrâce fut d'ailleurs courte, et comme il n'avait pas renoncé à la carrière militaire, il excitait le régent à prendre sa revanche de la France ou pensait aller servir Genève contre le duc de Savoie. Le changement des affaires de France, l'assassinat du vainqueur d'Auneau (5), celui de Henri III, puis l'avènement du roi de Navarre, forcé de conquérir son trône, parurent à Dohna autant d'occasions favorables pour lui de retourner en France. Vers l'automne de 1589, il se chargea d'y conduire un secours au futur Henri IV alors en lutte avec la Ligue.

Péniblement, car, ainsi que l'écrivait Pancratius (6), « personne ne voulait aller servir en France sous le seigneur de Dohna » (7), il réunit 1.000 chevaux avec quel-

(1) Ces deux États furent saccagés par les ducs de Guise et de Lorraine, en 1588.

(2) Celui-ci était rentré à Heidelberg le 22 janvier 1588. (Bezold, *op. cit.*, t. III, p. 101.)

(3) Bezold, *op. cit.*, t. 111, p. 124, pièce 141.

(4) Ségur l'accuse d'avoir beaucoup festoyé, en mars 1588, aux foires de Francfort. Quoique cette assertion d'un ennemi soit à n'accepter que sous réserve, le fait nous paraît conforme au caractère de Dohna et aux mœurs de la joyeuse compagnie de grands buveurs dont lui même se décrit fréquemment entouré dans les diverses cours d'Allemagne et à l'étranger. (*Selbstbiographie*, passim.)

(5) 23 décembre 1588.

(6) Conseiller à la cour de Neubourg.

(7) Bezold, *op. cit.*, t. III, p. 249, pièce 265, note.

Digitized by Google

ques officiers échappés au désastre de 1587, passa le Rhin et les assembla près de Strasbourg. Le colonel Dommartin y arriva en même temps que lui avec son contingent et les lansquenets de Pierre de Lanty (1), mais un autre colonel, Frentz, se fit attendre. On ne put marcher. Durant ce temps, Charles III, duc de Lorraine, allié du duc de Mayenne, passa en Alsace, vers Saverne, tailla en pièces les lansquenets et dispersa les reîtres. Les bagages du burgrave, placés avec ceux de Lanty sur les mêmes chariots, furent pillés. « Si j'avais pu entrer en France, écrit-il, je n'eusse même pas eu une seule chemise (2). » Il s'enfuit, serré de près par des soldats du duc de Lorraine, se réfugia dans un moulin où il fut manqué d'une heure à peine par les cavaliers de Charles III, gagna Mulhouse d'abord, Bâle ensuite et enfin retourna à Heidelberg, le 16 décembre 1589 (3).

Tant de revers ne le lassèrent point définitivement. En 1591, il reparut pour la dernière fois en France, sous les ordres du prince Charles d'Anhalt. Cette expédition fut la moins malheureuse de ses campagnes. Il se vante fort du bon accueil qu'il reçut de Henri IV. Pourtant, un capitaine français eût-il goûté les plaisanteries du roi au sujet de la bravoure de ses régiments (4) ? Ses services furent

(1) Pierre de Châtenay, seigneur de Lanty, gentilhomme français, colonel au service de Jean-Casimir.

(2) *Selbstbiographie,* p. 68-69.

(3) *Ibid.*

(4) « Eh bien, lui dit le roi, si l'occasion se présenterà de doner à l'ennemi une battaglie, i'espère que les Reistres ferront leur devoir. » Je répondis : « Sire, nous ne sommes isy à autre [fin] que pour employer nos vies pour le service de votre M^té^ ». « Eh bien dit le roi,... On me dit bien que quand les Reitres doivent combattre, qu'ilz ne touchent pas à l'ennemy de bien prez, mais estant devant la trouppe de l'ennemy, ils déchargent leurs pistoletz en air et font un Limosin et s'en retournent sans choquer ». Et moi « Sire, je ne scay pas qui aura persuadé cela à V. M. J'espère que si l'occasion se présentera que V. M. verra le contraire. » La seconde fois que le roi le rencontra

Digitized by Google

sans éclat et, quelques mois plus tard, il regagnait l'Allemagne n'ayant point touché sa solde (1).

Sur ces entrefaites, Jean-Casimir mourut, sans que le burgrave pût assister aux derniers moments de ce maître qu'il avait servi avec une fidélité plus constante qu'heureuse dans ses entreprises. Les efforts de Fabien de Dohna pour atteindre à la gloire militaire finissent à la mort de ce prince belliqueux.

* * *

Au cours de sa carrière aventureuse, Fabien de Dohna n'avait pas contracté d'alliance et, à l'époque où il renonça au métier militaire, le beau cavalier, épaissi, déjà atteint par un commencement des maladies qui affligèrent sa vieillesse (2), abandonna tout projet de ce genre. Il vécut encore vingt-huit années, soit auprès de l'électeur palatin Frédéric IV, du prince d'Anhalt ou des princes de Brandebourg. Il était fort dévoué à la maison de Hohenzollern, qui avait d'ailleurs fondé la puissance de sa famille en Prusse. Il entrevit, quand son rôle à la cour de Heidelberg fut terminé, le rôle important qu'il pourrait jouer dans cet État à la mort du duc Albert-Frédéric, toujours insensé, et qui, de son union avec Marie-Éléonore de Juliers, n'avait pas d'héritier mâle.

Une succession féminine et les embarras ordinaires qu'elle suscite devaient favoriser l'ambition de la Pologne qui projetait de s'emparer de la Prusse. Fabien de Dohna qui, nous le savons, haïssait la Pologne et était d'ailleurs guidé par un noble sentiment de reconnaissance et de

il lui demanda s'il était bien monté. « Médiocrement, répondit le burgrave. » Et lui « J'en ay un bon cheval icy sur lequel *je vois l'ennemy souvent et de bien prez.* » (*Selbstbiographie*, p. 82.) Nous ignorons comment ce discours plein d'une fine malice et de sous-entendus ironiques put plaire au vaincu d'Auneau.

(1) *Selbstbiographie*, p. 101, note.

(2) Il se dépeint lui-même dans un de ses Mémoires, comme podagre, atteint de palpitations de cœur et de la pierre.

Digitized by Google

patriotisme, prit résolument le parti de Jean-Sigismond de Brandebourg, époux d'Anne de Prusse (1), qui gouvernait depuis plusieurs années le duché avec le titre de régent. Ce prince représentait le parti de tous ceux qui désiraient l'indépendance relative (2) de leur patrie. Devenu électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond éleva, en 1606, Fabien de Dohna à l'une des premières dignités de la Prusse, celle de grand-burgrave (*Oberburggraf*) (3). Malgré l'opposition d'Anne, luthérienne fanatique qui haïssait Dohna à cause de sa religion et l'accabla d'outrages immérités (4), celui-ci se distingua dans cette charge comme d'ailleurs dans différentes missions politiques concernant le gouvernement, l'organisation des forces militaires et l'indépendance de sa patrie. Il joua dans des événements importants mais qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude, un rôle qui lui assure une place honorable dans l'histoire de Prusse. Mais l'hostilité toujours croissante d'Anne et du chancelier Rappe, l'acharnement de la noblesse prussienne après Dohna et sa famille, la faiblesse de Jean-Sigismond, qui n'osa soutenir ces fidèles serviteurs, un décret imposé par la Pologne mettant les calvinistes hors la loi en Prusse, obligèrent le vieux burgrave, accablé de dégoûts, à résigner toutes ses charges au commencement de l'hiver de 1613.

(1) Fille aînée d'Albert-Frédéric et de Marie-Éléonore de Juliers.

(2) La Prusse ne se libéra de la suzeraineté polonaise qu'au milieu du XVII[e] siècle.

(3) Dohna avait renoncé à toutes ses charges dans le Palatinat vers 1605 pour devenir d'abord capitaine de la ville d'Insterbourg, l'une des principales places fortes de Prusse, puis de Tapian et enfin grand-burgrave.

(4) Dohna a laissé plusieurs mémoires adressés à ses parents où il énumère, avec beaucoup de dignité, les affronts que lui infligea sa souveraine en haine de sa religion. Il fut sur le point de revenir au luthéranisme, mais Jean-Sigismond, quoique entièrement dominé par son impérieuse épouse, était fort hostile aux luthériens et l'encouragea à résister. (C. KROLLMANN, *op. cit.*, préface et appendice, pièces, 2, 7 et 8.)

Digitized by Google

Il mourut à Karwinden le 4 juin 1621, dans une retraite à peu près complète (1).

La maison de Hohenzollern, qui l'avait si mal récompensé de ses services pendant sa vie, paraît lui en avoir su gré davantage depuis sa mort. C'est en effet à un sentiment de tardive reconnaissance qu'il faut attribuer la singulière idée qu'ont eue les rois de Prusse de faire placer, près du buste de Jean-Sigismond, dans l'allée de la Victoire (*Siegesallee*) à Berlin, celui de ce vaincu de la France, dont la défaite fut la plus rude essuyée par l'Allemagne militaire de la fin du XVI^e^ siècle et dont les dépouilles, canons et drapeaux, conquis par Henri de Lorraine, ont orné l'arsenal de Paris jusqu'en 1792 (2).

(1) Il eut cependant la consolation de voir Jean-Sigismond et son fils abandonner le luthéranisme pour adopter une confession plus voisine du calvinisme, et la maison de Brandebourg solidement affermie en Prusse.

(2) « Il a perdu (F. de Dohna) en ce voïage plus de cornettes que n'ont faict tous les autres qui sont venus en France par le passé. Car il ne se trouvera pas que despuis, ny auparavant la bataille de Renty, où feu Monseigneur de Guise en gaigna trois, qu'il en aye esté êporté, quelque combat qui se soit faict, qu'une autre que Monseigneur de Guise gaigna au siège de Poitiers : et six à Dormât qui n'estoient pas encore arborées : et celle du coronel Bouc (Hans von Buch) qu'il perdit en Lorraine au commencement de ce voïage. » *(Discours très ample et très véritable contenant l'entière desroutte et deffaicte de l'armée des Huguenots, faicte par le très crestien Roy Henry : troisiesme de ce nom, et les Princes et Seigneurs Cath.*, 1588, in-8°, Bibl. Nat., L. 34, 380.)

Digitized by Google

LE

ROI STANISLAS GRAND-PÈRE

(1725-1766)

PAR

Pierre BOYÉ

I

Si jamais, au lendemain du mariage d'une enfant chérie, prince ou particulier souhaita d'être au plus tôt grand-père, de se pencher sur le berceau d'un petit-fils : ce fut, certes, Stanislas. Pour accroître son impatience, de pressantes raisons politiques s'alliaient aux élans du cœur.

Dès l'aube de la nuit des noces de Louis XV et de Marie Leszczynska, le duc de Bourbon et le cardinal de Rohan avaient, le 6 septembre 1725, dans des billets étonnants, mieux qu'entr'ouvert pour le roi de Pologne la porte de la chambre nuptiale (1). Loin de s'offusquer de ce geste sacrilège, Stanislas, ravi, avait appelé ses familiers, des correspondants, un soldat, à jeter à leur tour vers l'auguste alcôve le plus indiscret des coups d'œil. A maintes reprises, sans sourciller, il conviera ces témoins

(1) Voir notre livre : *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne.* Paris, 1898, in-8° ; p. 65. Se reporter en outre à cet ouvrage pour les différentes étapes de la vie du roi de Pologne, depuis le mariage de sa fille jusqu'à son établissement en Lorraine.

Digitized by Google

à s'approcher et à tout voir. Grâce à ces confidences, il est permis, revivant les alternatives d'heureuse attente et de découragement par lesquelles passa le monarque, de préciser l'heure où le premier espoir lui fut donné.

Quatre mois s'écoulent d'abord, sans que la femme de Louis XV note le plus léger indice d'une maternité prochaine. Mois remplis pour elle d'ivresses et d'inquiétudes; agités d'intrigues. Longs comme des siècles, pour le père anxieux, devenu l'habitant du château de Chambord. Si persuadé qu'il soit des mérites de sa fille, Leszczynski peut-il se dissimuler que, disproportionnée d'âge et de condition, cette union a besoin d'être consolidée, et sans retard, par la naissance d'un héritier.

C'est au début de 1726, le 11 janvier, que Marie crut constater les prodromes initiaux de la grossesse; révélation dont elle s'empresse d'informer son père. Stanislas en éprouve tant d'aise, il juge d'après les graves circonstances traversées — l'inexpérience de la reine, imprudemment mêlée à la querelle de M. le Duc et de Fleury, ne vient-elle pas de causer à ses amis très chaude alerte, — l'événement si opportun, qu'il n'a pas la force de garder pour soi seul l'aveu murmuré dans un doux émoi. « Si le bon Dieu réalise ce que ses maux de cœur depuis dix jours nous pronostiquent », écrit-il le 21 au maréchal Du Bourg, « ce ne serait pas un léger suffrage pour établir l'union si désirée et faire cesser les cabales (1). »

Promesse presque aussitôt dénoncée. Faut-il en accuser la trop grand jeunesse de Louis XV ? D'aucuns le supposent. Doit-on, au contraire, s'en prendre au tempérament de Marie Leszczynska ? Cette explication parut plausible quand, dans le courant de mai, puis presque chacun des mois suivants, de fugitives assurances ne donnèrent que

(1) De Chambord. (Ms. n° 6615 de la Bibliothèque de l'Arsenal.) Toutes les lettres du prince au maréchal, citées plus loin, ont même provenance.

Digitized by Google

déceptions réitérées (1). Leszczynski réclame invocations et neuvaines. On prie à la cour. On prie en Alsace, où tant de gens lui sont dévoués. On prie surtout en Sologne. Mais, au commencement de décembre, Stanislas en sera toujours réduit à répéter à Du Bourg : « Vous ne souffrez pas moins en bon patriote que moi en père passionné. Souffrons en patience et implorons le secours du Seigneur (2). »

A ce moment, toutefois, un grand bonheur lui est préparé. Alors qu'il n'osait plus trop y croire, le délai critique s'est trouvé franchi. Le 15 février 1727, deux mois se sont succédé sans fâcheuse surprise. Huit jours s'y ajoutent : « Vous pouvez juger combien il nous coûte de gagner du temps (3). » On atteint le milieu de mars : « Voilà le troisième mois passé. Je ne vous dirai rien de nos transports de joie (4). »

Le roi de Pologne dit bien autre chose et, à le suivre sur ce terrain, l'historien est embarrassé. Comment transcrire de multiples passages de sa correspondance où sont relatées, en une prolixité inlassable, avec tous les malaises qu'elle ressent, chacune des transformations qui s'opèrent chez la reine de France : altération, empâtement des

(1) « Nous voilà dans les plus douces espérances de la grossesse de la Reine depuis onze jours... » (Stanislas à Du Bourg ; de Chambord, 13 mai 1726.) — « La joie que vous me marquez sur l'état de la Reine augmente mon affliction en pensant qu'elle n'a pas été de durée. » (*Id.*, 27 mai.) — « Le bon Dieu veuille continuer nos espérances, qui ont subsisté jusqu'au cinquième jour de ce mois. J'en attends aujourd'hui des nouvelles. » (*Id.*, 9 novembre.) — « J'ai une consolation véritable de voir que vous savez la raison qui fait évanouir presque tous les mois nos espérances. » (*Id.*, 1er décembre.)

(2) De Chambord, 1er décembre 1726.

(3) De Chambord, 21 février 1727.

(4) De Chambord, 15 mars 1727. Cf. BARBIER (Avocat), *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, édit. Soc. hist. Fr., t. I, p. 252 : « *1727, mars.* Pour le coup la reine est grosse de trois mois. Le roi a beaucoup de complaisance pour elle et ne va plus du tout à la chasse. »

Digitized by Google

traits, éclat du regard, embonpoint croissant. Stanislas ne nous dispense d'aucun détail, fût-il le plus intime, le plus vulgaire. Avec une déconcertante ingénuité, il s'étend, il insiste, sur les misères physiologiques auxquelles n'échappe nulle future mère, fût-elle assise sur le plus beau trône du monde. Par respect pour Marie Leszczynska, nous aurons, à deux siècles d'intervalle, des scrupules que ce père satisfait ne soupçonna même pas. Pour ne point renier tout à fait cette manifestation émouvante, encore que bizarre, de sa sollicitude, écoutons-le toutefois fixer deux instants de l'évolution bénie. Le 7 mai : « Je ne sais si vous savez déjà les premiers mouvements qu'elle a senti de son précieux fruit, si elle ne se trompe pas selon la petite expérience qu'elle a dans cette occasion ; mais je n'en doute pas, puisque c'est le temps que cette circonstance doit paraître. » Et le 25 : « Votre bonne maîtresse se porte en merveille. Je ne sais si vous avez su qu'elle a déjà du lait (1). » On arrive au 1er juin : « Nous venons de sortir de notre chapelle où le mandement de notre évêque a été publié par ordre du roi pour implorer la miséricorde de Dieu sur la grossesse de la Reine. J'étais bien aise que cette publication s'est faite sous les auspices du Saint-Esprit, dont nous célébrons la fête aujourd'hui, ce qui est d'un très bon augure pour son heureuse délivrance (2). » On prie toujours ; mais aux supplications déjà s'ajoute la reconnaissance.

Elle était en partie légitime. Le 14 août 1727, à onze heures dix minutes du matin, Marie Leszczynska mettait au monde deux jumelles : Madame — Louise-Élisabeth — et Madame Seconde — Henriette (3).

(1) Lettres à Du Bourg ; de Chambord. — Dans *Le Mariage de Louis XV*, Paris, 1900, in-8°, pp. 305-310, H. Gauthier-Villars a donné d'autres extraits de cette correspondance.

(2) Stanislas à Du Bourg ; de Chambord.

(3) Plus exactement Anne-Henriette.

Digitized by Google

Un gentilhomme ordinaire du roi, puis le comte de Tessé, premier écuyer de la reine (1), accourent à Saint-Dyé-sur-Loire où séjournent leurs Majestés Polonaises, chassées de Chambord par les miasmes estivaux des fossés. Ils leur apprennent, car on les interroge avidement et Stanislas aura hâte de propager leurs réponses, que leur fille, « grâce au Ciel, est aussi bien qu'on peut le désirer; que les deux princesses sont venues au terme, puisqu'elles ont des ongles et des cheveux et qu'elles se dortent bien (2); que le Roi a fait merveille en cette occasion, témoignant une grande tendresse à la Reine, qu'il est très content de se voir père de deux enfants; que tout le monde juge d'une grande fécondité de la Reine après cette première épreuve (3) ». Louis XV, en effet, a fait contre fortune bon cœur ; il s'est déclaré fort charmé de son ouvrage (4) et, se riant des brocards et des ponts-neufs qui n'allaient pas manquer de pleuvoir, a gaillardement affirmé à sa femme qu'elle aurait un Dauphin dans un an (5). Ce n'était pas, malgré tout, le fils attendu. Comme son gendre, le grand-père cache sous son enjouement une réelle mortification. Mais quand, le 23 septembre, arrivé à Versailles, on lui montre les deux « poupées » fraîches et prospères, il n'a plus de regret. Il s'extasie sur leur belle mine. Il remplace auprès d'elles, dans une contemplation muette, le père capricieux, qui, interrompant soudain ses visites journalières, a gagné Fontainebleau (6). Avec Madame Royale — Anne Jablonowska —

(1) René Mans de Froulay, comte de Tessé (1681-1746), lieutenant général du 8 mars 1708, avait obtenu la charge de premier écuyer le 29 mai 1725.

(2) On n'attendait l'événement que pour le mois de septembre. Cf. BARBIER, *op. cit.*, t. I, p. 258.

(3) Stanislas à Du Bourg; de Saint-Dyé, 17 août 1727.

(4) BARBIER, *loc. cit.*

(5) Mathieu MARAIS, *Mémoires*, t. III, p. 228.

(6) *Ibid.*, p. 233.

Digitized by Google

morte à la fin d'août, une génération s'est éteinte. Une autre se lève. Après la bisaïeule, les arrière-petites-filles. Ceci consolait de cela la famille polonaise.

Louis XV n'a pas voulu s'être vanté en vain. Le 9 décembre, Stanislas l'annonce à son confident: « Votre bonne maîtresse n'a pas perdu de temps pour nous nourrir de douces espérances. Il y a quinze jours qu'elle se croit grosse. Que le Seigneur y joigne sa bénédiction (1). » Quoi qu'en eût dit l'époux, quoi qu'en affirme davantage à mesure que le dénouement approche l'excellent grand-père, quoi qu'en eussent garanti les gens de l'art eux-mêmes, ce ne fut pas un Dauphin, mais une troisième fille qui vit le jour, le 28 juillet 1728 (2). Si, à en croire l'avocat Barbier, on fut « d'un très grand chagrin » dans la résidence royale, Louis XV, cette fois encore, affecta de bien prendre la chose. Ne donne-t-il pas rendez-vous à l'accoucheur « pour un garçon, l'année prochaine » (3). La crâne attitude du mari stimule Stanislas ; elle l'aide à moins se désoler « de ses espérances manquées » (4).

D'avoir connu ces déceptions, subi ces retards, les « transports de sa joie » ne furent que plus vifs lorsque,

(1) De Chambord.

(2) Le 15 janvier, Stanislas avait écrit, de Chambord, à Du Bourg : « J'ai lieu d'espérer, avec la grâce du Seigneur, que ce sera un Dauphin, car elle (la reine) n'a pas les incommodités de sa première grossesse. » — « Les médecins et chirurgiens avaient assuré que ce serait d'un fils que la Reine accoucherait et l'on avait en conséquence fait des préparatifs de réjouissances ; aussi dès que la Reine fut délivrée, tout le monde paraissait dans la consternation. On envoya des ordres à Paris pour enlever tout ce qui avait été préparé pour les fêtes. A Versailles, le feu d'artifice... fut rentré dans les magasins. » (NARBONNE, *Journal*, p. 156.) — « L'espérance du Dauphin avait flatté, et l'on avait préparé de grandes magnificences. » (VILLARS, *Mémoires*, édit. Soc. hist. Fr., t. V, p. 142.)

(3) BARBIER, *op. cit.*, t. I, p. 278.

(4) Lettre à Du Bourg, de Ménars, 29 juillet 1728 ; et le 11 août : « Ce qui nous console encore infiniment, c'est le rôle que le Roi a joué à cet événement d'un bon mari qui ne perd point courage. »

Digitized by Google

le 4 septembre 1729, un Dauphin naquit à la France (1). Placé sur un bassin d'argent, l'enfant est présenté à tous ceux qui se pressent dans la chambre de la reine. Les cloches du palais et de la ville sont mises en branle ; elles sonneront trois jours et trois nuits. Les dépêches sont si promptement expédiées que, moins de deux heures après, les courriers sont partis pour informer les ministres du roi dans toutes les cours étrangères (2). Les grands-parents polonais n'ont pas été oubliés. Louis XV, avant de goûter quelque repos, a pris soin lui-même de leur envoyer un exprès. A Ménars, où ils résident cette saison, la nouvelle parvint si vite que, la transmettant le 5 à Du Bourg, Stanislas s'excuse de n'avoir que trop différé. A la réception du message, il était souffrant, incapable d'écrire. « Ma santé est entièrement remise », explique-t-il plus à loisir quelques jours après, lorsqu'il a « repris ses esprits » et que s'est calmée sa surexcitation excessive. « Je n'ai eu que deux accès de fièvre. J'étais au plus fort du second, quand j'appris la naissance du Dauphin, ce qui a fait sur moi un effet si surprenant, qu'au même moment la fièvre m'a quitté et n'est point revenue. C'est un bon quinquina, ou plutôt un remède universel (3). »

Quand la « charmante petite famille » s'augmenta, le 30 août de l'année suivante, d'un duc d'Anjou, presque aussi ardemment désiré que l'avait été son aîné, l'allégresse redoubla. Heureux jours, où le ménage royal, rapproché dans une mutuelle estime, semblait vouloir donner l'exemple des vertus domestiques et porter, par son persistant accord, défi aux courtisans sceptiques et corrompus. Jours heureux, où Stanislas trouve à chaque apparition à Versailles les siens « en parfaite santé », la

(1) Exactement à trois heures quarante minutes du matin.

(2) NARBONNE, *op. cit.*, pp. 161 et *sq.* — BARBIER, *op. cit.*, t. I, pp. 295 et *sq.*

(3) De Ménars, 5, 9 et 21 septembre 1729.

Digitized by Google

reine « chérie du Roi et considérée de tous les honnêtes gens », un gendre à peu près poli ; se voit soi-même « accablé » de l'amitié de toute la cour. Jours trop brefs, où la verve des railleurs s'émoussait volontiers pour de flatteurs badinages :

. . . . . .

Il vient de nous naître
Un beau duc d'Anjou.
Vertubleu ! quel homme, quel homme, quel homme !
Vertubleu ! quel homme que notre bon roi !
De cinq enfants père,
Agé de vingt ans !
L'aventure est fière :
Buvons mes enfants.

. . . . . .

Ah ! pour notre sire
Quel contentement,
De se reproduire
Si facilement (1).

A l'arrivée de Madame Quatrième, Marie-Adélaïde (23 mars 1732), le charme est rompu (2). Tout d'abord, entre les berceaux, deux cercueils. Madame Troisième, la plus jolie, disait-on, meurt le 19 février 1733 (3). Le 9 avril au soir, le duc d'Anjou rejoint sa sœur dans les caveaux de Saint-Denis (4). Si touché qu'il fût par ces deuils, il ne paraît pas que Leszczynski en ait autant souffert que l'eût fait prévoir son exubérante affection. La reine, elle-même, supporte avec résignation le coup

(1) « La naissance du duc d'Anjou. » Cf. E. RAUNIÉ, *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, t. V, p. 219.

(2) « Il n'y eut ni *Te Deum*, ni feux, ni illuminations. On ne donna même avis de cette naissance ni aux cours étrangères, ni aux gouverneurs de provinces. » (NARBONNE, *op. cit.*, p. 198.)

(3) Elle reçut au baptême les noms de Louise-Marie.

(4) Il était mort le 7 et avait été appelé Philippe.

Digitized by Google

répété. Une diversion puissante, une préoccupation presque exclusive allège et endort leur douleur. Non seulement Marie est absorbée par une autre grossesse. La question capitale pour son père est de nouveau posée. Depuis le 1er février, le trône de Pologne est vacant. Au souffle de l'ambition fondent les tristesses intimes. Dans toute autre occurrence, Stanislas en eût épuisé l'amertume. Tourné vers sa patrie, tout juste trouve-t-il le temps d'en gémir. « Avec tous les embarras qui me tourmentent la tête, j'ai essuyé une douleur bien vive de la perte que nous avons faite de Madame la troisième princesse, la plus aimable enfant que la nature a produit (1). M. le duc d'Anjou me tient encore dans une cruelle inquiétude ; et l'état de la Reine dans une pareille affaire (2) ! » — « La mort de M. le duc d'Anjou, survenue dans toutes mes agitations de la présente conjoncture, m'a accablé au point que je ne saurais vous assez exprimer. Jointe à cela l'inquiétude d'être à la veille de l'accouchement de la Reine, quoique je reprends courage par la confiance en Dieu qu'il réparera notre perte (3). »

Réparée, la perte ne devait l'être qu'à demi avec Victoire, Madame Cinquième (11 mai 1733) (4).

Quelques semaines plus tard, Leszczynski accomplissait son mystérieux voyage de Varsovie. La tentative tourna mal. Évadé de Danzig assiégée, n'ayant ressaisi sa

(1) « On dit que c'était la plus jolie... » (BARBIER, *op. cit.*, t. II, p. 4.) — « Cette princesse était fort aimable. » (NARBONNE, *op. cit.*, p. 287.)

(2) Lettre à Du Bourg, de Chambord, 23 février 1733.

(3) *Id.*, 19 avril 1733.

(4) Victoire-Louise-Marie-Thérèse. « Cette nouvelle a jeté bien de la tristesse en cour, car la mort de M. le duc d'Anjou ne pouvait être *réparée* que par la naissance d'un garçon. Tout roule à présent sur M. le Dauphin qui, à la vérité, est en bonne santé et très aimable. » (BARBIER, *op. cit.*, t. II, p. 16.) — Pour plus de clarté, nous continuerons à distinguer les princesses par ordre réel de naissance, sans tenir compte de la disparition de Madame Troisième.

Digitized by Google

couronne que pour la laisser rechoir, le roi de Pologne, à peine installé à Kœnigsberg où la sympathie bourrue de Frédéric-Guillaume Ier lui ménage un asile, apprend, au début d'août 1734, qu'il est, une fois de plus, grand-père. Est-ce un prince, au moins ? Beaucoup, aux angoisses de la reine, fondant leur opinion sur ce qu'on était au dernier quartier de la lune, avaient cru pouvoir le prédire. Illusion. « Qu'on me couche », a ordonné durement Louis XV sortant, le 27 juillet au matin, de la chambre de la patiente (1). Il ne s'agit que de Sophie — Madame Sixième (2).

Mais voici que Stanislas, peu de mois après, n'ignore pas que Marie est derechef enceinte. Un rayon de soleil réchauffe l'exilé. Ne faut-il pas, plus que jamais, que le Dauphin ait un frère : et pour rétablir un bonheur conjugal bien compromis désormais — depuis qu'il erre à travers l'Europe, sa fille n'a pu le lui cacher, — et pour réaliser le rêve qu'elle et lui, en secret, s'étaient plu à former sur la tête du petit mort dont la place reste vide. A deux reprises, les noms d'Anjou et de Pologne ont été associés dans l'histoire. Sur cette rencontre, son imagination vagabonde. Il était de sang français et slave — comme Marie Leszczinska, Élisabeth, sa mère, était princesse de Pologne — ce grand Louis Ier qui, dans les plaines de la Vistule, rattacha par une dynastie angevine les Jagellons aux Piast. Mieux encore. Ne portait-il pas le titre de duc d'Anjou Henri de Valois, qui succéda aux Sigismonds ? Pourquoi, en la personne d'un de ses petits-fils, l'illustre aventure ne se répéterait-elle pas un jour ? A défaut de sa propre restauration, quelle plus belle revanche de ses infortunes. Remuant dans sa solitude ces folles idées, Stanislas s'inquiète de l'état de la reine.

(1) NARBONNE, *op. cit.*, p. 319.

(2) Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine.

Digitized by Google

Image bizarre, dont il usa et abusa lors des précédentes grossesses, il l'interroge sur son « petit paquet ». — « Il me semble, lui écrit-il, que je porte votre petit paquet sur mon dos (1). » La déconvenue d'une fausse couche (2) ne dissipe pas ses chimères. La reine lui a fait part du traitement prescrit : « Mandez-moi comment vous ont fait ces eaux de Forges, et je prie Dieu que vous puissiez, après cette cure, forger un duc d'Anjou (3). » Est-ce à l'un de ses relais d'Allemagne, à Magdebourg, à Hildesheim, soit seulement à la frontière du Hainaut, atteinte le 3 juin 1736 et où lui fut présentée une lettre de son gendre, que, sur le chemin du retour, son abdication signée, le beau-père de Louis XV apprit que, cette année encore, la fécondité de la reine, dont il augurait tant en 1727, ne s'était pas démentie ? Le contentement, en tout cas, fut loin d'être sans mélange. Avec Madame Septième, née le 16 mai, jour où le roi déchu, arrivé de Schwedt à Berlin, regardait, à l'issue d'une revue, défiler sous ses fenêtres les bataillons du roi-sergent (4), avec Madame Septième (5), la malencontreuse série des filles continue.

Stanislas a revu les siens. A l'âge de ses petits-enfants une absence aussi prolongée n'est pas sans réserver des surprises. Que de progrès chez eux depuis 1733. Leszczynski ne se lasse pas de le constater. Madame et Madame Henriette vont avoir neuf ans. C'est beaucoup dans un palais. Elles savent, aux cérémonies officielles, tenir avec une gravité convaincue leur rôle d'aînées de

(1) De Kœnigsberg, 11 mars 1735. (Archives nationales, K. 141, n° 17 *bis*.)

(2) « La Reine fit une fausse couche. On répandit le bruit que c'était d'un prince. » (Narbonne, *op. cit.*, p. 346; année 1735, sans indication de quantième, ni de mois.)

(3) De Kœnigsberg, 19 avril 1735. (Archives nationales, *l. cit.*)

(4) Cf. Amand de La Chapelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Pologne*. Paris, 1739, in-8°; pp. 387 et *sq*.

(5) Marie-Thérèse-Félicité.

Digitized by Google

France. Le Dauphin, quand il le quitta, n'était qu'un aimable bambin. Il le retrouve instruit, attachant, imbu, lui aussi, de la suprême importance que lui confère sa qualité d'héritier présomptif. Les quatre ans d'Adélaïde sont pétulants et volontaires. Victoire n'avait que quelques semaines. Elle trottine et jacasse. Et voici les inconnues : Sophie, échappée de ses langes ; la dernière, s'éveillant à peine à la vie. Après si rudes tribulations, si cuisantes blessures d'amour-propre, quel repos et quel baume pour l'aïeul. Attendant à Meudon la conclusion des arrangements qui l'instaureront duc nominal de Lorraine et de Bar, Stanislas n'a pas plus délicieux plaisir que d'aller se mêler à ce petit monde, sinon de recevoir les enfantines visites que lui ménage parfois l'attention de la mère. Au cours de ces dix mois, le roi de Pologne découvrit l'art d'être grand-père.

Le 1er avril 1737, Stanislas rejoint ses nouveaux États. Mais, en embrassant sa fille, il lui a laissé la promesse de revenir sous peu. Marie en sait le motif. Elle se rappelle ces périodiques voyages, qui, de l'Orléanais, amenaient, ses couches terminées, le monarque à la cour. Lunéville, aux prochaines relevailles, ne saurait le retenir davantage. Depuis deux semaines, on attendait la délivrance de la reine, lorsque le 15 juillet, fort avant dans la soirée, retentirent dans la cour du château et sur les places de Versailles applaudissements et acclamations. « Vive le roi ! vive M. le duc d'Anjou. » On tire les boîtes. Paris est informé. Des courriers s'élancent dans toutes les directions. Mais soudain les feux s'éteignent. Les démonstrations cessent. Fatalité : Madame Huitième (1). Selon Narbonne, l'époux infidèle et gouailleur aurait créé la méprise en annonçant, mi pour s'amuser, mi pour passer sa colère, ce duc d'Anjou imaginaire. Luynes est-il plus exact en préten-

(1) Louise-Marie.

Digitized by Google

dant que l'erreur provint d'un huissier qui, pour quérir du vin d'Espagne, réclamait à haute voix : un garçon ! un garçon ! mot répété de proche en proche (1)? Ce qui est certain, c'est que, par le concours d'un cavalier trop rapide, le quiproquo gagna Lunéville. On juge du dépit de Stanislas, lorsque, le 17 juillet, un exprès mieux informé remit les choses au point (2). Le roi renonce jusqu'à nouvel ordre à toute réunion de famille. « Comme je m'arrangeais d'aller saluer à son avènement au monde M. le Duc d'Anjou », déclare-t-il à son ministre à Paris, Hulin, « j'espérais avoir le plaisir de vous voir. Depuis l'arrivée d'une princesse, mon voyage devient incertain (3). » Quand Leszczynski se rend à Versailles dans l'été de 1738, la benjamine est partie pour l'abbaye de Fontevrault avec ses trois plus jeunes sœurs (4). Il ne la

(1) Mis D'ARGENSON, *Journal et Mémoires*, édition Rathery, Soc. hist. Fr., t. I, p. 265. — NARBONNE, *op. cit.*, p. 406. — DUC DE LUYNES, *Mémoires*, t. I, pp. 302-303.

(2) Voir lettre 1. — « Je n'ai pas été empressé à vous faire savoir l'accouchement de la Reine que j'ai su le lendemain », écrivait Stanislas à Du Bourg, le 23 juillet. « ...La mort du grand duc de Toscane est arrivée fort à propos pour égayer la cour sur l'arrivée au monde d'une princesse. » — « Aujourd'hui le Roi a dit à son lever que le Grand Duc était mort. Cet événement est d'une grande importance, puisqu'il réalise dans ce moment la succession éventuelle, M. le duc de Lorraine entrant en possession de la Toscane et le Roi n'étant plus obligé de donner les 4.500.000 livres par an dont il était convenu. » (LUYNES, *op. cit.*, t. I, p. 304 ; du 17 juillet 1737.) Par la convention du 28 août 1736, Louis XV s'était, en effet, engagé à payer annuellement cette somme à François III, ou à ses successeurs, du jour de la prise de possession des duchés de Lorraine et de Bar par Stanislas jusqu'au décès de Jean-Gaston de Médicis, décès survenu le 9 juillet suivant. Cf. *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, p. 423.

(3) De Lunéville, 17 juillet 1737. Cf. notre édition des *Lettres du roi Stanislas à Jacques Hulin, son ministre en cour de France (1733-1766)*. Nancy-Paris, 1920, in-8° ; p. 66.

(4) Victoire, Sophie, Félicité et Louise quittèrent Versailles le 16 juin 1738. Sur ce départ, voir LUYNES, *op. cit.*, t. II, pp. 169, 188. Stanislas ne revint à la cour de son gendre que le 24 juillet suivant.

Digitized by Google

verra pas avant treize années (1). Si, dans l'intervalle, Stanislas avait pu se douter que cette fille dont la venue souleva tant de sarcasmes, presque d'indignation, — « elle a le ventre furieusement disposé de ce côté-là ; en voilà bon nombre »; grondait Barbier en parlant de la reine (2), — cette fille dont le grand-père lui-même se se détournait boudeur, Madame Louise, aurait un jour sa statue sur les autels, quels regrets et quel repentir.

De son lit de travail, informée du sexe du petit être, Marie Leszczynska, tendant la main au roi, lui avait dit en touchante excuse : « Je voudrais souffrir encore autant et vous donner un duc d'Anjou » (3). De son côté, Stanislas écrivait au vieux Du Bourg : « Je ne perds pas l'espérance que Dieu vous donnera la consolation de voir encore la naissance du duc d'Anjou ; reprenons courage pour nous fortifier dans la patience et dans la confiance du Seigneur (4). » Et la souveraine au maréchal : « Le bon Dieu ne nous a point accordé nos désirs ; il faut espérer qu'une autre fois nous serons plus heureux (5). » Mais de la réalisation de ce souhait Louis XV n'a plus nulle envie. En leur naïf égoïsme, ses enfants protestent. « On m'a mandé un bon mot de M. le Dauphin qui a dit : Qu'a-t-on à faire d'un duc d'Anjou, qu'il se portait à merveille (6). » Adélaïde aussi de remarquer que ce duc d'Anjou est inutile puisqu'elle accepte d'en tenir lieu (7).

(1) Le 21 septembre 1751.

(2) BARBIER, *op. cit.*, t. II, p. 155, qui ajoute : « Le Français politique est alarmé de n'avoir qu'un Dauphin bien jeune et un roi qui fatigue beaucoup son tempérament. »

(3) Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. I, p. 303.

(4) De Lunéville, 23 juillet 1737.

(5) 22 septembre 1737. Cf. Paul DE RAYNAL, *Le mariage d'un roi*. Paris, 1887, in-12 ; p. 340.

(6) Stanislas à Du Bourg, 23 juillet.

(7) LUYNES, *op. cit.*, t. V, p. 98. Casimir STRYIENSKI (*Mesdames de France, filles de Louis XV*. Paris, 1911, édit. in-8°, p. 62), plaçant

Digitized by Google

La liste est bien close. La numérotation de Mesdames elles-mêmes n'atteindra pas le chiffre neuf.

II

On se marie jeune dans les familles princières. Du moins pour les filles, quand elles trouvent époux : ce qui, à une exception près, on le sait, ne fut pas le cas chez Louis XV. Madame Huitième ne balbutiait pas encore qu'il était question de caser ses aînées. Stanislas fut mêlé à l'une de ces précoces négociations.

Au commencement de 1738, l'enseigne de la cour Dombski, chargé par le duc-roi de la liquidation de ses biens dans la République, descendait au château de Lunéville. Rendre compte de sa gestion n'est qu'un prétexte à ce déplacement. Le mandataire de Leszczynski se double d'un émissaire du comte Sulkowski, le fameux ministre et favori d'Auguste, dont une disgrâce retentissante allait briser sous peu (1) le crédit insolent. Le prince électoral de Saxe Frédéric-Christian est dans sa seizième année (2). Mesdames jumelles ont atteint leur onzième. On pense à Dresde qu'une union est possible, désirable, entre deux de ces enfants. Pour préparer les voies le roi de Pologne honoraire a paru au roi de Pologne effectif l'intermédiaire le mieux indiqué (3).

ce propos dans la bouche de la princesse « avant la naissance du second fils de Louis XV », n'a pas pris garde que celui-ci est né en 1730 et Adélaïde en 1732 seulement.

(1) Dès le début de février.

(2) Né le 5 septembre 1722; mort le 17 décembre 1763. Marié, le 13 juin 1747, à Marie-Antoinette de Bavière, fille de l'empereur Charles VI.

(3) Laissons Stanislas informer de ces avances le cardinal de Fleury. « J'ai balancé, lui explique-t-il le 15 janvier, si j'irais moi-même vous parler de l'affaire... ou si je vous en écrirais. J'ai pris ce dernier parti pour que mon voyage précipité à la cour ne donne sujet à des raisonnements qui pourraient en faire deviner la publique raison... M. Dombski... vient d'arriver... Il est chargé de m'intéresser à une

Digitized by Google

Auguste III et Sulkowski avaient deviné juste. Ils trouvaient à Lunéville un partenaire dévoué. Stanislas flatté a dépouillé sa rancune. En son enthousiasme facile déjà il aperçoit, dans la corbeille de noces d'une de ses petites-filles, le sceptre décevant que, hier encore, il destinait à un duc d'Anjou. A considérer une telle alliance comme le plus sûr moyen, ainsi qu'il l'écrivait également à Fleury, de ramener l'apaisement dans sa patrie par une réconciliation générale, le duc-roi se leurrait peut-être. On ne saurait nier qu'elle eût pesé d'un poids considérable dans la balance européenne, qu'elle eût sans doute évité des maux cruels à la Pologne (1). Il en fut pour son éloquence. Inutilement son grand maréchal, le baron de Meszeck, alla-t-il à Versailles avec mission de persuader la reine (2). La démarche n'eut pas plus de résultat, fut

vue qu'a la cour de Saxe et qui est de marier le prince royal et électoral avec une de Mesdames de France. Sa commission ne porte pas une recherche en forme. Mais on me prie seulement de sonder Votre Éminence si on le peut faire avec quelque espérance d'y réussir et qu'on se conduira selon la résolution que je leur donnerai et qu'ils me demandent avec une pleine confiance et avec grand secret. Le comte Sulkowski m'a envoyé dans cette vue le portrait du jeune prince, et tout le monde ne saurait assez dire sur les belles qualités de l'original. Avant que de savoir vos sentiments là-dessus, je me donne la liberté de vous dire les miens. Il est certain qu'aujourd'hui, en Europe, il n'y a point d'établissement plus convenable pour notre princesse, soit par rapport de la maison, soit par la possession des États héréditaires et de la couronne de Pologne, à laquelle il succédera indubitablement. Quant aux raisons d'État, selon la petite portée de mon jugement, rien ne me paraît plus intéressant pour la France que de voir une princesse établie dans une des principales maisons de l'Empire et sur le trône de Pologne. Mais j'oublie que je parle et que votre sagesse n'a pas besoin de représentation là-dessus. Quant à moi, je ne vous déguise point que je le souhaite passionnément. » (Archives des Affaires étrangères ; *Correspondance*, *Lorraine*, vol. 133, fol. 26.)

(1) Sur l'arrière-pensée, plus égoïste, qu'eut probablement le beau-père de Louis XV, voir notre *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, pp. 501 et *sq.*

(2) Stanislas à Fleury, de Lunéville, 29 janvier 1738. (Archives des Affaires étrangères, *Ibid.*, fol. 67.)

Digitized by Google

retenue moins encore que celles tentées plus tard pour unir, en lui destinant la succession polonaise, le prince Xavier, frère puîné de Frédéric-Christian — alors paralytique, — soit au besoin le prince Albert, quatrième fils d'Auguste, à Madame Adélaïde. On coupa court aux pourparlers avec une hâte évidente. A l'insu du grand-père, une autre alliance, une double alliance même, était en principe arrêtée.

Malgré l'affront infligé à Philippe V et à Élisabeth Farnèse lors du renvoi de l'infante Anne-Marie-Victoire, demandée en 1721 par le Régent comme femme pour Louis XV et congédiée en 1725 par le duc de Bourbon au profit de Marie Leszczynska, un rapprochement s'était récemment opéré avec la cour de Madrid. Dès avril précédent, en dépit du terrible ressentiment qu'elles avaient prédit de l'insulte, Leurs Majestés Catholiques acceptaient que leur ambassadeur en France, M. de La Mina, reparlât de mariage bourbonien. Non seulement elles ne rejetaient pas l'idée d'accepter Madame Première sinon pour don Carlos, du moins pour son cadet don Philippe, mais elles en étaient venues à ne pas celer la satisfaction qu'elles auraient d'accorder un jour au Dauphin l'infante Marie-Thérèse (1). Pour aboutir à l'accord cherché, de feintes circonlocutions n'avaient pas paru superflues ; on s'attardait à de puérils détours. L'un d'eux est amusant, gracieux.

A la fin de 1737, la *Gazette de Hollande* (2) reproduisait une information transmise de Lunéville le 7 décembre. Le roi Stanislas, y disait-on, avait récemment reçu, par un exprès de Versailles, le « premier ouvrage » de

(1) *Recueil des instructions données aux ambassadeurs... Espagne*, par A. MOREL-FATIO et H. LÉONARDON, t. III, pp. 186 et *sq.* — Alfred BAUDRILLART [aujourd'hui Mgr], *Philippe V et la cour de France*, t. IV, pp. 406 et *sq.*

(2) N° 102.

Digitized by Google

Monseigneur le Dauphin, offert à Sa Majesté. « C'est un dessin enchâssé dans un cadre magnifique et fait à l'encre de Chine, d'une élégance et d'une correction qui frappent et promettent dans ce jeune prince une adresse et un goût extrêmes pour les beaux-arts. » Si le cadre a disparu le dessin nous a été conservé. Il représente une chasse au cerf. Au bas se lit cette mention : *Fait par Monsieur le Dauphin pour le Roy de Pologne. 1737* (1). La *Gazette* exagère un peu. Sans rien enlever au mérite de l'élève, il est permis de soupçonner que le professeur, Madame Silvestre, a par endroits, pour camper le principal personnage tout au moins, mieux que guidé sa main. Mais lorsqu'il eut déballé, admiré le petit chef-d'œuvre, quelle joie pour le destinataire, qui se pique d'être artiste, dont la royale fille, également, manie crayons et pinceaux, de se dire que le Dauphin tient et d'elle et de lui si heureuses dispositions. Comme il s'est complu à ébruiter la surprise. Avec quel orgueil n'a-t-il pas placé ce souvenir auprès de ceux que de temps à autre lui envoie, de sa main, Marie Leszczynska, de ce tableau, par exemple, où se voit sainte Geneviève gardant les moutons, ornement de son grand cabinet et qu'à sa mort un expert estimera irrévérencieusement 4 livres (2). Mais voilà le plus grand mérite à ses yeux: c'est « le premier ouvrage » de l'enfant. Or, de cette priorité le roi de Pologne n'eut que l'agréable conviction. Dès le 6 novembre, Philippe V avait accusé réception d'un

(1) Musée historique lorrain, n° 746 du catalogue de 1895 ; cadre moderne. Voir la reproduction ci-contre.

(2) Archives nationales, K. 1130 Cf. Albert Jacquot, *Le mobilier, les objets d'art des châteaux de Stanislas*. Paris, 1907, in-8° ; p. 45. — La tradition veut que le dessin du Dauphin ait en effet orné la chambre à coucher de Stanislas. Comme il n'est pas mentionné dans l'inventaire détaillé dressé au décès du duc-roi, il se trouvait sans doute alors dans le tiroir de quelque meuble, avec divers autres souvenirs intimes, notamment ces lettres des enfants de France que conserva, ainsi que nous le verrons, le contrôleur Jankowitz, et que la belle-fille de cet officier devait léguer pour partie au Musée lorrain.

Digitized by Google

FAIT PAR MONSIEUR LE DAUPHIN
POUR LE ROY DE POLOGNE. 1737.

Digitized by Google

Digitized by Google

envoi analogue signé de son petit-neveu. Si Stanislas l'avait su, s'il avait su surtout l'importance diplomatique accordée à la menue politesse, il eût compris, peut-être, pourquoi Versailles refusait de se prêter à ses suggestions et de causer avec Dresde. Une conversation avec Madrid était trop bien engagée.

Le marquis de La Mina ayant, par un hasard habilement provoqué, vu « M. le Dauphin dessiner avec beaucoup d'adresse et de goût, M. le duc de Châtillon (son gouverneur) dit à cet ambassadeur que ce prince voudrait bien faire un dessin pour lui, afin que Leurs Majestés Catholiques pussent le voir et connaître son talent. M. le Dauphin travailla effectivement avec grand soin et le Cardinal donna ce dessin à M. de La Mina qui dit qu'il voulait l'envoyer à l'infante Marie-Thérèse. M. le Cardinal s'y opposa, ne croyant pas qu'il fût convenable de le faire sans savoir ce que Leurs Majestés Catholiques en penseraient, et M. de La Mina répondit qu'il s'en chargeait et que ce présent ne pourrait que produire un bon effet (1). »

Le dessin — une allégorie entourée de fleurs de lis et de dauphins — parvint en Espagne comme un cadeau de Louis à sa cousine. Nous avons, sur sa remise, des circonstances plus détaillées que sur celle de la chasse au cerf offerte à Stanislas. Élisabeth Farnèse étant entrée dans le cabinet de Philippe V : « Voulez-vous que nous donnions à présent à Marie-Thérèse le petit tableau ? » Le Roi dit à cette jeune princesse : « Voilà un ouvrage de M. le Dauphin, qu'il nous envoie pour que vous voyiez ce qu'il sait faire... » La Reine ajouta que ce prince y avait travaillé seul et qu'il ne pouvait être mieux fait. L'Infante ayant voulu le prendre, le Roi l'en empêcha, disant qu'il était trop pesant, qu'il ne voulait pas qu'il lui arrivât d'accident ainsi qu'au

(1) Archives des Affaires étrangères ; *Mémoires et documents, Espagne*, vol. 338, fol. 238.

Digitized by Google

tableau. « Celui qui l'a fait, ajouta ce prince, pourrait m'en faire une affaire, et il aurait raison. » L'ambassadeur de France, M. de Vaulgrenant, étant venu le lendemain au palais, « l'Infante le mena à côté de son lit et lui dit avec empressement : « Voyez un présent qui m'est venu, « admirez-en l'ouvrage et la perfection et voyez au bas de « quelle part il m'est envoyé. » Autorisée par la main qui le lui avait remis et par la manière dont la chose s'était passée, elle laissa voir sa satisfaction retenue par toute la prudence possible ». Mais ce n'est pas assez. Élisabeth Farnèse renchérit et, s'adressant à Vaulgrenant sur un ton de douceur auquel elle ne l'avait pas accoutumé, avec un enthousiasme même que lui eût envié Stanislas : « Connaissez-vous quelque chose d'aussi bien fait et d'aussi bien imaginé ? Croyez-vous que M. le Dauphin y ait travaillé seul ? A l'âge de huit ans cela n'est pas concevable. Le roi qui s'en est mêlé autrefois et moi aussi, nous n'en aurions pas fait autant à cet âge-là. » Mais l'ambassadeur de répliquer galamment qu'il était « aisé de concevoir comment M. le Dauphin avait si bien réussi dans ce dessin, sachant qu'il le destinait à cette princesse, ce qui l'avait engagé à y mettre toute son application ». Ce serait, repartit la reine, « la plus vilaine guenille, qu'il suffirait qu'elle vînt de M. le Dauphin pour que nous la reçussions de même ; vous pouvez être certain et du plaisir que cela nous fait et de notre sensibilité à une pareille attention (1). » Élisabeth Farnèse a changé de langage. Où sont ses affreuses invectives, ses serments d'éternelle rupture ?

Au reçu de ces fidèles dépêches de son ambassadeur, le Cardinal répliquait en marquant « le plaisir infini » que le roi et le Dauphin avaient eu de son récit. Puis il se

(1) Vaulgrenant à Fleury, de Madrid, 30 septembre 1737. *(Ibid. ; Correspondance, Espagne*, vol. 443, fol. 302.) Cf. BAUDRILLART, *op. cit.*, t. IV, pp. 408-411.

Digitized by Google

décidait à écrire directement à Philippe V. Brodant toujours sur le thème du dessin, on se prodigue de gros compliments. Son Éminence assure le roi d'Espagne que son maître lui « a fait souvent l'honneur de lui dire dès sa plus tendre enfance qu'il regardait Leurs Majestés comme ses père et mère, n'ayant plus qu'Elles qui lui en tiennent lieu depuis Louis XIV de glorieuse mémoire », et « son intention en conséquence ayant toujours été de prendre dans la maison de Leurs Majestés de préférence à toutes autres des alliances pour les princes et princesses ses enfants ». Philippe V proteste de sa rare tendresse pour l'auteur du joli présent (1). De ce jour, le double mariage espagnol pouvait être considéré comme conclu. Seul l'âge des fiancés en retardera la réalisation ; vingt-deux mois pour Madame et l'infant don Philippe ; sept ans pour le Dauphin et Marie-Thérèse.

L'heure sonnée, Stanislas ne manqua pas de fêter ces unions. Le 26 août 1739, jour même où, dans la chapelle de Versailles, le duc d'Orléans, au nom de don Philippe, épouse par procuration Louise-Élisabeth de France (2), Leurs Majestés Polonaises inaugurent le théâtre de verdure que l'architecte Héré vient de créer dans les Bosquets de Lunéville, « un des plus beaux morceaux qu'on puisse voir en ce genre ». Au sortir d'un concert, la nuit tombée, les invités prennent place sur les gradins de cette « comédie champêtre ». Les parterres et les eaux vives resplendissent. On soupe et l'on danse à l'éclat de 50.000 pots à feu (3).

(1) Fleury à Philippe V, 19 octobre 1737. (Archives des Affaires étrangères ; *Mémoires et documents, Espagne,* vol. 338, 238-240). — Philippe V à Fleury, 6 novembre 1737. (*Correspondances, Espagne,* vol. 443, fol. 131.)

(2) Voir la lettre 2 de la présente édition et sa note.

(3) *Gazette de Hollande,* 1739, n° 72 ; de Lunéville, 28 août. — *Mercure de France,* septembre 1739, p. 2079. — Cf. Pierre Boyé, *Les*

Digitized by Google

Quand il s'agit du Dauphin (1), l'allégresse monta de ton. On n'avait pas perdu en Lorraine le souvenir des temples de l'Hymen et de la Paix élevés, tant à Lunéville qu'à Nancy, lors du mariage qui assurait l'Empire à François III. Stanislas s'est piqué de rivaliser de magnificence. L'édifice à trois ordres d'architecture, un temple de l'Hymen aussi, *In Delphini et Mariæ connubio vota publica*, qu'il dressa dans la seconde cour du château, tout orné de colonnes et de trophées, de bas-reliefs et de peintures, mesurait 60 pieds de haut. Le fronton était surmonté d'un cartouche en forme de cœur, accolant les médaillons des époux : *Duo in corde uno*. Au sommet, la France et l'Espagne, appuyées sur l'écusson de leurs armes, reçoivent de la Gloire des couronnes : *Unam faciamus utramque*. Mais l'énorme carcasse était machinée. Lorsque des milliers de spectateurs l'eurent admiré à loisir, le décor s'embrasa. Au bruit de l'artillerie, des timbales et des trompettes, une quantité « prodigieuse » de gerbes jaillissent; les soleils rayonnent, les cascades d'or ruissellent. Un bouquet de 2.000 fusées termina l'artifice. Dans le même temps, le palais et les jardins s'étaient éclairés *a giorno* « avec une promptitude étonnante ». Pendant trois jours, une table somptueuse de cent couverts fut servie pour la cour et la noblesse, des fontaines de vin coulèrent pour le peuple; toutes les maisons de la ville furent illuminées (2).

châteaux du roi Stanislas en Lorraine. Paris, 1910, in-4°; pp. 20-21. — Des réjouissances eurent également lieu à Nancy, le 1er septembre. *Journal* du libraire NICOLAS, édit. Pfister, p. 128; *Journal* de DURIVAL, *ms.* n° 863 de la Bibliothèque publique de Nancy, t. I, fol. 30.

(1) Voir lettre 4.

(2) A Versailles, les fêtes commencées le jour même du mariage, 23 février 1745, se prolongèrent jusqu'au 26. A Lunéville, elles s'ouvrirent le dimanche 28 et se continuèrent les 1er et 2 mars. Cf. *Gazette de France*, 1745, pp. 156-158; de Nancy, 8 mars. — Le 1er mars, on fit des feux de joie à Nancy.

Digitized by Google

Mais, le 22 juillet 1746, Marie-Thérèse, de qui Stanislas avait fait la connaissance à Versailles en septembre précédent, mourait, après avoir mis au monde une fille, et « dans le moment, écrivait Louis XV à son beau-père, que je devais moins craindre cet événement aussi cruel pour moi que pour le Dauphin » (1). Comme il avait marqué sa joie, Leszczynski, *dilectissimi nepotis dolore mœrens*, ainsi que le proclamait au tympan de la primatiale de Nancy une emphatique inscription, marqua son chagrin : avec une pompe toute royale. Le service qu'il commande dans cette église étale un faste lugubre. Le peintre Girardet, qui avait contribué à l'érection du temple nuptial, avait été chargé de la décoration funèbre. Sous ses ordres, un mois durant, une élite d'artistes travailla à un immense mausolée octogone, terminé en pyramide, où les graves sentences remplaçaient les devises amoureuses et les torches renversées les flambeaux d'hyménée. Aux côtés de la France, de la Lorraine et du Dauphiné, réapparaît l'Espagne, mais voilée et en pleurs. La musique de la chapelle et de la chambre, venue de Lunéville, fait entendres ses lamentations (2).

Le veuvage fut de brève durée. Quatre jours après le décès, Louis XV, faisant allusion aux cheveux roux de la Dauphine, n'écrivait-il pas, avec une franchise cynique, à son ambassadeur à Madrid, l'évêque Vauréal : « ...Sans sa timidité elle eût été parfaite, à sa tête près qui n'était

(1) Voir lettres 7 à 13.

(2) *Journal* de DURIVAL, *ms. cit.*, t. II, fol. 16. — *Journal* de NICOLAS, édit. cit., supplément. — *Oraison funèbre de très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, Infante d'Espagne, Dauphine de France, prononcée au service funèbre fait par ordre du Roy, dans l'Église Primatiale de Nancy le 26 septembre 1746*, par le R. P. Louis-Antoine CUNY, de la Compagnie de Jésus. Nancy, Pierre Antoine (1746); et *Honneurs funèbres rendus à la mémoire de... Marie-Thérèse de Bourbon... dans l'Église Primatiale de Nancy*. 18 et 16 pp. in-4°.

Digitized by Google

pas ce que vous aviez dépeint. Mais mon fils s'en accommodait. Voilà un furieux vide pour lui qui était jour et nuit avec elle ; nous tâcherons de le lui rendre le plus court qu'il sera possible (1). » Provisoirement on s'employait à le lui rendre fort supportable, et il semble que le Dauphin à qui, selon un implacable mot d'ordre, son entourage s'applique à dénoncer chez la disparue les défauts physiques ou les travers de caractère qui n'avaient pas frappé le mari, s'y soit facilement prêté. Le dernier soupir recueilli, la famille royale, fuyant le château, était partie pour Choisy. Or, avant de rentrer à Versailles, le Dauphin et Mesdames font un voyage d'agrément à Olry, chez le maréchal de Coigny : « On y rit, on y chanta », note le 8 août le duc de Luynes, pourtant bienveillant ; « rien ne ressemblait moins à la douleur (2). » Elle n'est qu'une vaine allégorie, la colombe du catafalque de Nancy, qui regarde tristement sa compagne morte.

En la personne d'une sœur de Frédéric-Christian, Dresde, par une combinaison inverse de celle qu'avait en 1738 prônée Stanislas, fournit la seconde Dauphine. Le mariage fut décidé malgré la répugnance visible de la reine, qui conservait toujours, comme Maurice de Saxe le mandait à Auguste, « le petit coin de stanislaïsme » (3). Déjà la déclaration publique en avait été faite à Versailles, le 19 novembre, et les félicitations des courtisans reçues, que, le 22 seulement, Louis XV se décidait à le notifier à Leszczynski (4). L'embarras perce dans cette communication retardée. La précaution inusitée de

(1) Cf. BAUDRILLART, *op. cit.*, t. V, p. 469.

(2) LUYNES, *op. cit.*, t. VII, pp. 380-381.

(3) Lettre du 27 octobre 1746. Cf. Casimir STRYIENSKI. *La mère des trois derniers Bourbons. Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV.* Paris, 1902, in-8° ; p. 22.

(4) Voir lettres 14 à 16.

Digitized by Google

demander aux grands-parents polonais cette adhésion rétroactive, atteste l'ennui où l'on était, à en juger par les sentiments de la fille, d'éveiller leur humeur. Mais Marie Leszczynska s'était montrée plus stanislaïste que Stanislas lui-même. Le prince répond avec empressement à Louis XV (1) ; il envoie au Dauphin son entier consentement. Il va jusqu'à congratuler l'électeur-roi (2). Catherine Opalinska pensait tout autrement. L'alliance saxonne l'a soulevée d'indignation. Elle y voit une trahison domestique. Les siens ont déserté sa cause. Ses reproches sont si acerbes que, par pitié pour la pauvre femme, par peur d'un scandale peut-être, on estime prudent de modifier l'itinéraire assigné au cortège de la Dauphine arrivant dans le royaume. Les voitures éviteront la Lorraine. De Strasbourg, elles sont détournées par Belfort, Vesoul et Langres (3). Les réjouissances de Dresde et de Versailles, de Paris et de Varsovie, n'eurent pas d'écho à Lunéville. Le château demeure silencieux, les Bosquets obscurs. Le maître ne regretta que plus vivement cette abstention forcée, lorsque lui fut contée la scène du bracelet. L'anecdote est connue. Nous sommes à Versailles, trois jours après le mariage. La Dauphine, selon l'étiquette, doit porter en médaillon l'image du roi Auguste. Avec hésitation, d'un geste qui n'est pas sans lui coûter, Marie Leszczynska s'approche et montrant le bijou : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père ? — Oui, maman, voyez comme il est ressemblant. » C'était celui de Stanislas (4)! Catherine Opalinska ignora-t-elle ce trait ? L'irréductible Polonaise n'est pas pour s'attendrir de ces mièvreries. A moitié démente,

(1) Voir aussi lettre 17.

(2) STRYIENSKI, *op. cit.*, p. 21, note 5.

(3) Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. VIII, p. 19 ; du 29 novembre 1746.

(4) Abbé PROYART, *Vie du Dauphin, père de Louis XVI.* 4e édit., Lyon, 1781, in-12; p. 57.

Digitized by Google

frappée au cœur, elle succombe le 19 mars, accablant de ses malédictions la race fatale des Wettin.

Au sujet de cette perte, Marie-Josèphe adresse à Leszczynski une de ses toutes premières lettres. Cinq lignes bien ternes, datées du 27 et qu'apporte à Lunéville son chevalier d'honneur, le maréchal de La Fare Haut dignitaire pour si chétif papier (1). La triste Catherine n'aurait pu exiger davantage de la petite-bru reniée. Mais de ses propres petits-enfants, qui l'avaient connue, qu'elle aussi chérissait ? De ce Dauphin, « joli à manger », qu'en des heures d'attendrissement elle a couvert de caresses ? Pour le deuil, les appartements viennent d'être tendus en violet chez Louis XV, en noir chez la reine, le Dauphin et Mesdames. De même qu'autrefois son père, le Dauphin se complaît aux idées macabres. Comme il traverse chez Marie-Josèphe une de ces pièces drapées, celle précisément où, il n'y a pas neuf mois, fut exposé le corps de sa femme défunte, le sombre appareil l'inspire. Il envoie chercher la Dauphine, Henriette, Adélaïde. Les rideaux sont tirés ; on s'installe sous le dais ; et cartes en mains, à la lueur de bougies jaunes, nos quatre polissons commencent une partie de quadrille. Ils reviendront un autre jour parodier une leçon de ténèbres (2). Louis XV, au reste, ne leur cédait guère en inconvenance, qui, chez la reine, dans pareil cadre, s'avisait, peu après, de souper au grand couvert. Ainsi que le remarque un courtisan, « cette musique n'allait pas trop avec la tenture (3) ». Et le grand-père lui-même, quelles remontrances efficaces eût-il osé faire, lui qui, pendant l'agonie de Catherine Opalinska, répondait au mandement de l'évêque

(1) Voir lettre 19.

(2) Luynes, *op. cit.*, t. VIII, p. 368 ; extraordinaire, 3 mai 1747.

(3) *Ibid.*, t. VIII, p. 204. Ce souper eut lieu le 1er mai, durant un séjour de Stanislas à Trianon.

Digitized by Google

de Toul prescrivant les prières des quarante heures, en fêtant à Jolivet le mari de sa favorite ; lui qu'on dut arracher à ses amusements pour qu'il daignât recevoir l'adieu de la mourante (1) ?

De son étourderie incongrue, il ne faudrait pas trop vite conclure au manque de cœur du Dauphin. Ce veuf, ce père remarié, qui avait, deux ans plus tôt, pris part à la campagne de Flandre, envoyant à Stanislas des bulletins de conquête où l'aïeul se plaisait à interroger les prémices d'une jeune gloire (2), restait, en somme, un enfant.

III

Louis approche de ses vingt ans. L'adolescence n'a pas mûri les promesses antérieures. Le petit Dauphin, gai et moqueur, a fait place peu à peu à un lourd garçon endormi. Toujours puéril, certes, et loin de mesurer les conséquences de ses propos et de ses actes. Mais ses plaisantes saillies sont plus rares ; son imagination s'éteint. Déjà « sans passions, même sans goûts, tout l'étouffe, rien ne l'anime ». Ce qu'il apprécie davantage, c'est se coucher de bonne heure. Il préfère la « petite compagnie ». Il avoue et répète que « végéter » est chose délectable. Il ne souffre pas les spectacles ; la chasse l'ennuie, le jeu l'ennuie. Hormis la musique, on peut répéter de lui ce que Marais avait dit de Louis XV : « On ne sait trop ce qu'il aime. » Ce n'est pas, cependant, la maussade indifférence de son père, sa distançante réserve et cet égoïsme glacé. De caractère changeant, d'esprit difficile à fixer, enclin à passer sans motif d'une idée à une autre, il est bon et sensible. C'est plutôt l'aimable nonchalance slave ; mais poussée à l'apathie et près de dégénérer en

(1) Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. II, fol. 28.

(2) Voir lettres 5 et 6.

Digitized by Google

torpeur. Louis XV a dénoncé cette prédominance de l'atavisme polonais; elle frappa les contemporains, qu'ils cherchassent, en la soulignant, à diminuer le Dauphin, ou à flatter Stanislas (1).

De santé délicate, Henriette manque, elle aussi, d'énergie et de volonté. Plus réfléchie que son frère, elle n'a pas sa mobilité d'humeur, ni, dans son coutumier effacement, ses brusques et rapides sursauts. Obligeante, elle ne pense qu'à plaire. Son rôle est de se dévouer. Nulle plus qu'elle ne s'est émue au récit des infortunes de l'aïeul. De cette petite-fille sérieuse, si pâle lorsque le rouge ne vient pas relever la blancheur inquiétante de son teint, Stanislas a reçu les plus câlines en même temps que plus sincères protestations d'affection : « Je vous aime à la folie, j'ai cela de commun avec tout le monde; on ne peut vous connaître et penser autrement, mais aussi personne ne peut égaler la tendresse de mes sentiments pour vous. Puisque tout le monde vous aime, jugez à quel point vous aime et respecte votre petite-fille (2). » A vingt-quatre ans et demi, Madame est emportée par une fièvre putride.

(1) PROYART, biographe des deux princes, affirme qu'ils avaient entre eux « les plus grands traits de ressemblance ». (*Vie du Dauphin*, j. cit., p. 392.) — Pour le caractère des petits-enfants de Stanislas et les menus détails de leur existence, nous ne pouvons songer à donner des références successives. Nos sources sont multiples. Les mémoires contemporains ont naturellement été consultés, et avec profit, même après les emprunts faits par les différents historiens de Mesdames, depuis Jules SOURY (*Les filles de Louis XV*, Paris, 1875, in-12), si curieux mais dont le parti pris de dénigrement est visible, jusqu'au charmant et peut-être trop indulgent Casimir STRYIENSKI (*Mesdames de France, filles de Louis XV*, Paris, 1910, in-4°, ou 1911, in-8°, *j. cit.*), sans oublier les travaux antérieurs d'Édouard DE BARTHÉLEMY (*Mesdames, filles de Louis XV*, Paris, 1870, in-12,) ou d'Honoré BONHOMME (*Louis XV et sa famille*, Paris, 1873, in-12). L'article de P. DE BOURELLE, *La famille française de Stanislas Leckzinski*, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, t. XVIII (1892-1893), pp. 23 et *sq.*, n'est guère qu'un résumé de l'étude de J. Soury.

(2) Cf. lettre 20.

Digitized by Google

Le malheur est connu un soir à Lunéville. On le tait pour la nuit à Stanislas. Mais, le lendemain, quand le duc Ossolinski en informe son cousin, il se trouve, pure coïncidence ou rapprochement troublant, que le monarque n'a cessé de rêver de la princesse : entre eux, dans le mystère des songes, se sont échangées les suprêmes caresses (1).

Si cette charmante et calme Henriette était la plus chère à Louis XV, la brusque et fantasque Adélaïde avait de beaucoup les préférences secrètes de Leszczynski. En elle, avec délice, toujours il reconnut son sang. Elle avait son visage coloré et, de même que le Dauphin, sa voix forte. Impulsive, agitée et paresseuse, elle éprouvait ses enthousiasmes et ses découragements. L'imagination sans cesse en éveil, abordant et délaissant vingt choses en une heure, vraie touche-à-tout en lettres, en sciences, en arts — ne fait-elle pas de l'horlogerie comme Stanislas construit des instruments aratoires et Louis XVI, plus tard, fabrique des serrures — elle partageait les curiosités successives et les inconciliables chimères de son grand-père. Plus virile que le Dauphin, mal élevée, aux libertés d'allure et aux répliques parfois effarantes, jalouse à l'excès de considération et de respect, exigeante, autoritaire et généreuse, après avoir été l'enfant terrible de la cour, elle visera à s'y poser en despote. Telle quelle, avec sa grâce fugitive et bientôt son aspect masculin, ses ridicules, ses défauts, Stanislas l'adorait. Ni la bonne, la paisible Victoire, souriante et replète, revenue de Fontevrault en 1748, ni la gauche Sophie qu'un rien effarouche, ou Louise, railleuse, aigrie, remuante, à la taille déviée et à la tête trop grosse, de retour toutes deux en 1750, ne pourront disputer à leur aînée cette instinctive prédi-

(1) Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. III, fol. 64vo. — Voir lettres 42 et 43.

Digitized by Google

lection. Le cœur de l'aïeul était d'ailleurs assez large pour que petit-fils, petites-filles, la seconde Dauphine aussi, dès que ses prévenances la lui eurent conquise, fussent chacun assurés d'y occuper une place très ample.

Aucune intimité ne régna jamais entre Louis XV et son fils. Mesdames se sentaient gênées auprès de leur mère, adonnée à son éternel cavagnole, victime maladroite d'une étiquette qu'elle haïssait. Les affinités de l'âge, la prime jeunesse écoulée en commun dans le faste du palais ou le morne exil d'un cloître, partagèrent longtemps le frère et les sœurs eux-mêmes en deux sociétés distinctes, dont le Dauphin et Madame Victoire étaient les chefs incontestés. Stanislas avait ce privilège de posséder à l'envi la confiance de tous et, présent à Versailles, d'opérer pour quelques jours le plus heureux rapprochement.

Au début, le grand-père passait de l'un à l'autre, s'intéressant à leur santé, à leurs jeux, à leur éducation; interrogeant gouvernante, précepteur et familiers; gourmandant, dogmatisant. « Je me souviens, rappellera-t-il au Dauphin, de vous avoir vu un jour... plongé si avant dans le duvet, que votre valet de chambre ne savait trop où aller vous pêcher. Il vous trouva pourtant, et vous retira de l'abîme tout trempé de sueur. Je lui fis des reproches auxquels il répondit que ce lit n'était pas ordinairement le vôtre. Mais de pareils lits ne sont bons que pour ceux qu'on veut étouffer... (1) » Tantôt le roi de Pologne vient spécialement de Trianon au château pour voir danser Mesdames; tantôt il suit son petit-fils dans le parterre privé que lui dessina l'architecte Gabriel.

Maintenant l'on se groupe autour de l'aïeul. Occasion pour lui de faire montre de ses talents multiples, de se répandre en sentencieux conseils. Qu'il s'agisse d'art

(1) *Réflexions sur l'éducation et particulièrement sur celle des princes*, adressées en 1757 au Dauphin et que nous commenterons plus loin.

Digitized by Google

militaire — le Dauphin était à Fontenoy, — ou de peinture — Mesdames s'essaient au pastel, — il est religieusement écouté. La musique surtout rallie les suffrages. Plus d'une fois, dans ces instants d'intimité, un concert s'improvisa. Henriette a fait choix de la viole. Outre son violon favori, Adélaïde a toujours un nouvel instrument à l'étude. Louis touche de l'orgue ou chante. Victoire accompagne au clavecin. Élèves de Chefdeville et de Paisible, Sophie et Louise jouent de la musette et pincent de la guitare. Stanislas, enfin, n'a pas manqué d'apporter sa flûte. Avec les princesses, ce sont encore des gageures aux dames et aux échecs. Au billard le Dauphin a un adversaire redoutable en la personne de son grand-père.

Le duc-roi parti, le vide était sensible pour ces jeunes gens rendus à leurs coteries, à leur désœuvrement. Adélaïde, en particulier, déplorait la brièveté de ses séjours annuels. L'étourdie de quinze ans écrivait déjà au monarque : « La Reine fut l'autre jour à Trianon, elle nous y mena ; je ne puis vous cacher la douleur où je fus de ne pas vous y voir, mon cher Papa ; vous devriez bien n'être pas si longtemps absent cette fois-ci. Je suis toujours enchantée quand vous êtes ici. Mais je n'ai pas ce bonheur-là souvent, ni longtemps. A peine je jouis du plaisir de vous voir, qu'il faut avoir la peine de vous quitter. C'est toujours une nouvelle douleur pour moi (1). »

(1) Cf. lettre 21. — Un jour que Stanislas, pour éviter l'émotion des adieux et ainsi qu'il lui arriva différentes fois de le faire, a quitté Versailles de meilleure heure qu'on ne s'y attendait, le Dauphin lui écrit : « Monsieur mon frere et tres cher grand-pere, je suis au desespoir de vous avoir manqué ce matin je comptois que vous ne partiriez qu'a neuf heures et comme je finissois de m'habiller on est venû me dire que vous veniez de partir dans l'instant, je repare ce malheur autant que je le puis en vous marquant toutte ma douleur, et vous priant de ne jamais doutter de la tendre amitié et du respectueux attachement avec lequel je serai toutte ma vie Votre bon frere et tres attaché petit fils, Louis. » (*L. Aut.*, collection de M. le comte de Warren, à Nancy.)

Digitized by Google

En cette cour minutieuse et fermée, prison de sa pensée impatiente, le vieillard au turbulent passé, tout chargé de souvenirs, évoque, pour l'ardente fille dont l'enfance rêva d'étranges équipées, la diversité des pays inconnus, l'espace, l'aventure.

Qu'on ne croie pas, pourtant, que les effusions du grand-père et de ses petits-enfants fussent affranchies de toute contrainte. En public tout au moins, souveraine maîtresse au palais l'étiquette y glissait ses entraves. Mesdames baisent la main de Louis XV. Ce geste de tendre déférence leur est interdit à l'égard de Stanislas. Au seuil des appartements du Dauphin et des princesses, Leszczynski se heurtait à d'inflexibles consignes. A maintes reprises sa bonhomie et sa vivacité eurent à compter avec les rigueurs du cérémonial. Louis n'avait pas encore onze ans : « Je suivis le roi de Pologne chez Mesdames et chez M. le Dauphin... », enregistre le duc de Luynes. « Chez M. le Dauphin, M. de Châtillon vint dans l'antichambre au-devant du roi de Pologne. M. le Dauphin ne vint que jusqu'à la porte du cabinet. Ce que je remarquai, c'est que M. de Montgibault, chef de brigade, qui suit le roi de Pologne, s'étant présenté pour entrer chez M. le Dauphin, l'huissier ne voulut pas le laisser entrer, et il demeura dans la chambre (1). » Ce formalisme agaçait Stanislas ; il ne le froissait pas. Il l'eût plutôt réjoui. Par là s'affirme à ses yeux l'illustration de sa postérité. Roi de hasard, il s'émerveille d'avoir pour descendants ces princes de droit divin. Il ne parle d'eux qu'avec une sorte de respect ; presque avec onction. Ce n'est pas lui qui se permettrait de désigner ses petites-filles des vilains sobriquets distribués par Louis XV ; qui appellerait Adélaïde *Loque* ou Victoire *Coche ;* qui traiterait Sophie de *Graille* et Louise de *Chiffe.* Adélaïde a

(1) LUYNES, *op. cit.*, t. III, p. 201.

Digitized by Google

un autre surnom, que tous les siens ont adopté, que n'ignorent pas les cours amies : « Assurez, je vous prie, de mes plus tendres respects M. le Dauphin et *Torche* », écrit Xavier de Saxe à Marie-Josèphe (1). L'intéressée elle-même se l'appliquait volontiers. Il répugne à Stanislas de le prononcer. Il dira : Madame Adélaïde, la chère Madame Adélaïde ; tout au plus : la chère Adélaïde. Pour lui, Madame Infante ne sera jamais *Babet*, la Dauphine *Pepa* ou don Philippe *Pipo*. S'entretenant du vieux *Papinio* (2), les petits-enfants n'observèrent pas toujours réserve réciproque.

Du moins les lettres que Mesdames commencèrent de bonne heure à adresser à leur *cher grand Papa* et le Dauphin, ainsi que corrigea bientôt pour lui l'impitoyable protocole, à *Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père* (3), témoignent-elles de la profonde tendresse que Stanislas avait su leur inspirer. Ces lettres n'étaient pas seulement datées de Versailles. Le roi de Pologne en recevait de Castille, plus tard d'Italie. Louise-Élisabeth paraît même avoir été celle de ses petites-filles qui correspondit le plus assidûment avec lui.

Dès qu'en 1748 l'Espagne eût adhéré aux préliminaires d'Aix-la-Chapelle, qui, contre son attente, n'accordaient à don Philippe que les maigres duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, Madame Infante dut songer à rejoindre son mari, parti depuis le commencement de 1742 à la conquête de ses États. La fille de Louis XV voudrait auparavant se retremper dans sa propre famille.

(1) 13 décembre 1764 ; cf. Woldemar Lippert, *Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen, Briefwechsel, 1747-1772*. Leipzig, 1908, in-8° ; p. 451.

(2) Rapprocher le mot polonais *tatunio*, papa.

(3) Voir lettre 5. De même Marie-Josèphe appellera tout d'abord Stanislas : *mon cher Papa* (lettres 19 et 28) ; puis emploiera la même formule que son mari (lettre 44).

Digitized by Google

« Mon cher grand Papa. écrit-elle le 17 juillet, la signature des préliminaires de la paix, quoique nous eussions lieu de l'espérer meilleure, m'a fait une grande joie, mais elle serait parfaite si elle me procurait le bonheur de vous revoir. Je compte trop sur votre amitié pour douter que vos sentiments en ce point ne se rapportent aux miens (1).» La paix est signée le 18 octobre. Elle met don Philippe en possession immédiate de son apanage. Rien ne s'oppose plus au programme de l'Infante. Leszczynski en est directement avisé de l'Escurial, le 6 novembre : « Je me suis purgée hier par précaution pour le voyage et je m'en porte bien. Ma joie est toujours la même, ainsi que mon impatience. Je vous manderai le jour au juste de mon départ dès que je le saurai. Je ne doute pas du désir que vous avez de me revoir, connaissant votre bonté (2). » La princesse ne se trompait pas. Stanislas, qui a séjourné à Versailles du 28 août au 10 septembre, entend bien ne pas différer jusqu'à l'été suivant pour y retourner. Qu'on ne lui parle plus de recevoir de nouveaux hôtes. Madame de Talmont, sa cousine, toujours si bien accueillie, a la malencontreuse idée de s'annoncer. N'a-t-elle donc pas pris garde qu'à l'arrivée de l'Infante le maître lui-même quittera Lunéville (3) ?

C'est seulement le 31 décembre que Louise-Élisabeth embrassait les siens. En pareille saison le déplacement est défendu à son grand-père. Elle assure donc le vieillard que seule sa présence manque « à son parfait contentement ». Elle lui avoue aussi sa sensation de dépaysement à la cour paternelle : « Je suis bien honteuse de ne vous avoir pas écrit plus tôt, mais vous savez ce que c'est que le plaisir de revoir sa famille, surtout après une si longue absence et pour si peu de temps. Outre cela, je

(1) Cf. lettre 24.

(2) Cf. lettre 25.

(3) Stanislas à Hulin, 5 décembre 1748 ; n° 31 de l'édit. cit., pp. 92-93.

Digitized by Google

suis partie si jeune que j'ai oublié tous les usages, ce qui ne laisse pas d'occuper et d'étourdir par la crainte de faire des bêtises. Je vous en demande bien pardon, mon cher grand Papa (1). »

Des excuses, c'est Stanislas au contraire qui va se croire obligé d'en offrir, lorsque, au commencement de mars, une indisposition subite ajourne encore ses projets. Alerte courte mais sérieuse, qui lui valut plusieurs lettres. Nous conservons celles du Dauphin et de la Dauphine, de Madame Infante, d'Henriette et d'Adélaïde. Pour exprimer au duc-roi et leur inquiétude de la veille et leur joie de le savoir « hors d'affaire », les princesses, il faut le reconnaître, n'ont pas fourni grand effort de style. Par l'abus des majuscules, ses apostrophes imprévues, le billet d'Adélaïde, notamment, laisse faible idée de l'instruction de cette fille de dix-sept ans (2).

Le 14 avril 1749, dans la soirée, Stanislas guéri arrivait inopinément à Trianon. Le lendemain la duchesse de Parme était dans ses bras (3). Il la trouve fort brunie par le soleil d'Espagne. De santé vigoureuse, elle non plus n'échappera pas à l'hérédité maternelle. Elle a considérablement engraissé. L'empâtement que le mariage polonais inflige à la race s'annonce prochain. Mais, au moral, quel contraste avec le Dauphin et combien l'adolescente que connaissait Leszczynski s'est-elle transformée. Le caractère de Madame Infante s'affirme. Elle l'emporte de loin en énergie sur son frère, en intelligence sur ses sœurs. Ambitieuse, tenace, mal satisfaite de son lot, à la recherche d'un établissement meilleur, elle ne cessera désormais de prévoir et d'intriguer. La découverte d'un trône : quel thème passionnant à développer, à ressasser

(1) Cf. lettre 26.
(2) Voir lettres 27 à 31.
(3) Luynes, *op. cit.*, t. IX, p. 385.

Digitized by Google

entre le crédule grand-père et sa pratique petite-fille. Dans les arrangements politiques qu'ils combinent, le nom de la Pologne revient plus d'une fois; plus d'une fois la santé chancelante d'Auguste III retiendra leur attention.

Quand Louise-Élisabeth quitte Fontainebleau, le 6 octobre, allant s'embarquer à Antibes, elle couche au château bas de Montargis (1). A Montargis, étape d'un itinéraire inverse, nous revoyons Madame Infante le 25 septembre 1752. Son grand-père est là. Sur le point de regagner la Lorraine au terme d'un de ses séjours habituels à la cour, Leszczynski veut être le premier membre de la famille à saluer sa petite-fille sur le sol de France; il a tenu à partager avant tout autre son émotion, à essuyer ses larmes (2). Ce retour, en effet, est plein de mélancolie. Henriette, la jumelle chérie, n'est-elle pas morte récemment? Les mémoires du temps relatent combien furent attendrissantes, Bourron dépassé, la rencontre de l'Infante avec Louis XV et Adélaïde, puis la réception au palais, où

(1) Le même soir, 6 octobre, pour commémorer le passage de la princesse dans cette demeure, Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, y baptisa une fille de l'hôte, le comte de Bragelongne. L'enfant eut pour parrain Stanislas, représenté par le comte de Noailles; pour marraine, l'Infante, représentée par sa *camarera mayor*, la marquise de Lède, née princesse de Croy; elle fut nommée Louise-Stanislas-Élisabeth. (Registres de l'état civil de Montargis.) LUYNES (*op. cit.*, t. X, p. 12) fait erreur en indiquant comme parrain le roi d'Espagne. — Ce n'est pas la seule fois où Leszczynski fut « compère » d'une de ses petites-filles. Le 28 septembre 1754, par exemple, le duc-roi tient sur les fonts baptismaux, avec Adélaïde, un fils du marquis de Montbarrey, lui-même arrière-petit-fils, par sa mère, du vieil ami du prince, le maréchal Du Bourg. (*Gazette de France*, 1754, p. 476. LUYNES, *op. cit.*, t. XIII, p. 359.) Le 17 juillet 1762, à Lunéville, Stanislas et Adélaïde, encore, sont parrain et marraine d'un fils du marquis de Boisse, maréchal de camp et gentilhomme de la chambre du roi de Pologne. (Ch. DENIS, *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville*, p. 149. *Gazette de France*, 1762, pp. 267-268; de Lunéville, 17 juillet.)

(2) De Versailles, où il séjournait depuis le 12 septembre, Stanislas s'est rendu le 24 à Fontainebleau; il va à Montargis le 25, retourne coucher à Fontainebleau et le 26 part pour Lunéville.

Digitized by Google

attendait la mère. Ils nous montrent la duchesse de Parme qui fond en pleurs et s'évanouit (1). Par ces scènes, on peut présumer ce qu'avait été, quelques heures plus tôt, l'entrevue avec l'aïeul. L'année suivante, à Versailles, Stanislas participe aux adieux. Il regarde s'ébranler l'interminable cortège qui accompagne la femme de don Philippe (2).

Ce lointain petit-gendre, pas plus que Louis XV et Marie Leszczynska, le roi de Pologne ne le vit jamais. Le jeune prince n'omettait pas d'ailleurs de faire savoir à Stanislas ses regrets de ne le point approcher. « Je vous laisse le soin, mon très cher Cœur », écrit le duc-roi à sa fille, « de bien remercier l'Infant de tout ce qu'il vous dit d'obligeant sur mon sujet. Le désir qu'il vous marque de me connaître me flatte beaucoup. Peut-être qu'il ne me serait pas si avantageux s'il me connaissait (3). »

En effigie du moins, l'indolent duc de Parme montra-t-il à Lunéville sa beauté ambiguë. Son portrait s'y offrait en bonne place dans le grand cabinet du roi (4), tandis que

(1) Luynes, *op. cit.*, t. XII, p. 161.

(2) Madame Infante quitta Versailles le 28 septembre 1753 à neuf heures et demie du matin. Stanislas, arrivé le 19, retournera en Lorraine le 6 octobre.

(3) De Lunéville, 27 octobre 1758 ; n° 33 de notre édition des *Lettres du roi Stanislas à Marie Leszczynska*.

(4) Au même château, se trouvait chez le duc Ossolinski un autre portrait, au pastel, de don Philippe. (Archives de Meurthe-et-Moselle, Fonds judiciaires, n° provisoire 4998, inventaire après décès.) Le portrait de l'Infante se voyait dans la chambre à coucher du roi. — Le frère et les sœurs de Louise-Élisabeth étaient aussi, comme on peut le penser, représentés non seulement à Lunéville, mais dans les diverses demeures de Leszczynski. (Archives nationales, KK. 1130-1131 ; cf. A. Jacquot, *op. cit., passim.*) A la mort de Stanislas, la plupart de ces portraits, dont ceux du duc et de la duchesse de Parme, furent envoyés à Versailles. Il est à remarquer que les inventaires ne signalent aucune effigie des arrière-petits-enfants. Sans doute l'aïeul ne possédait-il d'eux que de simples miniatures, telle celle de la Dauphine Marie-Thérèse, trouvée dans un de ses secrétaires et léguée au Musée lorrain par M^me^ de Jankowitz (n° 883 du catalogue de 1869).

Digitized by Google

les traits de Leszczynski et de Catherine Opalinska ornaient, chez leurs petits-enfants d'Italie, quelque salle du palais des Farnèse. Un acte notarié, dressé à la requête de Suster, premier valet de chambre de Stanislas, fournit des précisions sur l'échange de ces tableaux. Il justifie « que, au mois de février 1750, le sieur de Blave le vint trouver chez lui pour le présenter à Sa Majesté sous prétexte qu'il avait des lettres de l'Infant don Philippe avec un ballot à lui remettre et qu'effectivement il fut présenté au Roi par M. le marquis de Mennessaire et qu'il eut l'honneur de présenter les lettres dont il était porteur de la part de l'Infante et de Mesdames de France; que le ballot dont il s'agit fut ouvert et que l'on y trouva une caisse enveloppée de toile et de cordages, laquelle renfermait le portrait de don Philippe. Ledit Suster déclarant en outre qu'il se souvient que ledit sieur de Blave demanda à Sa dite Majesté, au nom de Madame Infante, le portrait de feu la reine de Pologne pour l'envoyer à Son Altesse Royale, ainsi qu'elle lui avait ordonné (1). »

M. de Blave ne fut pas le seul officier de la cour parmesane reçu à Lunéville. Dans l'espace de trois ans nous comptons trois visites analogues. Au printemps de 1749, lors de l'accident de Stanislas, Madame Infante lui avait déjà dépêché un de ses majordomes, M. de La Vera. A l'automne de 1751, c'est M. de San Vitale, son chevalier d'honneur, qui, venu de Turin pour féliciter Leurs Majestés Très-Chrétiennes de la naissance du duc de Bour-

(1) Lunéville, 12 janvier 1752; étude Thiriet (aujourd'hui Galand). Cf. Arch. de M.-et-M., C. 2004, fol. 37, n° 1.— Le portrait de Catherine Opalinska fut probablement joint pour le transport à celui de Louis XV, expédié à la même époque en Italie. A don Philippe qui en remerciait son beau-père, le roi de France répondait le 15 juin 1750 : « Mon portrait est trompeur, ne vous y fiez pas. » Cf. C. Stryienski, *Le gendre de Louis XV. Don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme.* Paris [1904], in-8°. On chercherait en vain aujourd'hui, à Parme, ces tableaux dans la galerie de peinture du Musée de la Pilotta.

Digitized by Google

gogne, aura instruction d'emprunter à son retour la Lorraine (1).

Au mois de septembre 1757, l'Infante revient à la cour natale, qu'elle n'abandonnera plus. Cette fois encore Stanislas s'est ménagé le plaisir d'assister à l'arrivée (2). Il est fier de cette petite-fille dont il doit, depuis le décès d'Henriette, se croire le plus aimé. Aucune, en tout cas, n'a l'art de le mieux cajoler. Bouche melliflue et cœur sec. Après avoir songé non seulement à la Pologne, mais à Naples, aux Pays-Bas, se rejetant aussi sur la Corse en échange de Plaisance, Madame Infante, sans cesse déçue, s'avoue qu'il ne lui déplairait pas de troquer ses duchés d'Italie contre ceux où son aïeul prolonge, dans un repos tardif, une existence mouvementée. Qu'elle s'y prête ou s'en défende, la disparition de Stanislas entre dans ses calculs. A leur réunion de 1759 (3), les effusions prodiguées au vieux roi ont vraiment quelque chose de trouble. Une arrière-pensée domine leurs causeries sur les hostilités en cours. Louise-Élisabeth juge le prince affaissé. Sa vue se perd. Serait-ce l'heure d'escompter l'héritage? Elle s'en ouvre fiévreusement à don Philippe : « Tu as bien raison; il faut prendre des arrangements pour le pis; je vais travailler pour la Lorraine à la mort de Papinio, nous y passerions notre vie avec nos enfants, jusqu'à ce que le sort, peut-être plus favorable, pût les mieux placer. Je ne saurais en désespérer... Je crois,

(1) Voir lettre 41.

(2) L'Infante arriva à Choisy le 3 septembre 1757. Stanislas, qui était à Versailles depuis le 18 août et devait, selon son habitude, faire ses dévotions à Notre-Dame de Bon-Secours de Nancy le 8, fête de la Nativité, quitta la cour le 5 de bon matin, n'ayant attendu que ce retour de sa petite-fille pour se mettre en route. Cf. Luynes, *op. cit.*, t. XVI, pp. 161, 165.

(3) Le roi de Pologne avait revu Louise-Élisabeth l'année précédente (12 septembre—3 octobre); en 1759, il arrive à la cour le 11 septembre, pour en repartir le 1er octobre.

Digitized by Google

mon cher, que tu feras bien d'écrire au Roi... que tu m'avais chargée de lui parler sur la Lorraine à la mort de Papinio, que cela ferait le bonheur de ta vie (1). » L'idée a peu séduit l'Infant. La princesse insiste : « ...Les Russes vont en Silésie, à ce que m'a appris Papinio qui vient de partir. C'est une bonne affaire.... J'attends tes ordres en conséquence de ce que tu m'avais mandé sur la Lorraine. Ce ne serait pas l'agrément de la vie que j'y regarderais, mais que cela ne nous laisserait point oublier à une guerre heureuse, si l'on ne peut rien tirer de celle-ci. » En femme qui connaît son faible mari, l'habile négociatrice du Pacte de famille appuie, pour l'entraîner, sur les obstacles à surmonter. Il faudrait avant tout l'aveu de Ferdinand VI : « Nous n'aurions pas la Lorraine sans peine.... il serait impossible que ce ne fût pas du gré de ton frère, car tu sens bien qu'étant grâce, le Roi ne pourrait pas laisser croire à l'Europe, si elle le veut, qu'il fait un démembrement de ses États pour toi. » La tactique réussit. Don Philippe n'est plus à convaincre : « Quant à la Lorraine, tu ne m'avais pas comprise d'abord apparemment... La répugnance que je t'ai vue là-dessus ne m'a pas permis de continuer mes démarches, ainsi elles sont bien plus difficiles actuellement qu'il faut y revenir (2). »

Vanité des espoirs. L'Infante ne mènera pas plus avant ses intrigues. Papinio est toujours de ce monde que ni Babet, ni Pipo n'ont plus besoin de couronne. Dix-sept jours après avoir écrit les dernières lignes citées, le 6 décembre, Louise-Élisabeth meurt au palais de Versailles (3). A Parme, l'Infant succombera en 1765 (4).

(1) Lettre du 6 septembre ; cf. L. DE BEAURIEZ, *Une fille de France et sa correspondance inédite*. Paris, 1887, in-12; p. 200.

(2) Lettres des 2 et 29 octobre, 5 et 19 novembre 1759. (*Ibid.*, pp. 200-205, 206-207, 213, 215-216 et 218.)

(3) Voir lettre 63.

(4) Voir lettre 71.

Digitized by Google

Dans l'intervalle, frappée du même mal que ses parents, leur fille aînée, la charmante doña Isabelle, s'est éteinte à Vienne, le 27 novembre 1763 (1), laissant de son mariage avec l'archiduc Joseph — l'empereur du lendemain (2) — la petite Thérèse-Élisabeth, fauchée à son tour en sa fleur (3).

IV

Stanislas ne fut donc pas seulement grand-père, mais bisaïeul et même trisaïeul. Madame Infante, la première, lui avait donné, le 31 décembre 1741, cette arrière-petite-fille (4) dont Noailles pouvait sans trop d'exagération écrire à Louis XV que jamais on ne vit aussi jolie enfant. « Elle est très grande pour son âge, son visage est des plus agréables ; mais surtout, Sire, c'est son maintien et l'air de dignité avec lequel elle reçoit son monde. Elle sent déjà ce qu'elle est, à qui elle appartient et ce qu'elle doit être toujours. » Ainsi apparut doña Isabelle lorsque, venant de Madrid, elle accompagna sa mère à Versailles (5). La voici, l'exquise fillette, que Nattier allait représenter dans l'un de ses chefs-d'œuvre (6). Par une tiède après-midi d'avril 1749, sa gouvernante, Mme de Gonzalès, l'a conduite dans le parc. Elle s'est arrêtée au bord d'un

(1) Un service funèbre fut célébré pour elle aux Cordeliers de Nancy le 17 décembre. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. VI, fol. 37vo.

(2) Marié par procuration à Parme, le 7 septembre 1760 ; à Vienne, le 6 octobre. Roi des Romains le 27 mars 1764, couronné le 3 avril, Joseph (1741-1790) succède à son père le 18 août 1765, sous le nom de Joseph II. Remarié les 13-23 janvier 1765 à Marie-Josèphe, fille de l'empereur Charles VII, morte sans enfant le 28 mai 1767.

(3) Thérèse-Élisabeth-Philippine-Louise-Josèphe-Jeanne, née le 20 mars 1762, morte le 23 janvier 1770. Les généalogistes omettent d'ordinaire une sœur de Thérèse-Élisabeth, l'archiduchesse Marie-Christine, née le 22 novembre 1763 et qui vécut à peine quelques heures.

(4) Marie-Élisabeth-Louise-Antoinette. Sur cette naissance, voir STRYIENSKI, *Le gendre de Louis XV*, j. cit., pp. 79-84.

(5) *Ibid.*, pp. 216-217, 288.

(6) Cf. Pierre DE NOLHAC, *Nattier, peintre de la cour de Louis XV.* Paris, 1910, in-8° ; pp. 143-146.

Digitized by Google

bassin ; droite, digne, le menu buste se dégageant des lourds paniers d'une robe à grands ramages d'or ; engoncée, hiératique, descendue, dirait-on, d'une toile de Velasquez :

> Elle est l'Infante ; elle a *sept* ans. . .
> . . . . . .
> . . . . . Elle respire
> Sa fleur, en attendant qu'on lui cueille un empire.

Quelqu'un la regarde avidement. Mais ce n'est pas, de l'Escurial, le sombre et rêveur Philippe II, qui « colle aux vitraux blancs son front lugubre ». C'est tout près d'elle, canne à la main, tricorne sous le bras, en habit brodé et culotte courte, découpant, tel le Stanislas du graveur Collin, son profil bedonnant sur un fond de charmilles taillées, tout radieux, le bon grand-père de Lunéville. Isabelle raconte que ce jour, ou la veille, elle est allée voir le rhinocéros qu'un Hollandais promène par les cours de l'Europe et que, précisément, on avait exhibé en Lorraine l'hiver précédent (1). Il interroge. Elle décrit, émaillant le dialogue, à l'exemple de la défunte Dauphine, de *fort bien* répétés, le *muy bien* espagnol (2). Il sourit. Elle explique gentiment qu'ayant vu une de ses tantes prête à courre le daim, elle eut envie d'un habit de cheval. On le lui confectionne. Il sera bleu. Elle aura un petit bâton, comme les exempts en portent à la chasse. Car elle veut être exempt des gardes du corps de la compagnie de Charost. Mais elle entend ne servir qu'auprès du roi, de la reine, de M. le Dauphin, et non de Mesdames ; naturellement aussi auprès de Sa Majesté Polonaise (3). Que

(1) Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. II, fol. 57v°. ID., *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 197. — LUYNES, *op. cit.*, t. IX, pp. 288, 387.

(2) LUYNES, *op. cit.*, t. IX, p. 365.

(3) *Ibid.*, p. 399.

Digitized by Google

Leszczynski la contemple tout à l'aise, sa chère Isabelita. Elle ne reviendra plus. De la postérité d'Italie, c'est l'unique et fraîche vision que Dieu lui accorde, puisque des deux enfants à naître encore au duc et à la duchesse de Parme, ni le frère, ni la sœur ne se rencontreront jamais avec lui.

Si elle ne le rendit que bisaïeul, la descendance du Dauphin offrit, par le nombre, copieux dédommagement au duc-roi. Aussitôt célébré le premier mariage de son petit-fils, Leszczynski avait manifesté semblable impatience que, vingt ans plus tôt, après les noces de sa fille. Vingt autres années encore, il allait éprouver mêmes joies et même orgueil, au prix des mêmes déceptions et des mêmes deuils.

Depuis sept mois environ, l'infante Marie-Thérèse était unie à l'héritier du trône, que le significatif silence gardé suscitait « une sorte d'inquiétude ». La question posée pour le père redevenait d'actualité : l'époux serait-il trop jeune ? « Et comme le caractère du Français, note le duc de Luynes, est de voir arriver tout ce qu'il désire, l'on était déjà affligé de savoir que l'on ne pouvait avoir aucune espérance que Mme la Dauphine pût devenir grosse. » Or, le 21 septembre 1745, un exprès part pour Madrid. La certitude est fournie de cette possibilité (1). Point n'est besoin d'en aviser Lunéville. A Trianon (2), Stanislas vient d'avoir la primeur de l'agréable constatation. Les préoccupations changent d'objet. Des paris s'engagent sur le sexe de l'enfant à venir. Au commencement de juillet 1746, Louis XV trouvait si agaçante cette expectative, qu'il déclarait consentir à ce que la Dauphine n'accouchât que d'une fille, pourvu que ce fût sur-le-champ (3). A la cour de Lorraine, la nervosité n'était

(1) LUYNES, *op. cit.*, t. IX, p. 399.
(2) Où il séjourna du 11 au 25 septembre.
(3) LUYNES, *op. cit.*, t. VII, p. 338.

Digitized by Google

guère moindre. Le 20 du même mois, enfin, le jour tombé, — trente-six heures au juste après l'événement, — coup sur coup deux courriers arrivaient à La Malgrange. L'un était envoyé par la reine à sa mère ; le second, expédié par le marquis d'Argenson au ministre de France, apportait les lettres que le secrétaire des commandements ayant la plume, M. de Verneuil, avait sans retard fait signer au roi. A tout hasard, un feu d'artifice a été préparé dans les jardins. Les missives ouvertes, il ne reste plus qu'à donner contre-ordre. Ce soir-là, Leszczynski se coucha fort maussade (1).

Cette enfant, qui allait coûter l'existence à sa mère (2), n'eut qu'une brève destinée. Sevrée de la veille, Madame expirera dans des convulsions, avant qu'ait été bénie la seconde alliance du Dauphin (3). Pauvre Petite Madame, toujours soumise à l'anonymat officiel, et qui, pourtant, dans le cérémonial, l'emportait sur ses tantes. A vingt et un mois, que d'audiences n'avait-elle pas accordées ; que de harangues n'avait-elle pas subies. Au remariage de son père, toute la cour s'était empressée chez elle. Au décès de sa grand'mère Catherine, cardinaux, ducs et grands d'Espagne, ambassadeurs en manteau long lui avaient fait leurs révérences. Plus humaine que la vie, la mort vient de lui donner un nom. Ce frêle cadavre qu'emporte tout habillé et paré pour l'exposition funèbre aux Tuileries un somptueux carrosse, c'est celui de Marie-Thérèse. Sur la tige des lis, l'unique bouton s'est flétri.

Deux années s'écoulent encore, au cours desquelles, ainsi que de 1725 à 1727 pour Marie Leszczynska, une série d'accidents vaut à Marie-Josèphe les reproches muets de sa famille, l'humeur de la nation. La première des peines

(1) Voir lettres 7 à 10.
(2) Voir lettres 11 à 13.
(3) Voir lettres 22 et 23.

Digitized by Google

de la Dauphine, écrit l'apologiste du ménage, l'abbé Proyart, « fut sa stérilité, dont on semblait lui faire un crime, comme si elle eût dû avoir la nature à ses ordres. Le peuple, toujours peuple, toujours inquiet et précipité jusque dans ses vues les plus louables, annonçait déjà l'extinction entière de la branche régnante des Bourbons. La princesse, qui n'ignorait pas la disposition des esprits, en était vivement affligée » (1). Stanislas n'évitait pas ce dépit et partageait ce chagrin. Payé pour ne plus s'applaudir trop vite des décevantes grossesses de sa petite-bru, c'est à Einville, où il chasse, qu'il apprend le 28 août 1750, par un triple message, la volte-face du sort. Son contentement n'est que relatif. Depuis deux jours, la France possède une autre Petite Madame (2).

Mais qu'elle était délicate, la seconde Petite Madame. La peau translucide, sans cheveux à dix-sept mois passés, timide, apeurée, c'eût été miracle qu'elle triomphât des dangers de la croissance (3). Après n'avoir guère fait que languir, elle aussi, baptisée *in extremis* Marie-Zéphirine, fut enlevée par des convulsions, dans la nuit du 1er au 2 septembre 1755. Stanislas était à Versailles, et comme à ce voyage il habitait le château même, il put entendre le 2, dans la soirée, emporter le corps qu'escortaient douze gardes. Le 3, l'aïeul reçut les condoléances des princes et princesses du sang ; puis le 4, au matin, le cœur gros, il regagnait Lunéville (4). La tristesse, il est vrai, n'était pas la même qu'au décès de la sœur aînée. Dans la plante menacée de se dessécher, une sève généreuse a monté. Des pousses ont surgi. Avec la disparue, il n'y a qu'une fleur de moins. L'avenir est garanti.

(1) PROYART, *Vie du Dauphin*, j. cit., pp. 380-381.

(2) Voir lettres 32 et 33.

(3) LUYNES, *op. cit.*, t. XI, p. 376.

(4) *Ibid.*, t. XIV, pp. 252-253. — BARBIER, *op. cit.*, t. IX, p. 97. — *Mercure de France*, octobre 1755, p. 233.

Digitized by Google

Prodigue de sourires, l'année 1751 avait, en effet, donné à Stanislas jusqu'à trois descendants : en janvier, don Ferdinand (1) ; en décembre, doña Louise (2) ; et surtout, le 13 septembre, ce duc de Bourgogne (3) qu'appelaient tant de vœux. Informé, le lendemain même, à La Malgrange, de cette naissance d'un « très gros garçon », le roi de Pologne retrouvait sa belle ardeur d'antan. Il goûte, affirme-t-il à son gendre, « le plus sensible bonheur de sa vie » ; il ne doute pas que ce ne soit aussi « le bonheur de l'univers » (4). Accouru à Lunéville pour assister dans sa chapelle à d'immédiates actions de grâces, revenu à sa campagne pour voir resplendir de mille feux la fameuse façade de faïence, le 20, un peu avant minuit, le prince était à Versailles. Heure indue ; date inopportune. Le palais est en grande rumeur. Les gardes du corps donnent justement un bal costumé et masqué auquel doivent paraître tous les membres de la famille royale. Pour venir au-devant de son père, la reine est obligée de traverser la salle où la fête bat son plein et où un passage lui a été ménagé. Après avoir en hâte salué l'arrivant, le Dauphin va se joindre aux danseurs, qu'il ne quittera qu'à l'aube. A son réveil Leszczynski vit le nouveau-né (5). L'habile gouvernante, Mme de Tallard, a pris le duc de Bourgogne dans son berceau, et comme elle « fait toujours parler avec éloquence et politesse les enfants de France » et « sait mieux que personne dire tout ce qui convient en pareil cas », le bébé, par sa bouche, d'adresser un compliment des mieux tournés au roi de Pologne (6). Il n'est

(1) Ferdinand-Marie-Louis-Philippe-Joseph-Sébastien-François-Xavier-Diego, né à Parme, le 20 janvier 1751 ; mort le 9 octobre 1802.

(2) Louise-Marie-Thérèse-Anne, née à Parme, le 9 décembre ; morte à Rome, le 4 janvier 1819.

(3) Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne.

(4) Voir lettres 38 à 40.

(5) Luynes, *op. cit.*, t. XI, pp. 239-240.

(6) Pour des scènes analogues : *Ibid.*, t. XI, p. 375 ; t. XIII, p. 21.

Digitized by Google

encore question dans la résidence princière que de *Te Deum*. Dans les cours, sur la terrasse, tambours et violons n'ont pas cessé de se faire entendre. Stanislas est témoin des réjouissances des corps de métiers de la ville : cordonniers, tapissiers, boulangers. Pour marquer leur satisfaction, les bouchers ne prétendent-ils pas tuer un bœuf dans la cour de marbre. Le 26 se présentent les harengères de Paris. Ce jour, aussi, les valets de chiens du petit équipage offrent à la reine et à la Dauphine qui y assistent de leurs fenêtres, en compagnie assurément de Leszczynski, un divertissement burlesque. Ayant choisi un soldat de la garde bon coureur, les valets l'ont affublé de la nappe et de la tête d'un cerf; à cheval et accostés de piqueurs sonnant du cor, ils lancent à ses trousses une vingtaine de petits garçons de meute qui, une heure et demie durant, bondissent à travers les jardins, se jettent dans les pièces d'eau où finalement la bête est prise (1).

Toutefois, si Stanislas sait observer, s'il questionne, il lui est facile de se rendre compte qu'en dépit de ces facéties et de ces mascarades, le « bonheur de l'univers » qu'il est venu partager avec les siens n'est pas même le bonheur de la France. On est loin de l'enthousiasme sincère qu'avait soulevé la naissance du Dauphin. Excessive à Versailles, dans la capitale, où la cherté des vivres et la misère augmentent, la joie ne fut que très médiocre. Les lampions ont beau s'allumer, Paris boude et se tait. Le 19, aux abords de Notre-Dame, un silence réprobateur a accueilli Louis XV. Argenson le constate : « L'on dirait que le peuple n'aime plus les rois qu'il a tant aimés » (2). Mais non ; soyons-en persuadés, le grand-père n'a rien appris, rien deviné. C'est en Lorraine que, par ses soins,

(1) Luynes, *op. cit.*, t. XI, pp. 246, 259.

(2) Argenson, *op. cit.*, t. VI, p. 473 ; t. VII, p. 2. — Barbier, *op. cit.*, t. V, p. 103. — Collé, *Journal et mémoires*, édit. Bonhomme, t. I, p. 346.

Digitized by Google

l'allégresse officielle eut l'écho le plus prolongé. Au retour du prince, l'évêque de Toul vient, le 10 octobre, à la paroisse de Lunéville remercier avec éclat la Providence d'une faveur insigne. Le 22, ses gardes du corps font chanter un dernier *Te Deum*, suivi de l'embrasement du château (1).

Une nuit de septembre 1753, Stanislas, couché à La Malgrange, est réveillé par une agitation insolite. Il s'informe. Un courrier vient d'entrer; la dépêche est urgente. Le duc de Bourgogne a un frère (2). Leszczynski ne se possède plus; il exulte. Il étreint son entourage à la ronde. Le marquis de Boufflers, commandant des gardes, ira porter ses félicitations à Versailles. Mais quel amphigouri pour traduire son extrême contentement. Le roi de Pologne ne s'aperçoit pas qu'il s'égare quand il assure son gendre qu'il ne lui reste « plus rien à désirer que de le voir jouir des bénédictions du Seigneur pendant des siècles infinis » (3). Un léger regret se mêle à cette jubilation. L'enfant est duc d'Aquitaine et non pas duc d'Anjou. Par crainte superstitieuse, Louis XV s'est refusé à relever le titre (4). Le neveu, cependant, vivra moins encore que l'oncle. Stanislas ne le verra qu'une seule fois; il n'atteindra pas ses six mois (5).

En 1754, Berry remplaçait Aquitaine (6). Puis vint, l'année suivante, le comte de Provence (7). Leurs parrains respectifs seront les rois de Pologne, rivaux réconciliés (8). Mais à l'électeur de Saxe le futur Louis XVI ne dut

(1) Journal de Durival, *ms. cit.*, t. III, fol. 59.
(2) Xavier-Marie-Joseph, duc d'Aquitaine.
(3) Cf. lettre 50.
(4) Barbier, *op. cit.*, t. III, p. 485.
(5) Voir lettres 53 et 54.
(6) Voir lettres 55 et 56.
(7) Voir lettre 58.
(8) Voir lettre 68.

Digitized by Google

pas seulement son prénom d'Auguste ; au duc de Lorraine, le futur Louis XVIII son prénom de Stanislas. L'hérédité allemande et polonaise pèse sur ces Bourbons. Au physique, aucun membre de sa descendance ne devait davantage ressembler à Leszczynski que, sur le tard, son filleul, dont, par une fantaisie du sort, les malheurs répétés et les vicissitudes singulières le rapprochent également. Monarques longtemps sans trône, illustres vagabonds du continent, sans asile stable, parfois sans toit, ils finiront l'un et l'autre en épicuriens satisfaits, goûtant une vie facile, se piquant de lettres, volontiers oublieux des dévouements anciens, narquois, taquins, quelque peu faux bonshommes. Avec plus de noblesse et d'aisance dans les manières, le sexagénaire, énorme et podagre, cloué sur son fauteuil des Tuileries, ressuscite avant l'âge le vieillard obèse et impotent que, dans sa chaise roulante, un heiduque promenait par les Bosquets de Lunéville.

Garçon : ce mot, ajouté sur l'adresse par la reine, apprend à Stanislas, avant même qu'il ait décacheté le pli, l'existence de l'enfant qui sera Charles X (1). Barbier soupçonne la cour d'avoir voulu, en créant un comte d'Artois, consoler la province qui avait « donné naissance au monstre Damiens » (2). L'explication n'est qu'ingénieuse. Louis XV demeurait indécis, quand Marie Leszczynska, remplie de vénération pour la mémoire de

(1) Charles-Philippe, comte d'Artois, né le 9 octobre 1757. Le courrier de la reine arriva à Lunéville le 11. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. IV, fol. 60v°; cf. ID., *Description de la Lorraine*, t. I, p. 225. Le 13 Stanislas répondait à sa fille : « Vous ne voulez pas retarder d'un moment ma joie en prévenant la voix publique qui m'aurait appris l'agréable nouvelle de l'heureux accouchement de Mme la Dauphine et la naissance d'un prince que vous me faites savoir par votre courrier et que j'apprends même par le dessus de la lettre, avant que de l'avoir ouverte, par le mot *garçon*. Que le Seigneur soit loué ! » (*Lettres de Stanislas à Marie Leszczynska*, édit. cit., n° 19.)

(2) BARBIER, *op. cit.*, t. IV, p. 241.

Digitized by Google

saint Louis et se souvenant du puîné, Robert, avait proposé cette désignation, aussitôt acceptée (1). « Je suis charmé de votre nomination du comte d'Artois, répondait Stanislas; c'est un présage que ses frères imiteront saint Louis. » Et, n'oubliant pas qu'il a personnellement ambitionné en 1736 un titre semblable, il ajoute : « Je vous prie que le dernier qui viendra soit nommé prince d'Austrasie dont la Lorraine fait partie (2). » Le Dauphin n'ayant plus eu que des filles, l'occasion ne s'offrit pas d'adopter ou de rejeter l'idée.

Cas unique dans sa vie d'aïeul, le roi de Pologne, qui avait assisté à la mort de la seconde Petite Madame, fut présent à l'arrivée de la troisième (3). Mais, réelle malchance, cette naissance de Clotilde, la pieuse reine de Sardaigne que Pie VII proclamera vénérable, fut de toutes celle qui passa la plus inaperçue. Point de douleurs préalables chez l'accouchée; à peine autour d'elle les témoins nécessaires; aucun retentissement (4). Pour Madame Louise, dépit manifeste; pour Madame Clotilde, complète indifférence. A leur venue sur cette terre, les saintes de la famille ne trouvèrent pas chaud accueil.

En septembre 1764, lors de son tout dernier voyage à Versailles, le duc-roi fut enfin conduit par son petit-fils auprès d'un neuvième et récent berceau. Ce berceau, comme celui de Berry, un doigt tragique l'a marqué. Élisabeth, la touchante victime du Temple, y repose (5).

(1) Luynes, *op. cit.*, t. XVI, p. 205.

(2) De Lunéville, 15 octobre 1757; édit. cit., n° 2.

(3) Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, née le 23 septembre 1759, à cinq heures et demie du matin. Le roi de Pologne séjourna cette année à Versailles du 11 septembre au 1er octobre.

(4) Barbier, *op. cit.*, t. IV, p. 329.

(5) Voir lettre 70.

Digitized by Google

A cette époque déjà, Stanislas conservait dans ses tiroirs, à côté de celles du Dauphin et de Mesdames, des lettres de plusieurs de ses arrière-petits-enfants. Dès que leur main fut à même de tenir une plume, les aînés, l'un après l'autre, comme leur père et leurs tantes (1), avaient pris l'habitude d'envoyer à Lunéville de gentils billets.

Mon cher Papa, — commence le pacifique Berry, — Je vous souhaite une bonne année. Je n'ai pu écrire plus tôt à Votre Majesté parce que j'ai été malade. Mon frère me prie de vous dire mille choses bien tendres de sa part ; il ne peut le faire lui-même, il est tombé malade en même temps que moi, et il a encore la fièvre. J'attends avec bien de l'impatience le moment où j'aurai l'honneur et le plaisir d'embrasser Votre Majesté, que j'aime de tout mon cœur. Je la remercie bien des beaux livres qu'Elle a eu la bonté de nous envoyer, ils nous ont bien amusés.

Ou encore :

J'aime mon cher Grand-Papa de tout mon cœur. J'ai bien de l'impatience de le revoir et de lui dire tous les vœux que je fais pour lui tous les jours, et que je renouvelle au commencement de cette année de bien bon cœur. Vous êtes les délices du genre humain, mon cher Grand-Papa ; comment n'aurais-je pas pour Votre Majesté le plus tendre attachement ?

(1) La Bibliothèque publique de Nancy possède, dans sa collection d'autographes, une lettre de Marie Leszczynska à Stanislas, datée seulement « du 13 septembre ». Insignifiante en soi, elle offre une particularité intéressante. « Vous trouverez ma lettre un peut chiffonée, mais je croit que vous n'en seroit pas faché quand vous aurez retourné la page », ajoute la reine en post-scriptum. Or, si l'on obéit à cette invitation, apparaissent en tête du second feuillet, tracées par un tout jeune enfant, maladroites et appliquées, ces deux lignes :

« Mon cher grand Père je m'Ennuie
d'estre si longtemps sans vous voir. »

D'après l'écriture, le billet est évidemment des quelque dix premières années du mariage de Marie Leszczynska, et c'est sans doute le Dauphin qui, par les soins de la souveraine, réserva cette surprise à son grand-père.

Digitized by Google

Puis Provence :

Je prie Dieu tous les jours, mon cher Grand-Papa, pour la conservation de Votre Majesté. Je renouvelle mes vœux pour Elle au commencement de cette année. J'ai été bien fâché quand vous êtes parti; que j'aurai de joie lorsque je vous reverrai et que je vous dirai que je vous aime et que je suis attaché à Votre Majesté de tout mon cœur !

Et en 1765, lors du séjour de Marie Leszczynska au château de Commercy :

Mon très cher Grand-Papa, Je partage de tout mon cœur la joie que Votre Majesté ressent d'avoir auprès d'Elle Maman Reine. Cependant je suis bien fâché d'en être si longtemps éloigné; j'aurais bien désiré de la suivre et de vous embrasser avec toute la tendresse et l'inviolable attachement dont je suis rempli pour Votre Majesté.

Du comte d'Artois enfin :

Mon très cher Grand-Papa, Je suis ravi d'apprendre que Votre Majesté se porte à merveille..... Quand aurai-je le plaisir de vous revoir? On dit que je suis bien plus raisonnable que l'année passée. Je suis tendrement attaché, mon cher Grand-Papa, à Votre Majesté (1).

Nous ne connaissons que quelques lignes du duc de Bourgogne. Il les traça péniblement sur une attestation médicale communiquée par le Dauphin à Stanislas :

Mon très cher Grand-Papa, J'ai voulu certifier moi-même à Votre Majesté la vérité de ce que le sieur Lieutaud, mon médecin (2), marque de mon état. Je suis très reconnaissant de

(1) Sans dates. *Cf.* PROYART, *Histoire de Stanislas premier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.* Édit. de 1785, Paris, 2 vol. in-12; t. II, pp. 187-189.

(2) Joseph Lieutaud (1703-1780) avait été déclaré médecin des enfants de France en septembre 1755; il deviendra premier médecin de Louis XVI.

Digitized by Google

l'intérêt que vous prenez à ma santé; et vous avez bien raison, parce que je vous aime de tout mon cœur. Je souhaite à Votre Majesté une vie aussi longue qu'elle est glorieuse. Je lui écris au bas du mémoire pour lui éviter la peine de me répondre (1).

Prévenante et mélancolique apostille en vue de rassurer l'aïeul. Bourgogne a neuf ans. Où est l'enfant rieur et fin à qui sa jolie figure avait mérité le surnom de *Chou d'amour;* que tout jeune Stanislas ne se lassait pas de contempler (2), qu'il avait plus tard admiré portant à ravir un habit de hussard couleur de rose et argent; l'enfant fier, aux élans impétueux et aux colères soudaines, qui regrettait de ne pas être Dieu pour tout faire plier à sa guise. C'est un infirme, amaigri, douloureux et résigné. Il boite. A son chevet la Faculté disserte, impuissante. Trente remèdes ont été essayés, et tandis que le grand-père propose les eaux de Barèges (3), toutes les sortes d'emplâtres vont être appliquées. Une cruelle opération sera elle-même inutile. Elle ne prolonge que de peu l'existence du petit martyr.

Marcellus des Bourbons, sa mort atteignait doublement Stanislas (4). Le vieillard perdait un arrière-petit-fils

(1) Cf. PROYART, *ibid.*, p. 187.

(2) « Le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, ne retournera à Lunéville que lorsque la cour sera partie pour Fontainebleau. Ce prince dîne souvent chez la reine et a le plaisir de voir quelquefois le duc de Bourgogne, son arrière-petit-fils. » (*Gazette de Hollande*, 1752, n° 78; de Paris, 22 septembre.)

(3) « Le duc de Bourgogne avec sa petite jambe me fait de la peine. On croit que les eaux de Barreige le pourront guérir. » (Lettre à Marie Leszczynska, 15 novembre 1759; n° 57 de l'édit. cit.) En octobre précédent, le rebouteur vosgien Jean-Joseph Fleurot, en réputation à la cour de Lunéville, avait été mandé du Val-d'Ajol à Versailles pour examiner l'enfant. Sur son conseil, il allait être plutôt question d'un traitement à Plombières. Le déplacement aurait sans doute eu lieu au printemps de 1760, si la mort n'était survenue. Lire L. LEVÊQUE, *Les Fleurot du Val-d'Ajol*, dans *le Pays lorrain et le pays messin*, t. VI (1909), pp. 74-76.

(4) Voir lettre 64.

Digitized by Google

chéri. L'espoir s'évanouissait pour une de ses arrière-petites-filles, doña Louise, d'être reine de France.

Nés à peu de semaines de distance, les deux cousins, en effet, avaient toujours été considérés par leurs parents comme fiancés l'un à l'autre. Louise-Élisabeth se plaisait à appeler Louison « Madame la duchesse de Bourgogne » ; elle nommait son neveu Chou d'amour : « le futur ». Stanislas vécut assez pour entrevoir la compensation réservée à la jeune Infante. Le 4 septembre 1765, avant d'avoir accompli sa quatorzième année, Louise épouse le prince des Asturies, substitué, en tant qu'héritier présomptif, aux droits d'un aîné incapable. Elle sera donc reine d'Espagne. Mais femme d'un Charles IV ; mais esclave de Godoy.

Au contraire de ce qu'on constate pour plusieurs de ses proches de la ligne paternelle, la sœur de l'infante Louise n'avait en grandissant rien perdu de ses dons. Telle l'aïeul avait admiré Isabelita au printemps de 1749, telle elle restait quand, nouvelle épousée, elle prit en 1760 le chemin de Vienne. Tout en elle séduisait. « J'attends ma belle-fille avec impatience », écrivait le 6 juin l'impératrice-reine à Marie-Antoinette de Bavière ; « il n'y a qu'une voix sur elle ; le caractère le plus aimable, et très ornée d'esprit ; avec cela, une figure charmante, beaucoup de douceur. Je trouve mon fils bien heureux. » Et à la pratiquer : « Nous avons une charmante princesse de toute façon, qui me comble de joie (1) ». Si Isabelle n'avait pas eu si éphémère destin, combien Stanislas se fût-il réjoui de la voir partager avec Joseph II, en août 1765, cette couronne impériale pour l'éclat prestigieux de laquelle son prédécesseur François III — l'empereur François Ier — avait consenti à lui céder ses États. Grâce à deux autres alliances, le sang des derniers ducs de Lorraine et de Bar,

(1) 9 octobre 1760 ; cf. W. Lippert, *op. cit.*, pp. 83, 92.

Digitized by Google

le duc héréditaire et le duc nominal, devait d'ailleurs encore se mêler. Berry, devenu Dauphin, épouse en 1770 — est-il besoin d'insister — l'archiduchesse Marie-Antoinette ; don Ferdinand, l'année précédente, s'est uni à sa sœur, l'archiduchesse Marie-Amélie (1).

En sa qualité de prince héréditaire, l'Infant occupait tout spécialement Stanislas. Par les parents, par la grand'mère, le bisaïeul polonais était tenu au courant de ses menus faits. Il le suivait en pensée dans son éducation, au palais délabré de Parme ; dans ses ébats, aux délicieux jardins de Colorno. Jusqu'alors confié aux soins du Père Fumeron, don Ferdinand allait avoir sept ans. Il s'agissait de lui trouver un précepteur. A la contrariété de Leszczynski, Louise-Élisabeth était hostile à un Jésuite. « J'espère dans deux mois avoir un bon sujet pour notre fils », mandait-elle le 7 novembre 1757 à don Philippe ; « ainsi il n'y a qu'à laisser le Père Fumeron ; en attendant, quand même il ferait la première confession, comme ce sera une espèce d'instruction, cela ne détruira pas qu'il ne peut être chargé de confesser et d'instruire ; mais il ne faut pas encore lui faire rien dire là-dessus (2)... » Le bon sujet découvert n'était rien moins que Condillac, qui, en mars suivant, partit pour l'Italie. A qui le pénitent novice fit-il ses aveux ? La confession fut consciencieuse, car la liste des péchés dévoilés divertit fort toute la famille. On l'envoie à Madame Infante. La reine s'en égaie. Elle la transmet à Stanislas. « Je vous ai déjà dit combien j'ai ri de la confession du jeune Infant et en même temps combien j'ai été étonné de la connaissance des péchés qu'il n'a pas commis », réplique le duc-roi. « On m'a dit, ceux qui l'ont vu, que c'est un prodige

(1) Marie-Amélie, huitième enfant et sixième fille de l'empereur François Ier ; née le 26 février 1746, mariée le 19 juillet 1769, morte le 18 juin 1804.

(2) Cf. C. Stryienski, *Le gendre de Louis XV*, j. cit., p. 410.

Digitized by Google

d'esprit (1). » Les grands sont toujours trompés. Les efforts de Condillac, qui rédigea pour le prince son célèbre *Cours d'étude,* n'eurent, en réalité, qu'un piteux résultat. Si complète franchise lui eût été permise, l'auteur du *Traité des sensations*, récompensé de six années de préceptorat par l'abbaye de Mureau, au diocèse de Toul (2), aurait pu, lorsque, venu en 1765 prendre possession de son temporel, il visita Lunéville, enlever bien des illusions à l'aïeul. Versatile et dissimulé comme son père, comme lui de traits efféminés et de grâce équivoque, l'élève du philosophe était peu digne de pareil maître. Son intelligence somnole. Mari d'une détraquée, l'habile ministre Du Tillot congédié, il finira insignifiant, bigot et débauché (3).

V

Par sa vie réglée, ses mœurs irréprochables, le Dauphin, encore que déférent, infligeait à Louis XV ombrageux une dure, une continuelle leçon. De là l'irrémédiable malaise qui les séparait chaque jour davantage. A mesure que ce fossé se creusait, Stanislas et son petit-fils se sentaient, au contraire, plus vivement attirés l'un vers l'autre. En 1752, le Dauphin avait été gravement atteint de la petite vérole. De savoir sa vie en danger, Leszczynski a compris à quel point il lui est cher (4). Leurs rapports

(1) Lettre du 21 avril 1758 ; n° 27 de notre édition.

(2) Abbaye de Prémontrés ; commune de Pargny-sous-Mureau, arr. et cant. de Neufchâteau (Vosges).

(3) Rectifier en ce sens la note 3 du n° 27 de notre édition des *Lettres de Stanislas à Marie Leszczynska.* Le jugement, trop favorable, ne doit être entendu que de la régence, au cours de laquelle Guillaume Du Tillot s'appliqua aux réformes libérales, et non du règne proprement dit.

(4) Voir lettres 46 et 47.

« Le roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a fait consigner entre les mains des banquiers de cette ville une somme de deux millions, qu'il fit vœu de donner à l'église Sainte-Geneviève, si

Digitized by Google

ont désormais revêtu un caractère de tendre gravité d'où n'est pas exclu un aimable enjouement. La correspondance est plus nourrie. Que d'heures aussi ne vont-ils pas passer, à chaque voyage de Stanislas, dans ce cabinet où d'ordinaire le Dauphin n'aime que trop se reclure et où, fumant d'interminables pipes, quelque sujet qu'ils abordent, ils ont la satisfaction de se trouver en étroit accord. Les écarts du roi, l'infortune de la reine, ce terrain paraît bien brûlant pour qu'un fils ose s'y risquer. Dans ces tête-à-tête, la délicatesse du Dauphin ne l'estime pas domaine absolument interdit. Les questions religieuses, politiques et sociales les mettent plus à l'aise. Ils s'y attardent. La piété sincère mais un peu démonstrative du jeune homme agréait à Leszczynski. Louis avait vu son aïeul prier à la mode polonaise ; il l'avait imité. Mais semblable ferveur paraissait outrée à la cour. Jusqu'au précepteur, l'évêque de Mirepoix, qui s'était vu obligé de faire savoir au Dauphin, par l'entremise de sa première femme, « qu'il devrait bien... ne pas adorer le Saint-Sacrement comme un moine » (1). Les gestes furent plus discrets ; l'ardeur des convictions alla s'affirmant. Sous la direction de l'abbé de Nicolaï, le futur évêque de Verdun, Louis a pris franche position dans le camp des dévots. Les Jésuites ont en lui, comme en son grand-père, le plus sûr des partisans, le plus dévoué des protecteurs.

Mgr le Dauphin revenait de la maladie qui causa tant d'alarmes à la nation. L'emploi de cet argent est consacré à faire rebâtir ladite église. » (*Gazette de Hollande*, 1753, n° 39 ; de Paris, 7 mai.) — Ce n'est qu'en 1757 (lettres patentes de mars) que l'on prélèvera sur les jardins et dépendances de l'abbaye Sainte-Geneviève le terrain nécessaire pour cette reconstruction. En 1763, Soufflot aura terminé la partie souterraine du nouveau sanctuaire et Louis XV posera la première pierre de l'église supérieure le 6 septembre 1764. Mais la *Gazette de Hollande* est-elle bien informée et, en tout cas, ce prétendu dépôt de Stanislas fut-il utilisé ? Nous n'avons pas trouvé autre part trace d'une telle libéralité ; elle ne figure pas au *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne.*

(1) LUYNES, *op. cit.*, t. VII, p. 91.

Digitized by Google

Tout bien considéré, le Dauphin valait mieux que sa réputation. Son incontestable droiture, une méritoire bonne volonté suppléèrent peu à peu chez lui au manque d'ampleur de l'esprit, aux défaillances du tempérament. Il était arrivé à acquérir des connaissances variées, à développer des qualités latentes, à réaliser un très sensible progrès intellectuel et moral. Quand il eut l'âge d'homme, peut-être ne lui manqua-t-il, pour se révéler aux autres et à soi-même, qu'une occasion pleinement favorable. Ce qu'il eût vraiment donné sur le trône, seul sans doute, si son affection ne l'aveugla pas, Stanislas put l'entrevoir. Ils se comprenaient si bien à demi-mot ; une telle confiance régnait entre eux (1).

Rien ne les charmait plus que d'être agréables l'un à l'autre. Leszczynski veut-il obtenir une faveur pour un de ses protégés et redoute-t-il l'opposition de son gendre : il s'adresse au Dauphin. Tout sera mis en œuvre pour faire aboutir la requête. Le Dauphin craint-il de lasser la complaisance du roi ou des ministres. C'est à son grand-père qu'il demande soit un office, soit une pension. Sans gêne ils reviennent à la charge ; il ne leur coûte pas d'insister. Le refus s'enveloppera d'excuses contrites. Ce ne sera pas le *non* décourageant tombé des lèvres de Louis XV (2).

Le Dauphin vénérait son aïeul. Il l'admirait aussi et cherchait à s'en inspirer. Stanislas fixe ses pensées sur le papier. Son petit-fils couvre des réflexions les plus diverses

(1) « La conformité de caractère, d'inclinations et de sentiments, autant que les liens du sang, unissait de la manière la plus intime le Dauphin au roi Stanislas. Le petit-fils admirait dans son aïeul un modèle de vertu qui, en augmentant son estime et sa tendresse, excitait son émulation : et l'aïeul voyait avec complaisance un autre lui-même dans la personne de son petit-fils ; ils se consolaient par leurs lettres de n'être pas à portée de se voir plus souvent; et quand une circonstance leur procurait cette satisfaction, ils regrettaient de ne pouvoir la faire durer plus longtemps. » PROYART, *Vie du Dauphin*, j. cit., p. 176.

(2) Voir lettres 39, 48, 51, 52 et 57.

Digitized by Google

de nombreux cahiers. Le Philosophe bienfaisant encourage l'apprenti Philosophe chrétien (1). Qui oserait affirmer qu'en multipliant ses fondations, Stanislas n'a jamais songé à l'approbatif étonnement du Dauphin. Ce prince voyait en Leszczynski le modèle de toutes les vertus. Il le lui répétera souvent. Le roi de Pologne a envoyé à Louis un dessin de ses constructions de Nancy : « Vous êtes vous-même, répond-il, un monument animé et un exemple éternel de tout ce que l'amour de la religion, du bon ordre, de l'équité, et une occupation continuelle de rendre les peuples heureux peut faire concevoir de grand, de juste et de respectable (2). » A la naissance du comte d'Artois : « Je me vois quatre garçons : tout ce que je souhaite à présent, c'est que Dieu les conserve et qu'il les fasse ressembler à leur bisaïeul ; ils n'auront pas besoin d'autre recommandation pour être aimés et respectés, pour faire le bonheur des pays qu'ils habiteront. Pardonnez-moi cette vérité, elle a échappé au sentiment qui me pénètre (3)... » Et quand son grand-père eut envoyé, en 1759, sa vaisselle d'argent à la Monnaie : « Puisse tout le monde suivre en tout vos exemples et vos leçons ; c'est le souhait le plus avantageux qu'on puisse former pour l'humanité (4). » Qu'on n'accuse pas le Dauphin, à l'instar de vulgaires courtisans ou d'un Frédéric II, qui a tenu, lui aussi, pareil langage à Lunéville (5), de grosse flatterie. Il ne croit pas exagérer. Respectons sa candeur filiale.

De cette sincérité, il n'est pas de preuve meilleure que la demande adressée à Leszczynski lorsque le duc de Bour-

(1) Le mot est dans PROYART *(op. cit.*, p. 288) : « En Philosophe chrétien, il élevait souvent son âme à Dieu... »

(2) Cf. lettre 49.

(3) Cf. lettre 60.

(4) Cf. lettre 62.

(5) Voir Pierre BOYÉ, *Correspondance inédite de Stanislas Leszczynski avec les rois de Prusse Frédéric-Guillaume Ier et Frédéric II.* Paris, 1906, in-8°.

Digitized by Google

gogne fut à la veille d'être remis aux mains des hommes :

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Me voici enfin arrivé au terme où il faut que je m'occupe sérieusement de l'éducation de mes enfants. J'ai toujours senti l'importance de ce devoir ; mais je m'en sens comme accablé depuis que le Roi m'a laissé maître absolu à cet égard. La seule idée qui me soulage, c'est de songer que mes enfants sont aussi les vôtres. Vous avez élevé la Reine, je me fais gloire d'être moi-même votre élève par tous les sages conseils que vous m'avez donnés et les grands exemples que vous m'avez mis sous les yeux ; mais votre tâche, permettez-moi de vous le dire, n'est point encore remplie ; et, comme patriarche de la famille, vous vous devez aussi à vos arrière-petits-enfants. Le nombre en est déjà grand et pourrait bien augmenter encore ; c'est ce qui me ferait regarder comme indispensable que vous vinssiez vous fixer auprès de moi. Savez-vous bien que je commence à me persuader que Madame la Dauphine ne sera point gâte-enfants comme le sont les tantes et les grand'mères ; elle pourra même vous être de quelque ressource auprès de vos élèves ; elle les instruira de la religion, tandis que vous leur apprendrez le catéchisme de l'amour des peuples. Ma tâche se bornera à exiger d'eux la docilité à vos leçons.

Écrites sur la fin de 1757, ces lignes furent-elles, un seul instant, prises au sérieux par Stanislas ? Devons-nous y voir autre chose qu'un badinage plus poussé, plus soutenu que ceux dont s'égayait leur correspondance ? On s'imagine difficilement le roi de Pologne quittant, à quatre-vingts ans, sa souveraineté viagère pour venir à la cour de France tenir un rôle mal défini, sinon assumer une responsabilité écrasante. Faire crédit au bon sens du Dauphin semble plus indiqué, surtout si l'on achève de lire :

Mais, en attendant votre arrivée, je vous prie, je vous conjure de me communiquer tous vos secrets d'éducation, afin que nous vous préparions les sujets. N'oubliez rien, ne me cachez rien,

Digitized by Google

supposez-moi aussi neuf que mes enfants ; répétez-moi ce que vous croyez que je sais et que je pourrais bien ignorer, comme j'aime à vous répéter, ce dont je suis sûr que vous ne doutez pas, que je suis, avec plus de tendresse et de cordialité que personne, de Votre Majesté le très respectueux petit-fils (1).

Ce sont des avis que Louis réclame de l'expérience de l'aïeul. Tout le reste est plaisant préambule.

Cet appel à sa sagesse prenait Stanislas par son faible. Il donnait aussi le ton à M. de Solignac, correcteur attitré des écrits royaux, auteur lui-même, précisément, de *Quatrains ou maximes sur l'éducation des jeunes gens*, publiés à Hambourg en 1728 (2). Un petit traité, intitulé *Réflexions sur l'éducation et particulièrement sur celle des princes*, va sortir de cette collaboration (3).

Le Roi sait très bien ce qu'il fait en vous laissant maître de l'éducation de vos enfants ; mais je ne sais trop à quoi vous pensez vous-même de vouloir prendre ma vieille tête pour conseil dans une affaire de cette importance. Je vois bien que vous ne sentez pas comme moi que mon pauvre esprit s'use, tandis que le vôtre prend tous les jours de nouvelles forces. Voici donc, puisque vous le voulez, quelques idées décousues, que j'aurais présentées avec plus d'ordre il y a quarante ans, mais que vous saurez bien rapprocher et rectifier.

(1) Cf. PROYART, *Vie de Stanislas*, édit. cit., t. II, pp. 184-185. — H. DRUON, *Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons de France*. Paris, [1897], 2 vol. in-8° ; t. II, pp. 323-325.

(2) Voir notre *Éloge historique du chevalier de Solignac, premier secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas (1684-1773)*. Nancy, 1905, in-8° ; pp. 10, 15-16, 60.

(3) Ces *Réflexions* furent publiées en 1763 dans les *Œuvres du Philosophe bienfaisant*, t. I, pp. 251-274. Cf. PROYART, *Histoire de Stanislas premier*, édit. cit., t. II, ch. XX, pp. 67-91. Comparez une production analogue du duc-roi : *Avis à un père sur l'éducation de son fils (Ibid.*, ch. XIX, pp. 65-67). — A la demande de son petit-fils, Stanislas avait déjà élaboré un autre écrit, à peu près de pareille étendue, intitulé : *Coup d'œil politique sur les matières les plus importantes de l'administration monarchique* et commençant par ces mots : « Ma politique, mon cher fils, n'est pas bien compliquée ; aimez les peuples, et vous tenez mon secret. » *(Ibid.*, ch. XXXV, pp. 134-153.)

Digitized by Google

Développées en une trentaine de pages, ces idées ne sont certes pas très originales, ni, en effet, trop ordonnées. En pareil sujet, inventer est peu commode. Du moins la verve d'un méridional et son style savoureux en ont-ils rehaussé l'inévitable banalité.

Ce que Stanislas recommande avant tout, c'est une éducation virile :

Rien de plus ridicule et de plus dangereux que les précautions que prennent certains parents pour élever leurs enfants. On dirait qu'ils craignent que l'action de l'air ne les tue... Ils ont dix ans qu'ils n'ont encore vu le ciel que de profil à travers leurs fenêtres ou par la portière de leur carrosse. Il faut que des enfants prennent leurs ébats..., qu'ils sachent marcher, sauter et même courir... Qu'ils se promènent l'été, qu'ils se promènent l'hiver. Ils seront surpris d'un orage dans la campagne : ils reviendront crottés, ils changeront de souliers ; ils seront mouillés, ils prendront d'autres habits ; ils seront bien fatigués, ils en dormiront mieux.

Le duc-roi connaît une excellente recette pour fortifier un tempérament ; il en use peut-être encore, mais il espère peu qu'on l'applique :

Vous ririez sans doute si je vous proposais sérieusement de faire coucher vos enfants sur la paillasse ou le sommier.

En tout cas, qu'on accoutume ses descendants à la sobriété :

Qu'ils ne mangent que des viandes communes, apprêtées simplement... Les légumes leur vaudront mieux que les viandes. Les fruits bien mûrs, dont ils font leurs délices, ne les incommoderont que par la quantité.

Arrière les ragoûts épicés, les coulis. Bannissons les pâtisseries et les sucreries :

Il n'y a qu'une ignorance meurtrière qui fasse de ces frian-

Digitized by Google

dises connues des enfants sous le nom de bonbons la récompense de leur sagesse.

Très peu de vin, toujours coupé :

Surtout jamais de liqueurs, ni douces, ni fortes. Leurs estomacs sont des fournaises embrasées ; si vous y jetez encore l'huile et le bitume, vous en calcinez les parois.

Gardez-vous bien qu'on les drogue à tort et à travers, pour un rien. Laissez agir la nature.

Voyez les enfants des pauvres ; ils sont sujets comme les autres à toutes les infirmités de leur âge, et ils en guérissent fort bien sans y être autorisés par ordonnance de la Faculté.

Ce grand bain d'air, l'exercice, un strict canon diététique, le dédain des scrupules infinis des médecins, voilà ce que n'avaient guère connu ni le petit-fils, ni ses sœurs. Elle l'atteste, cette boursouflure du Dauphin, confiné dans ses appartements, affalé sur son siège, que fatiguait la moindre course. Il en témoigne, ce teint brouillé de Mesdames, aux buffets trop bien garnis, de Mesdames se bourrant à toute heure de victuailles indigestes, buvant à leur fantaisie les vins généreux, entretenant comme à plaisir cette âcreté du sang qui faisait, à Madrid, traiter par son irascible belle-mère la femme de don Philippe de galeuse.

Le rude et salutaire régime que Leszczynski voudrait voir substituer à des habitudes et des préjugés déplorables, il le vante en connaissance de cause. Ainsi que la plupart de ses compatriotes, il y fut trempé. Pourtant, point n'est besoin de l'emprunter à la Pologne. Même à la cour de France, ce serait une vieille nouveauté. Vie active, aliments simples, faible souci des intempéries, la santé de l'esprit découlant d'une constitution robuste, est-ce autre chose que les préceptes de Fénelon mis en pratique par Beauvilliers au profit des fils du grand Dau-

Digitized by Google

phin ? De fait, Stanislas tient l'auteur du *Télémaque* en très haute estime :

Je vous avouerai ingénument que la seule éducation de prince qui me paraisse pouvoir servir de modèle parmi vous, c'est celle de votre aïeul. Louis XIV n'eut pour précepteur que son bon esprit. Son fils lui était bien inférieur ; et il avait été élevé par Bossuet. Je ne sais si Bossuet, qui se montra si sublime avec les hommes, savait assez se rapetisser avec les enfants. Ce fut le grand talent de Fénelon.

Mais Fénelon n'est plus. Une négligente routine et l'atavisme commandent. Sauter, courir ? Tristesse, quand on pense au petit Bourgogne, bientôt estropié, moribond. Ironie pour Berry si balourd, qu'essaie en vain de secouer sa tante Adélaïde. Une corpulence excessive guette Provence. *Ch'è grossa, ch'è grossa!* A ce cri, la pesante Clotilde fait son entrée à Turin. Une table frugale ? Mais, regardant manger Stanislas, à Lunéville un enfant traduisait sa stupéfaction par la moins flatteuse des comparaisons. Après la journée du 10 août 1792, le même terme cru devient dans la bouche de la populace parisienne une injure au royal prisonnier qu'elle vit, dans les pires conjonctures, se rassasier imperturbablement. De même que le nez fortement arqué de Leszczynski accentue chez l'arrière-petit-fils le classique profil bourbonien, son fougueux appétit exaspère l'appétit superbe transmis par la lignée française. Au relai de Varennes, cette faim tyrannique coûtera peut-être sa tête à Louis XVI.

Qu'on ne se presse pas de donner de l'esprit aux jeunes princes :

Laissons au temps le soin de faire éclore leur raison, et qu'une main indiscrète ne casse point l'œuf sous la poule qui le couve... Petits docteurs à sept ans, grands sots à dix-huit.

Qu'on leur assouplisse le caractère, sans se prêter à leurs exigences. Qu'on les mette en garde contre les adu-

Digitized by Google

lateurs; qu'ils soient formés tout à la fois à la générosité et à l'économie. Rendons-leur la vertu séduisante et, pour les bien instruire de la religion, commençons par la leur faire aimer. L'enseignement exige beaucoup de méthode et de clarté. Il est toujours dangereux, même pour l'homme mûr, d'embrasser trop d'objets.

Le latin est la seule des langues mortes à laquelle on applique aujourd'hui les princes, et c'en est assez... Il est beau, il est utile même... de savoir la langue des peuples voisins; mais il faut pour cette étude de l'aptitude et du goût.

De l'avis du grand-père, l'histoire gagnerait à être apprise

...à rebours, en commençant par le règne actuel. Cet ordre serait plus propre à les fixer : « Votre aïeul, votre bisaïeul ont fait ces choses, ils ont été secondés par ces hommes dont vous connaissez les descendants. »

Sa fortune et ses revers vont donc, presque au début, figurer au programme.

L'art le plus nécessaire aux princes, c'est celui de se faire aimer des peuples.

Mais, ses malheurs en font foi :

... que cet art est difficile en Pologne !

Stanislas aborde, en terminant, la question des alliances :

Enfin le temps viendra où il faudra penser à leur établissement. Grande et importante affaire... Nos guerres finissent ordinairement par des mariages; c'est le dénouement de la tragédie... Mais est-il bien incontestable que parce qu'un prince a été mon ennemi, sa fille doive être précisément celle que le Ciel destine pour épouse à mon fils.

Il eut beau autrefois se déclarer ravi d'avoir Marie-Josèphe pour petite-bru, la Dauphine a pu faire sa conquête, chez l'adversaire malheureux de la maison de Saxe toute rancune n'est pas éteinte.

Digitized by Google

De tels conseils sont plus souvent sollicités qu'ils ne servent. Leszczynski ne tarda pas à s'en apercevoir. Il a déclaré au Dauphin qu'il n'est guère partisan d'un gouverneur et d'un précepteur distincts. Ce luxe est d'ordinaire nuisible, Il faudrait, ce qui est rare, la parfaite communauté de vues qui existait entre Fénelon et Beauvilliers. Qu'on confie donc de préférence, sous la surveillance du père, éducation et enseignement à une seule personne :

L'homme qu'il vous faut existe. Que cet homme soit un évêque, à la bonne heure, c'est une marque d'estime et de confiance que vous donnerez à l'épiscopat... Mais cela est-il nécessaire ? Je ne le crois pas. J'y vois même l'inconvénient de priver une église de son pasteur. Fénelon, quand il fut précepteur, n'était pas évêque. C'est le mérite et non le grade que vous devez envisager...

Le duc de Bourgogne, puis ses frères, n'en eurent pas moins gouverneur (1) et précepteur. Et celui-ci fut un évêque. Dès le mois de janvier le Dauphin annonce à Jean-Gilles du Coëtlosquet sa nomination ; en avril le prélat quitte son diocèse de Limoges pour la cour (2).

En matière d'éducation, la théorie est du reste plus aisée que la pratique. Chargé de l'appliquer, que d'infractions à sa discipline la tendresse de Stanislas n'eût-elle pas concédées ?

Vous avez raison de dire que les tantes et les grand'mères sont des gâte-enfants. Elles le sont, elles l'ont été de tous les temps et le seront toujours. Je vous avouerai plus, c'est que j'aurais été moi-même dans l'occasion un peu grand'mère à votre égard et que je le serais vraisemblablement beaucoup plus encore auprès de vos enfants.

(1) Antoine-Paul-Jacques de Quélen, comte de La Vauguyon, créé duc et pair en septembre 1758.

(2) LUYNES, *op. cit.*, t. XVI, pp. 390-391, 432. — DRUON, *op. cit.*, t. II, pp. 319-320.

Digitized by Google

De quelles multiples gâteries, de quelle indulgence complice le signataire des *Réflexions* était en réalité capable, Adélaïde et Victoire devaient, peu d'années après, en savoir quelque chose.

Ceux de ses petits-enfants qui connurent seulement le grand-père polonais à Versailles, n'en avaient qu'une idée imparfaite. Le cadre puéril et pompeux que le duc-roi s'était façonné en Lorraine, s'harmonisait si bien avec sa personnalité, qu'il la mettait en vrai relief. Un peu dépaysé chez son gendre, sinon parfois fort mal à l'aise, au milieu de ses appartements encombrés et de ses jardins truqués Leszczynski s'épanouissait. Il fallait à ce déraciné, pour rappeler son origine et ses aventures, l'amusante note d'exotisme qu'il s'était empressé d'imposer aux nobles architectures et aux parterres les plus réguliers. Il lui fallait ses fausses turqueries, ses chinoises et ses automates, la compagnie de son singe et de son nain.

Jeunes encore, le Dauphin, Henriette et Adélaïde avaient eu cette vision d'une étrangeté charmante. C'était en 1744. Louis XV, alité à Metz, était jugé perdu. N'ayant d'instructions que pour s'avancer jusqu'à Verdun, M. de Châtillon, qui paiera cher son initiative, prenait sur lui d'amener le Dauphin au chevet du malade. Mesdames arrivaient aussi, conduites par M^me^ de Tallard. Or, le péril passé, le prince et les princesses avaient été autorisés à se détourner pour aller embrasser leur aïeul. Le frère, puis les sœurs étaient venus à Lunéville, où, couchant chacun deux nuits, ils consacrèrent respectivement au duc-roi les journées des 22 et 24 septembre. Les Bosquets parsemés de leurs pavillons baroques, le Salon de Chanteheux dans son éclatante nouveauté, la villa de Jolivet, Einville et ses beaux arbres, l'heureux maître n'oublia rien. Pour blasés qu'ils fussent avec les splendeurs d'une cour, les trois adolescents, qui virent éga-

Digitized by Google

lement La Malgrange, conservèrent une très vive impression de tout ce qui leur fut montré.

Ces visites (1), pourtant, n'avaient été ni faites ni reçues avec la sérénité et l'abandon désirables. Le vent d'une impitoyable disgrâce glaçait l'imprudent gouverneur. Mesdames restaient sous le coup de leurs émotions récentes. Au départ pour Verdun, Henriette ne s'était-elle pas roulée par terre, en poussant des cris affreux, et Adélaïde n'avait-elle pas inquiété par son agitation fébrile ? Stanislas lui-même n'avait pas complète liberté d'esprit. Il attendait des hôtes plus augustes : Louis XV et Marie Leszczynska ; le roi, repentant déjà de son repentir ; la reine, dont les douleurs conjugales allaient s'aviver d'une autre douleur.

La souveraine se trouvait encore auprès de Leszczynski,

(1) On a sur elles relativement peu de détails. Voici ceux que l'on peut réunir. Le Dauphin arriva de Nancy à Lunéville le 21 septembre à sept heures et demie du soir, après avoir dîné à La Malgrange où Stanislas l'attendait et où il avait parcouru les jardins. Il s'était détourné en chemin pour voir la saline de Rosières. Il était dans une berline avec son gouverneur, le duc de Châtillon, et l'ex-évêque de Mirepoix, Boyer, son précepteur. Sa suite se composait de six chaises de poste avec huit gardes du corps. Le 22, le prince alla à Chanteheux avant la messe et au retour jeta par sa fenêtre de l'argent au peuple, massé sur la grande terrasse, près du bassin. L'après-midi on le mena à Einville, où il chassa dans le parc ; en revenant, il admira le Rocher. Il y eut comédie (*Le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux ; *L'Apparence trompeuse*, avec ballet). Le 23, à neuf heures du matin, le petit-fils de Leszczynski repartait par Nancy.

Ce même jour 23, le cortège de Mesdames Adélaïde et Victoire, comprenant lui aussi six berlines et dix gardes du corps, traversait en sens contraire, à trois heures de l'après-midi, la capitale lorraine, pour aller à Lunéville, où il fut reçu par une compagnie de deux cents jolies filles habillées de blanc avec des écharpes bleues. Durival note ainsi sur son journal le programme du lendemain : « Mesdames vont à Chanteheux. Messe, musique, dîner au Kiosque ; après-midi : Einville, Jolivet, le Rocher ; comédie : *Le Philosophe marié* (Destouches) et *Le François à Londres* (L. de Boissy). » Le 25 les princesses vont dîner à La Malgrange et couchent à Toul. *Journal* du libraire Nicolas, édit. Pfister, pp. 172-173. — Journal de Durival, *ms. cit.*, t. I, fol. 88 ; Id., *Description de la Lorraine*, t. I, p. 185. — Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, p. 452.

Digitized by Google

que le samedi matin 3 octobre lui était parvenue, en effet, une pénible nouvelle. A Fontevrault, le 28 septembre, Madame Septième était morte. Sur-le-champ une messe avait été dite dans la chapelle du château. Puis la mère s'était enfermée chez elle. Dans l'après-midi, Stanislas, l'arrachant à son recueillement, l'avait promenée à la Cascade, à Jolivet, et pour la distraire n'avait rien trouvé de mieux que de s'arrêter au Rocher mouvant. Mais tandis que, devant l'agaçante mécanique dont les marionnettes gesticulent et grincent, il multiplie les explications, s'efforce de plaisanter, la reine de France, non sans remords peut-être, songe à cette enfant envoyée dès l'âge de vingt-cinq mois dans sa froide abbaye et qui depuis — six années — n'a pas reçu une seule caresse des siens. Elle dort couchée aux côtés des Plantagenets. Avant qu'elle n'expirât, on lui a choisi un nom pour le baptême et pour la tombe. Et quel nom ? Félicité ! De toutes les filles de Louis XV, c'était celle, prétendait-on, qui ressemblait le plus au roi de Pologne (1).

Ni le Dauphin, ni Henriette ne revirent les châteaux de l'aïeul. Madame Infante regrettait fort de ne pas les connaître (2). Sophie et Louise se contenteront de feuilleter les albums qui les représentent. Mais Adélaïde, accompagnée de Victoire, reparut deux fois en Lorraine, se rendant aux bains de Plombières. La fâcheuse hygiène de Mesdames nécessitait-elle le déplacement ? Les eaux ne furent-elles qu'un prétexte à ces voyages dans les États du grand-père ? L'essentiel ici est la réception qui leur fut réservée. Du 2 juillet 1761, jour où, sous les ombrages de la Fontaine royale, en pleine forêt de Commercy, Stanislas leur souhaite la bienvenue, au 25 septembre

(1) Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. I, fol. 92ᵛᵒ. — LUYNES, *op. cit.*, t. VI, pp. 102-103. — C. STRYIENSKI, *Mesdames de France, filles de Louis XV*, édit. cit., pp. 21-22.

(2) Voir lettre 41.

Digitized by Google

alors qu'elles reprennent par Nancy le chemin de Versailles; du 26 mai 1762 encore, jour où le duc-roi est allé attendre les princesses à Saint-Aubin, au 7 septembre alors qu'elles le quittent à La Malgrange, ce ne furent, non seulement dans ses résidences, mais à Épinal, à Remiremont, à Rambervillers, à Gerbéviller, dans chacune des localités traversées, tout le long des routes parcourues, que flatteuses manifestations et réjouissances continuelles. Festins, spectacles, ballets, illuminations; harangues et cantates; gardes d'honneur, amazones et compagnies de jeunes volontaires, troupes de Vestales et de Nymphes, rien ne fut négligé pour divertir et aduler Mesdames. L'un et l'autre été, Stanislas eut le bonheur de les posséder, toutes à lui, une quinzaine entière, entre les deux traditionnelles « saisons » de cure. Il se rendit également, à plusieurs reprises, dans la station thermale. « Je n'ai pas trouvé le lieu de Plombières aussi exécrable qu'on me l'avait dit », lui écrivait Adélaïde. « Il l'est cependant bien honnêtement. Mais je sens qu'il me plaira par la proximité où je me trouve de vous, et l'espérance où je suis de vous joindre bientôt (1). » De son côté, au second voyage, Stanislas mandait à Marie Leszczynska : « Voilà mon plaisir d'avoir les chères princesses interrompu. Nous nous sommes séparés aujourd'hui, elles pour Plombières et moi pour Lunéville où je suis. Je ne saurais assez vous dire combien elles sont adorées dans ce pays-ci et combien elles sont adorables (2). »

C'étaient déjà presque des vieilles filles que celles qui gonflaient ainsi d'orgueil le cœur du grand-père et excitaient l'enthousiasme moitié spontané, moitié provoqué, des populations des Duchés. Le geste prompt, le regard

(1) Cf. lettre 67.

(2) Du 29 mai 1761; n° 61 de notre édition des lettres du roi de Pologne à sa fille.

Digitized by Google

vif, hautaine et familière, avec son « étonnant » organe de basse taille, Adélaïde met de la coquetterie à exagérer ses manières de garçon manqué. Victoire n'a pas perdu toute fraîcheur. Sa beauté sensuelle a une maturité langoureuse. Pour Stanislas, Mesdames ne changent pas avec les années. Le roi de Pologne admire l'assurance de l'aînée, l'à-propos de ses réparties, la verdeur de ses boutades. Elle ne se fatigue pas d'écouter des compliments. Elle aime se montrer à la foule. « Vous êtes donc bien aises de me voir, lui crie-t-elle un soir ; eh bien ! attendez » ; et d'apparaître à la fenêtre, encadrée de flambeaux. Elle est toujours prête à brandir la lance d'où jaillira la première fusée. Passive dans le sillage de sa sœur, la cadette se contente d'approuver et de sourire. Elle ne s'est pas corrigée de sa gourmandise légendaire. Mais fi des recommandations maussades. Ce n'est pas à Lunéville qu'on la sermonnera sur son péché mignon, dût-elle certain jour en être affreusement malade. Avant que de céder à la tentation de nouvelles friandises, Victoire se rendit à la paroisse, où, en présence du roi, un *Te Deum* fut chanté. Puis à pied, avec Adélaïde, elle regagna le château. La milice bourgeoise bordait les rues. Le peuple applaudissait. En somme, beaucoup de bruit pour une indigestion. Personnellement, Stanislas en avait vu bien d'autres.

Toutes les ressources de ses demeures, toute la bonne volonté de ses sujets, sont employées à satisfaire, à prévenir les moindres caprices des princesses. Que saurait-on leur refuser, et surtout qui oserait refuser ? A Nancy, sur le désir qu'elles en expriment, le primat, M. de Choiseul, ouvrant la châsse de saint Sigisbert, détache, pour la leur offrir, une parcelle du corps du roi d'Austrasie (1). Et

(1) Arch. de M.-et-M., G. 604, pp. 202-203 ; 822, fol. 112. — [LEPAGE], *Histoire de la relique de saint Sigisbert déposée en l'église cathédrale de Nancy*. Nancy, 1851, in-8° ; p. 16.

Digitized by Google

quand, dans cette succession ininterrompue d'hommages et de plaisirs, la satiété semble mettre un instant sur le visage de Mesdames une ombre de lassitude, un soupçon d'ennui, pour les égayer malgré tout, le roi de Pologne ne craint pas de tomber dans l'enfantillage. Il danse ; il grimace ; il s'ingénie aux cocasseries. Comme on traverse Charmes et qu'un chœur de paysans s'approchant de son carrosse chante des couplets où revient ce refrain :

Et votre nom brille, brille,
Et votre nom brillera,

il feint la méprise et demande : « Que veulent-ils donc faire de mon nombril ? » Il rit à gorge déployée de l'hilarité qu'il provoque (1). Une nuit, dans les Bosquets, le Kiosque flambe sous les yeux de Victoire, très émue. C'est la fabrique préférée. En toute autre circonstance, sa destruction eût affecté Stanislas. Mais le prince s'avise qu'à un voyage ultérieur il émerveillera ses petites-filles d'un édicule plus singulier. Et le voici consolé. On a peine à le dissuader d'organiser aussitôt un divertissement sur le lieu du sinistre.

Rajeuni par les chères présences, le vieillard est en proie à une douce griserie. Pour Mesdames, jouissant d'une liberté inconnue, accablées de caresses, étourdies d'acclamations, ces six mois si remplis furent les meilleurs qu'elles vécurent (2).

(1) Le grave Digot lui-même a recueilli cette anecdote ; *Histoire de Lorraine*, t. VI, p. 318, note 2.

(2) Archives des Affaires étrangères ; *Correspondance, Lorraine*, vol. 145 et 146, *passim*. — Journal de Durival, *j. cit.*, t. V, fol. 126 et *sq.*, 185 et *sq.* Cf. Id., *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, pp. 239-240, 242-244. — Les relations contemporaines et les pièces diverses imprimées à l'occasion des deux voyages de Mesdames sont nombreuses. La liste des principales dans Haumonté, *Plombières ancien et moderne*, édit. J. Parisot, Paris, 1905, in-8° ; pp. 395-396, nos 68 à 78, 80 à 82. Voir aussi *ibid.*, pp. 365-367, des notes de François Géhin, ancien fermier des bains. Pour un récit d'ensemble et

Digitized by Google

Depuis l'obscure princesse Anne, sa fille aînée, décédée à Deux-Ponts en 1717, aux heures d'épreuve et de gêne, jusqu'à la petite archiduchesse Thérèse-Élisabeth, choyée à la Hofburg, Stanislas avait vu naître vingt-quatre descendants, les représentants de quatre générations. Avec son gendre, ses petits-gendres et petites-brus, la famille avait compris au total trente et un membres. Dix-huit vivaient encore lorsqu'au début de septembre 1765 le Dauphin, dans une lettre au duc-roi, faisait allusion à une nouvelle grossesse de sa femme (1). Si cette espérance se fût réalisée, l'enfant eût été posthume. A ce moment, l'héritier du trône est déjà gravement atteint d'un mal qui ne pardonne pas. Le 16 octobre, pour la dernière fois, Louis peut écrire à son grand-père (2) ; et le 20 décembre, sur les huit heures du matin, il expire à Fontainebleau, après avoir, par ses souffrances et sa sérénité, forcé la pitié, l'admiration de ses adversaires eux-mêmes :

> Ne me demande point ce qui fonda sa gloire,
> Quels funestes exploits assurent sa mémoire,
> Quels peuples malheureux on le vit conquérir :
> Ce qu'il fit sur la terre ? Il t'apprit à mourir ! (3)

Nul deuil plus déchirant, la mort de Marie Leszczynska exceptée, n'aurait pu frapper le roi de Pologne. Malgré

d'autres indications bibliographiques : Chr. PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. III, pp. 841-848.

On voit, après ces visites à leur grand-père, les petites-filles de Stanislas redoubler pour lui de prévenances. Les deux dernières fois que Leszczynski vient à Versailles, Adélaïde se rend au-devant de lui. Le 13 septembre 1763, Madame, accompagnée de Victoire, l'attend à Paris, où, nous dit DURIVAL (*Description de la Lorraine*, t. I, p. 246), « l'entrevue se fit dans la rue, près du boulevard, devant une grande assemblée de peuple ». Le 14 septembre 1764, avec le Dauphin, elle se porte à sa rencontre jusqu'à Bondy. (*Ibid.*, p. 250.)

(1) Voir lettre 74.

(2) Voir lettre 75.

(3) VOLTAIRE, *A Henri IV*, épître, 1766.

Digitized by Google

l'imminence du danger, longtemps le monarque avait cherché à s'abuser en abusant les siens. Le 11 décembre, n'écrivait-il pas à la reine : « Le cher Dauphin a fait un grand progrès dans sa santé, puisque vous l'avez trouvé moins maigre. J'espère que le lait d'ânesse dissipera la toux et que l'embonpoint naturel reviendra, et qu'enfin nous n'aurons que des sujets à rendre grâce au Seigneur (1). » Mais le 19, le chevalier de Boufflers, revenant de Fontainebleau, s'était vu dans la nécessité d'ôter toute illusion au vieillard. Le 21, on ignorait encore le dénouement en Lorraine. A cette date, le lieutenant général de police de Nancy note dans son journal : « Grande incertitude si on jouera la comédie, ou si on fera cesser les spectacles. M. l'Intendant me renvoie le directeur (Fleury). Je l'envoie à M. le Premier Président. Il m'écrit. Fleury y retourne. On joue (2). » L'attente se prolongea le lendemain. Vers le soir seulement, un exprès dépêché à Dresde apprit en passant à Lunéville la nouvelle, que confirmèrent peu après des lettres particulières, puis un courrier de Marie Leszczynska (3). Le 28, enfin, arrivera avec un retard inusité, tant est grand le désarroi, la notification officielle faite par Louis XV à son beau-père (4).

Plusieurs fois, l'envoyé de France avait eu à présenter au duc-roi, avec le cérémonial d'usage, de ces plis bordés et cachetés de noir. Aujourd'hui, Stanislas ne se sent plus le courage de supporter cet apparat. Il demande que la tristesse lui en soit épargnée. Il se refuse aussi à recevoir députations et compliments. Pour déférer à son désir,

(1) N° 127 des *Lettres du roi Stanislas à Marie Leszczynska ;* voir aussi n°s 113 à 126. Tant au cours de l'introduction (pp. 47-51) que dans les notes accompagnant les lettres elles-mêmes, nous avons, dans cette édition, donné d'autres détails sur la maladie et la mort du Dauphin.

(2) Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. VI, fol. 106.

(3) *Ibid.*, fol. 106v°. Voir lettres 77 et 78.

(4) Voir lettres 76 et 79.

Digitized by Google

l'audience se passera en toute simplicité. Mais quelle simplicité émouvante. Sur l'ordre qu'il en a reçu, M. de Lucé, sans pleureuse et sans suite aucune, s'est rendu le 29 auprès de Stanislas. Le maître est seul, dans sa chambre. Il reçoit, tout tremblant, la missive ; et, dans l'impossibilité où il se trouve de la déchiffrer, il prie le ministre de lui en donner lecture. Alors Leszczynski de soupirer et, levant les mains au ciel, de conclure : « Voilà bien l'expression de la plus profonde douleur et l'état cruel où se trouve le roi et son auguste famille est une nouvelle plaie pour mon cœur (1). »

Selon les intentions de l'infortuné grand-père, le service fut célébré, comme dix-neuf ans et demi plus tôt pour la première Dauphine, à la Primatiale. Stanislas ne put y assister. Son fauteuil demeura vide. Vides aussi les stalles réservées à la Cour souveraine qui, à la suite d'un conflit de préséance, avait cru devoir se retirer. L'office se déroula néanmoins avec une incomparable solennité. Entièrement tendu d'immenses draperies, éclairé par des milliers de lumières, le sanctuaire « offrait aux spectateurs la perspective d'un temple de marbre noir et blanc ». Au fond, un grand envol d'anges a été figuré. Deux de ces anges soutiennent un tombeau d'où se libère un troisième, que d'autres s'apprêtent à fêter. *Ubi est mors, victoria tua?* Ce fut la dernière pompe du règne (2). Quelques semaines plus tard (3), ces mêmes voûtes retentissent des mêmes chants désolés. La Lorraine n'a plus de duc. La famille royale a perdu son patriarche.

(1) Lucé à Choiseul-Praslin, de Lunéville, 30 décembre 1765. (Archives des Affaires étrangères ; *ibid.*, vol. 145.) Cf. Pierre Boyé, *Les derniers moments du roi Stanislas*. Nancy et Cracovie, 1898, in-8° ; pp. 9-10.

(2) *Ibidem*, pp. 13-17. — *Lettres du roi Stanislas à Marie Leszczynska*, édit. cit., n° 31 et notes (pp. 170-172).

(3) Le 10 mai 1766.

Digitized by Google

VI

Marie Leszczynska elle-même disparue, Stanislas ne devait pas être oublié. Mesdames vouèrent à sa mémoire un culte pieux. Adélaïde et Victoire, notamment, se rappelleront toujours les prévenances de leur grand-père. Les lieux témoins d'un si délicieux accueil ne les laisseront plus indifférentes. Elles rêvent d'y habiter. A l'avènement de Louis XVI, lors des premiers froissements avec Marie-Antoinette, il fut assez sérieusement question d'aménager pour elles le château de Commercy. Avant l'achat de Bellevue et de la terre de Louvois, Mesdames tantes menacèrent également, à différentes reprises, de se retirer à Lunéville. Les anciens serviteurs et sujets du duc-roi ont acquis leur reconnaissance. Ils le savent et recourent à elles (1). Elles exercèrent un utile contrôle sur l'exact paiement des pensions. Elles furent les bienveillantes interprètes des Lorrains dans des conflits administratifs et des débats fiscaux. Pendant la disette de 1771, Adélaïde fait distribuer 12.000 livres de riz aux pauvres de Nancy (2). Dès le 10 juillet 1768, des lettres patentes avaient autorisé Madame à suivre les fondations de Stanislas et de sa fille. Elle exige autant qu'il est possible leur maintien ; elle veille à la stricte observation des contrats. Les bénéficiaires de plusieurs libéralités sont à sa nomination. Il n'eût tenu qu'à l'Académie créée par Leszczynski de l'avoir comme protectrice déclarée (3). La dispersion des Jésuites de Lorraine et des Jésuites de Pologne fournit à la prin-

(1) Pour les motifs les plus divers. En mai 1785, les membres de la Congrégation des hommes de Lunéville, qui s'assemblaient auparavant à l'église des Carmes, désirant tenir leur réunion dans la chapelle du château, adressent une supplique à Madame Adélaïde.

(2) Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, p. 747.

(3) Pierre Boyé, *Éloge historique du chevalier de Solignac*, j. cit., pp. 46-47.

Digitized by Google

cesse l'occasion d'intervenir efficacement. Elle obtient en 1778 le remboursement d'une somme de 50.000 livres prêtée par son grand-père aux collèges de la Compagnie (1). Elle s'oppose à la conversion des Missions royales de Nancy en hôpital général ; dans la même ville, elle sauve de la spoliation l'hôtel des Frères de Saint-Jean-de-Dieu (2). Ayant réclamé à la diète de 1776 la libre disposition des revenus affectés à des missions encore dans la République, œuvre devenue caduque, elle les applique pour partie en 1780 à l'éducation de jeunes filles au couvent des Urbantines de Sorcy-sur-Meuse et à cent places d'apprentis, à choisir parmi les enfants trouvés de l'hospice de Nancy, dans l'atelier de charité de Bar-le-Duc. Et comme le résultat ne répond pas à son attente, dénonçant ces deux fondations, elle les convertit en une unique et troisième : trente bourses pour demoiselles nobles sans fortune, lorraines et barroises, à la Congrégation de Notre-Dame de Mirecourt. Ainsi sont complétées les douze bourses semblables établies par Stanislas au monastère du Saint-Sacrement de Nancy (3).

Fondations primitives et fondations remaniées sombrèrent dans la tourmente révolutionnaire qui ballotta

(1) Arch. de M.-et-M., H. 2229.

(2) Chr. PFISTER, *op. cit.*, t. III, p. 732. — Adélaïde entretint une correspondance suivie avec l'évêque de Toul, puis à partir de 1779 avec l'évêque de Nancy au sujet de l'emploi des fonds des Missions royales et réussit périodiquement à en distraire une partie au profit des Jésuites dispersés. CHATRIAN, Journal ecclésiastique toulois ; Journal ecclésiastique lorrain ; Calendrier historique et ecclésiastique du diocèse de Nancy [avant 1908, *mss.* nos 187, 188 et 189 (catalogue Vacant) de la bibliothèque du grand séminaire de Nancy], 18 vol. (1771-1789), *passim.*

(3) Arch. de M.-et-M., B. 266, n° 38, 10973; C. 390. — Pièces nos 6141 à 6143 du *Catalogue du fonds lorrain de la Bibliothèque de Nancy* (par J. Favier). — Abbé Ch. CHAPELIER, *Fondation par Madame Adélaïde de France de trente places d'éducation dans le monastère de Mirecourt*, dans *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, t. XIV (1888-89), pp. 319-325.

Digitized by Google

si rudement. Mesdames Adélaïde et Victoire du moins ; car la douce Sophie est morte en 1782, et Louise au Carmel en 1787. Dans ses prières, on se plaît à le croire, la Mère Thérèse de Saint-Augustin n'omettait pas le nom de Stanislas.

Tandis que s'éteignaient les lamentables réfugiées de Trieste (1799-1800), Louis XVIII résidait à Mitau. Un hasard remarquable l'a jeté sur cette côte baltique où déjà était venu échouer son aïeul. Au château des ducs de Courlande, le filleul vit des subsides de Paul Ier, comme, au château des ducs de Prusse, son parrain des subsides de Frédéric-Guillaume Ier. Comme lui, il est à la merci des lubies d'un demi-fou. Tout compte fait, le Hohenzollern respecta les lois de l'hospitalité ; le Romanov les trahit. L'analogie reparaît poignante lorsque, en janvier 1801, l'ordre d'expulsion des États russes est signifié à Louis XVIII. Ces cinq mortelles journées au cours desquelles il gagne Memel, mais ce sont, à la saison près, sous le même ciel du Nord, les cinq mortelles journées où Leszczynski, se dérobant aux Moscovites, cherche la direction de Stralsund et atteint Marienwerder. Dans l'iconographie populaire, l'image qui nous montre Stanislas, fourvoyé, franchissant, en compagnie de ses sinistres guides, les marécages du delta de la Vistule, a pour pendant la gravure fameuse où Louis XVIII s'achemine, au bras de la duchesse d'Angoulême, à travers les neiges de la Lithuanie (1). Ensuite, c'est Kœnigsberg. Stanislas y avait passé vingt-deux sombres mois. Puis Varsovie. L'arrière-petit-fils du roi-sergent n'aurait su refuser tout abri à l'arrière-petit-fils de Leszczynski. Dans la capitale asservie où régna le grand-père, le « comte de Lille » n'est que toléré. Aussi bien, pour discrète que soit

(1) Pierre Boyé, *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, j. cit., ch. IV à VII, pp. 165 et *sq.* — Alphonse de Beauchamp, *Vie de Louis XVIII.* Paris, 1821, in-12; pp. 327 et *sq.*

Digitized by Google

sa retraite, n'y est-il pas un étranger. Son sang polonais lui a d'avance acquis le dévouement des plus nobles familles. Les Czartoryski, les Poniatowski lui paient le tribut d'une respectueuse amitié. Plusieurs sont en droit de revendiquer une lointaine parenté avec lui. Non seulement les Jablonowski, les Sanguszko ou les Lubomirski, mais les Czarnkowski, les Zaleski, les Kazanowski, les Dabrowski, les Tarnowski, les Potocki, les Konarski ont part à ses origines slaves (1). Trois ans et demi durant, le rappel de l'aïeul est ici impérieux, incessant. Dans ses loisirs de Varsovie, souvent le proscrit dut revivre, en ses moindres détails, la vie de son ancêtre ; il en médita les leçons. Sur sa fin, en 1823, le roi restauré publie le récit de sa fuite avec D'Avaray de Paris et de France. Il a soin de rééditer en même temps, en lui donnant un titre similaire, la *Lettre* où Stanislas a, lui aussi, raconté son évasion de Danzig. A la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz (1791)* (2) correspond la *Relation d'un voyage de Dantzick à Marienwerder (1734)* (3). L'intention est évidente.

Le 12 septembre 1828, Charles X qui déjà, en tant que Monsieur, avait visité en 1814 l'ancienne résidence ducale (4), venait à Lunéville. Logé cette fois au château, il

(1) Cf. Otto Forst-Battaglia, *Wywod przodkow Maryi Leszczynskiej*. Lwow, 1913, in-4°.

(2) Paris, Baudoin, 1823, in-8° de IV-120 p.

(3) Paris, Raynal, 1823, in-8° de IV-112 p. Remarquer qu'une disposition typographique identique a été adoptée pour les deux éditions.

(4) Du 31 octobre au 2 novembre. Guerrier, *Annales de Lunéville ou essai historique sur cette ville*, 2e édit., Lunéville, 1818, in-8° ; pp. 108-114. — Baumont, *Histoire de Lunéville*, pp. 495-498. — Au printemps précédent Monsieur avait séjourné à Nancy. Au cours de ces voyages il ne manqua pas de se recommander du souvenir de son bisaïeul, et la population n'oubliait pas les liens qui rattachaient le comte d'Artois à l'ancien duc. Le marquis de Custine écrit de Nancy, le jour de l'arrivée, 19 mars : « Les femmes et les enfants, et même les hommes, se précipitaient au-devant de notre prince en

Digitized by Google

y reste jusqu'au 15 (1). Il reçoit les autorités dans la pièce qui fut la salle à manger princière; où s'étaient assis, aux côtés de Stanislas, Louis XV et Marie Leszczynska, son père le Dauphin, ses tantes. Il entend la messe au Champ de Mars, plaine de sable où verdoyait jadis la magnifique avenue qui les mena au Salon de Chanteheux. Il s'incline devant le fatal foyer où le maître glissa et brûla. Qu'il était jeune et séduisant, léger mais toute franchise, le vieux roi de France, lorsqu'à Versailles, en octobre 1764, il avait dit adieu à son aïeul pour ne plus le revoir (2). Soixante-quatre ans ont passé. Des douze arrière-petits-enfants, il est le seul survivant. De ses frères, de ses sœurs, de ses cousins de Parme, pas un qui ne soit mort prématurément ou n'ait subi l'adversité : diminution comme Ferdinand, déchéance comme Clotilde et Louise, la proscription, l'échafaud. Lui-même, avant qu'il soit longtemps, prendra la route de l'exil. Pour la dernière fois, dans son décor familier, un des siens, quelqu'un l'ayant et connu et aimé, a évoqué le souvenir de Stanislas Leszczynski.

disant: c'est le petit-fils du roi de Pologne ! Vive le Roi ! » *En 1814. A la suite du comte d'Artois.* Correspondance inédite de Custine à sa mère, publiée par Paul Bonnefon, dans la *Revue politique et littéraire (Revue bleue)*, 12-26 octobre 1907. — Fr. Lefebvre de Behaine, *Le comte d'Artois à Nancy (1814)*, dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1920.

Le comte de Provence était venu à Lunéville le 10 août 1783, et avant lui, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, l'arrière-petit-gendre de Stanislas, l'empereur Joseph II, y était passé le 13 avril 1777.

(1) C. Marchal, *Histoire de Lunéville*. Paris et Lunéville, 1829, in-12; p. 75. — Baumont, *op. cit.*, pp. 530-532.

(2) C'est le 3 octobre 1764 que Stanislas s'était éloigné à jamais de Versailles.

Digitized by Google

LETTRES

Nous réunissons ci-après ce que nous avons pu retrouver des documents concernant Stanislas grand-père de 1737 à 1766, c'est-à-dire durant son règne nominal comme duc de Lorraine et de Bar.

1° Lettres de Stanislas. — Les originaux de la plupart des lettres écrites, en sa qualité d'aïeul, par le roi de Pologne à Louis XV existent, avec les minutes d'un certain nombre de missives à lui destinées, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, *Correspondance, Lorraine*, vol. 130 à 145.

Par contre, les lettres de Stanislas à ses petits-enfants, que gardait la famille royale à Versailles, ont disparu à la Révolution, comme la majeure partie de cette vaste correspondance avec Marie Leszczynska dont nous publiions naguère les vestiges.

Inutilement aux Archives d'État de Parme avons-nous de même recherché, en particulier dans les *Lettere di Principi*, quelques-uns au moins des billets du duc-roi aux Infants.

2° Lettres a Stanislas. — Cette série intime et si précieuse a été — répartition singulière — divisée au décès de Leszczynski entre son intendant aulique, Alliot, et le contrôleur ordinaire de sa maison, Joseph Jankowitz.

Vers 1778, l'abbé Proyart eut communication du portefeuille d'Alliot (mort en 1779). Grâce à ses copies (voir

Digitized by Google

Histoire de Stanislas premier, édit. cit., t. II, ch. XXXVIII) des lettres intéressantes nous sont connues. Malheureusement, Proyart a non seulement négligé de transcrire les dates ; il a complètement brouillé l'ordre chronologique. Nous rétablissons celui-ci et proposons des dates aussi exactes que possible.

Quant aux pièces que conserva Jankowitz, c'est à diverses collections qu'il faut aujourd'hui les demander.

Les trois lettres de Mesdames de France que possède la Bibliothèque du Musée national hongrois à Budapest (*Magyar nemzeti Muzeum*), fonds François Széchenyi, ont été, de toute vraisemblance, offertes par un Jankowitz à cet éminent compatriote, le créateur du Musée (1754-1820). M. André Duboscq les a données à tort dans le *Journal des Débats* (4 janvier 1911) comme adressées à Louis XV.

Un prélèvement analogue, remontant à une époque qui n'a pu être précisée, procura quatre lettres à la Bibliothèque publique de Nancy.

En 1850, la baronne de Jankowitz, née Falconet, belle-fille du contrôleur, faisait remettre au comte de Chambord, à Wiesbaden, quinze autographes princiers provenant du château de Lunéville, dont cinq lettres du Dauphin annonçant à son grand-père des succès militaires, et huit lettres de Madame Infante (1). Celles-ci manqueront au présent recueil.

En 1865 enfin, à la mort de Mme de Jankowitz, le reste des papiers de son beau-père advint pour moitié à un ami nancéien, le comte François-Patrice-Édouard de Warren, pour moitié au Musée historique lorrain. Les lettres qui enrichirent le dépôt du Palais ducal y sont

(1) Cf. [Fr.-P.-Éd. de Warren], *Les comtes de Warren. Annales et portraits de famille. 940-1879.* Saint-Nicolas-de-Port, 1879, in-8°; pp. 309-310.

Digitized by Google

classées dans le *carton Jankowitz*. M. le comte Lucien de Warren, leur possesseur actuel, a bien voulu mettre obligeamment les autres à notre disposition.

Quelques lettres écrites ou reçues par Catherine Opalinska nous ont paru devoir être jointes à l'ensemble (1).

(1) Pour la période antérieure, la collection d'autographes de la Bibliothèque publique de Nancy comprend deux lettres adressées à Stanislas, provenant des papiers du duc Ossolinski, que l'occasion s'offre ici de ne pas laisser plus longtemps inédites.

a

La première est d'Arved-Bernard Horn (1664-1742), l'illustre homme d'État suédois, qui, général et ambassadeur de Charles XII, avait en 1704 préparé et assuré à Varsovie la première élection de Stanislas :

Sire, L'indisposition où je me trouve depuis quelques jours par une violente maladie, m'empêche de m'acquitter de main propre pour témoigner à Votre Majesté ma vive joie sur un événement aussi fortuné que l'est la naissance d'un Dauphin. Souffrez donc, Sire, que je me serve de celle d'autrui pour en féliciter Votre Majesté du fond de mon âme, en souhaitant qu'il plaise à la bonté divine de répandre sur ce don précieux du Ciel et toute la maison royale ses plus grandes bénédictions. Je supplie Votre Majesté de me faire la justice d'être persuadée de la sincérité de ces souhaits, aussi bien que de la soumission profonde avec laquelle je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le plus humble, et soumis, et fidèle serviteur.

Arved Horn.

Fieglerdyk, ce 29e septembre 1729.

A cette date, le comte Horn, qui n'a guère cessé d'exercer une influence prépondérante sur les destinées politiques de son pays, maréchal du royaume, président de la chancellerie, est devenu, pour le rester jusqu'à la fin de 1738, l'homme le plus puissant de la Suède.

b

Le cardinal Pierre Ottoboni (1667-1740) est le signataire de la seconde lettre. Petit-neveu d'Alexandre VIII, qui dès 1689 l'a nommé secrétaire d'État en même temps qu'il le revêtait de la pourpre, Ottoboni a été choisi comme protecteur des affaires de France en 1709 et il exerce effectivement les fonctions de sa charge depuis 1712. Le roi l'a comblé de bienfaits. Ne possède-t-il pas, entre autres bénéfices, les

Digitized by Google

abbayes de Marchiennes, de Montierender et de Saint-Paul de Verdun ?

Sire, Mon inviolable respectueux attachement aux intérêts, gloire et prospérité de Votre Majesté est un juste motif de l'hardiesse que je prends de lui faire mes humbles compliments de condoléances à l'occasion que l'Église vient de perdre un défenseur de la foi catholique par le passage à la vie éternelle de M. le duc d'Anjou, son petit-fils. Je supplie Votre Majesté d'honorer de son généreux agrément les respectueux sentiments d'un de ses serviteurs depuis tant d'années le plus dévoué, qui ne manque point de faire des vœux au Tout-Puissant pour qu'il veuille accompagner de ses célestes bénédictions ceux qui, dans la conjoncture présente, devraient rendre justice au grand mérite de Votre Majesté, et en me raccommandant (*sic*) toujours à la continuation de sa royale bienveillance, je suis avec un très profond respect de Votre Majesté, Sire, très humble et très obéissant serviteur.

Le cardinal Otthoboni (*sic*).

A Rome, le 19e d'avril 1733.

Digitized by Google

1 (1)

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Le tendre intérêt que vous prêtez à ce qui me regarde me fait aisément juger des sentiments avec lesquels vous apprendrez que la Reine mon épouse est accouchée hier, vers les onze heures du soir, d'une Princesse (2). Je vous envoie pour vous donner part de cette naissance le sieur de Lucé, l'un des gentilshommes ordinaires de ma maison (3), qui vous dira que la Reine se porte aussi bien que je puisse le désirer (4). Mon empressement à profiter de toutes les occasions que j'ai de vous renouveler les assurances

(1) *Observations générales.* — Dans nos précédentes éditions de lettres de Stanislas, nous avons constamment rétabli l'orthographe normale, à l'exception des noms propres, identifiés en note au besoin. Nous dérogerons, ici, à cette règle pour les lettres du Dauphin et de ses sœurs dont nous avons eu les originaux entre les mains. Il y a là, en effet, un élément précieux pour juger du degré d'instruction et même du tempérament des enfants de Louis XV. Le numéro d'ordre de la lettre sera, en ce cas, accompagné d'une astérisque.

L'abréviation *aut.* indique qu'une pièce originale est autographe ; son absence, qu'elle est simplement signée.

(2) Madame Louise.

(3) Jean-Baptiste de Chaumont, comte de Lucé, frère du chancelier-intendant La Galaizière, auquel il succédera comme envoyé extraordinaire de Louis XV à la cour du duc-roi, le 21 janvier 1745. Après avoir été recevoir Leszczynski à son entrée en France, lors du retour de Kœnigsberg, en juin 1736, M. de Lucé avait également été chargé d'accompagner le prince dans ses nouveaux États ; il était donc déjà venu à Lunéville trois mois et demi plus tôt.

(4) On sait la méprise qui se propagea d'abord, avec une rapidité surprenante, au sujet du sexe de l'enfant (voir l'Introduction) et l'arrivée à Lunéville, le 17, d'un exprès plus exactement renseigné. Ce même jour, le roi et la reine de Pologne envoyaient M. de Castéja, gentilhomme de la chambre, complimenter leur fille (cf. *Lettres à Hulin*, n° 8 et notes). Le 18, survenait à son tour M. de Coulon, écuyer ordinaire de Marie Leszczynska, qui repartit le 25 (cf. *Gazette de Hollande*, 1737, nos 64 et 65) et que M. de Lucé, se présentant tout spécialement au nom de Louis XV, dut suivre de très près.

Digitized by Google

de mon amitié ne vous prouvera jamais autant que je le souhaite combien vous devez y compter. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, le 16 juillet 1737.

D'après l'original de la Bibliothèque publique de Nancy.

2

STANISLAS AU CARDINAL DE FLEURY

Je reçois avec une joie inexprimable la déclaration du mariage de Madame avec l'Infant don Philippe. Vous me la rendez d'autant plus sensible en me l'annonçant, une nouvelle si intéressante ne pouvant me venir plus agréablement que des mains auxquelles on doit cet ouvrage qui rétrécit l'union de la famille royale et des deux royaumes (1). J'en fais mon compliment à Votre Éminence, persuadé de la satisfaction que vous donne cet événement. La mienne ne saurait s'exprimer et ne peut se comparer qu'à la tendre amitié avec laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Éminence le très affectionné cousin.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 1er de mars 1739.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Nous avons rappelé dans l'Introduction comment, sous les auspices de Fleury, avait été envisagée, dès la fin de 1737, la double union de la fille aînée de Louis XV, Louise-Élisabeth, avec l'infant d'Espagne don Philippe, et du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse. En septembre 1738, on avait pris en ce sens une décision ferme, mais encore tenue secrète. Le 22 février, la déclaration du premier de ces mariages vient d'être faite simultanément à Versailles et à Madrid.

L'ambassadeur La Mina présentera la demande officielle le 23 août. Le mariage par procuration aura lieu dans la chapelle de Versailles le 26 et, enfin, le 30 au matin Madame, devenue *Madame Infante*, âgée de douze ans et allant rejoindre un époux de dix-huit, montera en carrosse, tandis que son père dira au cocher : « A Madrid ! » A. BAUDRILLART, *Philippe V et la cour de France*, j. cit., t. IV, pp. 500-510. — C. STRYIENSKI, *Le gendre de Louis XV*, j. cit., pp. 9-29.

Digitized by Google

3

CATHERINE OPALINSKA AU CARDINAL DE FLEURY

Monsieur, Ma satisfaction sur le mariage de Madame avec l'Infant don Philippe que vous m'annoncez, ne saurait être plus complète qu'en la joignant avec la vôtre (1). J'en juge par la connaissance combien vous touche tout ce qui intéresse la famille royale et de la joie que vous ressentez quand vous contribuez par vos peines à sa plus étroite union et ses avantages. Je vous en fais mon compliment, vous trouvant dans ce cas par un événement si intéressant aux deux couronnes. J'en ressens en mon particulier une consolation des plus vives et redouble mes vœux pour la prospérité de ce nouveau établissement, en vous priant d'être persuadé qu'on ne pourrait être, avec plus d'amitié que je suis, de Votre Éminence la très affectionnée cousine.

CATHERINE, Reyne de Pologne.

A Lunéville, le 2 mars 1739.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

4

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Quoique vous soyez informé depuis longtemps de mes vues sur le mariage de mon fils le Dauphin avec l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse (2), je suis persuadé que vous ne serez pas moins aise d'apprendre que ce mariage a été célébré à Madrid le 18 de ce mois (3). Je vous en

(1) Voir lettre 2.

(2) Voir lettre 2, note.

(3) Le 4 septembre 1738, Fleury, annonçant à La Mina que Louis XV accordait Madame à don Philippe, avait ajouté que le mariage du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse était décidé, mais que le projet ne pourrait être rendu public que lorsque ces princes seraient plus

Digitized by Google

fait part avec d'autant plus d'empressement que je connais combien vous vous intéressez à ce qui peut me donner de la satisfaction. J'en ai une bien véritable à profiter de cette occasion pour vous donner une nouvelle assurance de la parfaite amitié que j'ai pour vous. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, le 30 décembre 1744.

D'après l'original du Musée historique lorrain (1).

5*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon frere et tres cher grand Pere j'ay reçû avec un plaisir inexprimable vostre lettre du 15 de May. c'est assurement un bien grand evenement que celuy qui vient de se passer et dont nous ne sçaurions rendre au Ciel de trop grandes actions de graces. car nous ne pouvons doutter que ce ne soit de sa main que nous tenons cet avantage (2). je ne doutte pas de la

avancés en âge. Le 23 avril 1744, Louis XV a demandé son consentement à son fils. La demande officielle à Philippe V a été faite le 8 décembre; le contrat, signé le 13. Le 18, en vertu des pouvoirs du roi, de la reine et du Dauphin, le prince des Asturies a épousé par procuration la jeune Infante, qui a quitté Madrid le 20. Le 21 février 1745, elle rencontrera Louis XV et le Dauphin à Mondésir première poste au delà d'Étampes et arrivera le 23 vers dix heures du matin au château de Versailles où, le même jour, le cardinal de Rohan procédera à la bénédiction du mariage. A. BAUDRILLART, *op. cit.*, t. V, pp. 238-256. — LUYNES, *Mémoires*, t. VI, pp. 305-325.

(1) Le *18* du corps de la lettre est de la main du signataire.

(2) Il s'agit de la victoire de Fontenoy. Le Dauphin, en habit militaire, avait quitté Versailles le 6 mai précédent, dans le même carrosse que son père, et était arrivé à l'armée sous Tournai le 8 au soir, pour y trouver son baptême du feu. Le mardi 11, à deux heures et demie, Louis XV écrivait du champ de bataille à la reine : « Les ennemis nous ont attaqué ce matin à cinq heures. Ils ont été bien battus... » Et le Dauphin, sur le même papier : « Ma chère Maman, Je vous fais de tout mon cœur mon compliment sur la bataille que le Roi vient de gagner... » (Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. VI, pp. 436-442.) La

Digitized by Google

satisfaction qu'il vous a cause. pour moy la mienne seroit complette si j'avois le plaisir de vous embrasser et de vous temoigner par moy mesme combien je vous aime. je suis de tout mon cœur de Votre Majeste

Le tres bon frere et tres tendrement affectionné petit fils (1).

LOUIS.

Au camp devant Tournay ce 18 may 1745 (2).

J'espere que vous voudrez bien assurer la Reine de ma tendresse extresme.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

nouvelle avait été connue dès le 12 à Versailles et le 14 à Lunéville. (DURIVAL, *Description de la Lorraine*, t. I, p. 188.) Le 15, un *Te Deum* avait été chanté dans la chapelle du château de Lunéville, en présence de Stanislas. CHATRIAN, Anecdotes ecclésiastiques du diocèse de Nancy [avant 1905 *ms.* n° 184 (catalogue Vacant) de la bibliothèque du grand séminaire], t. IV, p. 16.

(1) Le protocole était beaucoup plus exigeant pour les lettres du Dauphin à son père. « J'appris hier que M. le Dauphin ayant eu occasion d'écrire au Roi qui est à Compiègne, M. le duc de Châtillon, gouverneur, crut qu'il fallait que M. le Dauphin finît sa lettre par *Votre très fidèle fils et sujet*, et pour la suscription : *Au Roi ;* mais il a appris depuis que M. le Dauphin devait finir par: *Votre très humble et très soumis serviteur, fils et sujet*, et pour l'adresse : *Au Roi mon très honoré père.* » (LUYNES, *op. cit.*, t. I, pp. 92-93 ; du 17 juillet 1736.)

(2) Le roi et le Dauphin étaient logés au château de Pont-à-Chin. — Louis XV également avait écrit à Stanislas le jour même de Fontenoy. (Cette lettre est au nombre des souvenirs de famille offerts par Mme de Jankowitz au comte de Chambord.) Les 22-23 mai, Tournai capitulera. Ce sera l'occasion de nouvelles missives. M. de Brassac, chambellan, fut envoyé porter les félicitations de Stanislas aux vainqueurs. La Bibliothèque de Nancy possède la réponse autographe de Louis XV : « Monsieur mon Frère et Beau-Père, Je suis très sensible à votre compliment sur la reddition de la ville de Tournay. J'aurais voulu pouvoir vous faire part, par le retour du marquis de Brassac, de la reddition de la citadelle, mais nous commençons d'aujourd'hui à l'attaquer. Je vous prie d'être bien persuadé des tendres sentiments avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre. LOUIS. Au camp devant la citadelle de Tournay, ce 1er juin 1745. — Assurez la Reine de mon amitié, en la remerciant de son souvenir. » — Après une trêve de

Digitized by Google

6*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon frere et tres cher grand pere je vous fais mon compliment sur la prise d'Ostende c'est une bien belle fin de campagne (1). on ne sçait pas encore quand le Roy partira, on presume seulement que ce sera a la fin de la semaine (2). j'en seray tres aise (3) mais je le serois encore plus si je me rapprochois en mesme temps de vous, et si j'etois aportée de vous renouveller par moy mesme, toutes les assurances des sentiments

huit jours, avait commencé, en effet, le 1er juin, le siège de la citadelle, dont le roi annoncera, enfin, en ces termes la chute à Leszczynski : « Monsieur mon Frère et Beau-Père, C'est avec un vrai plaisir que je vous apprends que la citadelle de Tournay vient de se rendre. M. de Bressé (*Bressey*) vous porte cette bonne nouvelle à laquelle je sais que vous prenez une vraie part. Je suis avec la plus tendre amitié, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre. Louis. Au camp sous Tournay, ce 19e juin 1745. — Pour ne pas importuner la Reine, je vous prie de vouloir bien lui faire part de cette bonne nouvelle, et en l'embrassant de ma part. » (*L. Aut.* Musée historique lorrain.) Mestre de camp de Royal-Pologne et depuis le le 18 janvier prédédent capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Stanislas, le comte de Bressey arriva à Lunéville le 21. Cf. DURIVAL, *op. cit.*, t. I, p. 188. — Quant aux billets du Dauphin relatifs à ces deux succès, ils semblent avoir été, eux aussi, compris parmi les pièces remises à l'arrière-descendant de Leszczynski.

(1) Le 14 août, la tranchée avait été ouverte devant Ostende. Le siège, dirigé par Lowendahl, fut beaucoup plus court qu'on ne supposait ; la place se rendit le 23 au matin.

(2) Louis XV et le Dauphin quitteront le camp de *Melis*, près Lippeloo, le 1er septembre. Par Dendermonde, Gand et Bruges, ils seront à Ostende le 3, le 5 à Lille et le 7 à Paris.

(3) Au bas d'une lettre d'un de ses menins, M. de La Vauguyon, au duc de Charost, datée de ce même camp de Melis, 27 août, et où l'itinéraire du retour est précisé, le Dauphin écrivait : « Je vous confie, Monsieur, que les nouvelles du gros comte sont véritables et elles me font d'autant plus de plaisir que j'aurai bientôt la satisfaction de vous embrasser... » A son arrivée aux Tuileries, le prince est si heureux qu'il embrasse de bon cœur plusieurs personnes. Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. VII, pp. 42-43.

Digitized by Google

les plus tendres avec lesquels je suis Monsieur mon frere et tres cher Grand Pere, de Vostre majesté

Le tres bon frere et tres tendrement affectionné petit fils.

LOUIS.

A Melisse ce 25 Aoust 1745.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

7

LE MARQUIS D'ARGENSON (1) A CHAUMONT DE LUCÉ (2)

A Versailles, 19e juillet 1746, à 10 h. du matin.

Je ne diffère pas, Monsieur, à vous informer de l'heureuse délivrance de Madame la Dauphine qui vient de nous donner une Princesse (3).

M. de Verneuil (4) ayant fait signer à Sa Majesté la lettre pour le roi son beau-père, je ne diffère pas à vous l'envoyer.

Vous aurez appris la mort du roi d'Espagne Philippe V qu'un violent mal d'estomac, causé par une forte indigestion, a suffoqué en peu de minutes sans qu'on ait pu y apporter remède (5). Vous pouvez juger de la douleur que le Roi en a ressentie et de l'embarras où a été la cour pour cacher depuis dimanche cette fâcheuse nouvelle à Madame la Dauphine dans l'état où cette princesse se trouvait (6).

D'après la minute des Archives des Affaires étrangères.

(1) Le portefeuille des Affaires étrangères avait été confié au marquis d'Argenson le 18 novembre 1744.

(2) Voir lettre 1, note 3.

(3) Ce même jour mardi 19 juillet, « un peu avant dix heures moins un quart ». (LUYNES, *op. cit.*, t. VII, p. 347.) — Voir lettre 8.

(4) Le secrétaire du cabinet chargé de la plume. M. de Verneuil, qui était également introducteur des ambassadeurs, mourut au début de janvier 1747.

(5) Le 9 juillet, vers une heure et demie de l'après-midi. Sur cette mort, voir A. BAUDRILLART, *op. cit.*, t. V, p. 441.

(6) L'annonce de la mort de Philippe V était arrivée à l'ambassadeur d'Espagne le samedi soir 16 juillet. Le duc DE LUYNES précise : « Aussitôt il alla chez le Roi... Le Roi ne voulant pas apprendre cette

Digitized by Google

8

CHAUMONT DE LUCÉ AU MARQUIS D'ARGENSON

A la Malgrange, le 21 juillet 1746.

Monseigneur, J'ai présenté au roi et à la reine de Pologne les lettres du Roi que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par un courrier qui arriva hier à la Malgrange vers les dix heures du soir. J'ai notifié en même temps à Leurs Majestés Polonaises l'heureuse délivrance de Madame la Dauphine. Leurs Majestés ont paru sensibles à cette nouvelle qu'elles attendaient avec une vive impatience, mais leur joie aurait été sans bornes si le Ciel eût rempli entièrement leurs désirs ainsi que ceux de toute la France (1). Elles ont reçu toutefois cet ordre de la Providence avec une entière soumission, dans la confiance qu'elle nous accordera dans la suite une faveur plus signalée.

Leurs Majestés Polonaises viennent de me remettre leurs réponses aux lettres du Roi, que j'ai l'honneur de vous envoyer (2).

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LUCÉ.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

nouvelle à Mme la Dauphine, à cause de son état, recommanda à l'ambassadeur de n'en rien dire. Hier matin l'on sut que la nouvelle était publique : le courrier l'avait dit à tout le monde en chemin et en arrivant. Le Roi consulta la Faculté sur ce qu'il convenait de faire par rapport à Mme la Dauphine... Le Roi s'en est tenu au sentiment de la Faculté ; on a donné tous les ordres nécessaires pour empêcher que Mme la Dauphine ne pût avoir quelque connaissance de ce malheur... » (*Mémoires*, t. VII, pp. 345-346.)

(1) « *20 juillet 1746.* On a aujourd'hui appris à la Malgrange, par deux courriers, l'un de la reine de France à la reine de Pologne, sa mère, l'autre du marquis d'Argenson à M. de Lucé (voir lettre 7), que Mme la Dauphine était hier accouchée d'une princesse. Les feux d'artifice que le roi de Pologne avait fait préparer pour la naissance d'un prince seront vraisemblablement de reste. » (Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. II, fol. 11.)

(2) Voir lettres 9 et 10.

Digitized by Google

9

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je vous rends mille grâces de la part que vous me donnez de l'heureux accouchement de Mme la Dauphine (1). Si cet événement ne répond point à nos désirs, il assure toujours, avec la grâce du Seigneur, nos espérances après la première marque que vient de nous donner cette Princesse de sa fécondité. Tout ce qui me peine dans ce moment, c'est le retard de nos consolations, n'ayant d'autre objet dans ma vie que de vous en voir comblé autant que je le désire. Ce sont mes vœux les plus ardents, c'est ce qui fait ma plus sensible satisfaction et mon unique bonheur dans ce monde, pour que vous soyez aussi parfaitement content que je suis tendrement de Votre Majesté bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A la Malgrange, le 21 de juillet 1746.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

10

CATHERINE OPALINSKA A LOUIS XV

21e juillet 1746.

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je reçois avec un sensible plaisir l'attention que vous avez de m'annoncer l'heureux accouchement de Mme la Dauphine et notre joie ne doit pas être altérée pour être différée en ce que nous désirons (2). Je redouble mes vœux sur ce sujet et sur tout ce qui peut faire votre contentement. Le mien sera parfait de vous prouver la tendre amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère et Gendre, votre bonne sœur et belle-mère.

CATHERINE, Reyne de Pologne.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Voir lettres 7 et 8.
(2) Voir lettres 7, 8 et 9.

Digitized by Google

11

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, La satisfaction que m'avait donnée l'accouchement de la Dauphine ma fille (1) ne sert aujourd'hui qu'à me rendre plus sensible à la perte que je viens de faire de cette digne Princesse, qui mourut hier dans le moment que je devais moins craindre cet événement aussi cruel pour moi que pour le Dauphin (2). Dans l'accablement dans lequel me jette la perte que nous faisons lui et moi (3), j'attends quelque consolation de la part que vous prendrez à ma juste douleur (4) et je crois ne pouvoir en trouver de plus sûre que dans les sentiments de votre cœur sur ce qui me touche. Ils ne seront jamais plus tendres, ni plus parfaits, que l'amitié que j'aurai toujours pour vous. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

A Choisy, le 23 juillet 1746 (5).

D'après l'original du Musée historique lorrain.

(1) Voir lettres 7 à 10.

(2) Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële était morte la veille, vendredi 22, à onze heures et demie du matin, âgée de vingt ans, un mois et onze jours. Voir « Journal de la maladie et de la mort de Mme la Dauphine et des cérémonies faites à cette occasion dans son appartement à Versailles », reproduit dans LUYNES, *op. cit.*, t. VIII, pp. 58-70. Le corps sera conduit à Saint-Denis le 31.

(3) « Voilà d'étranges événements pour le Roi, coup sur coup en peu de jours, et celui-ci intéresse tout l'État... On dit que la cour était à Versailles dans une désolation étonnante, jusqu'au Roi qui aimait fort la princesse... » (BARBIER, *Journal*, t. II, p. 493.)

(4) Voir lettres 12 et 13.

(5) Le jour même de la mort de la Dauphine, sur les six heures du soir, Louis XV était parti pour Choisy avec la reine, le Dauphin, Henriette et Adélaïde.

Digitized by Google

12

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre. Je ne saurais mieux vous exprimer l'extrême douleur où je suis qu'en vous assurant que rien ne saurait vous affliger sans m'accabler entièrement. C'est un contre-coup qui redouble ma sensibilité. J'en fais actuellement une triste expérience par le funeste événement de la perte que nous faisons de Madame la Dauphine (1), dont j'ai eu le bonheur d'admirer les vertus et rares qualités qui feront le sujet de mes regrets infinis (2). Quand je pense, après cela, à celui des vôtres et quelle doit être votre affliction et celle de M. le Dauphin, il faudrait succomber si Dieu n'était présent pour adoucir nos malheurs par ses divines consolations (3). C'est celles que j'implore et que j'espère qu'elles ne vous manqueront pas à fortifier votre cœur autant rempli de bonté que de courage. Quant à moi, je ne règle mon bonheur et mon malheur que sur tout ce qui vous intéresse, par la plus tendre

(1) Voir lettre 11.

(2) Stanislas avait fait la connaissance de Marie-Thérèse lors de son dernier voyage à la cour de France, en septembre 1745. Il était arrivé le 11 dans la soirée à Trianon; le 13, avant de courre le daim, Louis XV lui mena sa belle-fille, « en habit de chasse », dans l'appartement du comte de Clermont, que Leszczynski occupait lorsqu'il venait passer la journée à Versailles. « Le roi de Pologne, ajoute le duc de Luynes, n'avait point vu encore Mme la Dauphine. » (*Mémoires*, t. VII, p. 59.)

(3) A ce moment, cependant, le chagrin du roi et du Dauphin était déjà bien atténué. Dès le 29 juillet, Luynes (*ibid.*, p. 363) remarque : « Le triste spectacle dont il (le roi) a été témoin et le commencement d'amitié qu'il avait pour Mme la Dauphine l'ont affligé. Cette affliction n'est peut-être pas entièrement finie, mais elle est fort dissipée. Celle de M. le Dauphin, quoique très vraie, est aussi grandement adoucie; il pleure souvent, mais il rit quelquefois. » Et le 8 août : « Il y a tout lieu de croire que la douleur de M. le Dauphin ne sera pas de fort longue durée; son caractère est gai naturellement... » (*Ibid.*, p. 380.) Ne pas oublier, surtout, les faits significatifs rapportés dans notre Introduction.

Digitized by Google

amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A la Malgrange, le 31 juillet 1746 (1).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

13

CATHERINE OPALINSKA A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et Gendre, Il m'est impossible d'exprimer au point comme je suis touchée de la part que vous faites du malheureux accouchement de Madame la Dauphine et en même temps la perte (2). Quoique je n'avais pas l'avantage de la connaître (3), elle a su gagner votre tendresse et celle de Monsieur le Dauphin ; elle avait de l'amitié pour la Reine, ce sont des motifs, Sire, qui me l'ont fait adorer et sentir sa perte aussi vivement que vous-même. Je prie le Seigneur d'éloigner désormais de pareilles afflictions en vous comblant de mille satisfactions, en me conservant les sentiments qu'elle me flatte d'avoir pour moi, que je tâcherai de mériter de plus en plus par la tendresse infinie avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère et Gendre. votre bonne sœur et belle-mère.

CATHERINE, Reyne de Pologne.

A la Malgrange, le 31 juillet, l'an 1746 (4).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

14

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, La nécessité de remarier promptement mon fils, les circonstances présentes, le peu de

(1) Stanislas était à La Malgrange depuis le 1er juillet.

(2) Voir lettres 7 à 12.

(3) Catherine Opalinska n'était pas allée à la cour de France depuis l'été de 1744, où elle habita plusieurs semaines Meudon.

(4) La reine de Pologne avait rejoint Stanislas à La Malgrange le 4 juillet.

Digitized by Google

princesses à portée d'y prétendre et le bien infini qui m'est revenu de la princesse Marie-Josèphe de Saxe a fixé mon choix sur elle. Le Roi son père vient de me l'accorder (1), et je me hâte d'en faire part à Votre Majesté en lui demandant l'agrément et la permission pour son petit-fils, ainsi que celui de la Reine son épouse, à qui je n'écris pas présentement, crainte de l'importuner (2). Je suis, avec l'amitié la plus sincère, la plus tendre et la plus parfaite, Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté bon frère et gendre.

LOUIS.

A Fontainebleau, ce 22e novembre 1746.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

15

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Le mariage que j'ai conclu entre mon fils le Dauphin et la princesse Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne, électeur de Saxe, ayant été célébré à Dresde le 10 du présent mois (3), et cette Princesse étant sur le point

(1) En réalité, le mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe, huitième enfant et quatrième fille d'Auguste III, avait été décidé dès le 21 octobre et, quelques jours après, il n'était plus un secret pour les familiers de Versailles. Le 7 novembre, le marquis des Issarts, ambassadeur de France à Varsovie, où se trouvait alors l'électeur-roi et sa famille, avait fait la demande officielle. Trois jours avant d'écrire cette lettre, le 19 novembre, Louis XV a déclaré publiquement l'union de son fils, à qui, le 20, ont été présentées les félicitations de son entourage. LUYNES, *op. cit.*, t. VII, pp. 468-469; t. VIII, pp. 18-19. — C. STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons*, j. cit., pp. 15-60.

(2) Louis XV n'ignore ni les sentiments irrémédiablement hostiles de sa belle-mère à l'égard de la maison de Saxe, ni son triste état de santé, où sombre parfois la raison.

(3) Voir lettre 14. — Au retour d'Auguste III et de sa famille à Dresde, le duc de Richelieu, envoyé extraordinaire, avait renouvelé pour la forme, le 7 janvier, la demande du mois de novembre précédent; puis, comme l'annonce Louis XV à Stanislas, il avait été procédé le 10 à la cérémonie du mariage par procuration, présidée par l'archevêque de Nicée, assisté de Valentin Czapski, évêque de Cujavie, et de Stanislas Zaluski, évêque de Cracovie, frère de l'ancien grand aumônier de Stanislas.

Digitized by Google

d'arriver dans mon royaume (1), je ne diffère pas de vous en faire part. L'intérêt particulier que vous prenez à tout ce qui me touche et mon fils le Dauphin, ne me laisse aucun lieu de douter que vous ne partagiez bien sensiblement avec moi la joie que je ressens de cette alliance. Je profite avec grand plaisir de cette occasion de vous renouveler les assurances de l'affection sincère et de la tendre amitié que j'ai pour vous. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

Versailles, le 31 janvier 1747.

LOUIS.

D'après l'original de la Bibliothèque publique de Nancy (2).

16

LOUIS XV A CATHERINE OPALINSKA

31 janvier 1747, à Versailles.

Madame ma Sœur et Belle-Mère, Le mariage de mon fils le Dauphin avec la princesse Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne, électeur de Saxe, a été célébré à Dresde le 10 du présent mois, et cette princesse est sur le point d'arriver dans mon royaume (3). Je ne diffère pas de vous faire part de cet événement, ne doutant pas que vous ne partagiez bien sensiblement avec moi la joie que je ressens de cette alliance. Je profite avec grand plaisir de cette occasion de vous renouveler les assurances de l'affection sincère et de la tendre amitié que j'ai pour vous. Je suis, Madame ma Sœur et Belle-Mère, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

D'après la minute des Archives des Affaires étrangères.

(1) C'était chose faite. Partie de Dresde le 14 janvier, la Dauphine était arrivée à la frontière et avait fait son entrée à Strasbourg le 27 ; le 30, elle avait couché à Belfort. Elle rencontrera sur sa route le roi et le Dauphin le 7 février et arrivera le 9 à Versailles, où il sera procédé aussitôt à la bénédiction nuptiale.

(2) La minute des Archives des Affaires étrangères porte à tort que l'original est « de la main du Roi ». Cette pièce est simplement signée.

(3) Cf. lettre 15.

Digitized by Google

17

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Comme je ne compte les moments heureux de ma vie que par ceux qui vous donnent le plus de satisfactions, vous pouvez juger combien je ressens celle qui nous comble de joie par le mariage de Monsieur le Dauphin (1). Je lève les mains au Ciel pour que cet événement soit accompagné de toutes les bénédictions du Seigneur et qu'il vous donne autant de contentement que le désire celui qui est, de tout son cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 11 de février 1747 (2).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères.

18*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Je n'ay pas voulû [laisser] partir Mr le Duc de Fleury (3) sans vous ecrire deux mots mon cher papa, mais comme je vous ay

(1) Voir lettres 14 à 16.

(2) Nous avons dit dans l'Introduction qu'il n'y eut pas de réjouissances à Lunéville, à l'occasion de ce mariage. Le lendemain 12, Stanislas se contentera de faire chanter un *Te Deum* dans sa chapelle. CHATRIAN, *ms. cit.*, t. IV, p. 42.

(3) André-Hercule de Rosset, duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de Louis XV ; maréchal de camp, il était depuis octobre 1737 gouverneur et lieutenant général de Lorraine et de Bar, ainsi que gouverneur particulier des deux villes et citadelle de Nancy.

Catherine Opalinska est morte le 19 mars. Ce même jour 25, le duc de Fleury s'apprête à partir pour Lunéville, porteur des compliments de condoléances du roi et de la reine. Arrivé le 28 au soir, il sera reçu par Leszczynski le 29 et de retour à Versailles le 2 avril. LUYNES, *op. cit.*, t. VIII, pp. 154, 156, 176. — Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. II, fol. 31.

Digitized by Google

ecrit il y a deux jours (1) je ne feray que vous renouveller les assurances de la part que j'ay pris a la perte que vous avez faitte et de l'amitie la plus tendre.

LOUIS.

A Versailles ce 25 Mars 1747.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

19*

LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE A STANISLAS

J'ai chargée Mr de la farre (2) de vous assurer Mon Cher Papa de la part que je prend à la perte que vous venez de faire (3). je vous prie d'avoir toujours quelque bonté pour moy vôtre très humble fille (4).

MARIE JOSÈPHE.

A Versailles ce 27. de Mars 1747.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

20*

MADAME HENRIETTE A STANISLAS

Mon cher papa il y a bien longtemps que je nai eu le plaisir de vous ecrire, ou du moins cela me paroit parce que j aime a vous rennouveller les assurances de mon attachement. Je vous

(1) Le décès de la grand'mère du Dauphin avait été connu à Versailles dans la soirée du 22.

(2) Philippe-Charles, marquis de *La Fare*, chevalier d'honneur de la Dauphine; maréchal de camp du 19 octobre 1746.

(3) Voir lettre 18. Le maréchal eut audience de Stanislas le 30. DURIVAL (*ms. cit.*, t. II, fol. 31) fait erreur en notant qu'il se présenta « de la part du roi ».

(4) Avec les années, la correspondance entre Stanislas et Marie-Josèphe devait devenir suivie et confiante. En 1777, PROYART déclare avoir eu sous les yeux « une infinité de lettres » adressées par la Dauphine au duc-roi (*Vie du Dauphin*, j. cit., p. 54). Voir lettres 28 et 44.

Digitized by Google

aime a la folie, jai cela de commun avec tout le monde, on ne peut vous connoitre et penser autrement, mais aussi personne ne peut egaller la tendresse de mes sentimens pour vous, puisque tout le monde vous aime jugez a quel point vous aime et respecte votre petite fille.

HENRIETTE ANNE.

N'oubliez pas je vous prie Mon cher papa votre portrait.

Ce 31 juillet 1747 (1).

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

21*

MADAME ADÉLAIDE A STANISLAS

Il y a bien longtemps, mon cher père, que je ne vous ay écrit. Je vous assure que cela m'ennuyoit beaucoup, sy ce n'étoit la peur de vous importuné, je vous donnerois de mes nouvelles plus souvent, n'ayant pas de plus grand plaisir que de vous assurer la tendresse extrême que j'ay pour vous.

Le beau temps Dieu merci est revenu le chaud est extrême et malgré son incommodité je l'aime beaucoup. La Reine fut l'autre jour à Triannon. elle nous y mena (2), je ne puis vous caché la douleur ou je fus de ne vous y pas voir, mon cher papa, vous devrié bien n'estre pas sy longtemps absent cette fois çy, je suis toujours enchanté quand vous êtes içy (3). Mais je n'ay pas ce bonheur là souvent, ny longtemps, à peine je jouis du plaisir de vous voir, qu'il faut avoir la peine de vous

(1) Madame Henriette, plus exactement Madame depuis le mariage de Louise-Élisabeth, aura vingt ans accomplis le 14 août suivant.

(2) « *Du vendredi 28 juillet 1747.* Lundi dernier, la Reine alla dîner à Trianon. C'est le premier voyage que Sa Majesté ait fait cette année. Elle partit dans son carrosse avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames et Madame de Luynes... » (LUYNES, *op. cit.*, t. VIII, p. 270.)

(3) On sait que, lors de ses séjours à la cour, Stanislas s'installait à Trianon. Le grand-père y a séjourné en dernier lieu du 20 avril au 7 mai de cette année. Adélaïde a quinze ans et quatre mois.

Digitized by Google

quitter. S'est toujours une nouvelle douleur pour moy, je vous prie d'en estre bien persuadé mon très cher père ainsy que du profond respect avec lequel je suis

MARIE ADÉLAIDE.

Ce 31 juillet 1747.

D'après l'original du Musee national de Budapest. *Aut.*

22

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père. Dans la juste douleur que me cause la perte que je viens de faire de Madame ma petite-fille, qui mourut hier dans des convulsions qui ont duré vingt-quatre heures sans que les remèdes qui y ont été apportés aient pu la soulager (1), j'attends quelque consolation de la part qu'y prendra Votre Majesté (2); je la regarderai comme une nouvelle preuve de son amitié à laquelle je ne serai pas moins sensible qu'à celles que j'en ai reçues en toute occasion. Je souhaite de n'en avoir jamais d'aussi tristes de renouveler à Votre Majesté les assurances des tendres sentiments que je conserverai toujours pour Elle. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, le 28 avril 1748.

D'après l'original de la collection De Warren.

(1) La Petite Madame, l'unique enfant de la première Dauphine (voir lettres 7 à 10), âgée de vingt et un mois, était en effet morte la veille 27 avril, à sept heures et demie du soir, après de légères convulsions. Sur l'ordre du Dauphin, on l'avait nommée Marie-Thérèse. Le 28, le corps est transporté aux Tuileries; l'enterrement aura lieu à Saint-Denis le 30. Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. IX, pp. 18, 20, 22-24. — BARBIER, *op. cit.*, t. III, p. 34.

(2) Voir lettre 23.

Digitized by Google

23

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je voudrais non seulement partager avec vous la douleur de la perte de la jeune Princesse (1), mais la prendre toute entière sur moi, comme tout ce qui peut vous affliger, pour en éloigner de vous tous les sujets. Ce qui n'étant pas dans mon pouvoir, je me réduis à redoubler mes vœux au Seigneur, père de toute consolation pour qu'il vous la donne dans le cas présent et que votre parfaite satisfaction ne soit jamais interrompue, faisant consister la mienne la plus sensible dans votre immuable prospérité, et à vous prouver par mon tendre attachement combien je suis de tout mon cœur de Votre Majesté le très bon frère et très affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 9 mai 1748.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères.

24*

MADAME INFANTE A STANISLAS

Mon cher grand papa, la signature des preliminaires de la paix, quoique nous eussions lieu de l'esperer meilleur, m'a fait une grande joye (2), mais elle seroit parfaitte si elle me procuroit le bonheur de vous revoir. je compte trop sur vôtre amitié pour doutter que vos sentiments en ce point ne ce rapporte aux miens. J'ay été fort incomodée de l'estomac depuis quelques temps, j'ay pris un peu de rhubarbe qui m'a fait grand bien, et

(1) Voir lettre 22.

(2) C'est le 20 avril précédent, à minuit, qu'avaient été signés à Aix-la-Chapelle les préliminaires de paix entre la France, l'Angleterre et la Hollande. L'impératrice-reine y a adhéré le 25 mai; le roi de Sardaigne le 31; l'Espagne, mécontente de la part attribuée à don Philippe, s'est, enfin, à son tour décidée. Madame Infante sera donc sous peu duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla.

Digitized by Google

je me sens beaucoup mieux malgré l'extrême chaleur, qui a commencé avant hier, car avant nous avions presque froit les matins et les soirs. Je vous demande mon cher grand papa la continuation de vôtre amitié, et je vous prie d'être persuadé de l'attachement sans bornes avec lequel je serai toutte ma vie

Vôtre tres tendre et soumise petite fille.

LOUISE ÉLISABETH.

Ce 17 juillet 1748.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

25*

MADAME INFANTE A STANISLAS

Mon cher grand papa, je ne sçai pas encore le jour de mon départ, mais cela ne pouroit aller à un mois, ainsi je ne veux pas manquer de vous informer de ce que j'en sçai, je vais par Burgos et ne compte pas pouvoir arriver à Versailles avant Noël (1). Je me suis purgée hier par précaution pour le voyage et je m'en porte bien. Ma joye est toujours la même, ainsi que mon impatience. Je vous manderai le jour au juste de mon départ dès que je le sçaurai. Je ne doutte pas du désir que vous aurez de me revoir connoissant votre bonté, et vous prie, mon cher grand papa, d'être bien convaincu de celuy que j'ai de vous revoir, ainsi que du tres tendre et respectueux attachement avec lequel je serai toute ma vie

Votre tres tendre et tres soumise petite fille.

LOUISE ÉLISABETH.

A l'Escurial ce 6 novembre 1748.

D'après l'original du Musée national de Budapest. *Aut*

(1) Voir lettre 24. — « J'attends ma fille vers Noël... », écrira Louis XV le 11 du même mois à Ferdinand VI. Partie de Madrid, avec sa fille Isabelle, le 26, et passant par Lerme, Burgos et Vittoria, Louise-Élisabeth atteindra Bayonne le 11 décembre. Le 29, Louis XV la recevra à Choisy; elle sera le 31 à Versailles, où la jeune Infante, qui suit à petites journées, arrivera à son tour le 6 janvier 1749. Sur ce voyage, voir *Mercure de France*, décembre 1748, 2e vol., pp. 190, 205-207, 210. — C. STRYIENSKI, *Le gendre de Louis XV*, j. cit., pp. 279-288.

Digitized by Google

26*

MADAME INFANTE A STANISLAS

Mon cher grand papa, je suis bien honteuse de ne vous avoir pas ecrit plustost, mais vous sçavez ce que c'est que le plaisir de revoir sa famille, surtout après une si longue absence (1), et pour si peu de temps, outre cela je suis partie si jeune (2) que j'ai oublié tous les usages ce qui ne laisse pas d'occuper et d'étourdir par la crainte de faire des bettises. Je vous en demande bien pardon mon cher grand papa, et me flatte que vous rendez trop de justice a ma tendresse pour croire que ç'en fut un manque ou un oubli qui ait causé mon silence (3). J'ai trouvé la Reine en tres bonne santé, mais pas sans peur, et Dieu mercy toutte ma famille se porte bien, et me temoigne beaucoup d'amitié, ce que je lui rend bien, je suis bien impatiente de vous revoir, il manque cela à mon parfait contentement. Soyez en persuadé ainsi que de l'exez de ma tendresse pour vous par conséquent, et conservez en toujours pour

Vôtre tres tendre et soumise petite fille.

LOUISE ÉLISABETH.

A Versailles ce 8. f^r^. 1749.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

27*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Je viens d'apprendre mon cher Pere que vous aviez esté malade d'une maniere inquietante, heureusement j'ay appris

(1) Voir lettre 25.

(2) Louise-Élisabeth n'était pas revenue à la cour de France depuis son mariage (voir lettre 2).

(3) Ce que Madame Infante ne dit pas à son grand-père, c'est que depuis son arrivée elle a été souffrante, et même alitée durant quelques jours. LUYNES, *op. cit.*, t. IX, pp. 291-292.

Digitized by Google

en mesme temps vostre guerison (1), je vous suis trop tendrement attaché pour n'estre pas dans une inquietude mortelle jusqu'a ce que j'en aye reçû la confirmation, je l'attends avec une impatience que je ne scaurois exprimer, je vous aime de tout mon cœur, et je ne crois pas qu'il soit necessaire de vous renouveller les assurances de mon attachement et de mon respect.

LOUIS.

A Versailles ce 6 Mars 1749.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

28*

LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE A STANISLAS

La nouvelle de votre maladie m'a fort affligee, mon cher papa, mais heureusement j'ai appris en même temps que vous

(1) Au sujet de cette alerte, le duc DE LUYNES est très explicite. Il consignait le 7 mars sur ses cahiers : « La Reine eut hier des nouvelles du roi son père qui l'inquiétèrent beaucoup. M. de Puisieux (*secrétaire d'État des Affaires étrangères*) avait reçu une lettre du 3, de M. de Lucé, qui est chargé des affaires de France à Lunéville. M. de Lucé mandait que, la nuit du 2 au 3, le roi de Pologne avait eu une grande colique à Einville, avec rétention d'urine ; qu'on avait été extrêmement inquiet, mais que ces inquiétudes étaient entièrement passées et qu'il n'en restait plus que les impressions de la douleur. Il y avait aussi une autre lettre de M. de Lucé, écrite six heures après, où il était marqué que l'impression de la douleur était passée. M. de Puisieux alla chez la Reine et lui dit que le roi de Pologne avait eu une colique, mais qu'il en était guéri. A ce mot du roi de Pologne, la Reine crut que c'était le père de M^me^ la Dauphine ; mais lorsqu'elle sut que c'était de Lunéville que venait la nouvelle, sa vivacité et sa sensibilité la mirent dans une agitation extrême, faisant plus d'attention à la maladie qu'à la guérison. M. de Puisieux lui donna à lire les deux lettres pour la rassurer ; malgré cela, la Reine jugea à propos de faire partir sur-le-champ M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, et d'envoyer en même temps un piqueur de son écurie pour avoir des nouvelles plus promptement. Madame Infante y envoya aussi M. de La Vera, un de ses majordomes (voir lettre 29) et Mesdames ont fait partir M. Dalard, écuyer de M^mes^ Adélaïde (voir lettres 30 et 31). La Reine a reçu ce matin une lettre de la main du roi son père qui l'a entièrement tranquillisée. » (*Mémoires*, t. IX, p. 351.)

Digitized by Google

etiez hors d'affaire (1) d'ont je suis ravie vous aimant aussi tendrement que je fais je vous prie d'en etre persuadée ainsi que de mon respect.

MARIE JOSÈPHE.

[6 mars 1749.]

D'après l'original de la Bibliothèque publique de Nancy. *Aut.*

29*

MADAME INFANTE A STANISLAS

La nouvelle de l'etat ou vous aviez été mon cher grand Papa m'a fort affligée, et inquiettée mais Dieu mercy j'ai sçu aussi que vous étiez hors d'affaire ce qui me fait le plus grand plaisir du monde (2), je serois desolée si cela me privoit du bonheur de vous revoir (3) et de vous assurer de vive voix de mon tres tendre et respectueux attachement.

LOUISE ÉLISABETH.

Ce 6 mars [1749].

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

30*

MADAME HENRIETTE A STANISLAS

J'ai appris, mon cher papa, avec bien de la douleur que vous aviez été fort mal. mais j'ai été bien consolée en apprenant que vous étiez hors d'affaire (4), vous pouvez en juger connaissant mon tendre attachement pour vous dont vous ne sçauriez être trop persuadé ainsi que de mon profond respect.

HENRIETTE ANNE.

Ce 6 février (5) 1749.

D'après l'original du Musée national de Budapest.

(1) Voir lettre 27 et note.

(2) *Idem.*

(3) Arrivé à Trianon le 14 avril dans la soirée, Stanislas reverra sa petite-fille le lendemain.

(4) Voir lettre 27 et note.

(5) Lire *mars*.

Digitized by Google

31*

MADAME ADÉLAIDE A STANISLAS

J'ay été dans une grande Douleur Mon cher papa, L'orsque J'ay apris que Vous aviez été très Mal, et en mesme temp bien consolé qu'and J'ay scû que Vous Etiez hors d'affaire (1), Vous aimant, comme Vous Devez en estre bien persuadé, de tout mon Cœur, et Vous respectant de Mesme.

MARIE ADÉLAIDE.

Ce 7 mars 1749.

D'après l'original de la collection De Warren. *Aut.*

32

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Je remplis avec empressement ce que je dois aux tendres sentiments qui vous font intéresser à ce qui me regarde, en vous faisant part de l'heureux accouchement de la Dauphine, qui vient de nous donner une Princesse (2). Cette nouvelle ne satisfera pas les vœux que vous formez pour tout ce qui peut contribuer à mon bonheur, je le sais, mais les sujets d'inquiétude que nous avait donnés la Dauphine (3) m'en font trouver un de satisfaction dans cet événe-

(1) Voir lettre 27 et note.

(2) La seconde Petite Madame (Marie-Zéphirine, morte le 2 septembre 1755) était née le 26 août, à six heures et demie du soir. C'est M. Dufour, l'un des deux contrôleurs de la maison de Marie-Josèphe et gentilhomme ordinaire de Louis XV, mari de la nourrice du Dauphin, puis première femme de chambre de la Dauphine, qui fut chargé de porter cette lettre à Lunéville et de complimenter Stanislas. Cf. *Gazette de France*, 1750, p. 430; de Versailles, 3 septembre. Il arriva le 28 dans l'après-midi, alors que le roi de Pologne était à Einville; dans la matinée, deux courriers, porteurs de la nouvelle, l'avaient déjà précédé. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. III, fol. 19vo.

(3) On avait redouté la stérilité de la princesse. Voir l'Introduction.

Digitized by Google

ment. Je suis persuadé que vous la partagerez aussi sensiblement que j'ai lieu de l'attendre de votre amitié (1). Elle ne peut être ni plus parfaite, ni plus sincère que celle que j'ai pour vous. Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, le 7 août 1750 (2).

D'après l'original du Musée historique lorrain.

33

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je suis infiniment sensible à l'attention que Votre Majesté a de m'annoncer l'heureux accouchement de Madame la Dauphine (3). Cette première preuve de sa fécondité en différant nos espérances les assure avec l'aide de Dieu pour l'avenir (4). Que mes vœux ne sont-ils assez efficaces pour que vous n'ayez rien non seulement à attendre longtemps de ce que vous désirez, mais encore que tout ce qui peut être de plus heureux prévienne vos désirs. Je les redouble avec cette ferveur qu'excite mon tendre attachement, votre prospérité faisant le bonheur de ma vie, jusqu'au dernier moment de laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS ROY.

Lunéville, le 29 d'août 1750 (5).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Voir lettre 33.

(2) *7 aoust 1750* est autographe. Il y eut, évidemment, inadvertance du signataire et il faut lire *27*.

(3) Voir lettre 32.

(4) Dix-sept ans plus tôt, à la naissance de Madame Victoire, Stanislas écrivait à peu près dans les mêmes termes à Du Bourg : « Rien de plus consolant, mon cher comte, que l'accouchement aussi heureux que celui de la Reine, laquelle, par la facilité de la conception et de sa délivrance, rassure nos espérances en les différant. » (De Chambord, 25 mai 1733.)

(5) Cette lettre fut confiée au comte de Marbeuf, chambellan de Stanislas, qui partit dans l'après-midi du même jour 29. Cf. Journal

Digitized by Google

34*

MADAME INFANTE A STANISLAS

J'ai été mon cher papa on ne peut plus sensibles aux marques de bonté et de souvenir que la Reine m'a mandé de vôtre part. dont je vous remercie ; j'ai bien partagé je vous assure mais non sans regrets le plaisir qu'elle et ma famille ont eû de vous voir (1), vous l'avez trouvé augmentée malheureusement que d'une arrière petite fille (2), il faut esperer que nous aurons un Duc de Bourgogne l'année prochainne (3). J'avance heureuse-

de DURIVAL, *ms. cit.*, t. III, fol. 20. Le chevalier de Marbeuf devait, quelques années plus tard, le remplacer au service du roi de Pologne. C'est sans doute à l'occasion de cette nomination que le Dauphin écrivait à son grand-père une lettre, non datée, qui, faute de pouvoir être classée chronologiquement avec certitude, trouvera place ici : « Je ne sçaurois trop vous remercier mon cher pere de la grace que vous venez de l'accorder (*sic*) au chevalier de Marbeuf, j'en suis d'autant plus flatté que c'est une nouvelle preuve de vostre amitié pour moy. et dont je suis touché au dela de tout ce que je puis dire. tout ce qui me reste à desirer c'est qu'il tasche de meriter les bontez que vous avez pour luy. adieu mon cher pere, soyez bien convaincu je vous conjure de ma tendre amitié et de mon profond respect. LOUIS. » (*L. aut.**; Musée historique lorrain.) Le comte et le chevalier étaient les frères de l'abbé de Marbeuf, lecteur du Dauphin, puis aumônier ordinaire de la reine de France.

Stanislas arrivera à Versailles le 19 septembre. Il se rend aussitôt chez la reine, où l'attendent le Dauphin et Mesdames, puis passe chez la Dauphine pour la complimenter « sur ses heureuses couches ». (*Gazette de Hollande*, 1750, n° 79 ; de Paris 25 septembre.) Reparti le 4 octobre pour Lunéville, le duc-roi y fait enfin, tardivement, chanter le 7, dans la chapelle du château, un *Te Deum* en actions de grâces de l'événement. CHATRIAN, *ms. cit.*, t. IV, p. 118.

(1) Cf. lettre 33, note 5.

(2) Voir lettres 32 et 33.

(3) Peu après cette naissance de la Petite Madame, la marquise de Pompadour, faisant allusion à certain mariage manqué, avait également écrit à son frère : « C'est un très petit malheur ; un réel est la fille dont Madame la Dauphine est accouchée, mais comme elle est en très bonne santé à son onzième jour, elle nous donnera un prince l'année prochaine. » (*Correspondance de Madame de Pompadour*. Paris, 1878, in-8°; p. 64.) La prédiction se réalisera ; voir lettres 38 à 41.

Digitized by Google

ment dans ma grossesse, j'en ai été assez incommodée dans les commencements, mais cela va mieux a present, je commence pourtant a me sentir pesante on dit que cela est naturel, j'espère et compte que je n'accoucherai pas avant la moitié de janvier, car je ne me sens pas le même courage que la Dauphine (1). L'Infant me charge mon cher papa de vous assurer de ses respects et de sa tendresse ainsi que ma fille (2), je vous prie mon cher papa de me continuer la vôtre et d'être convaincû du très tendre attachement que j'aurai toutte ma vie pour vous.

LOUISE ÉLISABETH.

A Colornoce (3), 17 oct. 1750.

D'après l'original de la collection De Warren. *Aut.*

35*

MADAME ADÉLAIDE A STANISLAS

J'ay été penetrée Mon cher papa de reconnaissance des assurances que vous m'avez donnée dans vostre dernière lettre pour le commencement de cette année, je vous prie d'estre persuadé que jamais rien ne pourra changer les tendres et respectueux sentiments que j'ay pour vous mon cher papa.

MARIE ADÉLAIDE.

Ce 30 X^bre 1750.

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

(1) Le 20 janvier 1751, à Parme, Madame Infante mettait au monde don Ferdinand. Le 23 février, elle écrivait encore à la duchesse de Luynes : « Je souhaite vivement que Madame la Dauphine suive mon exemple et qu'elle s'en porte aussi bien que je fais, et qu'elle nous donne un duc de Bourgogne aussi fort que mon fils. » Cf. LUYNES, *op. cit.*, t. XI, p. 30.

(2) Doña Isabelle, qui va avoir neuf ans.

(3) *Colorno*, résidence d'été des ducs de Parme ; aujourd'hui asile d'aliénés.

Digitized by Google

garçon (1). Je crois que cette nouvelle vous fait autant de plaisir qu'à moi (2)...

M. de Lomont (3), qui vous remettra cette lettre, vous instruira des bontés que le Roi a pour lui, en faveur de son futur mariage avec Mademoiselle de Rochechouart, qui est une fille de la plus grande naissance mais sans fortune (4). Si Votre Majesté, pour y suppléer, voulait bien avoir la bonté de lui continuer ses appointements (5) et de lui procurer une pension de six mille livres telle que celle qui vient d'être accordée au vicomte de Chabot (6), ce serait une grâce qui unirait deux grands noms (7). J'ai saisi avec empressement cette occasion pour

(1) Voir lettre 38. Nous savons par les relations de l'époque que le nouveau-né paraissait très fort et « bien venant ».

(2) Voir lettre 40.

(3) Marie-Louis-Florent, l'aîné des enfants du marquis du Châtelet-Lomont et de la célèbre Gabrielle-Émilie de Breteuil. Né à Semur le 10 novembre 1727 ; dit jusqu'à son mariage : comte de Lomont ; plus tard : duc du Châtelet. Colonel du régiment de Quercy (1746), puis de celui de Navarre (1753), brigadier (1757), maréchal de camp (1761), ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne (1761), il sera nommé en juillet 1767 ambassadeur en Grande-Bretagne.

(4) Diane-Adélaïde, fille de François-Charles, comte de Rochechouart et marquis de Faudoas, lieutenant général des armées du roi. et de Marie-Françoise de Conflans d'Armentières, dame de la Dauphine.

(5) Il était chambellan de Stanislas, tandis que son père avait, depuis 1748, la charge de grand maréchal des logis du roi de Pologne et devait, quelques semaines après cette lettre, le 27 novembre, être fait grand chambellan. Les 4.000 livres d'appointements, au titre de chambellan, puis de premier gentilhomme, furent bien maintenus au comte du Châtelet-Lomont jusqu'à la fin de 1765, époque où il remplaça comme grand chambellan le marquis défunt.

(6) Louis-Auguste de Chabot, vicomte de Rohan-Chabot, puis de Chabot seul (lettres patentes du 27 mai 1751), maréchal de camp du 10 mai 1748. Né le 10 juin 1722, mort le 16 octobre 1753. Une pension de 6.000 livres de France, sur les revenus des Duchés, venait, en effet, de lui être garantie ; le brevet lui en sera expédié le 5 décembre. Cf. Arch. de M.-et-M., B. 12451, fol. 60vo. — Ne pas confondre le vicomte de Chabot avec Louis-Charles, comte de Chabot-La Serre, qui, seulement maréchal de camp en 1758 et lieutenant général en 1762, aura, devenu seigneur de Frouard et grand louvetier de Stanislas, de plus étroites attaches avec la Lorraine.

(7) La grâce fut obtenue avec un brevet de menin en date du 20 mars 1752. « On me mande de Versailles aujourd'hui que M. du

Digitized by Google

reparler encore au Roi du marquis de Boufflers (1) en lui représentant le désir que vous avez de l'obliger. Il m'a répondu qu'il passerait immanquablement après le comte de Grammont (2) et le marquis de Rochechouart (3). Je ne négligerai rien, je mettrai tout en œuvre pour achever au plus tôt une chose qui peut vous plaire (4). J'ose me flatter que vous êtes bien convaincu que, si le devoir et la reconnaissance ne me l'ordonnaient pas, un sentiment plus libre, mais plus fort et plus vif, me ferait toujours courir au-devant de tout ce qui doit vous être agréable, dans l'espérance de vous prouver tout au moins une partie du profond respect et du sincère attachement qu'aura éternellement pour vous votre tendre et respectueux petit-fils.

LOUIS.

[13 (?) septembre 1751.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

Châtelet, le fils, épouse Mlle de Rochechouart... En conséquence le Roi lui donne une place de menin chez Mgr le Dauphin et à sa femme une place de dame chez Mme la Dauphine, et 2.000 écus assurés sur la Lorraine. M. du Châtelet part demain pour la Lorraine pour aller rendre compte au roi de Pologne de cet arrangement et lui demander son agrément. » (LUYNES, *op. cit.*, t. XI, p. 467; 21 mars. Cf. *Gazette de Hollande*, 1752, n° 26; de Paris, 24 mars.) Quelques jours après, la famille royale signait au contrat. Le mariage fut célébré à Puiseux (Oise), le 16 avril. *Gazette de France*, 1752, pp. 215-216. Les deux époux périront sur l'échafaud.

(1) Charles-Marc-François-Régis, marquis de Boufflers, fils aîné de la marquise de Boufflers-Remiencourt, née Beauvau-Craon, distinguée par Stanislas et alors en pleine faveur. Né le 10 août 1736, capitaine de la seconde compagnie des gardes du corps du roi de Pologne, il a reçu en cette qualité, le 23 janvier 1750, une commission pour tenir rang de mestre de camp dans les troupes du roi Très-Chrétien, et il va être pourvu le 28 décembre des charges de grand bailli de Beauvais et de lieutenant du roi au département de Beauvoisis. Stanislas demande pour lui au Dauphin une place de menin.

(2) Antoine-Adrien-Charles, comte de *Gramont*, connu d'abord et jusqu'en 1745 sous le titre de comte d'Aster (1726-1762). Brigadier du 20 mars 1747, il est lieutenant-colonel du régiment Dauphin infanterie, dont il se démettra en août 1755 au profit du marquis de Boufflers. Il aura son brevet de menin en septembre 1752.

(3) M. de Rochechouart fut autrement récompensé. En mai 1754, Louis XV en fera son ministre plénipotentiaire à la cour de Parme.

(4) Voir lettre 48.

Digitized by Google

garçon (1). Je crois que cette nouvelle vous fait autant de plaisir qu'à moi (2)...

M. de Lomont (3), qui vous remettra cette lettre, vous instruira des bontés que le Roi a pour lui, en faveur de son futur mariage avec Mademoiselle de Rochechouart, qui est une fille de la plus grande naissance mais sans fortune (4). Si Votre Majesté, pour y suppléer, voulait bien avoir la bonté de lui continuer ses appointements (5) et de lui procurer une pension de six mille livres telle que celle qui vient d'être accordée au vicomte de Chabot (6), ce serait une grâce qui unirait deux grands noms (7). J'ai saisi avec empressement cette occasion pour

(1) Voir lettre 38. Nous savons par les relations de l'époque que le nouveau-né paraissait très fort et « bien venant ».

(2) Voir lettre 40.

(3) Marie-Louis-Florent, l'aîné des enfants du marquis du Châtelet-Lomont et de la célèbre Gabrielle-Émilie de Breteuil. Né à Semur le 10 novembre 1727; dit jusqu'à son mariage : comte de Lomont; plus tard : duc du Châtelet. Colonel du régiment de Quercy (1746), puis de celui de Navarre (1753), brigadier (1757), maréchal de camp (1761), ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne (1761), il sera nommé en juillet 1767 ambassadeur en Grande-Bretagne.

(4) Diane-Adélaïde, fille de François-Charles, comte de Rochechouart et marquis de Faudoas, lieutenant général des armées du roi. et de Marie-Françoise de Conflans d'Armentières, dame de la Dauphine.

(5) Il était chambellan de Stanislas, tandis que son père avait, depuis 1748, la charge de grand maréchal des logis du roi de Pologne et devait, quelques semaines après cette lettre, le 27 novembre, être fait grand chambellan. Les 4.000 livres d'appointements, au titre de chambellan, puis de premier gentilhomme, furent bien maintenus au comte du Châtelet-Lomont jusqu'à la fin de 1765, époque où il remplaça comme grand chambellan le marquis défunt.

(6) Louis-Auguste de Chabot, vicomte de Rohan-Chabot, puis de Chabot seul (lettres patentes du 27 mai 1751), maréchal de camp du 10 mai 1748. Né le 10 juin 1722, mort le 16 octobre 1753. Une pension de 6.000 livres de France, sur les revenus des Duchés, venait, en effet, de lui être garantie; le brevet lui en sera expédié le 5 décembre. Cf. Arch. de M.-et-M., B. 12451, fol. 60vo. — Ne pas confondre le vicomte de Chabot avec Louis-Charles, comte de Chabot-La Serre, qui, seulement maréchal de camp en 1758 et lieutenant général en 1762, aura, devenu seigneur de Frouard et grand louvetier de Stanislas, de plus étroites attaches avec la Lorraine.

(7) La grâce fut obtenue avec un brevet de menin en date du 20 mars 1752. « On me mande de Versailles aujourd'hui que M. du

Digitized by Google

reparler encore au Roi du marquis de Boufflers (1) en lui représentant le désir que vous avez de l'obliger. Il m'a répondu qu'il passerait immanquablement après le comte de Grammont (2) et le marquis de Rochechouart (3). Je ne négligerai rien, je mettrai tout en œuvre pour achever au plus tôt une chose qui peut vous plaire (4). J'ose me flatter que vous êtes bien convaincu que, si le devoir et la reconnaissance ne me l'ordonnaient pas, un sentiment plus libre, mais plus fort et plus vif, me ferait toujours courir au-devant de tout ce qui doit vous être agréable, dans l'espérance de vous prouver tout au moins une partie du profond respect et du sincère attachement qu'aura éternellement pour vous votre tendre et respectueux petit-fils.

LOUIS.

[13 (?) septembre 1751.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

Châtelet, le fils, épouse Mlle de Rochechouart... En conséquence le Roi lui donne une place de menin chez Mgr le Dauphin et à sa femme une place de dame chez Mme la Dauphine, et 2.000 écus assurés sur la Lorraine. M. du Châtelet part demain pour la Lorraine pour aller rendre compte au roi de Pologne de cet arrangement et lui demander son agrément. » (LUYNES, *op. cit.*, t. XI, p. 467 ; 21 mars. Cf. *Gazette de Hollande*, 1752, n° 26 ; de Paris, 24 mars.) Quelques jours après, la famille royale signait au contrat. Le mariage fut célébré à Puiseux (Oise), le 16 avril. *Gazette de France*, 1752, pp. 215-216. Les deux époux périront sur l'échafaud.

(1) Charles-Marc-François-Régis, marquis de Boufflers, fils aîné de la marquise de Boufflers-Remiencourt, née Beauvau-Craon, distinguée par Stanislas et alors en pleine faveur. Né le 10 août 1736, capitaine de la seconde compagnie des gardes du corps du roi de Pologne, il a reçu en cette qualité, le 23 janvier 1750, une commission pour tenir rang de mestre de camp dans les troupes du roi Très-Chrétien, et il va être pourvu le 28 décembre des charges de grand bailli de Beauvais et de lieutenant du roi au département de Beauvoisis. Stanislas demande pour lui au Dauphin une place de menin.

(2) Antoine-Adrien-Charles, comte de *Gramont*, connu d'abord et jusqu'en 1745 sous le titre de comte d'Aster (1726-1762). Brigadier du 20 mars 1747, il est lieutenant-colonel du régiment Dauphin infanterie, dont il se démettra en août 1755 au profit du marquis de Boufflers. Il aura son brevet de menin en septembre 1752.

(3) M. de Rochechouart fut autrement récompensé. En mai 1754, Louis XV en fera son ministre plénipotentiaire à la cour de Parme.

(4) Voir lettre 48.

Digitized by Google

40

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Il est certain que l'heureux événement de la naissance du duc de Bourgogne est celui qui fait le plus sensible bonheur de ma vie. Mais je peux assurer Votre Majesté qu'il le devient encore plus par la satisfaction qu'il vous donne (1), tous mes sentiments ne se réglant que sur vos désirs. Je ne saurais vous exprimer la mienne qu'en vous assurant qu'elle est suprême par ce comble de notre prospérité et de la divine bénédiction. Quoique j'espère dans quelques jours arriver pour prendre part au bonheur de l'univers et jouir de celui qui me touche et qui m'intéresse si particulièrement (2). je ne saurais en attendant différer d'un moment les mouvements de mon cœur, ce qui fait que j'envoie M. le duc Ossolinski (3) pour qu'il ait l'honneur de vous faire connaître combien il est pénétré de joie et que rien ne l'égale que la tendresse avec laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS ROY.

Lunéville, le 15 de septembre 1751.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Voir lettre 38.

(2) Stanislas arrivera en effet à Versailles le 20 septembre à onze heures du soir ; il y restera jusqu'au 2 octobre. Cf. *Gazette de France*, 1751, p. 465 ; LUYNES, *op. cit.*, t. XI, p. 239.

(3) François-Maximilien, comte de Tenczyn, duc d'Ossolin-Ossolinski, ancien grand trésorier de la couronne de Pologne, cousin germain par alliance de Stanislas et grand maître de sa cour. Il sera à Versailles dès le samedi 18 et le 20 ira au-devant de Leszczynski à Bondy. LUYNES, *ibid.*, pp. 232, 239.

Digitized by Google

41*

MADAME INFANTE A STANISLAS

Mon cher Papa, le Cte de St Vital gouverneur de nôtre maison et mon chevr d'honneur (1) aura celui de vous remettre cette lettre, de vous témoigner l'exez de nôtre joye sur la naissance du Duc de Bourgogne (2), et vous assurer de nos plus tendres sentiments nous l'avons envoyé marquer au Roy à la Reine et a toutte nôtre famille, la joye inexprimable que nous avons eû de cette heureuse naissance (3), et nous manquerions aux sentiments de notre cœur, si nous le laissions revenir sans vous en aller assurer (4), je me flatte que vous aurez des bontez pour lui, que vous excuserez les fauttes que l'ignorance des usages pourroit lui faire commettre (5), je vous prie aussi de lui faire voir vos maisons de campagne, affin qu'il m'en fasse le recit (6). qu'il est heureux, et que je voudrois être à sa place soyez en je

(1) Fort riche, d'esprit cultivé, *San Vitale* était aussi président de l'*Arcadie* de Parme. Louise-Élisabeth le tenait en affectueuse estime.

(2) Voir lettres 38 à 40.

(3) « Il y a quelques jours que M. de Saint-Vital arriva à Fontainebleau pour faire compliment au Roi et à la Reine sur la naissance de M. le duc de Bourgogne de la part de l'infant don Philippe et de Madame Infante... Il fera un séjour fort court ici; Madame Infante lui a fait promettre qu'il serait à ses couches, et elle doit accoucher au commencement de décembre. Le Roi lui a donné ses entrées de la chambre, comme ambassadeur de famille. » (Luynes, *op. cit.*, t. XI, p. 263; du 30 octobre 1751.)

(4) San Vitale prendra officiellement congé de Louis XV le 13 novembre; le 21 ou le 22, il partira directement de Bellevue, où l'a mené Mme de Pompadour, pour Lunéville; puis de là regagnera Parme par Turin. L'Infante accouchera de dona Louise le 9 décembre.

(5) On remarquera l'importance que Madame Infante attache à l'observation des usages. Cf. lettre 26.

(6) Nous avons dit que Louise-Élisabeth ne vint jamais à la cour de son grand-père. Avant son départ pour la Lorraine, on fit de même visiter au gentilhomme italien Versailles, Trianon et Marly. Luynes, *ibid.*, pp. 282-283.

Digitized by Google

vous prie bien persuadé mon cher papa ainsi que du tres tendre attachement que j'aurai toutte ma vie pour vous.

LOUISE ÉLISABETH.

A Parme ce 26 oct. 1751.

Ma fille vous presente ses plus humbles respects.

D'après l'original de la Bibliothèque publique de Nancy. *Aut.*

42

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Telle douleur qu'elle est qui m'accable, je voudrais encore porter le poids de la vôtre si je pouvais vous soulager dans celle dont vous êtes pénétré, rien n'excitant plus vivement mes sentiments que sur ce qui a rapport à vous. Aussi je ne trouve rien qui me puisse consoler sur ce qui me touche personnellement que de prier le Seigneur qu'il vous donne la force de supporter un aussi funeste événement (1) avec autant de fermeté que vous avez de si bon naturel à le ressentir, et qu'il vous préserve de tout ce qui vous donnera la moindre amertume. C'est en quoi consiste la douceur de ma

(1) Il s'agit du décès de Madame Henriette. Incommodée le 2 février, Madame, sans en rien dire, était allée le 3 avec ses sœurs à Trianon, où elle fut prise d'un mal de tête si violent qu'elle dut demander au roi la permission de revenir. Au retour elle s'alitait, en proie à une fièvre croissante, pour mourir le 10 à une heure trois quarts de l'après-midi. La nouvelle parvint à la cour de Stanislas le 12 et ne fut communiquée au prince que le 13 (voir l'Introduction). Quant à la notification officielle faite par Louis XV à son beau-père, c'est seulement le 12 que le secrétaire d'État des Affaires étrangères la transmit à M. de Lucé, à qui il expliquait enfin le 17 : « J'ai reçu, M., la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 14 de ce mois et celle du roi de Pologne qui y était jointe et que j'ai remise aussitôt à S. M. Je dois vous donner avis que la cour a pris le deuil le 15 de ce mois pour six semaines. Vous le porterez pendant le même temps, sur votre personne seulement, et comme il n'y a point de deuil pour vos équipages, ni pour vos domestiques, le Roi ne donnera point de gratification. » (Archives des Affaires étrangères ; *Correspondance, Lorraine*, vol. 143, fol. 2 et 3.)

Digitized by Google

vie et à vous assurer que je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 15 de février 1752.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

43*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frere et tres cher Grand Pere, je connois trop bien par moy-mesme les sentiments de vostre cœur pour doutter de la cruelle impression qu'a faitte sur vous la nouvelle de la perte que nous venons de faire (1). cette pensée me jette dans la plus grande inquietude pour vostre santé. vous perdez un enfant qui vous estoit bien attachee, nostre seule consolation c'est qu'elle recoit a present la recompense des sentiments avec lesquels elle a vecû et elle est morte. j'ose me flatter que Vostre Majesté est bien persuadée du profond respect et du tendre attachement qu'aura toutte sa vie pour vous

Vostre bon frere et petit fils.

LOUIS.

A Versailles ce 21 Fevrier [1752].

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

44*

LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE A STANISLAS

Monsieur Mon frère et Très cher Grand Père Connaissant comme je fais La tendresse que vous avez pour tous vos enfants je crains bien que La perte que nous venons de faire (2) ne

(1) Voir lettre 42. — Le corps d'Henriette avait été exposé aux Tuileries le 12 février et conduit à Saint-Denis dans la soirée du 19. L'inhumation aura lieu le vendredi 24 mars.

(2) Voir lettres 42 et 43.

Digitized by Google

derrange votre santé. J'y prends trop d'interet pour ne pas suplier Votre Majesté de La menager et d'etre persuadée du profond respect et du tendre attachement qu'aura toute sa vie pour vous. Votre Affectionnée sœur et petite fille.

MARIE JOSÈPHE.

[21 (?) février 1752.]

D'après l'original de la Bibliothèque publique de Nancy. *Aut.*

45*

MADAME LOUISE A STANISLAS

je proffitte avec grand plaisir Mon cher papa pour *(sic)* vous assurer de ma tendre amitié et de l'envie que j'ay de vous voir je suis toujours inquiétte de vôtre santé mon cher papa car j'ay peur que vous ne vous menagiez pas assez par mon tendre attachement dont je vous prie d'estre persuadée ainsi que de mon profond respect.

LOUISE MARIE.

Ce 17 avril 1752 (1).

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

46

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Durant le temps cruel des alarmes que me donnait la maladie de M. le Dauphin, j'étais hors de moi-même. Il ne me restait d'autre présence d'esprit que pour penser à la douleur dont vous étiez agité. Tant des sujets d'inquiétude m'auraient fait succomber, si la grâce de Dieu ne m'avait soutenu pour me faire jouir des effets

(1) Madame Louise aura quinze ans le 15 juillet suivant. Elle est revenue de Fontevrault en même temps que Sophie (voir lettre 37) et a fait la connaissance de son grand-père en septembre 1751.

Digitized by Google

de sa miséricorde en conservant une santé si précieuse et en remettant le calme dans votre cœur paternel (1). J'envoie le marquis de Boufflers pour vous marquer ma joie (2). Elle ne serait point parfaite si je ne l'épanchais en la joignant à la vôtre et en vous assurant que je n'ai d'autres sentiments dans ma vie que sur ce qui intéresse votre satisfaction et sur ce qui peut vous prouver mon tendre attachement, avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 15 d'août 1752.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

47

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Je suis bien sensible à l'état que vous a causé ma juste douleur et mes cruelles inquié-

(1) Le samedi 29 juillet, le Dauphin, après avoir fait à pied le tour de la pièce d'eau des Suisses, s'était senti mal à l'aise. Le 1er août, il allait à Marly. Rentré à Versailles, la petite vérole se déclarait. La nuit du 3 au 4, la Faculté l'avait trouvé dans un « état effrayant ». Dans celle du 11 au 12, il fut jugé sauvé. Le 14, ce fut « le meilleur bulletin et le plus agréable que l'on ait fait ». Commencées le 4, les prières des quarante heures cessent à Versailles ce même jour 15 août. En pareil cas, il n'en était pas ordonné dans les autres diocèses, car, ainsi que l'explique le duc DE LUYNES (*Mémoires*, t. XII, p. 86), « l'éloignement de la plupart ferait que la maladie serait finie en bien ou en mal pendant qu'on continuerait à prier pour la guérison ». Dès la première nouvelle du danger, Stanislas avait cependant prescrit ces prières dans tous les sanctuaires des Duchés. Cf. *Gazette de Hollande*, 1752, n° 69; de Paris, 21 août. Sur cette maladie, voir notamment LUYNES, *ibid.*, pp. 81-99; STRYIENSKI, *op. cit.*, pp. 147-156.

(2) « Le marquis de Boufflers (voir lettre 39)..., capitaine de la seconde compagnie des gardes du corps du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, est venu de la part de ce prince pour complimenter le roi, la reine, Mgr le Dauphin et Madame la Dauphine sur le rétablissement de la santé de Mgr le Dauphin. Il eut l'honneur, le 20 de ce mois, de remettre à Leurs Majestés et à Mgr le Dauphin les lettres du roi de Pologne. » (*Gazette de France*, 1752, pp. 427-428; de Versailles, 31 août.)

Digitized by Google

tudes pendant la maladie que mon fils vient d'essuyer (1). Dieu nous l'a rendu, ce cher fils, ainsi il ne nous reste plus qu'à le remercier de ce nouveau bienfait de sa grâce. Je crois qu'il n'est pas besoin de vous rien recommander sur cela, mais que vous lui continuiiez votre tendresse paternelle et à moi votre tendre amitié, étant bien certain de celle que j'ai pour vous. Je charge le marquis de Boufflers, qui vous remettra ma réponse, de mes compliments les plus sincères pour vous, et avec lesquels je suis de tout mon cœur, Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté le bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, ce 23 août 1752.

La Reine se flatte, et moi aussi, que vous nous viendrez voir cette année (2).

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

48

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Les expressions me manquent pour témoigner à Votre Majesté la reconnaissance que j'ai de ses bontés, et surtout de cette manière obligeante et flatteuse au delà de ce qu'on peut dire avec laquelle Elle a mis le sceau à la grâce qu'Elle m'a accordée. Les termes dans lesquels vous vous exprimez à mon égard me comblent de joie, mais ne sauraient augmenter mon attachement et ma tendresse.

Vous m'ordonnez de vous parler avec vérité et de vous dire tout naturellement ce que je pense au sujet de ce que vous me proposez : ce sera toujours autant par inclination que par devoir que je me ferai une loi d'aller au-devant des moindres choses qui pourront vous être agréables ; et un homme qui me

(1) Voir lettre 46.

(2) « Le roi Stanislas... est attendu dans peu à cette cour. » (*Gazette de Hollande*, 1752, n° 62 ; de Paris, 21 août.) — Il arrivera à Versailles le 12 septembre.

Digitized by Google

viendra de votre main me sera toujours infiniment cher. J'ai trois engagements pour les premières places de menins : le marquis de Boufflers est encore bien jeune ; c'est à vous de décider. Si vous m'ordonnez de passer outre, j'exposerai au Roi et vos ordres et le désir que j'ai de vous plaire. J'attends votre réponse pour m'y conformer avec la plus grande exactitude (1) et je vous renouvelle, en finissant, les témoignages de ma vive reconnaissance et du tendre et sincère attachement qu'aura toute sa vie pour vous votre très respectueusement affectionné petit-fils.

LOUIS.

[Fin août ou septembre 1752.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

49*

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon frere et tres cher grand Pere c'est avec une reconnoissance infinie et un plaisir bien sensible que j'ay reçu la boete que vous m'envoyez, Un monument erigé à la gloire du Roy dans la capitale mesme de Vostre Majeste et par ses ordres me devient encore plus flatteur par les mains par lesquelles j'en reçois l'image (2). vous estes vous mesme un

(1) A la suite du voyage à Versailles de son jeune capitaine des gardes (voir lettres 46 et 47), Stanislas a renouvelé en sa faveur la demande de l'année précédente (voir lettre 39). Le grand-père dut insister et « ordonner de passer outre », car le protégé reçut son brevet de menin peu de jours après, le 23 septembre (Cf. *Gazette de France*, 1752, p. 492). Leszczynski, au reste, ne s'en tint pas là. Une nouvelle mission à la cour de France dont, un an plus tard, il chargera le marquis (voir lettre 50), lui fournit l'occasion de le recommander davantage. Le duc DE LUYNES (*op. cit.*, t. XIII p. 77) écrit, en date du 3 octobre 1753 : « Le Roi a bien voulu accorder, à la prière du roi de Pologne, à M. le marquis de Boufflers (Remiancourt) l'exercice de la charge de menin de Mgr le Dauphin ; il ne devait exercer qu'à vingt-cinq ans ; il n'en a que dix-sept. » Voir lettres 51, 52 et 57.

(2) Leszczynski a sans doute adressé à son petit-fils une vue de la place Royale de Nancy — place Stanislas actuelle, — dont la première pierre a été posée le 18 mars 1752 et au milieu de laquelle doit

Digitized by Google

monument animé et un exemple éternel, de tout ce que l'amour de la religion du bon ordre de l'equité, et une occupation continuelle de rendre les peuples heureux, peut faire concevoir de grand de juste et de respectable. Vous me connoissez assez pour imaginer tous les vœux et tous les desirs que forme pour vous au commencement de cette année celuy qui sera toujours avec un respectueux attachement et l'amitié la plus tendre

Vostre bon frere et tres respectueux petit fils.

LOUIS.

[Janvier 1753 (?).]

D'après l'original du Musée historique lorrain. *Aut.*

50

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Ne pouvant pas, au même moment que j'apprends la nouvelle de l'heureux accouchement de Mme la Dauphine d'un Prince (1), satisfaire person-

s'élever la statue de Louis XV. Le 3 juin suivant, en effet, le duc-roi écrivait à son ministre en cour de France, à propos d'un souvenir analogue destiné à Machault : « Je vous envoie la boîte ci-jointe pour la présenter de ma part à M. le garde des sceaux. Elle contient le dessin de ma place de Nancy. C'est à vous à faire valoir cette bagatelle. » (*Lettres à Hulin*, édit. cit., n° 45.) Il se pourrait aussi qu'il s'agisse de la médaille d'or commémorative de l'érection de la statue (26 novembre 1755), que Stanislas chargera, en décembre 1755, le lieutenant général de police Thibault et deux officiers de l'hôtel de ville de Nancy d'aller distribuer à Versailles aux membres de la famille royale et aux grands dignitaires de l'État (Lire Chr. PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. III, p. 498). En ce cas c'est du début de 1756 (les députés étaient à Lunéville, pour rendre compte de leur mission, le 19 janvier) que la lettre devrait être datée.

(1) Le duc d'Aquitaine, né le samedi 8 septembre. Le courrier était arrivé à La Malgrange le lendemain à minuit. C'est M. de Lorme, son gentilhomme ordinaire, que Louis XV envoya à son beau-père pour la notification officielle. *Gazette de France*, 1753, p. 439 ; Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. III, fol. 84vo. — Par son arrêt du 29 septembre, la Cour souveraine de Lorraine et Barrois ordonnera des réjouissances publiques et l'exécution du mandement de l'évêque de Toul, du 17 précédent, prescrivant des actions de grâces. Cf. *Recueil des ordonnances de Lorraine*, t. IX, pp. 80-82

Digitized by Google

nellement l'empressement que j'ai de vous marquer la joie extrême que je ressens, j'envoie le marquis de Boufflers (1) pour vous en assurer par ces lignes qui ne vous exprimeront que faiblement mes sentiments sur un événement qui comble mes vœux et mes espérances, et qui ne me laisse plus rien à désirer que de vous voir jouir des bénédictions du Seigneur pendant des siècles infinis et que votre prospérité soit aussi parfaite que l'est la tendresse avec laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

La Malgrange, le 17 de septembre 1753.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

51

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, C'est avec une véritable peine que j'avoue à Votre Majesté que les idées que j'avais sur ce qu'Elle m'a demandé n'étaient pas les siennes (2). Mais cette affaire est d'une trop grande conséquence pour celui à qui je m'intéresse, pour que je ne vous expose pas avec confiance la situation : c'est le comte de l'Orge, un de mes plus anciens menins (3), qui, n'étant pas fort riche, manquerait sans cela un mariage très convenable à sa fille (4), avantage que je

(1) Voir lettres 39, 46 à 48.

(2) Stanislas désirait assurer au marquis de Boufflers les 2.000 écus de revenu de quelque gouvernement vacant, tandis que, dans la pensée du Dauphin, ils étaient réservés à un autre de ses menins, le comte de Lorges. Voir lettre 52.

(3) Louis de Durfort-Duras, alors comte puis en 1759 duc de *Lorges*, lieutenant général des armées du roi (1748). Son brevet de menin datait du 18 février 1748 ; il était donc l'un des huit menins déclarés pour la première fois par Louis XV au moment du mariage du Dauphin (on sait que ces menins servaient quatre par quatre et de quinzaine en quinzaine).

(4) Sa fille aînée, Guyonne-Marguerite-Philippine, née le 26 décembre 1739 et fiancée à Arnauld-César-Louis, vicomte de Choiseul, fils de

Digitized by Google

désire beaucoup de lui procurer; avec cette condition, cependant, que dès qu'il jouira d'un bienfait que le Roi lui a fait espérer pour dans quelques années, il renoncera aux deux mille écus en faveur de qui vous jugerez à propos. Vous sentez qu'il ne fallait rien moins qu'une nécessité aussi urgente pour que je fisse cette représentation à Votre Majesté. Je vous prie d'être bien fortement persuadé de la tendresse vive et respectueuse avec laquelle je suis votre bon frère et respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Fin de 1753.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

52

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Les choses sont enfin arrangées comme Votre Majesté l'avait ordonné : le comte de l'Orge et le marquis de Boufflers partageront le revenu du gouvernement (1). Le comte va marier sa fille (2) ; il est pénétré de reconnaissance, et la mienne n'est certainement pas moins vive. Je profite avec bien de l'empressement de cette occasion pour vous renouveler les assurances des vœux que je fais et pour votre santé et pour tout ce que vous pouvez désirer. Que cette année que nous commençons soit suivie d'un aussi grand nombre d'autres que je l'espère et que tous les biens que vous

César-Gabriel, comte de Choiseul, dit communément *le Merle*, lieutenant général, et de Marie de Champagne.

(1) Voir lettre 51. — Le comte de Lorges, qui avait déjà, depuis janvier 1748, le gouvernement de Redon, en Bretagne, valant environ 4.000 livres, devait aussi obtenir une pension de 3.000 livres de France (soit 3.875 l. de Lorraine), à prendre, comme celles de 6.000 livres que nous avons vu attribuer au comte du Châtelet-Lomont et au vicomte de Chabot (cf. lettre 39), sur les revenus des Duchés.

(2) La bénédiction nuptiale sera donnée le 29 janvier, dans la chapelle de l'hôtel Molé, par l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine, oncle du marié ; le contrat ayant été signé le 22 par les membres de la famille royale. Cf. *Gazette de France*, 1754, pp. 58-59 ; de Paris, le 2 février. LUYNES, *op. cit.*, t. XIII, pp. 139 et 145.

Digitized by Google

faites le méritent. Je vous prie d'être bien persuadé des sentiments d'amitié avec lesquels je serai toute ma vie de Votre Majesté le très tendre et très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Janvier 1754.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

53

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, La plus grande consolation que je puisse avoir dans la vive douleur que me cause la mort du duc d'Aquitaine, mon petit-fils (1), est la part que je suis persuadé que vous voudrez bien y prendre (2). Aussi je ne diffère pas à vous en informer, regardant tous les événements qui m'arrivent comme m'étant communs avec vous, moins encore par les liens qui nous unissent que par la bonté de votre cœur et par les sentiments de la tendre amitié que je vous ai vouée et qui ne finira qu'avec ma vie.

Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, votre bon frère et gendre.

LOUIS.

A Versailles, le 28 février 1754.

D'après l'original de la collection De Warren.

54

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, La douleur dont je suis frappé par la mort de M. le duc d'Aquitaine (3) quelque

(1) Le duc d'Aquitaine (voir lettre 50) était mort le 22 février à midi, emporté par la coqueluche et le travail des dents. On l'avait baptisé le 21 au soir sous les noms de Xavier-Marie-Joseph. Le 22 le corps a été exposé aux Tuileries et conduit le 25 à Saint-Denis.

(2) Voir lettre 54.

(3) Voir lettre 53. Stanislas avait vu le petit prince quelques jours après sa naissance, lors de son séjour annuel à la cour de France (19 septembre-6 octobre 1753).

Digitized by Google

vive qu'elle soit n'est pas ce qui m'accable le plus. Celle qu'une peine si précieuse vous fait ressentir me pénètre bien davantage et me fait connaître plus que jamais que ce ne sont pas mes propres sentiments, mais les vôtres, qui règlent les mouvements de mon cœur. J'offre donc au Seigneur toute mon affliction pour qu'il daigne adoucir la vôtre et vous préserver de toute sorte d'adversité, tout mon bonheur ne consistant qu'à vous voir toujours heureux et persuadé du tendre attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, inviolablement de Votre Majesté bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 3 de mars 1754.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

55

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Binet (1), à qui je viens de donner une charge de gentilhomme ordinaire, l'exerce pour la première fois en vous portant la nouvelle de l'heureux accouchement de ma belle-fille et la naissance du duc de Berry (2). Ma joie est complète en sentant que vous la partagez avec

(1) Georges Binet, premier valet de garde-robe chez le roi, puis premier valet de chambre du Dauphin et l'un des deux contrôleurs de la maison de la Dauphine; mestre de camp de cavalerie.

(2) Le futur Louis XVI était né le 23 août vers six heures du matin. Aux premières douleurs ressenties par Marie-Josèphe, Binet avait, sur l'ordre du Dauphin, écrit un mot à Louis XV, qui se trouvait à Choisy, et le roi était arrivé à dix heures à Versailles. LUYNES, *op. cit.*, t. XIII, p. 317. — « L'usage dans ces événements est d'envoyer un gentilhomme ordinaire au roi de Pologne à Lunéville. C'est M. Binet qui a été chargé de cette commission. C'est la première fois qu'il l'exerce. » (*Ibid.*, p. 318.) — « Le 23, le roi fit partir le sieur Binet... pour aller à Lunéville donner part de la naissance de Mgr le duc de Berry au roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. » (*Gazette de France*, 1754, p. 414; de Versailles, 29 août.) Binet connaissait déjà Lunéville, où il avait accompagné le Dauphin en 1744; il y reviendra en novembre 1755 (voir lettre 58).

Digitized by Google

moi (1) et pouvant espérer que je ne tarderai pas d'avoir la satisfaction de vous voir (2) et de vous assurer de vive voix des tendres sentiments que j'ai pour Votre Majesté et avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté bon frère et gendre.

LOUIS.

[23 août 1754.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

56

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je rends ma joie complète sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine d'un Prince en la joignant à la vôtre (3). Il ne me suffit pas de la ressentir personnellement, elle me devient d'autant plus sensible en me représentant celle que produit en vous cet heureux événement. J'en rends grâces infinies au Seigneur en redoublant mes vœux pour la continuation de vos prospérités, en faisant consister la mienne à être, de tout mon cœur, de Votre Majesté le bon frère et très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Commercy, le 25 d'août 1754.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

57

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Je me suis acquitté de vos ordres auprès du Roi, qui, à la première fois

(1) Voir lettre 56. — *Recueil des ordonnances de Lorraine*, t. IX, p. 166.

(2) Stanislas arrivera à Versailles le 12 septembre ; il y restera jusqu'au 30.

(3) Voir lettre 55.

Digitized by Google

que je lui avais parlé, ne m'avait ni accordé ni refusé ; à la seconde, il m'a répondu que le marquis de Boufflers aurait peut-être un jour le régiment Dauphin, mais que pour à présent il ne l'aurait pas. Ce sont ses propres paroles que je rends à Votre Majesté, bien affligé de n'avoir pu obtenir une grâce que lui faisaient désirer les bontés qu'Elle a pour le marquis de Boufflers, qui de son côté me paraît les mériter (1). Il n'est pas nécessaire de vous renouveler les assurances de la vive tendresse et du sincère attachement avec lesquels je serai toute ma vie de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Fin de 1754 ou début de 1755.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

58

CHAUMONT DE LUCÉ A ROUILLÉ (2)

A la Malgrange, 22 novembre 1755.

Monseigneur, Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 du courant, par laquelle vous voulez bien m'annoncer la naissance d'un Prince que le Roi a nommé Comte de Provence (3). J'en ai rendu compte sur-le-

(1) En réalité, la nouvelle grâce (voir lettres 39, 48 et 52) que Stanislas sollicite pour le fils de sa favorite ne tardera pas trop à lui être consentie. Sur la démission du comte de Gramont, le marquis de Boufflers aura le régiment Dauphin infanterie par commission du 11 septembre 1755. Brigadier du 20 février 1761, il y renoncera à son tour en février 1762, et sera déclaré maréchal de camp en mai 1763. Stanislas devait encore accorder personnellement au marquis, en 1758, le grand bailliage et le gouvernement de Pont-à-Mousson ; puis le commandement de ses gardes du corps, à la tête desquels il fut reçu le 19 janvier 1760. Boufflers mourut à Chanteloup en septembre 1774.

(2) Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, pourvu du portefeuille de la marine en 1749, ministre d'État en 1751, avait remplacé le 28 juillet 1754 le marquis de Saint-Contest aux Affaires étrangères.

(3) Le futur Louis XVIII, venu au monde le 17 novembre entre trois heures et demie et quatre heures du matin. Stanislas avait eu connaissance de l'événement le 18, vers midi, instant où la statue de

Digitized by Google

champ au roi de Pologne à qui M. Binet avait déjà présenté lui-même la lettre du Roi sur cet heureux événement (1). Sa Majesté Polonaise y a été excessivement sensible et en a marqué la joie la plus vive (2).

La solennité de l'érection de la statue du Roi sur la place Royale de Nancy est toujours fixée au 26 de ce mois. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce qui s'y sera passé (3).

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LUCÉ.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

59

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, La joie que me donne chaque événement heureux qui vous arrive ne saurait se contenir au fond de mon cœur sans éclater en remerciements

Louis XV (voir lettre 49), arrivée la veille à Nancy, était posée sur son piédestal. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. IV, fol 20vo : cf. ID., *Description de la Lorraine*, t. I, p. 219. Une lettre de Lunéville en date du 20, transcrite par LUYNES (*op. cit.*, t. XIV, p. 327), après avoir relaté cette érection ajoute : « Le même jour nous reçûmes la nouvelle des heureuses couches de Mme la Dauphine, à l'occasion de laquelle on a chanté aujourd'hui un *Te Deum* dans la chapelle du château de Lunéville. » Voir aussi *Recueil des ordonnances de Lorraine*, t. IX, suppl., pp. 21-23.

(1) Binet (voir lettre 55) était parti pour Lunéville le jour même de la naissance. Cf. *Gazette de France*, 1755, p. 562; de Versailles, 20 novembre.

(2) Le comte de Brassac avait déjà été chargé par Stanislas de porter ses compliments à Versailles. Il aura audience de la famille royale le 24. *Ibid.*, p. 577; de Versailles, 27 novembre. — LUYNES, *op. cit.*, t. XIV, p. 319.

(3) Le 21, Stanislas était parti de Lunéville pour La Malgrange, avec une partie de sa cour, afin de tout faire disposer pour la cérémonie. Sur celle-ci lire Chr. PFISTER, *op. cit.*, t. III, pp. 492-498. Elle fut précédée le 25 d'un *Te Deum*, chanté à la Primatiale « en actions de grâces de la naissance de Mgr le comte de Provence », et auquel assista le roi de Pologne.

Digitized by Google

au Seigneur et en vous assurant de toute la vivacité avec laquelle je la ressens. L'heureux accouchement de Madame la Dauphine et la naissance du Prince (1) en est un sujet nouveau et de plus intéressant à celui qui fait consister tout le bonheur de sa vie dans votre prospérité et dans le tendre attachement avec lequel je suis de Votre Majesté le très bon frère et le très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 15 d'octobre 1757 (2).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

60

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Je suis infiniment sensible à la part que vous prenez à ma joie qui, je vous l'avoue, ne saurait être plus grande (3). Je me vois quatre garçons (4); tout ce que je souhaite à présent, c'est que Dieu les conserve et qu'il les fasse ressembler à leur bisaïeul; ils n'auront pas besoin d'autre recommandation pour être aimés et respectés, pour faire le bonheur du pays qu'ils habiteront.

(1) Le comte d'Artois, venu au monde le 9 octobre à sept heures du soir. Aussitôt Louis XV avait dépêché à Lunéville M. Pernot du Buat, qui arriva le 12. C'est tout d'abord par un courrier de la reine que Stanislas avait connu cette naissance. *Gazette de France*, 1757, p. 507. — Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. IV, fol. 60ro.

(2) Ce même jour 15 octobre, le roi de Pologne écrivit également à Marie Leszczynska (cf. n° 20 de notre édition de ses lettres à sa fille). — Nous savons grâce à un autre billet de cette série (n° 19), daté du 13, le nom du premier gentilhomme chargé de porter à Louis XV la missive ci-dessus : « J'envoie le prince de Listenois (lire *le chevalier;* il s'agit de Charles-Roger, chevalier de Listenois, plus tard prince de Bauffremont) au Roi pour lui faire mon compliment sur cet heureux événement. N'oubliez pas, je vous prie, de lui demander : « Comment se porte mon papa? »

(3) Voir lettre 59.

(4) Bourgogne, Berry, Provence et Artois.

Digitized by Google

Pardonnez-moi cette vérité, elle a échappé au sentiment qui me pénètre et à la tendre amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Octobre 1757.]

D'après la copie de l'abbé Proyart (1).

1

LE DAUPHIN A STANISLAS

Le Dauphin demande à Stanislas des conseils pour l'éducation de ses enfants. Le texte de cette lettre a été donné et commenté dans l'Introduction.

[Fin de 1757.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

62

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, La France reçoit tous les jours de nouvelles marques de l'affection que vous lui portez. Vous venez de lui en donner encore une bien sensible dans cette triste circonstance (2). Je ne puis exprimer à Votre

(1) Cf. DURIVAL, *Description de la Lorraine*, t. I, p. 225.

(2) L'abbé PROYART (*Histoire de Stanislas premier*, édit. cit., t. II, p. 184) consacre à ce passage une de ses rares annotations : « Le Dauphin parle ici des généreux efforts que fit le roi de Pologne en 1759 pour le soulagement de la misère publique, tant en France qu'en Lorraine. » Et déjà dans sa *Vie du Dauphin* (édit. cit., pp. 169-170) : « L'état d'épuisement où se trouvait la France en 1759 ayant engagé le roi Stanislas à se surcharger lui-même pour soulager la misère commune, il (le Dauphin) lui écrivait en ces termes... » D'une façon plus précise, il s'agit de l'envoi par le roi de Pologne, en novembre 1759, de sa vaisselle d'argent à la Monnaie de Metz, geste aussitôt imité par le marquis de Choiseul, commandant en Lorraine, le chancelier La Galaizière et son fils, l'intendant. Le 12 de ce mois,

Digitized by Google

Majesté combien j'en ai été touché. Puisse tout le monde suivre en tout vos exemples et vos leçons; c'est le souhait le plus avantageux qu'on puisse former pour l'humanité. Pour moi, en particulier, vous savez ce que j'en pense et combien sont vifs et sincères les sentiments d'amitié et de tendresse avec lesquels je serai toute ma vie de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Novembre 1759.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

63

CHAUMONT DE LUCÉ AU DUC DE CHOISEUL (1)

A Lunéville, le 16 décembre 1759.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois à l'occasion de la mort de Madame Infante (2). Le roi de Pologne partage sensiblement la

le duc-roi déclarait à son gendre : « Comme je voudrais avoir à tout moment des occasions fréquentes de vous marquer mon tendre attachement, j'ai saisi avec empressement celle qui s'est présentée pour satisfaire mon penchant naturel à vous prouver, quoique faiblement, la part que je prends à tout ce qui concourt au besoin de l'État, me mettant en parallèle avec vos plus fidèles sujets. Mes vœux suppléent à la médiocrité de la valeur, que je voudrais qui soit suffisante à soutenir la gloire et la prospérité de Votre Majesté. » Et le duc de Choiseul de répondre à M. de Lucé : « On ne peut être plus touché que le Roi a été de l'action généreuse que le roi de Pologne a faite en envoyant sa vaisselle à la Monnaie... Vous ne pouvez trop assurer ce prince de la vive reconnaissance de Sa Majesté, ni de sa tendre amitié pour lui. « (Archives des Affaires étrangères ; *Correspondance, Lorraine,* vol. 144.)

(1) On sait que le duc de Choiseul avait pris en octobre 1758 la direction des Affaires étrangères.

(2) Atteinte de la petite vérole le 1er décembre, Louise-Élisabeth était morte à Versailles le 6, entre trois et quatre heures de l'après-midi; dès le lendemain soir, on l'avait descendue, sans apparat, dans les caveaux de Saint-Denis. Cf. C. STRYIENSKI, *Le gendre de Louis XV,* j. cit., pp. 447-449.

Digitized by Google

douleur que cette perte a causée à Leurs Majestés et l'affliction de ce Prince est encore aussi vive que le jour qu'il apprit cette nouvelle (1). Je me conformerai, Monseigneur, à ce que vous me faites l'honneur de me prescrire pour le deuil.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LUCÉ.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

64

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, J'ai cru que par la perte que nous venons de faire rien ne pourrait surpasser la douleur que je ressens, mais elle est au suprême degré quand je pense à celle qui vous afflige, mes sentiments n'étant réglés que sur tout ce qui vous intéresse (2). Je prie le Seigneur, Dieu de toutes consolations, qu'il vous comble de toutes ses saintes bénédictions et vous dédommage par les plus heureux événements de celui qui pénètre votre bon cœur ; vos prospérités faisant le plus sensible bonheur de celui qui est, de tout son

(1) Le courrier était arrivé à Lunéville le 9. Cf. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. V, fol. 40.

(2) Le duc de Bourgogne, qui ne s'était jamais remis d'une chute faite en 1759 et que, dès novembre 1760, on jugeait perdu, avait succombé le dimanche de Pâques 22 mars, vers trois heures du matin, âgé de neuf ans, six mois et neuf jours. Le corps est en ce moment exposé aux Tuileries, d'où il sera conduit le 1er avril à Saint-Denis, pour y être seulement inhumé le 7 mai. BARBIER, *op. cit.*, t. IV, pp. 337 à 380, *passim.* — C. STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons*, j. cit., p. 247-255. La nouvelle de cette mort a été connue le 25 à Lunéville, en même temps que la victoire remportée le 21, près de Grünberg, par le comte de Stainville sur le prince héréditaire de Brunswick. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. V, fol. 111.

Digitized by Google

cœur, de Votre Majesté le très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS ROY.

Lunéville, le 27 mars 1761 (1).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

65

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Je charge un courrier qui, j'espère, ne vous sera pas désagréable, de remettre cette lettre à Votre Majesté, afin que la partie de la famille qu'Elle verra ne lui fasse pas oublier l'autre. Mais je vous assure que ce n'est pas sans jalousie que je la vois sur le point de jouir du plaisir de vous voir et de passer avec vous l'entre deux saisons... (2).

Puisqu'il faut que je sois privé de cette satisfaction, j'essaie au moins de m'en consoler en m'entretenant de mes regrets et en chargeant mes sœurs de vous rendre fidèlement tout ce que je pense et ce que je sens, et surtout les sentiments de vive tendresse que vous me connaissez depuis que je suis au monde et avec lesquels je suis de Votre Majesté le trés respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Juin 1761 (?).]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

(1) L'écriture de Stanislas, dont la vue va s'affaiblissant, devient de plus en plus mauvaise. Tracée sous l'émotion d'une perte cruelle, cette lettre en particulier est déjà presque illisible.

(2) C'est à sa sœur Adélaïde que le Dauphin va confier ces lignes. La princesse se prépare à se rendre avec Victoire aux eaux de Plombières (voir l'Introduction). Elles se mettront en route, depuis Marly, dans la matinée du 30 juin 1761. Ce billet et le suivant pourraient, cependant, n'avoir été écrits que lors du second voyage de Mesdames en Lorraine ; en ce cas, ils devraient être datés de mai 1762.

Digitized by Google

66

MADAME LOUISE A STANISLAS

Je me flatte, mon cher Papa, que vous rendez trop de justice à ma tendresse pour n'être pas persuadé de l'envie que je porte à mes sœurs du bonheur qu'elles vont avoir (1). J'espère au moins qu'elles seront de fidèles interprètes de tous mes regrets, et qu'en vous offrant mon tendre et profond respect, elles m'obtiendront de vous, mon cher Papa, la continuation de vos bontés, qui font tout mon bonheur.

LOUISE MARIE.

[Juin 1761 (?).]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

67

MADAME ADÉLAIDE A STANISLAS

J'ai été pénétrée, mon cher Papa, et touchée jusqu'au fond de l'âme, et de la lettre que vous m'avez écrite, et du courrier que vous avez eu la bonté de m'envoyer : il m'est impossible de vous exprimer toute ma reconnaissance. Je n'ai pas trouvé le lieu de Plombières (2) aussi exécrable qu'on me l'avait dit ; il l'est cependant bien honnêtement (3). Mais je sens qu'il me plaît

(1) Voir lettre 65.

(2) Arrivées le samedi 4 juillet à Nancy (voir lettre 65), Mesdames avaient quitté La Malgrange le lendemain, pour être à Plombières à sept heures du soir.

(3) On sait combien peu le pittoresque du site était goûté à cette époque. En 1748, la marquise du Châtelet trouvait Plombières un « infernal séjour ». Voltaire l'appelait :

...sombre rivage
De Proserpine l'apanage.

Bien connue est la plaisante autant que dédaigneuse peinture que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a faite de cet « antre pierreux » dans son épître à Pallu, Plombières, août 1729.

Digitized by Google

par la proximité où je me trouve de vous et l'espérance où je suis de vous joindre bientôt (1). Les Lorrains ne sont pas assurément plus contents de moi que je le suis d'eux (2).

Ce n'est pas la faute de M. de Fontenay (3) s'il arrive un peu tard, mais la mienne. Je n'ai pu écrire plus tôt parce que j'ai commencé ce matin à prendre les eaux, qui n'ont aucun mauvais goût (4). Adieu, mon cher Papa, il n'est pas possible de vous aimer plus tendrement que je fais.

MARIE ADÉLAIDE.

[Juillet 1761.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

68

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Père, Comptant faire tenir sur sur les fonts baptismaux mes petits-enfants, je prie Votre Majesté de vouloir bien nommer le comte de Provence et de me charger de choisir quelqu'un pour le représenter dans cette cérémonie. Mon oubli à cet égard, lorsque je vous ai souhaité un bon voyage, me procure la satisfaction de vous assurer de nouveau de mes tendres sentiments pour vous (5).

(1) Adélaïde et Victoire devaient venir passer auprès de leur grand-père « l'entre deux saisons », comme disait le Dauphin. Elles seront à Lunéville le 13 août.

(2) Dans une lettre à Adélaïde, rendue publique par les soins du marquis de Choiseul, Louis XV, le 21 août, exprimait sa reconnaissance de cet accueil : « Vous ne sauriez croire, ma chère fille, combien j'ai été touché de la bonne réception que les Lorrains vous ont fait *(sic)* et je vous charge de leur en marquer toute ma satisfaction. »

(3) Officier de la suite de Mesdames.

(4) Nous savons que Madame Adélaïde fut saignée le 6 juillet au soir, « pour se préparer à l'exercice des bains », et Madame Victoire le matin du 7. (Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. V, fol. 132.) Cette lettre doit donc avoir été écrite le 7 ou le 8.

(5) Arrivé le 15 septembre 1761 à Versailles, Stanislas en était reparti le 5 octobre. Naturellement l'aïeul va accepter avec joie l'offre qui lui est faite. Le 18 du même mois, avant la messe, M. de La Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, grand aumônier de

Digitized by Google

Je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté le bon frère et gendre.

LOUIS.

[Octobre 1761.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

69

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, Nouvelle occasion de vous témoigner ma vive reconnaissance: vos bontés pour Christine (1). Elle les sent elle-même comme elle le doit, et s'il ne m'est pas possible de vous exprimer les sentiments de son cœur, vous savez du moins à quoi vous en tenir depuis longtemps pour ce qui me regarde ; et je ne vous le répéterais pas, si je ne trouvais de la satisfaction à vous dire combien tendrement je vous aime, combien je forme de vœux pour vous et avec quelle sincérité et quels sentiments inviolables je serai toute ma vie de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[(?) 1762.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

France, baptisera, dans la chapelle de Versailles, le duc de Berry, nommé Louis-Auguste, dont le parrain sera l'électeur-roi, représenté par le duc d'Orléans, et la marraine Madame Adélaïde ; puis, à l'issue de l'office divin, le comte de Provence, tenu sur les fonts par le prince de Conti, au nom de Leszczynski, et par Madame Victoire, et qui fut appelé Louis-*Stanislas*-Xavier. Cf. *Gazette de France*, 1761, p. 257 ; de Versailles, 22 octobre.

(1) Christine de Saxe, cinquième sœur de la Dauphine, qui, sous le nom de comtesse de Henneberg, se rendait en France, s'était détournée en chemin pour rejoindre Mesdames à Plombières, lors du second séjour des princesses dans cette station, en 1762. Elle y était arrivée le 24 juin et Stanislas y avait fait sa connaissance le 26. Le roi de Pologne combla de prévenances la fille d'Auguste III, l'invita à sa cour, l'associa aux fêtes données, du 10 au 25 juillet, tant à Nancy qu'à Lunéville, en l'honneur de ses petites-filles. Le 29 août, Christine se remettait en route pour Versailles. Installée en janvier 1764 comme coadjutrice de l'abbesse de Remiremont, à laquelle elle succéda en 1773, elle reviendra volontiers à Lunéville. Marie Leszczynska avait

Digitized by Google

70

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Je suis très sensible à votre souvenir dans le moment de la satisfaction dont vous jouissez de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine (1). Vous faites la mienne en me l'annonçant. Aussi ne peut-elle être plus complète, ne sentant jamais de bonheur plus parfait que celui qui fait le vôtre. Soyez-en je vous prie persuadé et de mon tendre attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 7 de mai 1764.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

71

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Dans la très vive douleur que je ressens de la perte de l'Infant don Philippe (2), je me représente combien ce triste événement vous doit affliger

même pensé un instant lui faire épouser son vieux père. Cf. P. BOYÉ, *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, pp. 513-515, 518-521. — ID., *Lettres de Stanislas à Marie Leszczynska*, nos 61 à 66, 100.

(1) Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène, Madame Élisabeth, était née le jeudi 3 mai, vers deux heures du matin.

(2) Durant un séjour à Alexandrie, où il s'était rendu avec le duc et la duchesse de Savoie, don Philippe, comme naguère sa femme (voir lettre 63), avait été frappé de la petite vérole et était mort le 18 juillet, à sept heures du matin. Un courrier de la reine avait, dès le 24, apporté la nouvelle à Commercy, où Stanislas se trouvait depuis le 3. Cf. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. V, fol. 25.

Digitized by Google

et j'envoie le chevalier de Beauvau (1) pour vous assurer que je redouble mes vœux au Seigneur de vous combler de toute consolation et vous garantir de toute affliction par sa sainte bénédiction sur toutes vos prospérités, qui feront toujours le plus sensible bonheur de celui qui est, avec le plus tendre attachement, de Votre Majesté le plus affectionné bon frère et beau-père.

STANISLAS ROY.

Lunéville, le 25 juillet 1765 (2).

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

72

MADAME LOUISE A STANISLAS

La Reine a bien voulu, mon cher Papa, se charger de cette lettre. Je m'estimerais bien heureuse si elle vous exprimait aussi tout le désir que j'aurais de l'accompagner (3). Jamais on n'a tant regretté de n'avoir pas quelque rhumatisme qui, en me conduisant aux bains de Plombières (4), me procurerait le

(1) Ferdinand-Jérôme de Beauvau-Craon, dit le chevalier. Colonel en second au régiment des gardes lorraines, brigadier des armées du roi (1758), il avait quitté le service en 1760 et résidait à Lunéville en qualité de premier gentilhomme de la chambre de Stanislas. Au reçu de la dépêche, son frère, le prince de Beauvau, était déjà parti a veille, en toute hâte, pour Compiègne.

(2) Il faut évidemment lire *Commercy* au lieu de *Lunéville*. — Depuis son arrivée dans cette résidence d'été, la santé de Stanislas donnait de sérieuses inquiétudes. Le duc-roi s'affaissait. Ce même jeudi 25, le jeune frère de Nicolas Durival lui écrivait du château, à quatre heures de l'après-midi : « Le Roi est aujourd'hui dans un état aussi satisfaisant qu'on pouvait le désirer. Il est allé à une grande messe à la paroisse avec plus de nerf qu'on n'en espérait désormais, en sorte que nous sommes rassurés pour le moment. » (*Ibid.*, fol. 88vo-89.)

(3) Afin d'éviter à Stanislas un déplacement désormais bien difficile pour le vieillard, Marie Leszczynska s'était décidée à aller le voir à Commercy. Partie de Compiègne le 17 août, la reine de France y arrivera le 19 au soir. Sur ce séjour, voir nos *Lettres du roi Stanislas à Marie Leszczynska*, pp. 44 et *sq.*

(4) Voir lettres 65 à 67.

Digitized by Google

bonheur de vous faire ma cour et de mettre à vos pieds, mon cher Papa, les sentiments d'un cœur rempli pour vous de la tendresse la plus vive et du respect le plus profond.

LOUISE MARIE.

[Août 1763.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

73

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, C'est avec bien de la satisfaction que je vous accorde une sous-lieutenance réformée en attendant qu'il en vaque une en pied. Le Régiment est en garnison à Thionville. Je vous prierais, ce qui ne vous détournera pas beaucoup, de me l'amener ici l'année prochaine, afin que je vous y reçoive vous-même (1). Mais savez-vous bien, avec toute votre bonne humeur, que je ne prétends point du tout plaisanter et que le regret de ne pouvoir partager avec la Reine le plaisir de vous embrasser (2) ne me donne nulle envie de rire. Non, je ne puis exprimer à Votre Majesté toute la vivacité de mon regret; et tout ce qui me console, c'est la certitude où je suis du bon état de votre santé (3). La mienne est tout à fait rétablie. Je suis sans fièvre depuis trois jours et j'ai été purgé ce matin pour la dernière fois. Il ne me manque plus qu'un peu de forces, qui seront bientôt recouvrées (4). Je

(1) Stanislas avait demandé, en badinant, à son petit-fils un emploi dans son régiment des Dragons-Dauphin, qui venait de prendre part en juillet aux manœuvres de Compiègne. Après avoir servi sur les côtes de Guyenne, en Flandre et finalement à l'armée d'Allemagne, durant la guerre de Sept ans, Dragons-Dauphin avait, à la paix, été envoyé à Thionville, où il était réorganisé le 1er avril 1763. Il quittera en 1766 cette garnison pour Épinal.

(2) Voir lettre 72.

(3) Voir lettre 71, note 2 de la page précédente.

(4) La maladie de poitrine qui, depuis plus de deux ans, minait secrètement le Dauphin, s'était soudain aggravée à la suite d'un gros rhume contracté lors des récentes manœuvres. Louis avait pu cepen-

Digitized by Google

vous renouvelle encore mes regrets, qui partent de la plus tendre amitié avec laquelle je serai toute ma vie de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Août 1765.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

74

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, M. de Bassompierre (1) m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a écrite. Grâce au ciel, la santé de Madame la Dauphine ne s'est point ressentie du chagrin qu'elle vient d'essuyer (2) et l'accident que j'en craignais le plus, une fausse couche, n'aura, à ce que j'espère, pas lieu (3). Je profite du départ du marquis de Boufflers (4) pour le charger de cette lettre. Je crois que vous ne le trouverez pas fort changé de sa grande maladie; mais du moins le voilà hors d'inquiétude, et c'est ce qui m'engageait à désirer qu'il se fît inoculer...

Je ne puis m'empêcher de témoigner à Votre Majesté combien je partage sincèrement la peine qu'Elle éprouvera à la récep-

dant revenir de Compiègne à Versailles, où, le 25 août, de l'aveu de Marie-Josèphe à son frère Xavier, il paraissait « très bien ». Sur les péripéties de cette maladie, voir les *Lettres de Stanislas à Marie Leszczynska*, pp. 48-51 et nos 113-127. — C. STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons*, j. cit., pp. 339-346.

(1) Léopold-Clément, marquis de Bassompierre, maréchal de camp (1759), l'un des premiers gentilshommes de la chambre de Stanislas. La marquise, née Charlotte-Nicole de Beauvau, ancienne dame du palais de Catherine Opalinska, était dame de Madame Adélaïde.

(2) Très probablement ses inquiétudes pour la santé du Dauphin. Autrement il ne pourrait guère s'agir que d'un deuil assez lointain, la mort de l'empereur François Ier (18 août), cousin germain par alliance de la mère de Marie-Josèphe.

(3) L'accident redouté survint; il n'y eut pas de grossesse officiellement déclarée.

(4) Voir lettres 39 et 48.

Digitized by Google

tion de cette lettre, qui doit être suivie du départ de la Reine. Malgré cela, j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je ressente moi-même une grande joie de la revoir, après une absence de près d'un mois (1). Toutes sortes de sentiments réveillent encore en moi la peine que j'ai éprouvée en me voyant privé cette année du plaisir bien vif pour moi de vous voir. Mais j'espère que l'année prochaine votre santé sera raffermie, pour que, sans aucun risque, vous puissiez faire le voyage. C'est alors que je me livrerai à la joie, sans trouble (2). Elle sera produite par la tendre et sincère amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

[Septembre 1765.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

75

LE DAUPHIN A STANISLAS

Monsieur mon Frère et très cher Grand-Père, La Reine veut que je vous donne moi-même des nouvelles de ma santé, à laquelle vous voulez bien vous intéresser. Elle est de beaucoup meilleure : ma toux est diminuée, quoiqu'elle subsiste encore; mes forces sont augmentées sensiblement depuis que je suis ici (3) et mon sommeil, quoique interrompu, est très bon. Le

(1) Voir lettres 72 et 73. — Marie Leszczynska quittera Commercy le 10 septembre, vers neuf heures du matin, pour arriver à Versailles le 13, à six heures du soir.

(2) Bien avant l'époque prévue pour ce douteux déplacement, le grand-père et le petit-fils ne seront plus de ce monde.

(3) Voir lettre 73. — Le Dauphin était arrivé le 4 octobre à Fontainebleau. Le 6, la Dauphine écrivait à Xavier de Saxe : « ...Il a soutenu le voyage à merveille, à mon grand étonnement... et hier il était d'une force prodigieuse et se trouve très bien depuis qu'il est ici, à la toux près, qui continue toujours. » Et à Stanislas : « Je ne puis encore être parfaitement tranquille sur l'état de M. le Dauphin ; mais je regarde les compliments que Votre Majesté veut bien me faire, comme le présage le plus heureux de son entier rétablissement... La fièvre est diminuée... voilà ce qui soutient mes espérances ; mais mon

Digitized by Google

lait d'ânesse me fait fort bien et même commence à m'engraisser (1). Je voudrais bien que vous puissiez en juger par vous-même, ne connaissant pas de plus grande satisfaction que celle de pouvoir vous assurer de vive voix de la tendre amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très respectueux petit-fils.

LOUIS.

A Fontainebleau, le 16 octobre 1765 (2).

D'après la copie de l'abbé Proyart.

76

LOUIS XV A STANISLAS

Monsieur mon Frère et Beau-Frère, Personne ne peut mieux juger que Votre Majesté de l'excès de ma douleur. Je perds mon fils le Dauphin après une maladie dont les funestes accidents ne m'ont plus laissé d'espérance depuis quelque temps, et pendant laquelle ce Prince n'a cessé de donner les preuves les plus éclatantes de toutes les qualités qui peuvent

unique confiance est en Dieu : c'est de lui seul que j'attends la conservation de M. le Dauphin; aussi suis-je très obligée à Votre Majesté de toutes les prières qu'elle a fait faire, et auxquelles elle a voulu assister elle-même. » (Cf. PROYART, *Vie du Dauphin*, j. cit., p. 300.) Mais le 20, de nouveau à Xavier : « Le bien qui a paru au commencement du voyage ne fait pas autant de progrès que je le souhaiterais... Votre pauvre sœur se meurt d'inquiétude. » (Cf. C. STRYIENSKI, *op. cit.*, p. 342.) Dès novembre, tout espoir sera perdu.

(1) Stanislas qui déclarait à sa fille, le 25 octobre : « Je crois que vos saintes prières lui sont plus salutaires que le lait d'ânesse », comptait au fond beaucoup sur l'efficacité de ce traitement. Le 11 décembre, alors que la fin est proche, il déclare : « J'espère que le lait d'ânesse dissipera la toux et que l'embonpoint naturel reviendra. » (Nos 119 et 127 des *Lettres à Marie Leszczynska.*)

(2) Cette lettre est, d'après PROYART, la dernière que le petit-fils ait écrite à Stanislas. Dans sa *Vie du Dauphin* (édit. cit., p. 180), le biographe ajoute : « Il se servit depuis ce temps-là de mains étrangères pour l'informer de l'état de sa santé et lui donner, jusqu'aux derniers instants de sa vie, de nouveaux témoignages de la vive et respectueuse amitié qu'il avait toujours eue pour lui. »

Digitized by Google

rendre sa mémoire chère à Votre Majesté (1). Au milieu d'une famille désolée, occupé de sa douleur comme de la mienne propre, je suspends un instant le cours de mes larmes pour en apprendre à Votre Majesté le triste sujet et lui marquer jusqu'à quel point, dans toutes les circonstances de ma vie, je compte sur l'amitié tendre qu'Elle doit à celle avec laquelle je suis. Monsieur mon Frère et Beau-Père, de Votre Majesté le bon frère et gendre.

LOUIS.

[Décembre 1765.]

D'après la copie de l'abbé Proyart.

77

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, Frappé du plus violent coup de douleur, je l'ai cru à son terme à ne pouvoir pas devenir plus sensible ; mais en jugeant de l'extrême affliction dont vous êtes accablé par ce funeste événement, il me le rend insoutenable (2). Dans cette suprême affliction, il ne me reste plus que l'unique espérance qu'avec votre cœur paternel et par votre résignation à la volonté du Seigneur en vous soulageant vous-même vous voudrez faire la consolation de votre famille royale, qui fait en même temps la mienne par le plus consolant intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde et par le plus tendre attachement avec lequel je suis de Votre Majesté, et de tout mon cœur, le plus tendrement affectionné beau-père.

STANISLAS Roy.

Le 25 décembre 1765.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Le Dauphin était mort à Fontainebleau le vendredi 20 décembre, vers huit heures du matin. A midi, la famille royale était repartie pour Versailles, d'où ces lignes n'ont dû être écrites que quelques jours plus tard. Voir lettres 77 et 79.

(2) C'est le dimanche 22 que Stanislas avait été informé du décès de son petit-fils (voir lettre 76). La nouvelle ne fut connue à Nancy que le 23. Cf. Journal de DURIVAL, *ms. cit.*, t. VI, fol. 106 ; ID., *Des-*

Digitized by Google

78

CHAUMONT DE LUCÉ A CHOISEUL-PRASLIN (1)

A Lunéville, le 26 décembre 1765.

Monseigneur, un courrier allant à Dresde nous a appris dimanche dernier, en passant ici, la mort de Monseigneur le Dauphin (2). Cette accablante nouvelle nous fut confirmée le lendemain par des lettres particulières et, enfin, par un courrier que la Reine a dépêché au Roi son père. Quoique Sa Majesté Polonaise fût préparée à ce triste événement, Elle n'en est pas moins consternée (3). Nous partageons vivement sa juste douleur. Elle égale l'intérêt que nous avions à la conservation d'une vie aussi précieuse et nous ne cesserons de regretter un prince dont la vertu et les qualités éminentes faisaient notre admiration. Sa Majesté Polonaise a pris aujourd'hui le deuil pour M. le duc de Cumberland, dont la mort lui fut seulement notifiée hier (4). J'attends, Monseigneur, ce que vous me ferez l'honneur de me prescrire pour celui de Monseigneur le Dauphin (5).

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et trés obéissant serviteur.

LUCÉ.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

cription de la Lorraine, t. I, p. 254. — Cette lettre n'est pas une réponse à la précédente, avec laquelle elle dut se croiser et qui n'était pas encore arrivée le 26 ; voir par contre la lettre 79.

(1) Le 13 octobre 1761, Choiseul-Stainville avait cédé à son cousin Choiseul-Praslin, fait duc et pair le 2 décembre 1762, le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il reprendra le 5 avril 1766.

(2) Voir lettre 76.

(3) Voir lettres 77 et 79.

(4) Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, troisième fils du roi George II d'Angleterre, était mort subitement à Windsor le 31 octobre. « Un deuil succédait à un autre sans intervalle ; après celui de l'Empereur on le prit pour le duc de Cumberland, et ensuite pour M. le Dauphin. » (DURIVAL, *Description de la Lorraine,* t. I, p. 255.)

(5) Le deuil en pleureuses pour le Dauphin ne commencera à la cour de Lunéville que le 30 décembre.

Digitized by Google

79

STANISLAS A LOUIS XV

Monsieur mon Frère et très cher Gendre, L'événement des plus funestes qui m'accable ne se peut faire sentir plus cruellement que par son suprême degré, en me faisant penser combien Votre Majesté en est pénétrée (1). Je le suis au point à ne pouvoir assez l'exprimer ni assez vous conjurer de ne pas oublier par votre affliction votre famille auguste désolée, seul moyen de la soulager en ménageant votre violente douleur, tandis que je ne me détournerai point des pieds du Seigneur pour fléchir sa miséricorde à soutenir Votre Majesté dans une occasion où manque toute réflexion humaine pour ne laisser agir que la divine Providence ; n'ayant de plus ardents désirs dans ce monde que tout ce qui intéresse Votre Majesté et qui puisse lui marquer le tendre attachement avec lequel je suis de Votre Majesté le très bon frère et beau-père.

STANISLAS Roy.

Le 29 décembre 1765.

D'après l'original des Archives des Affaires étrangères. *Aut.*

(1) Stanislas répond à la lettre 76, qui vient de lui être présentée et lue par M. de Lucé. Voir l'Introduction.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

Les chiffres indiquent le numéro des lettres (1).

A

ADÉLAÏDE (Madame), petite-fille de Stanislas, **21***, **31***, **35***, 65, 66, **67**.

AIX-LA-CHAPELLE (Préliminaires et paix d'), 24.

ALLARD (D'), écuyer de Madame Adélaïde, 27 *n*.

ALLIOT (François-Antoine), conseiller aulique, intendant et commissaire général de la maison de Stanislas, 37.

ANJOU (Philippe, duc d'), petit-fils de Stanislas, *b*.

AQUITAINE (Le duc d'), arrière-petit-fils de Stanislas, 50, 53, 54.

ARGENSON (René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'), ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, **7**, 8.

ARTOIS (Le comte d'), plus tard Charles X, arrière-petit-fils de Stanislas, 59, 60. **Intr.**

AUGUSTE III, électeur de Saxe, roi de Pologne, 14, 15, 16.

B

BASSOMPIERRE (Léopold-Clément, marquis de), premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, 74.

BAUFFREMONT (Charles-Roger de), dit le chevalier de Listenois, premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, 59 *n*.

BEAUVAU (Ferdinand-Jérôme, chevalier de), premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, 71.

BERRY (Le duc de), plus tard Louis XVI, arrière-petit-fils de Stanislas, 55, 56, 60, 68, **Intr**.

BINET (Georges), premier valet de chambre du Dauphin et gentilhomme ordinaire de Louis XV, 55, 58.

BOUFFLERS (Charles-Marc-François-Régis, marquis de), capitaine des

(1) Les numéros gras indiquent que la personne dont le nom précède est signataire de la lettre. Quand un numéro est suivi d'une *n*, c'est aux notes qu'il y a lieu de se reporter. On se rappellera que l'astérisque correspond aux lettres dont l'orthographe a été exactement reproduite. Nous renvoyons aussi à l'Introduction (*Intr.*) pour quelques lettres, non datées, qui y ont trouvé place, ainsi qu'aux deux lettres antérieures à 1737, données hors série et cotées *a* et *b*.

Digitized by Google

gardes du corps de Stanislas, menin du Dauphin, 39, 46, 47, 48, 50, 51 *n*, 52, 57, 74.

Bourgogne (Le duc de), arrière-petit-fils de Stanislas, 34, 38, 39, 40, 41, 60, 64. **Intr.**

Brassac (Guillaume-Alexandre, comte de), chambellan de Stanislas, 5 *n*, 58 *n*.

Bressey (Claude-Marie, comte de), mestre de camp de Royal-Pologne, capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Stanislas, 5 *n*.

Burgos (Ville de), 25.

C

Castéja (René-François de Biandos, comte, puis marquis de), gentilhomme de la chambre de Stanislas, 1 *n*.

Catherine Opalinska, femme du roi Stanislas, **3**, 5 *n*, 8, **10, 13**, 14, 16, 18.

Chabot (Louis-Auguste, vicomte de), maréchal de camp, 39.

Charles X, *voir* Artois (comte d').

Chatelet-Lomont (Marie-Louis-Florent, comte du), chambellan de Stanislas, 39.

Chaumont (Jean-Baptiste de), comte de Lucé, gentilhomme ordinaire de Louis XV, puis son envoyé à Lunéville, 1, 7, **8, 58, 63, 78.**

Choiseul (Le duc de), premier ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, 63.

Choiseul-Praslin (Le duc de), cousin et successeur du précédent aux Affaires étrangères, 78.

Choiseul (Arnauld-César-Louis, vicomte de), 51, 52.

Choisy (Château de), 11.

Christine de Saxe, sœur de la Dauphine, 69.

Colorno (Château de), 34.

Commercy (Ville et château de), 56, 71, 72 *n*, 74 *n*.

Coulon (M. de), écuyer ordinaire de Marie Leszczynska, 1 *n*.

Cour de France, *voir* France.

Cumberland (Guillaume-Auguste, duc de), 78.

D

Dauphin (Le), *voir* Louis.

Dauphin infanterie (Régiment), *voir* Régiment.

Dauphine (La), *voir* Marie-Thérèse, Marie-Josèphe.

Dresde (Ville de), 15, 16, 78.

Dragons-Dauphin (Régiment des), *voir* Régiment.

Dufour, gentilhomme ordinaire de Louis XV, 32 *n*.

E

Élisabeth (Madame), arrière-petite-fille de Stanislas, 70.

Escurial (Palais de l'), 25.

F

Famille royale (La), *voir* France.

Ferdinand (don), infant, puis duc de Parme, arrière-petit-fils de Stanislas, 34.

Fleury (Le cardinal de), premier ministre, 2, 3.

Fleury (André-Hercule de Rosset, duc de), neveu du précédent, premier gentilhomme de la chambre de Louis XV, gouverneur de Lorraine et Barrois, 18.

Fontainebleau (Ville et château de), 14, 75.

Fontenay (M. de), 67.

Fontenoy (Bataille de), 5 et *n*.

France (Famille royale de), 2, 3, 26, 34, 41, 76.

France (La), 8, 62.

France (La cour de), 7.

France (Le roi de), *voir* Louis XV.

Digitized by Google

G

GRAMONT (Antoine - Adrien - Charles, comte de), menin du Dauphin, 39.

H

HENRIETTE (Madame), petite-fille de Stanislas, **20***, **30***, 42, 43, 44.

HORN (Arved-Bernard, comte), ministre suédois, **a**.

I

INFANT (L'), *voir* Philippe (Don).

INFANTE (Madame), Louise-Élisabeth, duchesse de Parme, femme du précédent et petite-fille de Stanislas, 2, 3, **24***, **25***, **26***, **29***, **34***, **41***, 63.

INFANTE (L'), *voir* Isabelle (Doña).

INFANTE D'ESPAGNE (L'), *voir* Marie-Thérèse.

ISABELLE (Doña), infante de Parme, femme de Joseph II, arrière-petite-fille de Stanislas, 34, 41.

L

LA FARE (Le maréchal de), chevalier d'honneur de la Dauphine, 19.

LA VERA (M. de), majordome de Madame Infante, 27 *n*.

LESZCZYNSKA (Marie), *voir* Marie Leszczynska.

LISTENOIS (Le chevalier de), *voir* Baufremont.

LOMONT (Le comte de), *voir* Châtelet-Lomont.

LORGES (Louis de Durfort-Duras, comte de), menin du Dauphin, 51, 52.

LORGES (Guyonne-Marguerite-Philippine de), fille du précédent, 51, 52.

LORME (M. de), gentilhomme ordinaire de Louis XV, 50 *n*.

LORRAINS (Les), 67.

LOUIS XV, roi de France, **1**, **4**, **5 n** (2 lettres), 6, 7, 8, 9, 10, **11**, 12, 13, **14**, **15**, **16**, 17, **22**, 23, **32**, 33, **38**, 39, 40, 41, 42, 46, **47**, 48, 49, 50, 51, **53**, 54, **55**, 56, 57, 58, 59, 63, 64, **68**, 70, 71, **76**, 77, 79.

LOUIS, dauphin de France, petit-fils de Stanislas, *a*, 4, **5***, **6***, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, **18***, **27***, **33* n**, **39**, **43***, 46, 47, **48**, **49***, **51**, **52**, **57**, **60**, **61**, **62**, **65**, **69**, **73**, **74**, **75**, 76, 77, 78, 79.

LOUIS XVI, *voir* Berry (Duc de).

LOUIS XVIII, *voir* Provence (Comte de).

LOUISE (Madame), petite-fille de Stanislas, 1, **45***, **66**, **72**.

LOUISE-ÉLISABETH, *voir* Infante (Madame).

M

MADAME (La Petite), *voir* Marie-Thérèse, Zéphirine.

MADRID (Ville de), 4.

MALGRANGE (Château de la), près Nancy, 8, 9, 12, 13, 50, 58.

MARBEUF (Le comte de), chambellan de Stanislas, 33 *n*.

MARBEUF (Le chevalier de), frère du précédent, chambellan, puis premier gentilhomme de Stanislas, 33 *n*.

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, seconde femme du Dauphin, 14, 15, 16, 17, **19***, **28***, 32, 33, 34, 38, 39, **44***, 50, 55, 56, 59, 70, 74.

MARIE LESZCZYNSKA, reine de France, 1, 13, 21, 26, 34, 41, 47, 63, 72, 73, 74, 75, 78.

MARIE-THÉRÈSE, infante d'Espagne, première femme du Dauphin, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

MARIE-THÉRÈSE, fille de la précédente, première Petite Madame, arrière-petite-fille de Stanislas, 7, 8, 9, 10, 22, 23.

MARIE-ZÉPHIRINE, *voir* Zéphirine.

MELIS (Camp de), 6.

N

NANCY (Ville et place Royale de), 49, 58.

Digitized by Google

O

Opalinska (Catherine), *voir* Catherine Opalinska.

Ossolinski (François-Maximilien, comte de Tenczyn, duc d'Ossolin-), grand maître de la cour de Lunéville, 40.

Ostende (Prise d'), 6.

Ottoboni (Le cardinal Pierre), b.

P

Parme (Ville de), 41.

Pernot du Buat, gentilhomme ordinaire de Louis XV, 59 *n.*

Petite Madame (La), *voir* Marie-Thérèse, Zéphirine.

Philippe V, roi d'Espagne, 7.

Philippe (Don), duc de Parme, fils du précédent et petit-gendre de Stanislas, 2, 3, 34, 71.

Plombières (Ville et bains de), 65, 66, 67, 72.

Pologne (La reine de), *voir* Catherine Opalinska.

Pologne (Le roi de), *voir* Auguste III.

Provence (Le comte de), plus tard Louis XVIII, arrière-petit-fils de Stanislas, 58, 60, 68, **Intr.**

R

Régiment Dauphin infanterie, 57.

Régiment des Dragons-Dauphin, 73.

Reine (La), *voir* Catherine Opalinska, Marie Leszczynska.

Rochechouart (François-Charles, comte de), marquis de Faudoas, lieutenant général, 39.

Rochechouart (Diane-Adélaïde de), fille du précédent, 39.

Roi (Le), *voir* Louis XV.

Rouillé (Antoine-Louis), comte de Jouy, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, 58.

Royale (Place) à Nancy, *voir* Nancy.

S

San Vitale (Le comte), chevalier d'honneur de Madame Infante, 41.

Saxe (Christine de), *voir* Christine.

Saxe (L'électeur de), *voir* Auguste III.

Saxe (Marie-Josèphe de), *voir* Marie Josèphe.

Sophie (Madame), petite-fille de Stanislas, **37***.

Stanislas Leszczynski, **2, 9, 12, 17, 23, 33, 40, 42, 46, 50, 54, 59, 64, 71, 77, 79, Intr.** — Cité dans toutes les autres lettres.

T

Thévenin de Tanlay, gentilhomme ordinaire de Louis XV, 38 *n.*

Thionville (Ville de), 73.

Tournai (Camp devant), 5 *n.*

Tournai (Ville et citadelle de), 5 *n.*

Trianon (Palais de), 21.

V

Verneuil (M. de), secrétaire du cabinet de Louis XV, 7.

Versailles (Ville et cour de), 25.

Victoire (Madame), petite-fille de Stanislas, **36***, 65, 66.

Z

Zéphirine (Marie-), la seconde Petite Madame, arrière-petite-fille de Stanislas, 32, 33, 34.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LA

FAMILLE DES ARMOISES

LA BRANCHE D'AUTREY

PAR

Léon GERMAIN de MAIDY

L'église d'Autrey (1), où l'on remarque différents monuments et des inscriptions qui offrent de l'intérêt, est accostée d'une ancienne chapelle seigneuriale, servant maintenant de sacristie. Dans le pavé existent encore sept pierres tombales de la célèbre famille des Armoises, dont une branche a possédé l'importante seigneurie d'Autrey depuis environ le milieu du XV^e^ siècle jusque tout à fin du XVI^e^. Ces dalles représentent les défunts debout dans des niches de style Renaissance; des inscriptions en suivent les bords ; mais elles sont souvent fort détériorées. Pendant longtemps (2), j'en ai fait l'objet de recherches, compliquées et difficiles, car la branche d'Autrey est l'une des plus mal traitées dans l'informe essai généalogique sur la maison des Armoises

(1) Meurthe, arrond. Nancy, cant. Vézelise, dans l'ancien comté de Vaudémont.

(2) Il y a une quarantaine d'années que j'ai été étudier sur place ces pierres tombales.

Digitized by Google

qu'a publié dom Calmet (1). J'aurais sans doute renoncé à rédiger le résultat de mon labeur, n'en étant pas suffisamment satisfait, si une heureuse surprise ne s'était produite : il y a quelques années, M. H. Thiry, architecte diplômé, qui avait eu occasion de se rendre plusieurs fois dans cet agréable village, y a vu les pierres tombales et a pris la résolution d'en faire des dessins très soignés. Après en avoir achevé trois et ayant appris que je m'occupais des mêmes monuments, il a eu l'aimable attention de me donner des photographies de ces dessins, en me permettant de les reproduire ; il avait bien voulu me promettre la suite ; mais les graves événements survenus depuis cette époque l'ont sans doute obligé à renoncer à son projet. En possession de ces trois dessins remarquablement exacts, je me suis senti moralement forcé de terminer mon ouvrage et de le faire paraître tel que j'ai pu le composer.

La lignée des personnages dont j'ai à parler a pour auteur Louis Ier, fils de Philippe des Armoises et d'Isabelle du Fay, héritière en partie d'Autrey. C'est ce que dom Calmet reconnaît en un endroit (2), tandis que, dans un autre, il appelle la mère de Louis « Alix de Guisainville (3) » et qu'au chapitre de la branche d'Autrey, il la nomme Julienne de Mandres. Cette dernière était, en réalité, l'aïeule paternelle de Louis, c'est-à-dire la femme de François des Armoises, le père de Philippe, comme dom Calmet le reconnaît lui-même ailleurs (4). Quant à François, le même historien varie pareillement ; il semble tantôt faire de lui un fils de Simon des Armoises et de

(1) Dom CALMET, *Hist. de Lorr.*, 2e édit., t. V, Dissert., col. *clvij* à *cc* : « Généalogie de la maison des Armoises ». Sur la branche d'Autrey, v. col. *clxxi à clxxij*.

(2) *Id.*, col. *clxij*.

(3) *Id.*, col. *clxix*.

(4) *Id.*

Digitized by Google

Marie de Chambley (1), alors qu'il l'indique autre part comme le second fils de « Jean des Armoises, apparemment l'aîné », et d' « Agnès de Volzire (2) ». Cette dernière opinion me paraît exacte, sauf à remplacer Jean dit l'Aîné par Jean dit le Jeune qui, je crois, était son neveu, et le nom de Volzire par celui de Vouziers (3).

François épousa certainement Juliane (4) de Mandres, qui, devenue veuve, se remaria à Renauld Paixel, de Verdun (5).

Philippe des Armoises paraît avoir été leur fils unique. Il épousa Isabelle du Fay et peut-être ensuite Alix de Gussainville. C'est évidemment d'Isabelle qu'il eut Louis, héritier par sa mère de la seignerie d'Autrey. Je n'ai pu me rendre compte des terres que possédait son père et dont il aurait dû recevoir au moins une partie, la principale.

LOUIS Ier DES ARMOISES

Louis Ier (6) des Armoises, auteur de la branche d'Autrey, est resté jusqu'à présent un personnage connu d'une façon très incomplète et en partie erronée. On verra qu'il a été tué en février 1490 ; or dom Calmet lui attribue des actes postérieurs à cette date ; il l'a confondu avec son fils Louis II. — J'ai reconnu à Autrey la tombe de Louis et de sa femme et celle de leur fille Renée, peut-être la seule

(1) Dom Calmet, *ibid.*, col. *clxvj*.

(2) *Id.*, col. *clxij*.

(3) Voir Henry Vincent, *La maison des Armoises originaire de Champagne*, dans *M. S. A. L.*, 1877, p. 220-221.

(4) On trouve, bien entendu, des variantes de ce nom.

(5) Cf. René de Mandre, *Les familles et les localités du nom de Mandre ou Mandres*, La Chapelle-Montligeon, in-8°, 1904, p. 54.

(6) C'est la première fois, je crois bien, que ce nom apparaît dans l'histoire de la famille des Armoises et il semble avoir continué d'y être donné à l'aîné de chaque génération. Je ne connais pas la raison pour laquelle il a été ainsi adopté.

Digitized by Google

qu'ils aient eue et qui était ignorée. Par l'examen des textes des épitaphes, je suis, non sans peine, arrivé, si je ne m'abuse, à fournir sur ces trois personnages des renseignements nouveaux et importants. Il n'est pas, d'ailleurs, entré dans mon plan de rechercher et de citer tous les documents qui se rapportent à Louis et à sa postérité; j'aurais été ainsi entraîné trop loin et au delà de ce qui est à fixer principalement : la chronologie, les mariages et l'énumération des enfants.

Ainsi que je l'ai dit, Louis Ier était fils, apparemment unique, de Philippe des Armoises et d'Isabelle du Fay, héritière de la seigneurie d'Autrey. On peut supposer qu'il est né vers 1460. Dom Calmet lui donne les qualifications suivantes, dont certaines, notamment les deux dernières, se rapportent sans doute à son fils Louis II, puisque cet historien a parfois pris l'un pour l'autre : « Seigneur d'Autrey, de Puligni (1), S. Menge (2), Basoiles (3), Bouconvilles (4), Conseiller et Chambellan de Son Altesse, Grand Gruyer de Lorraine (5), et Bailli de Vaudémont (6). »

En 1485, une sentence du bailliage des Vosges, confirmée par celui de Nancy, débouta Louis des Armoises de ses prétentions sur les sujets du village de Saint-Menge (7).

(1) *Pulligny*, canton de Vézelise.

(2) *Saint-Menge*, Vosges, arr. et cant. de Mirecourt.

(3) *Bazoille*, Vosges, arr. et cant. de Neufchâteau.

(4) *Bouconville*, Meuse, arr. Commercy. cant. Saint-Mihiel.

(5) Louis Ier paraît être mort trop jeune pour avoir pu recevoir la charge de grand-gruyer; le plus ancien qu'ait retrouvé Henri Lepage est son parent Pierre du Fay, nommé à la fin de l'année 1481. (H. LEPAGE, *Les Offices...*, dans *M. S. A. L.*, 1869, p. 249.)

(6) Cette qualification doit se rapporter à Louis II; en effet, dans sa liste des baillis du comté de Vaudémont, H. Lepage (*op. cit.*, p. 111), cite Thomas de Pfaffenhofen, 1470-1476, puis Guérard de Pfaffenhofen, 22 septembre 1500, en survivance de Thomas, son père.

(7) H. LEPAGE, *Le département des Vosges*, t. II, p. 467.

Digitized by Google

Ainsi qu'on le verra, il paraît s'être marié l'année suivante.

Son épitaphe, qui n'est plus lisible entièrement, porte qu'il mourut l'an *mil cccc iiii...* ; à ce dernier nombre, il faut évidemment ajouter en « exposants » deux petits *x* (iiii^{xx} = 80), puis une suite pour permettre de lire *89*, car c'est à la fin de 1489, vieux style, que Louis fut tué, probablement le 17 février. En effet, la même épitaphe dit qu'il « fut occis en l'armée de monseigneur le duc... », ce qui est vague ; toutefois, celle de sa fille Renée († 1520), qu'on verra plus loin, la dit issue de « feu Loys des Armoysses, qui fut occy devant *ancy* ». Si l'on ne savait pas que Louis est mort sûrement après 1480, on serait tenté de placer un *N* devant *ancy* et de lire *Nancy ;* mais la bataille qui termina la guerre de Lorraine s'est livrée le 5 janvier 1477 et, à l'époque, on écrivait plutôt *Nancey*. Le mot *Ancy* me paraît complet ; il désigne un village (1) où un combat a eu lieu vers la date indiquée. Il y avait alors des difficultés entre le duc de Lorraine et la ville de Metz. « Le 17 février 1490, dit A. Digot, René envoya un héraut d'armes remettre aux bourgeois une déclaration de guerre, s'avança du côté d'Ancy et assiégea l'église de ce village, où les habitants s'étaient réfugiés et combattaient avec valeur. Après un assaut meurtrier, les Lorrains pénétrèrent dans l'église et en massacrèrent presque tous les défenseurs (2). » C'est apparemment dans cet assaut que Louis des Armoises perdit la vie.

D'après dom Calmet, Louis se serait marié deux fois. « Il épousa, dit cet historien, le 30 janvier 1486, 1° Jeanne de Remeréville, et 2° Jeanne de Ligniville, Dame d'Autrey. » Je crois bien qu'il y a là deux lectures différentes et défectueuses d'un même nom de famille ; ces deux

(1) Ancy-sur-Moselle, arr. Metz, cant. Gorze.

(2) Aug. Digot, *Hist. de Lorraine*, 1856, t. III, p. 389.

Digitized by Google

dames, qui ont le même prénom et dont le nom de famille finit également en *ville*, n'en font qu'une; en outre, je ne connais pas, à cette époque, de famille féodale appelée Rémérèville (1), ni d'alliance entre Louis et la maison de Ligniville, qui n'a nullement possédé la seigneurie d'Autrey. Il est seulement permis d'admettre l'exactitude du prénom et de la date.

D'après un recueil manuscrit de quartiers généalogiques (2), sur lequel je reviendrai, le nom porté par la femme de Louis serait *Reneville*; l'écu offre un *chevron accompagné de trois merlettes de sable* (3); le quartier de la mère est *Hercourt*, avec un écu *de gueules à deux fasces d'or*, ce qui convient à l'illustre famille d'Harcourt (4). Je retrouve le même nom *Reneville* parmi les quartiers d'un membre de la famille du Hautoy, avec l'écu *d'argent au chevron* qui paraît être *de sable, accompagné de trois merlettes de même*. Je suis fortement disposé à croire que *Reneville*, peut-être *Renneville*, est le vrai nom, qui a été dénaturé en *Remerèville* et en *Ligniville*; c'est le nom de la femme de Louis Ier.

Ce nom est confirmé par le manuscrit auquel j'ai fait allusion: il fournit les huit quartiers d'Anne des Armoises, femme de Nicolas de Dommartin et fille de Louis II des

(1) Meurthe, arr. Nancy, cant. Saint-Nicolas.

(2) Bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine. Manuscrit n° 204.

(3) Les couleurs n'ont pas été mises; mais, le dessin ayant été fait à la plume, les merlettes sont remplies à l'encre et, par conséquent, *de sable*, ce qui est d'ailleurs la couleur habituelle de ces oiseaux; cependant on verra plus loin qu'il faut lire: *de gueules*.

(4) Je n'ai pas trouvé cette alliance dans le *Dict.* de Moréri, à l'art. *Harcourt*.

(5) On verra bientôt qu'au lieu de *sable*, il faut mettre *gueules*. Du mariage d'un *Franqueville* avec une *Reneville* serait née Marguerite de Franqueville, qui épousa Gérard du Hautoy. Ce dernier fournit son dénombrement de la terre de Récicourt en 1499; il mourut en 1540 et Marguerite en 1502: voir mes articles *Récicourt*, 1884, p. 6, et *L'Église de Nubécourt*, 1886, p. 26, 27, 31.

Digitized by Google

Armoises ; celui-ci est indiqué comme fils de Louis 1er et de Jeanne de Renneville (1). Il y a là une preuve qui me paraît convaincante.

Cet article était déjà rédigé, lorsque j'ai eu l'idée heureuse de consulter mon savant et excellent confrère M. Louis Régnier, d'Evreux. Voici le principal de sa réponse, qui confirme mon opinion et dont je le remercie vivement :

« La famille de Renneville dont vous me parlez a bien possédé la seigneurie de ce nom, au Vexin normand (canton de Fleury-sur-Andelle, arr. des Andelys, Eure). Son nom s'écrivait et se prononçait *Erneville* au Moyen Age. Le *Dictionnaire historique des communes de l'Eure*, par Charpillon et Caresme, en parle de 1203 à 1405 (t. II, p. 706) et lui donne pour armoiries : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes du même.* »

Mon obligeant confrère me donnait ensuite des indications sur les recherches qu'il y aurait à faire relativement à cette famille ; mais cela m'entraînerait loin sans grande utilité pour le sujet dont il s'agit et c'est bien au hasard, je crois, qu'il faudra s'en remettre pour apprendre comment une jeune fille de cette famille a épousé Louis des Armoises.

La pierre tombale de ces époux, dont je n'ai pas eu le temps de faire une description détaillée, est fort grande (2,58 × 1,26). D'après mes notes, elle représente Louis et Jeanne, chacun dans une niche à cintre surbaissé, l'ensemble encadré en haut par une arcade à contre-courbe, le tympan décoré d'une rosace. Dans les tympans-écoinçons, l'on voit deux grands écus de genre médiéval, le premier aux armes de la famille des Armoises (2), le

(1) Ces prénoms ne sont pas inscrits ; mais ils ressortent de la disposition logique des quartiers, telle que j'ai pu l'établir.

(2) On les blasonne : *Gironné de douze pièces d'or et d'azur, à un écusson parti d'argent et de gueules en abîme.* Il est probable que

Digitized by Google

second, celui de la femme, au chevron (1) accompagné de trois oiseaux. Ce blason s'accorde tout à fait avec ceux que donne le manuscrit et auxquels est joint le nom de Reneville. L'inscription, en gothique bourgeoise, sauf quelques majuscules, commence, non dans le haut, mais seulement sur le côté sénestre. Voici ce que j'y ai lu :

Cy gist noble hom̄e Loys des Hermoises escuier seigneur daultrey et de Bazolles ē partie qui fut occis en larmee de mōseigr le duc..... ..... mil cccc | iiii..... .... lle sa fēme q. trespassat la m |

Le texte s'arrête là, comme si, l'ayant préparé à l'avance, on avait oublié, après le décès, d'y ajouter la date mortuaire. Pareil fait n'est point rare.

Il est probable que le seigneur d'Autrey fut tué dans la fleur de l'âge, car d'habitude, à cette époque, on se mariait jeune et, je le répète, il avait épousé Jeanne de Renneville, le 3 janvier 1486, sans doute ancien style.

Louis Ier paraît avoir été le père de Louis II, qui suivra, et de Renée, inconnue de dom Calmet. Outre Louis II, il donne au même seigneur deux enfants : « Anne des Armoises, qui épousa Nicolas de Dommartin », et un fils qu'il nomme « Nicolas d'Autrey ». Mais, plus loin, il fait d'Anne une fille de Louis II et je crois que telle est la vérité. Quant à Nicolas, il dit : « En 1563, Nicolas des Armoises, au nom de ses frères et sœurs et consors héritiers de Nicolas d'Autrey, Seigneur de Pont-sur-Madon (2), vendent au duc Charles III ce qui leur appartient dans le

la branche d'Autrey *brisait* par l'addition d'une petite pièce à l'un des angles supérieurs de l'écu ; j'ai quelque motif de penser que ce pouvait être une fleur de lis, peut-être à cause du nom de Louis, le plus souvent porté par les rois de France.

(1) Ma note porte : chevron *bordé*, parce que le sculpteur a exagéré la largeur des bords.

(2) Vosges, arrond. Mirecourt, cant. Charmes.

Digitized by Google

Four Bannal de Charmes. » Je connais le document ou, du moins, une ratification de la vente, faite par les autres héritiers ; j'en trouve une analyse étendue dans l'Inventaire de Dufourny (1). On y voit bien figurer un Nicolas des Armoises, mais il est qualifié seigneur de Neuville-sur-Orue (2) ; il se rattache donc à la branche de ce nom (3) et nullement à celle d'Autrey. Quant à Nicolas d'Autrey, seigneur de Pont-sur-Madon, j'ai tout lieu de le croire de l'ancienne famille d'Autrey, issue de celle de Vandières (4).

Sur Renée, qui devait être encore jeune, je ne sais rien de plus que ce que nous apprend son monument funéraire. C'est une grande pierre tombale, de dimension à peu près pareille à la précédente (2,57 × 1,19), gravée dans le goût de la Renaissance. Elle offre l'image d'une jeune femme dans une niche à cintre garni d'oves ; les tympans-écoinçons renferment deux écus, le premier aux armes de la famille des Armoises ; le second m'avait paru meublé de *deux* chevrons, accompagnés de trois oiseaux ; mais il est probable que l'apparence de deux chevrons provient de l'épaisseur trop grande donnée par l'artiste aux bordures du seul chevron qu'il avait à reproduire : il ne peut y avoir là que l'écu de Jeanne de Renneville,

(1) Ms. de la Bibliothèque municipale de Nancy, t. III, p. 79, d'après la layette Charmes, 28.

(2) Meuse, arr. Bar-le-Duc, cant. Revigny.

(3) Il s'agit sans doute de Nicolas (fils de Nicolas des Armoises, seigneur de Neuville-sur-Orne, et d'Yolande de Nettancourt), cité en 1563 : L. Le Mercier de Morière, *Recherches sur la famille des Armoises...*, dans *M. S. A. L.*, 1881, p. 319-320.

(4) Tout problématique que ce soit, on peut se demander s'il ne conviendrait pas de considérer comme une fille de Louis Ier la dame nommée par dom Calmet dans le passage suivant, qui paraît se rapporter à Louis II (fils de Louis Ier) et à une de ses sœurs : « Enguerrand des Armoises, Seigneur de Fléville, Aulnoy ou Aulnoû-la-Grange, partage en 1551 avec le Seigneur d'Autrey et la dame Claude des Armoises. » (Dom Calmet, *Ibid.*, col. *cxcvj*.)

Digitized by Google

mère de Renée. L'inscription, le long des quatre bords, est en caractères gothiques, de grand style, sauf le dernier mot, *amen*, en belle capitale de la Renaissance. Je l'ai lue ainsi :

Cy gist Renee fille de feu Loys des | Armoysses qui fut occy deuant ancy Jady seigneur daultrey de sainct Menge et de Bassaille (1) en partie laquelle morut | le viiie iour de septembre en lan mil vc et rr priez dieu pour elle AMEN.

Cette inscription est très intéressante, puisqu'elle révèle une fille de Louis Ier et nous fait connaître dans quelles circonstances il fut tué.

LOUIS II DES ARMOISES

Louis II des Armoises est le seul fils que l'on connaisse de Louis Ier qui, comme on l'a vu, avait épousé, le 30 janvier 1486 (sans doute 1487, n. st.), Jeanne de Renneville. Ce fils était donc encore tout jeune, lorsque son père fut tué en février 1490. On peut croire qu'il hérita de toutes les terres qu'avait possédées Louis Ier, c'est-à-dire Autrey, Pulligny, Saint-Menge, Bazoille, Bouconville. Il fut bailli du comté de Vaudémont, après Guérard de Pfaffenhofen, que l'on rencontre à ce poste en 1546, sans savoir quand il le quitta (2) ; de plus, Louis fut grand-gruyer de Lorraine ; on le trouve à cet office en 1551 et il y resta jusqu'à sa mort (1564) (3). On le voit conseiller d'État en 1531-1532 (voir plus loin).

(1) On remarquera en ce mot, comme plus haut en *Armoysse*, le doublement de l'*s*, ce qui, avec beaucoup d'autres exemples analogues, semble prouver que cette lettre se prononçait habituellement *ç*.

(2) H. Lepage, *Les Offices...*, *loc. cit.*, p. 111-112.

(3) *Id.*, p. 249.

Digitized by Google

On retrouve à Autrey les dalles funéraires de Louis II et de deux femmes, dont la première était inconnue de dom Calmet ; elle mourut en 1522 (5 février 1521, a. st.), probablement très jeune et sans avoir laissé postérité ; malheureusement, son nom est détérioré sur la pierre tombale ; j'ai cru lire VIEN... (1) DE LA SALLE ; son écu offre un chevron accompagné de trois fleurs de lis ; je n'ai pu découvrir de quelle famille il s'agit.

Louis ne tarda pas à se remarier ; il épousa avant 1540 (2) « Philippe de Bassompierre, fille de Christophe de Bassompierre, chevalier, et de Jeanne de Ville (3) ».

On connaît différents faits qui se rapportent à Louis II des Armoises. Je vais les énumérer dans l'ordre chronologique.

Le 5 février 1522 mourut sa première femme (4).

Dom Calmet dit de lui (ou plutôt de son père, mais à tort) :

« Le 3 Mars 1523 (5), il fit ses reprises de tout ce qu'il tenoit du Duc de Lorraine au Bailliage de Bar.

« Le même jour et la même année, il fit aussi ses reprises pour la Seigneurie de Basoile (6), Bailliage de Bassigny. »

« Il se trouva le 6 Juin 1528 aux Assises tenues à Nancy. »

(1) Ce fragment est très incertain.

(2) C'est-à-dire que, d'après dom Calmet, cette union existait en 1540 ; elle aurait donc pu, à la rigueur, n'avoir été contractée qu'en cette année.

(3) Cf. le *Dict.* de MORÉRI, de 1759, art. *Bassompierre*. Il dit que Christophe Ier, sire de Bassompierre et de Harouel (Haroué), épousa, en 1494, Jeanne de Ville (sur Illon); il eut trois fils et trois filles, « dont la première mariée à Louis Desarmoises, sieur d'Autrey ».

(4) D'après son épitaphe, qu'on lira plus loin.

(5) Sans doute 1524, n. st.

(6) A la même époque, une partie de la seigneurie de Bazoille continuait d'appartenir à la maison du Fay.

Digitized by Google

« Il fut fait Conseiller d'État par Lettres du 11 Novembre 1531 ou 1532 (1). »

Je lis dans la table de l'Inventaire de Dufourny : « Louis Desarmoises, écuier, seigneur de Basoilles, Autrey, Saint-Menge, reprend en fief Basoilles en 1536 (2). »

Louis II, dit dom Calmet, « épousa Philippe de Bassompierre, avec laquelle il vivoit en 1540 (3) ».

« En 1543, dit Henri Lepage, Louis des Armoises, seigneur d'Autrey, était capitaine de vingt lances du duc, comme on le voit par un mandement de ce prince, donné à Vézelise (4), le 10 octobre de cette année, enjoignant au receveur du comté de Vaudémont de délivrer dix francs au sieur d'Autrey, « cappitaine de noz vingt lances », pour dépense par lui faite en conduisant de l'artillerie à La Mothe (5) (B. 9812). » Il s'agissait, continue le même auteur, de vingt lances fournies, c'est-à-dire vingt hommes d'armes et quarante archers, détachés de la compagnie de cent lances des ordonnances du roi dont le duc de Lorraine avait reçu le commandement. Ces vingt lances étaient attachées à la personne du duc et résidaient en Lorraine, tandis que le reste de la compagnie demeurait en France (6).

En 1546, rappelle dom Calmet, Louis des Armoises « porta la Bannière de Vaudémont au convoi du duc

(1) Dom CALMET, *ibid.*, col. *clxxj*.

(2) Table des noms de personnes : Inventaire de Dufourny (Biblioth. munic. de Nancy) ; elle renvoie au t. VII, p. 644.

(3) Dom CALMET, *ibidem*, col. *clxxij*.

(4) Ch.-l. de canton, arr. Nancy ; ancienne capitale du comté de Vaudémont.

(5) La célèbre forteresse lorraine, Haute-Marne, arr. Chaumont, cant. Bourmont.

(6) H. LEPAGE, *Bagard, lieutenant de la compagnie de lances du duc Antoine*, dans *J. S. A. L.*, 1881, p. 67, note 1 ; cf. du même, *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine*, 1884, p. 153.

Digitized by Google

François ». C'est bien ce que dit Emond du Boullay au cours de son récit de cette cérémonie ; de plus il qualifie Louis de chevalier (1). Louis aurait donc été armé chevalier dans une circonstance encore inconnue.

A l'article de la branche d'Aulnoy et au sujet d'Enguerrand, fils de Pierron des Armoises et d'Anne de Custine, dom Calmet dit : « Enguerrand des Armoises, Seigneur de Fléville, Aulnoy ou Aulnoû-la-Grange, partagea en 1551 avec le Seigneur d'Autrey et la dame Claude des Armoises (2). » Ce seigneur d'Autrey ne pouvait être, ce me semble, que Louis II. Quant à cette dame Claude, je ne sais ce qu'il faut en penser. Serait-elle une sœur de Louis?

Dans sa liste des grands-gruyers de Lorraine, Henri Lepage cite : « Louis des Armoises, seigneur d'Autrey, grand gruyer et maître des eaux et forêts du duché de Lorraine, par la résignation de François de Dommartin, 1er Avril 1551 (3). » Dom Calmet place, par erreur, cette nomination en 1554 ; il se trompe, de plus, en mettant le nom de *Nicolas* de Dommartin pour celui de *François*. Nicolas, gendre de Louis des Armoises, lui succéda à ce poste. Louis, continue dom Calmet, « exerça cette charge jusqu'en 1564 », c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

« En 1554, Louis des Armoises tint les assises de Châtenois et Neufchâteau, assisté de Louis de Bourgogne, son lieutenant (4). »

Le 2 juin 1558 est le jour du décès de Philippe de Bassompierre, la seconde femme de Louis.

(1) Il note dans son énumération des bannières généalogiques : « Vauldemont, quarte ligne, portée par Loys des Armoises, chevalier, seigneur d'Aultrey. » (Abbé Guillaume, *Cordeliers et chapelle ducale de Nancy*, dans *M. S. A. L.*, t. II [1851], p. 171.)

(2) Dom Calmet, *Ibid.*, col. *cxcxvj*.

(3) H. Lepage, *Ibid.*, p. 249.

(4) H. Lepage, *Ibid.*, p. 249, n. 1, d'après la layette Grand gruyer, n° 10.

Digitized by Google

Lui-même mourut sans doute en 1564, année en laquelle son gendre le remplaça comme grand-gruyer. Celui-ci, d'après le *Dom Pelletier annoté*, lui succéda comme bailli de Vaudémont en 1563, ce qui doit s'entendre de l'année 1564 antérieurement au 25 mars (Incarnation) et mettrait avant cette date le décès de Louis.

Sa pierre tombale (2,03 × 0,93) existe encore. Le temps m'a fait défaut pour la décrire au point de vue de la décoration artistique ; toutefois j'ai remarqué qu'au-dessous de l'encadrement, il y a encore des ornements. Nous retrouverons cette bizarrerie sur les quatre côtés d'une autre tombe, celle d'Anne de Barbas, première femme de Louis III des Armoises, morte avant 1575. D'après mes notes, la dalle funéraire de Louis II des Armoises le représente tête nue, avec une grande barbe, et revêtu d'une armure, sur laquelle il porte une tunique courte, sans ceinture ; il joint les mains ; son épée repose à côté de lui. Aux quatre coins, sont des écussons héraldiques. En haut, le premier est aux armes des Armoises, surmonté d'un casque à bec, de profil, et garni de lambrequins. Le second est fruste ; au-dessous, il y avait peut-être une inscription, un nom, devenu illisible : ce devait être l'écu maternel, *Reneville* ou *Renneville*. Au bas, chose surprenante, qui m'a d'abord fort embarrassé et dont je reparlerai, il n'y a pas le complément des quatre quartiers : le premier écu offre un chevron accompagné de trois fleurs de lis : il est permis de soupçonner au-dessous le mot *La Salle*. Le dernier écu est *parti* des Armoises et à 3 chevrons ; on lit plus bas *Ba.....*, les deux premières lettres de *Bassompierre*, famille qui porte, en effet : *d'argent à trois chevrons de gueules*.

Voici comment j'ai cru lire l'inscription, en caractères gothiques, qui court le long des quatre côtés :

Digitized by Google

Cy gist honre seigner (1) Loys des Armoise chevallier | en son viuant seigner Dautrey, sct (2) Menge Bazoilles Puligny en partie et capitaine (3) de..... .... | .....grand gruier de Loraine | bally (4) du cote de Vaudemot (5), lequel deceda..... .... priez dieu pour son ame. amen.

Je crois devoir revenir sur une particularité fort curieuse que ce monument m'offre, pour la première fois. Conformément à une habitude très répandue, chacun des quatre coins de la dalle est occupé, ainsi que je l'ai dit, par un écu et les deux du haut se rapportent au père et à la mère. Mais ceux du bas ne sont nullement les quartiers 2 et 4 ; ils rappellent, non l'aïeule paternelle et l'aïeule maternelle, mais les deux mariages, le premier avec Jeanne de *La Salle*, le second avec Philippe de Bassompierre, et ce dernier est *parti* des Armoises. — Il convient, ce me semble, d'en rapprocher la belle pierre tombale d'Ornes, où deux écus placés au bas paraissent avoir été, de même, non pas aux armes des ascendants de la défunte, mais à celles de ses deux époux (6).

Dom Calmet, ai-je dit, n'a pas connu le mariage de Louis II des Armoises avec Jeanne de La Salle, dont la pierre tombale est également conservée (2,62 × 1,25). D'après mes notes rapides, elle offre l'image d'une femme

(1) *Honoré seigneur* ; les abréviations employées sont anormales.

(2) *Sainct.*

(3) On a vu (1543) que Louis était capitaine de vingt lances du duc Antoine.

(4) *Bailli.*

(5) *Vaudémont.* Il devait y avoir, pour remplacer l'*n*, un trait d'abréviation au-dessus de l'*o*.

(6) V. *La pierre tombale d'Ornes, Meuse (XVI^e siècle)*, dans *B. S. A. L.*, 1905, p. 254 et suiv.

Digitized by Google

jeune dans une niche en plein cintrée orné d'une torsade. Dans le haut sont deux écus, l'un aux armes des Armoises ; sur l'autre, j'ai cru voir un chevron et peut-être un objet au-dessous ; d'après ce que je dirai plus loin, le chevron devait être accompagné de trois fleurs de lis. — L'épitaphe suit les bords de la pierre ; elle est en caractères gothiques, sauf comme à celle de Renée des Armoises, le dernier mot, *amen*, en beaux caractères Renaissance. J'ai transcrit ainsi qu'il suit, regrettant vivement de n'avoir pu déchiffrer le nom de famille :

Cy gist jaune de vieue (1) dy (2) de la salle en son | viuant seut feme et espousse (3) a hore (4) Loys des.....
.....et de | Bassaille en partie..... laquel mourut le v^e^ | jour de seburier en lan mil v^e^ et xxi. pries dieu qui lui face pardon. AMEN.

La seconde femme de Louis II, Philippe de Bassompierre, mourut en 1558. Plus heureux que pour les pierres tombales précédentes, je possède de celle-ci la photographie du dessin fait par M. Thiry.

Cette dalle funéraire est très grande (2,75 × 1,17). La défunte y est représentée debout dans une niche Renaissance ; l'archivolte en plein cintre, que surmonte un petit pinacle, est garnie à l'intrados d'un gracieux réseau polylobé. Philippe, en costume sévère, a une robe tout unie et très ample, avec des manches extrêmement développées. Un voile lui recouvre la tête et descend sur les épaules en manière de pèlerine. Cette dame joint les mains. Un très curieux chapelet de cinq dizaines, séparées

(1) La première lettre de ce mot serait peut-être un *b* ; l'avant-dernière pourrait être un *v* ou compter pour tel.

(2) Est-ce la fin du nom de famille, ou faut-il lire : *dit* ?

(3) *Espousse*, pour *épouse*.

(4) *Honoré*.

Digitized by Google

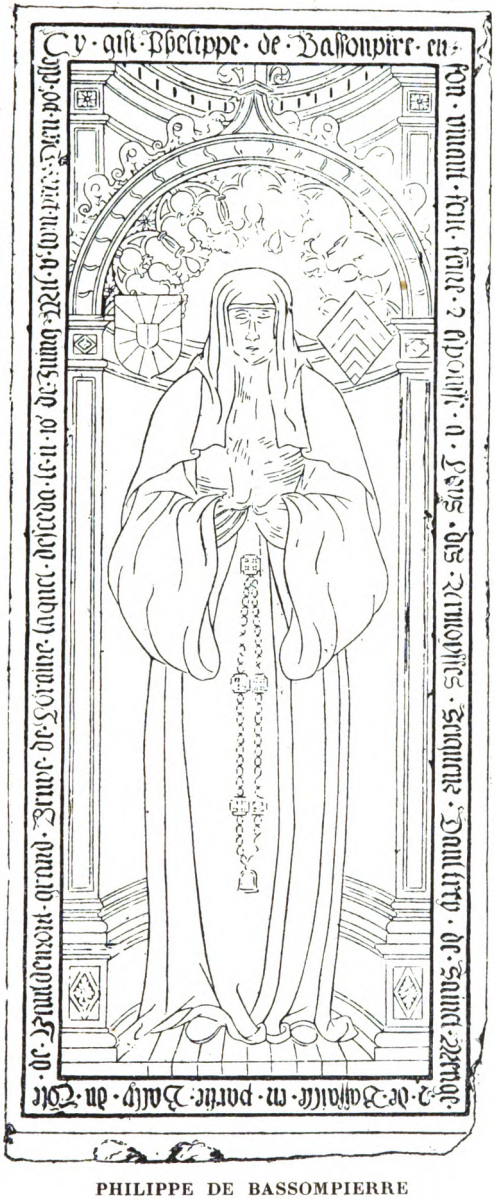

PHILIPPE DE BASSOMPIERRE

FEMME DE LOUIS II DES ARMOISES, MORTE LE 2 JUIN 1558.

Digitized by Google

par des croix de Jérusalem, paraît être suspendu par l'une de ces croix non pas à la ceinture, mais beaucoup plus bas ; il ne s'y trouve pas l'appendice moderne des trois grains d'*Ave Maria* et d'un grain plus gros pour le *Pater*, ni la terminaison par une croix, une médaille, une enseigne ou une houppe, comme on en rencontre d'habitude. Mais, au milieu de la dizaine du bas, pend une sorte d'enseigne, ne laissant plus deviner d'autre chose qu'une bordure ; l'enseigne est rectiligne au bas ; les deux côtés se rapprochent en montant et se rejoignent par un arc de cercle : serait-ce une plaquette de genre italien, telle que celle, représentant la Vierge à mi-corps portant l'Enfant Jésus, que l'on voit sur l'une des cloches de l'ancien collège Gilles-de-Trèves à Bar-le-Duc (1) ?

La tête de la défunte est accostée de deux écus : l'un, de forme ordinaire, offre les armes de son mari : *gironné de douze pièces ;* écu *parti* sur le tout ; l'autre, en losange, *à trois chevrons*, désigne la famille de Philippe de Bassompierre ; je les ai blasonnées plus haut.

Sur les quatre bords de la dalle, entre deux filets, on lit, en caractères gothiques, dont les majuscules sont souvent assez fantaisistes :

Cy · gist · Phelippe · de · Bassonpire · en · | son · viuant · feut · sēme · & · espousse (2) · a · Loys · des · Armoysses · Seigneur · Daultrey · de · sainct · Menge · | & · de · Bassaille · en · partie · Bally · du · Cōte | · de Vauldemont · grand · Gruye · de · Loraine · laquel · desceda · le ii · ior · de · Juing · mil · vc · lviii · priez (3) · Dieu · por · elle.

(1) V. mon article : *Les cloches du collège Gilles-de-Trèves à Bar-le-Duc*, 1894, p. 6-7 et pl. (extr. des *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, IIIe série, t. III, p. 129-144).

(2) La duplication de l's à ce mot, comme plus loin à *Armoysses* et à *Bassaille* prouve, ce me semble, que l's sonnait comme un ç. Encore au XVIIIe siècle, j'ai trouvé *Theresse* pour *Thérèse*.

(3) Peut-être *pries* ; la dernière lettre est peu distincte.

Digitized by Google

C'est-à-dire : Ci-gît Phelippe (1) de Bassompierre ; en son vivant, fut femme et épouse à Loys des Armoises, seigneur d'Autrey, de Saint-Menge, et de Bazoille en partie, bailli du comté de Vaudémont, grand-gruyer de Lorraine, laquelle décéda le deuxième jour de juin 1558. Priez Dieu pour elle.

Louis II des Armoises et Philippe de Bassompierre paraissent avoir laissé trois enfants. En un endroit, dom Calmet ne leur en donne que deux, Louis et Anne ; mais ailleurs, il parle d'un autre fils, nommé Claude. Ces enfants seraient donc :

1. Louis III, qui suivra.

2. Claude. — Il importe, je crois, de reproduire ce que dom Calmet dit de ce personnage, puis je présenterai mes observations.

« Du mariage de Louis des Armoises avec Anne de Bassompierre, dit-il, vint un fils nommé Claude des Armoises, qui en 1571 fit ses reprises pour les Seigneuries de Puligny, S. Menge, Basoile, Bouzanville (2) en partie, en qualité d'héritier universel de Louis des Armoises.

« Il épousa, par contract du pénultième Mars 1575, Anne de Chauvirey, dont il eut François des Armoises...

« Revenons à Claude des Armoises et à Anne de Chauvirey, qui lui donna François des Armoises...

« Claude des Armoises, Bailli de l'Évêché de Toul en 1585, vendit à Michel la Tour, la moitié de la Seigneurie de Dombasle (3).

« En 1597, il fit ses reprises pour la Seigneurie de Basoiles.

« En 1612, le 13 Juillet, il fit ses reprises pour ce qu'il

(1) Cette orthographe est bien celle de l'époque et je pense qu'il convient de la conserver ici, comme plus loin *Loys*, pour *Louis*.

(2) Bouzanville (?), arr. Nancy, cant. Haroué.

(3) Arr. Nancy, cant. Saint-Nicolas.

Digitized by Google

avoit à Basoiles et à S. Menge. La même année, il étoit Gentilhomme de la Chambre du Roi (1). »

Le premier alinéa paraît tout à fait exact, sauf à remplacer le nom de *Claude* par celui de *Louis*, Louis III. Dans l'excellent travail de M. l'abbé Eugène Martin sur Pulligny, je lis, en effet : « Nous trouvons..., en 1571, un Louis des Armoises, seigneur d'Autrey, qui fait ses reprises pour Pulligny, comme héritier universel de feu Louis des Armoises, bailli de Vaudémont (2). »

Le second et le troisième alinéas sont à corriger : c'est Louis III qui eut pour femme Anne de Chauvirey, qui le rendit père de François.

Le quatrième se rapporte bien à un Claude des Armoises, mais qui appartient à une autre branche, celle de Barisey (3).

Il ne resterait donc d'attribuable au second fils de Louis II des Armoises que les actes de 1597 et 1612, concernant Bazoille et Saint-Menge ; toutefois, la chose serait à examiner de plus près que je ne puis le faire à présent. Est-il permis d'affirmer l'existence de ce fils puîné, alors que l'aîné est dit l' « héritier universel » de Louis II ? On pourrait, à la rigueur, supposer que ce puîné reçut sa part avant la mort du père, ce qui l'aurait exclu de la succession ; cependant, il est fort étrange de ne pas trouver trace de ce Claude avant 1597, et les erreurs certaines que dom Calmet énonce sur lui jusqu'à cette date, font douter de son exactitude pour la suite. Si, dans la branche d'Autrey, un Claude a existé vers cette époque, il serait plutôt, ce semble, un petit-fils de

(1) Dom Calmet, *loc. cit.*, col. *clxij*.

(2) Abbé Eugène Martin, *Pulligny*, dans *M. S. A. L.*, 1893 (aussi tiré à part), p. 23.

(3) Barisey-au-Plain ou Barisey-la-Côte, tous deux Meurthe, arr. Toul, cant. Colombey.

Digitized by Google

Louis II. Quoi qu'il en soit, on ne voit pas que ce personnage ait pris femme et qu'il ait laissé postérité.

3. « Anne des Armoises, alliée à Nicolas de Dommartin, Grand Gruyer de Lorraine. » (Dom Calmet.) Il était fils de François de Dommartin et d'Anne de Germiny. On lit dans le *Dom Pelletier annoté* : « En 1563 (1), Nicolas de Dompmartin, conseiller, chambellan du grand duc Charles, fut fait bailly du comté de Vaudémont après la mort de Louis des Armoises, seigneur d'Autrey. » Dans le même temps, sans doute, il lui succéda au poste de grand gruyer ; c'est d'après un acte du 28 janvier 1566, qu'Henri Lepage cite, dans la liste de ces fonctionnaires : « Nicolas de Dommartin, seigneur dudit lieu et de Germiny, conseiller et chambellan (2). »

Nicolas mourut vers 1576, car son fils lui succéda en cette année au même poste ; il y fut nommé, dit M. l'abbé Chatton, le 20 juillet 1576, pour remplacer son père décédé, Nicolas de Dommartin (3)

Sa femme lui survécut, et voici plusieurs mentions ultérieures de cette dame et de leur fils, Francois :

« Le 12 Septembre 1576, dit dom Calmet, François de Dommartin, Sieur dudit lieu et de S. Germain (4), Grand Gruyer de Lorraine, tant en son nom, que de dame Anne des Armoises, sa mère, fait ses reprises pour tout généralement ce qu'il a aux Duchés de Bar, de Lorraine, et au Comté de Vaudémont (5). »

Je lis dans le *Journal de Lorraine et Barrois* (1778, p. *lviii*) : « Nicolas de Dompmartin est nommé dans un

(1) Sans doute au commencement de l'année 1564, n. st.

(2) H. Lepage, *Offices, ibid,*, p. 250.

(3) Abbé Edmond Chatton, *Itinéraire et ravages des reîtres en Lorraine sous la conduite du duc de Bouillon (1587)*, dans *M. S. A. L.*, 1911, p. 251, d'après Arch. de M.-et-M., B. 46, f. 60.

(4) Meurthe, arr. Lunéville, cant. Bayon.

(5) Dom Calmet, *ibid.*, col. *clxxij*.

Digitized by Google

Arrêt obtenu le 15 janvier 1588, par honorée Dame Anne des Armoises, sa veuve, contre le Sieur Jacques de Raville, Seigneur d'Assembourg (1), et Dame Marguerite de Bassompierre, son épouse (2). »

« En 1593, — dit M. l'abbé Chatton d'Anne des Armoises, — nous rencontrons à Neufchâteau le nom de cette dame, qui se dit veuve de Nicolas de Dommartin (3). »

Dom Calmet termine ainsi sur la même fille de Louis II : « Et en 1610 et 1612, Anne des Armoises, veuve de Nicolas de Dommartin, fait ses reprises de ce qu'elle tient en fief à Germini (3), relevant du Château de Foug (4). »

LOUIS III DES ARMOISES

Louis III des Armoises. — Nous ignorons l'âge qu'avait Louis III des Armoises, fils de Louis II et de Philippe de Bassompierre, lorsqu'il succéda à son père, mort en 1564; c'est à partir de 1540 que l'on trouve celui-ci marié. Louis III le fut lui-même dès 1567; en admettant qu'il ait eu en ce moment une trentaine d'années, il serait né vers 1537; mais d'habitude, à cette époque, on prenait femme de bonne heure. Ainsi qu'on le verra, il épousa successivement, dès 1567, Anne de Barbas, qui paraît être morte après 1571, puis, en 1575, Anne de Chauvirey. Je reviendrai sur ces deux femmes. Les pierres tombales de Louis III et d'Anne de Barbas existent encore dans l'église d'Autrey.

Il convient de rappeler que son père possédait les sei-

(1) Ansembourg, grand-duché de Luxembourg.

(2) Il s'agissait sans doute de la succession de Christophe de Bassompierre, aïeul d'Anne des Armoises et aussi de Marguerite, femme de Jacques de Raville, car elle était fille de François de Bassompierre, fils du même Christophe.

(3) Edm. Chatton, *Ibid*, p. 253, note 1, d'après Arch. de M.-et-M., B. 4653.

(4) Meurthe, arr. Toul, cant. Colombey.

Digitized by Google

gneuries suivantes, dont Louis III paraît avoir hérité : Autrey ; Pulligny ; Saint-Menge ; Bazoilles ; Bouconville, etc ; mais il paraît n'avoir pas eu toutes ces terres en entier. D'après les actes qui seront cités dans la suite (1571), le même avait aussi des biens à Bouzanville (1), Affléville (2), et un fief à Hammeville (3).

« Louis des Armoises, Seigneur de S. Menge, dit dom Calmet, épousa Anne de Barbai, avec laquelle, en 1567, il fit échange de quelques biens avec Jeanne de la Tour, veuve de Robert de Fiquemont, seigneur d'Anderney (4).

« Le 21 juillet 1571, Louis des Armoises donne son dénombrement pour les châteaux, terres et seigneuries d'Autrey. *Boussainville* (Bouzanville) et dépendances, et un fief avec une maison au village de Hammeville (5). »

« Nous trouvons... en 1571, dit M. l'abbé Martin, un Louis des Armoises, seigneur d'Autrey, qui fait ses reprises pour Pulligny, comme héritier universel de feu Louis des Armoises, bailli de Vaudémont (6). »

En la même année, suivant dom Calmet, il « vendit à Humbert de Mitry une partie de la haute Justice d'Affléville, moyennant 4.700 francs ». — Au lieu de *Mitry*, il faut lire *Moitrey* ; le personnage est amplement connu et voici, d'ailleurs, la curieuse analyse de l'acte que donne l'Inventaire de Dufourny :

10 avril 1571. — Tabellionnage de Foug. — « Vente par Louis Desarmoises, seigneur d'Autrey, Saint-Menge, et Dam^ile^ Anne de Barbet (7) sa femme, à Humbert de

(1) Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, cant. Haroué.

(2) *Id.*, arrond. Briey, cant. Conflans.

(3) *Id.*, arr. Nancy, cant. Vézelise.

(4) Anderny, Meurthe-et-Moselle, arr. Briey, cant. Audun-le-Roman.

(5) Henri Lepage, *Les Communes de la Meurthe*, t. II, p. 59, et dom Calmet, qui attribue cet acte à Louis II.

(6) Abbé Eugène Martin, *Pulligny*, dans *M. S. A. L.*, 1893, p. 23 ; cf. l'Inventaire de Dufourny, t. VI, p. 361.

(7) La dernière lettre n'est pas sûre.

Digitized by Google

Moitrey, sr de Custine (1), Maisey-sur-Meuse (2), Affléville en partie, et Damlle Marguerite Boudet, sa femme, du 8e et 1 quart d'un autre 8e de la haute justice et telle part et portions qu'ils ont en la seigneurie dudit Affleville, partisantes (?) avec leurs comparsonniers, pour la somme de 4.700 francs en principal et 50 francs aux vins, monnoye de Bar (3). »

Louis III ne tarda pas à perdre sa première femme. C'est à lui, et non à son problématique frère Claude, qu'il faut rapporter cette mention de dom Calmet :

« Il épousa par contrat du pénultième Mars 1575 Anne de Chauvirey, dont il eut François... »

On verra l'écu de Chauvirey sur la tombe de Louis. De plus, la *Revue des Autographes* a mentionné un acte qui indique cette alliance ; il est daté de Gray, le 8 mars 1579, et rapporté à François de Vergy, seigneur de Champlitte (4), gouverneur de Franche-Comté. En voici l'analyse : « Hommage rendu à ce seigneur par Claude de Chauvirey, chevalier, mari de Marguerite du Chastelet (5), pour terres acquises d'Anne de Chauvirey et de Louis des Armoises, dépendantes du château de la Rochelle (Haute-Saône, canton de Vitry) (6). »

D'après la dalle funéraire, Louis III des Armoises mourut en 1590.

Les dessins des pierres tombales de Louis III des Armoises et d'Anne de Barbas m'ont été donnés et m'ai-

(1) Custinne, Belgique, prov. Namur, arr. et cant. Dinant.

(2) Maizey, Meuse, arr. Commercy, cant. Saint-Mihiel.

(3) Inventaire de Dufourny, t. III, p. 590, d'après la layette Briey domaine, 54. Copie notariée de 1573.

(4) Ch.-l. de canton : Haute-Saône, arr. Gray.

(5) Sur ce mariage, v. dom CALMET, *Hist. généal. de la Maison du Châtelet*, p. 90.

(6) « Pièce signée sur vélin, 1 p. in-4° oblong ; beau cachet. *Rare.* » Découpure de la *Revue des autographes* de la maison Charavay ; j'ai omis d'inscrire la date du fascicule ; l'acte y porte le n° 254.

Digitized by Google

deront à les décrire sommairement. Sur la première (2,03 sur 1,09), Louis est représenté debout sous une arcade en plein cintre, assez rustique, l'archivolte formée par des petits claveaux de deux hauteurs, alternées. Les pieds du défunt posent sur une sorte de stylobate, où l'on peut soupçonner une décoration végétale. Les deux pilastres, fort minces, offrent : au bas, des consoles ; plus haut, des végétaux bizarres ; et à chacun, au sommet, un marmouset ou homme armé peu distinct. Le défunt joint les mains ; il a les cheveux coupés court et la barbe peu fournie ; son visage est celui d'un homme âgé. Les pieds paraissent chaussés de solerets et les jambes couvertes d'une armure avec genouillières bien marquées ; le haut du corps est revêtu d'un surcot avec petit collet rabattu. Les manches se terminent par des sortes de manchettes étroites, d'aspect rigide.

Le milieu du corps est accosté, à dextre, de l'armet ; à sénestre, de l'épée et d'un gant. Accostant la tête, existent : d'un côté l'écu des Armoises surmonté d'un armet de profil avec panache peu distinct ; de l'autre, l'écu de Bassompierre, au-dessus duquel est inscrit, sur deux lignes, en gothique : *Bassopiere* (1), *Mere audit S* (Seigneur). Au bas sont également deux écus : l'un, *parti* des Armoises et de Barbas ; au-dessus de ce dernier *parti*, on lit *Barba...* ; l'autre écu est *parti*, aussi des Armoises et à la *bande* accostée de 7 (?) billettes ; au-dessus, on pourrait lire *Chamy*, mais c'est sûrement, plus ou moins altéré ou détérioré, le nom de *Chauvirey*.

L'inscription en caractères gothiques, ce qui était devenu rare à l'époque, court sur les quatre bords, entre deux filets ; on peut encore lire ou, souvent, deviner :

(1) Il y avait sans doute au-dessus de l'*o* un tiret, comme sigle indiquant la lettre *m*.

Digitized by Google

Cy gist honrē Seigneur Loys Des Armoise Cheuallier | en son viuant Seigneur Daultrey St Menge Bazoilles Pulgny (1) Bon..... (2)..... aire (?) | Lequel deceda (?) le .... | Mil Cinq Cens Quatre Vingt Dix. Prie Dieu pour son Ame. Amen.

Revenons sur les écussons. Au haut de la pierre tombale sont figurés, ai-je dit, l'écu du défunt surmonté d'un casque et l'écu de sa mère ; on a eu soin d'inscrire la désignation au-dessus. Il n'y a pas à douter, me semble-t-il, que les deux écussons du bas se rapportent aux deux mariages de Louis III : le premier écusson est *parti* des Armoises et de Barbas, et nous savons que Louis épousa Anne de Barbas ; le second est *parti* également des Armoises et presque sûrement de Chauvirey. Cette famille portait : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, trois en pointe :* cela est conforme au dessin et je ne vois pas de quelle autre famille, ayant des armoiries semblables, on pourrait retrouver le nom dans l'inscription qui surmonte l'écu.

La belle pierre tombale (2,03 × 0,91) d'Anne de Barbas, dont j'ai la satisfaction de posséder également le dessin, est curieuse à plus d'un titre. De même hauteur que celle de Louis III des Armoises, elle a un peu moins de largeur. La défunte y est figurée debout, joignant les mains. Sa robe ample, toute simple, formant quantité de plis, descend jusqu'à terre, ne laissant dépasser que le bout des pieds. Le visage, aminci au bas, y est entouré d'une fraise ou large collerette, tandis que le front, bien développé, s'encadre de la chevelure relevée en bandeau avec, au milieu, une pointe de la coiffe. Le corsage, également en pointe, n'a d'autre ornement que des bourrelets aux

(1) Pulligny ?
(2) Bouconville ?

Digitized by Google

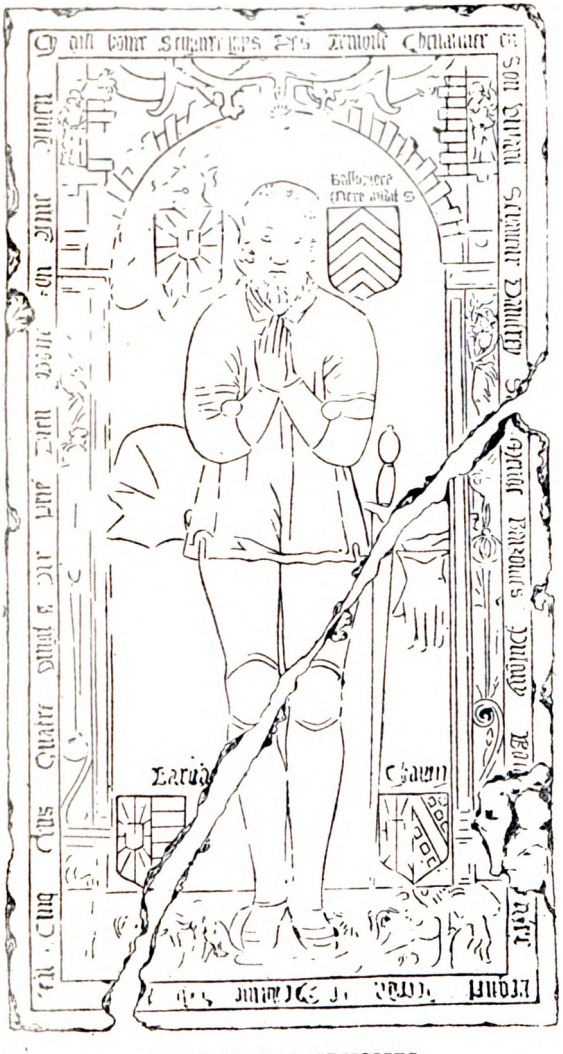

LOUIS III DES ARMOISES

SEIGNEUR D'AUTREY, MORT EN 1590.

Digitized by Google

épaules ; les manches se terminent aux poignets par, semble-t-il, un léger retroussis. — La tête et les pieds sont accostés de quatre écussons, sur lesquels je reviendrai. Un cadre formé d'une large bordure entre deux filets renferme l'inscription. Mais ce n'est pas fini : tout cela est mis dans un cadre, qui dépasse surtout en haut, chargé d'ornements, pour la plupart malheureusement peu distincts. Il y a au bas une petite tête d'ange ailée, et ce semble, des oiseaux aux ailes déployées. Le côté dextre ne laisse plus rien deviner que, tout au haut, une grosse tête d'ange. Le côté sénestre, mieux conservé, offre pareille tête, paraissant posée sur des ailes et liée, au-dessous, par deux galons cordés, à une grosse fleur factice. De là descend une corde, à laquelle sont suspendus des ornements variés (houppettes, etc.), et au bas une sorte de poisson attaché par la bouche. Le haut est particulièrement remarquable : outre les deux têtes d'anges que le bornent latéralement, on y voit au milieu se dresser une petite figure humaine nue, entre deux anges, à robes très amples, qui volent, tournés vers cette petite figure ; chacun lui donne une main et de l'autre paraît tenir un petit bâton ou un rouleau. Cette représentation de l'âme du défunt portée au paradis par des anges se rencontre très fréquemment au Moyen Age ; mais, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, c'est une exception rare et fort intéressante.

L'inscription, en caractères gothiques, est très détériorée, particulièrement sur le quatrième bord.

Cy Gist honoree Dame Anne | De Barbar (1) fẽme a honore Seigneur Loys Des Armoises Cheuallier | Et Seigneur Daul-

(1) La dernière lettre paraît bien être un *r* ; mais il n'y a pas lieu de s'en étonner, car à cette époque, semble-t-il, les consonnes finales généralement ne sonnaient pas ; on pouvait donc écrire *Barbar* pour *Barbas*, nom qui devait se prononcer, comme il se prononce encore aujourd'hui, *Barba*.

Digitized by Google

ANNE DE BARBAS

1re FEMME DE LOUIS III DES ARMOISES, MORTE ENTRE 1571 ET 1575.

Digitized by Google

trey Senec (?) | .....n.e (1) Vasoilles (2) saint desdier acu (3) laquel deceda le dirieme (4).....

On a vu qu'Anne de Barbas paraît être morte entre 1571 et 1575.

Non plus que la dalle funéraire de Louis III des Armoises, celle de sa femme n'offre aux coins les quatre quartiers. En haut se trouvent l'écu de Louis, avec le casque, et l'écu familial d'Anne, *à trois fasces*, surmonté du mot Barbas. Cette famille portait, d'après les nobiliaires : *de gueules à trois jumelles d'argent ;* mais, sur les deux tombes d'Autrey, ce sont trois fasces. Au bas, existe deux fois un écu *parti* des Armoises et de Barbas, c'est-à-dire l'écu de la défunte comme femme de Louis des Armoises. Au-dessus de ces deux écus, il y a des vestiges d'inscriptions fort détériorées et qui paraissent indéchiffrables ; la seconde, très courte et restreinte au *parti* de Barbas, pourrait laisser soupçonner ce nom ; mais l'autre, plus longue, ne semble pas être le nom des Armoises. Je me demande si ces textes, qui, comme indication onomastique, devaient paraître peu utiles, ne seraient point les restes d'une formule pieuse. Il est à désirer que d'autres personnes, plus favorisées, arrivent à les lire, ou, du moins, à les deviner.

La famille de Barbas est comptée dans la chevalerie lorraine. Un tableau généalogique que j'ai copié il y a très longtemps, sans doute dans un des manuscrits de la Bibliothèque de Nancy, fournit les huit quartiers d'Anne, savoir : *Barbay* ; Fresnels ; Masuroy ; Toullon ; Hohenstein ; La Haye ; La Roche ; Liocourt. Donc Anne aurait pour mère une Hohenstein ; son aïeul serait Guyot de

(1) Serait-ce Saint-Menge ?

(2) Je crois deviner ce nom, plutôt que je ne le lis.

(3) Ces trois derniers mots, si ce sont bien trois mots différents, sont indéchiffrables.

(4) Lecture non certaine.

Digitized by Google

Barbas, seigneur de Louppy ; son bisaïeul, autre Guyot de Barbas, époux d'Anne de Fresnels.

Quant à la famille de Chauvirey, originaire de Franche-Comté et venue s'établir en Lorraine vers le XIVe siècle, il lui a aussi été fait place dans les armoriaux de la chevalerie des duchés ; mais les recherches généalogiques que j'ai faites n'ont pas réussi à m'y faire retrouver Jeanne et ses parents.

Quelle a été la postérité de Louis III des Armoises ? Dom Calmet n'a connu que son premier mariage avec Anne de Barbas, car il donne sa seconde femme, Anne de Chauvirey, comme la femme de Claude, le prétendu frère de Louis. Il dit que cette dame eut un fils nommé François ; il serait donc issu de l'union incontestable de Louis III avec Anne de Chauvirey. Du premier mariage avec Anne de Barbas, dom Calmet fait naître Louis IV, seigneur de Saint-Menge, dont l'existence ne me paraît pas bien certaine et sur lequel je reviendrai, puis « *N.*....., Seigneur d'Autrey, Grand Gruyer de Lorraine, mort sans hoir. » N'y aurait-il pas là une confusion avec François, que nous verrons en possession d'Autrey ? J'ajoute qu'à cette époque, je ne trouve pas de membres de la famille des Armoises ayant la charge de grand gruyer de Lorraine.

« En 1596, dit dom Calmet, François des Armoises vendit à Barbe de Salm, Abbesse de Remiremont, Autrey, pour la somme de cent mille frans. »

Dom Calmet parle ainsi du problématique fils issu du premier mariage, qui, comme les aînés des trois générations précédentes, aurait reçu le nom de Louis ; il serait donc Louis IV :

« Louis des Armoises, Seigneur de Saint-Menge, épousa *N.*.. de Thomisse, et en eut :

Digitized by Google

« N... des Armoises, Seigneur de Basoile, qui épousa *N...* d'Amerval. »

Ce nom de Thomisse m'est inconnu. Faudrait-il lire *Thomesson* ? La famille de ce nom a eu au moins une alliance avec la maison des Armoises (1). — Quant à la famille d'Amerval, je n'ai rien découvert sur le mariage dont il s'agit.

Ce Louis IV des Armoises est-il même bien authentique? Comment don Calmet n'a-t-il trouvé sur lui aucun document daté et le qualifie-t-il seigneur de Saint-Menge, alors qu'Autrey paraît avoir constitué la terre principale de la famille ?

Il est très curieux que les derniers personnages indiqués par dom Calmet dans cette branche de la maison des Armoises sont précisément ceux sur lesquels il a été le moins renseigné. On a d'ailleurs vu la terre d'Autrey sortir en 1596 de la branche qu'elle avait désignée et le seul fils certain de Louis III paraître alors pour la dernière fois. Mais cette branche s'éteignit-elle à la même époque? Nous avons vu dom Calmet attribuer à Claude, qui serait le second fils de Louis II, des actes de 1597 et de 1612; toutefois, j'ai dit combien la défiance paraît nécessaire. Ainsi, les recherches que j'ai pu faire sur la branche des Armoises d'Autrey n'ont pas apporté une pleine lumière. Cependant elles m'ont permis de combler des lacunes importantes et de relever des erreurs considérables dans la généalogie publiée par dom Calmet. Il importait, d'ailleurs, de signaler les pierres tombales de l'église d'Autrey et de reproduire les précieux dessins de ces dalles qui m'avaient obligeamment été offerts.

(1) Catherine, fille de Philippe des Armoises, seigneur de Gussainville, et de Claude de Stainville (veuve en 1528), épousa « Jean de Thomesson, seigneur de Remencourt en Barrois ». Elle mourut le 27 décembre 1498. (Dom CALMET, *Ibid.*, col. *clxix*; cf. *Mém. de la Soc. des lettres... de Bar-le-Duc*, IV[e] série, t. I [1902], p. 237, note 3.)

Digitized by Google

MONOGRAPHIE ARCHITECTURALE

DE

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

DE

NEUFCHATEAU (Vosges)

PAR

François de LIOCOURT

Une charte de Riquin, évêque de Toul, du 17e jour des calendes de juillet 1123, mentionne que Thierry, duc de Lorraine, fit construire à Neufchâteau une nouvelle ville, ainsi qu'une église qu'il fit dédier à saint Nicolas par Pibon, évêque de Toul, en 1097. Une autre charte de 1131 d'Henri de Lorraine, évêque de Toul, successeur de Riquin, mentionne la chapelle Saint Nicolas, érigée dans un lieu escarpé.

Ces deux chartes faisaient partie des archives de l'abbaye de Saint-Mansuy. Nous ne savons dans quel dépôt elles peuvent se trouver aujourd'hui, ni même si elles existent encore ; quoi qu'il en soit, elles nous sont connues par deux copies qui se trouvent à la Bibliothèque de Neufchâteau, liasse Actes et copies, 1123-1710, nos 1 et 2. Ces copies paraissent dater du XVIIIe siècle.

D'autre part, on lit dans la *Notice de la Lorraine* de dom Calmet, 1756 : « Le duc Thierry fit faire un nouveau

Digitized by Google

faubourg ou une nouvelle ville à Neufchâteau et y érigea une nouvelle église en l'honneur de saint Nicolas, dont il fit présent à l'abbaye de Saint-Mansuy. L'évêque Pibon la dédia et la déclara indépendante de la paroisse de Saint-Christophe, de la même ville, en 1097. Cette église Saint-Nicolas était autrefois attenante au château du Duc. La mort ne permit pas à Thierry d'achever cette église; elle le fut par le duc Simon. »

Ces documents nous fixent parfaitement sur l'origine et la situation de l'église Saint-Nicolas, mais il ne faut pas en conclure que nous nous trouvons aujourd'hui en présence du monument élevé par les ducs Thierry et Simon, c'est-à-dire dans une période allant de 1097 à 1139.

Rien ne paraît avoir subsisté de celui-ci, car l'église actuelle présente nettement les caractères du XIII^e^ siècle.

Elle est orientée et bâtie sur un sol rocheux dont la pente est de 20 °/₀ environ.

Elle comprend :

1° Une église basse, improprement appelée, dans le pays, crypte ou église souterraine ; ce qui n'est pas exact, puisqu'elle est apparente, de l'extérieur, et prend jour sur celui-ci ;

2° Une église haute.

La construction de l'église basse a été commandée par la nécessité de racheter la pente pour bâtir l'église haute. Ce fut sa principale, nous pourrions même dire son unique fonction, et sa forme a été imposée par celle qu'on a entendu donner à l'église haute.

En raison de son rôle secondaire et accessoire, la construction en est d'une exécution beaucoup plus grossière que celle du dessus, mais il ne faut pas voir dans cette particularité une antériorité d'origine qui n'existe pas. On retrouve dans les deux constructions des caractères identiques dans l'ensemble comme dans les détails, colonnes, chapiteaux, bases, arcs ogifs, etc.

Digitized by Google

FIG. 1. — Vue générale de l'église Saint-Nicolas en son état actuel.

Les deux églises ont été exécutées conformément à un plan unique, bien défini et qui s'explique d'ailleurs par lui-même.

Nous donnons une vue de ce monument, en son état actuel, prise du jardin Clément, dans les anciens glacis (**fig. 1**).

Digitized by Google

Cette étude comprendra les divisions suivantes :

I. Église basse, ses chapelles latérales et sa sacristie.

II. Église haute.

III. Chapelles et sacristies de l'église haute.

IV. Passage.

V. Cimetière et pierres tombales.

VI. Bibliographie.

I. ÉGLISE BASSE. — SES CHAPELLES LATÉRALES ET SA SACRISTIE.

La forme de l'église basse étant, comme nous venons de le voir, uniquement commandée par celle qu'on a voulu donner à l'église haute, on n'y trouve, à proprement parler, ni nef, ni transept, ni bas-côtés, ni chœur, mais de simples soutiens qu'on a utilisés, tels qu'ils étaient, pour l'affecter au culte. Rien n'autorise à y voir la chapelle castrale des ducs de Lorraine, comme le voudrait une tradition locale. Les chartes que nous avons citées nous apprennent que le duc Thierry fit bâtir en cet endroit une église, et rien de plus.

La hauteur de l'église basse, en dessus du plancher construit en 1806, est de $5^{m}60$.

La partie ouest de la construction est adossée au rocher. Elle comprend quatre travées A, B, C, D (fig. 2).

Un arc à plein cintre E (fig. 2 et 4) porté par deux colonnes F, F_1 a été bandé entre les travées A et B. Il en a été de même entre les travées C et D.

La fonction de ces arcs était de soutenir la voûte devant supporter l'église haute ; mais on s'aperçut vraisemblablement, au cours de l'exécution, que la hauteur ainsi obtenue serait trop en dessous du niveau projeté de l'église haute ; et, pour remédier à cette insuffisance, chaque arc E fut flanqué de deux autres plus grands, G, prenant naissance sur des soutiens posés en encorbellement dans le mur du fond aux points H et venant reposer

Digitized by Google

EST.

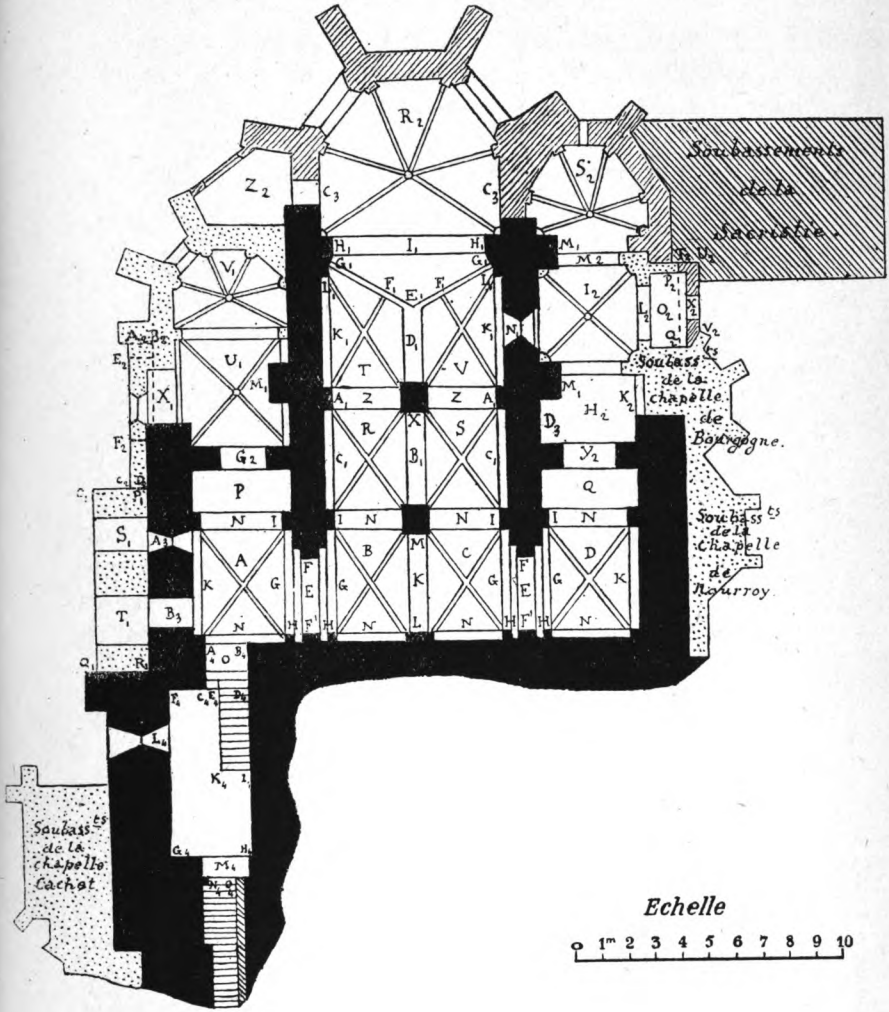

XIII^e Siècle
XV^e et XVI^e Siècles
XVIII^e Siècle
XIX^e Siècle

FIG. 2. — Plan de l'église basse.

Digitized by Google

Digitized by Google

EST

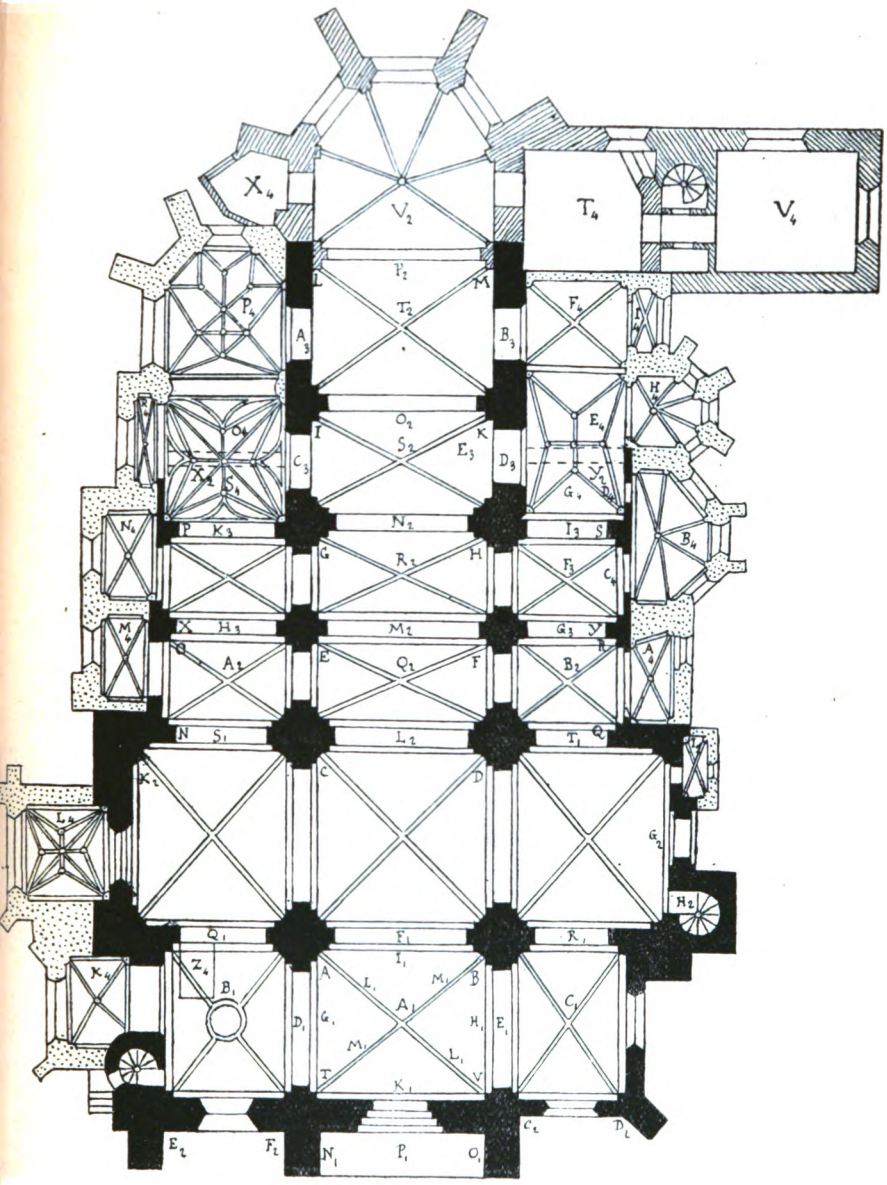

FIG. 3. — Plan de l'église haute.

Digitized by Google

Digitized by Google

sur des colonnes engagées I dont le tailloir était de 0m 30 plus élevé que celui des colonnes F.

La flèche ainsi obtenue se trouva en surélévation de 0m 85 sur celle des arcs E.

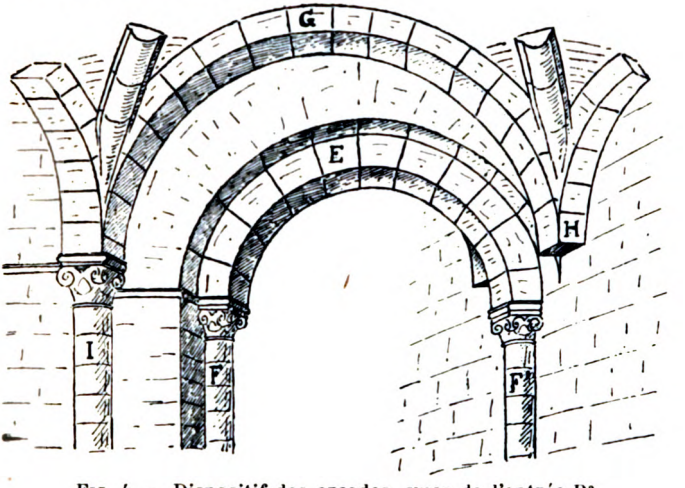

FIG. 4. — Dispositif des arcades, vues de l'entrée B3.

Des arcs parallèles K, absolument semblables, furent élevés aux extrémités nord et sud, ainsi qu'au milieu, ce dernier reposant, d'une part, sur une colonne L engagée dans le mur du fond, de l'autre sur une colonne à facettes M.

Les arcs à plein cintre G et K furent reliés entre eux par des arcs brisés N dont la flèche était exactement à la même hauteur. Sur ce système d'arcs on banda des arcs diagonaux de forme semi-circulaire, dont la section est représentée dans la figure 5 et dont la clef est à un niveau supérieur de 0m 50 à celui des clefs des arcs sur lesquels ils prennent naissance.

Ces arcs servent d'ossature aux voûtes.

Dans la travée A est ménagée une grande ouverture O, à plein cintre, sans saillie, donnant accès au passage dont il sera parlé plus loin.

Sur les travées A et D prennent naissance, vers l'est,

Digitized by Google

deux rectangles P et Q voûtés en berceaux brisés et terminés par un chevet plat.

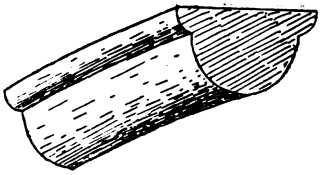

FIG. 5. — Arcs diagonaux de l'église basse.

La construction se continue, à l'est des travées B et C, par une double travée RS, suivie elle-même d'une autre TV dont elle est séparée par les arcs brisés Z identiques aux arcs N et s'appuyant, d'une part, sur la colonne centrale X et de l'autre sur les colonnes engagées A_1.

La colonne X est reliée à la colonne M par un arc à plein cintre B_1, dont la clef de voûte est à la même hauteur que celle des arcs N et Z.

A cet arc B_1 correspondent les arcs C_1 également plein cintre et de mêmes dimensions.

Ces arcs sont reliés diagonalement par des arcs ogifs, de même section que ceux des travées A, B, C, D, également de forme semi-circulaire et dont la clef est également à un niveau supérieur de 0^m 50 à celui des arcs sur lesquels ils s'embranchent.

Ils servent d'ossature aux voûtes.

L'ossature des voûtes de la travée jumelle TV se compose des éléments suivants : un arc D_1, formant quart de cercle, prend naissance sur la colonne X pour se subdiviser, au point E_1, en deux autres F_1 également en quart de cercle, qui viennent aboutir aux points G_1 sur des piedroits sans couronnement H_1. Ces piedroits sont reliés par un arc en anse de panier I_1 dont la flèche est à la même hauteur que le point E_1.

Il nous paraît dater de 1704, époque de la construction du chœur, dont il sera parlé plus loin. Antérieurement à

Digitized by Google

cette époque, un mur plein, formant chevet plat, existait sans doute entre les points H_1 et soutenait le chevet semblable de l'église haute.

En K_1 sont bandés des arcs plein cintre, analogues à ceux de la travée précédente C_1 et dont la clef est au même niveau que le point E_1.

En L_1 sont des quarts de colonnes engagées.

Deux arcs diagonaux relient les colonnes X, L_1.

Deux autres partent des colonnes A_1 pour aboutir aux arcs F_1 à peu près aux deux tiers de leur hauteur.

Tous sont de forme semi-circulaire et de même section que ceux de la partie de la construction déjà décrite. A la rencontre de ces arcs diagonaux se trouve une rose.

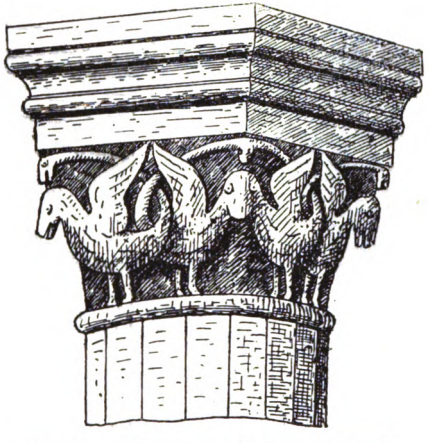

FIG. 6. — Chapiteau de la colonne M.

La colonne M est polygonale à 16 faces. Elle est surmontée d'un chapiteau représentant des animaux fantastisques affrontés, couronné d'un tailloir carré avec une série de scoties et de tores (fig. 6). Elle est posée sur une base circulaire, dont le profil est donné par la figure 7. Cette base repose, sans débordement, sur un socle carré. Aux angles sont des griffes en forme de feuillages.

Digitized by Google

La colonne X est du même style, sauf qu'elle est couronnée d'un chapiteau à gros crochets formant volutes.

Fig. 7. — Profil de base de la colonne M.

Il en est de même des autres colonnes engagées de la construction.

Les chapiteaux sont à crochets, feuillages de fantaisie et entrelacs. Ils sont généralement assez grossièrement faits. Nous en donnons deux spécimens (fig. 8).

La construction était épaulée par des contreforts M_1 encore visibles ou noyés dans les adjonctions subséquentes. Une fenêtre N_1, invisible de l'intérieur où elle est cachée par les additions du XVIII^e siècle dont il sera parlé

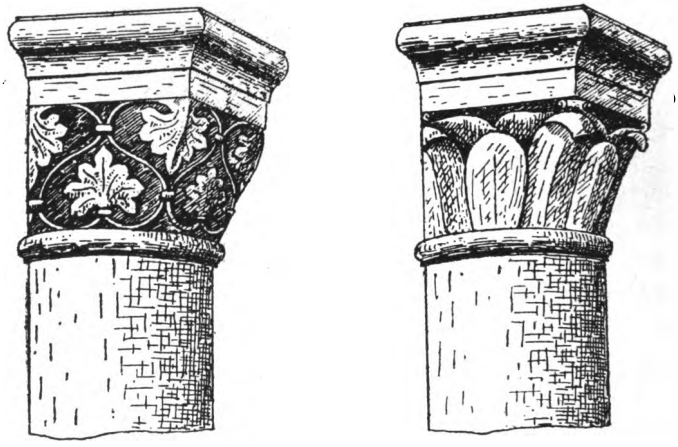

Fig. 8. — Chapiteaux à l'église basse.

plus loin, est encore très apparente à l'extérieur (fig. 9). Elle a 0^m 18 de largeur sur 1^m 50 de hauteur et est fortement ébrasée.

La fenêtre symétrique existait certainement de l'autre côté. Elle est aujourd'hui masquée par les constructions ultérieures. Ces deux fenêtres ne suffisaient certainement

Digitized by Google

pas à assurer l'éclairage de cette construction, mais rien ne permet cependant d'affirmer qu'il en existait d'autres.

Au xv^e^ siècle, on éleva, dans l'église haute, les chapelles Bonnette et Pouilly (M_4, N_4, fig. 3) qui seront décrites en leur place. A cet effet, on dut construire un massif de soutien $O_1P_1Q_1R_1$ dans lequel ont été ménagées, dans l'unique but d'alléger la maçonnerie, deux ouvertures S_1, T_1, couvertes en berceau brisé (fig. 10).

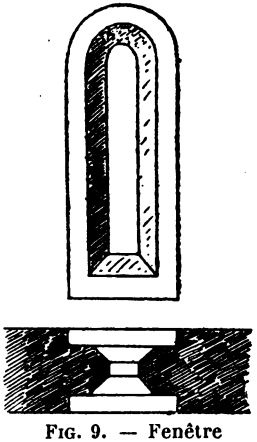

FIG. 9. — Fenêtre de l'église basse.

Ces arcatures sont surmontées, l'une d'une petite console, l'autre d'un écusson qui a été brisé à la Révolution. Dans l'arcature T_1 on remarque, sur une console, une statue de la Vierge et l'Enfant, en pierre, du xv^e^ siècle, passable.

Cette construction, jadis couronnée par deux pignons, en dessus de l'étage, est aujourd'hui couverte par un simple toit plat. L'édification, dans l'église haute, au xvi^e^ siècle, de la chapelle du Saint-Nom de Jésus (O_4P_4, fig. 3), dont il sera parlé plus loin, nécessita la construction d'un soubassement U_1V_1.

La partie U_1 est voûtée d'ogives, avec arcs à pénétration directe dans des colonnettes cylindriques. Une arcature ogivale la sépare de la partie V_1 qui est pentagonale et dont l'appareil de voûtes est le même. Une fenêtre ogivale y est percée au nord-est.

La partie U_1 prend jour par une arcature ogivale X_1 qui paraît n'avoir jamais été fermée par une porte.

Nous ne pouvons déterminer si l'on n'a jamais songé, à cette époque, à adapter cette construction de soutien à un usage quelconque.

Digitized by Google

Postérieurement à son édification, mais à une époque peu éloignée de celle-ci, on construisit, à l'étage supérieur, un petit retrait rectangulaire (R_4, fig. 3), adjacent à la chapelle du Saint-Nom de Jésus, et l'on dut alors renforcer le soutien par une adjonction $A_2B_2C_2D_2$ avec une grande

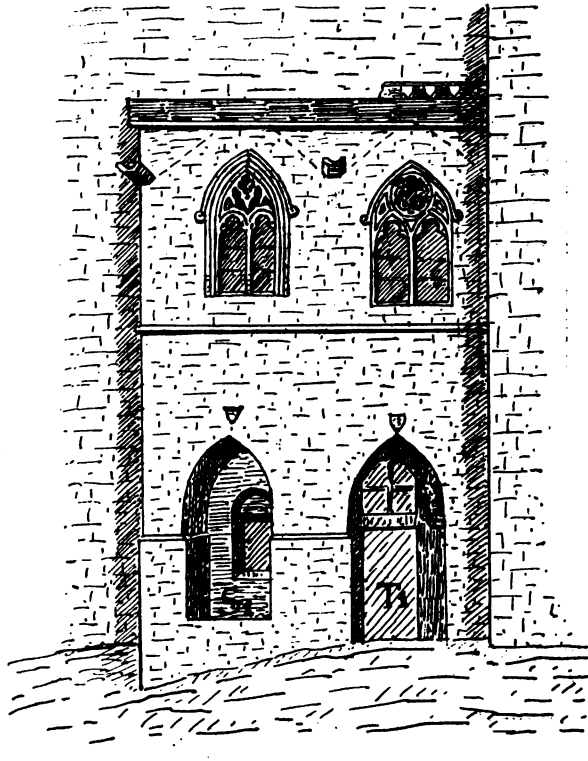

FIG. 10. — Vue extérieure des chapelles Bonette et Poully, avec leurs soubassements.

arcade E_2F_2 supportant la paroi nord de l'œuvre haute et venant s'appliquer contre l'ouverture primitive X_1.

Au XVII^e^ siècle, on aménagea cette construction en chapelle. Les voûtes reçurent une décoration en peinture polychrome grossière.

Digitized by Google

On lit sur les clefs de voûte les deux dates *1663* et *1667* et l'inscription : *Sancta Catarina ora pro nobis.*

C'est de cette époque que date, sans doute, la fermeture de l'arcade E_2F_2 dans laquelle furent ménagées une petite fenêtre et une petite porte plein cintre. Cette dernière a été bouchée dans la suite et c'est alors qu'on dut la remplacer par l'ouverture d'une autre porte G_2 dans le massif du XIII^e^ siècle correspondant.

Cette chapelle est, d'ailleurs, de construction grossière et présente peu d'intérêt.

Dans la partie sud-est de l'église haute, on éleva, au XVI^e^ siècle, une construction symétrique de la chapelle du Saint-Nom de Jésus, par rapport à l'axe de l'église.

Pour soutenir cette chapelle (E_4 et F_4, fig. 3), on dut élever, en soutien, les parties H_2 et I_2.

La première est voûtée en berceau ogival grossier. Elle communique avec la partie I_2 par un arc brisé reposant d'une part sur le contrefort M_1, de l'autre sur une colonne engagée avec chapiteau de l'époque.

Cette partie I_2 est voûtée d'ogives s'appuyant soit directement sur la construction du XIII^e^ siècle, soit sur des colonnettes engagées avec chapiteaux.

Cette construction était à claire-voie comme la symétrique du côté nord.

Elle prenait jour sur le cimetière par des baies K_2, L_2, M_2, à arc brisé soutenu par des colonnettes engagées, sauf le dernier qui prend naissance directement sur le contrefort M_1.

Nous ignorons, comme pour la partie correspondante nord, à quel usage cette construction avait été primitivement affectée.

Quelques années après, quand on construisit, à l'église haute, la chapelle de Bourgogne (H_4, fig. 3), l'arcature K_2 fut noyée dans les soubassements N_2 et fut aveuglée. A une

Digitized by Google

époque postérieure, vraisemblablement à la fin du XVI^e^ siècle, on construisit, à l'église haute, au sud de la chapelle E_4F_4 (fig. 3), dont nous venons de parler, un petit retrait rectangulaire l_4 (fig. 3) semblable à celui que nous avons signalé dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus, du côté opposé.

Il fallut alors élever, devant l'arcature L_2, le soubassement O_2, voûté en berceau ogival, le côté P_2Q_2 restant ouvert.

En 1704, on construisit la partie pentagonale R_2, destinée à supporter l'abside de l'église haute. Le chevet plat l_1 fut démoli et remplacé par l'arc en anse de panier dont nous avons parlé précédemment. Cette partie est voûtée d'ogives reposant sur des consoles. A la clef de voûte on lit la date *1704*.

Elle est éclairée par deux grandes baies en arc brisé. A la même époque, on construisit la partie pentagonale S_2, destinée à supporter, dans l'église haute, la sacristie. Cette partie est grossièrement voûtée en arcs brisés.

Un œil-de-bœuf prend jour à l'est.

On résolut alors de faire des parties H_2, I_2, O_2, S_2, une chapelle. Dans ce but, la partie O_2 fut augmentée du petit rectangle $T_2U_2Q_2V_2$, construction grossière dans laquelle fut ménagée une petite fenêtre X_2, et on ouvrit, dans le massif du XIII^e^ siècle correspondant, la porte Y_2.

Dom Calmet dit, dans son ouvrage déjà cité : « L'église de dessous est partagée en trois parties séparées par des grillages. Dans chacune de ces séparations il y a une chapelle dont l'une est pour la congrégation des femmes et des filles, sous l'invocation de saint Dominique, l'autre dédiée à saint François de Paule, dans laquelle sont reçus les jeunes garçons et les filles à cause de la dévotion du cordon de saint François de Paule. »

La chapelle que nous venons de décrire serait, par suite,

Digitized by Google

celle de saint François de Paule, et celle antérieurement citée, portant à la clef de voûte les dates *1663* et *1667*, serait celle de saint Dominique, également sous l'invocation de Sainte-Catherine.

De 1704 date également la petite sacristie Z_2, qui n'a aucun caractère.

A la même époque, on ouvrit, dans la construction du XIII^e^ siècle, la fenêtre A_3 et la porte B_3 correspondant aux arcades S_1, T_1 supportant les chapelles Bonnette et Pouilly.

A l'époque de Louis XV, l'église basse fut décorée avec une grande richesse.

Les arcatures C_1C_1, K_1K_1, C_3C_3 furent ornées de peintures à l'huile s'adaptant exactement à leur forme et entourées de très beaux cadres en bois.

Ces tableaux représentent l'*Annonciation*, la *Visitation*, la *Présentation au Temple*, la *Nativité*, l'*Assomption* et l'*Immaculée Conception*.

Des revêtements en plâtre et des bas-reliefs en bois, représentant des attributs d'église, complètent cette décoration qui, si elle constitue un anachronisme, s'harmonise cependant bien avec la construction.

En 1806, la congrégation des hommes de la ville fit réparer l'église, dévastée lors de la Révolution, ainsi qu'en fait mention la plaquette en bois posée sous l'arcade T_1 et portant l'inscription suivante :

Cette chapelle, dédiée à la S^te^ Mère de Dieu, servait aux assemblées religieuses de la congrégation des hommes de cette ville depuis 1644. Dévastée lors de la révolution, elle a été rétablie en 1806 par les soins des confrères, Préfet (sic). La ville de Neufchâteau a donné pour cet objet 300 francs.

C'est de cette époque, vraisemblablement, que date la surélévation du sol par un plancher, au niveau de la partie supérieure des socles supportant les colonnes. Il est per-

Digitized by Google

mis de supposer que, sous ce plancher, sont de nombreuses pierres tombales.

En 1894, on construisit la sacristie nouvelle et le calorifère. Celui-ci fut, au mépris du respect qui était dû à un monument ayant ses traditions et présentant le plus grand intérêt au point de vue archéologique, installé dans la travée D dont on mura l'arceau la faisant communiquer avec la travée C.

Les parties Q, H_2, I_2, O_2, S_2 devinrent un dépôt de charbon.

Dans le petit retrait D_3 de la partie H_2 existait une jolie armoire en bois signée *Barbillon l'aîné, 1789*. Elle est aujourd'hui absolument dégradée et noire de charbon.

Les volets ont disparu.

Un très bel autel Louis XVI, en bois blanc et doré, qui se trouve dans la partie S_2, a eu un sort plus malheureux encore: il est complètement enfoui dans le charbon.

L'inspiration qui a présidé à cet aménagement est infiniment regrettable et l'utilité que peut présenter cette construction ne suffira jamais à excuser un tel acte de vandalisme.

Le mobilier de l'église basse est encore fort intéressant. On remarque dans la partie du XIII^e^ siècle et dans son prolongement de 1704, outre les peintures malheureusement très dégradées que nous avons décrites précédemment et qui auraient besoin d'une réparation urgente :

1° Au fond du chœur, dans un cadre en bois doré et peint, un tableau à l'huile de 2^m^ 50 sur 2^m^ 80, représentant l'*Annonciation*, XVIII^e^ siècle, assez bon ;

2° Adossé au mur du fond, en N, un tableau à l'huile de 2^m^ sur 2^m^ 50, très dégradé, représentant la *Présentation au temple*, dans un beau cadre Louis XV en bois doré et peint ;

3° Une chaire à prêcher XVIII^e^ siècle, en bois sculpté, assez curieuse. Elle proviendrait de l'église des Capucins ;

Digitized by Google

4° Un tabernacle et son exposition, en chêne sculpté et doré, XVIII^e siècle, très beaux. Ils proviendraient, suivant la tradition, de l'abbaye de l'Étanche;

5° Une statue de la Vierge à genoux, en bois peint, 0^m 90, XVIII^e siècle, assez bonne, sur console rocaille;

6° Une statue d'ange, en bois peint, 0^m 90, XVIII^e siècle, assez bonne, sur console rocaille.

Ces deux statues, qui se font face, représentent le *Mystère de l'Annonciation*;

7° Une statue de la Vierge (*Regina pacis*) en bois peint et doré, 0^m 60, probablement ancien bâton de confrérie, dans un encadrement doré rocaille, ancienne exposition du Saint-Sacrement, assez curieuse;

8° Une statue de la Vierge en bois peint, 0^m 90, XVIII^e siècle, sur console rocaille, assez bonne.

Dans la chapelle latérale de gauche:

1° Un tableau à l'huile complètement dégradé, représentant *Saint François*, dans un assez beau cadre Louis XV en bois doré et peint;

2° Un tableau à l'huile de 0^m 70 sur 1^m 20, représentant *Jesus au Jardin des Oliviers*, XVIII^e siècle, médiocre;

3° Un tableau à l'huile du XVI^e ou XVII^e siècle, de 0^m 70 sur 1 mètre, représentant le *Christ à la Colonne*, assez curieux;

4° Un tableau à l'huile de 1^m 50 sur 1^m 80, représentant *Sainte Jeanne de Valois recevant la Constitution de l'ordre des Annonciades*, XVIII^e siècle, assez bon;

5° Un autel et un tabernacle en bois peint, avec cariatides et médaillons, assez beaux mais très dégradés, XVII^e siècle;

6° Une statue d'évêque, en bois peint et doré, 1 mètre, XVIII^e siècle, assez bonne;

7° Une statue de sainte Anne ou d'une Clarisse, en bois peint et doré, 1 mètre, XVIII^e siècle, assez bonne;

Digitized by Google

8° Une statue de saint Sébastien, en bois peint, 1 mètre, XVIIIe siècle, médiocre ;

9° Une statue de saint François d'Assise, en bois peint, 0m 50, XVIIIe siècle, passable ;

10° Une statue de sainte Claire d'Assise, en bois peint, 0m45, XVIIIe siècle, assez bonne ;

11° Un reliquaire supportant une statue de sainte Thérèse, en bois peint, 0m 60, XVIIIe siècle, passable.

L'église basse est aujourd'hui désaffectée et se trouve dans un état de délabrement et d'abandon tout à fait attristants.

Ce serait lui donner une destination digne d'elle que de la consacrer à la mémoire des enfants de Neufchâteau morts pendant la guerre. Un pareil projet serait, nous n'en doutons pas, favorablement accueilli par les familles des disparus, qui auraient certainement à cœur de contribuer de leurs deniers à l'adaptation de ce monument à cette destination, qui se ferait d'ailleurs à peu de frais. A part la disparition du calorifère, l'aménagement intérieur ne serait pas, en effet, à modifier notablement. Les panneaux de la partie centrale seraient tout désignés pour recevoir les noms des enfants de la ville morts pour la Patrie.

Ainsi se trouverait résolue, et de la meilleure façon, la question de remise en état de ce beau monument.

II. — ÉGLISE HAUTE.

L'œuvre du XIIIe siècle comprend une nef à une travée avec bas-côtés, celui de gauche surmonté du clocher, un transept composé de 3 travées, celle du milieu comprise, un chœur à 4 travées dont les deux premières sont flanquées de deux travées latérales formant bas-côtés.

Digitized by Google

La 4e travée du chœur et les bas-côtés étaient terminés, vers l'est, par des chevets plats qui ont disparu lors des modifications subséquentes dont il sera parlé.

La disposition générale de la construction est absolument anormale, vu que la nef, qui aurait dû constituer la partie la plus importante, est réduite à une travée, alors que les proportions du chœur ont une ampleur inusitée ; aussi n'est-ce pas sans hésitation que nous employons ces termes pour désigner les différentes parties de l'édifice, car en réalité la partie réservée aux fidèles s'étendait au delà du transept et le chœur proprement dit ne devait comprendre que les 3e et 4e travées, peut-être même seulement la 4e.

Nous maintiendrons cependant ces appellations, malgré leur inexactitude évidente, pour la facilité de la description.

L'anomalie de cette disposition s'explique par la pente du terrain qui ne permettait pas de pousser plus à l'est le transept sur un éperon d'aussi faible largeur.

La construction est assise sur le sol jusqu'à la hauteur de la ligne XY (fig. 3), après quoi elle repose sur l'église basse.

C'est ici le lieu de constater que, malgré les difficultés du terrain, la construction de l'église Saint-Nicolas a été conduite avec une habileté et dans des conditions de solidité telles qu'on n'y rencontre pour ainsi dire aucun fléchissement, aucune déformation.

Nous nous sommes borné, dans tout ce qui précède, à des généralités, chaque partie de l'édifice devant donner lieu à une description spéciale.

Avant d'entreprendre cette dernière, nous allons étudier les colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux, car ils comportent les mêmes types dans tout l'édifice. Les colonnes et colonnettes, engagées dans les murs ou groupées

Digitized by Google

en faisceau, sont de forme cylindrique. Le tailloir des chapiteaux est carré ou rectangulaire et mouluré.

La corbeille est ornée de crochets plus ou moins épanouis, de volutes, de feuilles de chêne, fougère et autres plantes, parfois d'oiseaux.

Ces chapiteaux sont généralement très beaux. Certains sont modernes. Ils ont été refaits en 1870, pour remplacer les anciens qui avaient disparu dans les nombreux autels qui y avaient été adossés au XVIII^e siècle et qu'on a avec raison supprimés.

Certains de ces chapiteaux neufs sont médiocres, mais d'autres sont assez bons pour qu'on les distingue avec peine des anciens.

Les colonnes sont assises sur des bases formées de deux tores séparés par une scotie. Le tore inférieur, profilé en quart de rond, repose sur un socle carré. Il déborde sur le milieu des côtés de ce socle et est en retrait sur les angles auxquels il est relié par des griffes.

Le socle des colonnettes est tantôt construit sur le même principe, avec absence de griffes, tantôt inscrit dans son cercle de base.

Les socles des colonnes et colonnettes sont placés sur des soubassements cubiques débordants et dont la partie supérieure est constituée par un petit bourrelet.

La section horizontale de ces soubassements est exactement la même que celle des tailloirs des chapiteaux. Les figures 11 à 21 complètent la description qui précède.

Faisons remarquer, en terminant, que ces chapiteaux et ces bases ont, bien que beaucoup plus soignés, une analogie complète avec ceux de l'église basse.

Un de ces chapiteaux renferme, comme dans cette dernière, des animaux affrontés.

Ainsi se trouve corroborée notre opinion que ces deux parties de l'église Saint-Nicolas appartiennent bien à la même époque, commencement du XIII^e siècle.

Digitized by Google

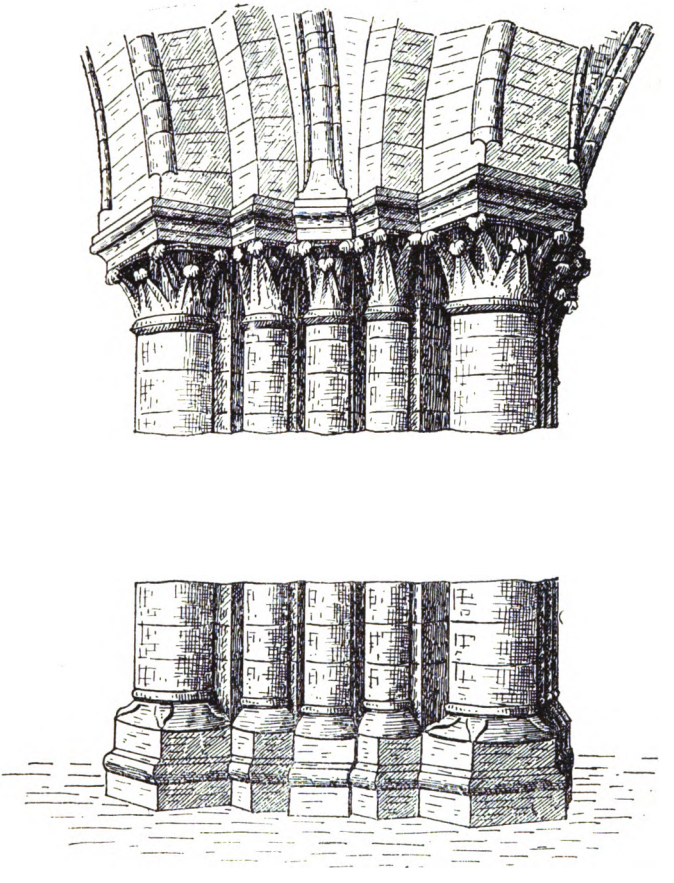

Fig. 11. — Chapiteaux et bases en D, église haute (fig. 3).

Digitized by Google

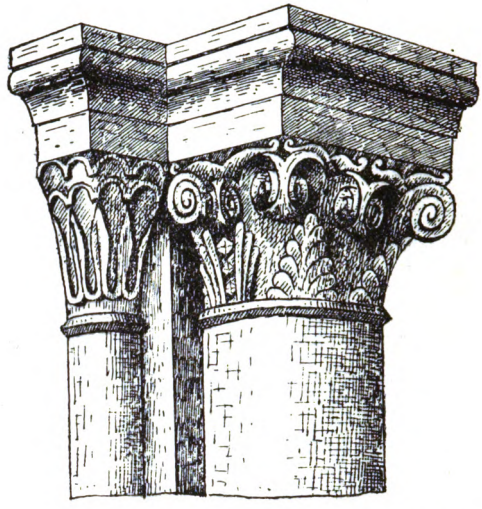

FIG. 12. — Chapiteaux en P, église haute (fig. 3).

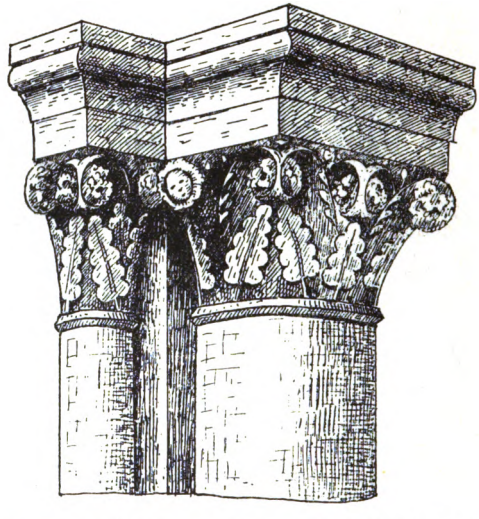

FIG. 13. — Chapiteaux en E (bas-côté), église haute (fig. 3).

Digitized by Google

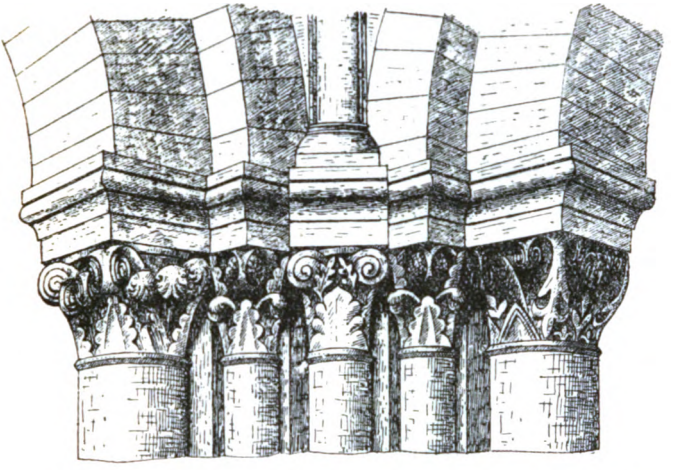

FIG. 14. — Chapiteaux en C (bas-côté), église haute (fig. 3).

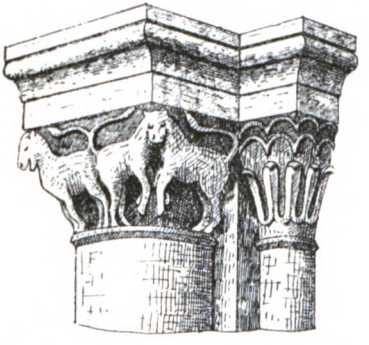

FIG. 15. — Chapiteaux en O (bas-côté), église haute (fig. 3).

Digitized by Google

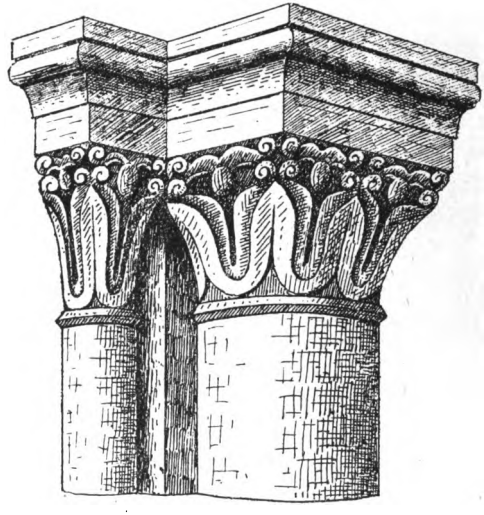

FIG. 16. — Chapiteaux en I, église haute (fig. 3).

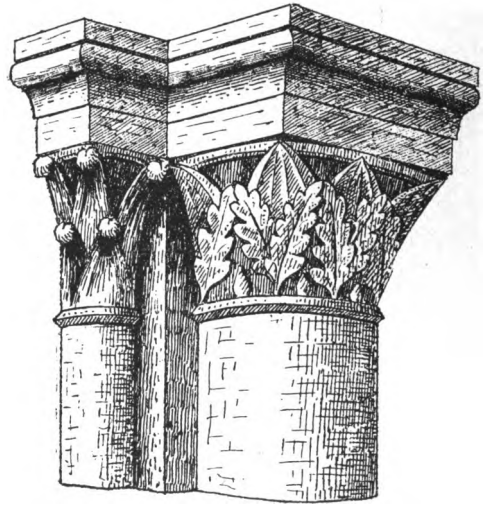

FIG. 17. — Chapiteaux en F, église haute (fig. 3).

Digitized by Google

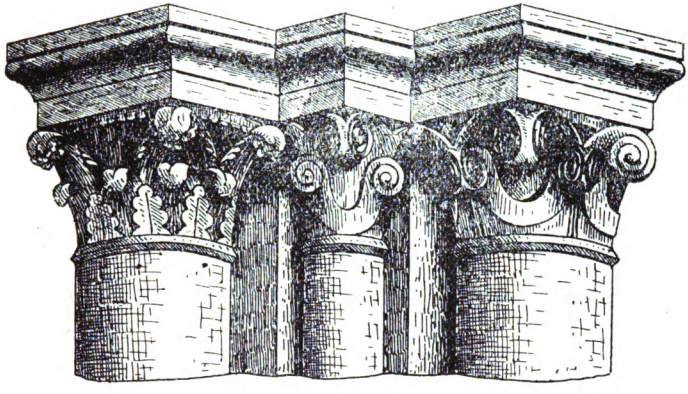

FIG. 18. — Chapiteaux en G (bas-côté), église haute (fig. 3).

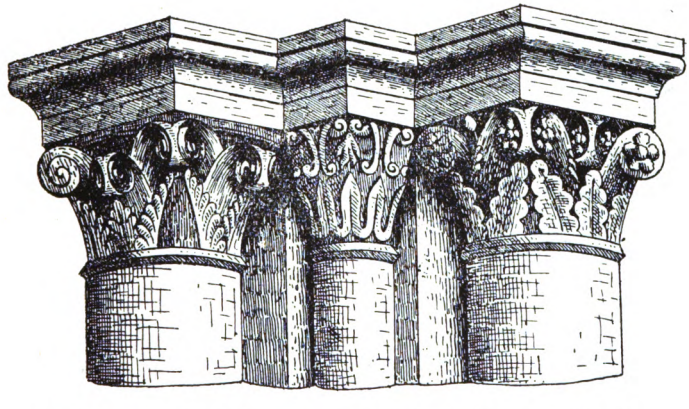

FIG. 19. — Chapiteaux en E (bas-côté), église haute (fig. 3).

Digitized by Google

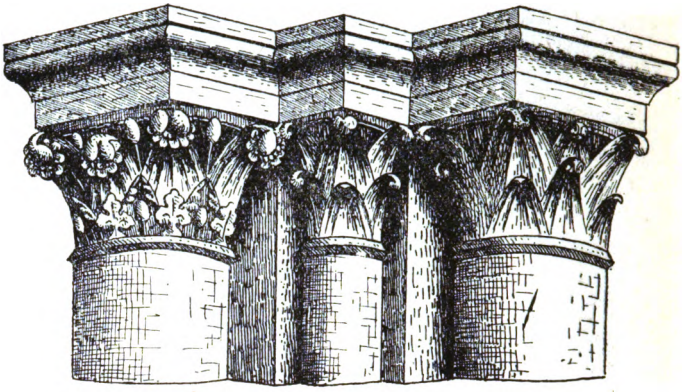

FIG. 20. — Chapiteaux en F (bas-côté), église haute (fig. 3).

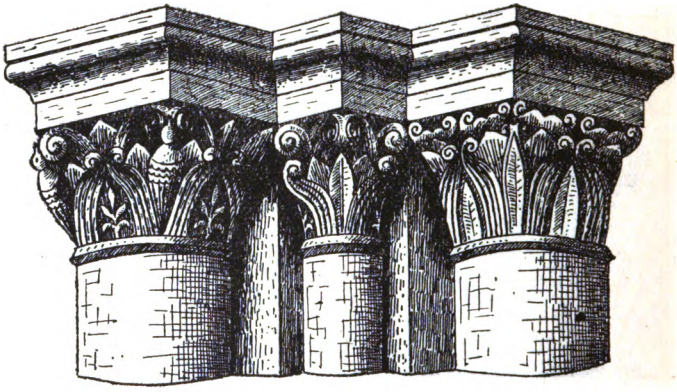

FIG. 21. — Chapiteaux en H (bas-côté), église haute (fig. 3).

Digitized by Google

Nous allons maintenant étudier, en détail, les différentes parties de la construction.

1. — Nef. — La nef A_1, dont la hauteur sous clef est de 12 mètres, est comprise entre le pignon de façade, les bas-côtés B_1, C_1 dont elle est séparée par les arcs brisés doubleaux D_1, E_1, et la partie médiane du transept, dont le doubleau brisé F_1 la sépare.

Les arêtes des arcs D_1 et E_1 sont taillées en biseau. Celles de l'arc F_1 sont arrondies en boudin.

La voûte repose sur les formerets G_1, H_1, le contre-doubleau I_1 et le formeret K_1 adossé au mur de face, tous en forme d'arc brisé, reliés entre eux par les diagonaux dont la figure 22 donne la section, et qui sont de forme semi-circulaire.

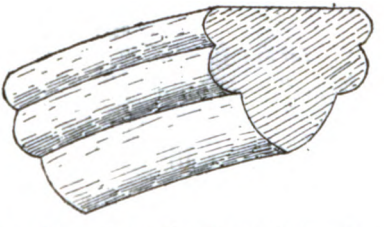

FIG. 22. — Arcs diagonaux de la nef.

La clef de voûte est généralement plus élevée que celle des arcs des quatre faces.

Les retombées des arcs G_1, I_1, L_1, aboutissant sur la pile A, et des arcs H_1, I_1, M_1, aboutissant sur la pile B, se font sur trois colonnettes distinctes (fig. 3 et 23), alors qu'en T et V les trois retombées se pénètrent pour aboutir à une seule colonnette d'angle (fig. 3 et 24). Le même système de voûtement se retrouvera dans les autres parties de l'édifice.

La façade devant la nef est cantonnée entre les deux contreforts contrebutant les arcs D_1 et E_1. A l'origine, elle était terminée sans doute en pignon. Une porte, dont nous ne pouvons décrire les dispositions, puisqu'il n'en reste

Digitized by Google

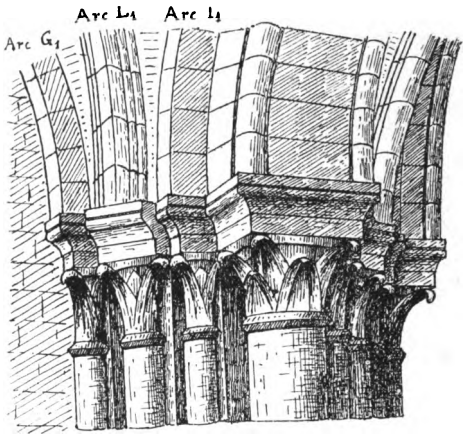

FIG. 23. — Système de retombée des arcs en A (fig. 3).

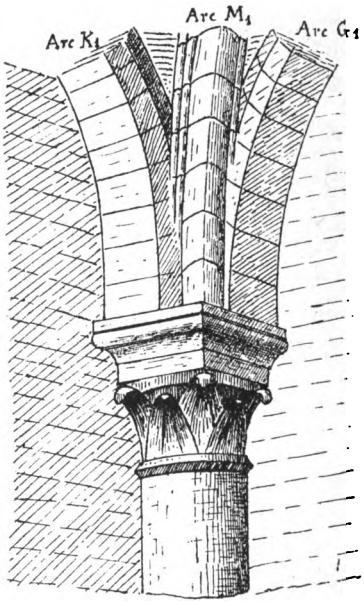

FIG. 24. — Système de retombée des arcs en T (fig. 3).

Digitized by Google

rien, donnait accès dans l'église, et un oculus, semblable à ceux du transept, que nous décrirons plus loin, existait probablement en dessus. Cette façade subit au xv^e^ siècle des modifications importantes.

Sur les contreforts N_1, O_1 (fig. 3 et 25), eux-mêmes profondément remaniés, sinon complètement refaits, on a bandé un arc en anse de panier formant le porche P_1 (fig. 3 et 25).

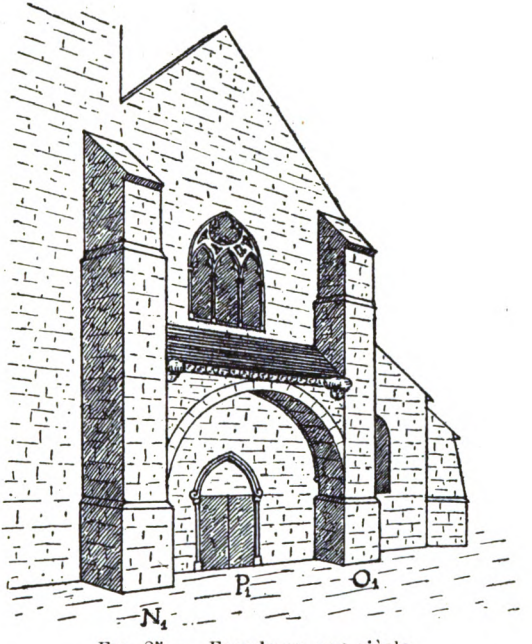

FIG. 25. — Façade au xv^e^ siècle.

La partie de cet arc contiguë au mur du fond est ornée, à l'intrados, d'une moulure soutenue par deux têtes.

Ce porche était surmonté d'une toiture à pente de 60 °/₀ s'appuyant par devant sur une corniche formée d'une ligne de feuilles de trèfle, flanquée de deux chimères formant gargouille, aujourd'hui mutilées, reposant sur des têtes.

Digitized by Google

La toiture dont cette corniche était l'aboutissement s'appuyait, par derrière, sur le mur du fond, sur lequel s'élevait une belle fenêtre à arc brisé de 2m40 de largeur sur 3m 50 de hauteur, subdivisée en trois compartiments.

En 1715, lors de l'établissement des orgues, on monta, dans le but de donner plus de surface à l'emplacement qui devait les recevoir, sur la corniche à feuilles de trèfle que nous venons de décrire, un mur plein, jusqu'à l'extrémité supérieure des deux contreforts. Le pignon fut abattu et une toiture en pan coupé vint reposer sur ce nouveau mur, dans lequel furent ménagées trois baies aveugles sans caractère.

Cette construction a complètement défiguré la façade de l'église. De cette époque date l'ouverture, au-dessus de l'arc E_1, d'une petite fenêtre sans caractère uniquement destinée à donner du jour à cette partie de l'édifice.

Le buffet d'orgues est de 1715. La sculpture en est intéressante.

Lors des travaux de réparation effectués en 1874, on abaissa, devant la façade, jusqu'au niveau de la base des contreforts et du pavé de l'église, le sol, qui avait été surélevé par suite des inhumations successives, et la porte existante, sur laquelle nous n'avons aucune donnée, fut remplacée par une autre, d'un style bâtard, s'inspirant du XIe et du XIIIe siècle, qui n'a aucune valeur au point de vue architectural.

2. — Bas-côté droit de la nef. — Il est voûté suivant le même principe que la nef.

La section des arcs diagonaux est donnée par la figure 26. Sa hauteur est de 6m 30. L'arc brisé R_1 le sépare du transept.

On a donné à cet arc la même forme et les mêmes dimensions que celles de l'arc opposé T_1, ce qui est une faute de construction.

Digitized by Google

La forme de ce dernier est, en effet, commandée par la hauteur du bas-côté B_2, qui est moindre que celle du bas-côté C_1. Il eût fallu donner à l'arc R_1 une hauteur en rapport avec celle du bas-côté C_1.

Ce vice de construction a nécessité un raccord apparent de l'intérieur de ce bas-côté et dont l'effet est disgracieux.

En avant du mur de face C_2D_2 on a construit au XV^e^ siècle une chapelle dont il sera fait mention ultérieurement et qui a été démolie dans la suite. Ce mur de face a été alors rétabli et on y a ménagé une fenêtre sans caractère.

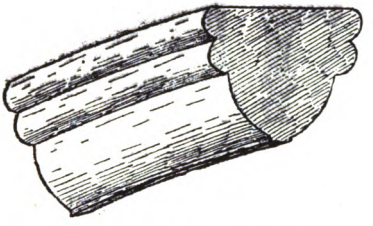

FIG. 26. — Arcs diagonaux du bas-côté droit.

Dans le mur au sud on a percé au XV^e^ siècle une très belle fenêtre à arc brisé subdivisée par deux petites arcatures à boudin surmontées d'un cercle. Ces arcatures sont soutenues par de petites colonnettes cylindriques avec chapiteaux polygonaux ornés de feuillages et bases formées de tores très aplatis.

3. — Bas-côté gauche de la nef et clocher. — Le bas-côté gauche supporte le clocher.

Il est voûté comme le bas-côté droit, avec cette particularité qu'il renferme, en son milieu, une baie circulaire destinée au passage des cloches.

L'arceau Q_1, dont les arêtes sont taillées en biseau, est normal et correspond bien à la hauteur de cette partie de l'édifice, à l'encontre de l'arceau R_1.

Dans le mur de face E_2F_2 est percée une fenêtre moderne, sans caractère.

Digitized by Google

Une fenêtre à lancette prenait jour au milieu de la paroi nord. Elle a été bouchée lors de la construction de la chapelle adjacente, mais est néanmoins encore apparente de l'intérieur.

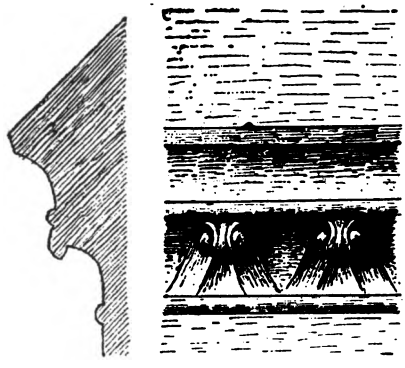

FIG. 27. — Corniche de la tourelle du clocher.

Au-dessus des voûtes, le clocher est moderne, ou peu s'en faut. Il a été reconstruit dans le courant du XIX^e^ siècle. Il est carré et surmonté d'une toiture en forme de bulbe couronné d'une lanterne, et d'un effet disgracieux.

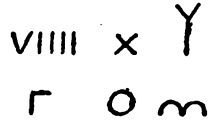

FIG. 28. — Marques de tâcherons dans la tourelle du clocher.

La tourelle d'accès qui se trouve sur le flanc nord, est, en somme, à peu près tout ce qui reste du clocher primitif, contemporain de l'église. Sa hauteur est d'environ un tiers de celle du clocher. Elle est couronnée d'une corniche à crochets (fig. 27) soutenant un petit toit en pierre. Un escalier à vis règne à l'intérieur. Dans la cage d'escalier se trouvent des marques de tâcherons (fig. 28). On accède à cette cage d'escalier par une petite porte à l'extérieur et une autre à l'intérieur.

Le clocher renferme une horloge de Schwilgué. Les cloches sont modernes.

4. — Transept. — Le transept est une construction massive dont les murs atteignent, par places, une épais-

Digitized by Google

seur de plus d'un mètre. Il était probablement couronné, au nord et au sud, par des pignons qui ont été abattus et remplacés par une toiture à pans coupés. Nous allons en décrire successivement la croisée, le bras droit et le bras gauche.

a) *Croisée.* — Elle repose sur les quatre gros piliers à colonnes cantonnées A, B, C, D (fig. 3) (Voir aussi figure 11). Les arêtes des quatre grands arcs brisés reliant les colonnes sont arrondies en boudin. Elle a la même hauteur que la nef.

Les arcs diagonaux sont semi-circulaires. Leur section est la même qu'à la nef.

b) *Bras droit.* — Il est voûté, toujours suivant les mêmes principes. Les arcs diagonaux, dont la section est représentée par la figure 29, ont une légère brisure au sommet.

La voûte est d'ailleurs quelque peu irrégulière et sa clef est plus élevée de un mètre environ que celle de la croisée.

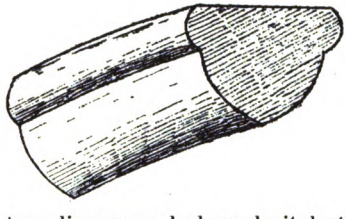

FIG. 29. — Arcs diagonaux du bras droit du transept.

La paroi sud est flanquée d'une tourelle carrée H_2 dont le couronnement primitif ne peut être décrit, car elle est aujourd'hui couverte par le toit prolongé de cette partie.

Cette tourelle renferme un escalier à vis accédant aux combles. On s'explique mal la raison d'être de cette tourelle, qui paraît faire double emploi avec celle qui est adossée au clocher.

Au milieu de la paroi sud est percée une porte G_2 qui était sans doute un passage pour aller sur le cimetière.

Digitized by Google

Cette porte est à plein cintre et de construction très simple. Un double ressaut dans la maçonnerie, avec tympan plat, en constitue toute l'ornementation, comme on le voit sur la figure 30.

Ce tympan est supporté, à l'extérieur, par deux cor-

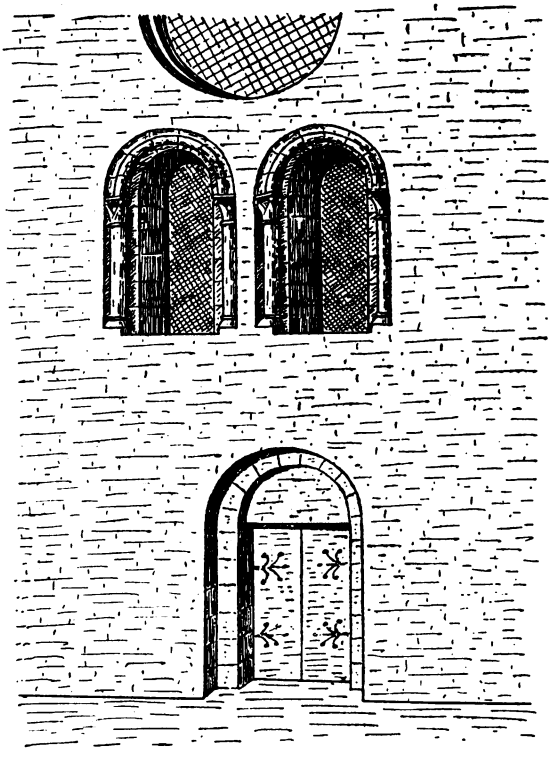

FIG. 30. — Dispositif de la paroi sud du bras droit du transept.

beaux. A l'extérieur se trouve, dans la maçonnerie, le même double ressaut qu'à l'intérieur.

Au-dessus de cette porte sont percées deux fenêtres géminées, fortement ébrasées, flanquées chacune de deux colonnes cylindriques dont les bases sont à tores et à cavets, comme les colonnes de l'église, le tore inférieur

Digitized by Google

débordant légèrement sur le mur formant socle. Les chapiteaux, ornés de crochets peu épanouis, sont couronnés par un tailloir carré.

Ces tailloirs supportent une arcature plein cintre formée de deux moulures, l'extérieure en creux, l'intérieure en boudin.

A l'extérieur, ces fenêtres comportent la même disposition. Elles ne sont pas dans l'axe de la porte, mais sensiblement à gauche de cet axe, en raison de la tourelle précédemment mentionnée.

Elles sont surmontées d'un oculus de 2m 30 de diamètre, avec fort ébrasement mouluré, qui prend jour entre les arcs formerets. Cet oculus comporte, à l'extérieur, la même disposition. Dans la paroi ouest est percée une fenêtre analogue à celles que nous venons de décrire. L'ornementation extérieure de cette fenêtre est la même qu'à l'intérieur, sauf que l'arc plein cintre qui la couronne est surmonté d'un autre arc, en saillie sur le mur, orné de billettes.

Dans la paroi est se trouve une petite fenêtre à plein cintre, sans ornementation, très ébrasée. Lors des réparations effectuées en 1890, la porte donnant accès à la tourelle H_2, dont la forme primitive nous est inconnue, a été remplacée par une neuve qui est une imitation maladroite des fenêtres de cette paroi.

A la même époque, la chapelle de Lavaux, I_2, qui sera décrite en son lieu, a été murée, et dans le mur de fermeture a été ménagée une porte semblable à la symétrique donnant accès à la tourelle.

Contre la paroi est se trouve un tableau représentant *Saint Nicolas*, du XVIIIe siècle, dans un beau cadre de 2m 50 de largeur sur 4 mètres de hauteur.

c) *Bras gauche.* — Même système de voûtes.

Arcs diagonaux de même section que dans le bras droit

Digitized by Google

du transept. Ils ont, comme dans le bras droit, une légère brisure au sommet.

Clef de voûte sensiblement à la même hauteur qu'à la croisée du transept.

Un tassement, dû à la pesanteur du clocher, s'est produit dans le mur au-dessus de l'arc Q_1, où la paroi fait une saillie très apparente. Un petit retrait en maçonnerie a dû être pratiqué pour dégager les colonnettes voisines de la pile A. Ce tassement date certainement de l'époque de la construction de l'édifice.

Dans la face nord prennent jour deux fenêtres géminées qui sont exactement les mêmes que celles de la face sud du bras droit, sauf que l'arceau surmontant les colonnes latérales, au lieu d'être taillé en creux et en boudin, n'est autre que la paroi du mur, taillée en plein cintre (fig. 31).

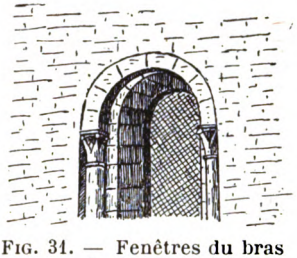

FIG. 31. — Fenêtres du bras gauche du transept.

A l'extérieur, ces fenêtres ont la même ornementation qu'à l'intérieur. Elles sont surmontées, comme dans le bras droit, d'un oculus de 2^m50 de diamètre.

A l'est prend jour une fenêtre identique. A l'extérieur elle n'a pas de colonnettes, mais un simple ressaut de maçonnerie, semblable, comme disposition, à celui de la porte latérale du bras droit. En K_2 prenait jour une fenêtre à arc brisé ouverte au XV^e^ siècle. Elle a été bouchée lorsque l'on a transféré à cet endroit, lors des réparations effectuées dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, le retable du Rosaire, qui se trouvait alors dans la dernière chapelle latérale de droite, qui sera décrite plus loin.

Ce retable est en pierre blanche et marbre noir. Il offre, en quatorze cartouches de belle facture, quatorze des mystères du Rosaire.

Digitized by Google

Le premier, l'Annonciation, était primitivement représenté par les statues de la Vierge et de l'Ange, placées de chaque côté du sujet principal. Ces statues sont aujourd'hui à la cure. On les a remplacées par un bas-relief moderne, d'ailleurs non sans valeur, qui sert de base à la table d'autel. A l'origine, deux cariatides flanquaient le sujet principal. L'espace restreint assigné à ce monument ne permit pas de les replacer dans leur situation nomale. Elles ont disparu et il n'en reste qu'une tête mutilée encore fort belle qui se trouve à terre près du mur sud du bras droit, dans le vieux cimetière.

Ce très beau monument date de la première moitié du XVII[e] siècle. La tradition l'attribue à tort à Ligier Richier, mort vers 1572.

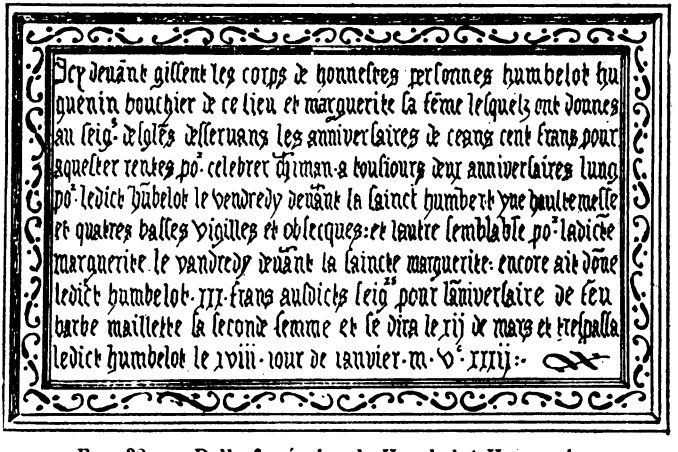
Icy deuant gissent les corps de honnestres personnes humbelot huguenin bouchier de ce lieu et marguerite sa femme lesquelz ont donnes au seig. de lglise desseruans les anniversaires de ceans cent frans pour laquelle rente po. celebrer chiman.a toulioury deux anniversaires lung po. ledict humbelot le vendredy deuant la sainct humbert vne haulte messe et quatres salles vigilles et obsecques: et lautre semblable po. ladicte marguerite le vandredy deuant la saincte marguerite: encore ait donne ledict humbelot. III. frans audicte seig. pour laniversaire de feu barbe maillette sa seconde femme et se dira le xij de mars et trespassa ledict humbelot le xviii. iour de ianvier. m. v^c. xliij.

FIG. 32. — Dalle funéraire de Humbelot Huguenin.

Dans la paroi ouest du bras gauche du transept est encastrée une inscription dont nous donnons la description (fig. 32). Elle relate une fondation faite par Humbelot Huguenin, boucher de Neufchâteau, dont il est fait mention dans le *Nobiliaire de Lorraine* de dom Pelletier à l'article *Maillette*, à cause de Barbe Maillette, sa seconde femme, citée dans l'inscription.

Digitized by Google

Tout en exprimant notre satisfaction qu'elle n'ait pas été détruite, comme tant d'autres monuments funéraires de l'église, nous devons regretter qu'elle ait été changée de place, lors des réparations effectuées au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, au mépris des intentions du fondateur, dont la tombe se trouvait par devant. Nous n'avons aucune donnée sur la place que cette pierre occupait à l'origine.

Au-dessus de celle-ci est un Christ en bois peint, de 1m 70 de hauteur, XVIIIe siècle, d'un bon travail.

Sur le même côté est un assez bon tableau de 2m 80 de largeur sur 2m 50 de hauteur représentant *les Disciples d'Emmaüs*, XIXe siècle.

5° Chœur. — Le chœur s'ouvre sur le transept par l'arc doubleau brisé L_2 flanqué de deux contre-doubleaux. Sa hauteur sous voûte est la même que celle du transept et de la nef. Il comprend : deux travées semblables, Q_2, R_2 ; deux autres qui suivent, S_2, T_2 ; l'abside V_2.

a) *Travées* Q_2, R_2. — La caractéristique de ces deux travées consiste en ce que les chapiteaux de toutes les colonnes et colonnettes supportant les arcs doubleaux, contre-doubleaux, formerets et diagonaux sont d'un mètre en contre-bas de ceux sur lesquels s'appuient le doubleau L_2 et son contre-doubleau du côté est (fig. 3). La figure 33 explique cette particularité.

La colonne A et la colonnette B de cette figure sont celles qui, dans le côté nord, supportent le doubleau L_2 et son contre-doubleau côté est de la figure 3.

Les doubleaux, contre-doubleaux et diagonaux ont leur clef à la même hauteur que celles du transept et de la nef, malgré l'abaissement de leur point d'appui.

Les clefs des diagonaux forment un angle assez prononcé. La section de ces derniers est donnée par la figure 34. Les clefs des formerets, représentées, pour le

Digitized by Google

côté nord, par les lettres C et D de la figure 33, se trouvent à un niveau très inférieur à celui des clefs des doubleaux et diagonaux.

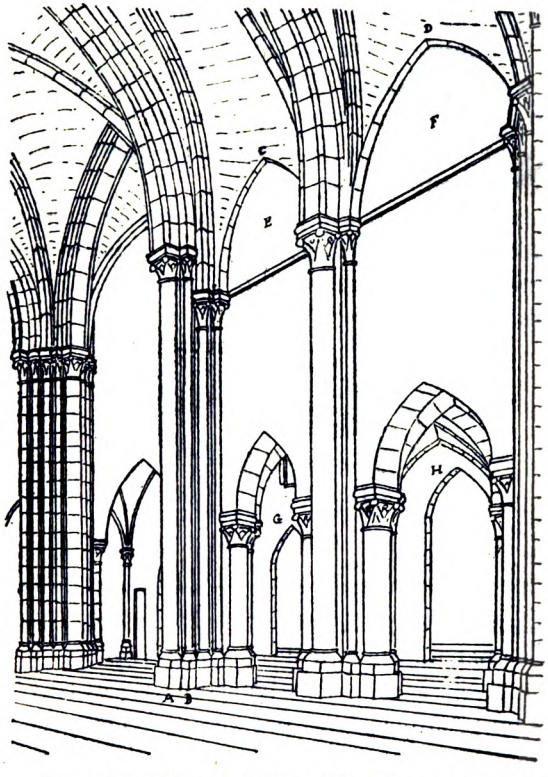

FIG. 33. — Vue perspective du chœur, prise du point E, de la fig. 3.

Sous les formerets sont des arcatures aveugles (E, F, fig. 33). Les tailloirs supportant les formerets sont reliés entre eux par un cordon dont la moulure a le même profil.

Ce système de construction donne à l'ensemble un aspect lourd et inélégant.

Digitized by Google

L'abaissement des points de poussée étant une conséquence de celui des points de retombée des arcs, l'établissement de contreforts ou arcs-boutants devenait inutile, les bas-côtés suffisant à en tenir lieu.

Les retombées des contre-doubleaux diagonaux et formerets se font, en C, D, G et H, de la fig. 3, sur trois colonnettes distinctes, alors qu'en E et F elles se pénètrent pour aboutir à une seule colonnette (même fig.) (Voir également fig. 33).

Chacune de ces travées communique avec les bas-côtés par deux baies formées d'un arc brisé soutenu par deux colonnes engagées (Voir celles du côté nord, G, H, fig. 33).

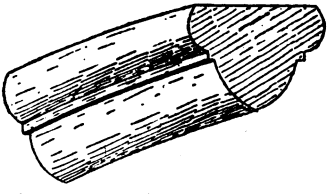

FIG. 34. — Arcs diagonaux du chœur.

Ces arcs brisés sont enveloppés chacun d'un autre arc à plus grand rayon, à peine visible, qu'on ne peut expliquer que par un repentir de construction.

b) *Travées* S_2, T_2. — La dimension de ces travées, dans le sens longitudinal, n'est pas la même que celle des deux précédentes. Un chevet plat P_2, s'appuyant sur celui de l'église basse l_1, clôturait le chœur à l'est.

Ces travées ont subi des modifications profondes par suite des travaux exécutés en 1704, dont nous allons parler. A l'origine, elles étaient sans doute semblables aux travées Q_2, R_2.

Les clefs de voûte étaient à la même hauteur que dans celles-ci, bien que les tailloirs des colonnes et colonnettes y aient été également surbaissés d'un mètre.

A la partie supérieure se trouvaient des arcatures aveugles semblables à celles E et F de la fig. 33.

Digitized by Google

A la partie inférieure, ces travées n'avaient pas de baies latérales, puisque les bas-côtés s'arrêtaient aux lignes X_2, Y_2 (fig. 3), comme nous le constaterons quand nous en ferons la description, mais peut-être des fenêtres, donnant le jour à cette partie de l'édifice, à la place occupée aujourd'hui par les baies A_3, B_3, qui n'ont été ouvertes, comme C_3, D_3, qu'au commencement du XIX^e^ siècle. En G et H (fig. 3) les retombées des contre-doubleaux diagonaux et formerets se faisaient sur trois colonnettes distinctes ; il en était vraisemblablement de même en L et M. Par contre, en I et K, elles se pénétraient pour aboutir à une seule colonnette.

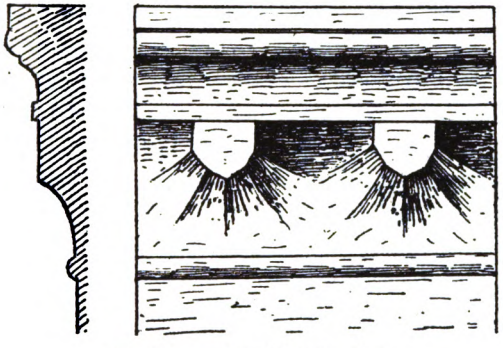

FIG. 35. — Corniche du chœur.

c) *Couverture du chœur jusqu'en 1704.* — Les quatre travées du chœur étaient couvertes d'une toiture s'appuyant sur les voûtes, ou du moins très peu élevée au-dessus de celles-ci, et venant reposer sur une corniche bourguignonne dont on remarque encore un vestige, à l'extérieur, à la hauteur de la chapelle Bonette (fig. 10 et 35).

Cette corniche se trouvait très peu élevée au-dessus de la toiture des bas-côtés.

d) *Travaux de 1704.* — Ces travaux consistèrent en une surélévation des murs latéraux du chœur, avec

Digitized by Google

remaniement des voûtes, et dans la construction de l'abside V_2.

Les murs latéraux des quatre travées du chœur furent exhaussés de trois mètres, à partir des piles C et D de la figure 3. On ne toucha pas aux voûtes des travées Q_2, R_2, mais celles des travées S_2, T_2 furent démolies, ainsi que le mur de chevet situé en P_2. Il en fut de même des doubleaux N_2, O_2 et de leurs contre-doubleaux.

La colonne 4 et les colonnettes 5, 6 et 7 de la pile G furent surélevées d'un mètre (fig. 36).

Il en fut de même de la colonne 2 et des colonnettes 1 et 3 de la pile I (fig. 36).

La même opération fut faite sur les piles H et K. En L, on plaça, au même niveau que les chapiteaux ainsi remontés, un corbeau 2 flanqué de deux autres plus petits, 1 et 3, tous remplacés, lors des réparations effectuées dans le cours du XIX^e^ siècle, par une colonne et deux colonnettes couronnées de chapiteaux qui sont une mauvaise imitation de ceux du XIII^e^ siècle.

Même opération fut faite de l'autre côté, en M.

Sur ce système de colonnes, colonnettes et corbeaux, on banda les doubleaux N_2, O_2, P_2, dont la clef fut, comme antérieurement, à la même hauteur que celles des doubleaux L_2 et M_2, mais les contre-doubleaux en N_2 et O_2 ne furent pas rétablis, pas plus que les formerets des travées S_2 et T_2, en sorte que les colonnettes 3, 5 et 7 de la pile G et leurs symétriques, du côté opposé, ne portent plus rien. De nouvelles voûtes furent construites sur les travées S_2 et T_2.

Deux fenêtres à arc brisé (O, O de la fig. 36) ont été ouvertes de chaque côté.

Leur clef est à la même hauteur que celles des doubleaux et l'arc brisé qui les couronne tient lieu de formeret. Leur subdivision par des meneaux n'a eu lieu, vraisemblablement, que lors des réparations du XIX^e^ siècle.

Digitized by Google

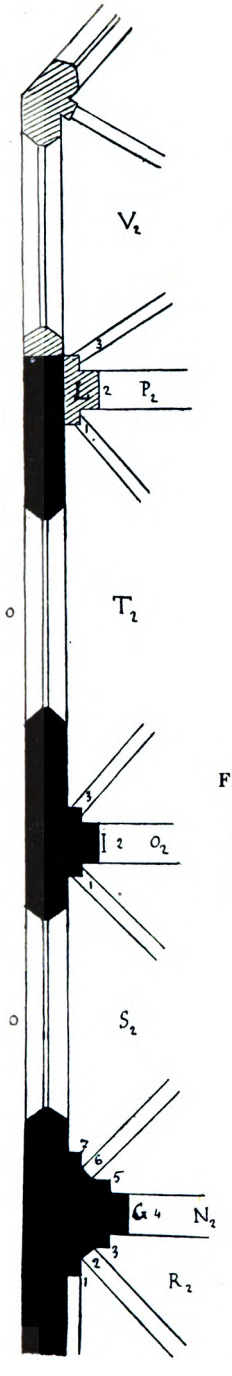

FIG. 36. — Plan du mur nord du chœur, à la hauteur des chapiteaux surélevés d'un mètre en 1704; mêmes lettres que pour la partie correspondante, telle qu'elle figure au plan par terre figure 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les arcs diagonaux s'appuient sur les colonnettes 6 de la pile G, 1 et 3 de la pile I, 1 de la pile L, et leurs symétriques du côté opposé.

Les matériaux anciens semblent avoir été utilisés pour cette reconstruction des doubleaux et des arcs diagonaux.

Le pavé de la travée T_3 fut surélevé à l'aide de trois marches sous le doubleau O_3.

L'abside V_3, qui s'appuie sur celle de l'église basse R_3, est un polygone à cinq pans, puissamment étayé, à l'extérieur, par des contreforts.

L'ossature de la voûte se compose de l'arc doubleau P_3 et de six arcs (Voir fig. 3) venant se rencontrer, vers le milieu, sur une clef portant le millésime 1704.

Cinq grandes fenêtres, dont l'arc brisé fait office de formeret, éclairent cette construction. Les meneaux qui les divisent n'ont été posés que dans le cours du XIXe siècle.

Du XIXe siècle datent également les colonnettes supportant les arcs diagonaux qui étaient simplement soutenus, en 1704, par des corbeaux.

Les chapiteaux surmontant ces colonnettes sont à la même hauteur que ceux du doubleau P_3. Ils sont, comme eux, une mauvaise imitation des anciens.

e) *Couverture depuis 1704.* — Toute la construction, ainsi remaniée, fut couverte d'un nouveau toit dont les bords s'appuient sur la partie supérieure des murs surélevés.

f) *Mobilier.* — Il y a lieu de signaler, dans le chœur :

1° La chaire à prêcher, en bois sculpté, très belle. Dans les panneaux, le Bon Pasteur et les quatre Évangélistes. Elle a été donnée à l'église en 1773 par Mme du Teil ;

2° Un tableau de 2 mètres sur 2m 50 représentant *la Vierge au Donataire.* XIXe siècle. Bon ;

3° Un tableau de 1m 50 sur 2 mètres représentant *la mort de saint Bruno.* XIXe siècle. Bon ;

Digitized by Google

4° Un tableau de 1m 80 sur 2m 80 représentant *le Christ en croix*. XIXe siècle. Bon ;

5° Un tableau représentant *l'Immaculée Conception*, de 1m 30 sur 2m 20. XIXe siècle. Bon ;

6° L'autel en marbre, donné à l'Église en 1766 par Mme du Teil ;

7° Le buffet du petit orgue, en bois sculpté, Louis XVI. Beau ;

8° Un beau Christ en ivoire, sur une crédence du chœur, don de Mme de Chauconin, 1770.

6° Bas-côté droit du chœur. — Le bas-côté droit s'ouvre sur le transept par l'arceau en arc brisé T_1.

Il communique avec la nef, comme nous l'avons vu, par deux arcatures à arc brisé, à arêtes vives.

Il comprend deux travées B_2, F_2. Chacune d'elles est voûtée suivant les mêmes principes que dans les autres parties de l'église.

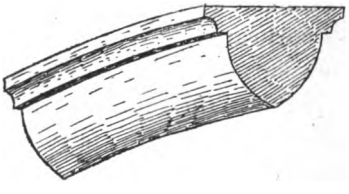

FIG. 37. — Arcs diagonaux des bas-côtés.

Il y a lieu de noter, toutefois, que, la clef des arcs doubleaux étant à une hauteur de 5m 20, celle des formerets est à une hauteur de 4m 50 seulement.

Les arcs diagonaux, dont la section est donnée par la figure 37, ont une courbe semi-circulaire.

Dans la travée B_2, les contre-doubleaux, diagonaux et formerets aboutissent, en D, sur trois chapiteaux distincts, alors que, dans les trois autres angles, ils se pénètrent pour reposer sur une seule colonnette.

Dans la travée F_2, ces mêmes arcs aboutissent, aux quatre angles, sur une seule colonnette.

Digitized by Google

Il ressort de cette disposition que, alors que les doubleaux $T_1L_2S_1$, $G_2M_2H_2$ sont sur la même ligne, le doubleau N_2 est plus en avant, vers l'abside, que I_2 et K_2, et que la longueur de la travée F_2, prise dans le sens de l'est à l'ouest, est inférieure de 20 centimètres à celle de la travée B_2.

Le bas-côté se terminait par un chevet plat Y_2, monté sur le chevet Y_1 de l'église basse, et la partie comprise entre le doubleau I_2 et ce chevet était sans doute voûtée en berceau à arc brisé.

Il existe, contre la colonne du massif H supportant le doubleau I_2, un petit retrait en maçonnerie qu'on ne doit attribuer qu'à un vice de construction.

Il est uniquement destiné à dégager cette colonne.

Les bas-côtés étaient pourvus de fenêtres, puisque le chœur n'en comportait pas et n'était éclairé que par la lumière qu'ils recevaient de ceux-ci. Ces fenêtres ont toutes disparu, par suite de la construction des chapelles latérales. On peut supposer, toutefois, qu'elles étaient à lancettes, comme celle qui existait dans le bas-côté gauche de la nef et que nous avons signalée.

7° Bas-côté gauche du chœur. — Il est identique au bas-côté droit, sauf que sa largeur est de 0^m 20 plus grande que celle de ce dernier.

III. — CHAPELLES ET SACRISTIES DE L'ÉGLISE HAUTE.

Les chapelles qui ont été érigées sur le pourtour de l'église sont des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Elles sont à la fois funéraires et bénéficiales, les fondateurs les ayant construites pour s'assurer une sépulture et les ayant dotées en vue d'en garantir l'entretien et la conservation et de s'assurer des prières.

Digitized by Google

Elles ont naturellement passé dans des mains successives, soit par héritage, soit par mise en adjudication en l'absence d'héritiers, ou par défaut de ressources pour leur entretien. L'absence de documents précis, à cet égard, les archives municipales ayant été brûlées en 1799, rend fort difficile leur identification. On ne peut guère consulter, à cet égard, que le *Pouillé du diocèse de Toul*, par Benoît PICART.

Nous adopterons, dans la description qui va suivre, la classification qui en a été faite par M. l'abbé Chéron, dans son étude sur *Les églises et les monastères de Neufchâteau*, qui a paru dans le *Bulletin paroissial* de Neufchâteau en 1911.

Ces chapelles ont une hauteur moyenne, à l'intérieur, de 3m 50 à 4 mètres. Les toitures ont été généralement construites avec recherche et même avec une certaine élégance, mais des remaniements ultérieurs, faits sans le moindre soin, en ce qui concerne les raccords avec les murs de l'église et les toitures de ses bas-côtés, et sans le moindre souci des règles de l'esthétique, en ont complètement modifié l'aspect, qui est aujourd'hui nettement inélégant.

1° Chapelles de droite. — a) *Chapelle des Pilliers.* — Une chapelle prenait jour dans la paroi ouest C_1, D_1 (fig. 3) du bas-côté droit de la nef, ainsi qu'on le constate par l'arcature d'ouverture, visible de l'extérieur comme de l'intérieur, et un vestige de colonnette dans l'angle C_1.

Elle a été démolie à une époque que nous ne pouvons préciser. L'arcature d'ouverture a été bouchée et dans le remplissage on a ménagé une fenêtre sans caractère.

Cette chapelle pourrait être celle qui a été fondée dans le courant du XIVe ou XVe siècle par un membre de la famille des Pilliers, bourgeois de Neufchâteau.

b) *Chapelle de Lavaux.* — Cette chapelle (I_1, fig. 3)

Digitized by Google

s'ouvre sur le bras droit du transept. Elle aurait été construite par François de Lavaux, gouverneur de Neufchâteau, en 1475.

C'est un petit édicule rectangulaire voûté d'ogives, à deux arcs diagonaux qui se croisent sans clef de voûte.

Elle est éclairée, au sud, par une fenêtre moderne. En 1890 on en a muré l'entrée et dans ce mur de remplissage a été ménagée une porte que nous avons mentionnée dans la description du bras droit du transept. Elle sert actuellement de débarras, usage que n'avait certes pas prévu son fondateur, comme le fait remarquer, non sans une pointe d'ironie, M. l'abbé Chéron.

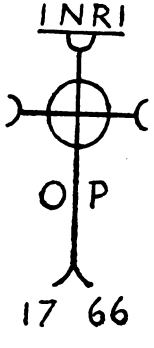

FIG. 38. — Graphite à l'extérieur de la chapelle de Lavaux.

Sur un des contreforts extérieurs on remarque un curieux graphite, le seul que nous ayons constaté dans l'église Saint-Nicolas, dont la figure 38 donne la reproduction.

c) *Chapelle Vrai.* — Cette chapelle (A_4, fig. 3) s'ouvre sur le bas-côté droit du chœur par une arcade à arc brisé reposant sur de très belles consoles ornées de fleurs.

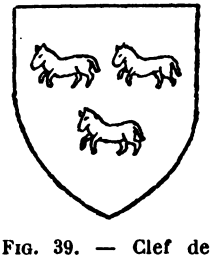

FIG. 39. — Clef de voûte aux armes de la famille Vrai.

Elle aurait été fondée au xv[e] siècle par un membre de la famille Vrai, boucher à Neufchâteau.

Elle est voûtée d'ogives à deux arcs diagonaux qui se rencontrent en une clef de voûte où sont les armes des fondateurs entourées d'une couronne de feuillages. Ces armes, que nous n'avons d'ailleurs trouvées dans aucun armorial, sont à trois animaux passants (bœufs, veaux ou porcs?) posés deux et un (fig. 39).

Digitized by Google

La retombée des arcs diagonaux se fait, sur le devant, sur les consoles qui supportent l'arcade d'ouverture, et, par derrière, sur des colonnettes ornées de fleurs et de feuillages.

Cette chapelle prend jour au sud par une fenêtre à arc brisé, subdivisée par un meneau en deux parties également à arc brisé qui sont surmontées d'un cercle. Les arcs sont soutenus par des colonnettes cylindriques, à base en forme de tores aplatis et à chapiteaux ornés de feuillages.

Sur le devant de cette fenêtre est une piscine à un seul trou.

Toute l'ornementation de cette chapelle : consoles, chapiteaux, nervures des voûtes, etc., est très soignée et très élégante.

d) *Chapelle de Nourroy.* — Cette chapelle (B_4, fig. 3) s'ouvre, comme la précédente, sur le bas-côté droit du chœur, par une arcature C_4 à simple biseau à l'extérieur et à moulure se prolongeant jusqu'au sol, à l'intérieur.

La situation latérale de cette ouverture, qui aurait dû, normalement, s'étendre sur toute la face de la chapelle, ou du moins se trouver en son milieu, fut commandée par l'existence de la colonne S supportant le doubleau I_4. En D_4 était une seconde ouverture, à plein cintre. Elle fut condamnée et convertie en une armoire banale d'obscure destination. Nous ne savons quelle pouvait être sa fonction primitive; peut-être était-elle simplement de suppléer, dans la mesure du possible, à l'excentricité de l'ouverture C_4 en renforçant la visibilité de l'édicule, depuis les bas-côtés. La chapelle est pentagonale.

Dans le pavé se trouve la dalle funéraire de Messire Jacques de Nourroy, qui fit, dit l'inscription, ériger cette

Digitized by Google

chapelle en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur. Au centre se trouvent les armes du fondateur : soc de charrue au milieu, surmonté d'un oiseau, accompagné de trois roses, deux en chef et une en pointe (fig. 40). Cette pierre tombale ne comporte aucune date, mais le style de l'édicule permet d'en reporter l'époque de construction au commencement du XVI^e^ siècle.

La voûte, ogivale, est formée par six nervures qui se rencontrent en une clef où sont reproduites les armes du fondateur. Ces nervures reposent sur des colonnettes à chapiteaux moulurés.

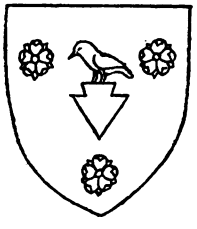

FIG. 40. — Clef de voûte aux armes de la famille de Nourroy.

Trois fenêtres éclairent la construction. Elles sont encadrées d'une simple moulure et sont en arc brisé, subdivisées en deux parties chacune, ces dernières terminées en trèfle. A leur sommet est un trèfle à trois feuilles. Elles sont déjà du style flamboyant.

Dans cette chapelle se trouve le remarquable sépulcre provenant de la chapelle funéraire des du Châtelet, à l'église du couvent des Cordeliers de Neufchâteau, détruite en 1792.

Ce monument, qui date du XVI^e^ siècle, se compose du Christ, étendu à terre, et de huit personnages groupés autour, savoir : Marie-Madeleine, Marie-Cléophas, la sainte Vierge, saint Jean, Nicodème, Joseph d'Arimathie, Salomé et un garde armé. Le groupe est dû à Viard Jacques, dont le nom se trouve sur la poitrine de Marie-Madeleine.

Tous les personnages, en pierre polychromée, ont 1^m^60 de hauteur. Ils sont d'une exécution remarquable, sauf le garde, dont la tête est très belle, mais dont le corps est d'une facture médiocre.

Digitized by Google

Le Christ est couché par terre, un bras étendu le long du corps, la paume de la main en l'air. L'autre bras, également étendu, était replié sur le corps, la paume de la main tournée vers celui-ci. Vers 1860, le curé, ayant cru remarquer dans cette position une attitude peu convenable, fit scier le bras près de l'épaule et le fit retourner, la paume de la main à l'extérieur.

e) *Chapelle indéterminée.* — Sur le doubleau I_3 prend naissance une travée E_4, suivie elle-même d'une autre, F_4, toutes deux du XVI^e^ siècle.

Nous avons décrit l'infrastructure de cette chapelle dans la partie de ce travail relative à l'église basse. Nous ignorons quel en fut le fondateur. Elle paraît avoir été affectée à la Confrérie du Rosaire.

Le beau retable représentant l'institution de cette dévotion, qui se trouve aujourd'hui dans le bras gauche du transept et que nous avons précédemment décrit, occupait encore, dans le cours du XIX^e^ siècle, la paroi est de la travée F_4.

Les deux travées ont été mises en communication avec le chœur, au commencement du XIX^e^ siècle, par les ouvertures à arc brisé B_3, D_3 dont nous avons parlé dans la description des travées S_3, T_3.

La partie ouest de la travée E_4 est bâtie sur l'emplacement G_4 de l'extrémité du bas-côté du XIII^e^ siècle. Cette travée E_4 est voûtée en polygone étoilé dont les nervures reposent, aux quatre angles, sur des consoles sans ornements. La travée F_4 est voûtée d'ogives à quatre arcs qui se croisent en une clef ornée d'une couronne.

La retombée de ces arcs se fait sur quatre consoles sans style.

f) *Chapelle de Bourgogne.* — Cette chapelle (H_4, fig. 3) s'ouvre sur la travée E_4 dont elle paraît postérieure de quelques années seulement, par une baie en arc brisé

Digitized by Google

dont la moulure se continue jusqu'à la base. Elle aurait été fondée par la famille de Bourgogne. Elle est pentagonale.

L'ossature de voûte est constituée par six nervures qui se prolongent jusqu'au sol.

La clef de la voûte comportait un simple cercle. Dans le cours du XIX^e^ siècle, ce cercle fut recouvert par un écusson en bois, dont nous donnons le détail dans la figure 41, et qui est reproduit dans un des vitraux des fenêtres, qui sont de la même époque. Ces armes sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une roue de même.* Nous ignorons de quelle famille sont ces armes.

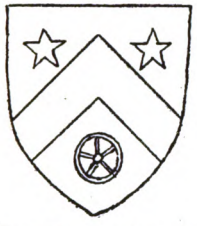

FIG. 41. — Clef de voûte à armes indéterminées.

Cette chapelle est éclairée par trois fenêtres ogivales, subdivisées chacune par un meneau, avec, dans la partie supérieure, des motifs tenant du gothique flamboyant. Une simple moulure encadre ces fenêtres.

Sur l'autel, qui est moderne, est placée une jolie statue en bois doré du XVIII^e^ siècle, représentant Notre-Dame de Grâce, avec un support à têtes d'anges. Elle a 0^m^90 de hauteur.

g) *Édicule voisin de la chapelle de Bourgogne.* — Postérieurement à l'édification de la chapelle de Bourgogne, et vraisemblablement vers la fin du XVI^e^ siècle, on éleva, au sud de la travée F_4, un petit retrait rectangulaire I_4.

Il paraît avoir eu une destination funéraire, malgré le peu d'espace en-dessus de l'infrastructure. Il s'ouvre sur la travée F_4 par une arcature ogivale dont la moulure descend jusqu'au pavé. Il est voûté d'ogives, à quatre nervures reposant, aux angles, sur les attributs

Digitized by Google

symboliques des Évangélistes. Il est éclairé par une fenêtre à arc brisé, subdivisée, par des meneaux, en trois parties, celles-ci surmontées par des motifs qui s'éloignent déjà du flamboyant pour s'inspirer de la Renaissance. Cette fenêtre est encadrée d'une simple moulure. Dans la partie est de cet édicule se trouve, sur une console, une statue en pierre de la Vierge, *Regina Pacis*, de 1m25 de hauteur, du XVe siècle, très belle, mais malheureusement badigeonnée sans goût dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

2° Chapelles de gauche. — a) *Chapelle Saint-Claude et Sainte-Barbe.* — Cette chapelle (K_4, fig. 3) était jadis dédiée à saint Claude et à sainte Barbe. Elle aurait été fondée, aux dernières années du XVe siècle, par Garin Bonnefille, bourgeois de Neufchâteau, et Sibille, sa femme. En 1711, elle appartenait à la famille de Monginot de Noncourt. François Monginot, curé de Neufchâteau, en était collateur au XVIIIe siècle.

Elle s'ouvre, sur le bas-côté gauche de la nef, par une arcade en simple biseau. Elle est voûtée d'ogives, à quatre arcs dont les retombées se font sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux ornés de feuillages. A la clef est l'écusson de Lorraine (fig. 42).

Elle est éclairée par une fenêtre ogivale encadrée d'un simple biseau. Cette fenêtre est subdivisée, par un meneau, en deux arcatures terminées en trèfles et surmontées d'un cercle.

Dans la paroi est de l'arc d'ouverture est une inscription funéraire de 1616, de peu d'intérêt et qui parait avoir été rapportée.

On remarque dans cette chapelle, devant la paroi est, un beau retable en marbre du XVIIIe siècle, rappelant peut-être la dévotion à Notre-Dame de la Merci. On y voit encore une intéressante statue en pierre de saint Jean-

Digitized by Google

Baptiste à l'agneau, de 1m50 de hauteur, du XVIe siècle, qui se trouvait antérieurement dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus.

On y trouve enfin deux statues en pierre de 0m80 de hauteur, du XVIe siècle, représentant Nicolas Diche, dit Marchand, bourgeois de Neufchâteau, fondateur de la chapelle du Saint-Nom de Jésus, et Claudon Parisot, sa femme, à genoux. Ces statues se trouvaient jadis dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus ; elles étaient vraisemblablement placées sur leur sépulture. On ne peut s'expliquer pour quelle raison elles ont été, au mépris de la vérité historique et des sentiments de reconnaissance qui étaient dus aux personnages qu'elles représentent, reléguées dans un endroit où leur présence ne peut en aucune façon se justifier.

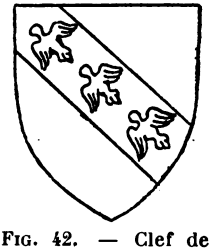

FIG. 42. — Clef de voûte aux armes de Lorraine.

b) *Chapelle Cachet.* — Cette chapelle (L_4, fig. 3) aurait été fondée au XVIe siècle par Jean Cachet. Elle était, au XVIIIe siècle, dédiée à saint Jean l'Évangéliste.

Elle s'ouvre, dans le bras gauche du transept, par une arcade ogivale à large moulure, très ouvragée, qui se prolonge jusqu'au sol.

Elle est voûtée en polygone étoilé à nombreuses ramifications qui se rejoignent dans les angles pour se prolonger jusqu'au pavé. A la clef centrale sont les armes de Lorraine. Des quatre clefs qui la flanquent, deux sont ornées d'armes indéterminées (fig. 43) et les deux autres de roses.

Cette chapelle est éclairée par une large fenêtre ogivale entourée d'une moulure, partagée, par des meneaux, en quatre parties terminées chacune par une ogive dans laquelle est inscrit un trèfle, ces quatre parties elles-

Digitized by Google

mêmes surmontées de nombreuses courbes de pur style flamboyant.

On ne remarque dans cette chapelle qu'une assez belle châsse en bois blanc et doré du XVIII[e] siècle, contenant des reliques de saint Élophe.

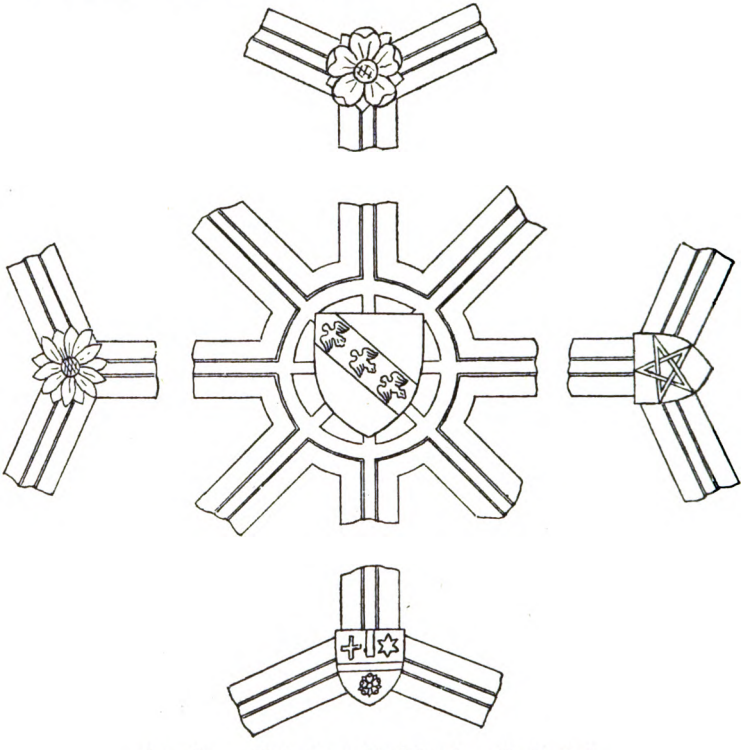

FIG. 43. — Clefs de voûte à la chapelle Cachet.

c) *Chapelle Bonette.* — Cette chapelle (M_4, fig. 3), comme celle de Pouilly, qui va suivre, s'appuie sur la construction à deux arceaux S_4, T_4 (fig. 2 et 10) attenant à l'église basse et que nous avons décrite en son temps.

Dans la paroi Est est encastrée une inscription qui présente d'autant plus d'intérêt qu'elle nous fait connaître

Digitized by Google

la date de la construction de cette chapelle et le nom de son fondateur. Nous la reproduisons dans la figure 45. Elle nous apprend que cette chapelle a été bâtie en 1416 par Jacob Bonette et sa femme Adeline. Une pierre tombale, sans inscription, aux armes que nous donnons dans la figure 44, qui sont d'ailleurs répétées à la clef de voûte, recouvre sans doute la dépouille de Jacob Bonette.

FIG. 44. — Clef de voûte aux armoiries appartenant probablement à la famille Bonette.

Quant à sa femme, la date de sa mort, dont la place avait été laissée en blanc sur la plaque ci-dessus décrite, n'a pas été gravée, et il est par suite à supposer qu'elle n'a pas été enterrée dans cette chapelle.

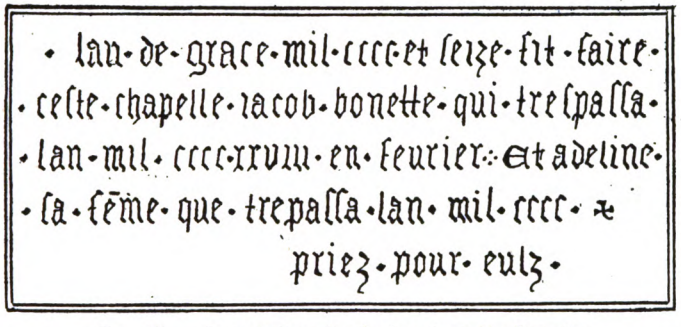

FIG. 45. — Inscription funéraire chapelle Bonette.

Dans l'arcade T_1 (fig. 2) de l'étage inférieur supportant la chapelle Bonette, est encastrée l'inscription suivante :

Ci-git Jehan Colin qui trespassa lan
1363 et Bonette sa femme que tre
passa lan 1400 Jacob Colin Margueri
te sa femme et lours hoirs priez pour eulx.

La corrélation entre cette inscription et celle ci-dessus décrite n'est qu'apparente, à notre avis.

Digitized by Google

Dans celle de l'église haute, Bonette est un nom patronymique, tandis que dans celle de l'église basse c'est un simple prénom. Quoi qu'il en soit, l'inscription de l'église basse, antérieure à l'édification de la chapelle Bonette, a été posée à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui vraisemblablement quand cette chapelle a été construite, et nous ignorons dans quelle partie de l'église elle pouvait se trouver auparavant.

La chapelle Bonette s'ouvre sur le bas-côté gauche par un arceau à simple biseau. La voûte est à quatre nervures soutenues par des consoles ornées de feuillages.

Cette chapelle est éclairée par une fenêtre à arc brisé subdivisée, par un meneau, en deux arcatures ogivales, dans lesquelles est un trèfle. Ces deux arcatures sont surmontées d'un cercle dans lequel est inscrit un quinte-feuilles. Cette fenêtre est encadrée de deux séries d'arceaux en forme de boudin, se terminant, dans le bas, par trois tores aplatis superposés soutenus par de petits socles polygonaux.

d) *Chapelle Pouilly.* — Cette chapelle (N_4, fig. 3) est contemporaine de la chapelle Bonette, puisque la disposition extérieure de ces deux constructions est, depuis la base, d'une seule étape.

Comme elle présente néanmoins tous les caractères du XVI^e^ siècle, on en doit conclure qu'elle a été entièrement refaite dans le cours de celui-ci. Elle aurait été fondée par la famille Pouilly et était anciennement placée sous le vocable de sainte Madeleine.

Elle prend jour sur le bas-côté gauche par un arceau biseauté. La voûte est à quatre nervures reposant sur des consoles à moulures. A la clef se trouve un simple cercle, que l'on a recouvert, dans le cours du XIX^e^ siècle, par une plaquette aux armes de Jeanne d'Arc, on se demande pourquoi.

Digitized by Google

La chapelle est éclairée par une fenêtre ogivale, subdivisée par un meneau en deux arcatures plein cintre, dont le sommet se termine en trèfle, et qui sont couronnées par des motifs gothique flamboyant.

Elle est encadrée par deux séries de moulures avec socles polygonaux.

e) *Chapelle du Saint-Nom de Jésus.* — Cette chapelle, la plus importante et la plus riche de l'église, aurait été fondée, en 1563, par Nicolas Diche, dit Marchand, ou Nicolas Marchand, dit d'Isches, et sa femme Claude ou Claudon Parisot, *alias* Poiresson, de Vicherey.

Elle se compose de trois parties, O_4, P_4, R_4 (fig. 3). Elle était autrefois indépendante de l'église, sur laquelle elle s'ouvrait par une porte ménagée dans le mur construit sous l'arceau K_3. Cette séparation fut supprimée au commencement du XIXe siècle, époque à laquelle furent ouvertes les baies A_3, C_3 mentionnées dans la description des travées S_3, T_3.

La partie ouest de la travée O_4 est bâtie sur l'emplacement S_4 de l'extrémité du bas-côté du XIIIe siècle. Cette travée O_4 est voûtée en polygone étoilé, à multiples nervures courbes et rectilignes, à cinq clefs de voûte, celle du centre en écusson fruste, les quatre autres en simples cercles.

Aux deux angles antérieurs, les retombées se font sur deux consoles. A l'angle postérieur droit, elles se poursuivent sans interruption jusqu'au sol. A l'angle postérieur gauche, elles s'amortissent sur une colonnette à multiples faces, surmontée d'un chapiteau. Dans la paroi antérieure sud a été encastré le beau cartouche funéraire en marbre noir, entouré d'un encadrement en pierre, de noble Jacques Collenel, mort en 1713. Ce cartouche a été malheureusement enlevé, dans le cours du XIXe siècle, de la place qu'il occupait primitivement, dans le fond de la chapelle.

Digitized by Google

La partie P_4 est séparée de la précédente par un arceau mouluré qui se prolonge jusqu'au sol. La voûte est, comme dans cette dernière, en polygone étoilé à multiples nervures rectilignes et d'une grande richesse, à cinq clefs de voûte en simples cercles.

Les retombées des arcs se font sur des colonnettes à nombreuses faces surmontées de chapiteaux moulurés. Une plinthe moulurée fait le tour de cette partie à la hauteur d'un mètre. Elle est éclairée, vers le nord, par une large fenêtre ogivale subdivisée en trois parties dont le sommet est en ogive avec pointe à contre-courbe, avec trèfles inscrits. Ces trois parties sont surmontées jusqu'au sommet par de nombreux motifs du style flamboyant. Cette fenêtre est encadrée de deux moulures qui se prolongent jusqu'à la base.

A l'est s'ouvre, dans le milieu, une fenêtre ogivale subdivisée en deux parties en arc brisé, avec trèfle inscrit, surmontées d'un motif gothique flamboyant. Elle est entourée d'une simple moulure.

Une arcade ogivale moulurée donne accès à l'édicule rectangulaire R_4. Cet édicule est certainement postérieur à la construction de la chapelle du Saint-Nom de Jésus, comme on le constate par les raccords de maçonnerie de l'arcade précitée et l'examen de l'infrastructure, mais vraisemblablement de quelques années seulement, car il comporte aussi tous les caractères de l'architecture du XVI^e^ siècle. Il est voûté d'ogives à quatre nervures reposant sur des consoles moulurées. A la clef est un écusson avec le chiffre de Nicolas Diche, N. D. (fig. 46).

Entre l'N et le D est un H surmonté du cachet des Marchands, ce qui nous fait supposer qu'il pourrait y avoir identité entre Nicolas Marchand et Henry Marchand, de Neufchâteau, *alias* Henry de Neufchâtel, anobli le 27 juillet 1553 (*Armorial* de dom PELLETIER). Cet édicule est

Digitized by Google

éclairé par une fenêtre ogivale subdivisée en deux parties à arc brisé avec trèfle inscrit, surmontées d'un cercle dans lequel est un quatrefeuilles. Cette fenêtre est entourée d'un simple biseau. Cette construction, tout à fait semblable à l'édicule voisin de la chapelle de Bourgogne, précédemment décrit, paraît avoir été affectée, comme lui, à un usage funéraire. Elle renfermerait alors les dépouilles de Nicolas Diche et de sa femme, que surmontaient sans doute leurs statues, si malheureusement reléguées, comme nous l'avons vu précédemment, dans la chapelle Saint-Claude et Sainte-Barbe, avec celle de saint Jean-Baptiste.

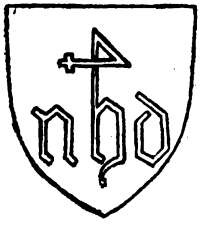

FIG. 46. — Clef de voûte au chiffre de Nicolas Diche.

Un vestige de corniche, à l'est de la partie P_4, permet de constater que la chapelle du Saint-Nom de Jésus avait une toiture tout à fait indépendante de celle de l'église, à pans coupés et élancés. Cette toiture a fait place à celle d'aujourd'hui, d'un seul pan et d'un effet disgracieux.

3° **Sacristies.** — La sacristie T_4 a été construite en 1704, en même temps que l'abside. Elle ne présente aucun intérêt.

Elle a été agrandie eu 1901 de la partie V_4. On y remarque un tableau assez curieux représentant *la Vierge d'Einsiedeln*, du commencement du XIXe siècle ; un autre tableau représentant la Vierge Immaculée avec quelques détails du symbolisme des litanies de Lorette, et un beau groupe de sainte Anne et de la Vierge, en bois doré, de 1m 20 de hauteur, du XVIIIe siècle.

La petite sacristie X_4 a été construite aussi en 1704. Elle communique avec celle de l'église basse Z_3 par un escalier en bois. Elle n'a rien d'intéressant.

Digitized by Google

IV. — PASSAGE.

Dans la description de l'église basse, nous avons mentionné que, dans la travée A (fig. 2), était ménagée une grande ouverture O, à plein cintre, sans saillie.

Cette ouverture donne naissance au passage conduisant à l'église haute, passage contemporain des deux églises, et que dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine*, de 1756, ouvrage déjà cité, mentionne en ces termes : « L'on communique de l'église d'en haut à celle d'en bas par un vaste escalier où l'on peut passer en procession avec le saint Sacrement dans les temps de neige et de pluie. »

La partie inférieure de ce passage, qui a d'ailleurs subi peu de modifications depuis le XIIIe siècle, comprend d'abord une voûte en berceau $A_4B_4C_4D_4$ (fig. 2) épousant la forme de l'arcade O. Sous cette voûte prend naissance un escalier à 13 marches aboutissant à un palier $E_4F_4G_4H_4I_4K_4$ éclairé par un petit larmier L_4 de 0m18 de largeur et 0m 70 de hauteur, fortement ébrasé à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le rectangle $D_4F_4G_4H_4$ est couvert d'une voûte en berceau.

A sa suite vient un petit palier M_4, surélevé d'une marche, recouvert d'une voûte en arc de cercle à faible flèche.

Au bout de ce palier s'ouvre une baie rectangulaire N_4O_4 qui encadrait une porte dont les gonds sont encore visibles et qui s'ouvrait vers le bas.

Au delà de cette porte monte un escalier à 16 marches aboutissant dans le bras gauche du transept en Z_4 (fig. 3). Cet escalier à 16 marches n'était pas couvert.

Les côtés en étaient sans doute protégés par une barrière, pour éviter les chutes.

Digitized by Google

En 1870, quand on refit le pavé de l'église, la baie N_4O_4 ci-dessus mentionnée fut rétrécie. On réduisit la largeur de l'escalier qui y prend naissance, on le recouvrit, dans la partie inférieure, d'une arcature en briques, et dans la partie supérieure d'une trappe en fonte, à deux volets, s'ouvrant en Z_4 (fig. 3).

On ne peut que regretter cette réfection, qui a complètement altéré les dispositions de cette partie de l'édifice. Elle ne peut s'excuser par l'intention qu'on aurait eue de gagner à l'église haute quelques mètres carrés de pavé. Il eût été certainement préférable de s'en tenir à la tradition, en conservant à cette partie ses dispositions primitives, sauf à l'entourer d'une solide barrière.

La description qui précède fait justice de la légende qui voudrait donner à ce passage une issue souterraine permettant au duc d'accéder directement, depuis son château, à l'hypothétique chapelle castrale.

V. — CIMETIÈRE ET PIERRES TOMBALES.

Un cimetière entourait l'église. Il a subsisté jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, époque à laquelle le nouveau fut ouvert dans le bas de la ville.

Jusqu'à la Révolution, des inhumations furent faites dans l'église. Elles furent principalement localisées dans la partie antérieure, en raison de la faible épaisseur entre le sol de l'église haute et les clefs de voûte de l'église basse, qui n'atteint pas, parfois, 0^m^ 75.

Les travaux de réfection du pavé, commencés dans le cours du XIX^e^ siècle et terminés en 1871, ont fait disparaître à peu près tous les monuments funéraires de l'église, sans qu'on ait pris soin, à notre connaissance du moins, de prendre copie des inscriptions et de noter leur emplacement.

Digitized by Google

Nous ne contestons pas, certes, l'utilité de ces réfections, mais nous devons constater qu'elles ont été effectuées au mépris de la vénération et de la reconnaissance qu'on eût dû avoir pour des personnages de la cité, dont la plupart étaient des bienfaiteurs insignes de l'église.

A part les monuments et dalles funéraires que nous avons précédemment décrits, on ne trouve plus guère que des morceaux de pierres tombales dont on s'est servi pour la réfection du pavé. Elles mentionnent souvent des inhumations de marchands : bouchers, pâtissiers, chapeliers ou autres. Sur l'une d'elles on voit des balances, sur une autre, un plateau avec deux tartes.

Nous pouvons citer encore la dalle de Joseph Sauville, mort en 1712, de la famille de Pierre-Louis Sauville, lieutenant bailliager, juge local et chef de police de Neufchâteau, anobli en 1702 (*Nobiliaire* de dom PELLETIER, *j. cit.*), celle d'Antoine Lécusson, anobli en 1721 *op. cit.*). Enfin nous devons une mention particulière à la belle pierre tombale de Gérard Modion, prêtre et curé de Médonville et Malaincourt, qui est du XV^e^ siècle (fig. 47). Elle se trouve sur le seuil de la chapelle Pouilly et a échappé au vandalisme réparateur de 1870, mais elle ne s'en porte guère mieux pour cela, car on y a enfoncé en 1892 des tiges de fer pour servir de soutien à une grille en fonte quelconque.

VI. — BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie de l'église Saint-Nicolas est fort pauvre.

Nous ne pouvons citer que les ouvrages suivants :

Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul, par le P. BENOÎT-PICART. Toul, 1711, 2 vol. in-8°;

Notice de la Lorraine, par dom CALMET. Nancy, 1756, 2 vol. in-folio;

Digitized by Google

Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois, par dom PELLETIER. Nancy, 1758, in-folio ;

FIG. 47. — Dalle funéraire de Gérard Modion.

Les églises et les monastères de Neufchâteau, par l'abbé CHÉRON ; étude publiée dans le *Bulletin paroissial* de Neufchâteau, en 1911 ;

Digitized by Google

Églises romanes des Vosges, par Georges DURAND, correspondant de l'Institut, archiviste de la Somme, 1913 ;

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Vosges. Archives ecclésiastiques, série G, tome Ier, G 1 à G 837, Épinal, 1887; tome II, G 838 à 2003, Épinal, 1897 tome III, G 2004 à 2652, Épinal, 1906. Table alphabétique de la série G Épinal, 1913.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENTS

EN RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN (1)

AIX. — Bibliothèque universitaire.

ALBI. — Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn.

ALGER. — Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

★ AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie (au Musée).

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (35, boulevard du Roi-René).

ANGOULÊME. — Société historique et archéologique de la Charente.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transwal).

ARLON. — Institut archéologique du Luxembourg.

ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

AUCH. — Société archéologique du Gers.

AUTUN. — Société éduenne des lettres, sciences et arts.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

(1) L'astérisque gras indique l'envoi simultané des *Mémoires* et du *Bulletin* ; l'astérisque ordinaire, l'envoi du *Bulletin* seul. Les Sociétés dont le nom n'est précédé d'aucun signe reçoivent les *Mémoires*.

Digitized by Google

BALE. — Historische und antiquarische Gesellschaft.

★ BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BESANÇON. — Société d'émulation du Doubs (palais Granvelle).

BORDEAUX. — Société archéologique de Bordeaux.

BOURGES. — Société des antiquaires du Centre.

BRUXELLES. — Société royale de numismatique.

BRUXELLES. — Société d'archéologie de Bruxelles (3, rue Ravenstein).

★ BRUXELLES. — Société des Bollandistes (122, boulevard Saint-Michel).

BRUXELLES. — Fédération archéologique de Belgique.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

CHALONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHAMBÉRY. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARLEROI. — Société paléontologique et archéologique (Musée archéologique, boulevard Jacques-Bertrand).

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir (16, rue Saint-Pierre).

CHATEAU-THIERRY. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

★ CHAUMONT. — Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle de Colmar.

* COMPIÈGNE. — Société historique de Compiègne.

Digitized by Google

CONSTANTINE. — Société archéologique de la province de Constantine.

COURTRAI. — Cercle historique et archéologique de Courtrai.

* DAX. — Société de Borda.

DIJON. — Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

EPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

EVREUX. — Société des sciences et d'agriculture.

FONTAINEBLEAU. — Société historique et archéologique du Gâtinais.

GAND. — Société d'histoire et d'archéologie de Gand (rue Baudeloo, 34).

★ GENÈVE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève (rue Calvin, 12).

GRAY. — Société grayloise d'émulation.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologique de la Creuse.

HAVRE (le). — Société nationale havraise d'études diverses.

HELSINGFORS. — Société finlandaise d'archéologie.

* KOJETIN NA HANÉ (Moravie, Autriche). — Société d'archéologie de Moravie.

* LANGRES. — Société historique et archéologique de Langres.

LIÉGE. — Institut archéologique liégeois (14, rue Fabry).

LIÉGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége (2, rue Bonne-Fortune).

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

★ LUXEMBOURG. — Institut grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).

Digitized by Google

LUXEMBOURG. — Cercle historique, littéraire et artistique.

* LYON. — Société Gerson, historique et archéologique (2, montée de Fourvière).

MACON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MANS (le). — Société historique et archéologique du Maine (11, Grande-Rue).

* MAREDSOUS (Belgique). — Abbaye de Maredsous.

METZ. — Académie de Metz.

★ METZ. — Musée de la ville de Metz.

METZ. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.

★ MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MONTAUBAN. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation de Montbéliard.

★ MONTBRISON. — *La Diana.* Société historique et archéologique du Forez.

* MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.

★ MONTPELLIER. — Société archéologique de Montpellier.

* MONTRÉAL (Canada). — Société de numismatique et d'archéologie.

MULHOUSE. — Musée historique de Mulhouse.

NAMUR. — Société archéologique (Musée archéologique).

★ NANCY. — Académie de Stanislas.

★ NANCY. — Archives départementales.

★ NANCY. — Archives municipales.

★ NANCY. — Bibliothèque publique.

★ NANCY. — Bibliothèque universitaire.

★ NANCY. — Société de géographie de l'Est.

* NANCY. — Société lorraine des Amis des arts.

NANTES. — Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Digitized by Google

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.
NÎMES. — Académie du Gard.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (23, quai Conti, VI[e]).
PARIS. — Musée Guimet (place d'Iéna, XVI[e]).
PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne (15, rue de la Sorbonne, V[e]).
PARIS. — Société française d'archéologie (8, rue Chateaubriand, VIII[e]).
PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Musée du Louvre, I[er]).
PARIS. — Société des études historiques (2, square de Luynes, VII[e]).
★ PARIS. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts.
★ PARIS. — Bibliothèque d'art et d'archéologie (16 et 18, rue Spontini, XVI[e]).
★ PARIS. — Archives nationales (60, rue des Francs-Bourgeois, III[e]).
PAU. — Société des sciences, lettres et arts de Pau.
PÉRIGUEUX. — Société historique et archéologique du Périgord.
POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest (rue des Grandes-Ecoles).
REIMS. — Académie nationale de Reims.
REIMS. — Société archéologique champenoise.
RENNES. — Bibliothèque universitaire.
ROME. — Commissione archeologica comunale di Roma.
★ ROME. — Ecole française, palais Farnèse.
ROUBAIX. — Société d'émulation.
★ SAINT-DIÉ. — Société philomatique vosgienne.
SAINT-MALO. — Société historique et archéologique de Saint-Malo.
SARREBRUCK. — Historischer Verein für die Saargegend.
* SEDAN. — Société d'études ardennaises.

Digitized by Google

* Semur-en-Auxois. — Société des sciences historiques et naturelles.

Senlis. — Comité archéologique de Senlis.

* Sens. — Société archéologique de Sens.

Sousse (Tunisie). — Société archéologique de Sousse.

Stockholm. — Académie royale d'histoire et d'archéologie.

Strasbourg. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

* Toulon. — Société académique du Var.

* Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.

Tours. — Société archéologique de la Touraine.

Troyes. — Société académique de l'Aube.

★ Turin. — Società piemontese di archeologia e belle arti (2, via Napione).

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Verdun. — Société philomatique de Verdun (Meuse).

Verviers (Belgique). — Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.

Vitry-le-François. — Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Zagreb (Agram). — Société croate d'archéologie.

★ Zurich. — Musée national suisse.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

au 1er avril 1922.

Bureau de la Société élu pour l'année 1921-1922.

Président, Pierre **Boyé.**

Président honoraire, Charles **Guyot.**

Vice-président, Justin **Favier.**

Secrétaire perpétuel, Léon **Germain de Maidy.**

Secrétaire annuel, Edmond **des Robert.**

Secrétaires adjoints { Emile **Duvernoy.** / Marcel **Maure.**

Bibliothécaire-archiviste, Paul **Laprevote.**

Bibliothécaire adjoint, Charles **Sadoul.**

Trésorier, commandant Théophile **Thouvenin.**

Digitized by Google

Musée historique lorrain

Comité du Musée

Président né, le Préfet de Meurthe-et-Moselle ; *Vice-Président né,* le Maire de Nancy ; *Membres de droit :* les Membres du Bureau de la Société d'archéologie ; *Membres élus :* **F. Bretagne,** ancien contrôleur des contributions directes ; **P. Charbonnier,** architecte des monuments historiques ; **G. Demeufve ; E. Duvernoy,** archiviste de Meurthe-et-Moselle ; **J. Favier,** conservateur de la Bibliothèque publique ; **Ch. Guyot,** directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite ; abbé **L. Jérôme,** vicaire général ; **P. de Lallemand de Mont,** ancien secrétaire général de préfecture ; **F. Loppinet,** conservateur honoraire des forêts ; comte **A. de Mahuet ; M. Maure,** avocat; **H. Mengin,** avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier ; **V. Prouvé,** directeur de l'Ecole des Beaux-arts, président de l'Ecole de Nancy ; **Ch. Sadoul,** directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée ;* **R. Wiener.**

Conservation du Musée

Administrateur, le Président de la Société d'archéologie.

Conservateurs (1) : Section I. Périodes préhistorique, gallo-romaine et franque ; section II. Monnaies, médailles et sceaux ; conservateur des sections I et II : **N...** (Délégué aux fonctions : **Paul Laprevote.**) — Section III. Mobilier et objets d'art ; section IV. Estampes ; conservateur des sections III et IV : **Georges Demeufve.** — Section V. Art populaire lorrain ; conservateur de la section V : **Charles Sadoul.**

(1) Chacun des trois conservateurs porte le titre de *Conservateur au Musée historique lorrain.* On est prié de s'adresser directement à chaque conservateur pour ce qui concerne ses sections respectives.

Digitized by Google

Commissions

Commission des finances

Le Président de la Société d'archéologie, MM. F. BRETAGNE, CH. GUYOT, P. DE LALLEMAND DE MONT, M. MAURE.

Commission de rédaction du « Bulletin »

MM. P. BOYÉ, J. FAVIER, L. GERMAIN DE MAIDY, E. DES ROBERT.

Membres honoraires

Le Directeur de la Société française d'archéologie (1).
Le Président de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.
— de la Société d'émulation des Vosges.
— de l'Académie de Metz.
— de l'Académie du Gard.
— de la Société archéologique de l'Orléanais.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest.
— de la Société archéologique de Sens.
— de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).

(1) La Société a conféré le titre de membre honoraire aux présidents des Sociétés qui, après l'incendie du Palais ducal en 1871, ont bien voulu lui donner des témoignages de sympathie, soit en souscrivant pour la reconstruction de l'édifice, soit en envoyant la collection de leurs publications à la bibliothèque du Musée.

Digitized by Google

Membres perpétuels (1)

—

† **Bailly** (Mlle Camille). (Morte à Nancy, le 26 décembre 1912.)

† **Bauffremont** (le prince duc de). (Mort à Paris, le 30 août 1917.)

Bauffremont (le prince duc de), 87, rue de Grenelle, Paris (VII[e]).

Beauvau (le prince de), au château de Haroué.

Bertin (Roger), avocat, 25, rue de la Ravinelle.

† **Bizemont** (le comte Arthur de), ancien officier supérieur. (Mort à Albi, le 31 janvier 1905.)

† **Bour** (Edouard), ancien secrétaire adjoint de la Société. (Mort à Nancy, le 5 avril 1905.)

Boyé (Pierre), docteur ès lettres et en droit, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 53, rue Hermite.

Bruwaert (Edmond), ministre plénipotentiaire de France, 55, avenue George-V, Paris (VIII[e]).

† **Cartier-Bresson** (Charles), industriel, maire de Celles-sur-Plaine. (Mort à Nancy, le 19 mai 1921.)

Chapelier (l'abbé Ch.), chanoine de la Cathédrale, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

Chevigny (André de **Boissonneaux** de), au château de Martigny, par Longuyon.

Clanché (l'abbé G.), curé de Dieulouard.

Conigliano (le colonel Henri de), rue des Capucins, Lunéville.

Courcel (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris, VI[e].

Crépin-Leblond (Alfred), ancien imprimeur-éditeur, 4, rue de Rigny.

† **Dumast** (le baron Prosper **Guerrier** de), premier secrétaire perpétuel de la Société. (Mort à Nancy, le 26 janvier 1883.)

Florange (Jules), 17, rue de la Banque, Paris (II[e]).

(1) Le titre de membre perpétuel est acquis par le versement en une seule fois d'une somme de 200 francs. Il donne droit à la distribution gratuite des *Mémoires* et du *Bulletin* de la Société. (Arrêté ministériel du 16 juin 1891 autorisant cette disposition additionnelle au Règlement.)

Digitized by Google

Germain de Maidy (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 26, rue Héré.

† **Goury** (Gustave), avocat à la Cour d'appel de Nancy. (Mort à Vichy, le 6 novembre 1914.)

† **Gouy** (Jules), ancien magistrat, membre de l'Académie de Stanislas. (Mort à Nancy, le 16 février 1892.)

Guyot (Charles), directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2 *bis*, rue de la Craffe.

Hottenger (Georges), docteur en droit, publiciste, membre de l'Académie de Stanislas, 18, rue Saint-Dizier.

Houillon (l'abbé), curé de Barbonville, par Blainville-sur-l'Eau.

Jérôme (l'abbé Léon), vicaire général de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, 54, place de la Cathédrale.

† **Labry** (le comte **Olry** de).

Lamirault (le comte de), colonel d'infanterie breveté en retraite, 29, rue de la Ravinelle.

† **Langlard,** directeur d'assurances. (Mort à Nancy, le 29 juin 1899.)

† **Laprevote** (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société. (Mort à Nancy, le 12 juin 1886.)

† **Laprevote** (Léon), ancien inspecteur des forêts. (Mort à Nancy, le 23 octobre 1907.)

Laprevote (Paul), 14, rue Victor-Hugo.

† **Larguillon** (le commandant). (Mort à Nancy, le 19 janvier 1905.)

Le Duchat d'Aubigny (Gédéon), 54, rue Stanislas.

† **Lefebvre** (Henri), ancien contrôleur des contributions directes. (Mort à Nancy, le 18 février 1908.)

† **Lepage** (Henri), archiviste de Meurthe-et-Moselle, président de la Société de 1851 à 1887. (Mort à Nancy, le 29 décembre 1887.)

Loppinet (Fernand), conservateur des eaux et forêts en retraite, 45, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Louyot (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert et Saint-Léopold.

† **Masson** (Pierre-Eugène). (Mort à Nancy, le 14 juillet 1909.)

Maure (Marcel), avocat, 3, cours Léopold.

† **Meaume** (Edouard), avocat, professeur à l'Ecole forestière. (Mort à Paris, le 5 mars 1886.)

Digitized by Google

Mengin (Henri), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, membre de l'Académie de Stanislas, maire de la ville de Nancy, 10, place Carnot.

Morlaincourt (le général René de), 6, rue du Manège, et au château de Boucq.

Parisot (l'abbé), aumônier, 4, rue de Saurupt.

Parisot (Robert), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 15, rue Sigisbert-Adam.

† **Pierson** (Louis). (Mort à Mirecourt, Vosges, le 10 janvier 1899.)

Plauche-Gillon (Joseph), avocat, docteur en droit, 8, place de la Carrière.

† **Pully** (le comte Enguerrand de), docteur en droit, avocat. (Mort pour la France, à Hangard-en-Santerre, le 25 avril 1918.)

Robert (Edmond des), membre de l'Académie de Stanislas, 48, rue Hermite.

Rouppert (Jean), 20, rue de la République.

Rozières (Antoine de), ancien conseiller général des Vosges, à Mirecourt.

Rozières (Paul de), 17, place Carnot.

Sadoul (Charles), docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales, conseiller général des Vosges, 29, rue des Carmes.

Salin (Edouard), ingénieur civil des mines, maître de forges, château de Montaigu, Laneuveville-devant-Nancy.

Salm-Salm (S. A. S. le prince Alfred de), à Anhalt (Westphalie).

† **Sidot** (Louis), libraire. (Mort à Nancy, le 18 mars 1896.)

† **Sidot** (Nicolas), libraire. (Mort à Nancy, le 14 juillet 1905.)

Société anonyme des Aciéries de Micheville, Villerupt.

† **Souhesmes** (Raymond des **Godins** de), ancien vice-président de la Société. (Mort à Nancy, le 21 février 1902.)

† **Thiéry** (Emile), artiste peintre. (Mort à Nancy, le 3 février 1895.)

Vallin (Gaston), rue Ferdinand-Fabre, Paris (XV^e^).

† **Wiener** (Lucien), conservateur honoraire du Musée historique lorrain. (Mort à Nancy, le 30 septembre 1909.)

Digitized by Google

Membres titulaires (1)

— A —

DÉPARTEMENTS, VILLES ET COMMUNES

Département de Meurthe-et-Moselle.

Ville de Bar-le-Duc.
Ville d'Epinal.
Ville de Lunéville.
Ville de Nancy.
Ville de Remiremont.
Ville de Toul.

Commune de Cirey-sur-Vezouse.
Commune de Dombasle-sur-Meurthe.
Commune d'Essey-lès-Nancy.
Commune de Faulx.
Commune de Foug.
Commune de Laxou.
Commune de Malzéville.
Commune de Varangéville.

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

Archives départementales de la Meuse, Bar-le-Duc.
Archives départementales de la Moselle, Metz.
Archives départementales des Vosges, Epinal.

Bibliothèque du Cercle militaire de Toul.
Bibliothèque de l'Université de Cambridge.
Bibliothèque publique de New-York (*New-York public library*).

(1) Les noms précédés d'un astérisque gras sont ceux des membres perpétuels.
Les collectivités, établissements et personnes dont le nom n'est suivi d'aucune indication de lieu, ont leur siège ou leur résidence à Nancy. Les localités dont la situation n'est pas spécifiée, sont comprises dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

Ecole d'agriculture Mathieu-de-Dombasle, Tomblaine.
Ecole municipale et régionale des Beaux-Arts.
Ecole normale d'instituteurs de Meurthe-et-Moselle.
Ecole normale d'institutrices de Meurthe-et-Moselle.
Ecole supérieure de commerce de Nancy.
Lycée Henri-Poincaré.
Lycée Jeanne-d'Arc.
Pensionnat du parc de Santifontaine (Internat du Lycée Jeanne-d'Arc).
Pensionnat de M^lles^ Brouty et Reverchon, 1, rue Mably.

ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS DIVERS

Association des Amis du Nouveau-Nancy, 1, rue de la République.
Société industrielle de Mulhouse.

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ET INDUSTRIELLES

Banque d'Alsace et de Lorraine, 4, rue Saint-Jean.
Banque nationale de crédit, 2, rue Saint-Jean.
Banque Renauld et C^ie^, 58, rue Saint-Jean.
Brasserie de Tantonville.
Compagnie du gaz de Nancy.
★ **Société anonyme des aciéries de Micheville,** Villerupt.
Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson, 9, rue Saint-Léon.
Société des aciéries de Longwy, Mont-Saint-Martin.
Société anonyme des papeteries de Jeand'heurs, Lisle-en-Rigault, par Saudrupt (Meuse).
Société des mines de Valleroy, Valleroy.
Société générale, 42, rue Saint-Dizier.
Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts, 4, place Saint-Jean.

Digitized by Google

— B —

Abt (le docteur Félix), 38, rue Gambetta.

Adam (Charles), membre de l'Institut, recteur de l'Université de Nancy, palais de l'Académie.

Aerts (Charles), ingénieur-chimiste, conseiller municipal, 3, rue de Metz.

Aerts (Emile), notaire, 31, rue des Carmes.

Aimond (l'abbé Charles), docteur ès lettres, professeur au collège Saint-Louis, Bar-le-Duc (Meuse).

Alsace, prince d'**Hénin** (le comte d'), sénateur, 20, rue Washington, Paris, VIII[e].

Ambroise (Emile), avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, 11, rue de la Ravinelle.

André (Georges), notaire, rue Banaudon, Lunéville.

Arbois de Jubainville (Paul d'), archiviste de la Moselle, 35, rue Mazelle, Metz.

Arth (M[me] Georges), 7, rue de Rigny.

Aubry (René), commissaire de la Marine en retraite, 4, boulevard Godefroy-de-Bouillon.

Audiat (François), conseiller à la Cour d'appel, Pau (Basses-Pyrénées).

Bachelard (Pierre), avocat, 8, rue Mazagran.

Bajolet, professeur de dessin à l'Ecole primaire supérieure de garçons, 7, ruelle de Nabécor.

Barbé (Jean-Julien), archiviste-adjoint de la Ville de Metz, 4, rue des Bénédictins, Metz.

Barbey (Adrien), 5, rue Sainte-Catherine.

Barbey (Georges), 5, rue Sainte-Catherine.

Barrès (Maurice), de l'Académie française, député de Paris, 9, rue Sauval, Paris, I[er].

Barthélemy (François), 2, place Sully, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Barthélemy (René), chirurgien-dentiste, 34, rue Gambetta.

Baseil (le docteur), à Frouard.

Baudesson de Chanville (Jean), avocat à la Cour d'appel, 15, rue Hermite.

Baudot (Maurice), notaire, 46, rue Gambetta.

★ **Bauffremont** (le prince duc de), 87, rue de Grenelle, Paris, VII[e].

Digitized by Google

Baumont (Georges), professeur au Collège, 3, rue d'Alsace, Saint-Dié (Vosges).

Beaumont (Jules), ancien directeur des contributions indirectes, 4, rue Félix-Faure.

Beauvais (Mme Georges), 30, rue du Grand-Verger.

★ **Beauvau** (le prince de), au château de Haroué.

Bécourt (Eugène), professeur honoraire au Lycée de Nancy, 13, rue Victor-Hugo.

Benoît-Gény (Auguste), avocat, 9, rue Lepois.

Bentz, 37, rue de Nabécor.

Berger (V.), libraire, 13, rue Saint-Georges.

Berger-Levrault, 23, place Broglie, Strasbourg.

Bergthol, instituteur, Morsbach, par Forbach (Moselle).

Berlet (Charles), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 8, rue d'Alliance.

Bernard (Henri), avocat à la Cour d'appel, 6, place des Regrets. Saint-Mihiel (Meuse).

Bernel (Charles), conseiller du commerce extérieur de la France, 4, passage Saint-Pierre-Amelot, Paris, XIe.

Bernel (Eugène), ancien entrepreneur de menuiserie, 65, rue du Faubourg-Stanislas.

Berthelé, archiviste de l'Hérault, 36, rue des Patriotes, Montpellier.

Berthelin de Doulevant (Joseph), 4, rue des Loups.

Bertier (Emile), ancien avoué à la Cour d'appel, 25, rue de Thionville.

Bertin (Emile), membre de l'Académie des sciences, ancien directeur du Génie maritime et des constructions navales, 8, rue Garancière, Paris, VIe.

★ **Bertin** (Roger), avocat, 25, rue de la Ravinelle.

Bertrand (Louis), Oakley, Kansas (Etats-Unis).

Bigorgne (Jules), professeur au lycée Condorcet, 31, rue Desrenaudes, Paris, XVIIe.

Blaise (G.), docteur en médecine, 9, rue Sainte-Catherine.

Blondlot, professeur honoraire à la Faculté des sciences, 16, quai Claude-le-Lorrain.

Bodard (Marcel), Bouxières-aux-Dames, par Champigneulles.

Bodenreider (l'abbé Georges), professeur à l'Ecole supérieure de théologie, 14, rue Haute, Saint-Dié (Vosges).

Bolle (Jehan-Robert), bibliophile, avenue de la Gare, Aillevillers (Haute-Saône).

Boppe (Jules), inspecteur des eaux et forêts, Toul.

Digitized by Google

Boqué (l'abbé L.), curé de Saint-Supplet, par Mercy-le-Bas.

Bossu (Louis), procureur général près la Cour d'appel, Chambéry (Savoie).

Bœswillwald (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, V^e^.

Bourgeois, chef de division à la Préfecture, Essey-les-Nancy.

Bourgogne (Frédéric de), Lamarche (Vosges).

Boursier (Charles), notaire honoraire, 9, rue Saint-Nicolas.

Bouvier (Gustave), industriel, 53, rue du Faubourg-Saint-Jean.

★ **Boyé** (Pierre), docteur ès lettres et en droit, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 53, rue Hermite.

Braquier (Léon), industriel, conseiller d'arrondissement, Verdun.

Bretagne (Ferdinand), ancien contrôleur des contributions directes, ancien conseiller municipal, 55, rue de la Ravinelle.

Bretagne (Pierre), docteur en droit, avoué à la Cour, 7, rue de la Pépinière.

Briquel (le docteur Paul), 4, rue Cyfflé, Lunéville.

Brouillon (Edouard), 12, rue des Dominicains.

Brun (Henry), président de la Société Industrielle de l'Est, 42, rue Gambetta.

Bruneau (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 1, rue d'Auxonne.

Bruneau (l'abbé), 169, rue de Strasbourg.

★ **Bruwaert** (Edmond), ministre plénipotentiaire de France, 55, avenue George-V, Paris, VIII^e^.

Buffet (Louis), ancien ingénieur des ponts et chaussées, Plainfaing (Vosges).

Buffet (Paul), 13, rue Cassette, Paris, VI^e^.

Buquet, doreur-encadreur, 20, rue des Carmes.

Burtin (Louis), sculpteur, 54, rue Oberlin.

Bussienne (Charles), propriétaire, Dieulouard.

Caen (Raymond), avocat, secrétaire honoraire des hospices, 7, rue des Carmes.

Cagnat (Amédée), capitaine à l'état-major du maréchal commandant en chef, Rabat (Maroc).

Camuzet (M^lle^ Luce), 8, rue du Parc, Alfortville (Seine).

Carion (Edouard), ancien agent-voyer cantonal, villa Blanche, 20, rue des Pépinières, Neufchâteau (Vosges).

Digitized by Google

Carpe (Paul), antiquaire, 90, Grande-Rue.

Castara (Henri), vice-président du Tribunal civil, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Strasbourg.

Castex (le vicomte Maurice de), ancien officier d'état-major, 9, rue de Penthièvre, Paris, VIII[e].

Cayotte (Paul), entrepreneur de plâtrerie, 55, rue du Faubourg-Stanislas.

Célice, conseiller à la Cour de cassation, 9, rue d'Assas, Paris, VI[e].

★ **Chapelier** (l'abbé Ch.), chanoine de la Cathédrale, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

Charbonnier (Paul), architecte départemental et des monuments historiques, 8, boulevard Godefroy-de-Bouillon.

Chardot (Jules), négociant, 52, cours Léopold.

Charleville (Georges), industriel, 19, rue d'Edimbourg, Paris, VIII[e].

Châtelain (E.), professeur honoraire au Lycée, membre de l'Académie de Stanislas, 42, rue de Boudonville.

Chatton (l'abbé Edmond), collégiale de Bonsecours, 163, rue de Strasbourg.

Chatton (l'abbé Emile), curé de Hoéville, par Einville.

Chaudeur (l'abbé Joseph), curé de Domèvre-en-Haye.

Chenut (Paul), 53, cours Léopold.

Chepfert (Georges), homme de lettres, 43, rue Caulaincourt, Paris, XVIII[e].

Chéron (l'abbé Louis), bibliothécaire municipal, Neufchâteau (Vosges).

Chevalier (Pol), avocat, ancien maire de Bar-le-Duc, sénateur de la Meuse, Bar-le-Duc.

★ **Chevigny** (André de **Boissonneaux** de), au château de Martigny, par Longuyon.

Chrétien (le docteur H.), ancien adjoint au maire de Nancy, Mâden, par Triaga (Tunisie).

★ **Clanché** (l'abbé), curé de Dieulouard.

Claude (Henry), avocat à la Cour d'appel, 17, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Clausse (Augustin), instituteur honoraire, Sancy, par Audun-le-Roman.

Cloud (Henri), rentier, 25, rue Sigisbert-Adam.

Cloud (Léon), ancien notaire, 3, rue Grandville.

Colin (l'abbé Eugène), curé de Croismare, par Marainviller.

Digitized by Google

Collignon (Albert), professeur honoraire à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 4, rue Jeanne-d'Arc.

Collignon (le docteur René), médecin-major de 1re classe en retraite, correspondant de l'Académie de médecine, château de Jaulny, par Onville.

Collignon (Théophile), sous-ingénieur des ponts et chaussées, Longuyon.

Collombier (Albert), ingénieur civil, 1, place Thiers.

Colson (le commandant), 20, rue Saint-Michel.

Comte, ingénieur des pont et chaussées, 13, rue du Sergent-Blandan.

★ **Conigliano** (le colonel Henri de), rue des Capucins, Lunéville.

Constantin (l'abbé), aumônier du Lycée, 2, rue de la Visitation.

Contal, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, secteur postal 154.

Corbin (Eugène), 36, rue du Sergent-Blandan.

Corbin (Roger), 104, avenue des Champs-Elysées, Paris, VIIIe.

Coubé (J.), imprimeur-lithographe, 25, rue de la Pépinière.

★ **Courcel** (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris, VIe.

Cournault (Abel), La Douëra, Malzéville.

Cournault de Seyturier (Henri), château de Saint-Thiébaut, Méréville-sur-Moselle.

★ **Crépin-Leblond,** ancien imprimeur-éditeur, 4, rue de Rigny.

Crevoisier d'Hurbache (René de), avocat, 7, rue Mably.

Criqui (Jules), architecte, 33, rue du Faubourg-Stanislas.

Cropsal, instituteur, Bonvillers-Mont, par Landres.

Cuissard (Charles), caissier de la Caisse d'épargne, Cirey-sur-Vezouse.

Cuny (Paul), ancien député des Vosges, 46, quai des Bons-Enfants, Epinal (Vosges).

Cuny (l'abbé), aumônier de l'hospice J.-B. Thiéry, Maxéville.

Curé (l'abbé), curé de Saint-Nicolas, 18, rue des Quatre-Eglises.

Dassigny (Henri), Mirecourt (Vosges).

Daum (Antonin), maître-verrier, trésorier de la Chambre de commerce, Verreries de Nancy.

Dauphin, notaire, cours d'Alsace-Lorraine, Toul.

David (Louis), Vaucouleurs (Meuse).

Débuisson (Eugène), Bayon.

Digitized by Google

Dedenon (l'abbé), aumônier de l'Hôpital civil, 29, rue de Strasbourg.

Dehaye (Emile), négociant, 30, rue Molitor.

Delafarge (Daniel), professeur de première au Lycée Ampère, 9, rue Pierre-Corneille, Lyon.

Delaval (Paul), sous-directeur de la Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts, 16, rue Victor-Hugo.

Delcominète (le commandant M.), 20, rue Désilles.

Demange (l'abbé Modeste), aumônier des Bénédictines, Roville-aux-Chênes, par Rambervillers (Vosges).

Demeufve (Georges), conservateur au Musée historique lorrain, 4, rue des Michottes.

Denis (Albert), ancien député et maire de Toul, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Toul.

Dessez (Charles), inspecteur d'Académie, membre de l'Acadé- de Stanislas, 63, rue Hermite.

Deubel (Robert), avocat à la Cour d'appel, 9, rue Guerrier-de-Dumast.

Diderrich (Emile), membre effectif de l'Institut Grand-Ducal, section historique, Hôtel du Grand-Chef, Mondorf-Etat (Grand-Duché de Luxembourg).

Didier-Laurent (l'abbé), curé de Monthureux-sur-Saône (Vosges).

Didion (l'abbé Georges), professeur à l'Institution Saint-Pierre-Fourier, Lunéville.

Didrit (l'abbé Théophile), curé de Charmes-la-Côte, par Domgermain.

Divoux (Jean), commis des télégraphes, 28, rue Messier.

Domange (l'abbé Louis-Emile), curé de Sivry-sur-Meuse (Meuse).

Domgermain (le comte de), château de Vesenges, par Nevers (Nièvre).

Donders (Charles), industriel, président de l'Association des Amis du Nouveau-Nancy, conseiller municipal, 1, rue de la République.

Donnadieu (A.), docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière.

Dorez (Jules), pharmacien, ancien adjoint au maire de la ville de Nancy, 2, rue des Quatre-Eglises.

Dory (Joseph), libraire, 31, rue des Carmes.

Drioton (Etienne), 4, quai Claude-le-Lorrain.

Droit, notaire honoraire, 26, rue des Carmes.

Drouet (Charles), 11, rue Isabey.

Digitized by Google

Dryander (Edgar), 40, rue de la Ravinelle.

Dubois (S. E. le cardinal), archevêque de Paris, 32, rue Barbet-de-Jouy, VII^e^.

Dubois (Edmond), avocat, boulevard Godefroy-de-Bouillon.

Dulau, libraire, 34-36, Margaret-Street, Cavendish Square, Londres, W. 1.

Dumast (le baron de), 38, place de la Carrière.

Dumont (Paul), docteur en droit, bibliothécaire universitaire en retraite, 92, rue du Montet.

Durand (Georges), archiviste de la Somme, correspondant de l'Institut, 22, rue Pierre-l'Hermite, Amiens.

Duvernoy (Emile), docteur ès lettres, archiviste de Meurthe-et-Moselle, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1, rue de la Monnaie.

Elie (Georges), capitaine de cavalerie en retraite, 4, rue du Général-Drouot.

Elie (Octave), ancien officier, 16, rue des Glacis.

Errard (Paul), instituteur, président de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse, Thonne-la-Long (Meuse).

Etienne (Charles), principal du Collège, Dieuze.

Etienne (le docteur Georges), professeur à la Faculté de médecine, 32, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Eyragues (M^me^ la marquise d'), 27, place de la Carrière.

Failly (André de), ingénieur électricien, à la Sauvage, commune de Saulnes.

Favier (Justin), conservateur de la Bibliothèque publique, membre de l'Académie de Stanislas, 2, rue Jeanne-d'Arc.

Fawtier (Robert), agrégé de l'Université, conservateur des manuscrits de la Rylands library, 10, Victoria avenue, Didsbury, Manchester (Angleterre).

Ferry, notaire, Saint-Loup (Haute-Saône).

Ferry (Gustave), Villers-la-Montagne.

Flayelle (M.), député des Vosges, 15, rue de Phalsbourg, Paris, XVII^e^.

★ **Florange** (Jules), 17, rue de la Banque, Paris, II^e^.

Foch (le maréchal), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de Stanislas, 52, avenue de Saxe, Paris, XV^e^.

Digitized by Google

Fontenoy (le comte de), abbaye de Trois-Fontaines, par Sermaize-les-Bains (Marne).

Forget (Jules), conservateur des eaux et forêts, 1, rue des Ducs-de-Bar, Bar-le-Duc (Meuse).

Fournier (Paul), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, 71, avenue de Breteuil, Paris, XV^e^.

François (René), antiquaire, 10, rue Désilles.

Frœlich (Jules), chef de service à la maison Berger-Levrault, 38, rue Sellier.

Frœlich (le docteur R.), professeur à la Faculté de médecine, 22, rue des Bégonias.

Gaillard (Alban), artiste peintre, rue de la Poudrière, Saint-Max.

Galland (l'abbé Camille), curé de Gripport, par Bayon.

Gardien (Georges), intendant militaire du cadre de réserve, 10, place Carnot.

Garnier (Georges), avocat, 22, rue Isabey.

Garnier (Jules), professeur honoraire à la Faculté de droit, 22, rue Isabey.

Gaudel (l'abbé Auguste), 25, avenue de la Robertsau, Strasbourg.

Gegout (Edgard), conseiller honoraire à la Cour d'appel, président de la Société des amis de l'Université de Nancy, 21, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Gény, entrepreneur, 53, rue du Ruisseau.

George (Emile), notaire honoraire, 48, rue Gambetta, Lunéville.

Georgel (Paul), ancien avoué, conseiller municipal, 25-27, rue de la Source.

Gérard (Charles), avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal, 41, place de la Carrière.

Gérardin (l'abbé), curé de Laneuveville-devant-Nancy.

Germain (Edouard), 47, rue Isabey.

★ **Germain de Maidy** (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 26, rue Héré.

Gigout (l'abbé), curé-doyen de Saint-Pierre, 57, rue de Strasbourg.

Gilbert (l'abbé), curé de Gérardmer (Vosges).

Gillant (l'abbé Ch.-J.), curé de Buzy (Meuse).

Gironcourt (de), sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 9, rue Désilles.

Digitized by Google

Gonneville (Henri **Le Harivel** de), inspecteur d'assurances, Ville-sur-Illon (Vosges).

Gouache, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, 78, rue du Montet.*

Gossé (l'abbé), curé de Benney, par Ceintrey.

Gourcy (le comte X. de), château de la Boulaye, Cerisy-la-Forêt (Manche), et 45, rue de Beaune, Paris, VII^e^.

Gouy de Bellocq-Feuquières (Albert), ancien officier d'état-major, 3, rue d'Alliance.

Grassard (Albert), à Mellecey (Saône-et-Loire).

Greff (Henry), industriel, 44, rue de la Commanderie.

Grenier (Albert), professeur à la Faculté des lettres, 4, rue de Turenne, Strasbourg.

Grillet (Gaston), chef de bureau à l'administration générale de l'assistance publique, 19, rue Jean-Vaury, Paris, XIV^e^.

Groffe (Emile), juge de paix, Lamarche (Vosges).

Grosdidier (René), sénateur de la Meuse, maire de Commercy, 97, rue du Bac, Paric, VII^e^.

Grosdidier de Matons (Marcel), professeur au Lycée, Aurillac (Cantal).

Grosjean-Maupin (Henri), marchand d'estampes, 7, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Gross (le docteur Frédéric), doyen honoraire de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de Stanislas, 19, rue Isabey.

Guérin (Edmond), 6, rue des Capucins, Lunéville.

★ **Guyot** (Charles), directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2 *bis,* rue de la Craffe.

Halbin (l'abbé), curé-doyen de Revigny (Meuse).

Haldat du Lys (Henri de), Woinville (Meuse).

Haldat du Lys (le lieutenant-colonel Paul de), 1, rue d'Essey, Malzéville.

Hallays (André), avocat à la Cour d'Appel, 33, boulevard Raspail, Paris, VII^e^.

Hammer, administrateur de la Compagnie générale électrique, 54, boulevard Godefroy-de-Bouillon.

Hanus (André), avocat à la Cour d'appel, 2, place d'Alliance.

Harbulot (Gabriel), pharmacien, Charmes (Vosges).

Digitized by Google

Harmand (René), professeur au Lycée, 5, rue Dom-Calmet.
Hatton (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Bosserville, par Saint-Nicolas-de-Port.
Hausen (d'), château de Sainte-Marie, par Blâmont.
Haussonville (le comte d'), de l'Académie française, ancien député, 6, rue Fabert, Paris, VII[e].
Hazon de Saint-Firmin (M[lle] Jane), château de Palleau, Levet (Cher).
Heck (Léon), directeur des Arts graphiques modernes, Jarville.
Heitz, percepteur des contributions directes en retraite, Vézelise.
Hellé (Camille), 9, passage Central, Bois-Colombes (Seine).
Hennezel d'Ormois (le comte J. d'), 102, boulevard Jeanne-d'Arc, Soissons (Aisne).
Henry (Ernest), 30, faubourg du Ménil, Sedan.
Hérisé, notaire honoraire, 51, rue de la Tour, Paris, XVI[e].
Hogard (l'abbé R.), curé-doyen de la basilique Saint-Epvre, 6, rue des Loups.
Honnorat (Henri), pharmacien, à Villerupt.
★ **Hottenger** (Georges), docteur en droit, publiciste, membre de l'Académie de Stanislas, 18, rue Saint-Dizier,
★ **Houillon** (l'abbé), curé de Barbonville, par Blainville-sur-l'Eau.
Houot (Philippe), notaire, 9, rue Chanzy.
Hubert (Lucien), rentier, Longwy-Haut.
Hunzicker (Henri), compositeur de musique, 43, rue Saint-Jean.

Idoux (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Mattaincourt (Vosges).
Illig (le commandant), 36, rue du Grand-Verger.
Imécourt (M[me] la marquise d'), château de Louppy-sur-Loison (Meuse).

Jacque (Edmond), maire de Murville, par Landres.
Jacques (l'abbé Victor), agrégé de l'Université, chanoine titulaire de la Cathédrale, 23, rue de la Ravinelle.
Jacques (le docteur), professeur à la Faculté de médecine, 41, rue du Faubourg-Saint-Jean.
Jarry (Paul), secrétaire général de la Société « Le Vieux Montmartre », 62, rue Blanche, Paris, IX[e].
Jasson, architecte honoraire de la ville de Nancy, 4, rue des Glacis.
Jeanpierre (Charles), château du Charmois, Vandœuvre.

Digitized by Google

★ **Jérôme** (l'abbé), vicaire général de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, 54, place de la Cathédrale.

Joly (Félicien), ancien magistrat, 31, boulevard Godefroy-de-Bouillon.

Joybert (Gaston de), 15, rue de la Brèche, Lunéville.

Kastener (Jean), attaché au Archives départementales des Vosges, Epinal.

Knecht (Julien), agent général de la Compagnie de Saint-Gobain, 16, rue de Serre.

Kools (l'abbé), curé de Lorquin (Moselle).

Krug (Alfred), industriel, 24, avenue de la Garenne.

Krug-Basse (Louis), juge d'instruction au Tribunal de la Seine, 37, rue de Lille, Paris, VII[e].

La Chaise (le baron de), château d'Aulnois-sur-Seille (Lorraine).

Lallemand (Gabriel), instituteur, Faulx.

Lallemand de Mont (Pierre de), ancien secrétaire général de préfecture, membre de l'Académie de Stanislas, 18, rue Isabey.

Lambel (le comte de), au château de Fléville.

Lambert (Jean), ancien libraire, 20, place du Marché.

Lambert, avoué au Tribunal, 15, rue de Serre.

Lambertye (le marquis de), à Cons-la-Grandville.

★ **Lamirault** (le comte de), colonel d'infanterie breveté en retraite, 29, rue de la Ravinelle.

Landrian, baron du **Montet** (le comte de), 17, rue Bailly.

La Perrière (M[me] Henri de), 26, rue Hennequin, Troyes (Aube).

★ **Laprevote** (Paul), 14, rue Victor-Hugo.

Lardemelle (le général de), membre de l'Académie de Stanislas, 7, rue du Manège.

La Ruelle (colonel F. de), porte Châtel, Verdun (Meuse).

Latouche (le baron de), 8, rue Girardet.

Launoy (Henri), négociant, conseiller municipal, 35, Grand'Rue, Dieuze (Moselle).

Laurent (l'abbé Henri-Ferdinand), curé d'Ecrouves.

Laurent, professeur à la Faculté des lettres, ancien maire de la ville de Nancy, 147, rue Jeanne-d'Arc.

Laurent (l'abbé Paul), curé d'Essey-lès-Nancy.

Le Bègue de Germiny (le comte Marcel), 50, rue de Londres, Paris, VIII[e].

Digitized by Google

Le Brun, notaire, rue Thiers, Toul.

Lebrun (Albert), ancien ministre, sénateur et président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, 4, rue de Commaille, Paris, VII[e].

Lecomte (Henri), juge au Tribunal civil, Lunéville.

★ **Le Duchat d'Aubigny** (Gédéon), 54, rue Stanislas.

Lemaire (Ferdinand), instituteur public, 6, rue Palouzié, Saint-Ouen (Seine).

L'Escale (Eugène de), 21, rue de la Rochelle, Bar-le-Duc (Meuse).

L'Escale (Charles-Louis de), Villotte-devant-Louppy (Meuse).

Lesguern (le vicomte Alain de), avocat, 6, rue Callot.

L'Espée (le général baron de), conseiller général de Meurthe-et-Moselle et maire de Froville, par Bayon.

Lévêque (l'abbé Louis), curé de Saint-Laurent, par Dinozé (Vosges).

Liégeois (le docteur Charles), correspondant de l'Académie de médecine, maire de Bainville-aux-Saules, par Dompaire (Vosges).

Lienhart (Robert), chef de travaux de zoologie à la Faculté des sciences, 3, rue de Rigny.

Liocourt (François de **Lallemant** de), inspecteur des eaux et forêts en retraite, Eclaron (Haute-Marne).

Lombard, avocat général à la Cour de cassation, 36, avenue de la Motte-Picquet, Paris, VII[e].

★ **Loppinet** (Fernand), conservateur des eaux et forêts en retraite, 45, rue du faubourg Saint-Jean.

Lorrain (Gabriel), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 27, rue Hermite.

Louis (Charles), notaire, 5, rue de la Source.

Louis (Henri), homme de lettres, 35, rue du Grand-Verger.

★ **Louyot** (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert et Saint-Léopold, 19-21, cours Léopold.

Loyseau du Boulay (Joseph-Auguste), ancien conducteur des ponts et chaussées, Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

Luc (Paul), industriel, 27, rue de Malzéville.

Lyautey (le maréchal), résident général de France au Maroc, membre de l'Académie française et de l'Académie de Stanislas, Rabat, Maroc.

Digitized by Google

Maginot, ministre de la guerre et des pensions, 10, rue Eugène-Labiche, Paris, XVI^e^.

Mahuet (le comte Antoine de), membre de l'Académie de Stanislas, 38, rue Gambetta.

Maire (Pierre), professeur d'histoire au Collège, bibliothécaire municipal, Lunéville.

Malgras (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, 12, rue Félix-Faure.

Mandre (baron René de), vice-président de la Société littéraire « Les Mussettistes », 10, rue Hérold, Paris, I^er^.

Mangeot (Georges), agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, VI^e^.

Marcot (Jean-François *dit* Emile), ancien conseiller municipal, 6, rue Palissot.

Marcus (Henri), avocat, 33, rue du Bastion.

Marichal (Paul), conservateur adjoint aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine).

Marin (Louis, député et conseiller général de Meurthe-et-Moselle, 13, avenue de l'Observatoire, Paris, VI^e^.

Maringer (Albert), ancien adjoint au maire de la ville de Nancy, 25, rue des Goncourt.

Marot (Alcide), Nijon, par Bourmont (Haute-Marne).

Marot (Pierre), élève de l'Ecole des Chartes, 44, rue Madame, Paris, VI^e^.

Martin (l'abbé Eugène), docteur ès lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 146 ***bis,*** rue Jeanne-d'Arc.

Maslat (l'abbé), curé de Lay-Saint-Christophe.

Massa (Jean **Regnier** duc de), 111, rue de la Boëtie, Paris, VIII^e^.

Massenet (l'abbé Charles), curé de Mécleuves, par Peltre (Moselle).

Masson (Charles), 8, rue Mazagran.

Mathiot (Emile), employé à la mairie, 41, rue des Dominicains.

Matray (Joseph), directeur de la succursale de la Banque de France, rue Chanzy.

★ **Maure** (Marcel), avocat, 3, cours Léopold.

Maujean (Léon), instituteur, Saint-Julien-lès-Metz (Moselle).

Maurice (Georges), négociant, 42, rue des Carmes.

May (Gaston), professeur à la Faculté de droit, 12, rue de Longchamp, Paris, XVI^e^.

Digitized by Google

Mayeur (J.), entrepreneur de serrurerie, 33, rue Hermite.

Meixmoron de Dombasle (Raoul de), château de Landreville, par Busancy (Ardennes).

Melchior (le docteur E.), 16, rue Félix-Faure.

Melin (Gabriel), avocat, chargé de cours à la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, 39, rue de Boudonville.

★ **Mengin** (Henri), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, maire de la ville de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, 10, place Carnot.

Meyer (Georges), notaire, rue de La Vaux, Saint-Mihiel (Meuse).

Michaut (Henri), ancien ingénieur des ponts et chaussées, sénateur de Meurthe-et-Moselle, 49, rue Hermite.

Michel (le docteur Gaston), professeur à la Faculté de médecine, 15, rue de Rigny.

Michel (Hubert), médecin-vétérinaire, Dieuze (Lorraine).

Michon (Lucien), professeur à la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, 14, boulevard Charles-V.

Mienville (Alexandre), architecte diplômé du Gouvernement, 27, cours Léopold.

Migot (l'abbé), professeur au collège de la Malgrange, par Jarville.

Millot (Charles), chargé de cours honoraire à la Faculté des sciences, membre de l'Académie de Stanislas, 7, place Saint-Jean.

Moitsier (Camille), commissaire-priseur, 2, rue Eugène-Ferry.

Molitor (M^me^ la comtesse), 40, rue de Monceau, Paris, VIII^e^.

Monal (Emile), docteur en pharmacie, 6, rue d'Aubigny, Paris, XVII^e^.

Moncel (l'abbé Paul), professeur au Collège de la Malgrange, par Jarville.

Montbel (le baron de **Thomassin** de), sous-inspecteur des eaux et forêts en retraite, 67, rue de la Ravinelle.

Montignot, pharmacien de première classe, place du Marché, Toul.

Montureux (le vicomte Eugène de), 34, rue de Chaillot, Paris, VIII^e^.

★ **Morlaincourt** (le général René de), 6, rue du Manège et au château de Boucq.

Mougin (Stéphane), Remiremont (Vosges).

Mouton (l'abbé E.), administrateur de Regret et Glorieux, 10, rue des Prêtres, Verdun (Meuse).

Digitized by Google

Munier (l'abbé Albert), aumônier du couvent de la Sainte-Enfance, 85, rue du Montet.

Nachbaur, président du Tribunal civil, Colmar.
Nahan (E.), administrateur de la Société anonyme des Aciéries de Micheville, rue Joseph-Ferry, Villerupt.
Nathan (Eugène), 3, rue Victor-Poirel.
Nicolas (Maurice), 23, rue des Goncourt.
Nippert (Eugène), ancien directeur d'assurances, 28, rue des Tiercelins.
Noël (Lucien), à La Tour, commune de Saint-Max, près Nancy.
Noël (Jean), villa Les Platanes, Essey-les-Nancy.
Noirel (Urbain), rédacteur à la préfecture, 29, rue du Montet.
Nonancourt (le général de), 15, cours Léopold.
Novital (Albert de), 11, rue du Grand-Verger.
Novital (Paul de), ancien inspecteur des eaux et forêts, 13, rue des Bégonias.

Oblet (l'abbé), curé de la Cathédrale, 6, rue des Chanoines.
Ohl (Albert), artiste graveur, Saint-Dié (Vosges).

Pange (le comte Jean de), archiviste-paléographe, 9, square de Messine, Paris, VIII^e^.
Pange (M^me^ la comtesse Maurice de), 29, faubourg Saint-Honoré, Paris, VIII^e^ et Maison Verte, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Paquel (Jean), 10, rue de Boudonville.
★ **Parisot** (l'abbé), aumônier, 4, rue de Saurupt.
Parisot (François), conducteur des ponts et chaussées, Vézelise.
Parisot (Dom Jean), 6, rue des Brice.
★ **Parisot** (Robert), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 15, rue Sigisbert-Adam.
Pau (le général), ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 7, boulevard Raspail, Paris, VII^e^.
Payard (Maurice), avocat, 1, carrefour de la Croix-Rouge, Paris, VI^e^.
Pèlerin (A.), bibliothécaire en retraite, Maizières-lès-Toul, par Pont-Saint-Vincent.
Pèlerin (Casimir), conservateur adjoint de la Bibliothèque publique, 7, rue Trouillet.
Pelletier des Cerisiers, ancien avoué, 8, rue des Clercs, Metz.

Digitized by Google

Pellier (Henri), secrétaire général des Usines Solvay et Cie, Dombasle-sur-Meurthe.

Peltereau-Villeneuve (Georges), notaire, 26, rue des Carmes.

Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, membre de l'Académie de Stanislas, 4, avenue de la Garenne, Nancy.

Pernot (l'abbé Charles), curé de Xeuilley.

Pernot (l'abbé François J.-B.), curé d'Andilly, par Ménil-la-Tour.

Pernot (l'abbé L.), curé-doyen de Haroué.

Perrin (Edmond), agrégé d'histoire et de géographie, maître de conférences à la Faculté des lettres, Grenoble.

Perrin de Brichambaut, château d'Art-sur-Meurthe, par Saint-Nicolas-de-Port.

Person (M^me^), à la Monnoyère, Longwy-Haut.

Petitot (l'abbé), 13, rue de Boudonville.

Pfister (Christian), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

Philippoteaux (Auguste), avocat, 18, rue Thiers, Sedan.

Pierrot (A.), professeur au collège, bibliothécaire de la Ville, 30, rue Jacques-Delille, Saint-Dié (Vosges).

Pignot (Léon), président de la Fédération des commerçants de Nancy, 57, rue Saint-Dizier.

Pillement (le docteur), 79, rue Saint-Georges.

Pimodan (le duc de **Rarécourt-**), au château d'Echenay (Haute-Marne), et 64, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris, XVI^e^.

Piot (le capitaine), percepteur des contributions directes, rue d'Inglemur, Toul.

★ **Plauche-Gillon** (Joseph), avocat, docteur en droit, 8, place de la Carrière.

Plauche-Gillon (Paulin), président honoraire, 30, rue Gengoult, Toul.

Poincaré (Raymond), ancien président de la République française, président du Conseil, membre de l'Académie française, 26, rue Marbeau, Paris, XVI^e^.

Poirot (Auguste), sous-ingénieur des ponts et chaussées, 8, rue des Potiers, Pont-à-Mousson.

Poncelet (Charles), libraire, 1, rue des Carmes.

Potier (l'abbé), curé de Xirocourt, par Haroué.

Pottecher (Maurice), homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris, XIII^e^.

Digitized by Google

Poulet (Henry), conseiller d'Etat, 20, rue de Provence, Versailles.

Prillot (Victor), marchand de bois, Briey.

Prouvé (Victor), directeur de l'Ecole municipale et régionale des Beaux-Arts, membre de l'Académie de Stanislas, avenue Boffrand.

Pruines (Mme Albert de), Plombières-les-Bains (Vosges).

Puton (Bernard), président du Tribunal civil, Remiremont (Vosges).

Puton (Pierre), substitut du procureur général, Colmar,

Ramspacher (Emile), étudiant en lettres, 59, rue du Sergent-Blandan.

Remy (Louis), architecte, 4, rue de Bondy, Villemomble (Seine).

Renauld (Albert), avoué, Bar-le-Duc (Meuse).

Renard (Edouard), notaire, Châtel-sur-Moselle (Vosges).

Rey (l'abbé), curé de la paroisse Saint-Léopold, 7, faubourg de Nancy, Lunéville.

Richard, notaire, 81, Grande-Rue, Remiremont (Vosges).

Riston (le baron Victor), avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, villa des Ondes, Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

★ **Robert** (Edmond des), membre de l'Académie de Stanislas, 48, rue Hermite.

Robert (Paul des), 24, avenue Camus, Nantes (Loire-Inférieure).

Robert (Raymond des), 10, rue de Metz.

Roche du Teilloy (Charles de), ancien conseiller municipal, 7, cours Léopold.

Roche du Teilloy (Jean de), docteur en droit, juge au Tribunal civil, Toul.

Rodolphe (Edouard), inspecteur des eaux et forêts, 17, rue de Guise.

Rœsch (Georges), ingénieur civil, 99, rue Isabey.

Rossinot (l'abbé Eugène), curé de Minorville, par Noviant-aux-Prés.

Rougieux (Antoni), architecte, ancien conseiller municipal, 5, 41, place de la Carrière.

★ **Rouppert** (Jean), 70, rue de la République.

Roussel (Pierre), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur, 30, boulevard de l'Orangerie, Strasbourg.

Roy (Hippolyte), homme de lettres, 21, rue Villebois-Mareuil.

Digitized by Google

Royer (Louis-Victor), instituteur en retraite, Villette, par Longuyon.

★ **Rozières** (Antoine de), ancien conseiller général, Mirecourt (Vosges).

★ **Rozières** (Paul de), 17, place Carnot.

Ruch (S. G. Mgr), évêque de Strasbourg.

★ **Sadoul** (Charles), docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales, conseiller général des Vosges, 29, rue des Carmes.

Sadoul (Louis), conseiller à la Cour d'appel, 25, rue de Boudonville.

Saint-Hillier (le lieutenant-colonel Henri de), du 10e dragons, Montauban.

Saint-Joire (René), avocat à la Cour d'appel, 25, rue Saint-Dizier.

★ **Salin** (Edouard), ingénieur civil des mines, maître de forges, château de Montaigu, Laneuveville-devant-Nancy.

★ **Salm-Salm** (S. A. S. le prince Alfred de), à Anhalt (Westphalie).

Samain (Alexis), 16, rue de la Chèvre, Metz.

Sasias (Pierre), administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives, Porto-Novo (Dahomey).

Schaudel (Louis), receveur principal des douanes en retraite, Badonviller.

Schiff (Mathias), conservateur du Musée de peinture, rue Saint-Dizier, 32.

Scheurer (Ferdinand), Bitschwiller (Haut-Rhin).

Schwab (Raymond), secrétaire-rédacteur du Sénat, 31, boulevard Saint-Jacques, Paris, XIVe.

Seichepine, organiste et professeur de musique, Château-Salins (Moselle).

Seillière (le baron Léon), 41, avenue de l'Alma, Paris, VIIIe.

Sépulchre (Mme Jean), Gironcourt-sur-Vraine (Vosges).

Serrière (le docteur Pol), licencié ès sciences, Foug.

Sibille (l'abbé), curé de Vitry-sur-Orne, (Moselle).

Simonnet (Henri), avocat à la Cour d'appel, chargé de cours à la Faculté de droit, 6, cours Léopold.

Simonin (Armand), avocat à la Cour d'appel, 174, avenue Victor-Hugo, Paris, XIVe.

Spire (Eugène), conservateur des hypothèques en retraite, 7, rue des Goncourt.

Digitized by Google

Staat (F.), libraire, 27, rue des Serruriers, Strasbourg.
Staemmel (le chanoine), doyen du Chapitre de la Cathédrale, 27, cours Léopold.
Steinheil, imprimeur-éditeur, 7, rue des Glacis.

Tarnus, directeur de l'école Didion, 4, rue de l'Equitation.
Thiria (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.
Thiriet (Léon), pharmacien, 28, rue des Ponts.
Thiriot (l'abbé G.), curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe (Moselle).
Thiriot (Louis), notaire, 19, rue Levée-de-Breuil, Commercy (Meuse).
Thomas (Alfred), architecte, 40, rue Michelet.
Thomassin (l'abbé), curé-archiprêtre de la Cathédrale, 19, rue du Nord, Saint-Dié (Vosges).
Thouvenin (Paul), Rosières-aux-Salines.
Thouvenin (le commandant), 36 *bis,* rue Grandville.
Toussaint, entrepreneur, 25, rue du Faubourg-Saint-Jean.

★ **Vallin** (Gaston), rue Ferdinand-Fabre, Paris, XV^e^.
Vallon (le docteur F.), 11 *bis,* rue Adolphe-Focillon, Paris, XIV^e^.
Vernier (le docteur Paul), 11, rue de Metz.
Viansson-Ponté (l'abbé Paul), curé de Haucourt.
Viard (le baron Pierre), 7, avenue de la Maye, Versailles.
Vienne (Roger de), ingénieur, 8, rue Montesquieu.
Vienne (Maurice de), 6, rue d'Alliance.
Vilgrain (Louis), président honoraire de la Chambre de commerce, 35, rue de la Ravinelle.
Villain (François), ingénieur en chef des mines, président honoraire de la Société industrielle de l'Est, 10, rue Auber, Paris, IX^e^.
Villard (le docteur Emile), 114, rue Saint-Dizier.
Viller (le docteur René), 4, rue Navarin, Toul.
Villermont (le comte Paul de **Hennequin** de), 6, avenue de Tokio, Paris, XVI^e^.
Vincent (M^me^ A.), 82, rue du Faubourg-Stanislas.
Vogt (Henri), professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Institut électrotechnique, membre de l'Académie de Stanislas, 29, rue du Grand-Verger.
Voinot (le docteur), maire de Haroué.
Voirin (Léonce), 141, rue du Sergent-Blandan.

Digitized by Google

Warren (le comte Lucien de), ancien commandant d'artillerie, 19, place des Dames.
Wéber (Félix), 45, rue des Dominicains.
Wiener (René), 34, rue de la Ravinelle.

Xardel (René), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, ancien conseiller municipal, 18, rue Montesquieu.
Xardel (Pierre), avocat à la Cour d'appel, 50, rue des Tiercelins.

Zeller (Gaston), agrégé d'histoire et de géographie, 12, boulevard Pereire, Paris, XVII^e^.
Zivi (Emile), 47, rue Laffitte, Paris, IX^e^.
Zivy (Ferdinand), 24, rue Hermite.

Digitized by Google

Membres correspondants

—

Juillac (le vicomte de), ancien officier supérieur, secrétaire de l'Académie de Toulouse (Haute-Garonne).

Lory, bibliothécaire-archiviste de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, Dijon.

Werveke (Van), secrétaire de la section historique de l'Institut Grand-Ducal, Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

	PAGES
Didier Bugnon, géographe du duc Léopold. Sa correspondance pendant les années 1714 et 1715, par le comte A. DE MAHUET	5
Jean Ruyr, poète, par Georges BAUMONT	91
Taque de cheminée aux armes de Jean Ruyr et du chapitre de Saint-Dié, par Edmond DES ROBERT	139
Rue et quartier de la Boudière, à Nancy, au temps des Callot (1552-1666), par Edmond BRUWAERT	143
Le chef de l'invasion allemande de Lorraine et de France en 1587. Fabien, seigneur et burgrave de Dohna (1550-1621), par J. HAZON DE SAINT-FIRMIN	179
Le roi Stanislas grand-père (1725-1766), par Pierre BOYÉ	217
Recherches sur la famille des Armoises. La branche d'Autrey, par Léon GERMAIN DE MAIDY	371
Monographie architecturale de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau (Vosges), par François DE LIOCOURT	403
Liste des Sociétés savantes et établissements en rapport avec la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain	I à VI
Liste des membres de la Société	VII à XXXV

PLANCHES ET DESSINS

	PAGES
Esquisse d'une carte dessinée par Bugnon	13
Carte mise au net par Bugnon	14
Armoiries octroyées à Bugnon	26
Armoiries de Jean Ruyr	140

Digitized by Google

Taque de foyer aux armes de Jean Ruyr 140
Plan pour servir à l'histoire de la rue et du quartier de la Boudière, à Nancy, au temps des Callot (1552-1666). 172
Dessin fait pour le roi Stanislas par son petit-fils le Dauphin (1737) 235
Pierre tombale de Philippe de Bassompierre, femme de Louis II des Armoises, morte le 2 juin 1558..... 387
Pierre tombale de Louis III des Armoises, seigneur d'Autrey, mort en 1590... 397
Pierre tombale d'Anne de Barbas, première femme de Louis III des Armoises, morte entre 1571 et 1575..... 399
Vue générale de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau en son état actuel..... 405
Plan de l'église basse de Saint-Nicolas de Neufchâteau.. 407
Plan de l'église haute de Saint-Nicolas de Neufchâteau.. 409
Église Saint-Nicolas de Neufchâteau. Détails d'architecture, clefs de voûte armoriées, inscriptions, pierres tombales : *44 figures*..... ..... 411 à 469

Nancy, imp. A. Humblot et Cie, 21, rue Saint-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

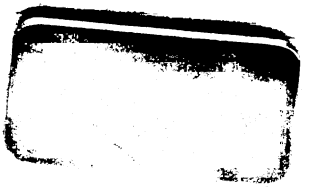

Digitized by Google